

UNIVERSITÉ DE NANTES
U.F.R. LETTRES ET LANGAGES

Année 2007

N° attribué par la bibliothèque

\\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\

THÈSE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES

Discipline : Sciences du Langage

présentée et soutenue publiquement

par

Laetitia Bourmalo

le 15 décembre 2007

**Analyse linguistique du discours des chansons de
tradition orale du pays de Guérande**

JURY :

Mme Olga Galatanu, directrice de la thèse, professeur en sciences du langage à l'Université de Nantes.

M. André-Marie Despringre, directeur de la thèse, professeur en ethnomusicologie à l'Université des Antilles et de la Guyane.

M. Oswald Ducrot, rapporteur, directeur de recherche en sciences du langage à l'École des Hautes Études en Sciences humaines et Sociales.

Mme Maria-Caterina Manes-Gallo, rapporteur, professeur en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Bordeaux III.

Mme Marion Pescheux, maître de conférences en sciences du langage à l'Université de Saint-Étienne.

M. Michel Valière, ethnologue, professeur associé (en retraite) à l'Université de Poitiers.

Je remercie mes directeurs de thèse, Mme Galatanu et M. Despringre, qui ont su guider mes recherches, et me conseiller.

Je remercie Mme Manes-Gallo, Mme Pescheux, M. Ducrot, M. Valière qui ont accepté de faire partie de mon jury.

Je remercie encore les membres du CERIC et du LACITO pour leurs remarques constructives.

J'adresse également mes remerciements aux personnes de Dastum 44, et à celles de l'AREXCPO, et plus particulièrement à M. Jean-Pierre Bertrand, pour leur disponibilité et leur gentillesse.

Je remercie aussi Mme Guériff, et les collecteurs et chanteurs, MM. Joseph Gervot, Roland Guillou, Roland Brou, Pascal Collet, passionnés qui m'ont montré la beauté de mon objet d'étude.

Merci à ma famille, mes amis qui m'ont soutenue et encouragée pendant ce long travail.

Enfin merci à Emmanuel pour son soutien et sa patience.

Sommaire

<u>Sommaire</u>	<u>3</u>
<u>Introduction</u>	<u>6</u>
<u>Chapitre 1</u>	
<u>Le corpus, validité des textes</u>	<u>12</u>
<u>Conclusion : la validité du corpus</u>	<u>24</u>
<u>Chapitre 2</u>	
<u>Langage, langue, discours</u>	<u>28</u>
<u>Chapitre 3</u>	
<u>L'analyse du discours et l'analyse linguistique du discours</u>	<u>40</u>
<u>Chapitre 4</u>	
<u>Les outils de l'analyse linguistique du discours</u>	<u>56</u>
<u>Chapitre 5</u>	
<u>Définition de l'objet d'étude : le discours de la chanson de tradition orale</u>	<u>80</u>
<u>Deuxième partie</u>	
<u>Analyse sémantique du discours</u>	<u>102</u>
<u>Chapitre 6</u>	
<u>Étude de la représentation sémantique de soldat dans les chansons de tradition orale du pays de Guérande</u>	<u>110</u>
<u>2. La fille-soldat</u>	<u>180</u>
<u>Chapitre 7</u>	
<u>Étude de la représentation sémantique de mariage dans les chansons de tradition orale du pays de Guérande</u>	<u>229</u>
<u>2. Étude sémantique du mot mari</u>	<u>245</u>
<u>3. Étude sémantique du mot femme</u>	<u>255</u>
<u>À propos de la signification de mariage, mari et femme dans le discours des dictionnaires</u>	<u>264</u>
<u>Exposition de la démarche d'étude</u>	<u>269</u>
<u>Conclusions générales</u>	<u>333</u>
<u>Bibliographie</u>	<u>347</u>
<u>Articles des dictionnaires ayant servi pour l'étude de la signification de armée, soldat, conscrit et déserteur dans la langue</u>	<u>374</u>
<u>1. Armée</u>	<u>375</u>
<u>2. Soldat</u>	<u>376</u>

3. <i>Conscrit</i>	378
4. <i>Déserteur</i>	379
<i>Articles des dictionnaires ayant servi pour l'étude de la signification de mariage, mari et femme dans la langue</i>	406
1. <i>Mariage</i>	407
2. <i>Mari</i>	409
3. <i>Femme</i>	411
4. <i>Complément : définitions de marier</i>	413

Introduction

Présentation de l'étude

"Dans la chanson (ou dans la danse), musique et paroles (ou gestes) sont dans un rapport extrêmement étroit. De même que, pour une affiche publicitaire, il est impossible de séparer texte et image, de même pour la chanson traditionnelle, il est impossible de séparer la musique des paroles. Il y a un rapport Langue/Musique (de même qu'il y a un rapport Langue/ Danse/ Musique) qui forment un tout" (Fribourg in Despringre, Fribourg, Panayi-Trulliez 2006 : 222).

La chanson de tradition orale, comme le fait remarquer J. Fribourg, est un objet complexe qui renvoie à deux systèmes sémiotiques. Elle possède deux contenus, un contenu musical et un contenu discursif indissociables. La signification de la chanson repose donc sur l'enchevêtrement de ces deux contenus. Aussi, l'étude de la chanson de tradition orale nécessite-t-elle une approche interdisciplinaire (Despringre 2002 : 216).

Pour répondre à cette nécessité un projet que A.-M. Despringre a appelé "Musilinguistique" a été engagé au sein du LACITO¹. Le but de ce projet est de mettre en application l'idée de Bartók (Bartók 1948 : 5) et de faire étudier les mêmes corpus de chansons de tradition orale par différents spécialistes (des ethnomusicologues, des linguistes, des spécialistes de la métrique et de la poésie) afin d'approfondir la connaissance des deux contenus de la chanson, c'est-à-dire de caractériser la chanson de tradition orale d'un point de vue linguistique, musical, et rythmique pour, à terme, cerner les interactions entre ces différents composants et déterminer, au final, le style propre d'une interprétation locale.

L'étude que nous proposons ici, s'inscrit dans le projet "Musilingue" puisque nous entendons, par ce travail, participer à l'élaboration d'une meilleure connaissance du contenu discursif de la chanson de tradition orale, mais notre étude s'inscrit également dans le projet

¹ Le LACITO du CNRS ou UMR 7107, Villejuif, 94801.

d'analyse linguistique du discours développé au CERCISAD. L'analyse linguistique du discours, à la confluence de l'analyse du discours et de la sémantique théorique, est une démarche de recherche spécifique qui vise d'une part, à décrire les mécanismes discursifs de production-interprétation du sens qui sous-tendent les discours et d'autre part, à tester sur corpus des hypothèses internes sur la signification lexicale (Galatanu 2000, 2004, 2005b).

Notre étude, qui est une analyse linguistique des chansons de tradition orale du pays de Guérande est donc d'abord une étude sémantique et l'étude du support social, de la pratique qui porte le discours, ne fait pas partie de nos objectifs, même si nous mettons notre analyse au service de, et en relation avec l'ethnomusicologie.

Objet étudié

Notre recherche dont l'objet est le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande s'appuie sur un corpus d'étude composé de 230 chansons provenant d'un même ouvrage, le *Trésor des chansons populaires et folkloriques du pays de Guérande*. Dans ce recueil publié en 1983, l'auteur Fernand Guériff présente plusieurs fonds de collecte.

- La collection Gustave Clétiez, constituée entre 1850 et 1880. Cette collection constitue la plus grande partie de l'ouvrage de Fernand Guériff. Clétiez, véritable artiste guérandais, notait les vieilles chansons et dessinait sur albums tout ce qui lui paraissait pittoresque. Il a recueilli au cours d'enquêtes et de veillées plus de 200 chansons (Guériff 1983 : 27). Ces manuscrits ont malheureusement disparu aujourd'hui.
- La collection Claude Pavec, établie vers 1884. Claude Pavec est né à Guérande en 1809. Il a vécu à Savenay. Son répertoire, publié en 1884, contient 24 rondes et 5 bals sans musique. Cet ouvrage est un témoignage important car Pavec tenait son répertoire de sa mère née en 1778, et de sa grand-mère née en 1722, et morte en 1787, avant la Révolution.
- La collection de l'abbé Charles-Marie Loyer, "guérandais de naissance, qui envoya dans les années 1850 à Armand Guéraud², une série de chansons notées du plus haut intérêt, comme celle de Pavec (Guériff 1983 : 28).
- La collection Abel Soreau constituée entre 1890 et 1909. "L'abbé Soreau explora le département de Loire Inférieure, vers la fin du [XIX^e siècle]. Il réunit ainsi un fonds d'environ

² Armand Guéraud était imprimeur. Sous l'impulsion du décret Fortoul (1852), il entreprit une large collecte de chansons. Il réunit de quoi former un corpus d'environ 800 chansons, mais mourut brusquement en 1863 avant de publier son ouvrage. Pavec, et Loyer ont participé à l'élaboration de sa collecte, qui recoupe également celle de Clétiez. Sa collection a servi de base de travail à Fernand Guériff.

250 chansons qu'il commença à publier de 1901 à 1908" (Guériff 1983 : 27). Guériff a extrait de ce fonds les chansons guérandaises. Il signale que les textes ont été parfois expurgés, falsifiés et même complètement refaits pour être chantables par les jeunes filles de "bonne famille".

- Guériff présente également un répertoire qu'il a lui-même transcrit : le répertoire de Marie-Louise Tattevin (1892-1982) "née à Rostu-en-Mesquer, et issue d'un milieu paysan-paludier qui l'imprégna fortement, douée d'une mémoire prodigieuse, elle dévida pour [Fernand Guériff] une cinquantaine de versions du plus haut intérêt" (Guériff 1983 : 25).³

Le corpus sur lequel nous travaillons est donc formé d'un ensemble de chansons de tradition orale du pays de Guérande qui, même si elles sont antérieures, ont été transmises et pour la plupart transcrites au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Le discours que nous étudions s'ancre dans un contexte historique - le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle - dans un contexte géographique déterminé - la presqu'île guérandaise située dans le nord-ouest de la Loire Atlantique qui à cette époque faisait partie de la Haute Bretagne – et surtout il relève d'une communauté spécifique, une population rurale composée de petits artisans, d'agriculteurs, de paludiers et de marins.

Objectifs de la recherche

L'analyse linguistique du discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande, à laquelle nous travaillons, tentera donc de répondre à plusieurs types d'objectifs.

Notre étude étant une analyse linguistique du discours, nous nous sommes donné d'abord des objectifs linguistiques théoriques puisqu'il s'agit de tester la pertinence d'un modèle sémantique.

Mais nous entendons également caractériser le discours :

- en analysant les représentations sémantiques, et en déterminant leur spécificité discursive, analyse qui nous permettra de mettre à jour le système de valeurs culturelles et de croyances particulier véhiculé par les chansons de tradition orale guérandaises ;
- en identifiant les mécanismes discursifs spécifiques qui sont utilisés pour élaborer et propager ce système de valeurs et de croyances "traditionnelles".

À l'issue de cette analyse des représentations sémantiques et des mécanismes discursifs, nous pourrions éprouver des hypothèses sur la fonction de ce discours. Toutefois, notre corpus étant composé de textes transcrits, et donc sortis de la pratique qui les a portés,

³ En outre, au début de son ouvrage, Guériff présente une dizaine de plaintes provenant de fonds divers.

nous ne pourrions pas établir de lien profond entre le discours et la pratique sociale qui le porte.

Nous concevons donc notre étude comme une analyse linguistique du discours au service de l'ethnomusicologie. Notre problématique, déterminer la spécificité discursive de chansons de tradition orale d'une région déterminée, rejoint donc celle de l'ethnomusicologue qui étudie l'appropriation des répertoires de chansons de tradition orale, et notre analyse et la démarche que nous avons adoptée permettront d'approfondir la connaissance du contenu sémantique de la chanson.

En effet, notre analyse qui repose sur l'utilisation de la sémantique des possibles argumentatifs (modèle qui permet de rendre compte du potentiel discursif et des modalités inscrites dans la signification lexicale) permettra de mettre à jour des aspects jusque là très peu, voire pas du tout étudiés de la chanson : les représentations sémantiques, l'argumentation, et les valeurs modales présentes dans le discours. De plus, notre démarche d'analyse repose sur l'utilisation d'outils de statistique lexicale. Aussi, nous proposons une analyse systématique et globale du contenu discursif des chansons de tradition orale, qui n'a jusqu'à aujourd'hui jamais été réalisée.

Structure du travail

Pour appréhender le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande nous avons articulé notre travail en sept chapitres.

Nous nous interrogerons dans le premier chapitre sur la valeur et l'authenticité des chansons de notre corpus. En effet, la plus grande partie de nos chansons proviennent de fonds anciens. Elles ont été recueillies à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, suite au décret Fortoul. Or nous savons que les collecteurs-folkloristes qui considéraient que les chansons qu'ils recueillaient n'étaient que des avatars imparfaits d'un texte original, n'ont pas hésité à corriger "les fautes" des interprètes et à compléter les textes. De plus, toutes les chansons que nous étudions, n'ont pas été (et pour cause) enregistrées. Tous les collecteurs, Guériff compris, ont donc appliqué à un objet oral, les règles de l'écrit, qui sont forcément inappropriées. La transcription des chansons les a donc forcément modifiées. Ceci est particulièrement vrai pour la musique, mais aussi pour les textes. De plus, nous nous

interrogerons sur le point suivant : les chansons que nous étudions ont-elles fait l'objet d'une sélection d'abord par les folkloristes, puis par Guériff lui-même ?

Dans le chapitre 2, nous expliciterons la perspective que nous avons adoptée sur le langage, la langue et le discours, perspective qui relève des théories de l'énonciation et de la théorie des actes de langage.

Dans le chapitre 3, nous situerons dans le champ de l'analyse du discours la démarche particulière dans laquelle nous nous inscrivons, l'analyse linguistique du discours.

Enfin, nous présenterons dans le chapitre 4, les outils théoriques que nous utilisons pour mener notre analyse linguistique du discours. Notre outil principal est le modèle théorique de la sémantique des possibles argumentatifs. Ce modèle de représentation de la signification lexicale conçu par O. Galatanu, qui s'appuie, entre autres, sur l'hypothèse que des valeurs modales axiologiques sont inscrites dans la signification même des entités, nous permet d'étudier comment le discours, en associant des représentations sémantiques, active et parfois modifie les valeurs modales inscrites dans la signification des entités lexicales.

Dans le chapitre 5, nous nous attacherons à définir le genre discursif qu'est le discours de la chanson de tradition orale. Nous définirons tout d'abord le champ discursif dans lequel s'insère la chanson de tradition orale, la littérature orale, puis nous étudierons les rapports existant entre la chanson de tradition orale comme genre discursif, et la situation de communication qui la porte, et les fonctions de ce discours.

La partie la plus importante de notre recherche est constituée d'une étude du contenu sémantique des chansons.

Afin de mener une analyse pertinente du système de valeur qui nous intéresse, nous avons créé des sous-corpus, en nous intéressant aux thèmes abordés dans les chansons. Nous avons choisi d'étudier deux représentations sémantiques, celle du *soldat* et celle du *mariage* soit deux représentations d'ordre social, et deux représentations qui correspondent au thème central d'un nombre important de chansons de notre corpus.

L'étude de la représentation sémantique du *soldat* sera développée dans le chapitre 6 de notre thèse, et celle du *mariage* dans le chapitre 7.

PREMIÈRE PARTIE

Chapitre 1

Le corpus, validité des textes

Problème de la remise en contexte du corpus d'étude

Nous allons avant tout déterminer la validité de notre corpus d'étude. Pour cela nous nous interrogerons sur la méthodologie employée d'abord par les folkloristes qui ont constitué les collections présentées par Guériff, puis sur la méthodologie de Guériff lui-même, celle qu'il a employée en tant que collecteur-transcripteur, et celle qu'il a employée pour traiter les collections anciennes qu'il présente dans son recueil. Cette question des sources est de première importance car la méthodologie employée par les folkloristes a défini notre objet d'étude. En effet, ce sont eux qui ont sélectionné parmi le répertoire des personnes interrogées les chansons "populaires et folkloriques". Il convient donc de s'interroger sur ce qu'ils mettaient derrière cette notion, et donc ce qui a orienté leurs choix. Guilcher résume ainsi le problème :

"la notion de chanson folklorique s'enracine dans [un] consensus général. Au départ, elle se trouve fondée « en fait » par l'intuition, le jugement, le sentiment personnel de chercheurs nombreux, opérant chacun pour son compte, et finalement conduit au même choix concrets. Le stock qu'ils ont constitué dans seconde moitié du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e est le point de départ obligé de toute étude portant sur notre tradition poético-musicale. Il définit, par la force des choses, l'objet même de notre étude" (Guilcher, 1989 : 61).

En outre, nous allons également nous interroger sur le but de la collecte. En effet, le but influe forcément sur le résultat. Et, nous devons avoir conscience que le résultat de la collecte, soit la collection (voire le recueil si la collection est publiée), est un objet construit.

1. Méthodologie de Guéraud, Pavec, Loyer, Clétiez et Soreau ou la méthodologie des collecteurs du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle

Dans son ouvrage, Guériff présente quatre collections établies à la fin du XIX^e siècle, les collections Clétiez, Pavec, Loyer et Soreau. Nous examinerons dans un premier temps la méthodologie de ces premiers folkloristes collecteurs. Nous définirons donc d'abord le contexte historique dans lequel ces collections anciennes ont été établies, puis nous examinerons la conception de la chanson et le but poursuivi par les folkloristes du XIX^e siècle, nous étudierons ensuite leurs méthodes de collectes et enfin, nous nous interrogerons sur la sélection qu'ils ont appliquée aux répertoires recueillis.

1.1. Le contexte historique dans lequel les collections anciennes ont été établies : le décret Fortoul

Il existe un lien entre ces collections anciennes et le décret Fortoul (1852). Le décret dit Fortoul est un décret impérial datant du 13 septembre 1852. Ce décret paraît à la suite d'un rapport du ministre de l'instruction publique et des cultes, Hippolyte Fortoul (1811-1856), dans lequel celui-ci soulignait, en ces termes, l'urgence de recueillir les chants populaires amenés à bientôt disparaître :

"Les chants populaires ont été, depuis le commencement du siècle, l'objet des recherches de l'érudition. Notre pays possède, plus qu'aucun autre, de précieux restes de ces poésies, aussi bien dans la langue nationale que dans les idiomes provinciaux qu'elle a remplacés. Malheureusement, ces richesses que le temps emporte chaque jour disparaîtront bientôt, si l'on ne s'empresse de recueillir tant de témoignages touchants de la gloire et des malheurs de notre patrie [...]" (Fortoul in Cheyronnaud, 1997 : 51).

Le décret Fortoul ordonne donc la publication d'un *Recueil général des poésies populaires de la France*, et charge le nouveau *Comité de la langue, de l'histoire et des arts* (désormais *Comité*) de le publier. La première tâche du *Comité* est de rédiger des "instructions

qui devront être adressées aux correspondants du ministère pour appeler et encadrer une collaboration" (Cheyronnaud 1997 : 19). *Les instructions du Comité*, rédigées par Ampère sont envoyées accompagnés d'une circulaire aux correspondants du ministère le 28 octobre 1853.

Ces instructions dessinent un "cadre intellectuel théorique et pratique". En effet, dans une première partie, Ampère définit la nature du matériau à retenir, et propose une méthodologie de recherche et de collecte des chansons. Puis dans une seconde partie, Ampère propose, exemples à l'appui, une classification des chansons (Cheyronnaud 1997 : 19-20). Bien que le *Recueil* n'ait jamais été publié, le décret Fortoul et *Les Instructions* d'Ampère marquent une étape importante puisqu'ils ont provoqué un grand mouvement de collecte sur tout le territoire français.

Comme nous l'avons dit, les collections Pavéc et Loyer sont directement liées au décret Fortoul. En effet, Pavéc et Loyer sont tous deux correspondants de Guéraud - la collection Loyer provient du fonds Guéraud et Pavéc a d'abord envoyé sa collection à Guéraud avant de la publier lui-même - or Guéraud était le correspondant officiel pour la Loire Inférieure (l'ancienne Loire Atlantique) du *Comité*. Quant à Clétiez, si nous n'avons pas d'information sur sa méthodologie car ses manuscrits ont disparu, nous savons que sa collecte a été réalisée entre 1850 et 1880 (Guériff 1983 : 27), elle s'inscrit donc dans le même contexte historique et il est fort probable que Clétiez ait suivi la démarche intellectuelle prônée par Ampère.

1.2. But des collectes et conception de la chanson des folkloristes du XIX^e siècle : l'exemple de Armand Guéraud

Nous n'avons pas trouvé de documents dans lesquels nos collecteurs du XIX^e siècle faisaient part de leur conception de la chanson populaire et folklorique ou du but qu'ils poursuivaient. En revanche, nous pouvons faire ici état de la conception de la chanson populaire et folklorique de Guéraud, ainsi que du but de ses collectes. En effet, la méthodologie de Guéraud est exemplaire de la méthodologie des collecteurs-folkloristes du XIX^e siècle. Par ailleurs, dans la mesure où Guériff se situe dans sa filiation, il nous semble intéressant d'examiner ses positions.

1.2.1. Conception de la chanson

1.2.1.1. Origine de la chanson : le mythe de la génération spontanée

Guéraud suit la définition de la chanson populaire donnée par les *Instructions* (Le Floc'h 1995 : 33). Il adopte donc le point de vue de Ampère qui appelle chansons populaires les "poésies nées spontanément au sein des masses, et anonymes, ou bien celles qui ont un auteur connu, mais que le peuple a faites siennes en les adoptant" (Cheyronnaud 1997 : 87). Ainsi, Guéraud adhère au mythe romantique de la génération spontanée des chansons. Cette conception erronée était, à l'époque, partagée par un grand nombre de folkloristes.

1.2.1.2. La chanson considérée comme survivance

En outre, Guéraud considère les chansons populaires comme des survivances d'usages anciens.

"Disons que les usages du Poitou ont été conservés avec un soin religieux, et rappellent sans aucun doute les pratiques suivies peut-être par les premiers habitants de la Gaule⁴" (Guéraud : MS 2218).

Cette position est la position commune des folkloristes en France. Comme le souligne Despringre :

"Pour beaucoup de folkloristes [...] la chanson envisagée alors comme « mémoire collective » reflète un état ancien de la société" (Despringre 2003).

1.2.1.1. Chanson traditionnelle et oralité

En fait, Guéraud n'a pas forcément bien cerné l'objet chanson populaire et folklorique. En effet, pour lui les chants sont traditionnels dans la mesure où ils "perpétuent une tradition, reproduisent une légende, ou conservent la mémoire d'un fait, en général sans date et sans valeur historique". De plus, il considère l'oralité comme un critère secondaire, et il ne perçoit pas l'importance du phénomène de transmission orale. Pour Guéraud, le peuple ne fait que recevoir et transmettre ; il ne saisit pas le lien entre la transmission et la création (Le Floc'h 1995 : 38-39).

Sur ce dernier point, en particulier, nous ne pouvons pas dire que la position de Guéraud reflète la position commune des folkloristes du XIX^e siècle. En effet, l'importance des phénomènes de variations liés à la transmission orale est soulignée dans les *Instructions*, où il est spécifié :

⁴ Selon A.-M. Despringre, il est possible que cette hypothèse soit vraie en ce qui concerne le rythme. En effet, certains effets de rythme seraient des survivances d'usages anciens.

"[...] le caractère [des chants conservés par la tradition orale] est d'être perpétuellement modifiés par la transmission vivante qui les perpétue" (Cheyronnaud, 1997 : 96).

De même, tous les folkloristes n'assimilaient pas "chanson traditionnelle" et "chanson évoquant une tradition". Ainsi, Loyer, qui d'après Le Floc'h, était un de ceux qui avait le mieux saisi la nature de l'objet recherché, "délaissé totalement l'histoire locale et s'orienta davantage vers la recherche de textes que Guéraud classera comme satiriques" (Le Floc'h 1983 : 143).

1.2.2. But des collectes et des recueils

Comme l'ensemble des folkloristes, Guéraud mène ses collectes dans une visée exhaustive. Il souhaite apporter "sa contribution à un romancero national", et établir un "recueil régional où seraient réunis les chants concernant les pays de l'Ouest et véhiculés par ses habitants" (Le Floc'h, 1995 : 21).

1.3. Les méthodes de collecte de Loyer, Pavec, Clétiez et Soreau

Nous allons à présent examiner successivement les méthodes de collectes de Loyer, Pavec, Clétiez, et Soreau.

1.3.1. Méthode de collecte de Loyer

Le plus souvent les collecteurs du XIX^e siècle comme Guéraud, Bujeaud, ou Loyer s'adressaient à des "informateurs" et ne recueillaient pas les chansons dans leur contexte normal de production.

Par ailleurs, il est important de noter qu'il existait un véritable fossé entre ces collecteurs qui appartenaient à une société lettrée et bourgeoise et les personnes qu'ils interrogeaient qui elles faisaient partie d'une société rurale et illettrée (et qui parfois même étaient en position d'infériorité, ainsi Bujeaud interrogeait ses paysans⁵). Ceci nous laisse supposer que les informateurs effectuaient d'eux-mêmes, face à ces folkloristes une certaine sélection dans leurs répertoires.⁶

⁵ Détail donné par J.-P. Bertrand.

⁶ Per Denez, dans « le Barzhaz Breizh et la renaissance bretonne », fait état de ce phénomène d'autocensure des informateurs : "La Villemarqué ne s'est jamais trouvé en situation d'avoir à noter une chanson licencieuse : nul n'aurait voulu, ou osé, lui livrer ce genre de sône" (Denez, 1997 : 25).

1.3.2. Méthode de collecte de Pavec

Les choses sont un peu différentes pour Pavec qui était très probablement son propre informateur.

1.3.3. Méthode de collecte de Clétiez

Nous ne savons rien de la méthodologie de Clétiez, dont les manuscrits ont, à ce jour, disparus. Nous pouvons seulement rapporter les propos de Guériff, selon lesquels Clétiez "se mêlait volontiers à la vie populaire", et avait collecté plus de 200 pièces "au cours d'enquêtes ou de veillées" (Guériff 1983 : 27). Il est donc possible que contrairement aux autres folkloristes, Clétiez ait recueilli quelques pièces dans des situations normales de production, mais nous n'avons pas les moyens de savoir quelles sont ces pièces.

1.3.4. Méthode de collecte de Soreau

Enfin, nous évoquerons la méthode de collecte de Soreau. La collection Soreau est légèrement postérieure aux autres collections anciennes qui font partie de notre corpus, puisqu'elle a été réalisée entre 1890 et 1909⁷.

Comme Loyer ou Guéraud, Soreau s'adresse la plupart du temps à des informateurs et recueille les chansons hors contexte (un certain nombre de chansons lui sont également communiquées par d'autres folkloristes ou amateurs de chansons de tradition orale), mais contrairement à eux il mentionne systématiquement ses sources. Les renseignements qu'il donne restent cependant succincts ; il note seulement le nom de l'informateur, son lieu de résidence et éventuellement son métier. En outre, Soreau a enregistré certaines performances, mais nous n'avons aucune idée de ce qu'ont pu devenir ces enregistrements.

1.4. Sélection des textes effectuée par les folkloristes du XIX^e siècle

Nous n'avons aucun moyen de savoir quelle a pu être la sélection effectuée par Clétiez, Loyer, Pavec et Soreau. Il semble tout de même que Clétiez, Loyer et Pavec n'aient pas effectué de censure morale trop stricte du moins par rapport la censure morale effectuée par Guéraud.

⁷ Guériff date la collection Soreau des années 1880-1890 (Guériff 1983 : 26), mais les manuscrits de Soreau indiquent qu'il a effectué ses collectes jusqu'en 1909 (il a recueilli le plus grand nombre de chansons entre 1894 et 1897).

En effet, Guéraud, qui prévoyait la publication d'un recueil, avait effectué une sélection qui, selon ses propres dires, n'était pas trop sévère ; elle se limitait aux "chansons obscènes". Pourtant, sous prétexte qu'elles "blessent la morale par la pensée, par la crudité de l'expression", Guéraud avait supprimé de son recueil des chansons folkloriques telles que *Les filles de la Rochelle*, *Rosette se marie*, *L'autre jour me prit envie d'aller voir mon Isabeau* (Le Floc'h 1983 : 70-71). Ces chansons sont présentes dans le recueil de Guériff - *Les filles de la Rochelle* appartient à la collection Pavéc, et les deux autres pièces appartiennent à la collection Clétiez – cela nous laisse penser qu'au moins Pavéc et Clétiez n'ont pas exercé une censure morale aussi stricte.

Par ailleurs, nous noterons le fait que Loyer, qui si l'on en croit Le Floc'h est un de ceux qui avait le mieux saisi la nature de la chanson folklorique, inclut dans sa collection quelques rares pièces qui ne sont pas folkloriques mais qui avaient été célèbres, par exemple, la complainte *Coeurs sensibles à l'amour*. Loyer a donc une notion large du répertoire folklorique : dans une démarche typiquement folkloriste, il vise à l'exhaustivité.

2. Méthodologie de Guériff

Nous allons maintenant nous pencher sur la méthodologie employée par Guériff. Suivant le même cheminement, nous examinerons donc dans un premier temps, le contexte historique qui a porté ses collectes, puis nous aborderons sa conception de la chanson et le but qu'il s'était fixé, nous verrons ensuite qu'elles étaient ses méthodes de collecte enfin, nous verrons si Guériff a fait parmi les chansons une sélection et si oui, sous quels critères.

2.1. Contexte historique des collectes effectuées par Guériff

L'essentiel des collectes de Guériff ont été réalisées après la seconde guerre mondiale.

2.1.1. Nouvelles problématiques

À cette époque, de nouvelles problématiques sont apparues. Ces nouvelles problématiques apparaissent notamment dans les travaux sur le folklore de Varagnac⁸ et Van Gennep.

Tous deux préconisent une nouvelle approche du fait folklorique. Tout d'abord, ils définissent la science du folklore comme une "science du vivant", Van Gennep parle même de

⁸ VARAGNAC A. (1938), *Définition du folklore suivi de notes sur le folklore et psychotechnique sur l'agriculture temporaire, la préhistoire et le folklore*, in Van Gennep (1943 : 18).

"science biologique" (Van Gennep 1943 : 22-23). Ils ne regardent plus le fait folklorique comme une simple survivance du passé. Van Gennep précise qu'étudier le folklore, c'est étudier "des agents vivants et des fonctions sociales". Et, le premier, Varagnac pose le fait folklorique comme étant à la fois répétition et innovation.

2.1.2. Structuration de la discipline ethnomusicologie

De plus, la discipline ethnomusicologie s'est structurée. Les études sur le folklore musical français ont depuis la création du *Département* et du *Musée National des Arts et traditions populaires* (désormais Musée ATP) en 1937 un cadre officiel (Cheyronnaud 1986 : 62). Après guerre, ce "créneau" se développe rapidement.

Tout d'abord, l'appellation *folklore musical* est changée et devient *ethnographie musicale* en 1945, puis *ethnologie musicale* et enfin en 1954, *ethno(-)musicologie*.

Les méthodes et les objectifs de recherche évoluent eux aussi : la recherche se fait désormais sur la "base de collectes systématiques, de la pratique de terrain et d'échanges internationaux". Désormais, "[les études concernent des] formules, [des] expressions musicales élémentaires, [ce qui permet] au terrain français de participer aux remises en question internationales des « musiques paysannes simples ou naïves », d'en démonter les mécanismes techniques et d'alimenter la problématique des musiques de *structure archaïques*" (Cheyronnaud 1986 : 63).

Enfin, le regroupement, sous la même appellation d'ethnomusicologie, d'études sur les sociétés européennes traditionnelles et d'études sur les sociétés lointaines, permet des comparaisons et des échanges notamment de notions et de méthodes. "Ces rencontres s'effectueront globalement autour du syntagme (...) de *société de/à tradition/transmission orale*, un syntagme qui sera longtemps au centre des définitions de l'ethnomusicologie, du moins en Europe" (Cheyronnaud 1986 : 64).

2.1.3. Mouvements associatifs des années 70

Par ailleurs, pendant le renouveau des musiques traditionnelles dans les années 1970, de nombreuses associations se constituent (par exemple Dastum). Leurs membres effectuent un important travail de collectes musicales et d'exploration de terrain. Ces associations, toujours présentes, poursuivent leurs collectes et mettent les données recueillies à disposition du public.

2.2. Conception de la chanson et but de Guériff

2.2.1. Conception de la chanson de Guériff

Guériff adopte la définition de la chanson populaire et folklorique donnée par Coirault, qui définit cet objet comme une chanson "que l'époque récente n'a pas pu, que l'actuelle ne peut plus voir éclore, chanson d'incultes – antérieure à la vulgarisation de l'enseignement – peu littéraire, elle parle un vocabulaire restreint, exprime des idées élémentaires, répète de sempiternels clichés" (Coirault in Guériff inédit b). Ce qui signifie que Guériff voit la chanson populaire comme un matériau qui est en train de disparaître.

Toujours comme Coirault, Guériff considère que l'origine populaire des chansons est un faux problème. Même s'il suppose un auteur, soit un barde ou un jongleur médiéval, soit un lettré, soit un meunier ou un berger "hommes de loisir parmi les hommes de peine" (Guériff inédit b), il ne s'attarde pas sur ces hypothèses, et considère comme populaire et folklorique une chanson qui a subi ce qu'il appelle un processus de folklorisation. Ainsi, en introduction de *La belle bible des Noël guérandais*, il précise que les Noël qu'il présente font bel et bien partie des chansons folkloriques car :

"même s'ils proviennent d'un lettré, d'un bedeau, d'un prêtre, beaucoup ont fini par se folkloriser et se différencier" (Guériff 2000 : 9).

De plus, Guériff souligne le lien inéluctable entre folklore et variation, en évoquant notamment la "mobilité fluctuante" de la chanson traditionnelle (Guériff 1983 : 17), et ses "marcottages" (Guériff, *Le Floc'h* 1940).

2.2.2. But de Guériff

Le premier but de Guériff est d'effectuer un sauvetage de dernière heure, sauvetage qu'il est, selon lui, urgent d'accomplir dans la région guérandaise car cette région n'a pas été l'objet d'une étude systématique au début du siècle (Guériff : Brière 20/08). Des collectes ont bien été effectuées mais leurs résultats n'ont pas été publiés. Les données n'ont donc pas été mises en relation.

De plus, Guériff veut participer à un inventaire complet du fonds populaire. Dans la même visée exhaustive que les folkloristes qui l'ont précédé, il souhaite établir un relevé complet et systématique du fonds guérandais et le situer par rapport au fonds francophone. Par conséquent, il s'intéresse aux phénomènes de variations, sans l'étudier. En effet, pour lui :

"Les faits folkloriques comme les faits sociaux, sont non des surfaces, mais des volumes qu'il ne faut pas décrire à plat. Il faut leur appliquer la géométrie dans l'espace et considérer une à une leurs différentes facettes" (Guériff inédit b).

Il fait donc état du plus de versions possibles d'une même chanson (versions inédites si possible) et de leur répartition dans l'espace, mais il ne va pas jusqu'à proposer une analyse.

2.3. Méthode de collecte

Comme les collecteurs du XIX^e siècle, Guériff ne recueille pas les chansons dans leur contexte normal de production et il n'utilise pas l'enregistrement. Lui non plus ne s'intéresse ni à la situation de communication attachée à la chanson, ni même à l'interprétation, bien qu'il mentionne les personnes auprès desquelles il effectue des collectes et donne sur elles des indications. Nous avons, par exemple, relevé les remarques suivantes à propos de Raymond Aoustin :

"Chanteur émérite, infatigable, doué d'excellente mémoire, au répertoire important et original [...]. Il avait défilé à bien des noces, dansé à bien des assemblées. Il savait donc beaucoup de chansons de danse, surtout des « ronds » ; mais aussi quelques plaintes et chants de marin" (Guériff 1974).

Ces remarques, qui légitiment les chansons recueillies, restent cependant succinctes.

2.4. Sélection des textes pour le recueil

2.4.1. Le répertoire Tattevin et fonds Clétiez

Guériff n'a laissé aucune note de terrain ou de travail, nous ne pouvons donc pas savoir si il présente la totalité des chansons traditionnelles anciennes que M.-L. Tattevin a pu lui chanté ou si au contraire, il a fait parmi ces chansons une sélection.

De même, il nous est impossible de savoir si il a éliminé des pièces du fonds Clétiez, puisque ce fonds a disparu. En revanche, nous avons pu examiner la sélection exercée par Guériff dans les collections Pavec, Loyer et Soreau.

2.4.2. La collection Claude Pavec

Nous sommes certain que Guériff n'a effectué aucune sélection dans la collection Pavec. En effet, non seulement il présente les 29 pièces du fascicule édité par Pavec, mais il ajoute plusieurs pièces à la collection Pavec :

- trois chansons communiquées par Pavec à Guéraud (P31 *Quand j'étais chez mon père* ou *La fille au cresson*, P30 *Mon père m'a marié à n'un bossu*, P12 *Vieille chanson*) ;
- une chanson communiquée à Soreau (P18b, *Mon père et ma mère de Guérande ils sont*) ;
- ainsi qu'une pièce chantée par Pavec et notée par Clétiez (P32, *J'ai perdu le bouquet de ma mie*).

Si Guériff a complété la collection Pavec, il a au contraire éliminé de son recueil certaines pièces des collections Loyer et Soreau.

2.4.3. La collection Loyer

La collection Loyer qui fait partie du fonds Guéraud (que nous avons donc pu consulter dans Le Floc'h 1995) comporte 22 pièces. Sur ces 22 pièces, Guériff n'en présente que 16.

Guériff a bien sûr éliminé du fonds Loyer les pièces qui n'avaient pas été recueillies dans la presqu'île guérandaïse, mais il a également éliminé trois courtes pièces, composées d'un seul refrain : *L'autre jour dans la plaine* (Le Floc'h 1995 : 224) et deux drôlettes. Visiblement, il considère que ces pièces sont trop courtes, pour être prises en compte.

2.4.4. La collection Soreau

De même, nous avons pu constater en comparant l'ouvrage de Guériff au manuscrit Soreau⁹, que certaines pièces appartenant au fonds Soreau bien qu'elles aient été recueillies en pays guérandaïse, n'étaient pas présentées dans le *Trésor des chansons populaires et folkloriques du pays de Guérande*.

Il a écarté les chansons dont la provenance lui paraissait incertaine, et à notre avis, deux pièces, *La fille aux cheveux jaunes* et *La fille au cresson*, dont les textes lui ont paru réécrits. En effet, dans la version Soreau de *La fille aux cheveux jaunes*, l'histoire s'achève par un mariage, tandis que dans toutes les autres versions, la jeune fille se fait enlever. De même, dans *La fille au cresson* version Soreau, les allusions aux amours de la belle, très présentes dans les autres versions, sont bien atténuées.

Il élimine également deux chansons : *À une heure dans la plaine*, (n° 266 MS2461, Guérande, camp de Coälguidan) qui est une chanson dialoguée et, *C'était une frégate* (n°285 MS2463, Mesquer). Cette fois nous ne pouvons pas avancer d'hypothèse quant aux raisons qui ont motivées le choix de Guériff.

⁹ consultables à la médiathèque de Nantes sous les côtes MS 2435-2465

En résumé, nous voyons que Guériff, qui a fait preuve d'un grand souci de transparence puisqu'il donne clairement ses sources, n'a pratiquement pas fait de sélection dans fonds anciens qu'il présente. Cette absence de sélection répond à sa volonté d'établir un inventaire complet du fonds guérandais. Visiblement, le but de Guériff était d'établir un recueil comprenant le plus de textes possibles. Il va même jusqu'à élargir la notion de chanson populaire et folklorique en incluant dans son recueil des romances, généralement exclues de ce type d'ouvrage car considérées comme trop récentes (Guilcher 2000 : 11). Guériff estime au contraire que ces chansons qui étaient véritablement populaires sont à prendre en considération. En 1974, Guériff notait à propos des chansons de marins :

"Les folkloristes ont naturellement dédaigné les romances pourtant fort nombreuses dans les cahiers. C'est omettre sans raison une belle tranche du répertoire, car elles étaient très prisées du répertoire marin" (Guériff 1974).

Conclusion : la validité du corpus

Problèmes du corpus

Notre corpus est problématique dans la mesure où il est totalement sorti de son contexte de production, et où nous n'avons aucune indication sur la performance.

Décontextualisation

Le premier aspect problématique de notre corpus tient à sa décontextualisation. En effet, comme nous l'avons déjà noté, les chansons ont été transmises aux collecteurs du XIX^e siècle comme à Guériff, hors du contexte normal de production. La transmission s'est faite dans des entrevues avec les informateurs, c'est-à-dire sous la dictée. Or, ce type de transmission entraîne forcément des modifications, ainsi que le souligne Goody :

"La mise sous forme écrite, que ce soit sous la dictée ou même de mémoire [...] implique une exécution construite puisque le processus très délibéré [de la dictée et de la transcription] amène souvent des différences significatives" (Goody 1994 : 11).

Dans ce contexte où les erreurs de l'interprète sont corrigées, les chansons se transforment en textes littéraires (Goody 1994 : 93 et Despringre 2003).

Problèmes liés au désintérêt pour la performance

Le désintérêt de nos collecteurs pour la situation de production n'est pas le seul aspect problématique de notre corpus. En effet, les collecteurs n'ont pas non plus marqué d'intérêt ni pour l'interprète, ni pour l'interprétation.

Désintérêt pour l'interprète

D'une manière générale, les collecteurs du XIX^e siècle n'ont accordé que peu d'intérêt au chanteur, à l'interprète.

Dans ses *Instructions*, Ampère pose une définition de la chanson populaire qui s'appuie sur la négation de l'individualité et de la figure de l'auteur. "La seule autorité qui vaille [est] celle, aseptisée, d'une pratique en quelque sorte sans mains, idéalement dégagée des contingences d'une individualité créatrice, si ce n'est plus tard, de celles d'un sujet chantant qu'une abondante littérature d'ethnographie musicale mettra volontiers entre parenthèses, précisément en le consacrant dépositaire" (Cheyronnaud 1997 :21). Les chansons

sont, en fait, pour les collecteurs-folkloristes du XIX^e siècle, l'expression d'êtres collectifs, et l'informateur se fond dans une masse anonyme. Comme le souligne Dutertre :

"le chanteur est le plus souvent considéré, à la fois comme un simple intermédiaire entre l'auditoire et le fond de chansons traditionnelles, et comme un relais entre la tradition et la culture lettrée" (Dutertre, 1991 : 10).

Même dans les écrits de Guériff, nous trouvons finalement peu d'indications sur ses informateurs. Cette attitude s'oppose à celle qui domine aujourd'hui, où l'interprète est au contraire mis en avant.

Désintérêt pour l'interprétation

Le désintérêt pour l'interprète se double d'un désintérêt pour l'interprétation. En général, le jugement des collecteurs sur l'interprétation et sur "les qualités artistiques des chanteurs traditionnels" est même négatif (Dutertre 1991 : 15-16). Même dans l'œuvre de Guériff, on ne relève que très rarement des remarques sur l'interprétation.

Ce désintérêt pour la pratique et la situation de communication qui portent le discours montre que les collecteurs-folkloristes, Guériff compris, n'ont pas accordé d'importance d'abord à ce qui intéresse vraiment les acteurs de la communication, mais surtout cela montre qu'ils n'ont pas saisi deux aspects essentiels de la chanson de tradition orale. Tout d'abord ils n'ont pas vu que la chanson ne trouve sa fonction et son sens que dans la situation de communication. Mais surtout, en se désintéressant de la performance, ils montrent qu'ils n'ont pas fait le lien entre l'évolution constante de la chanson de tradition orale et l'interprétation. En effet, l'interprétation est inséparable de ce processus d'évolution ou de (re)création. Nos collecteurs ont donc noté les chansons sans tenir compte du fait que :

"La mélodie populaire n'a aucune réalité palpable par elle-même. Elle n'existe réellement qu'au moment où on la chante ou la joue et ne vit que par la volonté de son interprète et de la manière voulue par lui. Création et interprétation se confondent ici [...]. Il est donc capital de savoir qui est cet exécutant, comment il juge de la musique, s'il a voyagé, si par conséquent, il a subi ou pu subir des influences, importer des mélodies et a. d. s." (Brăiloiu 1931 : 13-14).

Et, ce qui est vrai pour la mélodie populaire, l'est aussi pour les textes des chansons de tradition orale.

Corpus d'étude cohérent

Malgré ces problèmes de décontextualisation, nous pouvons dire que le recueil de Guériff constitue un corpus d'étude cohérent.

En effet, comme nous l'avons dit, Guériff a essayé d'établir un recueil exhaustif du fonds guérandais. Il a rassemblé le plus de pièces possible, sans faire de sélection. Nous pouvons donc dire que Guériff a voulu, en constituant son recueil faire preuve d'objectivité. Cette volonté de rester objectif transparait encore dans le refus d'établir un classement des chansons. En effet, Guériff distingue essentiellement deux catégories : le chant à danser et les complaintes, mais il estime que "le classement du folk song reste flou, les genres se différenciant mal, par suite de nombreuses interférences" (Guériff 1983 : 34), il choisit donc de ne pas catégoriser les chansons et de les présenter par répertoire. Pourtant, quand il le peut, il donne en plus de l'incipit, ou du titre, le thème ou motif principal de la chanson. Par exemple, le titre *À Méan il est arrivé*, il donne entre crochet l'indication [l'empêchement des bans] ou encore le titre, *Mon père mari m'a donnée*, est suivi de l'indication "[maumariée]" (Guériff 1983 : 128 et 147).

De plus, Guériff a souligné les liens entre la chanson folklorique du pays de Guérande et celle des autres régions françaises, les régions limitrophes comme les régions plus éloignées, en notant dans son recueil, dès qu'il le pouvait, les correspondances avec les autres répertoires.

Chapitre 2

Langage, langue, discours

"Nous ne pouvons espérer comprendre le langage [...] si nous ne comprenons pas le discours. Nous ne pouvons espérer comprendre le discours si nous ne tenons pas compte du but de communication" (Strawson 1970 : 32).

L'étude que nous nous proposons de réaliser est une analyse linguistique du discours des chansons de tradition orale. Mais le discours n'est pas un domaine d'étude empirique qui pourrait être étudié par une seule discipline, l'analyse du discours. En réalité, le terme de discours "désigne moins un domaine empirique qu'un certain mode d'appréhension du langage" (Maingueneau 1995 : 6). La position qui est alors adoptée est le résultat de l'influence de la pragmatique. Nous allons donc ici expliciter la conception du langage que nous avons adoptée.

Notre conception du langage s'inscrit à la fois dans la filiation des théories de l'énonciation et dans celle de la théorie des actes de langage or, les théories de l'énonciation ont en grande partie été élaborées en réaction à la conception du langage et de la langue développée par Saussure dans le *Cours de linguistique générale*.

Nous commencerons donc par rendre compte de cette dernière. Dans une seconde partie, nous montrerons comment les théories de l'énonciation, et plus particulièrement les travaux de Benveniste, ont bouleversé la conception saussurienne de la langue et du discours. Enfin, nous présenterons l'autre grande théorie qui a mis en évidence l'aspect pragmatique du langage : la théorie des actes de langage.

1. La conception du langage dans le Cours de linguistique générale

Au début du XX^e siècle, Saussure propose une linguistique nouvelle en rupture avec la linguistique historique qui avait dominé le siècle précédent. En opposition avec ses prédécesseurs, il envisage la langue en synchronie, redéfinit l'objet et la problématique de la linguistique, et propose une nouvelle linguistique, la linguistique structurale.

Saussure expose ses travaux à Genève en trois cours entre 1906 et 1911, mais ces derniers ne seront publiés qu'après sa mort dans le *Cours de linguistique générale*. Cependant, nous savons aujourd'hui que dans cet ouvrage publié à partir des notes de Riedlinger, un de ses étudiants, la pensée de Saussure a été quelque peu trahie. En effet, il est certain que Saussure pensait étudier le discours, et que la citation : "« La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même » est, comme tout l'alinéa dont elle est extraite, la conclusion des éditeurs et non celle de Saussure lui-même (elle a pour auteur le comparatiste Franz Bopp)" (Valette 2006 : 33-34).

Quoiqu'il en soit, le *Cours de linguistique générale* a été vu comme un ouvrage fondateur et les théories de l'énonciation sont une réaction à la dichotomie langue/parole qui y est posée. Nous définirons donc ici, non pas la conception saussurienne du langage, mais plus exactement la conception du langage développée dans le *Cours de linguistique générale* (désormais *CLG*).

1.1. La dichotomie langue/parole

1.1.1. Opposition matière / objet

Dans le *CLG*, une distinction est d'abord posée entre l'objet et la matière de la linguistique.

La **matière** est l'observable c'est-à-dire les faits de langage ou "l'ensemble des événements – physiologiques, psychologiques, sociologiques – liés à l'utilisation du langage par une collectivité : toutes les conditions et toutes les conséquences en font partie" (Ducrot, 1972 : 7).

L'**objet** de la linguistique est la langue. Cet objet doit être construit à partir d'un point de vue spécifique sur la matière ; l'objet (la langue) ne doit pas être un secteur privilégié de la

matière mais, un aspect privilégié de la matière. L'objet doit être un "tout en soi", c'est-à-dire un système régi par des lois internes, et il doit être également un principe de classification.

1.1.2. Opposition langue /parole

Puis dans le *CLG*, la notion de langue est construite d'une part en opposition à celle de « faculté de langage », mais surtout, en opposition à la notion de parole. C'est plus précisément dans cette dichotomie langue/parole qu'est la trahison de la pensée de Saussure.

La langue est définie à la fois comme une institution, un "ensemble de conventions dont l'arbitraire même décèle le caractère social" (Ducrot 1972 : 8), et comme l'ensemble des relations passives entre signifiants et signifiés. **La parole**, au contraire, est l'activité des sujets parlants, l'utilisation individuelle de la langue.

Langue et parole sont les deux composantes du langage : "ces deux objets sont étroitement liés et se supposent l'un l'autre" (Saussure 1916 : 37). En effet, la langue est nécessaire à la parole puisqu'elle permet l'intercompréhension et tous les effets que la parole produit. Mais c'est la parole qui permet à la langue de se construire : le fait de parole est toujours premier historiquement. De plus, l'apprentissage de la langue se fait par la parole. Et c'est encore la parole qui est responsable de l'évolution de la langue.

Cependant, langue et parole sont dans le *CLG* deux objets absolument distincts ; il est impossible de les étudier en même temps. Et si l'étude de la parole peut à la rigueur conserver l'appellation de "linguistique" - mais il s'agira alors d'une "linguistique de la parole", bien distincte de la "linguistique de la langue" - il est précisé que l'"activité du sujet parlant doit être étudiée dans un ensemble de disciplines qui n'ont de place dans la linguistique que par leur relation avec la langue" (Saussure 1916 : 37-38).

Si la distinction méthodologique entre l'objet observable, la parole, et l'objet construit par le linguiste, la langue, est bien le fait de Saussure, en revanche il est probable que ce ne soit pas lui, mais ses transpositeurs qui aient définitivement rejeté la parole hors du champ de la linguistique. En effet, il semble que l'opposition entre la langue et la parole, ou plutôt entre la langue et l'énonciation n'était pas aussi tranchée dans la pensée de Saussure comme le montre cet extrait des *Écrits de linguistique générale* :

"La langue n'est créée qu'en vue du discours, mais qu'est-ce qui sépare le discours de la langue, ou qu'est-ce qui, à un certain moment, permet de dire que la langue entre en action comme discours" (Saussure 2002 : 277).

1.2. Conséquences de la dichotomie langue/parole

Si l'on s'en tient au paradigme développé dans le *CLG*, d'une part l'étude du système doit nécessairement précéder l'étude de la parole, mais surtout les phénomènes relevant de la parole n'ont pas d'incidence sur la signification des énoncés. En effet, l'objet de la linguistique, la langue, est un tout en soi, un système indépendant des éléments qui conditionnent l'énonciation, et surtout indépendant de l'énonciation elle-même. Dans la langue, un énoncé possède une signification, et cette signification est totalement indépendante de la fonction de l'énoncé dans l'interaction verbale (dans la parole). Dans l'énonciation, la signification d'un énoncé peut être modifiée, le sens n'a pas d'incidence sur la signification dans la langue.

Ceci est lié au fait que, d'après le *CLG*, la fonction essentielle de la langue est de communiquer ou plus précisément, faire savoir, et les autres actes éventuellement accomplis dans l'interaction verbale ne relèvent pas de la linguistique mais de la psychologie (Ducrot 1991 : 1).

2. Théories de l'énonciation

Notre vision du discours s'inscrit dans la filiation des théories de l'énonciation. Ces théories, développées en réaction à la dichotomie langue/parole posée dans le *CLG*, proposent de considérer le rapport langue/parole non plus comme une dichotomie, mais comme une dualité. Dans cette approche, la linguistique n'est pas seulement l'étude du système : la langue n'est pas un code indépendant du discours et conçu seulement pour permettre de communiquer, ou de faire savoir. Les théories de l'énonciation montrent qu'on ne peut pas étudier la langue sans étudier le discours, et que le langage sert à se situer par rapport à l'autre et à agir sur lui.

2.1. Bally et Guillaume

Le premier, Bally se place hors de la dichotomie faussement saussurienne langue/parole et rapproche ces deux éléments. Bally "[élargit] la définition saussurienne de la linguistique en ajoutant à l'étude du système l'activité du sujet pensant et parlant" (Valette 2006 : 37-38) et il articule l'étude du système avec une approche strictement énonciative. De

même, "selon Guillaume, le langage est un tout formé par la successivité de ses deux composantes, la langue et la parole" (Kyheng 2005). Guillaume défend, à raison, que c'est ainsi qu'il faut comprendre Saussure.

Pour ces deux auteurs, langue et discours sont donc en continuum, et le discours ne peut se produire que par un phénomène d'actualisation de la langue. L'actualisation - notion dont Bally et Guillaume se disputent la paternité - "a pour fonction de faire passer la langue dans la parole" (Bally in Valette 2006 : 39), elle est "nécessaire pour produire le discours" (Guillaume in Valette 2006 : 39). En envisageant ainsi le rapport langue/parole ou langue/discours, ces deux auteurs ont posé les prémisses des théories de l'énonciation.

2.2. Reprise de la problématique de l'énonciation par Benveniste

2.2.1. Le discours à l'origine de la langue

Benveniste reprend la problématique de l'énonciation qu'il définit comme la "mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation" ou "comme un procès d'appropriation [de la langue]" (Benveniste 1974 : 82). Comme ses prédécesseurs, il se place hors de la dichotomie langue/parole développée dans le *CLG*, mais va plus loin puisqu'il renverse cette conception. Il inverse la hiérarchie de ces deux composantes du langage : pour lui, l'élément premier est l'activité des locuteurs¹⁰, le discours.

2.2.2. Intersubjectivité de la langue

De plus, Benveniste déploie l'idée que le langage est d'abord intersubjectif. Sa fonction première est de permettre aux individus de se situer et de se reconnaître. Le langage n'est possible que dans le dialogue : en disant *je* le locuteur se pose comme sujet et reconnaît l'autre, "auquel je dis *tu* et qui me dit *tu*" (Benveniste 1966 : 260). Ainsi, Benveniste montre que, contrairement à l'idée déployée dans le *CLG*, la langue n'a pas qu'une seule fonction qui serait communiquer.

"La polarité des personnes, telle est dans le langage la condition fondamentale, dont le procès de communication [...] n'est qu'une conséquence toute pragmatique" (Benveniste 1966 : 260).

¹⁰ Cette conception était d'ailleurs partagée par Saussure cf. Saussure, *Écrits de linguistique générale*, 2002.

2.2.3. Dimension pragmatique de la langue

Par l'étude des pronoms personnels *je* et *tu*, Benveniste fait apparaître la fonction intersubjective du langage mais aussi la dimension pragmatique de la langue.

En effet, *je* et *tu*, par un fait de structure (de langue), n'acquièrent de sens que dans le discours ; ils se réfèrent uniquement à une "réalité de discours". Contrairement au pronom de la troisième personne, *il*, dont la fonction et la nature sont totalement différentes, *je* et *tu* se réfèrent à l'acte de discours individuel où ils sont prononcés, et où *je* désigne le locuteur et *tu* le destinataire (Benveniste 1966 : 252 et 261). Ainsi, Benveniste apporte la preuve que langue et discours non seulement ne sont pas deux composantes cloisonnées du langage, mais que certains items linguistiques n'ont pas de signification hors du discours.

De même, Benveniste montre que les temps verbaux ne sont pas organisés selon un système indépendant de l'énonciation (comme on pourrait le supposer notamment à partir de l'observation des oppositions entre formes simples et formes composées). Au contraire, la distribution des temps verbaux est en corrélation étroite avec les plans d'énonciation (ceux de l'histoire et du discours) (Benveniste 1966 : 237-250).

Benveniste met également en évidence les rapports existant entre la langue et l'énonciation dans son étude des verbes délocutifs. Les verbes délocutifs sont des verbes formés par dérivation non pas sur les substantifs, mais sur l'acte de parole dans lequel ces substantifs interviennent. Ainsi, la signification du verbe *saluer* n'est pas dérivée de celle du substantif *salut*, mais de l'acte phatique dans lequel *salut* est employé. Il en va de même pour le verbe *remercier*, dont la signification n'est pas formée sur la signification littérale du substantif *merci*, signifiant *grâce*, mais de la formule "*merci*" : *remercier* équivaut à *dire merci*.

Par ces différents travaux, Benveniste montre que le discours n'est pas la simple actualisation d'un code permettant la communication. Il met en évidence la dimension pragmatique de la langue, et bien qu'il refuse la théorie des actes illocutionnaires (Benveniste 1966 : 267-276), ces travaux sur les verbes délocutifs, comme le relève Ducrot (Ducrot 1972 : 24), tendent vers les mêmes conclusions que celles de Austin : la fonction pragmatique d'un item intervient dans sa signification.

3. Vision pragmatique du langage : Langage et Action

Notre conception de la langue et du discours s'inscrit également dans la filiation de la théorie pragmatique-linguistique des actes de langage. La notion d'acte de langage est introduite par Austin en 1955 au cours des conférences William James qui marquent la naissance d'une nouvelle orientation dans la philosophie du langage, la philosophie du langage ordinaire.

Comme les théories de l'énonciation, la théorie développée d'abord par Austin puis approfondie par Searle tend à démontrer que la langue n'est pas un simple code, un système indépendant de l'énonciation, que le langage est action, et que "les concepts susceptibles de convenir à sa description [du langage] ne peuvent être tirés que d'une réflexion sur sa fonction" (Ducrot, Schaeffer 1995 : 777).

3.1. La théorie des énoncés performatifs (Austin 1955)

La théorie des énoncés performatifs, première étape vers la théorie des actes de langage, Austin l'élabore à partir de l'observation des énoncés affirmatifs. Austin s'oppose à l'idée, courante en sémantique et en philosophie, que le langage a pour seule fonction de décrire la réalité et que le sens d'une phrase est uniquement lié à ses conditions de vérité, ou en d'autres termes que les énoncés peuvent être seulement vrais ou faux.

Il pose donc une distinction entre les énoncés constatifs qui décrivent un événement et peuvent être vrais ou faux, et une autre classe d'énoncés, les énoncés performatifs. Les énoncés performatifs, comme "Je vous parie six pences qu'il pleuvra demain", ne peuvent être ni vrais ni faux (ils peuvent être heureux - c'est-à-dire aboutis - ou malheureux). Leur énonciation n'est pas une affirmation ou une description d'action mais l'action elle-même. Le fait de dire "Je vous parie", c'est parier (Austin 1970 : 41).

3.2. La théorie des actes de langage

3.2.1. La théorie austinienne

Les énoncés performatifs pourraient n'être qu'une exception dans langue et finalement ne pas remettre réellement en cause ce que Austin appelle "l'illusion descriptive" du langage. Mais, dans un second temps, Austin constate qu'il n'y a pas d'opposition nette entre énoncés

constatifs et performatifs. Il abandonne donc cette distinction, et développe l'idée que tous les énoncés possèdent une valeur d'action, ou valeur illocutoire.

Selon cette nouvelle problématique, la théorie des actes de discours, en réalisant un énoncé, un locuteur accomplit trois actes simultanés :

- un acte locutionnaire, qui est l'acte de produire et combiner des sons, mais aussi de relier syntaxiquement des mots ;
- un acte illocutionnaire, qui est accompli par l'énonciation de la phrase, à cause de sa signification, et qui peut prendre différentes valeurs (affirmer, ordonner, prier etc.) ;
- un acte perlocutionnaire, qui relève des conséquences de ce qui a été dit et que "l'interlocuteur peut très bien ne pas saisir tout en possédant parfaitement la langue" (Ducrot, Schaeffer 1995 : 782).

L'acte illocutionnaire, contrairement aux actes de locution et de perlocution, est spécifiquement conventionnel. Ce qui signifie que l'emploi d'un énoncé ou d'une formule dans une situation précise équivaut, conventionnellement, à accomplir un acte illocutionnaire précis. La valeur illocutionnaire de l'acte n'est pas une conséquence de la signification de l'énoncé, elle fait partie de la signification de l'énoncé. On ne peut pas décrire la signification de "Je promets" sans mentionner le fait que son énonciation équivaut à accomplir une promesse.

3.2.2. La théorie searlienne, la fonction illocutoire de la langue

Searle reprend la notion d'illocutoire élaborée par Austin, mais adopte une position plus radicale. Il se place explicitement hors de la dichotomie langue/parole prônée par les saussuriens (Searle 1972 : 53-54), et s'appuyant sur le principe d'exprimabilité, selon lequel tout ce que l'on peut vouloir dire peut être dit¹¹, il montre que l'étude des actes réalisés par l'énonciation relève de la langue.

"Puisque toute phrase douée de sens peut, de par sa signification même, être utilisée pour effectuer un ou une série d'actes de langage particuliers, et puisque tout acte de langage réalisable peut en principe recevoir une formulation exacte à l'intérieur d'une ou plusieurs phrases, il s'en suit que l'étude de la signification des phrases et l'étude des actes de langage ne forment pas deux domaines indépendants, mais un seul, vu sous deux aspects différents" (Searle 1972 : 55).

¹¹ Formulation exacte du principe d'exprimabilité :

"pour toute signification X , et pour tout locuteur L , chaque fois que L veut signifier (à l'intention de transmettre, désire communiquer, etc.) X , alors il est possible qu'il existe une expression E telle que E soit l'expression exacte ou la formulation exacte de X " (Searle, 1972 : 56).

La valeur illocutionnaire et la force illocutionnaire (qui assure la reconnaissance par l'auditeur de l'acte illocutionnaire accompli par le locuteur) des énoncés sont inscrites dans la signification de la phrase (nous employons *phrase* au sens de Ducrot, soit l'entité abstraite relevant de la langue). Searle démontre ainsi que la langue possède intrinsèquement une fonction illocutoire.

Synthèse de la conception de la langue et du discours adoptée

Avant de situer notre étude dans le champ de l'analyse du discours, il était nécessaire de définir le terme même de "discours", ou tout du moins d'en donner notre conception. En effet, utiliser le terme *discours*, dans une perspective linguistique, revient à adopter une conception du langage qui s'inscrit à la fois dans la filiation des théories de l'énonciation, plus précisément dans celle des travaux de Benveniste, et dans la filiation de la théorie des actes de langage.

Ces deux théories sont élaborées à partir de points de départ différents : Benveniste s'oppose à la dichotomie faussement saussurienne langue/parole, et Austin s'oppose à l'illusion descriptive du langage. Cependant, elles aboutissent aux mêmes conclusions. Benveniste, Austin et Searle montrent que :

- la langue n'est pas indépendante de l'interaction verbale ou du discours : la fonction d'un item linguistique peut intervenir dans sa signification ;
- la langue n'est pas un simple code dont l'unique fonction serait de communiquer : la langue permet de se situer par rapport à l'autre (Benveniste) et d'agir sur lui (Austin).

En bref ils montrent que la langue possède intrinsèquement une fonction illocutoire, et par conséquent qu'elle n'est pas un objet indépendant de l'interaction verbale, ou du discours. L'approche dans laquelle nous nous inscrivons non seulement justifie l'étude linguistique du discours, puisque la langue et le discours relèvent pour nous du même domaine, mais elle rend même l'étude linguistique du discours indispensable à la connaissance de la langue et du langage.

Chapitre 3

L'analyse du discours et l'analyse linguistique du discours

L'étude que nous présentons est une analyse du discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande. Nous avons d'ores et déjà défini le discours comme un objet d'étude linguistique indissociable de la langue. Cette perspective est celle sur laquelle se fonde toute analyse du discours, cependant ce seul postulat ne suffit pas à définir la discipline.

Dans le présent chapitre, nous nous attacherons tout d'abord à définir l'ensemble de l'analyse du discours ; ses origines, ses postulats fondamentaux, ses multiples orientations. Dans un second temps, nous présenterons la démarche particulière que nous avons choisie, l'analyse linguistique du discours, et nous la situerons dans le champ de l'analyse du discours.

1. L'analyse du discours

Définir l'analyse du discours est relativement problématique car sous l'appellation "analyse du discours" se regroupent de nombreux travaux relevant de courants différents mais aussi de disciplines différentes. Aussi, de prime abord, l'analyse du discours peut apparaître non pas comme une discipline à part entière mais plutôt comme un champ de recherche transversal. Cette perception semble justifiée par le fait que, d'un point de vue historique, l'analyse du discours n'a pas d'origine déterminée ; elle s'inscrit dans la filiation de plusieurs courants et disciplines.

1.1. Naissance du champ de recherche

L'actuelle analyse du discours est principalement l'héritière de 3 grands courants qui se sont développés dans les années 1960-1970 :

- l'ethnographie de la communication ;
- l'analyse conversationnelle d'inspiration ethnométhodologiste ;
- l'école française d'analyse du discours.

D'autres réflexions et courants théoriques ont également modifié et nourri le champ de l'analyse du discours : entre autres la pragmatique, les théories de l'énonciation, les travaux de Foucault et la linguistique textuelle. Nous ne reviendrons pas ici sur la pragmatique et les théories de l'énonciation que nous avons présentées au chapitre précédent.

1.1.1. L'ethnographie de la communication

Un des principaux courants théoriques qui va permettre l'émergence de l'analyse du discours est l'ethnographie de la communication.

L'ethnographie de la communication est un courant interactionniste nord-américain qui repose sur des fondement anthropologiques. Créée dans les années 1960 par D. Hymes et J. Gumperz, cette approche se situe à l'interface entre l'ethnologie, la linguistique et la sociologie. Le domaine de recherche de l'ethnographie de la communication est l'étude comparative des pratiques langagières dans les diverses sociétés et cultures.

Si au départ Hymes s'intéresse uniquement aux événements de parole, très vite il élargit son domaine de recherche à la communication, soit à l'ensemble des pratiques langagières, et non plus seulement aux pratiques orales. La recherche en ethnographie de la communication repose sur une "conception dynamique de la communication comme action

sociale" (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 234) qui s'appuie sur les notions de communauté linguistique et de compétence communicative. Ces notions sont définies par Hymes en opposition avec la conception chomskyenne du langage.

"Une communauté linguistique se définit non par une compétence linguistique idéale mais par une compétence communicative qui associe les ressources verbales de cette communauté et les règles d'interaction et de communication" (Hymes 1962, « The ethnography of speaking » in Santacroce 1999).

L'objet de recherche de l'ethnographie de la communication est donc cette compétence communicative, soit l'ensemble des normes sociales et culturelles qui régissent les comportements langagiers et qui définissent la communauté linguistique.

Résultats

L'ethnographie de la communication, en se basant sur une étude des actes de communication dans leurs contextes, a permis l'analyse des fonctions sociales des pratiques langagières. En outre, ce courant a également accordé beaucoup d'importance aux phénomènes de variation codique et aux répertoires linguistiques. En effet, l'ethnographie de la communication s'oppose à l'idée d'une communauté linguistique homogène. Dans cette perspective théorique, plusieurs styles coexistent dans une communauté, il est donc nécessaire d'étudier la façon dont "sont mobilisés les différents registres qui forment les répertoires verbaux des individus ou des groupes" (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 234).

1.1.2. L'analyse conversationnelle

Courant interactionniste développé à la fin des années 1970 aux États-unis sous l'impulsion de H. Sacks et des ses collaborateurs E. Schegloff et G. Jefferson, l'analyse conversationnelle s'inscrit dans la filiation de l'ethnométhodologie.

L'ethnométhodologie, fondée par H. Garfinkel est un courant de sociologie proche de l'ethnologie de la communication. Elle étudie les interactions "en tant que processus complexe de coordination des actions et en tant qu'accomplissement pratique" (Fornel 1995 : 159). Dans cette optique, les participants d'une interaction coopèrent et œuvrent à la compréhension mutuelle de leurs actions. Cette coopération repose sur la maîtrise de règles qui permettent la reconnaissance des actes, mais aussi de la situation et de son évolution.

Domaine de recherche

L'analyse conversationnelle, issue de l'ethnométhodologie, se concentre sur l'étude du discours dans l'interaction soit sur l'étude des conversations naturelles. Par conversation

naturelle, il faut entendre une "interaction verbale en face à face ou à distance [...] dans laquelle les facteurs situationnels jouent un rôle important" (Santacroce 2000 : 2).

Objet visé

Partant de l'observation qu'une conversation est un ensemble structuré en séquences, l'analyse conversationnelle s'attache à décrire l'organisation séquentielle des conversations et leurs modes de construction c'est-à-dire l'ensemble de règles sociales suivies par les participants pour élaborer ces ensembles structurés, et leur assurer une cohérence. Pour mettre à jour les règles de l'organisation conversationnelle, l'analyse s'appuie essentiellement sur des informations contextuelles.

Objets étudiés

S'appuyant sur une démarche inductive (c'est-à-dire en dégagant les principes de la seule observation, et en ne les posant pas a priori), l'analyse conversationnelle a mis à jour différents niveaux d'organisation de la conversation.

Le niveau le plus étudié par l'analyse conversationnelle est sans doute celui des séquences d'action ou paires adjacentes. L'analyse conversationnelle n'étudie pas les actes de langage isolément; mais les paires adjacentes. Une paire adjacente est "une séquence de deux énoncés [...] adjacents et produits par des locuteurs différents" (Fornel 1995 : 160). Les couples question/réponse et les échanges de salutations sont des paires adjacentes types. Les paires adjacentes sont soumises à plusieurs principes.

Tout d'abord, les deux membres de la paire adjacente sont liés par un principe de pertinence conditionnelle. Ce principe est le suivant : "dans une paire adjacente, étant donné le premier membre de la paire, un second membre est immédiatement pertinent et attendu" (Levinson, 1983, *Pragmatics* in Santacroce 2000 : 8). Il est donc intéressant de déterminer si le second membre de la paire répond ou non à cette attente. En effet, s'il n'apparaît pas, son absence est significative, et si le second membre ne correspond pas à l'acte attendu alors, il peut être interprété comme le premier membre d'une seconde paire adjacente insérée dans la première et dont l'occurrence est pertinente comme dans l'exemple suivant :

"- A : May I have a bottle of Mich ? - B : Are you 21 ? - A : No - B : No" (Levinson 1983, *Pragmatics* in Charaudeau, Maingueneau 2002 : 414).

L'autre grand principe qui régit les paires adjacentes est le principe d'organisation préférentielle. En effet, l'analyse conversationnelle en s'appuyant sur l'observation de multiples données a montré que dans les paires adjacentes, parmi tous les seconds membres

possibles, certains étaient préférés (c'est-à-dire plus fréquemment réalisés). Par exemple, pour une paire dont le premier membre est une offre, le second membre préféré est l'acceptation et non le refus. Ce fait joue sur la structure des énoncés ; ainsi lorsque le second membre est un refus, le refus proprement dit, est repoussé en fin d'énoncé. Le principe d'organisation préférentiel peut donc être énoncé comme suit :

"Essayez d'éviter l'action non préférée, c'est-à-dire l'action qui apparaît généralement dans un format non préféré ou marqué" (Levinson 1983, *Pragmatics* in Santacrose 2000 : 8).

L'analyse conversationnelle s'est également attachée à l'étude des séquences liées à l'organisation globale de la conversation c'est-à-dire aux séquences d'ouverture et de fermeture ainsi qu'à l'organisation de tours de parole (un tour de parole étant l'équivalent de ce qu'au théâtre on appelle une réplique). L'analyse conversationnelle a montré que cette dernière répond à des règles précises, et que le locuteur sélectionne l'intervenant qui va lui succéder et contraint son action.

1.1.3. L'école française d'analyse du discours

Troisième et dernier grand courant qui influence l'actuelle analyse du discours, l'école française d'analyse du discours naît dans les années 1960 en partie d'une réaction "aux insuffisances de l'analyse de contenu" (Maingueneau 1991 : 9).

L'analyse de contenu

L'analyse de contenu apparaît aux États-Unis au début du XX^e siècle "dans le cadre des recherches empiriques sur les effets de la communication et de la sociologie fonctionnaliste des médias" (Maingueneau, Charaudeau 2002 : 39). "L'analyse de contenu est une technique de recherche pour la description objective, systématique, et quantitative du contenu manifeste de la communication" (Bardin in Charaudeau, Maingueneau 2002 : 39), son cadre théorique est fixé dans les années 1940-1950 par Lasswell, Berelson et Lazarsfeld. En France, l'analyse de contenu est la méthode et la démarche "dominante" jusque dans les années 70, surtout dans le cadre d'études marketing ou d'enquêtes.

La démarche de l'analyse du contenu est la suivante : dans un premier temps, les analystes définissent a priori les thèmes qu'ils vont étudier, puis ils étudient la réalisation de ces thèmes dans les textes en menant une analyse quantitative des données (analyse qui utilise des outils informatiques). Cependant cette démarche présente plusieurs problèmes : d'une part puisqu'elle définit les thèmes étudiés a priori, l'analyse de contenu n'appréhende pas

véritablement le sens des textes. De plus elle repose sur le postulat "de l'immédiateté du sens et de son univocité. Que l'on cherche des centres d'intérêt, des thèmes, des valeurs, des mots, le sens est donné à la lecture ; il n'est plus alors question que de trouver des principes pertinents de classement, de hiérarchisation de ces données" (Robin 1973 : 61). Et enfin, l'analyse de contenu ne s'intéresse pas à la structure linguistique du texte.

Émergence de l'école française d'analyse du discours dans le contexte du structuralisme

L'école française d'analyse du discours est en partie une réaction à l'analyse de contenu, mais surtout elle "résulte de la rencontre, à l'intérieur d'une certaine tradition [la philologie], d'une pratique scolaire [l'explication de textes] et d'une conjoncture intellectuelle [le structuralisme]" (Maingueneau 1991 : 9).

En effet, le structuralisme permet l'émergence d'une nouvelle approche du discours en rupture avec la philologie traditionnelle. En s'inspirant de la "discourse analysis", la méthode du linguiste américain Z. Harris, qui s'inscrit dans le cadre structuraliste, l'école française d'analyse du discours élabore une nouvelle approche des discours qui s'appuie sur la linguistique structurale et l'article à "une théorie de l'idéologie inspirée à la fois de la relecture de l'œuvre de K. Marx par le philosophe L. Althusser et de la psychanalyse de J. Lacan" (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 201).

Le but de l'école française d'analyse du discours est d'utiliser la linguistique pour révéler l'idéologie qui traverse le discours étudié.

"En s'appuyant sur la scientificité de la linguistique et celle moins assurée, du matérialisme historique, on devait montrer l'inconsistance fondamentale des textes, produits du travail idéologique comme le rêve est le produit d'un travail psychique régi par des lois" (Maingueneau 1991 : 13).

Dans ce cadre, on comprend que l'école française d'analyse du discours se soit tournée d'abord vers les discours politiques.

Les premiers travaux de l'école française d'analyse du discours s'effectuent immédiatement après 1968. Ils ont lieu au sein :

- du centre de lexicométrie politique de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, qui développe "des outils informatiques pour étudier le vocabulaire des tracts des mouvements étudiants de mai 1968" (Maingueneau 1991 : 14) ;
- du département de linguistique de Paris X-Nanterre, dirigé par Jean Dubois ;
- du laboratoire de psychologie de Paris VII, où Michel Pêcheux et son équipe de recherche développent un projet d'analyse automatique du discours.

Des travaux s'inscrivant dans la même lignée théorique sont également menés par Jean-Pierre Faye qui étudie les pouvoirs politiques du discours en articulant marxisme et linguistique (Maingueneau 1991 : 14-15).

Mais la naissance véritable de l'école française d'analyse du discours est marquée par la publication en 1969 de deux ouvrages : le n°13 de la revue *Langages* intitulé « L'analyse du discours » et publié sous la direction de J. Dubois, et l'ouvrage de M. Pêcheux, *L'analyse automatique du discours*. Ces deux chercheurs et leurs équipes prônent pour l'étude des discours l'utilisation de la méthode dite harrissienne ou "méthode des termes-pivots"¹². Cette méthode s'applique en quatre temps :

1. la sélection a priori de mots-clefs ou termes-pivots qui sont censés être représentatifs de la formation discursive (formation discursive est employé ici, au sens de Pêcheux)¹³ ;
2. la construction d'un corpus de toutes les phrases contenant les termes-pivots ;
3. une manipulation destinée à réduire la diversité syntaxique ;
4. et enfin, la confrontation des environnements et des termes-pivots.

Le problème majeur de la méthode harrissienne est qu'elle repose sur la sélection a priori des termes : l'analyse court donc le risque d'être circulaire. De plus, l'école française d'analyse du discours négligeait la dimension textuelle et énonciative des discours, l'interdiscours, et réduisait le sens à des énoncés doctrinaux.

1.1.4. Autres influences

1.1.4.1. L'archéologie du savoir de M. Foucault

L'archéologie du savoir de M. Foucault, qui paraît en 1969, va également influencer fortement le développement de l'analyse du discours. Les travaux de Foucault qui relèvent d'un tout autre projet de recherche que ceux de Pêcheux ou de Dubois, sont menés dans un double objectif. Foucault entend à la fois retracer l'"histoire des discours constitutifs des sciences de l'homme" et étudier la "formation et la mutation des pratiques discursives", mais sans avoir recours à une analyse linguistique des faits de langue (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 54).

¹² En réalité, le terme de *méthode harrissienne* est impropre puisqu'il ne s'agit pas d'étudier comme le propose Harris la cohésion et la cohérence textuelle.

¹³ Une formation discursive relève d'une position idéologique, elle détermine "ce qui peut et doit être dit [...] à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée" (Haroche, Henry, Pêcheux 1971 in Charaudeau, Maingueneau 2002 : 270)

Objet étudié

Comme le titre de l'ouvrage l'indique, le but de Foucault est d'étudier le *savoir*. Ses recherches portent donc sur le discours scientifique considéré comme "un ensemble de faits déterminants pour une histoire discursive de la pensée" (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 54).

Démarche

Pour Foucault, le savoir est l'organisation des connaissances sur le monde. À chaque époque, le savoir se manifeste sous une forme différente, ces formes sont appelées épistémè. L'épistémè est conçu comme l'espace à l'intérieur duquel se forme, se transforme et s'organise l'ensemble des énoncés possibles sur des objets ou des domaines d'objets. Cet ensemble d'énoncés concernant un domaine d'objet défini est aussi appelé archive.

Pour appréhender une archive, l'analyste construit une formation discursive ; il regroupe les énoncés en s'appuyant sur une analyse portant sur quatre niveaux.

1. Le niveau du référent. Ainsi, la formation discursive *folie* est formée de l'ensemble des événements discursifs "où s'énonce ce qui pourra être rassemblé sous le nom de *folie*" (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 58). Notons que ces énoncés peuvent intervenir dans des domaines divers (juridique, médical...).
2. Le niveau des modalités énonciatives. Les énoncés n'émanent pas d'une voix unique, l'unité de la formation discursive, pour Foucault, transparaît dans la "diversité des instances énonciatives simultanées" (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 58).
3. Le niveau du réseau conceptuel ou réseau théorique. Les énoncés sont groupés selon des critères de régularité/rareté et compatibilité/incompatibilité. Le but de ce niveau d'analyse est d'établir la cohérence et la permanence des concepts portés par les énoncés.
4. Le niveau du champ des possibilités stratégiques. Foucault refuse d'établir des formations discursives à partir d'une identité d'opinion. Il préfère étudier la dispersion des énoncés "selon les options prises en fonction des emplacements des discours" (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 59). La dispersion et la formation de toutes les opinions possibles se fait selon une loi : le champ des possibilités stratégiques.

Le sens des énoncés n'intéresse pas Foucault ; il les traite en tant qu'événements historiques. Son but est d'étudier les énoncés-archives en synchronie et en diachronie. L'étude synchronique consiste à examiner les rapports que les énoncés-archives entretiennent dans

l'épistémè (leurs distances, leurs oppositions, leurs différences etc. à un moment donné), ce qui revient à caractériser le savoir d'une époque. Quant à l'étude diachronique, elle vise à déterminer si les énoncés considérés ont été répétés, transformés, quels sont les énoncés qui les ont engendrés, et quels sont ceux qu'ils ont eux-mêmes engendrés.

La démarche proposée par Foucault, très différente de celle prônée par l'école française d'analyse du discours puisqu'il n'est pas question de trouver un texte caché, a permis d'ouvrir les recherches sur des corpus autres que politiques. Mais, Foucault, considérant que les pratiques discursives sont trop ordonnées, trop régulées, trop surveillées, abandonnera sa démarche archéologique et s'orientera vers l'étude des formes de comportements institutionnelles et personnelles, et non plus uniquement discursives (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 60).

1.1.4.2. La linguistique textuelle

La linguistique textuelle émerge vers la fin des années 1960. En rupture théorique avec les travaux linguistiques prenant pour unité d'analyse la phrase, la linguistique textuelle s'inscrit dans la double filiation de la proposition de Benveniste, la « translinguistique des œuvres et des textes », et de la « métalinguistique » de Bakhtine.

La métalinguistique est "l'étude de la communication dialogique et de la langue en emploi, comme phénomène concret et vivant" (Adam 2005 : 16). Dans cette théorie, Bakhtine attribue un rôle central à la notion de genre.

"Nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre et, entendant la parole d'autrui, nous devinons au tout premier mot, son genre, nous en pressentons le volume déterminé (la longueur approximative d'un tour de parole), la structure compositionnelle donnée, nous en prévoyons la fin, autrement dit, dès le début, nous sentons le tout de la parole qui, ensuite, se différencie dans le processus de la parole. Si les genres de la parole n'existaient pas, si nous n'en avions pas la maîtrise, s'il nous fallait les créer pour la première fois dans le processus de la parole et construire librement et pour la première fois chaque énoncé, la communication verbale, l'échange des pensées, serait quasiment impossible" (Bakhtine in Adam 2005 : 17).

Dans cette double filiation, la linguistique textuelle se définit donc comme une translinguistique qui complète et rend possible la linguistique de la langue. Son but est

d'établir une "théorie générale des agencements d'unités¹⁴" au sein du texte, son objet théorique (Adam 1999 : 40).

Dans les années 1980, Beaugrande et Dressler notamment (R. A. de Beaugrande et W. U. Dressler, 1981, *Introduction to textlinguistics*) définissent le texte comme une « occurrence communicationnelle ». Ils développent donc une conception du texte comme objet concret de l'analyse, résultat d'un acte d'énonciation réalisé dans une situation donnée et attaché à un genre, et marquent ainsi un tournant dans l'évolution de la linguistique textuelle : elle devient alors une sorte de pragmatique textuelle et se rapproche de l'analyse du discours (Adam 1999 : 41).

Enfin, depuis le début des années 1990, "un certain consensus s'est dessiné [...] pour reconnaître que le niveau du texte et plus encore du discours est un niveau de trop haute complexité pour permettre le développement de grammaires de textes et de typologies de textes" (Adam 1999 : 34). Aussi, l'unité de base de la linguistique textuelle est aujourd'hui la proposition énoncée et sa "mise en paquets (dont le concept de phrase est loin de rendre complètement compte)" (Adam 1999 : 35).

En résumé, aujourd'hui "la linguistique textuelle a pour tâche de décrire les principes ascendants qui régissent les agencements complexes mais non anarchiques de propositions au sein du système d'une unité TEXTE AUX réalisations toujours singulières" (Adam 1999 : 35).

1.2. L'analyse du discours aujourd'hui

Dans les années 1960-1970, le discours devient un champ d'étude et il est investi par différentes disciplines. L'ethnographie de la communication, l'analyse conversationnelle, l'école française d'analyse du discours et d'autres courants et travaux ont participé, nous l'avons dit, à l'émergence de la discipline analyse du discours. Mais comment définir exactement cette discipline ?

¹⁴ soit de la cohésion et de la cohérence textuelle. Ces notions sont ainsi définies dans le *Dictionnaire de l'analyse du discours* : "Le mot *cohésion* désigne depuis *Cohesion in English* de M.A.K. Halliday et R. Hasan (1976), l'ensemble des moyens linguistiques qui assurent les liens intra- et inter-phrastiques permettant à un énoncé oral ou écrit d'apparaître comme un texte.[...] À cette « textualité basée sur la forme », R de Beaugrande [...] oppose la cohérence comme « textualité basée sur l'information »" (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 99). En résumé, la cohésion est d'ordre grammatical, et la cohérence d'ordre logico-sémantique.

1.2.1. Définition de l'analyse du discours

1.2.1.1. Définition problématique de la discipline

Le discours, nous l'avons montré dans le premier chapitre, est un objet d'étude linguistique qui permet d'appréhender la langue, mais il ouvre également sur d'autres champs de recherche comme la sociologie, la psychologie ou l'ethnologie. Le discours est donc un objet partagé par différentes disciplines, et "[il ne peut devenir] véritablement objet de savoir que s'il est pris en charge par [ces] diverses disciplines qui ont chacune un intérêt spécifique [...]" (Maingueneau 2005 : 66).

Aussi, si l'on désigne par "analyse du discours", toutes les études sur le discours alors, l'analyse du discours n'est pas une discipline. Ce point de vue est celui de Van Dijk pour qui l'analyse du discours est simplement l'étude de "l'usage réel du langage par des locuteurs réels dans des situations réelles" (Van Dijk in Maingueneau 1995 : 7).

À l'opposé, certaines définitions de l'analyse du discours semblent trop limitées. Ainsi, pour l'école américaine, l'analyse du discours se réduit à l'analyse de la conversation. Dans cette perspective, seule l'interaction orale mérite le terme de discours, et "les énoncés qui n'en relèvent pas ne sont que du discours refroidi, appauvri dont l'étude est peu féconde" (Maingueneau 1998). De même, pour certains auteurs, notamment Moeschler et Reboul (Moeschler, Reboul 1998) l'analyse du discours est seulement synonyme de linguistique textuelle.

1.2.1.2. Analyse du discours selon D. Maingueneau : point de vue sur le discours et notions centrales

Nous adopterons ici la définition de Maingueneau qui propose de considérer l'analyse du discours comme une des disciplines qui étudie le discours, mais qui se distingue par la perspective particulière qu'elle adopte sur cet objet (Maingueneau 1995, 1998, 2005). Pour Maingueneau, l'objet spécifique de l'analyse du discours "n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique" (Maingueneau 2005 : 66).

L'analyse du discours comme discipline se caractérise donc par son ancrage dans la linguistique et par la centralité des notions de genre discursif et de lieux social - notons que la notion de lieu social n'est pas rigide et peut simplement désigner un positionnement dans un champ discursif (Maingueneau 2005 : 66). L'analyse du discours ainsi définie se situe donc à l'interface entre la linguistique et les autres sciences humaines.

1.2.2. L'hétérogénéité de l'analyse du discours

Même dans ce cadre relativement strict, l'analyse du discours reste une discipline hétérogène. Sa diversité résulte de plusieurs facteurs :

- la diversité des traditions scientifiques ;
- la diversité des disciplines de référence, ou les autres disciplines du discours dont l'analyse du discours peut emprunter les ressources ;
- les diverses écoles (par exemple : l'école française d'analyse du discours) ;
- la variété des points de vue adoptés sur l'objet : certaines analyse vont s'intéresser à l'émergence d'un genre, d'autres aux stratégies de production-interprétation du sens ;
- les visées de l'analyse (si l'analyse est menée ou non à des fins pratiques) ;
- la variété des corpus (Maingueneau 1995 : 8).

1.2.3. Les orientations de l'analyse du discours

Tous ces facteurs font de l'analyse du discours une discipline regroupant des orientations et des démarches aussi diverses que variées. On peut cependant, à l'instar de Maingueneau (Maingueneau 2005 : 72-74), caractériser les différentes démarches d'analyse du discours en fonction des unités qu'elles étudient. Ces unités peuvent être de deux types topiques ou non topiques.

Les unités topiques peuvent être domaniales ou transverses. Si l'analyse prend pour unité une unité domaniale, cela signifie qu'elle prend pour objet un discours attaché à une pratique. L'analyse porte alors sur un type de discours, ou un groupement de genres. Il s'agit donc d'étudier les genres attachés à un lieu social qui peut être un appareil institutionnel (le discours de l'hôpital) ou correspondre à un positionnement idéologique (le discours communiste). Si l'analyse prend pour objet une unité transverse, cela signifie qu'elle porte non pas sur un genre mais sur un registre de textes. Le registre peut être défini selon des critères linguistiques, fonctionnels ou communicationnels (par exemple le discours comique ou le discours didactique).

Les unités non-topiques peuvent être des formations discursives ou des "parcours". Les formations discursives regroupent des énoncés qui relèvent de genres et de types de discours différents, mais qui s'ancrent dans un lieu et un temps donné. Il s'agit par exemple du discours raciste ou du discours post-colonial. Enfin, les analyses peuvent étudier la circulation et l'évolution des éléments linguistiques, bref des parcours d'éléments. Dans ce cas, l'analyse

s'appuie sur des corpus composés d'éléments divers ""lexicaux, propositionnels, fragments textes" (Maingueneau 2005 : 73). L'objet étudié par ce type d'analyse est plutôt l'interdiscours.

La discipline regroupe donc deux grands types de démarche dont l'un, l'analyse d'unités non-topiques, semble s'écarter de son objet spécifique (l'intrication du genre et du lieu social). Cependant, ce type de recherche même s'il flirte avec les limites de l'analyse du discours, s'inscrit bien dans la discipline. En effet, discours et interdiscours sont dans une relation très forte : "l'interdiscours « travaille » le discours qui en retour distribue cet interdiscours et le domine" (Maingueneau 2005 : 74). L'analyse du discours ne peut donc se faire sans analyse de l'interdiscours. Les deux grandes démarches de l'analyse du discours sont donc complémentaires et se nourrissent l'une l'autre.

En résumé, l'analyse du discours, discipline extrêmement diverse et variée, regroupant de multiples courants et des démarches différentes, trouve une unité dans son ancrage dans la linguistique et dans ses objectifs. Objectifs qui sont aux nombres de trois :

- décrire le discours, ou les mécanismes de construction du sens ;
- décrire le monde construit par le discours ;
- et décrire la pratique sociale qui porte le discours ou construit le monde.

"S'il est indéniable qu'au début l'[analyse du discours] a surtout eu une portée critique, elle a progressivement élargi son champ d'étude à l'ensemble des productions verbales, développé un appareil conceptuel spécifique, fait dialoguer de plus en plus ses multiples courants et défini des méthodes distinctes de celle de l'analyse de contenu ou des démarches herméneutiques traditionnelles" (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 45).

2. Analyse linguistique du discours

2.1. L'analyse linguistique du discours et l'analyse du discours

L'étude que nous réalisons s'inscrit dans l'ensemble des travaux menés au CERCISAD, elle relève d'une approche spécifique : l'analyse linguistique du discours (désormais ALD). L'ALD est un projet de recherche original défini par O Galatanu (Galatanu 1999a,

1999b, 2000, 2004) qui est lié à l'analyse du discours telle que la définit Maingueneau. Ce programme de recherche s'inscrit dans la continuité de l'analyse du discours :

- comme l'analyse du discours, l'ALD prend pour objet un genre de discours, ou un discours ancré dans un champ discursif et attaché à un champ de pratique sociale ;
- et, toujours comme l'analyse de discours, l'ALD cherche à définir la spécificité de ce genre discursif.

Mais, tandis que l'analyse du discours étudie prioritairement l'articulation entre genre de discours et lieu social, se situant ainsi à l'interface entre la linguistique et les "autres disciplines du discours", l'ALD privilégie l'étude du discours ou plutôt des "mécanismes langagiers" (Galatanu 1999 : 42). Il ne s'agit pas pour autant d'éluider l'articulation de l'analyse linguistique aux données provenant de l'analyse sociologique, ethnologique ou psychologique du contexte, mais l'articulation du texte et du contexte est pour l'ALD une problématique seconde. Sans s'opposer à l'analyse du discours, l'ALD propose donc un déplacement du centre de l'analyse : l'objet premier de l'ALD est le discours en tant qu'objet linguistique. Ainsi, l'ALD se situe entre l'analyse du discours telle que la définit Maingueneau, et la linguistique théorique.

2.2. Problématique de l'ALD

Si Galatanu propose de déplacer l'analyse et de la centrer sur les mécanismes discursifs, c'est afin de répondre à une interrogation sur le pouvoir social, ou le pouvoir d'influence du discours. En effet, l'ALD part tout d'abord du constat que le discours est un "terrain privilégié d'influence sur autrui, de présentation de soi, de construction identitaire, de présentation, ou de reconstruction d'un système de valeurs" (Galatanu 1999a : 42). La parole possède donc un pouvoir social :

"[elle agit] à travers les discours des différents champs de pratique (media, enseignement et, plus largement, éducation, politique...), sur les systèmes de croyance et les publics visés, pour les conforter, les consolider ou inversement, pour les déconstruire et les reconstruire" (Galatanu 1999b : 41).

En outre, Galatanu remarque que, à chaque époque, un discours "politiquement et surtout moralement correct" domine : le système de valeurs particulier qu'il prône est diffusé dans l'ensemble des discours de cette époque (Galatanu 1999b : 41). Dès lors, on peut se demander comment les diverses pratiques discursives contribuent à la circulation d'un discours dominant.

L'ALD étudie donc les systèmes de valeurs, leurs constructions et leurs diffusions dans et par le discours, en d'autres termes le but de l'ALD est d'"aborder et [d']expliquer les mécanismes discursifs volontaires (stratégies) ou involontaires, voire inconscients, qui permettent la contagion des valeurs" (Galatanu 1999b : 43). C'est par ce biais que l'ALD détermine la spécificité des discours étudiés : en effet, l'étude et l'analyse des mécanismes discursifs particuliers à l'œuvre dans un genre de discours donné permettent de caractériser ce genre, et dans la mesure où un genre discursif est lié à une pratique sociale, l'analyse permet de caractériser la pratique elle-même.

2.3. Objectif théorique de l'ALD

Outre le déplacement du centre de l'analyse sur les mécanismes langagiers, l'ALD propose d'accentuer le lien entre l'analyse discursive et la linguistique en mettant l'analyse au service de la recherche en linguistique théorique et plus particulièrement de la recherche dans le domaine de la sémantique et de la pragmatique intégrée. En effet, et c'est son autre particularité, l'ALD se fixe également pour objectif de valider sur corpus un modèle théorique de signification lexicale, la sémantique des possibles argumentatifs ou SPA. Ce modèle, que nous détaillerons au chapitre suivant, va justement permettre d'appréhender les mécanismes sémantico-discursifs et pragmatico-discursifs de production et d'interprétation du sens qui sont l'objet de l'ALD.

Conclusion : l'analyse linguistique du discours et l'analyse du discours

En conclusion, la démarche particulière dans laquelle nous inscrivons notre étude, l'ALD, est une démarche qui n'est pas extérieure à la discipline de l'analyse du discours dont elle partage les trois objectifs. Même si l'ALD met au premier plan la description des mécanismes discursifs, et se fixe en plus un objectif théorique, elle entend également décrire le monde construit par le discours, et caractériser la pratique sociale qui porte le discours.

Chapitre 4

Les outils de l'analyse linguistique du discours

Dans ce chapitre nous présenterons tout d'abord le modèle SPA, qui est le principal outil théorique que nous utiliserons pour analyser et caractériser le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande.

Puis, nous présenterons les deux autres principales théories sémantiques et pragmatiques sur lesquelles s'appuie notre étude : la grammaire casuelle de Fillmore, et, la théorie des actes de langage.

1. La Sémantique des possibles argumentatifs

L'analyse linguistique du discours et la sémantique des possibles argumentatifs

L'étude que nous proposons relève de l'analyse linguistique du discours (ALD). Ce programme de recherche initié par O. Galatanu (Galatanu 1999a) s'inscrit, nous l'avons dit dans le chapitre précédent, à l'interface entre l'analyse du discours telle que la définit Maingueneau et la linguistique théorique.

En effet, l'ALD, dans une démarche originale, propose d'une part d'étudier les mécanismes discursifs qui permettent la contagion des valeurs et ceci "malgré la fragilité logique des argumentations au sens rhétorique du terme" (Galatanu 1999a) - soient les mécanismes argumentatifs (au sens linguistique et rhétorique du terme) à l'œuvre dans les discours - et d'autre part de mettre cette analyse au service de la recherche en sémantique théorique et plus particulièrement de la recherche dans le domaine de la pragmatique intégrée. L'ALD, nous l'avons dit, outre l'analyse des mécanismes discursifs, se fixe donc un objectif théorique puisqu'il s'agit de valider sur corpus, et de faire évoluer grâce à l'analyse de différents discours, un modèle théorique de la signification lexicale, le modèle de la sémantique des possibles argumentatifs ou SPA.

Indissociable de l'ALD, la SPA – qui dans une première version s'est appelée sémantique quantique – est un modèle de représentation de la signification lexicale conçu par O. Galatanu, et développé au sein du GRASP (aujourd'hui CERCI-SAD) depuis 1999 (Galatanu 1999a, 1999b, 2002, 2003, 2004 et à paraître). Ce modèle qui permet d'appréhender le sens des énoncés articule trois réflexions théoriques :

- une réflexion sur la dimension argumentative du sens ;
- une réflexion sur l'inscription d'un potentiel argumentatif dans la signification lexicale ;
- enfin, la SPA propose une définition sémantique de la notion de modalité.

1.1. La proposition SPA : ancrage théorique

La SPA est un modèle globalisant et "hétérogène" (Pescheux 2003) de représentation de la signification et du sens. En effet, les théories sémantiques se fondent, en général, sur l'une des deux hypothèses suivantes :

"(U₃) Les mots sont des constantes sémantiques",

"(U₄) Les mots ne sont pas des constantes sémantiques" (Anscombre 1998 : 44).

Le modèle sur lequel nous nous appuyons propose une troisième hypothèse, synthèse des deux autres : la signification lexicale se compose à la fois d'une partie stable (le noyau contenant des constantes sémantiques), et d'une partie évolutive (le stéréotype et les possibles argumentatifs). En effet, la SPA est un modèle de description de la signification lexicale qui tente de "rendre compte :

- de la représentation du monde perçu et « modélisé » par la langue ; [...]
- [et] du potentiel argumentatif des mots, [...] notamment du niveau d'inscription de ce potentiel dans la signification lexicale" (Galatanu 2003 : 73).

La SPA est donc un modèle argumentatif et dénotatif de la signification lexicale.

1.1.1. Modèle argumentatif et associatif dans la filiation de la sémantique argumentative, réflexion sur la dimension argumentative du sens

La SPA, comme proposition théorique, est une réponse au programme de recherche de l'ALD. Aussi ce modèle de représentation de la signification lexicale permet d'appréhender le sens des énoncés.

L'approche de la SPA s'inscrit dans la filiation de la sémantique argumentative développée depuis 1989 notamment par Anscombe, Ducrot, et Carel¹⁵, et qui elle-même est un des développements de l'argumentation dans la langue (Anscombe, Ducrot 1983). Aussi la SPA repose-t-elle sur le postulat suivant : le sens d'un énoncé, qui est l'occurrence observable d'une phrase, le produit d'un acte discursif, est, par nature, essentiellement et nécessairement argumentatif.

En effet, dans l'approche que nous avons choisie, l'acte discursif est conçu comme "sous-tendu par deux opérations mentales :

- une opération d'association de deux ou plusieurs représentations du monde ;
- et une opération de sélection d'un lien [posé comme un lien naturel] entre ces deux représentations" (Galatanu 2002 : 97).

Parce que dans l'énoncé, produit de l'acte discursif, des représentations sont associées, l'énoncé est orienté vers une conclusion. Autrement dit, un énoncé est une association de représentations orientée vers des enchaînements possibles ; c'est pourquoi on considère le sens d'un énoncé comme nécessairement argumentatif.

Dans l'énoncé, le lien entre les représentations est, nous l'avons dit, posé comme naturel ; il s'agit de liens du type cause-effet, but-moyen... En outre ce lien peut-être :

¹⁵ cf. Carel, Ducrot 1999a, 1999b ; Carel 2001 ; Ducrot 2001.

- soit explicite, c'est-à-dire développé dans une séquence argumentative, on parle alors de l'argumentation interne de l'énoncé (exemple : *C'est un soldat donc il doit obéir*) ;
- soit simplement évoqué, il fait alors partie de l'argumentation externe de l'énoncé, on parlera alors de visée argumentative (exemple : *C'est un mauvais soldat*, enchaînement possible : *donc il n'obéit pas*).

Postuler que le sens des énoncés est essentiellement argumentatif entraîne une certaine conception de la signification lexicale. L'idée développée par Anscombe et Ducrot (Anscombe, Ducrot 1983), et qui perdure dans la sémantique argumentative, est que cette dimension argumentative première du sens des énoncés est inscrite dans la langue. En d'autres termes, les argumentations développées dans les énoncés sont, pour la plupart, inscrites dans la signification même des entités lexicales.

De cette hypothèse, découlent deux interrogations auxquelles la SPA tente d'apporter une réponse :

- à quel niveau de la signification lexicale le potentiel discursif est-il inscrit ?
- comment cet aspect argumentatif s'articule à l'aspect dénotatif ?

1.1.2. Dans la filiation de la proposition de Putnam : modèle dénotatif et associatif

La SPA, nous l'avons dit, se distingue de la sémantique argumentative par son aspect dénotatif ; la représentation de la signification, que ce modèle propose, essaie également de rendre compte de la représentation du monde modélisée par le langage. Aussi, s'inspirant de la proposition de Putnam¹⁶, la SPA postule l'existence d'un noyau dans la signification lexicale. Le noyau, qui regroupe les propriétés essentielles de l'entité, est l'élément stable de la signification. Il fonde une "conceptualisation largement identique d'un individu à l'autre, ce qui forme une sorte de socle pour une intercompréhension réussie" (Kleiber 1999b, in Galatanu 2002 : 98).

Mais, le noyau n'est qu'une partie de la signification lexicale qui, pour Putnam et Galatanu, doit être également décrite en terme de stéréotypes. Le stéréotype représente la partie évolutive de la signification (son potentiel argumentatif). C'est un ensemble ouvert d'associations durables d'éléments du noyau avec d'autres représentations sémantiques.

Aux deux composantes de la signification lexicale proposée par Putnam, Galatanu ajoute un troisième niveau de signification, celui des possibles argumentatifs. "Les possibles

¹⁶ PUTNAM H. (1975) « The meaning of "meaning" » in *Philosophical papers*, vol. 2, Cambridge, Cambridge University Press ; PUTNAM H. (1990), *Représentation et réalité*, Paris, Gallimard ; PUTNAM H. (1994), *Le réalisme à visage humain*, Paris, Armand Colin

argumentatifs, qui représentent des séquences discursives, déploient l'association du mot avec les éléments de son stéréotype et [sont] donc calculables à partir du stéréotype" (Galatanu à paraître). Mais nous reviendrons plus loin, en détail, sur les trois strates selon lesquelles s'organise la signification lexicale dans la SPA.

La SPA est un modèle hétérogène et globalisant de la signification, qui entend rendre compte à la fois de la stabilité des entités lexicales dans la langue (stabilité indispensable à l'intercompréhension) et de leur potentiel argumentatif. En outre, la SPA relève d'une approche associative, mais aussi encyclopédique de la signification ; associative car le stéréotype des entités est conçu comme un ensemble d'associations de représentations sémantiques et d'éléments du noyau de l'entité, et encyclopédique car "tous les aspects de notre connaissance de l'entité en jeu contribuent au sens de l'expression qui la désigne" (Galatanu à paraître).

1.1.3. Conception du sens qui relève d'une approche des modalités

La SPA qui se situe dans la double filiation de la sémantique argumentative et de la sémantique des stéréotypes est donc à la fois un modèle de représentation argumentatif et dénotatif de la signification lexicale. Mais, la SPA, nous l'avons dit, articule ces deux premières réflexions sur la dimension argumentative du sens et sur l'inscription du potentiel argumentatif dans la signification lexicale, avec une troisième réflexion sur les concepts de modalité et de modalisation (Galatanu 2000, 2002, 2003).

1.2. La SPA, sémantique des modalités

Après une définition et un bref rappel de la naissance et de l'évolution du concept de modalité, nous exposerons l'approche des modalités et de la modalisation dans la SPA.

1.2.1. Définition et bref historique du concept de modalité

1.2.1.1. Définition de la modalisation et de la modalité

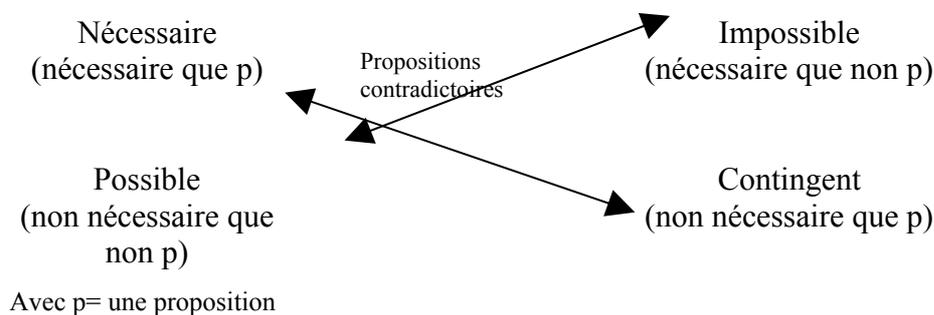
Modalisation et modalité sont des notions centrales en analyse du discours. Il importe dans un premier temps de définir ces concepts hérités de la logique modale et utilisés en linguistique. "La modalisation, c'est l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu de son énoncé" (Le Querler, 1996 : 14) et la modalité est la marque linguistique de cette attitude.

1.2.1.2. Bref historique de l'évolution des concepts de modalité et de modalisation

Pour écrire cette sous-partie, nous nous sommes basés essentiellement sur l'ouvrage de N. Le Querler, *Typologie des modalités* (Le Querler 1996).

1.2.1.2.a. Apparition du concept de modalité

Aristote est à l'origine du concept de modalité, et de la logique de modalités. Il pose l'existence de quatre modalités : les modalités aléthiques ou ontiques. Chez Aristote, la théorie des modalités est réduite à ces quatre modalités qui s'organisent en un carré logique¹⁷ (Le Querler 1996 : 37-38).



1.2.1.2.b. La distinction entre modalité *de dicto* et modalité *de re*

Les philosophes médiévaux font évoluer la théorie philosophique des modalités en établissant la distinction entre modalité *de dicto* et modalité *de re*. Afin d'expliciter cette distinction, considérons les énoncés :

1. *Il est possible que le sage soit heureux*
2. *Le sage peut être heureux* (= le sage a les moyens d'être heureux).

Lorsque l'attitude du locuteur, ou *modus*, est extérieure au *dictum*, ou au contenu propositionnel énoncé, alors la modalité est une modalité *de dicto*, comme dans l'énoncé 1. En revanche, lorsque l'attitude du locuteur est intégrée au *dictum*, qu'elle est "inscrite dans les choses" (dans les entités lexicales) alors la modalité est une modalité *de re*, comme dans l'énoncé 2 (Le Querler 1996 : 44).

La distinction entre ces deux formes modales apparaît tout d'abord dans les écrits d'Abélard qui oppose aux modalités *de re*, des modalités *de sensu*¹⁸. Puis, Thomas d'Aquin, dans *De modalibus*, définit les modalités *de dicto* et *de re*, telles que nous les concevons toujours aujourd'hui.

¹⁷ Aristote, *Premiers analytiques*.

¹⁸ Abélard P., *Glossae super Peri hermeneias*, B. Geyer (éd), Peter Abaelards Philosophische Schriften.

"Or, l'une des propositions modales est *de dicto*, l'autre *de re*. Est *de dicto* la proposition modale dans laquelle tout le *dictum* est sujet, et le modus est prédiqué, comme lorsque l'on dit « Que Socrate coure est possible ». La proposition modale est *de re* quand le modus est inséré dans le *dictum*, comme lorsque l'on dit « Socrate peut courir »" (Thomas d'Aquin, *De modalibus*, traduit par N. Le Querler, in Le Querler 1996 : 46-47)

Notons que pour Thomas d'Aquin, les deux formes sont également modales.

1.2.1.2.c. Élargissement du concept de modalité dans la linguistique modale moderne et en linguistique

En philosophie comme en linguistique, la conception des modalités s'est considérablement élargie dans les dernières décennies.

Tout d'abord, le champ des valeurs modales s'est considérablement diversifié et "à côté des modalités aristotéliennes, appelées modalités aléthiques ou modalités ontiques, on assiste à une véritable explosion des modalités nouvelles" (Le Querler 1996 : 41). Parmi ces nouvelles modalités nous citerons : les modalités déontiques, qui renvoient à la règle sociale ; les modalités épistémiques, qui renvoient au domaine du savoir et de la croyance ; les modalités axiologiques, avec lesquelles le locuteur exprime une appréciation ; et les modalités bouliques qui "marquent la volonté du sujet" (Le Querler 1996 : 41 et 54)¹⁹.

De plus, en linguistique le terme modalité ne désigne plus uniquement l'attitude de l'énonciateur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé. La conception de la modalité s'est élargie d'une part, à l'attitude de l'énonciateur par rapport à la fonction que son énoncé est censé avoir dans l'interaction verbale et d'autre part, à "l'adhésion ou la non-adhésion du sujet parlant par rapport à la source énonciative et à la hiérarchisation de l'information dans la phrase" (Galatanu 2005a : 158). La modalisation n'est donc plus seulement une modalisation d'énoncé, elle peut également être une modalisation d'énonciation (traditionnellement appelée "modalisation de phrase"), ou encore être métadiscursive.

1.2.2. La notion de modalité dans le modèle de la SPA

La SPA, nous l'avons dit, est un modèle théorique sémantique qui répond à un programme spécifique d'analyse du discours : l'analyse linguistique du discours (ALD). Ce

¹⁹ Certains auteurs distinguent également la modalité zéro (qui serait la modalité présente dans une assertion simple du type : Pierre vient), et des modalités temporelles. Nous avons choisi de ne pas mentionner ces deux types de modalités, car à l'instar de N Le Querler, nous ne considérons pas qu'il s'agisse de véritables modalités (Le Querler 1996 : 41).

modèle veut donc pouvoir rendre compte de la présence des valeurs modales dans le discours, et étudier les phénomènes de (re)construction de système de valeurs dans et par le discours. Pour rendre compte de cela, la SPA fait intervenir le concept de modalisation discursive, concept répandu en analyse du discours, dont Galatanu donne la définition suivante :

"La modalisation discursive est l'inscription dans l'énoncé par une marque linguistique (modalité) de l'attitude (valeur modale) du sujet à l'égard du contenu propositionnel de son énoncé et de la fonction que cet énoncé est censé avoir dans l'interaction verbale dont il participe" (Galatanu 2005a : 159).

Notons que ces deux fonctions modales, la fonction d'évaluation du contenu propositionnel et la fonction de marquage de l'intersubjectivité sont de même nature et indissociables sur le plan sémantique. En effet, "l'inscription, par un marqueur linguistique, de l'attitude à l'égard du contenu propositionnel investit l'énoncé d'une force illocutionnaire et inversement, le marquage linguistique de la force illocutionnaire (interactive, subjective) est porteur d'une évaluation du contenu propositionnel" (Galatanu 2000 : 91). Ainsi dans l'énoncé :

Je veux que tu sortes tout de suite de mon bureau,

Le verbe vouloir est porteur d'une modalité d'énoncé volitive mais, il indique également que l'énoncé réalise un acte illocutionnaire d'ORDRE (Galatanu 2000 : 91). La définition de la modalisation discursive donnée par Galatanu est donc une définition proprement sémantique.

1.2.2.1. Justification d'une approche des modalités

L'étude des phénomènes de modalisation proposée par la SPA peut, au premier abord, sembler en contradiction avec le fait que ce modèle s'inscrive dans la filiation de la sémantique argumentative. En effet, dans cette perspective théorique, tout énoncé est argumentatif, et donc modal : il porte les traces d'une prise de position de l'énonciateur. Par conséquent, le non-modal, qui marquerait l'absence de prise de position de l'énonciateur, n'existe pas dans le discours ou dans la langue (Anscombe, Ducrot 1983). Or, pour Ducrot (Ducrot 1993, « À quoi sert le concept de modalité »), l'étude du modal n'a de sens que dans la mesure où on peut l'opposer à du non-modal, soit du descriptif. Du point de vue de la sémantique argumentative, l'étude des modalités ne présente donc pas d'intérêt.

Au contraire, pour Galatanu, même dans la perspective où tout énoncé, et par conséquent tout lexème, est potentiellement porteur d'une modalité, l'étude des modalités se justifie tout d'abord parce que les modalités ne s'inscrivent pas toutes de la même manière

dans la signification lexicale, ni au même niveau de signification. Et ce fait joue un rôle déterminant sur les potentiels discursifs des entités.

"Si le sens discursif est de nature argumentative, sa fonction argumentative ne s'appuie pas sur les mêmes mécanismes langagiers pour toutes les entités linguistiques mobilisées, ou, autrement dit, l'« autorisation » de certains enchaînements discursifs et l'interdiction d'autres enchaînements n'est pas inscrite dans la signification lexicale de la même façon, ni au même niveau pour toutes les unités lexicales" (Galatanu à paraître a).

Pour illustrer cette idée, nous reprendrons les exemples donnés par Galatanu :

(1) *C'est un vrai crime,*

(2) *C'est une vraie grève.*

L'énoncé (1) est porteur d'une valeur axiologique négative, valeur portée par la signification intrinsèque de *crime*. La valeur modale fait partie de la partie stable de la signification de *crime*. Au contraire, on ne peut pas déterminer hors contexte ou co-texte si l'énoncé (2) est porteur d'une valeur axiologique négative ou positive. Les valeurs axiologiques ne sont pas inscrites dans la partie stable de la signification de *grève* (Galatanu 2000 : 85-86).

Mais surtout, l'étude de la modalisation du discours est pertinente dans la mesure où elle assume des fonctions discursives "que la mobilisation de certaines formes linguistiques (formes modales) et la convocation de certaines prises de positions (valeur modale) rendent possibles" (Galatanu 2005a : 159). La modalisation participe à la construction d'une représentation du monde dans et par les énoncés produits.

Or, pour construire une représentation du monde particulière et proposer un système de valeurs, "le discours ne préserve pas toujours les valeurs inscrites dans les significations des entités linguistiques et [...] il peut reconstruire, par des mécanismes sémantico- ou pragmatico-discursifs, le potentiel argumentatif des mots qu'il mobilise" (Galatanu 2000 : 84). Le discours met en œuvre des phénomènes sémantico-discursifs lorsqu'il déploie, dans un énoncé, une association de représentations qui fait partie de la signification même des entités (on parle alors d'argumentation intrinsèque ou structurelle). Lorsque l'association déployée dans l'énoncé ne fait pas partie du potentiel discursif des entités lexicales, mais relève uniquement de l'acte de discours dans sa singularité (on parle alors d'argumentation extrinsèque ou contextuelle), alors le sens est produit par ce que Galatanu appelle un mécanisme pragmatico-discursif (Galatanu 2000 : 85).

1.2.2.2. Typologie des modalités dans le modèle SPA

1.2.2.2.a. Type de modalisation et formes modales

La SPA, outil de l'analyse linguistique du discours, prend en compte les différents types de modalités : les modalités d'énoncé, d'énonciation (qui sont, nous l'avons dit, de même nature) et les modalités métadiscursives. De plus, le modèle ajoute, aux modalités *de re* traditionnellement prises en compte - c'est-à-dire les qualifiants du nom et les caractérisants du verbe - les prédicats nominaux et les prédicats verbaux "porteurs de par leur signification d'une valeur modale et qui « modalisent » ainsi l'énoncé par leur simple présence sans être incidents à un autre élément de cet énoncé (crime, amour, pleurer, rire, tuer, etc.)" (Galatanu 2005a : 158).

1.2.2.2.b. Valeurs modales

Considérons maintenant les valeurs modales prises en compte dans le modèle et leur organisation. Le modèle distingue quatre catégories de valeurs modales.

- Les valeurs existentielles ou ontologiques sont les valeurs modales les plus objectivantes. L'énonciateur les convoque pour marquer sa perception des lois naturelles et des lois sociales. Les valeurs existentielles se subdivisent donc en valeurs aléthiques, dont le concept central est celui du <nécessaire>, et en valeurs déontiques, dont le concept central est celui de l'<obligatoire>.

- Les valeurs de jugement de vérité regroupent les valeurs épistémiques (<savoir certain><savoir incertain><savoir exclu><savoir probable>), et les valeurs doxologiques (<croire certain>, <croire incertain>, <croire exclu>, <croire probable>). En convoquant ces valeurs en discours, l'énonciateur construit une représentation du monde "tel qu'[il] le pense ou le reconnaît" (Galatanu 2000 : 91).

- Les valeurs axiologiques, parfois appelées appréciatives, marquent la préférence de l'énonciateur, son jugement par rapport à la norme. Aussi, elles ne s'organisent pas en carré logique, mais selon une logique binaire oppositive positif/négatif ou accompli/inaccompli. La zone modale de l'axiologique recouvre plusieurs champs d'application : l'éthique ou moral (évalué en terme de bien et de mal), l'esthétique (beau/ laid), le pragmatique (utile/inutile), l'intellectuel (intéressant/ inintéressant), et l'affectif-hédonique (agréable/ désagréable). Dans la zone de l'axiologique, le domaine de l'éthique apparaît comme le domaine qui résulte de l'abstraction des autres champs de l'expérience humaine (Galatanu 2003 : 75).

- Enfin, les valeurs modales finalisantes, avec lesquelles l'énonciateur exprime sa volonté (valeurs volitives) ou son désir (valeurs désidératives) sont les valeurs modales les plus subjectivantes. Comme les valeurs axiologiques, les valeurs finalisantes (ou bouliques) s'organisent selon deux pôles positif et négatif.²⁰

Le tableau suivant résume la conception de la modalisation discursive dans la SPA.

LA MODALISATION DISCURSIVE

Fonctions modales	Modalisation d'énoncé = inscription dans le discours de l'attitude du sujet communicant à l'égard du contenu de son énoncé	Modalisation d'énonciation = inscription dans le discours de l'intention illocutionnaire du sujet communicant
Valeurs modales	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg); margin-right: 5px;">objectif</div> <div style="text-align: center; margin-right: 5px;">↑</div> <div style="margin-right: 10px;"> <u>valeurs ontologiques</u> aléthiques déontiques </div> </div> <div style="margin: 10px 0;"> <u>valeurs de jugement de vérité</u> épistémiques doxologiques </div> <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="writing-mode: vertical-rl; margin-right: 5px;">subjectif</div> <div style="text-align: center; margin-right: 5px;">↓</div> <div> <u>valeurs axiologiques</u> éthiques-morales esthétiques pragmatiques intellectuelles affectives-hédoniques </div> </div> <div style="margin: 10px 0;"> <u>valeurs finalisantes</u> volitives désidératives </div>	Configurations de valeurs modales spécifiques des classes d'actes illocutionnaires
Formes modales	-Modalité <i>de re</i> -Modalité <i>de dicto</i>	Modalités illocutionnaires = marques linguistiques des intentions illocutionnaires

Tableau 1 : la modalisation discursive (Galatanu 2005a : 160)

1.3. La représentation de la signification lexicale dans la SPA

La SPA propose une représentation de la signification lexicale "capable de rendre compte du niveau d'inscription de la valeur axiologique dans la signification des mots et de

²⁰ Classement détaillé des valeurs modales en Annexe 3.

l'articulation de cette valeur avec la représentation qu'il donne du monde, id est des rapports entre la représentation du monde et son évaluation, entre le dénotatif et l'argumentatif" (Galatanu à paraître). Dans le modèle, la signification est conçue, nous l'avons dit, selon trois strates : le noyau, le stéréotype et les possibles argumentatifs. Nous allons à présent détailler ces strates.

1.3.1. Le noyau

La SPA, modèle dénotatif, postule l'existence d'un noyau. Le noyau représente la partie stable de la signification (qui est le socle de l'intercompréhension). Dans le noyau, sont donc représentées à l'aide d'unités de la métalangue naturelle, les propriétés essentielles de l'entité lexicale : sa catégorie grammaticale et ce que Wierzbicka (Wierzbicka 1996) appelle l'invariant sémantique.

1.3.1.1. La représentation de l'invariant sémantique

L'invariant sémantique regroupe les propriétés sémantiques essentielles de l'entité lexicale. Ces propriétés sont représentées à l'aide de prédicats abstraits. Pour éviter une circularité trop manifeste des définitions, et pour pouvoir identifier plus sûrement les valeurs modales éventuellement présentes à ce niveau de signification, nous avons pris le parti d'utiliser pour exprimer l'invariant sémantique des prédicats qui sont des hyperonymes de séries synonymiques.

1.3.1.2. La configuration du noyau

Soit l'invariant sémantique peut être défini par des attributs, on peut alors représenter l'invariant sémantique à l'aide de simples syntagmes nominaux ou adjectivaux. C'est le cas des mots désignant des catégories naturelles. L'invariant sémantique de *homme*, par exemple se définit comme suit :

ÊTRE HUMAIN DE SEXE MASCULIN (Merlet 2006 : 202)²¹.

Soit l'invariant sémantique doit être décrit par une ou plusieurs phrases de la métalangue. Il convient alors d'examiner les rapports entre les propriétés essentielles : ces rapports sont tout autant fondateur de la signification de l'entité (Galatanu 2005b). Ainsi, l'invariant sémantique du mot *justice* peut être décrit par la phrase :

*DEVOIR BIEN FAIRE DONC VOULOIR BIEN FAIRE DONC RESPECTER LES DROITS DE Y*²².

²¹ Merlet ne représente pas le noyau exactement comme nous, elle le représente ainsi :

|sexe masculin| + |humanité|,

|sexe masculin| et |humanité| étant dans sa terminologie deux concepts.

²² cf. notre mémoire de DEA, 2002, *Analyse linguistique du discours de la prière eucharistique*.

Dans l'invariant sémantique ainsi défini, apparaissent alors des liens argumentatifs (ici représentés par le connecteur *DONC*) essentiels et nécessaires à la signification, aussi appelés blocs de signification interne (Galatanu 2003 : 78 et à paraître).

Pour compléter la définition du noyau, et parfaire l'étude des relations entre les différents éléments de l'invariant sémantique nous examinons également la structure casuelle de la ou des phrases qui déterminent l'invariant sémantique, en nous référant à la grammaire casuelle de Fillmore²³. En effet, le nombre d'actants et leurs rôles sémantiques jouent un rôle déterminant dans la signification.

1.3.2. Le stéréotype

Le second niveau de la signification lexicale telle que la conçoit la SPA est le stéréotype. Il représente l'ensemble des associations d'éléments de l'invariant sémantique avec d'autres représentations. Ces associations sont posées comme naturelles, elles sont de l'ordre des relations entre causes et effets, symptômes et phénomènes, but et moyen etc. (Galatanu 2003 : 74), et sont relativement stables. Cependant, le stéréotype reste un ensemble ouvert ; on ne saurait le limiter de façon stricte pour une communauté linguistique à un moment donné. Le stéréotype d'une entité lexicale, tel qu'il est conçu dans le modèle SPA, fait partie de l'argumentation interne de cette entité, il représente la partie évolutive de sa signification.

1.3.3. Les possibles argumentatifs

Dernier niveau de la signification lexicale, les possibles argumentatifs représentent le potentiel discursif de la signification de l'entité. Ils correspondent à l'association dans le discours de l'entité et d'un élément qui lui est déjà associé dans le stéréotype. Autrement dit, les possibles argumentatifs sont des séquences discursives qui déploient les stéréotypes soit de façon normative, en respectant l'enchaînement de type *CON Y* proposé dans le stéréotype, soit de façon transgressive, c'est-à-dire en développant l'enchaînement converse (Carel 2001 : 17) *CON' NEG-Y*. Les possibles argumentatifs représentent l'argumentation externe de l'entité. Ils sont calculables à partir du "stéréotype [qui] fonctionne donc comme un dispositif de génération de discours" (Galatanu à paraître).

Si nous reprenons l'exemple de la signification du mot *justice*, un des éléments de son stéréotype est l'association :

²³ Nous explorons ainsi une réflexion sur la représentation de l'invariant sémantique proposée par Galatanu (Galatanu 2005b).

RESPECTER LES DROITS DE Y DONC NEG-ÉGOÏSME.

Cette argumentation interne, si elle est déployée dans le discours peut prendre deux formes : *Justice donc neg-égoïsme* ou *Justice pourtant égoïsme*. Ces deux discours possibles, potentiellement présents dans la signification de *justice*, nous les appelons possibles argumentatifs. À travers cet exemple, nous voyons que le stéréotype et les possibles argumentatifs fonctionnent comme des "instructions sémantiques" (Galatanu à paraître a) : dans chaque mot, des discours potentiels sont inscrits.

1.4. Quelques précisions sur le métalangage utilisé

1.4.1. Liens entre les représentations : les connecteurs Donc et Pourtant (Carel, Ducrot 1999a)

Dans notre description du modèle SPA, nous avons souvent fait référence aux liens argumentatifs (associations) entre des représentations du monde, qu'il s'agisse de liens fondant le sens argumentatif des énoncés, ou de liens argumentatifs potentiellement présents dans la signification lexicale (stéréotypes et possibles argumentatifs).

Ces liens argumentatifs naturels (de l'ordre du rapport cause-conséquence, but-moyen...) établissent une "interdépendance sémantique" entre les représentations du monde (Carel, Ducrot 1999a :11). Cette interdépendance peut être de deux sortes : soit normative, on utilise alors le connecteur *DONC* pour la représenter ; soit transgressive ou oppositive, le lien entre les représentations est alors représenté par le connecteur *POURTANT*.

Les représentations sémantiques liées forment un bloc sémantique. Le bloc sémantique est l'ensemble des deux liens possibles entre les représentations :

- le lien normatif, soit l'ensemble des discours en *DONC* ;
- le lien transgressif ou oppositif, soit l'ensemble des discours en *POURTANT* (Carel, Ducrot 1999a : 12-13).

1.4.2. L'opérateur Neg

Pour la représentation des argumentations (celles des énoncés comme celles des entités lexicales) nous utilisons également une unité de la métalangue définie par Ducrot : l'opérateur neg. *Neg* "ne correspond pas seulement à la négation syntaxique ne...pas, mais à tout ce que Ducrot 95 appelle les modificateurs déréalisants inverseurs²⁴, par exemple le

²⁴ Un mot lexical Y est un modificateur déréalisant de X si le syntagme XY :
-n'est pas senti comme contradictoire (ex : claquer une porte doucement)

morphème *peu*, et également aux tournures syntaxiques à fonction négativisante comme l'interrogation, les préfixes du type *Je doute que*, la position de comparant dans des constructions comparatives de supériorité ou d'égalité" (Ducrot 2001 : 23).

1.5. L'intérêt de la SPA pour l'analyse linguistique du discours

Indissociable du programme de recherche en analyse du discours défini par O. Galatanu, l'ALD, le modèle de représentation de la signification lexicale SPA est un outil théorique qui permet d'appréhender et d'expliquer les mécanismes sémantico-discursifs et pragmatico-discursifs de construction du sens qui sous-tendent les discours, mécanismes qui sont l'objet spécifique de l'ALD.

En effet, dans cette conception de la signification lexicale, nous avons vu que les stéréotypes attachés à une entité fonctionnent comme un dispositif de génération de discours. Le modèle SPA permet donc de prévoir quels discours peuvent être associés à une entité lexicale en d'autres termes quels sens de l'entité peuvent être générés. Par conséquent, le modèle permet également de mettre à jour et d'expliquer les mécanismes discursifs de (re)construction et déconstruction de la signification lexicale qui s'appuient sur les possibles argumentatifs et les stéréotypes de la signification des mots. "Cette approche permet [...] d'expliquer ainsi les opérations discursives d'influence, de contagion des valeurs" (Galatanu 1999b : 50).

2. La théorie des cas

L'analyse sémantique du discours que nous proposons fait également intervenir la notion syntactico-sémantique de cas. Cette notion est développée dans deux théories : la grammaire générative et la grammaire casuelle. Nous avons choisi dans nos travaux de nous référer uniquement au cadre théorique de la grammaire casuelle car la notion de cas y est centrale et largement approfondie, en outre certains développements (notamment la réflexion

-a une orientation argumentative inverse à celle de X (Ducrot 1995 : 147).

L'adjectif *mauvais* par exemple est un modificateur déréalisant inverseur de *couteau* (Ducrot 2000 : 34), mais aussi de nombreux prédicats nominaux.

sur les notions de cadre et de scène) nous ont semblés particulièrement pertinents pour l'analyse sémantique que nous souhaitons mener.

Nous allons donc présenter ici, cette théorie : ses deux grandes approches, la grammaire casuelle de Fillmore, et la variante localiste d'Anderson - dont nous ne proposerons qu'une description succincte, car nous ne nous référons que peu à cette variante. Et nous verrons en quoi l'utilisation de la grammaire casuelle est pertinente pour le type d'analyse que nous menons.

2.1. La grammaire casuelle I de Fillmore

2.1.1. Présentation générale

Entre 1965 et 1972, Fillmore élabore un cadre théorique particulier : la grammaire casuelle. Cette théorie s'appuie sur le postulat selon lequel il est nécessaire de prendre tout de suite en compte dans la description linguistique, les relations entre les éléments de la phrase. Ces "relations fondamentales [...] doivent être explicitement inscrites au niveau fondamental et premier de la description linguistique" (Dubois-Charlier 1975). Fillmore pose donc l'existence d'une structure profonde de la phrase et des prédicats. Cette notion de structure profonde permet une représentation directe des fonctions sémantiques des syntagmes nominaux. Les fonctions sémantiques des syntagmes sont appelées cas profonds.

"Les éléments déterminants de la structure profonde sont les relations qui s'établissent entre le prédicat et ses arguments. Le prédicat, exprimé par un verbe, un adjectif ou un connecteur, se définit comme l'élément qui spécifie les "propriétés" d'un objet ainsi que les rapports particuliers que contractent entre eux deux ou plusieurs objets qui sont les arguments du prédicat respectif" (Cristea 1976 : 17).

Pour Fillmore, la structure profonde détermine le sens de la phrase.

Les différents développements de la théorie des cas, ou grammaire casuelle, ont abouti à trois conclusions majeures :

- "les cas sont [...] des concepts primitifs, communs à toutes les langues ; ce sont des universaux du langage ;
- les relations casuelles se réalisent en structure superficielle par une diversité de formes casuelles ;
- [la formation du sujet repose sur des règles]" (Cristea 1976 : 17).

2.1.2. Définition des cas

Pour Fillmore, la structure profonde d'une phrase comprend un prédicateur (verbe, nom ou adjectif) et ses différents arguments. Chaque argument est lié au prédicat par une fonction sémantique. Autrement dit, chaque argument assume un rôle particulier dans la prédication, le cas (profond) identifie ce rôle. En outre, et c'est là un principe essentiel de la grammaire casuelle, on a un seul exemple de cas par proposition. Les contre-exemples apparents où plusieurs syntagmes semblent assumer le même rôle sémantique, sont en réalité liés à des phénomènes d'enchâssement.

La théorie des cas a connu une évolution constante. Dans un premier temps, Fillmore définit les cas suivants :

- l'agentif, l'instigateur de l'action, il possède le trait [+animé] ;
- l'instrumental, c'est la force inanimée ou l'objet impliqué de manière causale dans l'action ou l'état identifié par le verbe ;
- le datif est l'être animé affecté par l'état ou l'action décrite par le procès ;
- l'objectif est le cas de l'objet subissant une modification ou un mouvement, il est employé avec des verbes non-psychologiques, et c'est le cas le plus neutre du point de vue sémantique ;
- le factitif (résultatif) est l'objet qui résulte de l'action identifiée par le verbe ;
- le locatif, c'est la localisation ou l'orientation spatiale de l'action, le locatif peut se scinder en locatif source et locatif cible (Cristea 1976 : 19-20).

Les cas se différencient par la nature de leur participation au procès et par le trait [±animé], qui leur est inhérent.

Au cours des articles, cette liste s'est quelque peu modifiée, voici comme elle apparaît dans Fillmore 1975 : Agent, Expérimentateur (Experiercer), Instrument, Objet, Source, But, Lieu, Temps, et le cas Itinéraire.

Dans cet article, le Datif, mentionné dans les premières versions, est redistribué en :

- Expérimentateur avec les verbes psychologiques ou d'état mental ;
- Objet avec les verbes non psychologiques de changement d'état (mort, croissance) ;
- But avec les verbes marquant un transfert ou un déplacement vers une personne.

L'Agent est le cas de la cause principale de l'action, il contient typiquement le trait [+animé]. "L'Instrument est le cas de la cause immédiate ou, lorsque le prédicateur est un prédicateur psychologique, le cas du stimulus de la chose à laquelle on réagit. [...] L'objet est le cas de l'entité qui subit le déplacement ou le changement" (Fillmore 1975 : 70). La Source et le But sont soit des lieux, soit des états, ou soit des moments antérieurs et ultérieurs, selon

le type de prédicateur. Le But qui exprime l'état ultérieur ou le résultat d'une action ou d'un changement, recouvre ce que Fillmore avait d'abord défini comme le cas résultatif ou factitif (Fillmore 1975 : 69-70).

Les cas sont hiérarchisés dans l'ordre donné : Agent, Expérimentateur, Instrument, Objet, Source, But, Lieu, Temps, et Itinéraire. "Pour toute phrase, le cas qui est en tête de la série donnera le sujet de la phrase" (Fillmore 1975 :70).

Rejet du cas bénéficiaire

Fillmore reconsidère le sémantisme des phrases avec Bénéficiaire : il interprète les phrases avec Bénéficiaire comme des phrases avec enchâssement. Ainsi pour analyser la structure profonde de la phrase :

Jean a fait cela pour moi

Fillmore postule l'existence d'une phrase supérieure comprenant un Agent, *Jean*, un Objet, *Jean a fait cela*, un Récepteur ou But animé, *moi*. L'objet est, ici, une phrase enchâssée décrivant l'action réalisée pour le bénéfice de quelqu'un. Fillmore dérive les constructions avec Bénéficiaire de constructions avec un verbe *donner* abstrait (Fillmore 1975 : 78).

2.2. L'approche localiste

L'approche localiste est une variante initiée par Anderson. Elle remet en cause le principe essentiel de la grammaire casuelle I : un seul exemple de relation casuelle par proposition.

Dans sa version de la théorie des cas, Anderson pose le prédicat comme central, et redéfinit les relations casuelles en termes de location et de direction. Les cas, dans la variante localiste possèdent deux traits fondamentaux :

- la fonction actancielle ou la nature de la participation au procès ;
- la position par rapport au trait de localisation.

Anderson pose donc les cas suivants comme faisant partie de la structure profonde :

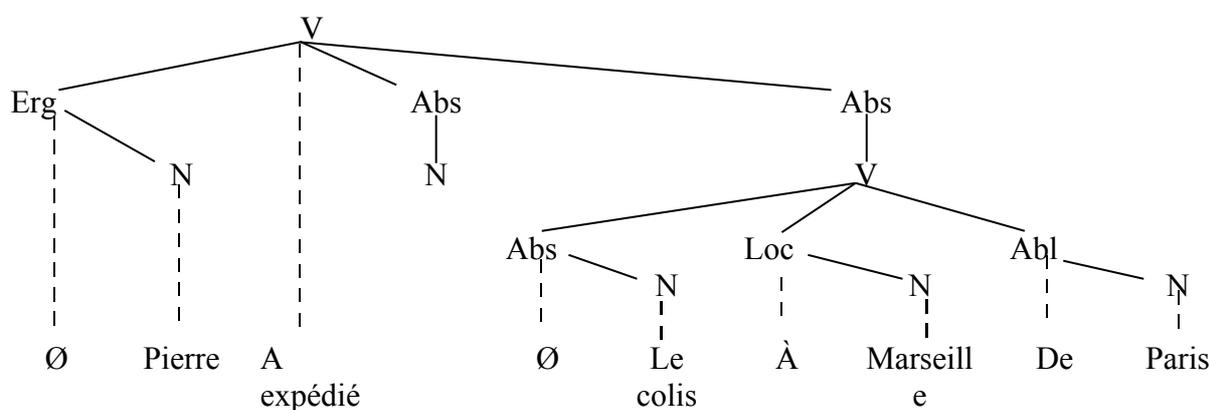
- l'Absolutif, c'est le cas du participant non agissant, sa présence est obligatoire et il ne possède pas de trait de localisation ;
- l'Ergatif, est un cas typiquement mais non nécessairement animé, c'est l'instigateur du procès ;
- le Locatif indique la localisation spatiale ou spatialisée d'un absolutif, on distingue le Locatif essif des verbes statiques et le Locatif allatif des verbes de direction qui est co-occurent d'un ablatif ;

- enfin l'Ablatif est le cas complémentaire du locatif allatif, il indique le point de départ spatialisé (source, cause...) et implique dans le prédicat la présence du trait [+direction] (Cristea 1976 : 25- 29).

Dans la version localiste, les cadres casuels sont plus complexes. En effet, à un nœud, soit un syntagme, on peut associer plus d'une relation casuelle. On parle alors de relation multi-casuelle. En outre, pour expliquer les structures complexes, on introduit la notion de prédication hiérarchisée. Ainsi, dans l'exemple :

Pierre a expédié le colis de Paris à Marseille

on pose une prédication fondamentale : "le colis de Paris à Marseille" et une quasi-prédication "Pierre a expédié" hiérarchiquement supérieure qui contient un argument vide.



2.3. La grammaire casuelle dans notre analyse sémantique

2.3.1. Grammaire casuelle et signification lexicale

Si la théorie des cas permet d'identifier la structure casuelle profonde qui détermine le sens de la phrase, elle apporte également des éclaircissements intéressants sur les items lexicaux. En effet, cette approche permet de définir les items lexicaux en fonction de leurs cadres casuels, autrement dit,

"Les items lexicaux qui sont susceptibles de jouer le rôle de prédicateurs - et ceci comprend non seulement tous les mots de contenu, mais aussi la plupart des mots de liaison - peuvent être classés selon les configurations des cas avec lesquels ils se construisent. Et les items lexicaux peuvent aussi être décrits par les processus

grammaticaux que leur présence dans une phrase déclenche ou permet" (Fillmore 1975 : 67).

Ainsi, la grammaire casuelle permet de différencier sur le plan syntactico-sémantique les verbes *voir* et *montrer*. *Voir* suppose un trait [+ animé], et il suppose un Datif et un Objet, tandis que *Montrer* ne possède pas forcément le trait [+animé], et suppose un Agent, un Objet et un Datif.

Voir : + [- O+ D] Montrer : [- O + D+A]

2.3.2. L'utilisation de la grammaire casuelle dans notre analyse sémantique

Afin de décrire plus précisément les propriétés essentielles des entités lexicales, nous ajoutons à la description du noyau, une analyse de la structure profonde de l'invariant sémantique de l'entité.

L'invariant sémantique décrit en une phrase de la métalangue les propriétés essentielles de l'entité, et les rôles sémantiques assumés par les divers procès sont essentiels à la signification de l'entité. L'utilisation de la grammaire casuelle peut donc nous permettre de différencier avec plus de précision des items lexicaux appartenant à même champ lexical (elle nous permettra notamment d'établir des distinctions nettes entre *soldat*, *conscrit* et *déserteur*).

D'autre part, la connaissance du cadre casuel peut nous aider dans l'analyse linguistique du discours. En effet, comme tout élément de signification, le cadre casuel d'une entité peut être déployé en discours.

Les cas dont nous faisons mention

Dans nos travaux, nous ne ferons référence qu'à la grammaire casuelle de Fillmore, à cette différence près que nous ne rejetons pas le cas Bénéficiaire.

La notion de cadre sémantique

Nous ferons également intervenir dans notre analyse, deux autres notions développées par Fillmore dans la même approche syntactico-sémantique : les notions de scènes et de cadres sémantiques (Fillmore 1977).

Une scène est une situation de communication interpersonnelle - scène est dans la taxinomie de Fillmore extrêmement large puisque ce concept recouvre :

"any kind of coherent segment, large or small, of human beliefs, actions, experiences, or imagings" (Fillmore 1977: 82).

Or, chaque scène est associée à des cadres linguistiques, le cadre étant le rapport entre les unités linguistiques et la scène (d'un point de vue cognitif).

À chaque scène, sont associés deux cadres :

- une représentation générale des aspects essentiels de l'événement, du type d'événement ;
- et une perspective particulière liée au prédicat choisi.

L'idée étant que le choix d'un prédicat impose un point de vue particulier sur un événement : choisir un prédicat, c'est choisir une certaine structure casuelle et donc fixer les différentes composantes de la scène dans une structure spécifique.

L'exemple donné par Fillmore est celui de la scène commerciale (*commercial event*). Cette scène fait intervenir deux participants, et chacun accomplit deux actes définis : l'un prend une marchandise et donne de l'argent et l'autre donne la marchandise et prend l'argent. Plusieurs prédicats verbaux peuvent référer à cette scène : *acheter*, *vendre*, ou *coûter*. Selon le prédicat choisi, un point de vue particulier est adopté sur la scène : si c'est le verbe *acheter*, seule l'action de l'acheteur est mentionnée, s'il s'agit du verbe *vendre*, c'est l'action du vendeur, et le verbe *coûter* impose encore une autre perspective sur la scène (le vendeur ne peut pas être mentionné) (Fillmore 1977 : 79-80).

Si la notion de structure casuelle nous permet, nous l'avons dit, d'établir des distinctions nettes entre un prédicat et ses spécifications (par exemple entre *soldat* et *conscriit* et *déserteur*), nous pensons que les notions de cadre sémantique et de scène peuvent apporter un éclairage intéressant sur la différence syntactico-sémantique entre notamment les mots *mariage*, *mari* et *femme*, soient trois prédicats référant à la même scène.

3. La théorie des actes de langage

Dans notre analyse sémantique, nous faisons enfin intervenir la notion d'acte de langage et plus particulièrement celle d'acte illocutionnaire qui, nous l'avons exposé plus haut, ont été élaborées par Austin.

L'acte illocutionnaire est un acte accompli dans la parole même, et il est toujours ouvert et public, contrairement à l'acte perlocutionnaire qui peut rester caché. À la suite de Austin, Searle approfondit la notion d'acte illocutionnaire. Pour lui, la fonction première et immédiate de l'acte illocutionnaire est de modifier la situation entre interlocuteurs. En outre, Searle introduit une distinction essentielle entre le contenu propositionnel de l'acte et la force illocutionnaire.

Reprenant la classification établie par Galatanu (Galatanu 1984 : 79) – classification qui relève d'une approche modale des actes de langage et s'appuie sur deux critères : l'intention de communication de l'énonciateur ou son rapport avec le destinataire dans la situation de communication, et son attitude par rapport au contenu propositionnel de son énoncé (Galatanu 1984 : 74-75) - nous distinguons quatre classes d'actes illocutionnaires :

- les actes constatifs évaluatifs ;
- les actes constatifs véridictifs ;
- les actes performatifs factitifs ;
- et les actes performatifs non factitifs ;

l'acte phatique de saluer, s'ajoute à cette liste²⁵.

Nous avons recours à la notion d'acte illocutionnaire, car il est impossible de séparer strictement les niveaux de l'énoncé et de l'énonciation. En effet, l'argumentation d'un énoncé peut servir de garant à l'acte accompli, notamment lorsque cet acte est une prière. Nous verrons ainsi, en analysant l'énoncé :

Permets que je te suive, pas à pas sur tes pas, sans toi je ne puis vivre, je m'en vais au trépas que l'argumentation posée par la seconde partie : *sans toi je ne puis vivre, je m'en vais au trépas*, appuie l'acte de prière ; son rôle est d'assurer une réussite de l'acte accompli dans la première partie de l'énoncé : *Permets que je te suive*.

Nous serons également amenés à analyser les actes accomplis dans le discours rapporté inclus dans les chansons.

²⁵ Le classement détaillé des actes de langage se trouve en annexe.

À propos de l'analyse et de ses outils

L'étude que nous proposons ici est une analyse sémantique et argumentative du discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande.

Le but de cette analyse qui s'inscrit dans la démarche de l'ALD est de caractériser le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande en déterminant comment le sens argumentatif est construit, quels sont les mécanismes discursifs de construction du sens qui sous-tendent ce discours. Il s'agit donc d'une part, de déterminer quelle représentation du monde particulière est proposée par le discours ou quel est le système de valeurs que le discours propose, et d'autre part, d'étudier comment ce système est élaboré par le discours.

Pour déterminer cela, l'analyse sémantique que nous proposons s'appuie sur trois outils : la sémantique SPA, la grammaire casuelle I élaborée par Fillmore, et la théorie des actes de langage.

La SPA, modèle relevant de la sémantique argumentative, nous permettra de montrer comment, par le jeu des associations argumentatives, le discours active et parfois transforme les valeurs modales inscrites dans la signification même des entités, élaborant ainsi un système de valeurs particulier.

La grammaire casuelle I nous permettra de parfaire un aspect de la représentation de la signification et du sens proposée par la SPA.

Enfin, notre approche générale étant une approche de l'argumentation et des modalités, nous serons également amenés à nous référer aux actes illocutionnaires accomplis par le discours puisque nous l'avons dit, les plans d'énoncés et d'énonciation ne sont pas toujours distincts.

Chapitre 5

Définition de l'objet d'étude : le discours de la chanson de tradition orale

"Dit, le langage s'asservit la voix ; chanté, il en exalte la puissance mais, par là même, se trouve magnifiée la parole...fût-ce au prix de quelque obscurcissement de sens, d'une certaine opacité du discours : magnifiée moins comme langage que comme affirmation de puissance" (Zumthor 1983 : 177).

Il s'agit ici de définir le discours de la chanson de tradition orale, comme genre discursif.

La chanson de tradition orale, un objet complexe

La chanson de tradition orale est un objet qui repose sur l'intrication de deux contenus : un contenu musical et un contenu discursif. Dans la chanson de tradition orale, parole et musique sont indissociablement liées et concourent ensemble à l'élaboration de la signification de la chanson. Aussi, l'étude de la chanson de tradition orale doit nécessairement s'appuyer sur une démarche interdisciplinaire.

Le projet "Musilingue" tente de répondre à cette nécessité en favorisant la collaboration de spécialistes issus de disciplines différentes pour développer une connaissance approfondie des chansons de tradition orale, et surtout pour appréhender le rapport langue/musique.

Notre étude, réalisée sous la co-direction de A.-M. Despringre et O. Galatanu, s'inscrit à la fois dans le projet de recherche "musilinguistique" mené au LACITO, et dans le projet d'analyse linguistique du discours mené au CERCI-SAD. En effet, l'analyse du discours que nous proposons ici, entend d'une part valider un modèle théorique de signification lexicale (l'objectif spécifique de l'ALD), et d'autre part participer à une meilleure connaissance du versant parole de la chanson en proposant une recherche sur des aspects encore peu étudiés (l'argumentation et le système de valeurs proposé par le discours).

L'analyse linguistique du discours de la chanson de tradition orale

Dans cette étude, qui est une analyse du discours de la chanson de tradition orale, nous ne nous intéresserons qu'au contenu discursif de la chanson.

L'analyse du discours telle que nous la pratiquons au CERCI-SAD, se donne pour objectif de valider sur de multiples corpus, le modèle (génératif) de représentation de la signification et du sens linguistique conçu par O. Galatanu, la sémantique des possibles argumentatifs (SPA). Cette démarche spécifique, que O. Galatanu appelle analyse linguistique du discours, n'est pas totalement dissociable de l'analyse du discours proprement dite, et nécessite une remise en contexte du discours. En effet, quel que soit le positionnement théorique adopté, il est impossible et impensable d'étudier un discours, sans examiner au préalable, la pratique sociale dans laquelle il s'insère nécessairement car, il existe un rapport étroit entre le discours, processus de sémiotisation du monde, et la pratique sociale qui le porte.

Les rapports entre pratique et discours peuvent être représentés ainsi :

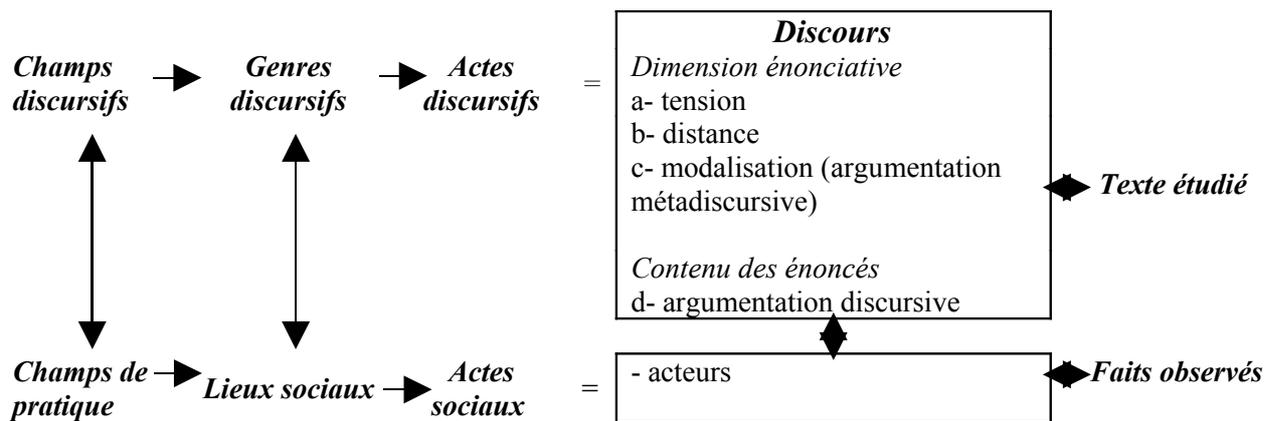


Tableau 2 : rapport entre le discours et la situation de production (Galatanu 1999a : 44)

Avant de mener une analyse linguistique du discours des chansons de tradition orale, nous pensons donc devoir définir avec précision ce genre discursif. Nous allons donc déterminer et caractériser le champ de pratique et le champ discursif dont il relève, et définir les lieux sociaux, qui lui sont attachés.

Dans un premier temps, nous éclaircirons donc la notion de tradition orale, puis nous définirons le champ discursif de la littérature orale, enfin nous présenterons les caractéristiques externes (à la langue) du discours de la chanson de tradition orale. Enfin,

partant de notre définition externe du genre discursif étudié, nous formulerons des hypothèses concernant les mécanismes discursifs qui sous-tendent le discours.

1. La notion de tradition orale

1.1. Tradition orale, folklore : origine des notions

1.1.1. Notion de tradition orale : origine et caractéristiques dans la pensée romantique

La notion de tradition orale est née au XIX^e siècle dans le contexte du romantisme. Dans la pensée romantique, la notion de tradition orale repose sur une opposition entre culture populaire et culture lettrée, elle est donc attachée à une couche particulière de la société. En outre, elle est transmise oralement et c'est la communauté toute entière qui la crée de façon spontanée. La tradition orale incarne donc l'esprit de la communauté (Molino 1985 : 32).

Au XIX^e siècle, la notion de tradition orale n'est pas clairement définie, et, on observe chez les divers auteurs une certaine hésitation entre différents termes. *Tradition orale*, et *littérature orale* sont en concurrence avec les termes eux aussi flous et ambigus de *tradition populaire* et *littérature populaire*. En effet, l'adjectif *populaire* "renvoyant à un critère d'appartenance, (...) ne conceptualise rien" (Zumthor 1983 : 22).

1.1.2. Notion de folklore : origine de la notion

Quant au mot anglais *folklore*, il est créé en 1846 par W.J. Thoms²⁶.

"*Folklore* créé en 1846 par W.J. Thoms, sur *folk*, « peuple », et *lore*, vieux mot désignant un « savoir », référerait à un ensemble de coutumes ; mais il permettait le passage en anglais (et, plus tard, dans le français qui l'adopta) des idées de *Volksggeist*, d'où *Volkspoesie*, *Volkslied* (esprit, poésie, chanson du peuple), lancées en 1775 et 1815 par Herder et Grimm, et qui se maintinrent dans l'usage allemand jusque vers 1870... tempérées ou gauchies, il est vrai, par celle de *Naturpoesie* (Grimm), « poésie de nature », anonyme, traditionnelle, « simple », « authentique », ainsi opposée aux produits d'une culture lettrée : exaltée par certains, mais en position de dominée" (Zumthor 1983 : 21-22).

Comme le suggère Zumthor, la notion de folklore est rapidement reprise en France et, dès 1880, on observe les premières tentatives pour "donner du folklore une définition qui rattachée à celle des Anglais, [répondre cependant] aux conditions françaises (Van Gennep

²⁶ Sous le pseudonyme d'Ambrose Merton.

1943 : 38). Jusque dans les années 1950, cette notion est associée aux sociétés rurales européennes. Elle est abandonnée lorsque les études sur les sociétés lointaines et les sociétés européennes se regroupent sous l'appellation d'études sur les sociétés à tradition orale. Le terme folklore renvoyant à une position épistémologique précise (celle des folkloristes), nous préférerons ici le terme de tradition orale, et nous allons tenter de définir cette notion.

1.2. La tradition orale, une notion problématique

1.2.1. Hésitation entre deux conceptions du folklore et de la tradition orale

Les notions de tradition orale et de folklore sont des notions assez floues. Ce flou tient tout d'abord à un certain flottement quant au domaine que ces notions recouvrent. En effet, "dès les origines de la recherche, apparaît une ambiguïté du folklore et de la tradition orale" (Molino 1985 : 34). Si, pour certains auteurs, tradition orale est synonyme de littérature orale en revanche, pour d'autres, folklore et tradition orale recouvrent un ensemble plus large de pratiques, comme nous le voyons dans la définition du folklore donnée par Sébillot en 1901 :

"Dans le dernier quart du XIX^e siècle, on a essayé, avec une ardeur et une continuité jusqu'alors inconnue en France, de recueillir non seulement la littérature orale, dont les principaux éléments sont les contes, les chansons, les devinettes, les proverbes et les formulettes, mais aussi les légendes dont la forme est moins fixe, les superstitions, les préjugés, les coutumes en un mot les idées populaires de toutes natures, que faute d'un meilleur terme, on est convenu de désigner sous le nom élastique de folklore" (Sébillot in Van Gennep 1943 : 39).

Tradition orale et folklore désignent donc soit la seule littérature orale, soit un ensemble assez hétéroclite de discours esthétiques ou non, de comportements et de croyances.

1.2.2. Problème de la tradition orale comme pratique

En outre, dans le discours des anthropologues et des ethnologues, la tradition orale et le folklore sont parfois définis comme un ensemble de pratiques. Ainsi, pour Varagnac, le folklore "ce sont des croyances collectives sans doctrines, des pratiques collectives sans théories" (Varagnac in Van Gennep 1943 : 18), et pour Lenclud, la tradition (orale ou non) réside dans la pratique elle-même (Lenclud 1987 : 117).

Donc, si l'on parle de tradition orale, en lui accordant son sens restreint de littérature orale, et que la tradition orale est un ensemble de pratiques, alors la tradition orale est un

ensemble de pratiques discursives. Et si, l'on emploie tradition orale dans son sens large (discours et comportements) cela signifie que l'on met au même niveau la pratique discursive et d'autres pratiques sociales.

Quel que soit le sens que l'on accorde à *tradition orale*, nous pensons qu'il est nécessaire pour nous qui analysons le discours d'établir une distinction nette entre pratique discursive et pratique sociale. En effet, la pratique discursive n'est pas une pratique sociale comme les autres ; à chaque pratique sociale est attachée une pratique discursive particulière. Pour établir une distinction, nous ne parlons pas de pratique discursive mais de *champ discursif*, et nous réservons le terme de *pratique* pour désigner le champ d'expérience humaine dans lequel s'insèrent le champ et le genre discursifs étudiés. Dans notre perspective, la pratique est l'ensemble des actes qui produisent directement ou accompagnent la production discursive.

Dans le cas présent, nous nous intéressons au discours de la chanson de tradition orale. Ce genre discursif s'insère dans un champ discursif qui est la littérature orale. Ce champ discursif s'insère lui-même dans une pratique sociale qui est le champ esthétique de la tradition orale au sens large du terme.

2. Les caractéristiques du champ discursif de la littérature orale

Nous allons à présent définir les caractéristiques de la littérature orale, champ discursif dont le genre chanson de tradition orale fait partie.

2.1. Caractéristiques de la littérature orale

Les trois caractéristiques de la littérature orale sont : l'oralité, bien entendu, la variabilité et l'appartenance à une communauté.

2.1.1. L'oralité

La littérature orale a comme première caractéristique d'être composée et transmise oralement. Cet a priori, qui semble être une lapalissade, nous l'avons hérité de la pensée romantique qui opposait littérature orale et littérature écrite ou savante. Mais, dans nos

sociétés européennes, cette opposition n'est pas valable ; l'oral et l'écrit coexistent depuis fort longtemps et ces deux registres se sont forcément mutuellement influencés, comme le souligne Goody :

"(...) nous faisons une erreur en pensant que ces traditions [orale et écrite] sont totalement distinctes l'une de l'autre. Il y a forcément une interaction constante pour des raisons qui sont trop évidentes pour les mentionner. Même là où une grande partie de la population ne lit ni n'écrit, ses membres participent souvent indirectement aux deux traditions" (Goody 1994 : 13)²⁷.

En conséquence, il est impossible d'établir une distinction stricte entre littérature écrite et littérature orale. Dans les sociétés où les traditions sont à fois écrites et orales, il n'existe pas de littérature purement orale, mais seulement une littérature partiellement orale, comme ne l'avaient pas compris les premiers folkloristes.

"L'un des problèmes inhérents à l'œuvre des anthropologues folkloristes nationalistes de l'Europe du XIX^e siècle fut leur échec à comprendre la nature partielle de la "tradition orale" qu'on pouvait trouver dans une société connaissant l'écriture, du moins possédant une pratique de l'écrit ancienne et généralisée" (Goody, 1994 : 14).

L'oralité n'est donc en aucun cas le seul moyen de composition et de transmission de la littérature orale. En effet, il est souvent impossible de savoir si une œuvre folklorique a été composée oralement, puisque l'une des caractéristiques de la littérature orale réside dans le fait qu'on ignore le plus souvent tout de l'origine de l'œuvre orale. Finalement, en paraphrasant Guilcher parlant de la chanson de tradition orale (Guilcher 1989 : 68), nous dirons que l'on a jamais la preuve qu'une œuvre de littérature orale ait été composée oralement et ait fait une carrière toute orale.

Mais, l'oralité, même si elle n'est pas pure, reste une caractéristique essentielle du champ discursif que nous définissons. En effet, le mode de transmission oral influe sur le contenu et sur la forme des œuvres ; c'est ce mode spécifique de transmission qui confère à la littérature orale, et notamment aux chansons, leur caractère dynamique et multiforme.

²⁷ Dans le même ordre d'idée, J.-P. Bertrand nous a cité l'exemple de cahiers de chansons établis par des personnes ne sachant pas écrire. Elles recopiaient les textes comme s'il s'agissait de dessins. De même, toujours selon J.-P. Bertrand, de nombreuses personnes ne sachant pas lire achetaient à des colporteurs des textes de chansons imprimés sur des feuillets, c'est l'illustration accompagnant le texte qui leur permettait de retenir la chanson.

Par conséquent, même, s'il est impossible d'établir une frontière stricte entre l'écrit et l'oral, et même si la transmission d'une œuvre de littérature orale a pu, à certains moments, emprunter le canal de l'écrit, "il semble tout à fait fondamental" comme le souligne Despringre, "de distinguer les textes figés de l'écrit, de ceux, dynamiques et multiformes de l'oral" (Despringre, 1990 : 170). En outre, la situation "normale", ou plutôt "privilegiée", de communication de l'œuvre orale, reste la performance, soit une réalisation orale ancrée dans le champ de pratique de l'esthétique de la tradition orale.

2.1.2. La variabilité

Nous venons de le dire, l'oralité confère aux œuvres de littérature orale un caractère multiforme. L'oralité est donc indissociable de la seconde caractéristique de la littérature orale, la variabilité.

La variabilité de la littérature orale a d'abord été ressentie par les folkloristes du XIX^e siècle comme un défaut, la preuve d'une altération des textes. C'est pourquoi nombre d'entre eux, comme par exemple La Villemarqué, n'ont pas hésité à corriger les textes qu'ils avaient recueillis pour "retrouver l'œuvre primitive par delà les altérations inévitables qu'une transmission séculaire en milieu illettré n'a pu manquer de lui faire subir" (La Villemarqué in Laurent 1989 : 22).

En effet, on serait a priori tenté de définir la littérature orale, champ discursif relevant de la tradition orale comme une littérature reposant sur la reprise d'éléments traditionnels, et par conséquent comme une littérature conservatrice et répétitive. Cet a priori est encore un héritage de la pensée romantique qui percevait la littérature traditionnelle comme une littérature "arrêtée, figée, incapable de création authentique et de renouvellement" (Molino 1985 : 35).

Cependant d'une part, comme le montre parfaitement Lenclud (Lenclud 1987 : 114-115), si la littérature orale était conservatrice, cela signifierait, qu'une œuvre originale et initiale a un jour existé. Or, cette hypothèse, qui était celle des premiers folkloristes, est invérifiable et fort douteuse. D'autre part, la littérature orale ne s'appuie en aucun cas sur une simple répétition des œuvres. Au contraire, la littérature orale, nous l'avons dit, est marquée par la variabilité, et l'éclatement des œuvres en multiples versions et variantes est, selon l'expression de Van Gennep, une "norme inéluctable" (Van Gennep 1943 : 23).

Cette variabilité est une conséquence de la transmission orale, mais surtout elle est l'indice d'une constante évolution des œuvres de littérature orale. En effet, et c'est un point essentiel, contrairement à la littérature écrite, la littérature orale est sans cesse recréée, et la

variation, qui est sensible à chaque nouvelle interprétation, est un acte créateur (Goody 1994 : 166). La littérature orale présente donc bien sûr, des caractères de répétition mais elle présente simultanément des caractères d'innovation (Varagnac in Van Gennep 1943 : 40). Ces innovations, qui induisent la variation, sont autant de marques d'appropriation de l'œuvre.

2.1.3. Le phénomène d'appropriation ou l'appartenance à une communauté

Nous arrivons ici, au troisième critère définitionnel de la littérature orale : celui de l'appartenance à une communauté.

Contrairement à l'idée première des auteurs du XIX^e siècle, chaque société, ou communauté, ne possède pas sa propre littérature orale. En effet, les romantiques et les réalistes pensaient que les communautés dans lesquelles ils recueillaient les œuvres de littérature orale, étaient les communautés dans lesquelles ces œuvres étaient nées. Pour eux, la littérature orale avait une origine régionale et paysanne. De plus, la littérature orale était perçue comme une "création de la communauté toute entière" et, par conséquent, comme l'incarnation de l'esprit de cette communauté (Molino 1985 : 32).

En réalité, les mêmes œuvres de littérature orale se retrouvent dans l'ensemble des communautés partageant la même langue, certaines œuvres passent même cette barrière. Ainsi Laforte, parlant des chansons de tradition orale, souligne que :

"elles [les chansons] sont en majorité l'héritage de toute la francophonie. Et même, toute une catégorie de chansons dépasse la francophonie puisqu'on en trouve des versions dans d'autres langues" (Laforte 1973 : 22).

Si chaque communauté ne crée pas sa littérature orale, en revanche, elle s'approprie les œuvres. C'est pourquoi, dans chaque communauté, chaque région, on retrouve des versions différentes des œuvres de littérature orale.

2.1.3.1. Appropriation par l'artiste

Le phénomène d'appropriation intervient tout d'abord au niveau individuel. Non seulement l'interprète intègre l'œuvre à son répertoire en apportant des modifications personnelles, mais comme nous l'avons vu, chaque nouvelle interprétation est une nouvelle variation. L'interprète, à chaque performance, recrée l'œuvre et se l'approprié²⁸. C'est d'ailleurs

²⁸ Les chanteurs, par exemple, s'approprient les textes de chanson en remplaçant les noms propres par des noms de personnes et de lieux qu'ils connaissent et que leur public connaît (Exemple donné par Pascal Collet en entretien le 6 août 2006).

là tout son art, comme le relève Nicolaisen (Nicolaisen 1990 : 44) : l'interprète qui actualise l'œuvre rend la tradition vivace et vivante.

2.1.3.2. Appropriation par la communauté

Mais l'appropriation est principalement le fait de la communauté. En effet, d'une part, comme le souligne Nicolaisen (Nicolaisen 1990 : 44), la communauté, la région, agit comme un filtre, et conditionne la variation de l'interprète²⁹. Mais surtout, la communauté opère une sélection dans les matériaux qui vont constituer *sa* littérature orale. Cette sélection s'applique aux œuvres qu'elle adopte ou au contraire rejette, et elle s'applique également aux diverses composantes de l'œuvre puisqu'"il arrive que les contemporains ne rejettent que quelques traits, certaines particularités formelles, certains motifs, ou qu'ils ne les acceptent pas. Le milieu élague alors l'œuvre à sa guise" (Jakobson, Bogatyrev 1929 : 61), créant ainsi des versions qui lui seront particulières. Dans la mesure où la transmission est essentiellement orale, les éléments qui ne sont pas repris sombrent dans l'oubli.

2.1.3.3. Les rapports entre appropriation individuelle et appropriation communautaire

L'appropriation se fait donc en deux temps : dans un premier temps, elle est le fait du chanteur et elle est observable dans la performance puis, dans un second temps, elle est le fait de la communauté qui sanctionne les choix de l'interprète, et choisit parmi les éléments proposés dans la performance ceux qui vont être intégrés à *sa* littérature orale puis retransmis. En fait, le rapport entre littérature orale et performance est le même que celui existant entre la langue et la parole.

"Dans le folklore, la relation entre l'œuvre d'art et son objectivation, c'est-à-dire les variantes de cette œuvre d'art interprétée par différentes personnes, est en tout point analogue à la relation entre langue et parole. Comme la langue, l'œuvre folklorique est extra-personnelle et n'a qu'une existence potentielle ; ce n'est qu'un assemblage complexe de certaines normes, de certaines impulsions, un canevas de la tradition du moment qu'animent les interprètes par les enjolivures de la création individuelle comme le font les producteurs de la parole par rapport à la langue. Dans la mesure où ces innovations individuelles dans la langue (ou dans le folklore) répondent aux exigences de la communauté et anticipent sur l'évolution régulière de la langue (ou du

²⁹ À propos du rôle de la communauté dans les innovations, Nicolaisen souligne "I cannot conceive of the creative individual in the folk cultural register, in the absence of region as stimulus, as trigger, as haven, as filter. All folk cultural creativity is in essence regional." (Nicolaisen, 1990: 44). Notons que Nicolaisen donne à *region* le sens de communauté.

folklore), elles sont intégrées et deviennent fait de langue (ou élément de l'œuvre folklorique)" (Jakobson, Bogatyrev 1929 : 63-64).

Selon ce processus chaque communauté s'approprie des éléments de littérature orale, éléments qui circulent dans l'ensemble des communautés partageant la même langue. Si l'on n'a pas une littérature orale pour une société, en revanche, on a la possibilité de caractériser la littérature orale d'une communauté spécifique :

- en identifiant les choix qu'elle a faits ;
- et en identifiant les éléments qui lui sont propres, qui relèvent uniquement de cette communauté.

2.2. Rapport entre le système de représentations d'une communauté et la littérature orale, ou entre la culture et la littérature orale

En faisant des choix et en introduisant des éléments inédits, une communauté imprime à la littérature orale son identité. Elle adapte et s'approprie des œuvres orales, élaborant ainsi une littérature orale particulière qui est l'expression de "sa" tradition.

La littérature orale est nous l'avons dit un discours traditionnel et se caractérise par l'oralité, la variabilité, et les phénomènes d'appropriation. Toutefois, une question demeure : qu'est-ce qui relève dans ce discours de la tradition ? En d'autres termes, quel est le rapport entre la tradition et la culture ?

2.2.1. Littérature orale : véhicule du système de pensée d'une société ?

Le plus souvent, l'étude des discours relevant de la tradition orale, notamment des mythes, aboutit à la mise à jour d'un système de représentations censé fonder la parole traditionnelle, comme la parole commune (Boyer 1984 : 234 ; Goody 1994 : 177). Cette hypothèse, vivement remise en cause par Boyer, n'est à notre sens pas fautive, elle nécessite seulement quelques précisions.

En effet, si le discours de la littérature orale repose bien sur le système de valeurs propre à une société (le système de valeurs sur lequel se fonde sa culture), en revanche il ne peut pas être une actualisation pure et simple de ce système de représentations.

Comme le souligne Boyer :

"Si cette littérature ne fait qu'exprimer ce qui reste implicite dans la parole ordinaire, si même elle en présente une version systématique, alors la ferveur des auditeurs demeure un mystère psychologique" (Boyer, 1984 : 235).

Ce paradoxe est facilement dépassé, dès lors que l'on considère que la littérature orale est avant tout un champ discursif et que, par conséquent, comme tout champ discursif, elle doit reposer sur des mécanismes spécifiques de construction du sens³⁰. Aussi, suivant la proposition de Boyer, nous poserons l'hypothèse que le discours de la littérature orale repose bien sur le système de représentation commun mais en propose une manipulation spécifique.

2.2.2. La fonction de la littérature orale : consolider les institutions et le système de représentations des sociétés

La littérature orale ne véhicule pas purement et simplement le système de représentations propre à une communauté ; comme tout champ discursif, elle repose sur une manipulation spécifique de ce système. Il s'agira donc pour nous d'identifier ces manipulations du système de valeurs qui font la spécificité de la littérature orale. L'étude des fonctions de la tradition orale va nous permettre d'envisager une hypothèse sur les mécanismes discursifs spécifiques qui sous-tendent ce champ discursif.

D'après W. Bascom, la littérature orale possède des fonctions :

- de légitimation de la culture – la littérature orale "légitime la culture en justifiant ses rituels et ses institutions" ;
- de transmission "des coutumes et des normes morales de la société" ;
- de "[maintien] de la conformité avec les types de conduite acceptés par la communauté".

Ces trois fonctions ne font en réalité qu'une, puisque toutes trois participent au maintien des normes culturelles. Mais, la littérature orale possède également une autre fonction : celle d'exutoire. Dans la littérature orale on doit donc trouver des remises en cause de l'ordre social, et donc une déconstruction du système de représentations (Bascom « Four functions of folklore », 1954 in Molino 1985 : 36-37).

Pourtant, selon Bascom, ce qui relève de l'exutoire, soit la remise en cause des normes culturelles, ne remet pas en cause le système canonique de représentations, c'est en réalité une

³⁰ Nous rejoignons donc la position de Boyer (Boyer, 1984 : 239). Cependant, sa position ne nous semble pas en totale opposition avec l'hypothèse qu'il dénonce.

attaque autorisée de l'ordre social et la fonction d'exutoire contribue finalement au maintien des normes culturelles.

"To the extent to which folklore contrasts with the accepted norms and offers socially acceptable forms of release through amusement or humor and through creative imagination and fantasy, it tends to preserve the institutions from direct attack and change" (Bascom « Four fonctions of folklore », 1954 in Molino 1985: 37)³¹.

Ce point de vue, confirme notre hypothèse précédente, et nous laisse entrevoir quelle sorte de manipulation spécifique le discours de la littérature orale peut proposer. En effet, dans cette optique, on peut penser que la littérature orale, dont la fonction est d'assurer la promotion du système canonique de valeurs, reposera sur ce système mais en actualisera plutôt le versant transgressif : c'est dans ces conditions qu'elle pourra remplir son rôle d'exutoire.

À ces quatre fonctions, qui en fait n'en font qu'une puisqu'elles servent à légitimer la culture actuelle, s'en ajoute une dernière. Pour ceux qui l'énoncent, la littérature orale sert à affirmer leur identité et à asseoir leur autorité (Lenclud 1987 : 119).

Conclusion

Le champ discursif dans lequel s'insère le discours de la chanson de tradition orale est la littérature orale. Ce champs discursif possèdent trois caractéristiques : l'oralité, la variabilité et l'appropriation ou mise en discours identitaire. Ces caractéristiques sont indissociables : l'oralité et le phénomène d'appropriation entraîne la variabilité, et l'appropriation identitaire ne peut jouer que sur des œuvres orales.

Chaque communauté exprime donc son identité, sa culture au travers d'une littérature orale façonnée à son image. Pourtant, la littérature orale n'est pas la simple expression "normative" du système de valeurs propre à une société. Elle s'appuie sur ce système, et participe ainsi à sa promotion et à sa transmission mais, elle repose sur des manipulations spécifiques du système de représentations. Le fait que la littérature orale assume une fonction exutoire nous conduit à penser qu'un de ces mécanismes serait l'actualisation transgressive du système commun de représentations du monde.

³¹ Nous traduisons ainsi : "Dans la mesure où le folklore contraste avec les normes acceptées et offre, par l'amusement ou l'humour et par l'imagination créatrice et la fantaisie, des formes de libération socialement acceptables, il tend à préserver les institutions des attaques directes et du changement."

3. Le discours de la chanson de tradition orale

Nous l'avons dit en introduction de ce chapitre, la chanson de tradition orale est un objet complexe et sa signification repose sur l'imbrication de deux systèmes sémiotiques. En nous inspirant du schéma de Galatanu (Galatanu 1999a : 44), nous représentons ainsi les rapports existant entre la pratique et les univers sémiotiques sollicités lors de la production de l'objet chanson.

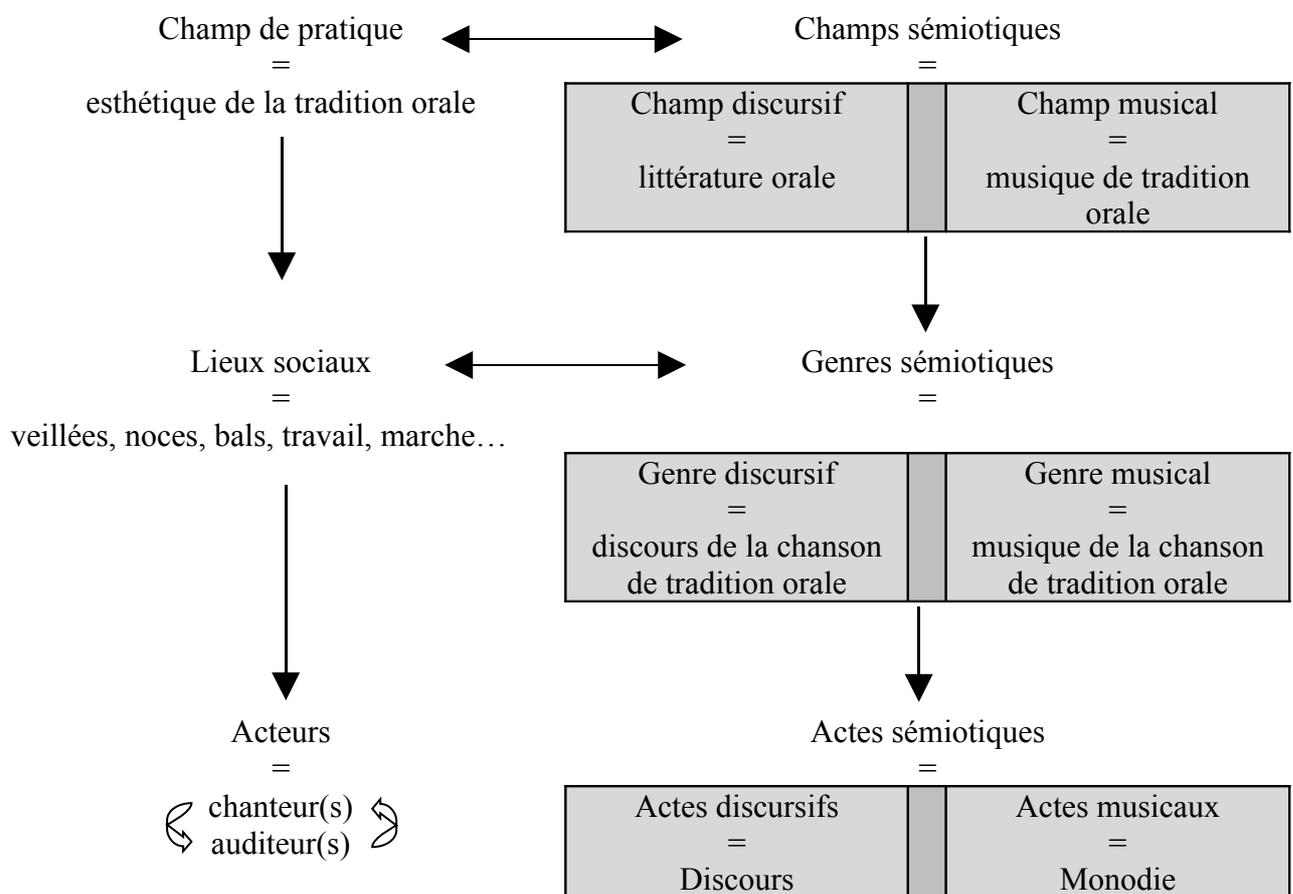


Tableau 3 : rapport entre la pratique et la chanson comme signe sémiotique

Nous avons précédemment identifié le champ de pratique dans lequel s'insère le discours de la chanson de tradition orale comme étant l'esthétique de la tradition orale. Et nous considérons ici la chanson de tradition orale comme un genre discursif appartenant au champ discursif de la littérature orale. Nous allons à présent, plus précisément définir le genre

discursif qu'est la chanson de tradition orale, en évoquant d'abord les différentes catégories de chansons de tradition orale puis les situations de communication liées au genre de la tradition orale.

3.1. Les catégories de chansons de tradition orale

3.1.1. Le problème des "sous-genres" de la chanson de tradition orale

La chanson de tradition orale n'est pas un genre pour lequel il existe une classification, une catégorisation définie. Les tentatives pour classer la chanson en différents genres, soit dans notre taxinomie en "sous-genres discursifs" reposent sur une confusion de la notion de genre (Despringre 1993). Les premiers, les folkloristes ont classé les chansons selon des critères divers, principalement littéraires, mais aussi musicaux et fonctionnels. Leurs classifications, incohérentes selon Brăiloiu, reposaient également sur des termes comme *complaintes*, termes flous qu'il serait préférables d'éviter (Brăiloiu in Despringre 1993 : 30).

Une classification cohérente des chansons populaires doit reposer sur une analyse formelle complète de l'interprétation et même de la création, or cette analyse n'est pas terminée, "et tant qu'[elle ne le sera pas], il vaudra mieux éviter de parler d'un genre chanté qui s'instituerait [...] en sous-catégorie de grands genres" (Despringre 2006 : 218).

3.1.2. Catégories sémantiques de chansons de tradition orale

Nous ne parlerons donc pas de sous-genres de chansons de tradition orale. En revanche, à l'instar de Despringre, nous pouvons distinguer deux catégories de chansons opposées du point de vue du sens :

- les chansons narratives, fortement chargées de sens représentationnel ;
- et les chansons "vidées de sens [représentationnel] ou n'en ayant jamais eu", comme par exemple certains chants enfantins, soit des chants possédant un sens phatique.

Et "entre ces deux catégories extrêmes, on trouve toute une série de chants intermédiaires entrant dans des situations distinctes et appartenant à différents contextes qu'ils soient littéraires, musicaux, sociaux, culturels etc., dont les fonctions corporelles ou rituelles sont plus ou moins actives actuellement : chant de travail, berceuses, complaintes, chansons lyriques etc." (Despringre 1997 : 74).

3.2. Situation de communication : lieux sociaux, acteurs de la communication, fonction de la chanson

3.2.1. Les lieux sociaux

Les chansons de tradition orale s'insèrent dans de multiples lieux sociaux. Dans les anciennes sociétés rurales européennes (nos sociétés jusqu'à la seconde guerre mondiale, et cela est encore valable aujourd'hui pour certaines d'entre elles), on chantait notamment :

- aux fêtes calendaires (Saint Jean, Noël, Carnaval) ;
- à la fin des battages, des vendanges ;
- aux veillées, en hiver où l'on exécutait des travaux de filage, de repiquage des matelas (les veillées ont disparu avec l'apparition de la radio) ;
- lors de "rues neuves", encore appelées "pileries", où les gens dansaient pour tasser la terre dans les rues ou les maisons neuves – les pileries étaient l'occasion de concours de chants ;
- aux noces.

Mais, le chant pouvait aussi tout simplement rythmer le travail.

"La question des relations existant entre la « situation » et le « contexte », d'une part, et les diverses catégories formelles d'autre part, est encore assez mal théorisée" (Despringre 1997 : 73) et on ne peut pas associer définitivement une chanson et une situation de communication, ou lieu social. En effet, ce rapport évolue ; certaines chansons à danser "perdent leurs danses" et deviennent des chansons à la marche tandis que, d'autres qui n'étaient probablement pas des chansons à danser, deviennent des chansons de danse. Ce glissement de lieu social influe sur la forme et le contenu de la chanson. Ainsi, une chanson n'étant pas à l'origine une chanson de danse, si elle est chantée en chant à répondre, c'est-à-dire si le ou les auditeurs reprennent systématiquement les couplets derrière le chanteur, devient une chanson de danse (notamment en Bretagne ou en Vendée).

3.2.2. L'interaction : acteurs sociaux et fonctions

Étudions à présent plus précisément l'interaction existant entre les participants du discours.

3.2.2.1. Les acteurs de la communication

Les participants du discours de la chanson de tradition orale sont bien entendu le chanteur et son public, c'est-à-dire son ou ses auditeurs.

Reprenant la distinction établie par Charaudeau (Charaudeau 1992), nous considérerons que le chanteur est le locuteur du discours, l'être social qui réalise le discours (le sujet communiquant), il est distinct du sujet énonciateur, l'être parole, auquel se rapporte le pronom *Je* et les autres marques de la première personne. Le chanteur, locuteur du discours, n'est pas non plus l'auteur principal ou la source énonciative de ce discours (même s'il apporte certains éléments). La source énonciative du discours est la tradition orale (Kleiber 1999a : 54 ; Anscombe 1995).

Si dans les banquets et les noces le chanteur peut-être un professionnel ou un semi-professionnel, le plus souvent le chanteur peut-être n'importe qui, celui qui le souhaite, et il est important de noter que la relation chanteur-auditeur peut s'inverser ; l'auditeur peut devenir chanteur.

3.2.2.2. Les fonctions de la chanson

Le dernier point qu'il reste à aborder est celui de la fonction de la chanson de tradition orale. Pourquoi chante-t-on ? Quelle est la fonction de cette interaction ? Cette question est fortement liée à celle des lieux sociaux.

Les chanteurs que nous avons rencontrés (qui pour la plupart ont également effectué des collectes) distinguent de prime abord les chansons "à écouter" qui étaient chantées dans les veillées et les banquets (et qu'il est plus difficile de chanter aujourd'hui dans des concerts), des chansons "utiles" soient les chansons à la marche, à danser, et les chants de travail. La première fonction de la chanson est donc utilitaire : la chanson peut d'abord servir à danser, à rythmer la marche ou le travail. Cette première fonction est uniquement liée au contenu musical de la chanson.

Nous distinguerons par ailleurs sept autres fonctions liées soit aux deux contenus de la chanson soit à son seul contenu discursif.

1- Une fonction sociale.

"la chanson est un signe d'appartenance ethnique. Chanter ensemble les chansons que l'on considère, à tort ou à raison, comme "à soi", comme relevant de la tradition de la communauté établit une « communication », une « connivence » qui renforce la cohésion du groupe" (Fribourg in Despringre, Fribourg, Panayi-Thulliez 2006 : 226).

2- Une fonction esthétique évidente.

3- Une fonction ludique. Les rondes du type *Entre vous les hommes* sont perçues comme des chansons doublement ludiques : le texte est amusant, et la chanson est faite pour danser.

4- Une fonction d'exutoire. "Le fait de chanter ou d'entendre chanter, en dénonçant ce qui ne va pas, ou au contraire, en s'en amusant, libère les tensions" (Fribourg in Despringre, Fribourg, Panayi-Thulliez 2006 : 227).

5- Une fonction émotive ou expressive. Cette fonction est double. En effet, la chanson peut à la fois être chantée pour exprimer ses émotions, ou ses valeurs, mais aussi pour provoquer des émotions chez l'auditeur.

Nous mentionnerons encore deux autres fonctions.

6. La fonction de médiation. La chanson dans les anciennes sociétés rurales étaient pour les amoureux un moyen de se déclarer³².

7- Enfin, la chanson possède une fonction plus particulièrement liée à son contenu textuel, une fonction moralisatrice ou d'apaisement. Nous acceptons ici, une hypothèse de J.-P. Bertrand et R. Brou. Selon eux certaines chansons narratives auraient pour fonction de prescrire des comportements, de poser des règles. C'est le cas par exemple des chansons ayant pour thème le retour du soldat. Ces chansons indiqueraient la conduite à suivre lorsqu'un soldat rentre et trouve sa femme remariée : si elle est juste remariée, elle est toujours sa femme mais si elle a de nouveaux enfants, il doit repartir. Notons que les chansons possédant au départ cette fonction moralisatrice, ont pu évoluer par la suite et perdre cette fonction.

Toutefois, il nous semble que ces deux dernières fonctions, la fonction de médiation et la fonction moralisatrice, sont en réalité des cas particuliers de la fonction expressive. En effet, il s'agit dans la fonction de médiation de montrer ses sentiments, et dans la fonction d'apaisement, de prescrire un comportement, donc de transmettre des normes, des valeurs.

L'importance du contenu sémantique pour le chanteur

Hormis, la fonction utilitaire qui est liée au seul contenu musical, et la fonction moralisatrice qui est liée au contenu textuel, les autres fonctions de la chanson de tradition orale sont assumées par l'objet dans son entier. Il est donc difficile de faire la part de la fonction du seul contenu sémantique. Nous pouvons seulement nous interroger sur l'importance du contenu sémantique pour les chanteurs.

Lorsqu'une chanson, n'est pas une chanson narrative, les chanteurs disent accorder moins d'importance au contenu du texte. Pourtant, il est impensable de chanter n'importe quoi devant n'importe qui. Le chanteur effectue donc une sélection dans son répertoire personnel en fonction de ses auditeurs.

³² Fonction mentionnée par J.-P. Bertrand, en entretien le 17 novembre 2005.

À propos du discours des chansons de tradition orale comme genre discursif

Dans ce chapitre nous avons voulu, avant de mener notre analyse sémantique du contenu discursif de la chanson, définir de façon extérieure à la langue notre objet d'étude, c'est-à-dire le discours des chansons de tradition orale, en déterminant et en caractérisant le champ de pratique auquel il est attaché, le champ discursif dans lequel il s'insère, et enfin en identifiant les caractéristiques propres du genre : les lieux sociaux auxquels il est attaché, ses acteurs et ses fonctions.

Le discours des chansons de tradition orale s'inscrit dans un champ de pratique qui est celui de l'esthétique de la tradition orale, et le champ discursif dont il relève est celui de la littérature orale.

Le discours des chansons de tradition orale partage les caractéristiques de la littérature orale : l'oralité bien sûr, la variabilité et surtout l'appropriation par une communauté. Comme tout discours relevant de la littérature orale, le discours des chansons de tradition orale repose donc sur l'appropriation d'éléments communs. Aussi, il est possible de caractériser le discours des chansons de tradition orale d'une communauté donnée (en l'occurrence celle du pays de Guérande) en déterminant quels éléments communs elle a choisis et quels éléments elle a éventuellement introduits dans le discours.

Les caractéristiques propres du discours des chansons de tradition orale

Le discours des chansons de tradition orale est attaché à de multiples lieux sociaux et le rapport entre les contextes et les chansons est très étroit. D'une part le contexte, ou lieu social, influe sur la forme et le contenu des chansons. Et d'autre part le contexte joue un rôle très important dans la remémoration, et dans la performance des chansons. Encore au début du XX^e siècle, chaque chanson étaient associée à une situation précise, et si aujourd'hui la plupart des lieux sociaux, des situations dans lesquelles on chantait ont disparu, le simple fait de les évoquer de les rapporter, peut ramener la chanson de tradition orale à la mémoire de la personne interrogée (Despringre 1997 : 77). Nous retrouvons cette même idée développée dans les travaux de Goody. Pour lui, ce qu'il appelle les structures de remémoration soit les

aspects d'une forme orale stéréotypée que saisit effectivement un individu, s'appuient sur des mécanismes d'interaction (Goody 1994 : 181).

Bien que le rapport entre les chansons et les lieux sociaux soit très étroit, il est impossible d'associer définitivement une chanson et un lieu social. En effet, ce rapport est mouvant et une chanson peut changer de lieu social et donc de fonction immédiate (c'est le cas, déjà cité, des chansons de danse qui deviennent des chansons de marche). C'est notamment ce phénomène qui empêche d'établir une catégorisation en sous-genres des chansons de tradition orale.

Le discours des chansons de tradition orale se caractérise en fait par son aspect mouvant : le lieu social, la fonction immédiate peuvent changer, de même que le rapport entre les chanteurs et les auditeurs qui peut s'inverser.

Fonctions et mécanismes discursifs

Enfin, nous avons vu que le discours des chansons de tradition orale assume cinq fonctions : une fonction sociale, une fonction esthétique, une fonction ludique, une fonction d'exutoire et une fonction expressive (le discours de la chanson exprime des normes - comportements à suivre, valeurs -, des sentiments - personnels ou non -, et provoque des sentiments, des réactions).

La réflexion que nous avons menée sur la fonction expressive et la fonction exutoire, partagées par l'ensemble des discours qui constituent la littérature orale, nous a permis de développer une hypothèse relative aux mécanismes discursifs de construction du sens qui sous-tendent le discours des chansons de tradition orale.

Considérant que le discours des chansons de tradition orale doit accomplir ces deux fonctions c'est-à-dire diffuser les normes culturelles tout en les remettant en question d'une façon autorisée, nous pensons qu'un des mécanismes discursifs qui sous-tendra le discours sera l'actualisation transgressive³³ du système de représentations commun.

³³ Le terme transgressif est ici employé dans le sens précis que lui attribuent Ducrot et Carel (Carel 2001 ; Carel, Ducrot 1999a et 1999b).

DEUXIÈME PARTIE

ANALYSE SÉMANTIQUE DU DISCOURS

1. Objet visé

L'étude que nous proposons relève du projet Musilingue, vaste programme de recherche dont le but est d'abord de caractériser la chanson de tradition orale d'un point de vue linguistique, musical et rythmique, afin dans un second temps de déterminer les interactions de ces différents composants.

Notre travail de recherche s'inscrit dans la première étape de ce projet : nous entendons mener une analyse linguistique du discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande et mettre cette analyse au service de l'ethnomusicologie.

Aussi, nos objectifs sont d'abord ceux de l'analyse linguistique du discours :

- valider sur corpus le modèle SPA ;
- et étudier les mécanismes discursifs de construction du sens qui sous-tendent le discours spécifique des chansons de tradition orale du pays de Guérande.

Notre analyse permettra donc tout d'abord :

- de caractériser le monde construit par le discours en révélant le système de valeurs proposé par les chansons de tradition orale du pays de Guérande, et donc de déterminer quelle image la société donne d'elle-même en tenant un tel discours ;
- et de caractériser le genre discursif lui-même, en déterminant les mécanismes de production-interprétation du sens sur lesquels il s'appuie.

À partir de là, nous pourrons éprouver nos hypothèses externes sur la fonction du discours étudié. Grâce à cette dernière étape, notre recherche se situera donc bien à l'interface entre l'ALD et l'ethnomusicologie.

2. Objets étudiés

2.1. Le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande

Nous ne prétendons pas mener une analyse exhaustive du système de valeurs proposé par le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande. Nous avons choisi, pour aborder le système de valeurs véhiculé par ces chansons d'étudier la spécificité dans le discours de deux représentations sémantiques d'ordre social.

Le discours de la chanson de tradition orale, nous l'avons vu au chapitre 5, est un genre discursif qui repose sur l'appropriation par une communauté d'éléments communs. Il s'agit donc de déterminer comment certaines représentations sémantiques sont appropriées par le discours, en d'autres termes, quelles significations spécifiques de ces entités sont construites et véhiculées par le discours.

L'étude de représentations sémantiques va permettre de déterminer les mécanismes discursifs de production-interprétation du sens à l'œuvre dans le discours, et par là tester notre hypothèse : le discours des chansons de tradition orale repose sur une transgression du système de valeurs canonique, il participe ainsi à la diffusion et au maintien des normes culturelles tout en assumant une fonction d'exutoire.

2.2 Les représentations sémantiques étudiées

Nous avons sélectionné pour l'étude deux représentations sémantiques : celle du *soldat* et celle du *mariage*.

Deux considérations ont motivé le choix de ces représentations sémantiques. D'une part, il nous a semblé intéressant de nous pencher sur l'étude de représentations d'ordre social, et correspondant à des événements marquants de la vie d'une communauté rurale d'autre part, ces représentations sémantiques devaient être le thème central d'un nombre de chansons de notre corpus d'étude suffisamment important pour pouvoir établir, à partir de notre corpus d'étude global, des sous-corpus d'étude thématiques qui permettent une étude pertinente.

Or, à l'issue d'un premier classement thématique des chansons qui composent notre corpus³⁴, il est apparu que les sous-corpus *soldat* et *mariage* étaient les sous-corpus qui réunissaient le plus grand nombre d'occurrences.

³⁴ Nous avons, en nous appuyant sur les titres et les ajouts de Guériff, réparti les chansons de notre corpus selon les catégories thématiques suivantes : amour, belles, bergères, mariage, marin, moines, oiseau, soldat, catégories à laquelle s'ajoutait une catégorie 0, disparate.

	Nombre d'occurrence	Nombre de formes	Nombre de hapax	Fréquence maximale
Corpus entier	55396	4071	1142	1823
Mariage	9043	1012	306	245 (je)
Soldat	3713	909	452	107 (la)

Tableau résumant les principales données quantitatives (données obtenues avec Lexico3)

Le sous-corpus *soldat* se distingue immédiatement par la richesse de son vocabulaire. En effet, bien qu'il soit trois fois moins important en nombre d'occurrences, ce sous-corpus contient presque autant de formes et plus de hapax, c'est-à-dire de mots-formes apparaissant une seule fois, que le sous-corpus dont le thème est le *mariage*. Ceci peut s'expliquer par le fait que le sous-corpus *soldat* est composé essentiellement de chansons narratives, tandis que le sous-corpus du *mariage*, est dans notre corpus d'étude, composé pour beaucoup par des chansons à danser, bals et rondes, chansons marquées par la répétition.

3. Démarche de recherche

Pour cerner la spécificité des représentations sémantiques du *soldat* et du *mariage* dans le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande, et caractériser ainsi le discours étudié, suivant la démarche de recherche définie par l'ALD, nous confronterons la signification des entités lexicales dans la langue à leur significations véhiculées par le discours étudié.

En effet, le discours, pour véhiculer une représentation sémantique, s'appuie sur le potentiel discursif de cette représentation, ce qui signifie que le discours, pour véhiculer la représentation du *soldat* ou celle du *mariage*, activera des possibles argumentatifs de ces entités, mais, parmi toutes les orientations de sens possibles, des choix sont faits, identifier ces choix qui apparaissent en discours, c'est caractériser le discours. D'autre part, le discours proposera des argumentations inédites, des associations qui lui sont propres. Pour déterminer la spécificité des représentations sémantiques dans le discours étudié, nous devons donc également identifier ces argumentations inédites.

En effet, comme le relève Rastier :

"l'action du contexte [...] engage en bref trois types de normativité (i) permettre ou interdire l'actualisation de sèmes [argumentations ou aspects dans notre nomenclature] inhérents ; (ii) prescrire l'actualisation de sèmes afférents socialement normés ; (iii) propager d'occurrence en occurrences des sèmes afférents contextuels. L'actualisation

des uns comme des autres dépend ainsi du contexte, soit qu'il la prescrive, soit qu'il ne l'interdise pas" (Rastier, 1994 : 54).

Pour étudier les représentations sémantiques du *soldat* et du *mariage* dans le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande, nous procéderons chaque fois en deux temps : nous décrirons d'abord le potentiel argumentatif du concept central - pour cela nous nous baserons sur le discours des dictionnaires – puis nous étudierons la signification véhiculée par le discours. En confrontant ces deux significations : la signification hors contexte, et la signification construite par le discours des chansons, nous pourrions déterminer la spécificité discursive de ses représentations sémantiques en déterminant :

- quels aspects de la signification sont actualisés par le discours ;
- quels aspects sont neutralisés par le discours ;
- quels aspects sont propres aux discours.

4. Étude de la signification dans la langue : le choix des dictionnaires

Afin de caractériser la signification des représentations étudiées dans le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande, nous allons dans un premier temps reconstruire la signification de ces items dans la langue, cet objet théorique nous permettra de déterminer par comparaison, la spécificité de la représentation discursive. Suivant la méthodologie de l'ALD, pour reconstruire la signification des entités dans la langue nous nous appuyons sur le discours des dictionnaires.

4.1. Pourquoi à partir du discours du dictionnaire ?

Nous envisageons le discours lexicographique comme un discours de référence. En effet, le discours des dictionnaires est un discours qui tente de définir tous les sens possibles d'un mot et par là, d'approcher la signification la plus partagée par les locuteurs du français. Comme le relèvent les auteurs de *Introduction à la linguistique française* :

"depuis leur origine, les dictionnaires répondent implicitement à tous les problèmes du vocabulaire : homonymie, polysémie, synonymie, figures de rhétorique, registre de langue. En ce sens, le dictionnaire fournit des éléments irremplaçables pour juger du fonctionnement lexical de la langue à un moment donné" (Chiss, Filliolet, Maingueneau 2001 : 143).

Les chansons de tradition orale sont, nous l'avons vu au chapitre 5, soumises à une évolution constante, cette évolution touche également la langue. Aussi, pour étudier les

représentations sémantiques véhiculées par nos chansons de tradition orale, nous devons nous référer à l'état de langue à l'époque à laquelle elles ont été "saisies". Notre corpus d'étude ayant été transmis, ou tout au moins transcrit, au XIX^e siècle, nous nous intéressons à la signification des entités que nous avons choisi d'étudier dans la langue du XIX^e siècle. Pour appréhender cet objet, nous nous référons donc au discours de dictionnaires du XIX^e siècle. Nous en avons choisi deux : *Le dictionnaire de la langue française* de Émile Littré, édité en 1863 et la septième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, datant de 1877.

4.2. Le choix du Littré et du Dictionnaire de l'Académie française

Le choix du *Littré* comme dictionnaire de référence s'est imposé de lui-même. En effet, ce dictionnaire a été "considéré longtemps comme le modèle des dictionnaires de la langue française" (Chiss, Filiolet, Maingueneau 2001 : 146). En outre, même si Littré se montre assez conservateur en ce qui concerne la prononciation³⁵, il a voulu dans son ouvrage rendre compte de la langue de son époque, et de l'usage effectif du lexique ; en effet, il signale dans la préface de son dictionnaire abrégé que la nomenclature a été "augmentée [...] d'un grand nombre de termes de sciences et d'art, et de néologismes recommandés par l'usage ou par l'autorité de nos meilleurs écrivains." Son dictionnaire qui se veut une description objective de la langue est d'ailleurs cité dans *Introduction à la linguistique française* comme l'un des sept dictionnaires essentiels pour la compréhension du fonctionnement lexical de la langue française (avec les *Robert*, le *Dictionnaire du français au collège*, *Le Lexis*, le *Grand Larousse de la langue française*, et le *Trésor de la langue française*).

Nous nous référons également à la septième édition du *Dictionnaire de l'Académie*. Cet ouvrage possède un aspect normatif puisqu'il s'arrête au "bon usage" (préface de la septième édition : v), il possède également, contrairement au *Littré*, un aspect sélectif, puisqu'il ne "recueille et n'enregistre que les mots de la langue ordinaire et commune" (préface de la septième édition : vi). Cependant, nous avons choisi de nous y référer car, outre le fait qu'il fasse autorité, il propose pour chaque entrée de nombreux exemples forgés par les auteurs. Ces exemples sont des mises en co-texte très restreint, qui se révèlent utiles dans le type d'analyse que nous menons.

³⁵ "C'est l'ancienne prononciation qui est indiquée, bien qu'elle soit aujourd'hui moins usitée ; mais c'est surtout en prononciation qu'on peut espérer par l'école de rectifier les défauts." *Abrégé du dictionnaire*, Préface.

5. Quelques précisions sur l'étude sémantique des représentations

5.1. À propos de l'étude sémantique des entités lexicales dans le discours des dictionnaires

Pour reconstruire la signification des entités lexicales à partir du discours des dictionnaires nous procéderons comme suit.

Dans un premier temps, nous définirons le noyau de l'entité lexicale, ses propriétés syntaxiques essentielles, et son invariant sémantique. Nous reconstruirons l'invariant sémantique en nous référant aux sens donnés par nos deux dictionnaires.

Pour définir les stéréotypes, nous nous baserons sur les exemples donnés par le *Littré* et le *Dictionnaire de l'Académie*. Les exemples présentent des associations de l'entité avec d'autres représentations du monde, associations qui sont lexicalisées soit dans des syntagmes à visée argumentative, soit dans des énoncés complets : aussi, nous considérons les exemples du dictionnaires comme des possibles argumentatifs lexicalisés de l'entité lexicale.

À partir des exemples proposés par les dictionnaires, nous reconstruirons donc tout d'abord les possibles argumentatifs, et à partir des possibles argumentatifs nous pouvons reconstruire les stéréotypes de l'entité lexicale.

5.2. Principes adoptés pour le traitement des textes

Nous détaillerons avec précisions dans les chapitres 6 et 7, la démarche que nous avons adoptée pour étudier respectivement les représentations sémantiques du *soldat* et du *mariage* dans le discours.

Notre démarche repose entre autres sur l'utilisation d'un outil de statistique lexicale (Lexico 3). Avant l'analyse nous souhaitons simplement apporter une dernière précision sur les principes que nous avons adoptés pour le traitement informatique des textes. Nous prenons en compte les textes tels qu'ils sont censés être énoncés. Aussi, nous avons choisi de prendre en compte toutes les répétitions (répétitions des refrains, répétitions des fins de couplets...) et de considérer ce que les ethnomusicologues appellent le vers chanté, car la répétition fait sens.

Chapitre 6

Étude de la représentation sémantique de soldat dans les chansons de tradition orale du pays de Guérande

A. Étude sémantique des mots armée, soldat, conscrit et déserteur dans le discours des dictionnaires

Dans cette sous-partie, nous allons reconstruire selon le modèle SPA la signification des items lexicaux *armée*, *soldat*, *conscrit* et *déserteur*. Nous nous basons pour cela sur les discours du dictionnaire de *Littre* (1863) et du *Dictionnaire de l'Académie française* (1877) désormais abrégé en *DA*.

Choix des items lexicaux

Conformément à la démarche que nous avons définie, nous allons étudier, la représentation sémantique du *soldat*, soit le thème du sous-corpus. Nous avons choisi de compléter cette étude par l'analyse de la signification de *conscrit* car, dans notre corpus, le *soldat* est le plus souvent un *conscrit*, en effet, le segment *sept ans*, qui correspond à la durée de la conscription, est caractéristique du sous-corpus établi. Quant au choix de l'étude de *déserteur*, il a été motivé par sa récurrence dans le périphrase. Le périphrase de la chanson est constitué du titre, qui souvent correspond à l'incipit de la chanson, éventuellement d'un second titre qui est celui sous lequel cette chanson est plus connue (le titre de la *chanson-type* dont la chanson serait une variante), ou encore du motif folklorique, soit la réalisation du thème – le motif est identifié par Guériff. Dans la mesure où *soldat*, dans le discours des dictionnaires, se définit par rapport à *l'armée* nous commencerons par construire la signification de cet item.

1. Étude sémantique du mot *armée*

Avant d'étudier les représentations dans la langue - ou du moins, dans ce que nous estimons le plus approchant, c'est-à-dire dans le discours des dictionnaires - des mots *soldat*, *conscrit* et *déserteur*, nous allons reconstruire la signification du mot *armée*. En effet, *soldat*, se définit dans le discours des dictionnaires, par rapport à cet item lexical qui nous paraît assez complexe. Or, nous avons pris le parti de décrire les invariants sémantiques avec des prédicats qui sont des hyperonymes de séries synonymiques, soit des prédicats qui nous permettent d'éviter la circularité des définitions mais aussi de pouvoir identifier plus aisément les valeurs modales présentes dans la signification lexicale.

1.1. Noyau du mot *armée*

Le *Littré* et le *DA* donnent deux sens au mot *armée*. Le premier sens donné par le *Littré* est celui de "corps de troupes prêtes à faire la guerre". Le *DA* pose au même endroit la définition suivante : "nombre plus ou moins considérable de troupes assemblées en un corps sous la conduite d'un général."

Le second sens est défini comme un "ensemble des troupes régulières d'un État" dans le *Littré*, et comme "toutes les troupes qu'un État lève et entretient pour sa sûreté", dans *DA*.

1.1.1. Représentation l'invariant sémantique de *armée*

Dans la définition du premier sens de *armée*, les deux dictionnaires font intervenir les termes *corps* et *troupes*, soit sous la forme de la lexie *corps de troupes*, spécifique du vocabulaire militaire, soit sous la forme non figée "troupes assemblées en un corps".

Troupes et *corps*, dont la définition est celle d'une "grande division de l'armée", actualisent une propriété essentielle de *armée* que nous représenterons avec les termes *ORGANISATION HIÉRARCHISÉE*. D'autre part, les deux dictionnaires établissent, dans le second sens de *armée*, un lien entre *armée* et *État*³⁶. L'*État* institue l'*armée* et l'*armée* œuvre pour la sûreté de l'*État*. Ce double rapport à l'*État* entre dans les propriétés essentielles de l'entité *armée*. Enfin, nous avons privilégié le discours du *Littré* qui intègre à la définition de *armée* le terme de *guerre*. Nous posons donc le prédicat *SE BATTRE POUR* comme faisant partie de l'invariant sémantique de *armée*. En effet, ce prédicat nous permet de synthétiser l'idée de "lutte pour les

³⁶ D'après le *Littré*, "État avec un É majuscule signifie le gouvernement d'un pays, un corps de nation, l'ensemble d'un pays sous une même domination". Nous posons le noyau de signification de État comme *AUTORITÉ SUPRÊME D'UN PAYS*.

intérêts", présente dans la signification de *guerre* (Galatanu 1999b : 46). Nous représenterons donc le noyau de signification de l'entité *armée* partagé par l'ensemble des locuteurs du français du XIX^e siècle, comme ceci :

Noyau/ propriétés essentielles de *armée*

Propriété syntaxique essentielle

Étiquette nominale

Propriétés sémantiques essentielles (ou invariant sémantique)

ORGANISATION HIÉRARCHISÉE DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT

DONC SE BATTRE POUR L'ÉTAT

Structure casuelle du prédicat

Examinons à présent la structure casuelle de l'invariant sémantique (Fillmore 1975, Cristea 1976). Nous pouvons décomposer la première proposition ainsi :

ÉTAT₁ FAIT [ORGANISATION HIÉRARCHISÉE SE BATTRE POUR ÉTAT₂] P

Dans cette phrase, *ÉTAT₁* est la cause principale soit l'Agent du procès, et *P*, ou la proposition *ORGANISATION HIÉRARCHISÉE SE BATTRE POUR L'ÉTAT*, est Objet.

Et dans la proposition P :

- le syntagme *ORGANISATION HIÉRARCHISÉE* est l'Agent du procès décrit par le verbe ;
- et *ÉTAT* est le Bénéficiaire du procès.

La structure de la seconde proposition est identique à celle de P.

1.1.2. Les valeurs modales attachées à l'invariant sémantique

Les prédicats *ÉTAT*, *ORGANISATION HIÉRARCHISÉE* et *DEVOIR* nous permettent d'identifier des valeurs déontiques recouvrant tous les domaines d'application.

Le prédicat *SE BATTRE POUR* indique l'activation de valeurs modales pragmatiques.

1.2. Stéréotypes et possibles argumentatifs de *armée*

Les stéréotypes que nous présentons ici, sont ceux que nous avons relevés dans le discours définitionnel. Ils ne constituent en aucun cas une liste exhaustive – exhaustivité par ailleurs impossible à atteindre puisque les stéréotypes constituent un ensemble ouvert. D'autre part, nous ne nous intéressons pas ici, aux stéréotypes liant *armée* à ses représentations hyponymes (du type : "armée de ligne", "armée navale"...). En effet, ces représentations associées à *armée* s'éloignent de notre objet d'étude premier qui est la signification dans la

langue de *soldat*, et leur étude apporte peu à notre problématique principale. De même, nous avons écarté de l'analyse certaines contextualisations notamment "lever", "mettre sur pied", "faire subsister une armée", "conduire une armée". En effet, ces exemples indiquent des collocations lexicales, et ne sont pas des séquences argumentatives.

Quant à la présentation, nous avons regroupé les stéréotypes en fonction des éléments du noyau auxquels les autres représentations sont associées.

1.2.1. Les stéréotypes développés à partir de l'élément ORGANISATION

HIÉRARCHISÉE

1.2.1.1. Associations avec des entités descriptives et des entités porteuses de valeurs aléthiques

Nous relevons d'abord dans le discours du *DA*, les instanciation suivantes :

- (1) Armée grande, (2) nombreuse, (3) puissante (4) petite armée

ainsi que les exemples du *Littré* :

- (5) Barberousse arriva à Marseille avec son armée, qui estoit de cent douze galères

- (6) De la force et poissance que le roy Charles avoit en plusieurs grans armées sur les ennemis.

Le syntagmes (2) "armée nombreuse" actualise un possible argumentatif :

Armée con nombreuse / Armée con' neg-nombreuse

Afin de déterminer la nature du connecteur *con*, nous avons recours à la théorie des modificateurs déréalisants et réalisants (Ducrot 1995). L'énoncé,

Armée et même armée nombreuse

est acceptable, contrairement à l'énoncé

Armée et même armée peu nombreuse,

donc *nombreuse* est un modificateur réalisant de *armée*. Cela signifie qu'il explicite un caractère de *armée*, et permet d'identifier un discours possible appartenant à sa signification.

Le lien entre *armée* et *nombreuse* est un lien normatif, que nous représentons par le connecteur *Donc*.

L'existence de ce possible argumentatif :

Armée donc nombreuse / Armée pourtant neg-nombreuse

nous permet de poser le stéréotype,

ORGANISATION HIÉRARCHISÉE DONC NOMBREUSE,

comme faisant partie de la signification interne de *armée*.

Le même test appliqué au modificateur et *puissante*³⁷, nous permet d'interpréter le syntagme (3) comme l'instanciation d'un possible argumentatif :

Armée donc puissance / Armée pourtant neg-puissance.

Les syntagmes (1) "armée grande" et (4) "petite armée", ne révèlent pas l'existence de possibles argumentatifs, toutefois, leur présence dans le discours du *DA* nous semble conforter le fait que *armée* est dans sa signification interne associée aux représentations du *nombre* et de la *puissance*.

L'énoncé (5) est une actualisation du possible argumentatif déjà identifié : *Armée donc nombre / Armée pourtant neg-nombre.*

Enfin, l'énoncé (6) est un autre exemple d'actualisation de :

Armée donc puissance / Armée pourtant neg-puissance,

Mais il déploie également un possible :

Armée donc force / Armée pourtant neg-force

Ces possibles argumentatifs nous permettent d'identifier plusieurs stéréotypes :

ORGANISATION HIÉRARCHISÉE DONC NOMBRE

ORGANISATION HIÉRARCHISÉE DONC PUISSANCE

ORGANISATION HIÉRARCHISÉE DONC FORCE

Le premier stéréotype ne confère à *armée* aucune valeur modale, en revanche les deux derniers stéréotypes lui confèrent des valeurs aléthiques recouvrant tous les domaines d'application.

1.2.1.2. Associations avec des entités porteuses de valeurs déontiques

Nous avons également relevé dans le *DA*, les occurrences suivantes :

- (7) Général d'armée. (8) Les chefs de l'armée. (9) Maréchal des camps et armées du roi.
(10) Les troupes sont en corps d'armée.

³⁷ L'énoncé "armée et même puissante" est en effet un énoncé acceptable.

Les occurrences (7) et (9) activent des possibles argumentatifs :

Armée donc dirigée par général, par des maréchaux / Armée pourtant neg-dirigée par général...

qui sont des cas particuliers, du possible argumentatif instancié en (8),

Armée donc dirigée par des chefs / Armée pourtant neg-dirigée par des chefs.

Enfin, (10) développe dans le discours, un possible argumentatif :

Armée donc composée de troupes / Armée pourtant neg-composée de troupes.

L'ensemble de ces possibles argumentatifs découle de stéréotypes qui associent les entités *général, maréchal, troupes...* au même élément du noyau de *armée*, l'élément *ORGANISATION HIÉRARCHISÉE*, et plus particulièrement l'élément *HIÉRARCHISÉE*.

Ces stéréotypes,

ORGANISATION HIÉRARCHISÉE DONC DIRIGÉE PAR UN GÉNÉRAL...,

ORGANISATION HIÉRARCHISÉE DONC DIRIGÉE PAR DES CHEFS,

ORGANISATION HIÉRARCHISÉE DONC COMPOSÉE DE TROUPES...,

font partie de la signification interne du mot *armée* et, ils accentuent la valeur déontique de l'entité.

1.2.2. Les stéréotypes développés à partir de l'élément DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT

1.2.2.1. Associations avec des entités porteuses de valeurs déontiques

Les exemples suivants, relevés dans le *Littré* :

(11) En ce temps là que le duc de Bourgogne fit son armée en Picardie

(12)...toute l'armée Que l'Église avait ordenée,

nous les interprétons comme des actualisations des possibles argumentatifs :

Armée donc faite par chef d'État / Armée pourtant neg-faite par chef d'État,

Armée donc ordonnée par État E / Armée pourtant neg-ordonnée par neg-État E.

Dans ces représentations, *chef d'État* et *État E* sont des variables qui ne peuvent être instanciées que par des noms propres. En (11), "duc de Bourgogne" actualise *chef d'État* et en (12), "Église" instancie *État*.

Ces possibles argumentatifs déploient dans le discours des stéréotypes développés à partir de la proposition du noyau *DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT*. Ces stéréotypes sont :

ORDONNÉE PAR L'ÉTAT DONC DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT

FAITE PAR L'ÉTAT DONC DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT.

Ils instaurent un nouveau lien sémantique avec l'*État*, en effet dans les propositions associées à cet élément de l'invariant sémantique de *armée*, *État* est de nouveau Instrument du procès, soit la cause principale de l'existence de l'*armée*. De plus, ces nouvelles associations avec l'*État* inscrivent des valeurs déontiques dans la signification de *armée*.

1.2.2.2. Associations avec des représentations sémantiques porteuses de valeurs pragmatiques

Nous relevons, dans le discours du *DA*, les occurrences :

(13) Mettre, ranger une armée en bataille, (14) Mettre l'armée sur le pied de guerre, (15) mettre l'armée sur le pied de paix.

Notons que (14) apparaît également dans le discours du *Littré*.

Nous analysons (13) comme l'instanciation normative d'un possible argumentatif :

Armée donc rangée en bataille/ Armée pourtant neg-rangée en bataille.

Cette séquence déploie un stéréotype :

DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC RANGÉE EN BATAILLE

que nous pouvons gloser par *DEVOIR SE BATTRE DONC PRÉPARATION AU COMBAT IMMÉDIAT*, et qui inscrit de nouvelles valeurs pragmatiques dans la signification de *armée*. (14) actualise également ce stéréotype. Quand à l'énoncé (15), il lexicalise le possible argumentatif :

*Armée pourtant neg-préparation au combat immédiat*³⁸

qui est le déploiement transgressif du stéréotype interne que nous venons d'identifier :

DEVOIR SE BATTRE DONC PRÉPARATION AU COMBAT IMMÉDIAT.

1.2.2.3. Associations argumentatives avec des représentations non porteuses de valeurs modales

Le *DA* propose une série d'actualisations de *armée* dans laquelle *armée* est liée à des entités uniquement descriptives.

³⁸Pour déterminer la nature du lien entre les représentations, nous nous basons de nouveau sur le test des modificateurs déréalisants et réalisants (Ducrot 95). Les énoncés "une armée et même une armée prête au combat" et "une armée mais une armée qui n'est pas prête au combat" sont deux énoncés acceptables.

(16) L'armée marche. (17) La marche de l'armée. (18) L'armée campait, était campée. (19) Les quartiers de l'armée. (20) L'armée a pris ses quartiers.

(16) et (17) actualisent le même possible argumentatif :

Armée donc marche / Armée pourtant neg-marche

qui déploie un stéréotype :

DEVOIR SE BATTRE DONC MARCHÉ.

Nous paraphraserons ce stéréotype par *DEVOIR SE BATTRE DONC DÉPLACEMENT.*

De même (18), (19) et (20) déploient dans le discours des stéréotypes liés, comme les précédents à la représentation de l'*armée* en action. Il s'agit dans ces exemples précis d'un stéréotype :

DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC CAMPEMENT qui est lié au stéréotype *DEVOIR SE BATTRE DONC DÉPLACEMENT.*

1.2.3. Les stéréotypes développés à partir de la proposition SE BATTRE POUR L'ÉTAT

Le *DA* propose les contextualisations suivantes :

(21) Armée victorieuse, (22) triomphante, (23) invincible.

(24) Armée délabrée, (25) défaite, (26) battue, (27) ruinée. (28) Armée en déroute

1.2.3.1. Associations avec des représentations sémantiques porteuses de valeurs pragmatiques positives

Considérons d'abord les syntagmes (21), (22), et (23). Dans ces syntagmes, *armée* est respectivement associée aux modificateurs *victorieuse*, *trionphante* et *invincible*. En nous référant de nouveau à Ducrot 1995, nous considérons les énoncés :

Armée et même armée victorieuse,

Armée et même armée triomphante,

Et, Armée et même armée invincible

Ces énoncés sont acceptables³⁹. Les modificateurs *victorieuse*, *trionphante*, et *invincible*, sont donc des modificateurs réalisants de *armée*. Par conséquent, nous pouvons interpréter les syntagmes (21), (22), (23) comme des instanciations de possibles argumentatifs :

Armée donc victoire, triomphe / Armée pourtant neg-victoire, neg-triomphe

Et, *Armée donc invincible / Armée pourtant neg-invincible*.

Ces possibles argumentatifs associent *armée* à des valeurs pragmatiques positives. Ils correspondent tous trois au déploiement du stéréotype :

SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC VAINCRE/TRIOMPHER,

L'association discursive avec l'adjectif *invincible* est une réalisation dans laquelle le second membre du stéréotype est amplifié :

SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC TOUJOURS VAINCRE.

Le prédicat *TOUJOURS* ajoute à l'association des valeurs aléthiques, mais il s'agit toujours du même stéréotype.

1.2.3.2. Associations avec des représentations porteuses de valeurs pragmatiques négatives

L'exemple (26) "armée battue" est une lexicalisation du versant transgressif du possible argumentatif :

Armée donc victoire / Armée pourtant neg-victoire

Dans cette actualisation, *armée* est associée à des valeurs pragmatiques négatives, mais le stéréotype déployé est bien le même :

SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC VAINCRE

En effet, nous avons défini le stéréotype comme une association posée comme naturelle et réalisant des relations du type moyen-but, symptôme-phénomène, etc. L'association déterminée ici, est de type causal – on se bat pour vaincre et non pour perdre- et c'est ce qui nous permet de poser ce stéréotype comme faisant partie de l'argumentation interne de *armée*.

1.2.3.3. Associations avec des représentations porteuses de valeurs pragmatiques négatives et aléthiques

Les syntagmes (24), (25), et (27) "armée délabrée, défaite, ruinée" sont des intensifications de la forme "armée battue". Toutes ces formes sont des lexicalisations du versant négatif du possible argumentatif :

Armée donc victoire / Armée pourtant neg-victoire

³⁹ Contrairement aux énoncés :

#"armée mais armée victorieuse", #"armée mais armée triomphante", #"armée mais armée invincible".

L'intensification se réalise ici par un glissement des valeurs pragmatiques négatives vers des valeurs aléthiques, c'est-à-dire par un processus d'ontologisation.

Considérons à présent l'exemple (28) "Armée en déroute". La locution "en déroute", qui ne porte pas de valeur modale, possède dans son argumentation interne un aspect :

NEG-VAINCRE DONC FUIR.

Le syntagme repose donc sur une chaîne d'argumentation :

Armée pourtant neg-vaincre donc fuir

Soit sur un déploiement transgressif du stéréotype interne de *armée* :

SE BATTRE DONC VAINCRE

1.3. À propos de la signification de armée

Le tableau suivant résume l'argumentation interne de *Armée* telle que nous avons pu la reconstruire à partir du discours des dictionnaires.

Propriétés sémantiques essentielles	Représentations associées dans le stéréotype	Valeurs modales acquises dans le stéréotype
<i>ORGANISATION HIÉRARCHISÉE</i>	<i>DONC NOMBRE</i> <i>DONC PUISSANCE</i> <i>DONC FORCE</i>	Aléthiques
	<i>DONC DIRIGÉE PAR UN GÉNÉRAL...</i> <i>DONC DIRIGÉE PAR DES CHEFS</i> <i>DONC COMPOSÉE DE TROUPES...</i>	Déontiques
<i>DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT</i>	<i>ORDONNÉE PAR L'ÉTAT DONC</i> <i>FAITE PAR L'ÉTAT DONC</i>	Déontiques
	<i>DONC PRÉPARATION AU COMBAT IMMÉDIAT</i> <i>DONC RANGÉE EN BATAILLE</i>	Pragmatiques
	<i>DONC MARCHÉ</i> <i>DONC DÉPLACEMENT</i> <i>DONC CAMPEMENT</i>	∅
<i>DONC SE BATTRE POUR L'ÉTAT</i>	<i>DONC VAINCRE/TRIOMPHER</i>	Pragmatiques positives

Tableau 4: éléments de l'argumentation interne de *armée*

La signification de l'entité *armée*, se caractérise d'abord par son rapport avec l'*État*. En effet, dans la structure casuelle de l'invariant sémantique, l'*ÉTAT* est à la fois Agent du prédicat principal, et But de l'action, tandis que *ORGANISATION HIÉRARCHISÉE* est Agent du prédicat *SE BATTRE*, qui n'apparaît que dans la proposition enchâssée. Dans le stéréotype, ce rapport s'enrichit encore ; *État* est également Agent de la formation même de *l'armée*.

Une autre caractéristique de la signification de *armée*, telle que nous l'avons construite à partir du discours des dictionnaires, est la présence de modalités déontiques et pragmatiques. Ces zones modales interviennent et sont articulées dès le noyau, dans l'argumentation interne *DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC SE BATTRE POUR L'ÉTAT*, mais aussi dans les membres mêmes de cette argumentation : *DEVOIR DE BATTRE / SE BATTRE POUR L'ÉTAT*.

Dans le stéréotype, les éléments du noyau de *armée* sont associés à des représentations porteuses elles aussi de valeurs déontiques et pragmatiques. Nous avons également relevé l'activation dans le stéréotype de valeurs aléthiques. Dans son stéréotype, *armée* reste donc

axiologiquement bivalent. Nous pouvons donc supposer que l'actualisation dans le discours de la représentation de *armée* s'appuiera :

- sur des modalités ontologiques, principalement déontiques mais aussi aléthiques
- sur des modalités pragmatiques
- sur l'activation de la représentation de l'*État* comme Agent et But de l'action de l'armée.

2. Étude sémantique du mot soldat

Nous l'avons dit, *soldat* se définit par rapport à l'item *armée*, et les items *conscrit* et *déserteur* par rapport à l'item *soldat*, donc la signification de *armée* intervient dans celle de *soldat*, *conscrit* et *déserteur*.

2.1. Noyau de soldat

Le *Littré* donne quatre sens au mot *soldat*⁴⁰ :

1. "Homme de guerre à la solde d'un prince, d'un État"
2. "celui qui sert dans l'armée et qui est sans grade"
3. "soldat de marine"
4. "Il se dit, en général, de tout homme qui appartient à la profession militaire"

Et le *DA* définit *soldat* par ces trois énoncés :

1. Homme de guerre qui est à la solde d'un prince, d'un État.
2. Soldat, se dit plus ordinairement de Celui qui sert dans l'armée, et qui n'a point de grade.
3. "Soldat se dit en général de la profession militaire, et de ce qui la caractérise."

Nous ne nous intéresserons pas au troisième sens donné par le *Littré*, en effet, il s'agit d'un sens spécifique qui d'ailleurs n'apparaît pas dans le *DA*.

2.1.1. Sélection des prédicats hyperonymes pour représenter les propriétés sémantiques essentielles de soldat

Dans tous les énoncés que nous prenons en compte, le *soldat* est défini par des termes masculins ; "homme" et "celui qui" dans les sens 1 et 2 du *Littré* et du *DA* et "tout homme" dans le sens 4 du *Littré*. Il nous semble donc nécessaire d'intégrer le prédicat *HOMME* aux propriétés essentielles de *soldat*.

Pour construire le noyau signification nous avons privilégié les sens 2 qui, a priori, correspondent au sens que nous retrouvons dans notre corpus. En effet, le sens premier, celui de "homme de guerre à la solde d'un état d'un prince" est un sens littéral qui ne va pas concerner notre étude.

⁴⁰ Dans les deux dictionnaires consultés, les sens ne sont pas numérotés, nous avons ajouté cette numérotation pour plus de commodité.

Nous interprétons le syntagme verbal "servir dans l'armée", comme une séquence argumentative qui articule l'appartenance à l'armée et *se battre*, prédicat qui reprend et précise la fonction du *soldat*.

Enfin, nous avons préféré FAIRE PARTIE DE LA BASE DE [L'ARMÉE], aux termes "sans grade" qui donnent une définition négative de l'entité.

Noyau/ propriétés essentielles de soldat

Propriété syntaxique essentielle

Étiquette nominale

Propriétés sémantiques essentielles ou invariant sémantique

HOMME FAIRE PARTIE LA BASE DE [ORGANISATION HIÉRARCHISÉE DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC SE BATTRE POUR L'ÉTAT]

DONC HOMME DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT

DONC HOMME SE BATTRE POUR L'ÉTAT

Structure casuelle du prédicat

Dans la première proposition, *HOMME* est Objet, et *ORGANISATION HIÉRARCHISÉE DEVANT SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC SE BATTANT POUR L'ÉTAT*, Locatif Source.

Nous décomposerons ainsi la seconde proposition :

[ORGANISATION HIÉRARCHISÉE DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC SE BATTRE POUR L'ÉTAT] FAIRE [HOMME SE BATTRE POUR L'ÉTAT]

[ORGANISATION HIÉRARCHISÉE DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC SE BATTRE POUR L'ÉTAT] est ici cause principale de l'action, soit Agent du prédicat FAIRE, et l'Objet est la proposition enchâssée HOMME SE BATTRE POUR L'ÉTAT.

Dans cette proposition, *HOMME* est cause immédiate du prédicat donc Instrument et *ÉTAT* assume le rôle de But (Bénéficiaire).

2.1.2. Valeurs modales attachées au noyau

La présence des prédicats *ORGANISATION* et *ÉTAT* nous permet de relever des valeurs déontiques recouvrant tous les domaines d'application. Les prédicats *DEVOIR* portent des valeurs déontiques obligatoires et le prédicat *SE BATTRE POUR* porte des valeurs pragmatiques.

2.2. Stéréotypes et possibles argumentatifs de soldat

Dans les représentations des stéréotypes de *soldat*, nous simplifierons *ORGANISATION HIÉRARCHISÉE DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC SE BATTRE POUR L'ÉTAT, en ARMÉE*. Comme nous l'avons fait pour *armée*, nous avons pris en compte uniquement les énoncés dans lesquels *soldat* apparaît dans des séquences argumentatives et nous ne nous intéressons pas aux énoncés dont la fonction est d'attester de l'usage du mot à une époque donnée, type d'énoncés qui se rencontrent dans le *Littré*.

2.2.1. Les stéréotypes développés à partir de FAIRE PARTIE DE L'ARMÉE

2.2.1.1. Associations avec des représentations porteuses de valeurs déontiques

Les premières actualisations que nous relevons dans le *DA* sont :

(1) Lever, (2) enrôler, (3) licencier, (4) congédier des soldats.

"Lever des soldats" et "enrôler des soldats" sont deux expressions synonymes. Elles correspondent à l'activation d'un possible argumentatif :

Soldat donc enrôlé / Soldat pourtant neg-enrôlé.

Ce possible argumentatif déploie dans le discours un stéréotype qui confère à *soldat* des valeurs déontiques :

FAIRE PARTIE DE L'ARMÉE DONC AVOIR ÉTÉ ENRÔLÉ

Il existe donc un lien entre des éléments de la signification de *soldat* et la forme passive *ÊTRE ENRÔLÉ* au passé. Si nous transposons ce stéréotype en mettant *ÊTRE ENRÔLÉ* au présent alors, le stéréotype devient :

ÊTRE ENRÔLÉ DONC ENTRER DANS L'ARMÉE.

Donc, le verbe *enrôler* est également lié à une sous-représentation de *soldat*, celle du *soldat-qui-entre-dans-l'armée*.

Les syntagmes verbaux "licencier des soldats" et "congédier des soldats" sont eux aussi synonymes. Nous privilégions ici, l'analyse de "congédier des soldats", car le dérivé nominal de *congédier*, *congé*, appartient également au vocabulaire militaire. *Congédier des soldats* instancie un possible argumentatif,

Soldats donc congédiés / Soldats pourtant neg-congédiés,

qui développe le stéréotype :

FAIRE PARTIE DE L'ARMÉE DONC AVOIR SON CONGÉ.

Ce stéréotype inscrit encore la signification de *soldat* dans la zone déontique, dans la mesure où, *CONGÉ* peut être défini comme l'*AUTORISATION DE QUITTER L'ARMÉE*. Notons que la proposition *AVOIR SON CONGÉ* est liée à une représentation du *soldat-qui-quitte-l'armée* :

AVOIR SON CONGÉ DONC QUITTER L'ARMÉE.

2.2.2. Les stéréotypes développés à partir des éléments FAIRE PARTIE DE LA BASE DE L'ARMÉE

2.2.2.1. Association avec une entité descriptive

Nos deux dictionnaires donnent l'expression :

(5) simple soldat.

Cette association syntagmatique actualise un possible argumentatif :

Soldat donc simple / Soldat pourtant neg-simple

Qui correspond à un stéréotype :

FAIRE PARTIE DE LA BASE DE L'ARMÉE DONC SIMPLE

Cette association avec l'adjectif *simple* ne confère pas de nouvelle valeur modale à *soldat*.

2.2.2.2. Associations avec des représentations porteuses de valeurs déontiques

Considérons les trois énoncés suivants :

(6) L'officier doit veiller aux besoins du soldat (*DA*).

(7) Maintenir la discipline parmi les soldats (*DA / Littré*).

(8) Quelle différence entre un soldat et un chartreux quant à l'obéissance (*Littré*).

L'énoncé (6) repose sur l'activation d'un possible argumentatif :

Officier donc responsable du soldat / Officier pourtant neg-responsable du soldat.

De ce lien argumentatif centré sur l'entité *officier*, nous pouvons déduire l'existence d'une argumentation potentielle :

Soldat donc neg-responsabilité / Soldat pourtant responsabilité

qui est l'activation d'un stéréotype :

FAIRE PARTIE DE LA BASE DE L'ARMÉE DONC NEG-RESPONSABILITÉ / DÉPENDRE DES OFFICIERS.

Ce stéréotype confère à *soldat* de nouvelles valeurs déontiques, et situe *soldat* dans une hiérarchie.

L'énoncé (7) "Maintenir la discipline parmi les soldats" instancie un possible argumentatif :

Soldat donc discipliné / Soldat pourtant neg-discipliné.

Nous représentons la signification de *discipliné* par l'argumentation : *DEVOIR OBÉIR AUX RÈGLES DE L'ARMÉE DONC OBÉIR AUX RÈGLES DE L'ARMÉE.*

Le possible argumentatif identifié peut être interprété comme le déploiement d'une chaîne stéréotypique :

FAIRE PARTIE DE LA BASE DE L'ARMÉE DONC DEVOIR OBÉIR AUX RÈGLES DE L'ARMÉE DONC OBÉIR AUX RÈGLES DE L'ARMÉE.

L'association stéréotypique avec l'entité *discipline* confère à *soldat* des valeurs déontiques recouvrant tous les domaines et des valeurs déontiques du domaine de <l'obligatoire>.

L'énoncé (8) repose sur l'activation du versant normatif d'un possible argumentatif :

Soldat donc obéissance du chartreux / Soldat pourtant neg-obéissance du chartreux

que nous pouvons gloser par :

Soldat donc obéissance absolue / Soldat pourtant neg-obéissance. L'énoncé développe sous une forme normative le stéréotype :

FAIRE PARTIE DE LA BASE DE L'ARMÉE DONC OBÉISSANCE ABSOLUE

qui associe *soldat* à des valeurs déontiques.

2.2.2.3. Associations avec représentations porteuses de valeurs déontiques et des valeurs éthiques

Nous relevons dans le *DA* ces deux énoncés :

(9) Réprimer la licence du soldat. (10) Il faut punir le soldat à propos.

Et,

(11) Ce capitaine est le père de ses soldats,
dans les deux dictionnaires.

En (9), l'ensemble de l'énoncé repose sur une chaîne argumentative :

Soldat donc licence donc devoir être puni

La première partie de la chaîne instancie un possible argumentatif :

Soldat donc licence / Soldat pourtant neg-licence.

qui déploie un stéréotype :

FAIRE PARTIE DE LA BASE DE L'ARMÉE DONC LICENCE

Notons au passage que *licence* est défini dans le *Littré* comme "dérèglement moral" et "insubordination". Ce lien entre la signification de *soldat* et *licence* confère donc à *soldat* des valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> et des valeurs morales négatives.

L'énoncé (10) pose un lien direct entre les mots *soldat* et *punition* :

Soldat donc doit être puni.

Dans la mesure où *faute* fait partie de la signification de *punition*, nous pouvons en déduire que cet énoncé repose sur un possible argumentatif *Soldat donc fautif / Soldat pourtant négatif* qui est un déploiement de :

FAIRE PARTIE DE LA BASE DONC FAUTIF.

Ce stéréotype confère à *soldat* des valeurs déontiques du domaine de l'<interdit>, et des valeurs éthiques négatives.

L'énoncé (11) pose un enchaînement argumentatif :

Capitaine donc père des soldats

Or, *père* est associé dans son stéréotype notamment aux représentations suivantes : *Responsable, obéi, respecté* et même *aimé*. Par opposition, l'entité *soldat* est donc associée à *enfant* et, par là aux représentations : *Neg-responsable, obéir, respecter* et *aimer*.

Ces associations déploient donc les stéréotypes :

FAIRE PARTIE DE LA BASE DE L'ARMÉE DONC NEG-RESPONSABLE

- stéréotype que nous avons déjà relevé -

FAIRE PARTIE DE LA BASE DE L'ARMÉE DONC OBÉIR À SON SUPÉRIEUR

FAIRE PARTIE DE LA BASE DE L'ARMÉE DONC RESPECTER SON SUPÉRIEUR

et même, *FAIRE PARTIE DE LA BASE DE L'ARMÉE DONC AIMER SON SUPÉRIEUR.*

Ces stéréotypes activent la zone du déontique, plus particulièrement le domaine de l'<obligatoire>, et les zones de l'éthique positif et de l'affectif-hédonique positif.

2.2.3. Les stéréotypes développés à partir de la proposition SE BATTRE POUR L'ÉTAT

2.2.3.1. Associations avec des entités porteuses de valeurs déontiques et éthiques

- Associations avec les entités *bravoure* et *courage*

Dans les deux dictionnaires auxquels nous nous référons, nous trouvons les exemples :

(12) Il s'est conduit plutôt en soldat qu'en capitaine

glosé dans les deux discours par : "Il a montré plus de courage que d'habileté" ;

(13) Il n'est que soldat, ce n'est qu'un soldat

glosé par : "il n'a que la bravoure".

Le *Littré*, nous donne également la contextualisation suivante :

(14) Quoi ! la peur a glacé mes indignes soldats !

Dans la glose de l'énoncé (12) *soldat* est associé à *courage*. Le discours définitionnel déploie donc un possible argumentatif,

Soldat donc courage / Soldat pourtant neg-courage,

qui développe un élément de l'argumentation interne de *soldat* :

SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC COURAGE.

Courage est défini dans le *Littré* comme la "fermeté qui fait supporter ou braver le péril, la souffrance, les revers" et *fermeté* est lui-même qualifié de "force morale". Le stéréotype qui l'unit à *courage*, confère donc à *soldat* des valeurs déontiques et éthiques positives.

De même, dans l'explication de l'énoncé (13), le discours étudié nous révèle l'existence d'un possible argumentatif :

Soldat donc bravoure / Soldat pourtant neg-bravoure.

Possible argumentatif que nous voyons comme le déploiement de :

SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC BRAVOURE.

Or, *bravoure* est, selon le *Littré* un "courage de guerre". Ce stéréotype confère donc à *soldat* des valeurs déontiques, pragmatiques et éthiques positives.

En revanche, l'énoncé (14) repose sur une argumentation interne :

Indigne soldat donc peur.

Or, *indigne* est un modificateur déréalisant de *soldat*. Le syntagme "indigne soldat" est donc une négation –au sens large du terme – de *soldat*.

L'énoncé (14) repose donc sur l'argumentation interne :

neg-soldat donc neg-courage.

Cette argumentation est une négation du possible argumentatif de *soldat*, *Soldat donc courage*, qui développe de façon normative le stéréotype :

SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC COURAGE.

Ces deux stéréotypes internes de *soldat* activent des valeurs éthiques positives, mais dans les énoncés (12) et (13) ces valeurs positives sont déconstruites. En effet, l'énoncé (12) et son explication opposent le stéréotype que nous venons d'identifier à un stéréotype qui unit les entités *capitaine* et *habileté*. Cette opposition, induit une association :

Soldat donc neg-habileté / Soldat pourtant habileté,

qui déploie un stéréotype :

FAIRE PARTIE DE LA BASE DE L'ARMÉE DONC NEG-HABILETÉ.

De même en (13), la valeur positive de *bravoure* est neutralisée par la présence de l'opérateur *ne...que*. (13) associe *soldat* à l'absence de valeurs axiologiques positives autres que éthiques. *Soldat* est donc associé en (13) à des valeurs esthétiques, pragmatiques, intellectuelles et affectives-hédoniques négatives.

Dans le discours définitionnel, *soldat* est associé à des entités porteuses de valeurs axiologiques positives : *bravoure* et *courage*. Mais les valeurs positives acquises par ces associations argumentatives sont immédiatement déconstruites.

Le *Littré* propose également, pour définir *soldat*, les énoncés :

(15) Ce fut ainsi que depuis ce déluge de neige, chacun, chef comme soldat, conserva ou perdit sa force d'esprit, suivant son caractère, son âge et son tempérament.

(16) Haranguez de méchants soldats, ils promettent de faire rage ; mais au moindre danger, adieu tout leur courage ; votre exemple et vos cris ne les retiendront pas

L'énoncé (15), actualise sous ces deux formes le possible argumentatif :

Soldat donc force d'esprit / Soldat pourtant neg-force d'esprit.

Ce possible déploie le stéréotype,

SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC FORCE D'ESPRIT,

qui associe des valeurs éthiques positives et intellectuelles positives à *soldat*.

L'énoncé (16) déploie le même stéréotype que dans l'énoncé (12), c'est-à-dire

SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC COURAGE,

qui associe *soldat* à des valeurs déontiques et éthiques positives, mais il l'actualise sous sa forme opposée, puisqu'il définit le *mauvais soldat*. (16) actualise le possible argumentatif :

Neg-soldat donc neg-courage que nous pouvons gloser par *Neg-soldat donc lâcheté*.

- Association avec l'entité lexicale *fidélité*

Le *Littré* cite les énoncés :

(17) Nos princes ont-ils eu des soldats plus fidèles [que les chrétiens] !

(18) Moins instruit que fidèle, je ne suis qu'un soldat et je n'ai que du zèle.

En (17) le syntagme "soldats plus fidèles" révèle l'existence d'un possible argumentatif :

Soldat donc fidèle/ Soldat pourtant neg-fidèle

qui déploie le stéréotype :

SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC FIDÉLITÉ.

Ce stéréotype active les zones du déontique et de l'éthique positif.

L'énoncé (18) repose sur le même stéréotype, mais ici, la valeur positive de *fidélité* est déconstruite par la présence du segment *moins instruit* qui associe des valeurs épistémiques du domaine de <l'incertain>, et des valeurs intellectuelles négatives à l'entité *soldat*.

- Association avec *honneur*

Le *DA* donne les énoncés :

(19) Les chefs mêmes s'honorent du nom de soldat

(20) Un roi disait qu'il avait l'honneur d'être le plus ancien soldat de son royaume.

Les deux énoncés sont des instanciations d'un possible argumentatif :

Soldat donc honorable / Soldat pourtant neg-honorable.

Ce possible argumentatif déploie un stéréotype :

SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC HONORABLE / HONNEUR,

qui active des valeurs modales déontiques et éthiques positives.

Enfin, nous nous intéresserons à l'énoncé suivant extrait du *Littré* :

(21) Qu'il ne tombe point comme un noble adversaire, tout vivant de la lutte et du feu du combat ; il serait trop heureux : il mourrait en soldat ; qu'il tombe en criminel,

La première partie de l'énoncé repose sur le stéréotype que nous venons d'identifier, *SE BATTRE DONC ÊTRE NOBLE / HONORABLE*, qui fait partie de la signification de *soldat*. Mais l'énoncé développe l'argumentation externe de ce stéréotype, puisqu'il oppose ensuite, *mourir en*

soldat, associé à *bonheur*, à *mourir en criminel*. Or, *mourir en criminel* est lié dans le stéréotype à *déshonneur*. L'énoncé construit donc un enchaînement argumentatif :

MOURIR EN SOLDAT DONC HONNEUR.

Cette représentation de *la mort du soldat*, est liée au stéréotype de *soldat* puisque, nous pouvons intuitivement poser l'argumentation :

SE BATTRE DONC MOURIR

comme faisant partie de la signification de *soldat*. L'énoncé (21) développe donc une chaîne argumentative,

Se battre pour l'État donc mourir pour l'État donc honneur donc bonheur,

qui fait partie de l'argumentation interne de *soldat*. Or cette argumentation appartient également à la signification de *patriotisme*. Nous voyons donc qu'il existe dans la langue un lien stable entre les représentations du *soldat* et du *patriotisme*.

2.2.3.2. Associations avec des entités porteuses de valeurs épistémiques du domaine du <certain>

Le *DA* donne comme usuelles les expressions :

(22) La franchise d'un soldat

(23) Il parle plutôt en soldat qu'en politique.

Et nous relevons dans le *Littré* l'énoncé :

(24) Je parlerai, madame, avec la liberté d'un soldat qui sait mal farder la vérité.

En (22), l'association de *franchise* et *soldat*, déploie un possible argumentatif :

Soldat donc franchise / Soldat pourtant neg-franchise

Qui déploie un stéréotype :

SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC FRANCHISE.

Ce stéréotype, qui confère à *soldat* des valeurs épistémiques du domaine du <certain>, est déployé également dans l'énoncé (24). Quand à l'énoncé (23), il joue sur l'opposition entre ce stéréotype et le stéréotype qui lie politique et "langue de bois".

2.3. À propos de la signification de *soldat*

Le tableau suivant représente l'argumentation interne de *soldat*.

Propriétés sémantiques essentielles	Représentations associées dans le stéréotype	Valeurs modales acquises dans le stéréotype
<i>HOMME</i>	∅	∅
<i>FAIRE PARTIE DE LA BASE DE L'ARMÉE</i>	<i>DONC AVOIR ÉTÉ ENRÔLÉ</i>	Déontiques
	<i>DONC AVOIR SON CONGÉ</i>	Déontiques
	<i>DONC SIMPLE</i>	∅
	<i>DONC DEVOIR OBÉIR AUX RÈGLES DE L'ARMÉE</i>	Déontique <obligatoire>
	<i>DONC OBÉISSANCE ABSOLUE</i>	Déontique <obligatoire>
	<i>DONC OBÉIR À SON SUPÉRIEUR</i>	Déontique <obligatoire> Déontique
	<i>DONC RESPECTER SON SUPÉRIEUR</i>	Déontique
	<i>DONC LICENCE</i>	Déontique <interdit> Éthique négatif
	<i>DONC FAIRE DES FAUTES</i>	Déontique <interdit> Éthique négatif
	<i>DONC NEG-RESPONSABLE</i> <i>DONC DÉPENDRE DE SON SUPÉRIEUR</i>	Déontique Pragmatique
	<i>DONC NEG-HABILETÉ</i>	Pragmatique négatif
<i>DONC DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT</i>	∅	∅
<i>DONC SE BATTRE POUR L'ÉTAT</i>	<i>DONC BRAVOURE</i>	Déontique Éthique positive
	<i>DONC COURAGE</i>	Déontique Éthique positive
	<i>DONC FORCE D'ESPRIT</i>	Éthique positive Intellectuelle positive
	<i>DONC FIDÉLITÉ</i>	Déontique Éthique positif
	<i>DONC HONORABLE / HONNEUR</i>	Déontique Éthique positif
	<i>DONC FRANCHISE</i>	Épistémique <certain>

Tableau 5 : éléments de l'argumentation interne de *soldat*

La signification de *soldat* se définit par rapport au mot *armée*. En effet, dans la structure casuelle même du prédicat, *ARMÉE* est la cause principale de l'action du *soldat*, quant au But ou Bénéficiaire de l'action du *soldat*, il est le même que celui de l'action de l'*armée*, c'est l'*ÉTAT*. Les deux entités ont également en commun, dans leur invariant sémantique, l'aspect : *DEVOIR SE BATTRE DONC SE BATTRE POUR L'ÉTAT*.

Comme *armée*, la signification de *soldat* se caractérise par l'inscription et l'articulation de valeurs déontiques et pragmatiques dans son noyau. Ces deux zones modales sont encore activées dans le stéréotype. Nous avons notamment relevé un ensemble de stéréotypes qui inscrit, dans la signification interne de *soldat*, des liens entre le *soldat* et ses devoirs, et le *soldat* et ses supérieurs.

Dans le stéréotype, *soldat* est axiologiquement bivalent. En effet, nous avons identifié un faisceau de stéréotypes qui associe, *soldat* à un ensemble de vertus ; tout un pan de la signification de *soldat* est associé à des valeurs déontiques et éthiques positives (*COURAGE, FIDÉLITÉ, FORCE D'ESPRIT, BRAVOURE, HONNEUR*) et même à des valeurs épistémiques (*FRANCHISE*). Mais ce faisceau coexiste avec un autre ensemble de stéréotypes qui associe la signification de *soldat* à des représentations axiologiquement négatives. *Soldat* est associé à des valeurs éthiques négatives (*LICENCE*) mais aussi, pragmatiques négatives (*NEG-HABILETÉ*).

Enfin, nous notons que *soldat* est associé dans son stéréotype à des représentations temporelles : l'*entrée dans l'armée* (début du service) et le *congé* (fin du service). La représentation de l'*entrée dans l'armée* peut correspondre à la représentation du *conscriit*. Quant à la représentation du *congé*, elle recouvre celle du *soldat qui quitte l'armée*. La représentation de la *mort du soldat* fait elle aussi partie du stéréotype de *soldat*. Le discours des dictionnaires associe cette sous-représentation à des valeurs déontiques et éthiques positives (*HONNEUR, PATRIOTISME*), mais surtout aux représentations sémantiques de la *bataille* et du *combat*.

En conclusion, nous pouvons penser que l'activation de la signification de *soldat* en discours entraînera :

- la présence de modalités déontiques et pragmatiques ;
- l'actualisation de la représentation de *armée* comme cause principale de l'action du *soldat* et de la représentation de l'*État* comme Bénéficiaire de cette action.

En revanche, dans la mesure où *soldat* est axiologiquement bivalent dans sa signification, nous ne pouvons pas savoir quelle orientation axiologique le discours choisira.

3. Étude sémantique du mot conscrit

Si le mot *conscrit* lui-même apparaît assez peu dans notre sous-corpus d'étude, en revanche, le segment répété *sept ans*, qui correspondait à la durée de la conscription, est caractéristique – en terme lexicométrique - du sous-corpus. Nous reconstruirons donc ici, la signification de *conscrit* dans le discours du dictionnaire, afin de pouvoir confronter cette signification aux sens de conscrit véhiculés par le discours.

3.1. Noyau de conscrit

Le *Littré* donne les sens suivants pour *conscrit* :

1. "jeune homme inscrit au rôle de la conscription" ;
2. "Jeune soldat".

En outre, il définit "conscription" comme l'"appel au service militaire, par voie du tirage au sort, des jeunes gens quand ils ont atteint un âge déterminé par la loi".

Pour le *DA*, *conscrit* "se dit de ceux qui sont appelé au service militaire" et le lexicographe précise que "la loi n'admet plus cette dénomination qui est encore usitée dans le langage vulgaire."

3.1.1. Sélection des hyperonymes pour la représentation de l'invariant sémantique de conscrit

Les expressions de *jeune homme* et *jeune soldat* employées par le *Littré* nous conduisent à sélectionner "jeune" et "homme", comme des qualités essentielles du *conscrit*.

D'autre part, nous retenons pour essentiel à la signification de *conscrit*, le fait que celui-ci soit un *appelé* – le terme est employé dans le *DA*, et dans le *Littré*, et l'expression *appel au service militaire* définit la *conscription*. Or, la signification d'*appelé*, repose sur l'enchaînement argumentatif : *DEVOIR FAIRE PARTIE DE L'ARMÉE DONC ENTRER DANS L'ARMÉE*.

Enfin, puisque dans notre corpus la durée du service militaire lorsqu'elle est évoquée est toujours de sept ans⁴¹, nous intégrons cet élément à la représentation de l'invariant sémantique de *conscrit* que nous donnons.

⁴¹ Le service militaire a effectivement eu une durée de sept ans entre 1832 et 1872. Entre 1798 et 1814, période qui a fortement marqué l'ensemble de la Loire Inférieure, la loi fixait le service militaire à cinq ans en temps de paix et illimité en temps de guerre. Le chiffre sept, assez proche de la réalité, est sans doute préféré dans les chansons en raison de sa valeur symbolique.

Noyau/ propriétés essentielles de *conscrit*

Propriété syntaxique essentielle

Étiquette nominale

Propriétés sémantiques essentielles ou invariant sémantique

*HOMME JEUNE DEVOIR ENTRER DANS L'[ORGANISATION HIÉRARCHISÉE DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT
DONC SE BATTRE POUR L'ÉTAT] POUR SEPT ANS*

*DONC ENTRER DANS L'[ORGANISATION HIÉRARCHISÉE DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC SE BATTRE
POUR L'ÉTAT] POUR SEPT ANS*

Structure casuelle du prédicat

La première proposition se décompose comme suit :

*LOI FAIRE [HOMME JEUNE ENTRER DANS L'[ORGANISATION HIÉRARCHISÉE DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC
SE BATTRE POUR L'ÉTAT] POUR SEPT ANS]*

LOI est Instrument du prédicat *FAIRE*, et l'Objet est la proposition enchâssée, *HOMME JEUNE ENTRER
DANS L'[ORGANISATION HIÉRARCHISÉE DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC SE BATTRE POUR L'ÉTAT] POUR SEPT
ANS*.

Dans cette proposition enchâssée, *HOMME JEUNE* est Agent, *ORGANISATION HIÉRARCHISÉE DEVOIR SE
BATTRE POUR L'ÉTAT DONC SE BATTRE POUR L'ÉTAT* ou *ARMÉE* a le rôle de But ou Locatif allatif, et *SEPT
ANS* est le cas Temps.

3.1.2. Valeurs modales attachées au noyau

La représentation que nous donnons de *conscrit* inclut celle de *l'armée*, le noyau de *conscrit* porte donc des valeurs modales déontiques recouvrant tous les domaines et des valeurs pragmatiques. De plus le prédicat *DEVOIR* indique la présence d'une valeur déontique du domaine de l'<obligatoire>.

3.2. Stéréotypes et possibles argumentatifs de *conscrit*

Dans les représentations des stéréotypes de *conscrit*, nous simplifierons *ORGANISATION
HIÉRARCHISÉE DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC SE BATTRE POUR L'ÉTAT*, en *ARMÉE*.

3.2.1. Stéréotype développé à partir de *HOMME JEUNE*

3.2.1.1. Association avec une représentation porteuse de valeur épistémique

Le *Littré* donne pour exemple de contextualisation, l'énoncé :

(1) Le général : Ah ! ils m'ont mis dedans comme un conscrit.

Cet énoncé révèle l'existence d'un possible argumentatif :

Conscrit donc inexpert / Conscrit pourtant neg-inexpert.

Ce possible argumentatif déploie, dans le discours, un stéréotype interne :

JEUNE DONC INEXPÉRIMENTÉ

qui confère à *conscrit* des valeurs épistémiques recouvrant tous les domaines excepté celui du <certain>.

3.2.2. Stéréotype développé à partir des éléments DEVOIR ENTRER DANS L'ARMÉE

3.2.2.1. Association avec une représentation porteuse de valeurs déontiques

Le *DA* donne le syntagme :

(2) une levée de trente mille conscrits.

Cet exemple actualise un possible argumentatif :

Conscrit donc enrôlé / Conscrit pourtant neg-enrôlé

qui déploie un stéréotype :

DEVOIR ENTRER DANS L'ARMÉE DONC ENRÔLÉ.

Ce stéréotype confère à *conscrit* de nouvelles valeurs déontiques.

Notons que le stéréotype converse existe également :

DEVOIR ENTRER DANS L'ARMÉE POURTANT NEG-ENTRER DANS L'ARMÉE.

Il est actualisé dans la langue par la locution "désertion d'appel", et il établit un lien entre la signification de *conscrit* et celle de *déserteur*.

3.2.3. Stéréotypes développés à partir des éléments ENTRER DANS L'ARMÉE

3.2.3.1. Associations avec des représentations porteuses de valeurs épistémiques et pragmatiques

Les deux dictionnaires donnent l'emploi suivant :

(3) exercer les conscrits.

Cet emploi révèle l'existence d'un possible argumentatif,

Conscrit donc neg-exercé / Conscrit pourtant exercé,

que nous interprétons comme le déploiement d'un stéréotype,

ENTRER DANS L'ARMÉE DONC NEG- EXERCÉ,

qui associe des valeurs épistémiques et des valeurs pragmatiques à la signification de *conscrit*.

3.2.3.2. Associations avec des représentations porteuses de valeurs déontiques du domaine de l'<obligatoire> et de valeurs affectives-hédoniques négatives

Enfin, nous avons relevé, dans le *Littré*, cet énoncé :

(4) Conscrits au pas. Ne pleurez pas, marchez au pas, au pas, au pas.

La première partie de l'énoncé, "conscrits au pas" repose sur une argumentation externe, *Conscrit donc devoir s'exercer*,

qui déploie un stéréotype :

ENTRER DANS L'ARMÉE DONC DEVOIR S'EXERCER.

Ce stéréotype confère des valeurs déontiques <obligatoires>, des valeurs épistémiques recouvrant tous les domaines, et des valeurs pragmatiques à l'entité *conscrit*.

La seconde partie de l'énoncé repose sur une opposition entre deux arguments respectivement :

Devoir ne pas pleurer et devoir s'exercer.

Nous déduisons de cette opposition, l'existence d'un possible argumentatif :

Conscrit donc tristesse / Conscrit pourtant neg-tristesse

qui serait le déploiement d'un stéréotype,

ENTRER DANS L'ARMÉE DONC TRISTESSE,

qui inscrit des valeurs affectives-hédoniques négatives dans la signification de *conscrit*.

3.3. À propos de la signification de *conscrit*

Nous résumons dans le tableau suivant l'argumentation interne de *conscrit*.

Propriétés sémantiques essentielles	Représentations associées dans le stéréotype	Valeurs modales acquises dans le stéréotype
<i>HOMME JEUNE</i>	<i>DONC INEXPÉRIMENTÉ</i>	Épistémique
<i>DEVOIR ENTRER DANS L'ARMÉE POUR SEPT ANS</i>	<i>DONC ENRÔLÉ</i>	Déontique
<i>DONC ENTRER DANS L'ARMÉE POUR SEPT ANS</i>	<i>DONC NEG-EXERCÉ</i>	Épistémique Pragmatique
	<i>DONC DEVOIR S'EXERCER</i>	Déontique <obligatoire> Épistémique Pragmatique
	<i>DONC PLEURER</i>	Affectif hédonique négatif

Tableau 6 : éléments de l'argumentation interne de *conscrit*

L'invariant sémantique de *conscrit* inclut celui de *armée*. Dès le premier niveau de signification de l'item, des modalités déontiques et pragmatiques sont donc présentes et articulées entre elles.

D'autre part, l'invariant sémantique de *conscrit* repose sur l'argumentation interne *DEVOIR ENTRER DANS L'ARMÉE DONC ENTRER DANS L'ARMÉE*. L'invariant sémantique de *conscrit* repose donc sur une représentation temporelle du *soldat*. La présence du prédicat *JEUNE* dans l'invariant sémantique, inscrit encore des marques temporelles dans la signification de *conscrit*⁴².

Dans le stéréotype, les modalités déontiques et pragmatiques sont, comme dans les stéréotypes de *armée* et *soldat*, articulées entre elles, mais elles sont également articulées à des valeurs épistémiques, en effet, le *conscrit* est le *soldat* qui *DOIT APPRENDRE À FAIRE*. *Conscrit* est également lié dans son stéréotype à des représentations porteuses de valeurs affectives-hédoniques négatives. Enfin, *conscrit* se distingue de *soldat* par sa structure casuelle. En effet, dans la structure de *conscrit*, la *LOI* est l'Instrument de la proposition complexe, tandis que la cause de l'action du *soldat* est l'*ARMÉE*. D'autre part, *ARMÉE* assume dans la structure casuelle de *conscrit* un rôle sémantique que nous n'avions pas encore relevé, celui de But ou Locatif allatif.

⁴² Cf. Thèse de Morgan Le Thiec, qui relève deux définitions temporelles pour *jeune*.

À l'issue de l'étude de la signification de *conscrit*, nous pouvons supposer que l'activation dans le discours de la signification de *conscrit* entraînera :

- l'activation des modalités déontiques et pragmatiques ;
- l'activation des zones de l'épistémique et de l'affectif-hédonique ;
- l'actualisation de la représentation de *armée* comme locatif but, et de la représentation de la *loi* comme cause immédiate, ou instrument de la conscription.

4. Étude sémantique du mot déserteur

L'item lexical *déserteur* est absent de notre corpus d'étude mais, il est présent dans le péri-texte du sous-corpus *soldat*. Nous pouvons donc poser l'hypothèse que le discours des chansons véhicule des éléments de sa signification. Afin de pouvoir identifier ces éléments, nous reconstruisons ici, la signification de *déserteur* à partir du discours des dictionnaires.

4.1. Noyau de déserteur

Le *Littre* donne pour *déserteur*, en second sens, le sens particulier de "militaire qui déserte", et il propose à l'entrée *désert*, en second et sixième sens (qui sont dit respectivement "militaire" et "de guerre") la même glose : "abandonner son drapeau".

Le *DA* donne d'abord le sens de "militaire ou marin qui déserte ou qui a déserté", et à l'entrée *désert*, le second sens est le suivant : "il se dit des militaires et des marins qui abandonnent le service sans congé".

4.1.1. Sélection des hyperonymes pour représenter l'invariant sémantique de déserteur

Déserteur est d'abord défini dans les deux discours comme un "militaire". Son invariant sémantique contient donc les prédicats *HOMME*, et *FAIRE PARTIE DE L'ARMÉE*, qui appartiennent également à l'invariant sémantique de *soldat*. L'autre élément essentiel de la signification, est le fait de *désert*, soit l'aspect transgressif :

FAIRE PARTIE DE L'ARMÉE POURTANT QUITTER L'ARMÉE SANS AUTORISATION.

Nous représentons donc ainsi le noyau de signification de *déserteur*.

Noyau/ propriétés essentielles de déserteur

Propriété syntaxique essentielle

Étiquette nominale

Propriétés sémantiques essentielles ou invariant sémantique

HOMME FAIRE PARTIE DE L'[ORGANISATION DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC SE BATTRE POUR L'ÉTAT]

*POURTANT QUITTER L'[ORGANISATION DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC SE BATTRE POUR L'ÉTAT]
SANS AUTORISATION*

Structure casuelle du prédicat

Dans la première proposition, *ORGANISATION HIÉRARCHISÉE DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC SE BATTRE POUR L'ÉTAT* est Locatif source et *HOMME*, Objet du procès.

Dans la seconde proposition, *HOMME* est Agent et *ORGANISATION HIÉRARCHISÉE CHARGÉ DE SE BATTRE POUR L'ÉTAT* est de nouveau Locatif source.

4.1.2. Valeurs modales attachées à l'invariant sémantique de déserteur

Les prédicats *ORGANISATION DEVOIR SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC SE BATTRE POUR L'ÉTAT*, qui représentent l'invariant sémantique de *armée*, inscrivent dans le noyau de *déserteur* des valeurs déontiques et pragmatiques. Les prédicats *SANS AUTORISATION* nous permettent d'identifier une valeur déontique du domaine de l'<interdit>.

4.2. Stéréotypes et possibles argumentatifs de déserteur

4.2.1. Stéréotypes développés à partir de *QUITTER L'ARMÉE SANS AUTORISATION*

4.2.1.1. Associations avec des représentations porteuses de valeurs déontiques

Le *Littré* donne pour *déserteur* les actualisations suivantes :

- (1) Poursuivre, (2) arrêter un déserteur.

L'exemple (1) est également présent dans le *DA*.

Le premier syntagme verbal, "poursuivre un déserteur", révèle l'existence d'un possible argumentatif :

Déserteur donc poursuivi / Déserteur pourtant neg-poursuivi.

Le *déserteur* est poursuivi par la *Loi* ou ses représentants, le stéréotype déployé par ce possible argumentatif est donc :

QUITTER L'ARMÉE SANS AUTORISATION DONC POURSUIVI PAR LA LOI,

et il confère à *déserteur*, des valeurs déontiques recouvrant tous les domaines.

De même, l'exemple (2) instancie un possible argumentatif :

Déserteur donc arrêté / Déserteur pourtant neg-arrêté

qui déploie le stéréotype interne :

QUITTER L'ARMÉE SANS AUTORISATION DONC ARRÊTÉ.

Ce stéréotype associe *déserteur* à de nouvelles valeurs déontiques recouvrant tous les domaines.

4.2.1.2. Associations avec des représentations porteuses de valeurs déontiques du domaine de l'<interdit>, et de valeurs éthiques négatives

Considérons les contextualisations proposées par *DA* :

- (3) punir un déserteur
- (4) Les soldats qui désertent sont punis sévèrement
- (5) On passa par les armes ceux qui avaient déserté
- (6) Lois contre les déserteurs
- (7) Être coupable de désertion
- (8) Le crime de désertion.

Dans les exemples (3), (4), (5), un même possible argumentatif est instancié sous sa forme normative :

Déserteur donc punition / Déserteur pourtant neg-punition.

Nous considérons l'expression "passer par les armes" comme un cas particulier de punition. Le possible argumentatif identifié correspond à un stéréotype :

QUITTER L'ARMÉE SANS AUTORISATION DONC PUNI.

Avec ce stéréotype, *déserteur* acquiert des valeurs déontiques recouvrant tous les domaines, des valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> et des valeurs éthiques négatives. En effet, le mot *punition* contient dans son invariant sémantique, l'aspect :

CRIME DONC CHÂTIMENT,

dans lequel le prédicat *CRIME* porte des valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> et des valeurs éthiques négatives⁴³.

Le syntagme (6) instancie un possible argumentatif :

Déserteur donc hors-la-loi / Déserteur pourtant neg-hors-la-loi.

Ce possible argumentatif déploie dans l'argumentation externe, un stéréotype :

QUITTER L'ARMÉE SANS AUTORISATION DONC ÊTRE HORS-LA-LOI.

Ce stéréotype inscrit de nouvelles valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> dans la signification de *déserteur*, mais aussi des valeurs éthiques négatives.

Les exemples (7) et (8), actualisent deux possibles argumentatifs, respectivement :

Déserteur donc coupable / Déserteur pourtant neg-coupable,

⁴³ Dans le *Littré*, *crime* est défini comme une "très grave infraction à la morale ou à la loi, punie par les lois ou réprochées par la conscience". Des valeurs éthiques sont donc attachées au noyau même de *crime* dans la langue du XIX^e siècle.

et *Déserteur donc criminel / Déserteur pourtant neg-criminel*.

Nous interprétons ces possibles argumentatifs comme le déploiement de :

QUITTER L'ARMÉE SANS AUTORISATION DONC COUPABLE,

et *QUITTER L'ARMÉE SANS AUTORISATION DONC CRIMINEL.*

Ces deux stéréotypes associent un élément du noyau de *déserteur* à des représentations porteuses de valeurs déontiques du domaine de l'<interdit>, et de valeurs éthiques négatives.

4.2.1.3. Associations avec la représentation de l'ennemi, porteuse de valeurs déontiques et pragmatiques

Seul le *Littré* donne le co-texte :

(9) désertre devant l'ennemi.

Et les deux dictionnaires donnent les exemples :

(10) désertre à l'ennemi

(11) désertre à l'intérieur.

L'énoncé (9) révèle l'existence d'un possible argumentatif :

Déserteur donc fuir l'ennemi / Déserteur pourtant neg-fuir l'ennemi

qui correspond au déploiement d'un stéréotype intrinsèque :

QUITTER L'ARMÉE SANS AUTORISATION DONC FUIR L'ENNEMI.

Ce stéréotype établit un lien entre des éléments de la signification de *déserteur* et l'entité *ennemi* qui, parce qu'elle désigne l'armée adverse, est porteuse de valeurs déontiques recouvrant tous les domaines et de valeurs pragmatiques.

Les énoncés (10) et (11) actualisent le même possible argumentatif :

Déserteur donc rejoindre l'ennemi / Déserteur pourtant neg-rejoindre l'ennemi.

(10) instancie l'aspect normatif de ce possible argumentatif et, (11) en instancie l'aspect transgressif. Cette argumentation possible déploie un stéréotype :

QUITTER L'ARMÉE SANS AUTORISATION DONC REJOINDRE L'ENNEMI.

Ici encore, des valeurs déontiques et pragmatiques s'inscrivent dans la signification de *déserteur*. Cependant, ce stéréotype fait également partie de la signification de *transfuge* ou encore de la signification de *traître*, ce qui signifie qu'il établit un lien entre la représentation du *déserteur* et des représentations porteuses de valeurs éthiques négatives.

4.2.1.4. Association avec la représentation du mauvais soldat, porteuse de valeurs déontiques et éthiques négatives

Considérons enfin, l'énoncé cité par le *Littré* dans la définition de *soldat* :

- (12) Haranguez de méchants soldats, ils promettent de faire rage ; mais au moindre danger, adieu tout leur courage ; votre exemple et vos cris ne les retiendront pas.

L'énoncé définit le stéréotype du *méchant soldat* que nous appellerons stéréotype du *mauvais soldat*. Cette représentation du *mauvais soldat* repose sur l'enchaînement argumentatif :

Se dit courageux mais danger donc neg-courage donc partir.

Le *mauvais soldat* est donc un soldat sans courage qui fuit devant le danger.

Or, nous avons vu que l'élément *QUITTER L'ARMÉE* appartient à l'invariant sémantique de *déserteur*. Ici des éléments du noyau de *déserteur* sont utilisés pour construire la représentation du *mauvais soldat*. L'énoncé (12) repose donc sur un stéréotype :

QUITTER L'ARMÉE SANS AUTORISATION DONC ÊTRE UN MAUVAIS SOLDAT

qui confère à *déserteur* des valeurs déontiques et des valeurs éthiques négatives. De plus, l'énoncé propose une association *QUITTER L'ARMÉE DONC NEG-COURAGEUX*, qui inscrit dans la signification de *déserteur* des valeurs déontiques mais aussi des valeurs éthiques négatives.

4.3. À propos de la signification de déserteur

Nous résumons dans ce tableau l'argumentation interne de *déserteur* dans la langue.

Propriétés sémantiques essentielles	Représentations associées dans le stéréotype	Valeurs modales acquises dans le stéréotype
<i>HOMME</i>	∅	∅
<i>FAIRE PARTIE DE L'ARMÉE</i>	∅	∅
<i>POURTANT QUITTER L'ARMÉE SANS AUTORISATION</i>	<i>DONC POURSUIVI</i> <i>DONC ARRÊTÉ</i> <i>DONC PUNI</i>	Valeurs déontiques recouvrant tous les domaines
	<i>DONC FUIR L'ENNEMI</i> <i>DONC REJOINDRE L'ENNEMI</i>	Valeurs déontiques et valeurs pragmatiques
	<i>DONC HORS-LA-LOI</i> <i>DONC COUPABLE</i> <i>DONC CRIMINEL</i>	Valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> et valeurs éthiques négatives
	<i>DONC MAUVAIS SOLDAT</i> <i>DONC NEG-COURAGEUX</i>	Valeurs déontiques et valeurs éthiques négatives

Tableau 7 : éléments de l'argumentation interne de *déserteur*

Comme le prédicat *conscrit*, la représentation du *déserteur* peut être comprise comme une spécification de *soldat*. En effet, l'invariant sémantique de *déserteur* repose sur un stéréotype transgressif qui appartient à la signification de *soldat* :

FAIRE PARTIE DE L'ARMÉE POURTANT QUITTER L'ARMÉE SANS AUTORISATION.

Cette argumentation interne inscrit dans l'invariant sémantique de *déserteur* des valeurs pragmatiques et des valeurs déontiques du domaine de <l'interdit>. Contrairement aux autres entités lexicales étudiées, *déserteur* –qui est une représentation particulière du *soldat qui n'accomplit pas son devoir*- n'est pas axiologiquement bivalent : il évolue dans son stéréotype vers des valeurs éthiques négatives.

De plus, nous remarquons que du point de vue de la structure casuelle, l'invariant sémantique de *déserteur* est le seul parmi tous les mots étudiés à ne pas présenter de phénomène d'enchâssement. *Déserteur* est le seul de nos prédicats dans lequel l'action de l'Agent *HOMME* n'est pas enchâssée dans une proposition du type Instrument ou Agent-*FAIRE*. Ce qui est normal puisque le *déserteur* désobéit aux règles de l'armée et agit de son propre chef. En fait, dans la

structure casuelle de *déserteur*, l'*armée* ne joue qu'un seul rôle sémantique, celui de Locatif source.

En résumé, nous pouvons penser que l'activation de la signification de *déserteur* dans un discours entraîne :

- l'activation de valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> et de valeurs pragmatiques ;
- l'activation de valeurs éthiques négatives ;
- l'actualisation de la représentation de l'*armée* comme Locatif source.

À propos de la signification de armée, soldat, conscrit, et déserteur dans le discours des dictionnaires

Nous avons reconstruit les significations de *armée*, *soldat*, *conscrit* et *déserteur* à partir du discours lexicographique - que nous avons défini comme le discours permettant le mieux d'accéder à la signification des entités lexicales dans la langue. Cette étude nous permet d'une part, de formuler des hypothèses sur les mécanismes que le discours doit mettre en jeu si il active ces significations et d'autre part, de déterminer précisément les rapports existant entre les entités étudiées.

Modalités inscrites dans la signification des entités

Le prédicat *armée* contient dans son noyau comme dans son stéréotype des valeurs déontiques et pragmatiques. Les invariants sémantiques des trois entités *soldat*, *conscrit* et *déserteur*, incluent celui de *armée*. Dès le premier niveau de signification, ces entités articulent donc des valeurs modales déontiques et pragmatiques. Ces deux zones modales sont également activées dans les stéréotypes des trois entités. Nous pouvons donc supposer que le discours que nous allons étudier, activera et articulera les zones modales du déontique et du pragmatique, qui sont intrinsèquement liées aux significations de *soldat*, *conscrit* et, *déserteur*.

L'entité lexicale *soldat* est dans son stéréotype associée à des représentations porteuses de valeurs éthiques positives mais aussi à des représentations porteuses de valeurs éthiques négatives. *Soldat* reste donc bivalent dans son stéréotype et, si nous pouvons penser que le discours activera également la zone de l'éthique, nous ne pouvons pas formuler d'hypothèse quant à l'orientation axiologique qui sera choisie par le discours.

Conscrit reste lui aussi bivalent dans son stéréotype mais, nous avons vu que cette entité était dans son stéréotype associée à des valeurs épistémiques ainsi qu'à des valeurs affectives-hédoniques négatives. Le discours, qui véhicule la représentation du *conscrit*, devra donc activer ces deux zones modales.

Enfin, *déserteur* qui dans son invariant sémantique contient une valeur déontique <interdit>, est associé dans son stéréotype soit à des représentations porteuses en elle-même de valeurs éthiques négatives comme *COUPABLE*, soit à des représentations comme *FUIR DEVANT L'ENNEMI*, qui culturellement sont porteuses de valeurs éthiques négatives. Contrairement à *conscrit* et *soldat*, *déserteur* est axiologiquement monovalent au niveau du stéréotype, un discours normatif s'il actualise la représentation du *déserteur* doit donc activer des valeurs axiologiques négatives.

Liens sémantiques structurels avec *ARMÉE, ÉTAT, LOI*.

Nous l'avons dit, les noyaux de signification de *soldat*, *conscrit* et *déserteur* intègrent tous trois la représentation de *armée*. Le mot *armée* lui-même se caractérise par un double rapport avec l'*État* qui est à la fois agent et bénéficiaire de l'action de l'*armée*. La représentation de l'*armée* joue des rôles sémantiques différents dans chaque prédicat. Ainsi, *armée* est agent de l'action du *soldat*, locatif but du prédicat *conscrit* et locatif source du prédicat *déserteur*. Nous avons également relevé d'autres liens sémantiques importants : le bénéficiaire de l'action du *soldat* est l'*ÉTAT*, et l'action du *conscrit* est le fait de la *LOI*. Notons enfin, que *déserteur* est le seul prédicat qui ne contient pas d'agent autre que humain, ce qui signifie que son action n'est contrainte ni par l'*ARMÉE*, ni par la *LOI*, contrairement à celle du *soldat* et du *conscrit*. Ces liens sémantiques appartiennent à la partie stable de la signification des différents prédicats, nous pouvons donc supposer qu'ils seront instanciés en discours, et nous permettront d'identifier les représentations construites.

Rapports entre *soldat*, *conscrit* et *déserteur*

Déserteur et *conscrit* sont des sous-représentations ou spécifications de *soldat*. En effet, le *conscrit* peut être assimilé à une représentation temporelle du *soldat*, celle du *soldat qui entre dans l'armée*, et *déserteur* peut être assimilé à la représentation du *soldat qui quitte l'armée sans permission*. Comment considérer ces sous-représentations ?

La sous-représentation que nous notons *soldat qui entre dans l'armée* est, nous l'avons vu en 1.2.1, un possible argumentatif de *soldat*. De même, *déserteur* actualise le possible argumentatif, *Soldat pourtant quitter l'armée sans permission*, qui déploie de façon transgressive les stéréotypes internes de *soldat* : *FAIRE PARTIE DE L'ARMÉE DONC DEVOIR OBÉIR, FAIRE PARTIE DE L'ARMÉE DONC CONGÉ*. *Conscrit* et *déserteur* lexicalisent des possibles argumentatifs de *soldat*, nous pouvons donc dire que ces deux items lexicaux appartiennent à l'argumentation externe de *soldat*.

La signification que nous venons de décrire est un objet théorique, construit à partir d'un discours définitionnel, qui fournit une version standard mais aussi policée de la langue. Nous allons à présent reconstruire la signification de *soldat* à partir du discours des chansons de tradition orale, et cerner par opposition, la particularité de cette représentation sémantique dans le discours qui nous intéresse. Ainsi, nous mettrons à jour les mécanismes de construction de sens utilisés dans le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande, et qui font la particularité de ce discours.

B. Étude de la signification de soldat dans les chansons populaires

Exposition de la démarche d'étude

1. Élaboration du sous-corpus d'étude, sélection des textes étudiés

Afin d'étudier la signification de *soldat* construite par le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande, nous avons construit un sous-corpus d'étude composé de seize chansons dont le thème principal est le *soldat*.

1.1. En fonction du péritexte

Pour déterminer le thème des chansons, nous nous sommes d'abord basés, sur les regroupements effectués par Guériff, qui dans son ouvrage, note, lorsqu'il y a lieu, le motif folklorique traité dans la chanson. Nous avons sélectionné pour constituer ce sous-corpus, les chansons dont le péritexte⁴⁴, titre ou ajout de l'auteur, contenait les mots :

- *soldat* (le soldat assassiné par sa mère) ;
- *conscrit* (chanson du conscrit) ;
- ou *déserteur* (le retour du déserteur),

conscrit, et *déserteur* étant, nous l'avons montré, des sous-représentations de *soldat*.

1.2. En fonction du catalogue Coirault

Nous avons ensuite consulté le *Répertoire des Chansons Françaises de Tradition Orale* de P. Coirault (Coirault 1996, 2000, 2006), qui présente une classification thématique des chansons françaises de tradition orale, afin de confirmer notre sélection. La classification de Coirault compte une rubrique "armée" elle-même subdivisée en sept sous-rubriques :

- conscription, départs ;
- vie à l'armée ;

⁴⁴ Le péritexte de la chanson est constitué
- du titre, qui souvent correspond à l'incipit de la chanson,
- éventuellement d'un second titre, qui est celui sous lequel cette chanson est plus connue (le titre de la *chanson-type* dont la chanson serait une variante)
- le motif folklorique traité.

- filles-soldats ;
- déserteurs ;
- congés, retours ;
- militaires diverses ;
- aventures marines.

La classification de Coirault, assez personnelle, est parfois critiquée⁴⁵. Cependant, en ce qui concerne le thème général, ce classement est fiable, il l'est moins en ce qui concerne les sous-rubriques ou sous-thèmes. Nous avons délibérément exclu de notre sous-corpus *soldat* les chansons que nous avons trouvées répertoriées à la sous-rubrique "marines" car le plus souvent, il est impossible en lisant ces textes de comprendre que les marins dont il est question appartiennent à l'armée⁴⁶.

Le sous-corpus que nous avons construit est composé des seize chansons suivantes :

- *Brave soldat de guerre* (Clétiez)
- *Oyez le sort d'un bon enfant* [le déserteur] (Clétiez)
- *C'est un jeune cadet* [la fille-soldat] (Clétiez)
- *Ya bien sept ans que je suis dans la guerre* [le déserteur] (Clétiez)
- *L'autre jour en me promenant* [le retour de l'amant-soldat] (Clétiez)
- *Le retour du déserteur* (Clétiez)
- *C'est une hôtesse de Guingamp* [le retour du soldat] (Clétiez)
- *Le soldat assassiné par sa mère* (Clétiez, plainte)
- *Le soldat assassiné* (plainte)
- *Je me suis engagé par chagrin de ma mie* [le soldat par chagrin d'amour] (Soreau)
- *Pensant à mon futur mari* [le petit moblot] (Soreau)
- *Chanson des conscrits* (Tattevin)
- *Charmante Sylvie* [le départ du soldat] (Tattevin)
- *Derrière chez nous il y a t'un capitaine* [la fille-soldat qui tue son amant] (Tattevin)
- *Éveillez-vous la belle* [le départ du soldat] (Tattevin)
- *Je vais vous conter l'histoire* [le retour du soldat ou les deux maris] (Tattevin)

⁴⁵Coirault ne visait pas à l'exhaustivité puisqu'il est allé jusqu'à écarter certains types pourtant manifestement folkloriques. Il a fait une sélection selon des critères personnels qu'il nous a été impossible de discerner avec certitudes" (Introduction in Coirault 1996 : 10)

⁴⁶ Les raisons qui nous ont conduit à éliminer les chansons de marins du sous-corpus *soldat* sont exposées en annexes II.

2. Démarche d'étude du sous corpus

2.1. Les items lexicaux caractéristiques du sous-corpus

Nous avons construit un sous-corpus thématique, en nous basant essentiellement sur les "identifications" de sous-thèmes et de motifs effectuées par Guériff et qui le plus souvent se vérifient dans le catalogue Coirault.

Le discours véhicule un thème en privilégiant un ensemble d'items lexicaux, c'est-à-dire un paradigme. Il faut donc repérer les items lexicaux que le discours a choisis pour instancier le thème du *soldat*. En effet, c'est l'analyse de ces items dans leurs contextes d'occurrence qui nous permettra de déterminer la spécificité de la représentation sémantique de *soldat* dans les chansons de tradition orale.

Lors d'une première approche, nous avons posé comme items lexicaux privilégiés du thème, les items lexicaux les plus récurrents et dont la fréquence relative dans le sous-corpus était supérieure à la fréquence relative dans l'ensemble du corpus. Puis nous avons préféré repérer les items privilégiés par le discours à l'aide une valeur statistique, l'indice de spécificité, qui nous a paru plus fiable.

2.1.1. Repérage des items caractéristiques à l'aide d'un outil de statistique lexicale

Nous avons, pour étudier la construction du sens de *soldat*, sélectionné les items privilégiés que nous appellerons désormais des items caractéristiques du thème, à l'aide du logiciel Lexico 3. Nous utilisons le terme d'items caractéristiques par analogie avec le terme "formes caractéristiques" choisi par Lebart et Salem. Lexico 3 est un logiciel conçu par C. Lamalle, W. Martinez, S. Fleury et A. Salem. Il privilégie une approche lexicométrique des textes à traiter. Ce logiciel est un outil de statistique lexicale. Nous avons choisi d'utiliser ce type d'outil pour plusieurs raisons.

D'abord, la statistique lexicale nous est apparue comme un outil qui garantit l'objectivité du choix des items étudiés. De plus, Lexico 3 permet de faire des recherches à partir d'une "expression rationnelle" ; cette fonction nous a permis d'intégrer facilement les formes dialectales ainsi que les formes fléchies de façon fantaisiste, pour la rime.

Mais voici ce qui a le plus motivé notre choix : le logiciel offre la possibilité de caractériser des parties de corpus, par rapport à l'ensemble, en déterminant les formes soit anormalement présentes, soit anormalement absentes. Les formes anormalement présentes sont dites spécifiques positives ou encore, caractéristiques, et les formes anormalement

absentes sont dites spécifiques négatives. Pour chaque partie de corpus nous pouvons obtenir une liste des formes spécifiques, et cette liste est ordonnée en fonction de l'indice de spécificité. L'indice de spécificité repose sur des calculs de probabilités. Il s'agit d'une valeur-test qui traduit l'écart entre la fréquence relative d'une forme dans une partie du corpus, et sa fréquence relative probable dans un segment de même longueur du corpus considéré. Cet indice est plus fiable qu'une simple comparaison de fréquence relative dont la valeur est tributaire de la longueur des textes analysés (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 541).

Nous avons donc obtenu une liste des formes caractéristiques du sous-corpus du *soldat*, en posant un seuil de probabilité égal à 5, et un seuil minimal de fréquence d'occurrence dans l'ensemble du corpus égal à 6 – le seuil de probabilité que nous avons sélectionné correspond à la valeur par défaut du logiciel, en revanche, comme notre corpus d'étude n'est pas très volumineux, nous avons abaissé le seuil minimal de fréquence d'occurrences de 10 à 6. Nous avons gardé seulement pour l'analyse les formes spécifiques positives correspondant à des prédicats verbaux et nominaux.

La liste de formes caractéristiques est une liste de formes graphiques, nous avons donc du, avant le traitement, lever les ambiguïtés dues à l'homographie. Pour cela, nous avons simplement codé différemment les homographes, nous avons ainsi distingué *militaire* prédicat nominal et *militaire* adjectif. De plus, nous avons éliminé de la liste des prédicats à analyser certaines formes trop polysémiques, par exemple la forme *air*. Enfin, nous avons choisi de considérer la spécificité des formes lemmatisées, ce qui nous a conduit à réorganiser légèrement la liste établie.

Nous posons donc comme items spécifiques à analyser, les formes lemmatisées⁴⁷ dont l'indice de spécificité est supérieur à 3. Nous avons d'emblée éliminé de notre liste les prénoms *Marguerite* et *Jeanneton* qui ne connaissent pas d'utilisation en tant que nom commun (contrairement à *Jean* ou même *Marie*) et nous avons ajouté le verbe *suivre*.

⁴⁷ Une forme lemmatisée ou lemme est la forme non fléchie d'un mot, le lemme d'un adjectif, par exemple, est sa forme masculin singulier, et le lemme d'un verbe est le verbe à l'infinitif. Lemmatiser un corpus est l'opération qui consiste à ramener tous les mots-formes du corpus à leurs lemmes.

	Prédicat	Fréquence	Sous- fréquence	Indice de spécificité
1.	Régiment	17	15	16
2.	Soldat	27	18	15
3.	Hôtesse	25	13	9
4.	Armes	7	7	9
5.	Congé	11	8	8
6.	Reconnaître	13	9	8
7.	Retour	11	7	6
8.	Guerre	38	12	6
9.	Partir	31	10	5
10.	Patrie	7	5	5
11.	Militaire	7	5	5
12.	Honneur	12	6	5
13.	Capitaine	12	6	5
14.	Suivre	20	7	5
15.	Ouvrir	36	9	4
16.	Larmes	10	5	4
17.	Tante	6	4	4
18.	Tuer	27	8	4
19.	*enfant	35	8	3
20.	Bras	28	7	3
21.	Vin	20	5	3
22.	Attendre	21	6	3
23.	Mort (la)	19	5	3
24.	Habit	9	4	3
25.	Loger	31	7	3
26.	Papa	8	4	3
27.	Prison	10	4	3
28.	Saluer	8	4	3
29.	Bataille	8	4	3

Figure 1 : items spécifiques du sous-corpus soldat.

2.1.2. Critique et limites de notre méthode de sélection

La principale critique que l'on peut formuler à l'égard de notre démarche a trait à la non-lemmatisation du corpus.

Nous avons constitué cette liste de formes lemmatisées à partir d'un sous-corpus et d'un corpus qui ne l'étaient pas. Cette "manipulation", nous en sommes conscient, nuit à l'aspect strictement scientifique de notre démarche. En effet, il aurait été préférable d'établir directement cette liste à partir d'un corpus lemmatisé. Pourtant, nous avons préféré conserver tels quels nos textes afin de pouvoir retrouver plus aisément les contextes d'occurrences des items qui nous intéressent. En outre, la lemmatisation aurait posé quelques problèmes dus aux nombreuses formes fléchies de façon fantaisiste et aux formes dialectales.

De plus, dans la plus part des cas, notre hypothèse de départ se vérifie : les items caractéristiques concourent bien à l'élaboration de la représentation du *soldat*. Pourtant notre méthode de sélection n'est pas sans faille, et nous avons dû éliminer de la liste des items caractéristiques, les mots : *mort*, *papa*, *bras*, *tante*, *vin* et le verbe *saluer*. En effet, si ces items

sont bien statistiquement caractéristiques du sous-corpus, ils participent à l'élaboration de thèmes secondaires et non pas du thème qui nous intéresse. La présence de ces prédicats dans la liste des items caractéristiques est liée au volume du sous-corpus, qui n'est composé que de seize textes. Dans un corpus plus volumineux, ces prédicats ne ressortiraient sans doute pas comme caractéristiques.

2.2. Étude du sens des items spécifiques en co-texte dans le cadre théorique de la sémantique argumentative

Nous l'avons dit, les items lexicaux spécifiques sont les items spécialement convoqués par le discours pour construire le thème, le thème étant ici le *soldat*. La signification spécifique de *soldat* est donc construite par le sens des items caractéristiques. Le sens est pour nous observable dans les énoncés : il est la partie de la signification des items activée par le co-texte.

Pour étudier le sens des items nous nous situons dans le cadre de la sémantique argumentative, cela signifie que nous déterminerons les argumentations internes et/ou externes de ces items, sélectionnées par les énoncés. Puisque ces items sont caractéristiques du thème du *soldat*, nous faisons l'hypothèse suivante : les argumentations auxquelles ils participent, qu'elles soient structurelles ou contextuelles, doivent contenir des éléments de la signification de *soldat*. L'étude du sens des items caractéristiques nous permettra donc de mettre à jour les éléments de la signification de *soldat* véhiculés par le discours et, ainsi de cerner la particularité de la représentation sémantique de *soldat* dans les chansons de tradition orale.

Nous définirons la spécificité de la signification de *soldat* dans le discours étudié, en confrontant les argumentations relevées dans les énoncés, avec les argumentations prévues dans la signification "standard" de *soldat*, soit la signification que nous avons reconstruite dans la partie précédente. La présence, parmi les items caractéristiques, des entités *régiment* et *bataille* nous permet de supposer que le discours déploie des éléments des significations de *armée*, *soldat*, *conscrit*, et *déserteur* telles que nous les avons décrites. Déterminer quels stéréotypes prévus par la langue sont choisis pour être instanciés en discours, sera une façon de caractériser le discours. Par ailleurs, la présence d'entités plus inattendues parmi les items spécifiques, par exemple le mot *enfant*, nous laisse penser que notre discours propose des associations non prévues par la langue standard, et construit des argumentation qui lui sont propres et que nous devons identifier.

3. Quelques précisions sur l'analyse

3.1. Construction de sous-représentations de soldat par le discours

Afin de rendre plus lisible notre analyse, nous avons choisi de regrouper les items analysés en fonction des représentations complexes auxquelles ils participent. En effet, la représentation sémantique de *soldat* n'est pas construite directement par le discours. Ce que le discours construit, ce sont différentes représentations particulières de *soldat* :

- le départ du soldat ;
- la fille-soldat ;
- le retour du soldat ;
- le déserteur ou le soldat criminel.

Ces sous-représentations n'ont pas toutes le même lien avec la représentation principale de *soldat*.

Les représentations sémantiques du *départ*, du *retour*, ainsi que celle du *soldat criminel*, nous les interprétons comme des possibles argumentatifs de *soldat* activés par le discours. Nous avons d'ailleurs déjà relevé ces possibles argumentatifs dans la partie A de notre étude. Ainsi, *départ du soldat* instancie un possible argumentatif

Soldat donc partir/ Soldat pourtant neg-partir,
qui lui-même, développe un stéréotype :

FAIRE PARTIE DE L'ARMÉE DONC REJOINDRE L'ARMÉE.

Ce stéréotype fait également partie de l'argumentation de *conscrit*. Le *départ du soldat* est donc lié à cette autre sous-représentation de *soldat*. De même, le syntagme *retour du soldat* actualise un possible argumentatif :

Soldat donc retour/ Soldat pourtant neg-Retour,

qui peut être interprété comme le déploiement d'un stéréotype interne :

FAIRE PARTIE DE L'ARMÉE DONC CONGÉ

Nous avons déjà défini les rapports de la représentation de *déserteur* avec l'entité *soldat*. *Déserteur*, est une spécification de *soldat* et son stéréotype coïncide avec celui du *mauvais soldat*.

Quant à la représentation sémantique de la *fille-soldat* nous verrons qu'il s'agit d'une expression paradoxale. Pour la définition des unités paradoxales, nous nous référons à Carel Ducrot 1999b :

"sont paradoxaux, un enchaînement d'énoncés, un énoncé ou un mot qui réalise de façon interne un aspect argumentatif *A donc B* alors que la signification intrinsèque de *A* [...] ne comporte pas cet aspect et, en outre comporte l'aspect *A pourtant B*" (Carel, Ducrot 1999b : 27).

3.2. *Le discours rapporté direct*

Nous tenons également à apporter une précision concernant le discours rapporté direct présent dans les chansons populaires et folkloriques. Nous avons analysé ce discours, sans distinction, au même niveau que le discours dans lequel il est inclus.

L'emploi de discours rapporté direct est très fréquent dans les chansons – treize des chansons de notre sous-corpus incluent du discours direct. Le discours rapporté direct dans les chansons n'a pas pour vocation de rapporter exactement des paroles, il assume cependant plusieurs rôles. D'abord il crée un effet de réel mais surtout, il assume deux fonctions plus complexes.

Il peut résumer plusieurs énonciations comme dans l'exemple suivant :

On fut alors trouver son capitaine
Son lieutenant et aussi son sergent
En leur disant : On vous demande grâce/
Pour ce soldat qui est dans la prison [Clétiez,
Y a bien sept ans que je suis dans la guerre].

Mais le plus souvent, il est une "traduction générale des propos" (Rosier 1999 : 235) tenus dans une situation donnée, ou une situation stéréotypée au sens non linguistique du terme. Le discours rapporté suit alors un schéma préétabli, et il est extrêmement stéréotypé (toujours au sens non linguistique du terme). Il peut même se composer d'énoncés qui sont devenus des phrases de la langue (nous employons *phrase* au sens où l'entend Anscombe, celui d'objet abstrait, contrairement à l'énoncé qui est l'observable) comme par exemple la phrase *Ciel mon mari*. Nous analysons comme tels les énoncés suivants :

Bonsoir l'hôtesse de céans,
Logez-vous moi et ma valise ? [Complainte,
Le soldat assassiné par sa mère]

L'hôtesse tirez-moi du vin [Clétiez, *C'est une hôtesse de Guingamp*].

Dans ces deux exemples, le discours rapporté est là pour créer un effet de réel, mais surtout pour convoquer un espace discursif précis, c'est-à-dire un espace discursif qui implique ou, simplement rend probable, la présence d'un ensemble de stéréotypes linguistiques ou d'argumentations dans le discours.

Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons pas poser de limites entre un discours citant et un discours qui est une reconstruction de discours cité.

3.3. Présentation

Enfin, avant de mener notre analyse de la représentation de *soldat* dans le discours des chansons de tradition orale, nous apporterons une dernière précision concernant la présentation. Nous l'avons dit, pour plus de lisibilité, nous avons regroupés les items étudiés par sous-représentations construites. Pour chaque entité lexicale analysée, nous présentons dans un premier temps les énoncés dans lesquels elle apparaît, puis nous analysons ces énoncés un à un. Nous aurions pu proposer une numérotation continue de tous les énoncés analysés, mais nous avons préféré poser une numérotation des énoncés propre à chaque item considéré : pour chaque item caractéristique, la numérotation des énoncés reprend à zéro. Par ailleurs, chaque énoncé est suivi du nom du répertoire, et du titre de la chanson dont il est extrait.

1. Le départ du soldat

Nous allons d'abord étudier la construction discursive du *départ du soldat*. La représentation du *départ du soldat* est liée à celle du *soldat-qui-entre-dans-l'armée*, nous la considérons donc à la fois comme un possible argumentatif de *soldat* et comme une représentation faisant partie de la signification de *conscrit*. L'étude des items caractéristiques contribuant à la construction de cette sous-représentation de *soldat* va nous permettre de déterminer quelle part de la signification discursive relève de la signification dans la langue de ces deux entités, quelle part relève uniquement du discours, et comment cette dernière est élaborée.

1.1. Items caractéristiques dans les énoncés qui construisent la représentation du départ du soldat

1.1.1. Régiment, But

Dans le discours, *régiment* apparaît uniquement au singulier, le plus souvent dans les expressions : "suivre au régiment", "s'en aller au régiment". Cet item, qui actualise la représentation de *l'armée* dans le discours, participe donc essentiellement à la construction de la représentation du *départ du soldat*. Dans les énoncés que nous analysons ici, *régiment* est But, ou Locatif allatif. Nous reviendrons par la suite sur les emplois de *régiment* en tant que Source. *Régiment*, lorsqu'il est But apparaît dans les énoncés suivants.

1. Oyez le sort d'un bon enfant Qui s'en alla au régiment Conduit par la gendarmerie Au régiment C'est bien cela qui fait de la peine Aux bons enfants [Clétiez, *Oyez le sort d'un bon enfant*].

2. Trois jours après ses noces, il eut un mandement Pour partir à la guerre, rejoindre son régiment [Tattevin, *Je vais vous conter l'histoire*].

3. Je suis cadet de noblesse, enfant de bonne maison J'ai quitté ma chère mère pour m'en aller au régiment [Clétiez, *C'est un jeune cadet*].

4. Adieu la belle pour sept ans, Car je m'en vais au régiment [Clétiez, *L'autre jour en me promenant*].

5. Si vous prenez les armes, je veux, mon cher amant Si vous prenez les armes, je veux, mon cher amant Loin de verser des larmes, vous suivre au régiment ! (deux occurrences) [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*].

- Association des représentations du conscrit et de l'injustice

1. Oyez le sort d'un bon enfant Qui s'en alla au régiment Conduit par la gendarmerie
Au régiment C'est bien cela qui fait de la peine Aux bons enfants [Clétiez, *Oyez le sort d'un bon enfant*].

L'énoncé 1 peut être scindé en plusieurs parties :

- A. oyez le sort d'un bon enfant qui s'en alla au régiment
- B. conduit par la gendarmerie au régiment
- C. c'est bien cela qui fait de la peine aux bons enfants

Ce découpage pragmatique de l'énoncé est induit par la forme rythmique.

Dans la partie A, de l'énoncé, le syntagme nominal "bon enfant qui s'en va au régiment" déploie dans la proposition relative déterminative un élément, "s'en aller au régiment", qui est lié à la signification de *soldat* dans la langue. En effet, nous l'avons vu, *soldat* se définit notamment par son rapport à *l'armée*. Or, l'item *régiment* désigne une unité de l'armée, et il porte des valeurs déontiques. Le sens de *soldat* développé est modifié par l'adjectif *bon* qui porte des valeurs éthiques positives.

La partie B de l'énoncé, est une modification sémantique de la partie A. Le syntagme adjectival "conduit par la gendarmerie au régiment" véhicule des valeurs déontiques <obligatoires>. Nous pouvons paraphraser l'enchaînement entre les parties A et B ainsi :

Aller au régiment, même être obligé (d'aller au régiment).

Ce qui signifie que *être obligé* est un élément réalisant du *départ du soldat*. Le discours construit une représentation *départ à l'armée donc contraint* qui est une actualisation du noyau de *conscrit* tel que nous l'avons défini dans la partie A de notre étude.

Enfin, la partie C de l'énoncé, que nous paraphraserons ainsi :

Donc avoir de la peine

apparaît comme conclusion de l'ensemble. Elle véhicule avec le mot *peine*, des valeurs affectives-hédoniques négatives. L'énoncé construit une association stéréotypique :

Être conscrit donc avoir de la peine,

qui associe la représentation du *conscrit* à des valeurs hédoniques négatives, cette association est prévue dans la langue.

Mais, l'énoncé construit conjointement une autre représentation : celle du *conscrit* comme victime d'une injustice. En effet, l'énoncé construit également l'enchaînement :

Être bon pourtant être contraint par la loi à quelque chose de désagréable donc avoir de la peine

Nous reconnaissons dans cette chaîne stéréotypique, un élément de la signification de l'*injustice*. Or l'invariant sémantique de *conscrit* contient l'argument :

LOI FAIRE HOMME JEUNE ENTRER DANS L'ARMÉE

L'énoncé en posant une association *conscrit donc victime d'une injustice*, déconstruit la représentation de la *LOI*, puisque cette association contient dans son argumentation interne un stéréotype paradoxal : *LOI DONC INJUSTE*.

- Activation de valeurs affectives

2. Je suis cadet de noblesse, enfant de bonne maison J'ai quitté ma chère mère pour m'en aller au régiment [Clétiez, *C'est un jeune cadet*].
3. Adieu la belle pour sept ans, Car je m'en vais au régiment [Clétiez, *L'autre jour en me promenant*].

Ces énoncés reposent sur des argumentations internes :

Partir au régiment donc séparation avec famille

Partir au régiment donc séparation avec belle.

Ici, le discours construit l'argumentation interne du *départ du soldat*, et associe cette représentation à des valeurs affectives, marquées dans l'énoncé 2 par le modificateur *chère*, et dans l'énoncé 3 par le prédicat *belle*, qui dans les chansons populaires porte des valeurs affectives positives.

D'autre part, l'énoncé 3 instancie un stéréotype :

Partir au régiment donc absence sept ans.

Ce stéréotype fait également partie de l'argumentation interne du *départ du soldat*, il est attaché à cette représentation dans ce discours précis. En effet, il correspond à l'expression d'une réalité ; l'engagement militaire, volontaire ou non, durait près de sept ans.

- Activation de valeurs affectives-hédoniques

4. Si vous prenez les armes, je veux, mon cher amour Si vous prenez les armes, je veux, mon cher amour Loin de verser des larmes, vous suivre au régiment !
[Tattevin, *Éveillez-vous la belle*]

L'argumentation développée dans l'énoncé repose sur deux associations discursives. La première association,

Devenir soldat pourtant neg-tristesse (de la mie),

développe de façon transgressive un stéréotype :

DÉPART DU SOLDAT DONC TRISTESSE

ou plus exactement :

DÉPART DU CONSCRIT DONC TRISTESSE,

si nous considérons que *DEVENIR SOLDAT* synthétise un élément de l'invariant sémantique de *conscrit*. Dans ce stéréotype, le *départ du soldat* acquiert des valeurs affectives-hédoniques négatives. La seconde association argumentative,

Départ amant donc départ mie,

active uniquement des modalités affectives-hédoniques. Dans la mesure où *amant* et *conscrit* sont coréférentiels, nous pouvons dire que cet énoncé construit le stéréotype :

DÉPART DU CONSCRIT DONC ENGAGEMENT DE LA MIE,

ou *DÉPART DU SOLDAT DONC ENGAGEMENT DE LA MIE.*

Un lien stéréotypique se développe entre le *départ du soldat* et le *départ de la belle*. Ce lien causatif construit le co-texte d'émergence de la représentation de la *fille-soldat*.

- Activation de valeurs déontiques

5. Trois jours après ses nocés, il eut un mandement Pour partir à la guerre, rejoindre son régiment [Tattevin, *Je vais vous conter l'histoire*].

Considérons dans un premier temps, le segment "mandement pour partir à la guerre". Le segment possède dans son argumentation interne l'aspect :

ORDRE DE PARTIR À LA GUERRE DONC DEVOIR PARTIR

Or, le second membre de l'argumentation est un élément de la signification interne de *conscrit*. En effet l'invariant sémantique de *conscrit* contient la proposition :

DEVOIR ENTRER DANS L'ARMÉE

Or, peut poser comme naturelle l'association :

DEVOIR ENTRER DANS L'ARMÉE DONC DEVOIR PARTIR À LA GUERRE.

Le discours en utilisant l'item *mandement* convoque un élément du stéréotype interne de *conscrit*, cet élément active des valeurs déontiques <obligatoires>.

L'énoncé pose également l'argumentation :

Partir à la guerre donc rejoindre son régiment

qui établit un lien entre *guerre* et *régiment*, or ce lien est déjà présent dans la signification de ces items. En effet, *guerre* peut être défini par *LUTTE ARMÉE ENTRE DES GROUPE SOCIAUX VOULANT IMPOSER LEUR CAUSE...* (Galatanu 1999b : 46), et l'un de ses stéréotypes est *LUTTE ARMÉE DONC COMBAT*. Or, *régiment* est défini par *UNITÉ DE COMBAT*.

L'énoncé développe donc une argumentation :

Ordre de partir à la guerre donc devoir rejoindre son régiment.

Si nous remplaçons *régiment*, par les prédicats hyperonymes qui le définissent, le stéréotype sous-tendant l'énoncé devient :

Ordre de partir à la guerre donc devoir rejoindre son unité de combat

La représentation de *conscrit* développée dans l'énoncé est remarquable par la suractivation de valeurs déontiques <obligatoires> et par le lien établi entre *conscrit* et des représentations porteuses de valeurs déontiques et pragmatiques, *guerre* et *combat*.

1.1.2. Guerre, But ou Locatif allatif

L'item *guerre*, est spécifique du sous-corpus. Il participe dans le discours étudié, à la construction de plusieurs sous-représentations du *soldat*. Deux occurrences de l'item *guerre* contribuent à la construction de la représentation du *départ du soldat* :

1.C'est un jeune cadet qui s'en va t'à la guerre, Qui va dire à sa mie : Veux-tu venir avec moi ? [Clétiez, *C'est un jeune cadet*]

2.Trois jours après ses noces, il eut un mandement Pour partir à la guerre, rejoindre son régiment [Tattevin, *Je vais vous conter l'histoire*].

Dans ces énoncés, *guerre* est But ou Locatif allatif, comme *régiment* auquel il peut, dans ce cas, se substituer.

- Association avec des valeurs affectives

1.C'est un jeune cadet qui s'en va-t'à la guerre, Qui va dire à sa mie : Veux-tu venir avec moi ? [Clétiez, *C'est un jeune cadet*]

Intéressons nous d'abord à l'entité lexicale *cadet*, dont la signification est décrite ainsi dans le *Littre* : "gentilhomme qui servait comme soldat et bientôt après comme bas-officier pour

apprendre le métier⁴⁸". Le mot *cadet* correspond donc à une spécification de *soldat*. Nous poserons le stéréotype *SOLDAT DONC ENGAGÉ* comme faisant partie de son argumentation interne. Le syntagme nominal "jeune cadet" est modifié sémantiquement par une proposition relative déterminative : "qui s'en va t'à la guerre". Le segment "jeune cadet qui s'en va t'à la guerre" actualise un stéréotype :

JEUNE SOLDAT ENGAGÉ DONC PARTIR À L'ARMÉE

L'énoncé pose ici une représentation du *départ du soldat* liée à l'*engagement*, mais cette association restera marginale dans notre corpus.

D'autre part, l'ensemble de l'énoncé, "C'est un jeune cadet qui s'en va t'à la guerre Qui va dire à sa mie : veux-tu venir avec moi ?", repose sur l'argumentation suivante :

Départ du soldat donc vouloir départ mie

Cette association discursive comme l'association repérée plus haut,

Départ du soldat pourtant neg-séparation avec la mie.

permet l'émergence de la représentation de la *fillesoldat*.

- Surmodalisation déontique

2. Trois jours après ses noces, il eut un mandement Pour partir à la guerre, rejoindre son régiment [Tattevin, *Je vais vous conter l'histoire*].

Voir 1.1.1, énoncé 5.

1.1.3. Partir

L'indice de spécificité du verbe *partir* est de 5 dans le sous-corpus. Parmi les 11 occurrences de ce verbe dans le sous-corpus *soldat*, nous étudierons ici, les 5 énoncés correspondant à 6 occurrences dans lesquelles, l'item *partir* participe à la construction de la représentation du *départ du soldat*. Ces énoncés sont les suivants :

1. Trois jours après ses noces, il eut un mandement Pour partir à la guerre, rejoindre son régiment [Tattevin, *Je vais vous conter l'histoire*]

2. Ma charmante petite, je pars servir le Roi [Tattevin, *Charmante Sylvie*]

3. S'il faut partir, nous servirons Nous servirons avec honneur [Tattevin, *Chanson des conscrits*]

⁴⁸ Dictionnaire de la langue française de E Littré, p.131.

4. La patrie me rappelle, hélas il faut partir ! (deux occurrences) [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*]

5. Il est parti mon petit moblot Armé de son fusil Chassepot [Soreau, *Le petit moblot*]

Pour sélectionner ces énoncés, nous avons introduit un critère syntactico-sémantique : l'ergatif de *partir* possède le trait sémantique [+Homme].

- Association avec des éléments de la signification de *conscrit*

1. Trois jours après ses noces, il eut un mandement Pour partir à la guerre, rejoindre son régiment [Tattevin, *Je vais vous conter l'histoire*].

Cet énoncé, nous l'avons vu en 1.1.1., active des valeurs déontiques, et pose un lien causal entre *devoir partir* et *combattre* :

devoir partir pour combattre.

L'énoncé développe donc un aspect de l'argumentation interne de *conscrit* :

DEVOIR PARTIR DONC COMBATTRE

Notons que cet aspect, qui active des valeurs déontiques <obligatoire> et pragmatique, ne fait pas partie des stéréotypes de *conscrit* relevés dans la première partie de notre étude.

- Suractivation de la zone modale déontique

- *Partir* modalise un verbe porteur de valeur déontiques

2. Ma charmante petite, je pars servir le Roi [Tattevin, *Charmante Sylvie*].

Dans cet énoncé, *partir* modalise la proposition infinitive "servir le roi".

L'item *servir* que nous avons glosé, dans la partie A de notre étude, par *SE BATTRE POUR*, fait partie de l'invariant sémantique de *soldat*. L'énoncé actualise donc un stéréotype interne de soldat :

PARTIR DONC SE BATTRE POUR LE ROI.

LE ROI est une actualisation de *ÉTAT* ou *CHEF D'ÉTAT*. L'argumentation interne de l'énoncé est donc :

PARTIR DONC SE BATTRE POUR L'ÉTAT

qui est le stéréotype de *soldat* lexicalisé par l'expression *départ du soldat*, et qui porte des valeurs déontiques et pragmatiques.

- *Partir* est modalisé par un verbe porteur de valeurs déontiques

3. S'il faut partir, nous servirons Nous servirons avec honneur [Tattevin, *Chanson des conscrits*].

Dans la première proposition de l'énoncé, "s'il faut partir", *partir* est modalisé par le verbe *falloir* qui porte des valeurs déontiques du domaine de <l'obligatoire>. Cette première proposition est associée au verbe *servir*, qui véhicule des valeurs déontiques et pragmatiques positives. L'énoncé pose donc un premier stéréotype :

devoir partir donc servir.

Puis, *servir* est lui-même associé, à une troisième proposition "servir avec honneur", dans laquelle la locution adverbiale "avec honneur" active des valeurs déontiques et des valeurs éthiques positives.

L'énoncé 3 pose donc une chaîne argumentative que nous pouvons paraphraser ainsi :

Devoir Partir Donc servir Donc servir avec honneur

Servir, que nous avons glosé par *se battre pour*, appartient à l'invariant sémantique de *soldat*. De plus, *SE BATTRE POUR DONC HONNEUR* fait partie des stéréotypes de *soldat* dans la langue et il confère à *soldat* des valeurs déontiques et éthiques positives. Enfin, nous avons vu que *Devoir Partir* est, dans le discours, un élément de la signification interne de *conscrit*.

L'énoncé 3 articule donc la représentation de *conscrit* et une représentation positive de *soldat*. D'autre part, la surmodalisation déontique et la présence du prédicat *servir* qui articulent la chaîne argumentative, sont des éléments de la signification de *patriotisme*. En effet, *patriotisme* contient, dans son argumentation interne, le stéréotype suivant :

DEVOIR SERVIR SON PAYS DONC VOULOIR BIEN SERVIR SON PAYS

Le discours développe une chaîne argumentative qui associe les représentations du *conscrit* et celle du *bon soldat* ou du *soldat patriote*.

4. La patrie me rappelle hélas il faut partir ! [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*].

Ici, *Partir* est modalisé par le verbe *falloir*, il est donc associé à une valeur déontique du domaine de <l'obligatoire>. Le discours construit donc encore une fois la proposition *devoir partir*. Nous reconnaissons dans l'élément *Devoir partir* un élément de signification de *départ du soldat*, qui ici, est lié à la représentation suivante :

Appel de la patrie donc devoir partir

Ce lien inscrit encore le sens de *partir* dans la zone du déontique. Comme dans l'énoncé précédemment analysé, le discours lie les représentations de *patriotisme* et de *soldat* ou *conscrit*.

Cependant, le discours évalue le stéréotype qu'il véhicule : il introduit une modalité illocutionnaire, portée par l'interjection *hélas*, et ainsi pose sur l'argumentation qu'il développe, un jugement hédonique négatif. Nous pouvons schématiser ainsi la modalisation de l'énoncé :

(APPEL DE LA PATRIE DONC DEVOIR PARTIR [À L'ARMÉE]) HÉDONIQUE -

Même si les valeurs modales n'interviennent pas au même niveau, le discours articule ici deux zones modales : la zone du déontique <obligatoire> et celle de l'hédonique négatif. L'activation conjointe de ces modalités est conforme à la signification dans la langue de *conscrit*.

5. Il est parti mon petit moblot Armé de son fusil Chassepot [Soreau, *Le petit moblot*].

Cet énoncé repose sur l'argumentation :

Moblot (mobilisé) Donc partir

Moblot dont une partie de la signification peut être représentée par la proposition *DEVOIR PARTIR* porte des valeurs déontiques du domaine de l'<obligatoire>. L'énoncé possède donc dans son argumentation interne un stéréotype :

DEVOIR PARTIR DONC PARTIR.

Cet aspect appartient également à la signification de *conscrit*, telle que nous l'appréhendons à partir de ce discours. L'énoncé 5 construit donc une représentation du *départ du soldat* associée à la signification de *conscrit* par le biais de modalités déontiques <obligatoires>.

1.1.4. Patrie

Deux occurrences de l'item *patrie*, dont l'indice de spécificité est 5, participent à la construction du *départ du soldat*. Ces occurrences interviennent dans l'énoncé :

1. La patrie me rappelle, hélas il faut partir ! (deux occurrences) [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*]

Cet énoncé, déjà analysé dans la section précédente actualise un aspect du *départ du soldat* :

APPEL DE LA PATRIE DONC DEVOIR PARTIR

et, il associe cet aspect porteur de valeurs déontiques<obligatoires> à des valeurs affectives hédoniques négatives.

1.1.5. Retour

Paradoxalement, l'item lexical *retour* participe à la construction de la représentation du *départ du soldat*, auquel il est associé dans ses sept occurrences du sous-corpus. Les énoncés dans lesquels il apparaît sont les suivants :

1. Va fille, puis sois sage, conserve ton honneur, Au retour de mon voyage, nous unirons nos coeurs ! [Tattevin, *Charmante Sylvie*]

2. Ah si restez la belle ! Attendez mon retour ! (deux occurrences) [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*]

3. Restez ma chère amie, jusques à mon retour (deux occurrences) [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*]

4. Je ne pourrai z'attendre ton retour des combats Je ne pourrai z'attendre ton retour des combats Aussi je vais me rendre au milieu des soldats ! (deux occurrences) [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*]

Dans tous les énoncés, l'ergatif de l'item *retour* est le *soldat*. Notons que *retour* est toujours associé à des items processuels possédant un aspect imperfectif, soit le verbe *attendre*, ou le nom *voyage*.

- Association du départ du soldat à des valeurs affectives-hédoniques

1. Va fille, puis sois sage, conserve ton honneur, Au retour de mon voyage, nous unirons nos coeurs ! [Tattevin, *Charmante Sylvie*]

Considérons dans un premier temps le syntagme nominal : "retour de mon voyage". Il apparaît comme l'instanciation d'un possible argumentatif de *voyage* :

Voyage donc retour/ Voyage pourtant neg-retour

L'adjectif possessif *mon* ayant pour référent le *soldat*, le discours repose sur une association *soldat donc voyage* dont le syntagme "voyage [du soldat]" est l'instanciation.

Contrairement aux associations que nous avons précédemment relevées, par exemple dans les syntagmes verbaux "partir à la guerre" ou "partir au régiment", ici le discours construit une représentation du *départ du soldat* dans laquelle les valeurs modales déontiques sont moins activées ; si des valeurs déontiques sont présentes c'est par association paradigmatique et non pas par association syntagmatique.

Le stéréotype discursif *soldat donc voyage* est lui-même associé à l'item *retour* pour former la chaîne argumentative :

Soldat donc voyage donc retour donc (ré)union

Dans cette chaîne, *réunion*, qui est directement lié au *retour*, est porteur de valeurs affectives positives. En associant, l'item *retour* à des valeurs affectives positives, le discours associe par opposition, le *départ du soldat* à des valeurs affectives-hédoniques négatives.

2.(Si vous prenez les armes, Je ne resterai pas là !) Ah, si restez la belle ! Attendez mon retour ! (deux occurrences) [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*]

Considérons la seconde partie de l'énoncé : "Attendez mon retour !". Son argumentation interne est la suivante :

Attente (mie) en t1 donc retour (soldat) en t2

Si nous examinons le co-texte, nous voyons que l'énoncé précédent, que nous avons noté entre parenthèses, attribué à la belle, repose sur le lien argumentatif :

Départ du soldat donc départ de la mie.

La première partie de l'énoncé 2, "ah si restez la belle" s'appuie sur le stéréotype converse :

Départ du soldat pourtant neg-départ de la mie

L'ensemble des deux énoncés, nous permet de recomposer le système de stéréotypes qui sert de garant à cette séquence :

DÉPART DU SOLDAT (POURTANT NEG-DÉPART DE LA MIE) DONC ATTENTE DE LA MIE

Dans ce système, les éléments *NEG-DÉPART DE LA MIE* et *ATTENTE DE LA MIE*, sont porteurs de valeurs affectives-hédoniques négatives.

Le discours lie le *départ du soldat* et l'*attente de la mie*, cette association établit un lien stable entre la zone déontique intrinsèquement liée au *départ du soldat* et la zone de l'affectif-hédonique négatif.

3. Restez ma chère amie, jusques à mon retour [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*].

Comme les deux énoncés analysés précédemment, l'énoncé 3 qui se trouve dans la même chanson, repose sur le stéréotype :

MIE RESTER DONC MIE ATTENDRE RETOUR DU SOLDAT.

La récurrence de ce stéréotype stabilise encore le lien entre la représentation du *départ du soldat* et *l'attente de la mie*, soit le lien entre le *départ du soldat* et des valeurs affectives hédoniques négatives.

4. Je ne pourrai z'attendre ton retour des combats Je ne pourrai z'attendre ton retour des combats Aussi je vais me rendre au milieu des soldats ! [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*]

La première partie de l'énoncé, "Je ne pourrai attendre ton retour des combats" propose une représentation de *l'attente de la mie* associée à des valeurs aléthiques du domaine de l'<impossible>. La seconde partie de l'énoncé, "aussi je vais me rendre au milieu des soldats", pose un nouveau maillon à la chaîne stéréotypique qui lie le *départ du soldat* à *l'attente de la mie* :

Attente impossible donc départ [de la mie] pour l'armée.

Le discours établit une chaîne stéréotypique entre le *départ du soldat* et la représentation de la *fille-soldat* que nous étudierons en détail plus loin. Cette chaîne stéréotypique établit un rapport étroit entre les zones modales du déontique et de l'affectif-hédonique ; chaque bout de cette chaîne porte des valeurs déontiques, mais les représentations intermédiaires activent la zone de l'affectif-hédonique.

1.1.6. Prendre les armes

Le mot *armes* apparaît uniquement dans le sous-corpus dont le thème est le *soldat*. Quatre occurrences de *armes* contribuent à la construction du *départ du soldat*. Ces occurrences, toutes extraites de la chanson *Éveillez-vous la belle* du répertoire Tattevin, sont les suivantes :

1. Si vous prenez les armes, je ne resterai pas là ! (deux occurrences)
2. Si vous prenez les armes, je veux, mon cher amour Si vous prenez les armes, je veux, mon cher amour Loin de verser des larmes, vous suivre au régiment !

Nous nous intéresserons ici, non pas au sens du mot *armes* mais au sens de l'expression *prendre les armes*.

- Association du départ du soldat avec la représentation de la fille-soldat

1. Si vous prenez les armes, je ne resterai pas là !

Nous posons *devenir soldat* comme l'équivalent, dans ce discours, de l'expression *prendre les armes*. L'énoncé repose sur un enchaînement discursif :

Devenir soldat pourtant mie neg-rester

Cette association discursive, s'appuie sur le stéréotype interne de *prendre les armes* :

DEVENIR SOLDAT DONC PARTIR

Or, *DEVENIR SOLDAT* correspond à un élément de l'invariant sémantique de *conscrit*. L'énoncé développe une représentation du *départ du conscrit* soit une spécification du *départ du soldat*.

L'énoncé comprend donc dans son argumentation interne un stéréotype :

DÉPART DU CONSCRIT POURTANT MIE NEG-RESTER

ou *DÉPART DU SOLDAT POURTANT MIE NEG-RESTER*.

Cette association transgressive, que nous avons déjà rencontrée dans le discours, suggère un nouvel enchaînement :

DÉPART DU CONSCRIT DONC DÉPART DE LA MIE

ou sous une forme moins spécifiée :

DÉPART DU SOLDAT DONC DÉPART DE LA MIE

sur lequel s'appuiera, dans notre sous-corpus, la représentation de la *fille-soldat*.

2.Si vous prenez les armes, je veux, mon cher amant Loin de verser des larmes, vous suivre au régiment ! (deux occurrences)

Cet énoncé déjà analysé en **1.1.1 énoncé 4**, repose sur un stéréotype :

DÉPART DU SOLDAT DONC ENGAGEMENT DE LA MIE,

qui pose un cadre discursif propice à l'émergence de la représentation de la *fille-soldat*.

1.1.7. Larmes

Le prédicat *larmes* dont l'indice de spécificité est 3, participe dans quatre de ses cinq occurrences à la représentation du *départ du soldat*. Ces occurrences apparaissent dans les énoncés :

1.Ne versez pas de larmes, galant, ne pleurez pas ! (Si vous prenez les armes je ne resterai pas là !) (deux occurrences) [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*]

2.Si vous prenez les armes, je veux, mon cher amant Loin de verser des larmes, vous suivre au régiment ! (deux occurrences) [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*]

- Départ du soldat, lien avec des valeurs affectives-hédoniques négatives

1. Ne versez pas de larmes, galant, ne pleurez pas ! Si vous prenez les armes je ne resterai pas là ! [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*]

Nous avons analysé plus haut la seconde partie de l'énoncé qui repose sur un enchaînement transgressif :

Départ du conscrit pourtant mie neg-rester.

Dans la première partie de l'énoncé, le *soldat* est désigné par le terme *galant*. L'enchaînement entre les deux parties se fait donc grâce à une association contextuelle :

conscrit donc galant

ou

départ du conscrit donc départ du galant.

La première partie de l'énoncé contient donc dans son argumentation externe une argumentation :

Départ du conscrit pourtant neg-tristesse.

Cette argumentation active des valeurs affectives et justifie l'enchaînement transgressif posé dans la seconde partie de l'énoncé.

2. Si vous prenez les armes, je veux, mon cher amant Loin de verser des larmes, vous suivre au régiment ! [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*]

Voir 1.1.1. énoncé 4

1.2. La représentation du départ du soldat dans le discours

L'analyse du sens des items spécifiques dans des énoncés construisant la représentation du *départ du soldat*, nous permet de dégager la spécificité de cette sous-représentation de *soldat*. Le *départ du soldat* est, dans la langue, lié à la signification de *soldat* mais aussi à celle de *conscrit*. Nous pouvons donc caractériser cette représentation en déterminant :

- quels éléments de la signification dans la langue de *soldat* et de *conscrit* sont activés par le discours ;
- quels éléments de la signification dans la langue sont virtualisés ou neutralisés dans le discours,
- et quels éléments de signification sont acquis dans le co-texte.

La construction de la représentation du *départ du soldat* active des éléments de la signification dans la langue de *conscrit*. Ainsi, les items *régiment* et *guerre*, actualisant *l'armée* dans le discours, assument le rôle de Locatif But dans la représentation du *départ du soldat*. Nous avons également relevé des représentations du *départ* contraint par la *loi*. Enfin, la présence du prédicat *larmes* permet la construction d'une association *devenir soldat donc tristesse* ; cette argumentation correspond exactement à un stéréotype de la signification dans la langue de *conscrit*, et active le potentiel affectif-hédonique de cette entité. Mais le *départ du soldat* n'est pas uniquement associé à la représentation du *conscrit*, et le discours véhicule des éléments comme *Partir servir*, qui actualise un élément de l'invariant sémantique de *soldat*.

La représentation du *départ du soldat*, qui active des éléments de la signification de *soldat* et *conscrit*, se caractérise par une suractivation de la zone déontique, puisqu'elle s'appuie en discours essentiellement sur un *DEVOIR PARTIR*, ainsi que sur l'activation de modalités pragmatiques, activées notamment lors des occurrences des prédicats *régiment*, *guerre*, *partir*, et *prendre les armes*. L'activation et l'articulation de ces deux zones modales sont, nous l'avons vu dans la première partie de notre étude, caractéristiques de la signification dans la langue des items *soldat*, et *conscrit*. La représentation du *départ du soldat* construite dans le discours est, de ce point de vue, conforme à la signification dans la langue de *soldat* et de *conscrit*.

Mais le discours, en construisant la représentation du *départ du soldat*, accentue, et crée de nouveaux liens entre les représentations du *conscrit* et du *soldat*. Ainsi, nous avons relevé une représentation - qui restera marginale dans notre corpus - du *conscrit* comme *bon soldat*, et nous avons montré que le discours établit des liens entre le *conscrit* et des représentations liées au *combat* (lors des occurrences des items *régiment* et *guerre*), liens absents du discours des dictionnaires. Nous avons également mis en évidence le fait que *soldat*, même lorsqu'il ne désigne pas un *conscrit*, est associé à des valeurs affectives hédoniques. Par exemple, lorsque le *soldat* est un cadet, le discours propose le stéréotype *Partir donc séparation*. De même, dans l'énoncé "*la patrie me rappelle, hélas il faut partir*", l'argumentation interne de l'énoncé *DEVOIR PARTIR DONC PARTIR* est associée à des valeurs affectives hédoniques négatives.

Dans le discours, *conscrit* est associé à des représentations qui dans la langue sont associées à *soldat*, tandis que *soldat* est lui associé à des représentations porteuses des valeurs affectives hédoniques qui dans la langue sont spécifiques de l'entité *conscrit*.

L'activation de valeurs affectives hédoniques est en partie prévue par la signification dans la langue, puisque nous l'avons dit, *le départ du soldat* est lié à la représentation du *conscrit* qui possède un potentiel affectif hédonique. Mais, dans la représentation construite par le discours, cette zone modale est suractivée. En effet d'une part, le *conscrit* comme le *soldat* sont dans le discours associés de façon paradigmatique avec le *galant*. Et d'autre part, le discours construit un lien stable, car récurrent, entre le *départ du soldat* et la *séparation avec la mie* et le *départ du soldat* et l'*attente de la mie*. Ces stéréotypes propres aux discours véhiculent des valeurs affectives hédoniques.

En outre, et c'est aussi une caractéristique de la représentation du *départ du soldat*, ces deux stéréotypes lorsqu'ils sont instanciés de façon transgressive élaborent un nouveau lien : *Départ du soldat donc départ de la mie*. Or, ce lien est le stéréotype fondateur de la représentation de la *fillesoldat*. Le discours en construisant la représentation du *départ du soldat* élabore un cadre discursif qui permet l'émergence d'une représentation propre aux chansons populaires, celle de la *fillesoldat*.

Pour résumer, nous dirons que la construction discursive de la représentation du *départ du soldat* :

- s'appuie sur des mécanismes prévus par la signification même des entités *conscrit* et *soldat* : la suractivation de la zone déontique et l'articulation des modalités déontiques et pragmatiques ;
- virtualise certains aspects de la signification de *conscrit* et *soldat*, notamment le lien entre *conscrit* et des valeurs épistémiques qui n'est jamais convoqué par le discours ;
- élabore des éléments de signification qui lui sont propres : la suractivation des valeurs affectives-hédoniques et la création d'un lien inédit avec la *fille-soldat*
- enfin, nous avons vu que la représentation du *départ du soldat* permettait au discours de déconstruire - de façon très ponctuelle - la notion de *Loi*, en posant une représentation du *conscrit* comme *victime d'une injustice*.

2. La fille-soldat

Nous allons nous intéresser ici, à la construction discursive de la représentation de la *fille-soldat*. Cette représentation, absente du discours des dictionnaires, est propre sinon à la chanson de tradition orale, du moins à la littérature orale. L'analyse du sens des items caractéristiques dans des énoncés participant à la construction de la *fille-soldat* nous permettra de mettre en évidence les liens élaborés par le discours entre cette représentation et celle du *soldat*.

2.1. Items caractéristiques dans les énoncés qui construisent la représentation de la fille-soldat

2.1.1 Rester

Nous avons relevé deux occurrences dans lesquelles le prédicat *rester*, ou plutôt sa négation concourt à l'élaboration de la représentation de la *fille-soldat*. Dans ces occurrences, l'Expérienceur de *rester* contient le trait [+ femme]. Ces occurrences apparaissent dans l'énoncé :

1. (Ne versez pas de larmes, galant, ne pleurez pas) Si vous prenez les armes, je ne resterai pas là ! (deux occurrences) [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*]

-Association du départ de la mie à des valeurs affectives hédoniques

1. (Ne versez pas de larmes, galant, ne pleurez pas) Si vous prenez les armes, je ne resterai pas là ! [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*]

Nous l'avons vu en 1.1.6, lors de l'étude de l'expression *prendre les armes*, l'énoncé s'appuie sur les stéréotypes :

DÉPART DU SOLDAT POURTANT MIE NEG-RESTER

DÉPART DU SOLDAT DONC DÉPART DE LA MIE

Si nous prenons en compte l'énoncé précédent, noté entre parenthèses, alors nous voyons que le discours institue une chaîne stéréotypique :

DÉPART DU SOLDAT DONC DÉPART DE LA MIE DONC NEG-TRISTESSE.

Dans cette chaîne, le *départ de la mie* est directement associé à des valeurs affectives-hédoniques.

2.1.2. Attendre

Dans le sous-corpus d'étude, *attendre* apparaît six fois. Ces six occurrences correspondent à trois énoncés relevés dans la chanson *Éveillez-vous la belle*, du répertoire Tattevin. Dans chaque énoncé, l'expérienceur du procès décrit par le verbe est la *mie du soldat*.

1. Ah si restez la belle ! Attendez mon retour ! (deux occurrences)
2. Ne me parlez pas d'attendre, ce sera un martyr (deux occurrences).
3. Je ne pourrai z'attendre ton retour des combats Aussi je vais me rendre au milieu des soldats ! (deux occurrences)

Les trois énoncés apparaissent dans cet ordre. Ils nous permettent d'établir un lien entre les représentations du *départ du soldat* et de la *fille-soldat*.

Considérons le premier énoncé :

1. Ah, si restez la belle ! Attendez mon retour !

Nous l'avons vu en 1.1.5., lors de l'étude des occurrences de l'item *retour*, l'énoncé contient dans son argumentation externe l'association stéréotypique suivante :

Départ du soldat donc attente de la mie.

Dans ce stéréotype discursif, l'item *attendre*, contaminé par *mie*, devient porteur de valeurs affectives-hédoniques négatives.

Lorsque le verbe *attendre* est repris dans le second énoncé,

2. Ne me parlez pas d'attendre, ce sera un martyr,

il est de nouveau associé à des valeurs affectives-hédoniques négatives, puisque l'énoncé 2 pose l'association :

Attendre donc martyr.

Enfin, dans le troisième énoncé,

3. Je ne pourrai z'attendre ton retour des combats Aussi je vais me rendre au milieu des soldats !

attendre est modalisé par le verbe *pouvoir*. *Attendre* est donc associé à des valeurs aléthiques du domaine de l'<impossible>. L'énoncé pose donc un premier argument :

attente impossible

puis conclut :

donc départ de la mie au régiment.

Nous avons étudié les occurrences de *attendre* selon leur ordre d'apparition dans le texte. De cette façon, nous constatons que le texte établit une chaîne stéréotypique entre le *départ du soldat* et le *départ de la mie au régiment*. Or, le *départ de la mie au régiment* est une représentation associée, dans le discours étudié, à celle de la *fille-soldat*. Le prédicat *attendre*, associé en discours, à des valeurs aléthiques <impossibles> et des valeurs affectives hédoniques négatives, garantit le lien entre ces deux représentations.

2.1.3. Suivre

Le prédicat *suivre*, apparaît sept fois dans le sous-corpus que nous étudions. Ces occurrences interviennent dans les quatre énoncés suivants :

1. Permets que je te suive, pas à pas, sur tes pas, Sans toi je ne puis vivre, je m'en vais au trépas [Tattevin, *Charmante Sylvie*]
2. Si vous prenez les armes, je veux, mon cher amant Loin de verser des larmes, vous suivre au régiment ! (deux occurrences) [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*]
3. À travers la mitraille je te suivrai sans peur (deux occurrences) [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*]
4. Puisque tu veux me suivre prends l'habit de soldat (deux occurrences) [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*].

Dans chaque énoncé, l'Ergatif de *suivre* possède le trait [+femme], et l'Absolutif est le *soldat*. *Suivre* participe donc à la construction de la *fille-soldat*.

- Association du départ de la mie à des valeurs aléthiques du domaine du <nécessaire>

1. Permets que je te suive, pas à pas, sur tes pas, Sans toi je ne puis vivre, je m'en vais au trépas [Tattevin, *Charmante Sylvie*].

Dans cet énoncé, *suivre* est modalisé par le verbe *permettre*, porteur de valeur déontique du domaine du <permis>. Cette modalisation qui porte sur la complétive, indique que l'acte illocutionnaire accompli est une prière.

Nous décomposons ainsi l'énoncé :

E₁ : Permets que je te suive

E₂ : sans toi je ne puis vivre, je m'en vais au trépas.

E₂ pose une chaîne stéréotypique que nous représentons :

Séparation donc vie impossible donc mort.

Cette chaîne stéréotypique articule des valeurs affectives-hédoniques négatives et des valeurs aléthiques, et actualise un stéréotype culturel qui est celui de l'*amour*. E₂ pose une

argumentation dont le but est d'assurer la réussite de l'acte de prière accompli en E₁, en effet E₂ est orienté vers une conclusion :

Donc nécessité suivre.

L'ensemble de l'énoncé construit donc une argumentation :

Séparation invivable donc départ de la mie nécessaire,

Ou encore, amour donc départ de la mie nécessaire.

Nous constatons donc que le *départ de la mie* est associé à des valeurs affectives-hédoniques et à des valeurs aléthiques. Mais ce que nous remarquons surtout, c'est la construction d'une représentation inédite du *départ de la mie* :

Départ de la mie donc nécessaire

dans laquelle le *départ de la mie* est associé à des valeurs aléthiques du domaine du <nécessaire>.

- Départ de la mie, association avec des valeurs volitives positives

2. Si vous prenez les armes, je veux, mon cher amour Loin de verser des larmes, vous suivre au régiment ! [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*]

Voir 1.1.1. énoncé 4

L'énoncé repose sur un double mouvement argumentatif.

Nous relevons d'abord l'association discursive :

Devenir soldat pourtant nég-tristesse de la mie.

Cette association déploie dans le discours l'aspect transgressif du bloc sémantique déjà identifié :

DÉPART DU SOLDAT DONC TRISTESSE.

Or nous l'avons vu, la représentation du *départ du soldat* est porteuse de valeurs déontiques <obligatoires>. Le discours articule donc la zone du déontique et celle de l'affectif-hédonique.

Par ailleurs, l'énoncé pose l'association :

Devenir soldat donc mie vouloir suivre au régiment,

il construit donc un stéréotype :

DÉPART DU SOLDAT DONC MIE VOULOIR SUIVRE AU RÉGIMENT.

Dans ce stéréotype, la représentation du *départ de la mie* est associée au *départ du soldat* - qui en est la cause - mais surtout, elle est associée à des valeurs volitives. En effet, nous pouvons poser comme sous-jacente, la représentation suivante :

DÉPART DE LA MIE DONC VOULOIR PARTIR

- Association de la fille-soldat avec des représentations du soldat

3. À travers la mitraille je te suivrai sans peur [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*].

L'expression *à travers la mitraille* est une métonymie du *combat*, nous utiliserons donc cet item dans notre représentation de l'argumentation de l'énoncé. L'énoncé propose une association :

Combat pourtant neg-peur.

L'élément *combat* est lié à signification de *soldat* dans la langue. De plus, *combat* dans son argumentation externe est intrinsèquement lié au *danger* par le stéréotype :

Combat donc danger.

Nous pouvons donc interpréter l'association discursive :

Combat pourtant neg-peur,

comme contenant dans son argumentation interne un stéréotype :

DANGER POURTANT NEG-PEUR

Or l'association

DANGER POURTANT NEG-PEUR

fait partie des stéréotypes internes du *courage*. L'énoncé possède donc dans son argumentation interne un aspect :

COMBAT DONC COURAGE

que nous avons identifié plus haut⁴⁹ comme faisant partie, non seulement de la signification de *soldat* mais, de celle du *bon soldat*. L'énonciateur propose donc une représentation du *je* comme *bon soldat*. Or l'énonciateur est la mie du soldat, le texte construit donc les associations de représentations,

Fille-soldat donc courageuse

Fille-soldat donc bon soldat,

qui confèrent à *fille-soldat* des valeurs déontiques et éthiques positives.

4. Puisque tu veux me suivre prends l'habit de soldat [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*].

⁴⁹ Nous avons relevé lors de l'étude de la signification de *soldat* dans le discours des dictionnaires (A.2.), un possible argumentatif *soldat donc courage/ soldat pourtant neg-courage* déployant le stéréotype interne de *soldat* : *SE BATTRE DONC COURAGE*.

Ici, *Suivre* est modalisé par le verbe *vouloir*, il est donc associé à des valeurs volitives positives. Le *départ de la mie* est donc de nouveau associé à un *VOULOIR PARTIR*. L'énoncé pose l'argumentation suivante :

Mie donc vouloir partir à l'armée
Vouloir partir donc prendre l'habit de soldat.

Intéressons nous au second membre de l'argumentation *prendre l'habit de soldat*. L'expression *prendre l'habit de soldat*, contient dans son argumentation interne, le stéréotype :

S'HABILLER COMME X POURTANT NE PAS ÊTRE X.

Ce stéréotype fait également partie de l'argumentation interne de *déguisement*. Or, la représentation du *déguisement* est essentielle à la signification de la *fille-soldat*. Dans le discours des chansons de tradition orale, la *fille-soldat* est une fille déguisée en soldat.

Nous poserons donc le stéréotype :

S'HABILLER COMME UN SOLDAT POURTANT NE PAS ÊTRE UN SOLDAT

comme faisant partie de l'argumentation interne de l'item lexical *fille-soldat*, telle qu'elle est construite par le discours. De plus, si nous développons cet élément de signification, selon le modèle SPA alors, nous voyons que le discours véhicule une représentation :

Fille-soldat donc fille déguisée en soldat

logiquement liée à l'argumentation

Fille soldat donc neg-soldat.

Nous voyons donc que l'entité *fille-soldat*, dont la représentation est élaborée en discours, est de nature paradoxale.

2.1.4. Honneur

Dans le sous-corpus, la fréquence de *honneur* est de quatre occurrences. Nous avons relevé deux énoncés dans lesquels *honneur* contribue à la construction de la *fille-soldat*. Ces énoncés proviennent de la même chanson, *C'est une jeune cadet ou la fille soldat*, et ils sont consécutifs.

1. Toute fille qui va t en guerre, risque de perdre son honneur [Clétiez, *C'est un jeune cadet ou la fille-soldat*].
2. L'honneur, ne perdras point, ma petite brunette, Je te donnerai ma casaque, ma ceinture à trois boutons Mon joli chapeau à plume, et tu seras comme un dragon [Clétiez, *C'est un jeune cadet ou la fille-soldat*].

- Représentation de la fille à la guerre

1. Toute fille qui va t'en guerre, risque de perdre son honneur [Clétiez, *C'est un jeune cadet ou la fille-soldat*].

L'énoncé 1 est au présent de vérité générale. Sa portée générale est accentuée par la présence du quantifieur *toute*. L'énoncé se présente donc comme une vérité partagée par une communauté, vérité qui repose sur l'association argumentative :

Fille à la guerre donc perd (probablement) son honneur.

La portée générale du stéréotype est cependant limitée par les valeurs aléthiques du domaine du <probable> portées par le prédicat *risquer*. La représentation de la *fille à la guerre* est ici associée à des valeurs déontiques et éthiques négatives. Ce stéréotype,

Fille à la guerre donc déshonorée,

fait partie de l'argumentation interne de l'expression *fille à soldat*.

2. L'honneur, ne perdras point, ma petite brunette, Je te donnerai ma casaque, ma ceinture à trois boutons Mon joli chapeau à plume, et tu seras comme un dragon [Clétiez, *C'est un jeune cadet ou la fille-soldat*].

Le second énoncé faisant intervenir le prédicat *honneur* suit immédiatement l'énoncé 1 dans la chanson. Il s'appuie sur l'aspect converse du stéréotype que nous venons d'identifier,

Fille à la guerre pourtant conserve son honneur,

et développe l'argumentation du second membre du stéréotype, en posant :

Conserver son honneur donc être habillée en soldat.

Nous avons déjà identifié *être habillée en soldat* (voir 2.1.3) comme un élément essentiel à la signification de la *fille-soldat*. Le discours actualise donc ici, une nouvelle argumentation interne de la représentation de la *fille-soldat*.

2.1.5. Habit (de soldat)

Le prédicat *habit* apparaît quatre fois dans le sous-corpus d'étude. Trois de ces occurrences concourent à l'élaboration de la représentation de la *fille-soldat*.

1. La belle a pris cent écus chez son père, Va à Paris s'y faire faire un habit. La belle s'habille en dragon volontaire [Tattevin, *Derrière chez nous il y a t'un capitaine*].

2. Puisque tu veux me suivre prends l'habit de soldat (deux occurrences) [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*].

Les occurrences de *habit* qui selon nous participent à la construction de la *fille-soldat* sont des occurrences dans lesquelles *habit* admet un complément du nom, contrairement à l'énoncé : "J'ai mis mon habit bas"

1. La belle a pris cent écus chez son père, Va à Paris s'y faire faire un habit. La belle s'habille en dragon volontaire [Tattevin, *Derrière chez nous il y a t'un capitaine*].

Habit dans cet énoncé, n'a pas de complément du nom. Cependant, dans le co-texte immédiat, le syntagme verbal *s'habiller* reprend et développe les traits sémantiques du prédicat *habit*. Nous nous intéressons ici, au verbe *habiller* et à son complément⁵⁰ : "la belle s'habille en dragon volontaire". Nous interprétons cet énoncé comme le déploiement dans le discours de l'argumentation interne de *fille-soldat* que nous avons identifié plus haut :

S'HABILLER COMME UN SOLDAT DONC NE PAS ÊTRE SOLDAT

L'énoncé pose donc une nouvelle représentation de la *fille-soldat* comme *fille déguisée en soldat*.

2. Puisque tu veux me suivre prends l'habit de soldat [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*].

Voir 2.1.3 énoncé 4

2.1.6. Bataille

Le prédicat *bataille* apparaît quatre fois dans le sous-corpus *soldat*, deux de ces occurrences interviennent dans l'énoncé suivant :

1. Jamais dans la bataille, je n'aurai de frayeur (deux occurrences) [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*].

- Association de la fille-soldat et de la représentation du bon soldat

1. Jamais dans la bataille, je n'aurai de frayeur [Tattevin, *Éveillez-vous la belle*].

⁵⁰ Nous voyons ici, une des limites de notre méthode de repérage et d'analyse. Les occurrences des prédicats spécifiques ne sont pas toujours pertinentes. Cependant, repérer les occurrences des prédicats spécifiques permet une exploration méthodique des textes.

Dans cet énoncé, le *je* énonciateur, qui n'est autre que la mie du soldat, pose l'argumentation :

Bataille pourtant neg-peur

Cette association, qui met en relation des valeurs déontiques et des valeurs affectives-hédoniques négatives, est synonyme de l'argumentation

Combat pourtant neg-peur

que nous avons analysé plus haut (voir 2.1.3), et qui était posée dans l'énoncé "à travers la mitraille, je te suivrai sans peur" provenant de la même chanson. Le *je* énonciateur pose une représentation de lui-même comme *bon soldat*. Le texte construit donc de nouveau les argumentations suivantes :

Fille-soldat donc courageuse

Fille-soldat donc bon soldat

qui confèrent à *fille-soldat* des valeurs déontiques et éthiques positives.

2.1.7. Mort

Une occurrence de l'item caractéristique *mort* contribue à l'élaboration de la représentation de la *fille-soldat*.

1. La pauvre fille, elle a eu la victoire A mis d'abord son amant à la mort [Tattevin, *Derrière chez nous, il y a t'un capitaine*].

Cet énoncé pose une association :

Victoire de la [fille-soldat] donc mort de l'amant.

La *victoire* est ici associée à des valeurs affectives-hédoniques négatives. Or, cette représentation de la *victoire de la fille-soldat* n'a rien à voir avec la *victoire militaire*. En effet, nous avons relevé, lors de notre étude de *armée* dans le discours des dictionnaires, l'existence d'un possible argumentatif,

Armée donc victorieuse/ Armée pourtant neg-victorieuse

déployant un stéréotype

SE BATTRE POUR L'ÉTAT DONC VICTOIRE,

dans lequel *victoire* est associé à des valeurs déontiques et pragmatiques.

Dans l'énoncé considéré, le But de la *victoire* n'est pas *l'État* comme ce serait le cas s'il s'agissait d'une *victoire militaire*, mais la *fille-soldat*. En outre, nous l'avons dit, le mot *victoire* est lié ici à des valeurs affectives-hédoniques négatives.

L'énoncé déploie un stéréotype :

FILLE-SOLDAT DONC SE BAT POUR ELLE.

Cette argumentation est logiquement liée à l'argumentation déjà relevée :

Fille-soldat donc neg-soldat.

2.2. La représentation de la fille-soldat dans le discours

La représentation de la *fille-soldat* est introduite dans le discours par l'association du *départ du soldat* avec des éléments de sens tels que *mie neg-rester* ou *mie neg-attendre*, véhiculés notamment par les prédicats : *rester*, *attendre* et *suivre*. L'étude des argumentations développées dans le discours lors des occurrences de ces prédicats, nous a permis d'établir l'existence d'un bloc sémantique liant le *DÉPART DU SOLDAT* et le *DÉPART DE LA MIE (POUR LE RÉGIMENT)*. L'aspect normatif de ce bloc, *DÉPART DU SOLDAT DONC DÉPART DE LA MIE*, qui dans le discours est autant actualisé que l'aspect transgressif (*DÉPART DU SOLDAT POURTANT NEG-DÉPART DE LA MIE*), est en quelque sorte le stéréotype "fondateur" de la représentation de la *fille-soldat*, du moins dans notre corpus d'étude⁵¹ : lorsque la représentation de la *fille-soldat*, ou des éléments de son stéréotype sont instanciés, ce stéréotype fondateur est nécessairement convoqué dans le co-texte plus ou moins large.

D'autre part, tandis que le *départ du soldat* est associé essentiellement à un *DEVOIR PARTIR* soit à des valeurs modales déontiques <obligatoires>, le *DÉPART DE LA MIE*, lui, est associé dans le discours à un *VOULOIR PARTIR* soit à des valeurs volitives positives, mais il est aussi associé à des valeurs aléthiques <nécessaires>.

Ces remarques concernent la représentation du *départ de la mie* soit une représentation qui fait partie du stéréotype de la *fille-soldat*. L'étude du sens des prédicats *suivre*, *honneur*, *habit*, *bataille* et *mort*, nous a permis de mettre en évidence des stéréotypes directement liés à la représentation de la *fille-soldat*.

Nous l'avons vu le discours s'appuie sur des associations discursives : *Fille à l'armée donc courageuse*, *Fille-soldat donc victoire*. Or, *courage* et *victoire* sont des représentations également associées au stéréotype du *bon soldat*. Le discours déploie donc un stéréotype : *FILLE-SOLDAT DONC BON SOLDAT*. Mais, le discours développe en même temps une argumentation *FILLE SOLDAT DONC NEG-SOLDAT* en convoquant les prédicats *habit* et *honneur*. En effet, ces items lexicaux interviennent dans des énoncés s'appuyant sur l'argumentation : *S'habiller comme un soldat pourtant ne pas être soldat*. De plus, nous avons vu que dans l'énoncé construisant le stéréotype *Fille-soldat donc victoire*, le But de la *victoire* n'est pas *L'ÉTAT* ou son représentant, mais la *fille-soldat*. Le discours, dans cet énoncé, joue donc sur le paradoxe attaché à la

⁵¹ Le catalogue Coirault répertorie des chansons dans lesquelles la belle s'est engagée pour d'autres motifs (plaire à son père, désaccord avec les parents, désir de faire fortune)

signification de l'item *fille-soldat*, et construit une représentation : *Fille-soldat donc combat pour elle donc neg-soldat*.

Outre ce paradoxe, le discours construit la représentation de la *fille-soldat* en opposition à celle de la *fille à soldats*. En effet, le discours évoque un stéréotype culturel, *Fille à la guerre donc sans honneur*, puis il attribue l'aspect transgressif de ce stéréotype à la signification de *fille-soldat*.

L'étude du discours, nous a permis de cerner quelques éléments de la signification de *fille-soldat*. Le tableau suivant les résume.

<i>Éléments du noyau</i>	<i>Éléments du stéréotype</i>
<i>VOULOIR PARTIR À L'ARMÉE DONC PARTIR</i>	<i>SE BATTRE DONC COURAGE</i>
<i>S'HABILLER EN SOLDAT POURTANT NE PAS ÊTRE SOLDAT</i>	<i>SE BATTRE DONC VICTOIRE</i>
	<i>SE BATTRE DONC SE VENGER</i>
	<i>S'HABILLER EN SOLDAT DONC CONSERVER SON HONNEUR</i>

Tableau 8 : éléments de la signification de *fille-soldat*

3. Le retour du soldat

Comme le *départ du soldat*, la sous-représentation du *retour du soldat* peut-être interprétée comme la lexicalisation d'un possible argumentatif de *soldat*. Nous étudierons ici la construction de la sous-représentation du *retour du soldat* afin de déterminer le rapport entre la signification discursive de cette sous-représentation et la signification dans la langue de *soldat*.

3.1. Items caractéristiques dans les énoncés qui construisent la représentation du retour du soldat

3.1.1. Régiment, Source

L'item *régiment*, qui participe à la construction du *départ du soldat*, est également convoqué par le discours pour construire la sous-représentation du *retour du soldat*. Il joue alors le rôle sémantique de Source comme nous pouvons l'observer dans les trois énoncés suivants :

1. C'est le trot de mon amant, Il s'en revient du régiment [Clétiez, *L'autre jour en me promenant*]
2. (A reviré les blancs linceux, A vu le sang de son neveu :) "Tu l'as tué ton cher enfant Qu'est revenu du régiment ! [Complainte, *Le soldat assassiné par sa mère*]
3. Oui maman, c'est mon frère Qui sort du régiment [Complainte, *Le soldat assassiné*].

Dans les trois énoncés, *régiment* apparaît dans des co-textes que nous schématiserons ainsi :

X sortir / revenir du régiment

Dans ces co-textes, *régiment* actualise la représentation de l'*armée*. Les différents syntagmes verbaux construisent une association :

Retour de l'armée donc retour du soldat.

Dans cette argumentation, *armée* joue le rôle sémantique de Source. Or, ce rôle sémantique, *armée* l'assume également dans la proposition :

HOMME FAIRE PARTIE DE L'ARMÉE

qui appartient à l'invariant sémantique de *soldat*. Le discours active donc ici, un élément de la signification dans la langue de *soldat*.

Par ailleurs, nous relèverons dans ces énoncés, le paradigme employé pour désigner le *soldat*, soient les syntagmes *mon amant*, *ton cher enfant* et *mon frère*. Tous ces termes sont porteurs

de valeurs affectives positives, même si dans le cas de *frère* ces valeurs sont acquises seulement dans le stéréotype. Le discours en élaborant les associations

Soldat donc frère/ amant/ enfant

confère des valeurs affectives positives à *soldat*. Nous avons déjà observé ce fait lorsque la sous-représentation construite était celle du *départ du soldat*.

3.1.2. Soldat

Soldat est un item spécifique du sous-corpus considéré. Il y apparaît dix-huit fois. Dans les trois occurrences suivantes, correspondant à trois énoncés, *soldat* est utilisé pour construire la sous-représentation du *retour du soldat*.

1. Brave soldat de guerre, on dit que tu t'en vas [Clétiez, *Brave soldat de guerre*].

2. Ce soldat doux et sage Rentrait à son village Avec la croix d'honneur [Complainte, *Le soldat assassiné*].

3. Ouvrez vite la porte au soldat Qui arrive à grand pas [Clétiez, *Le retour du déserteur*].

- Association du retour du soldat à des valeurs déontiques et des valeurs axiologiques positives

1. Brave soldat de guerre, on dit que tu t'en vas [Clétiez, *Brave soldat de guerre*].

Dans cet énoncé, il faut comprendre "on dit que tu t'en vas" comme "on dit que tu t'en vas du régiment". La représentation posée est donc une représentation du *soldat-qui-rentre*. Considérons, dans un premier temps, le syntagme en exergue *brave soldat de guerre*. Ce syntagme instancie un possible argumentatif de *soldat*, que nous avons identifié dans la première partie de cette étude :

Soldat donc bravoure.

Par cette association, *soldat* acquiert des valeurs déontiques et éthiques positives. Le complément du nom *guerre*, dont la présence produit un effet un peu étrange⁵², inscrit des valeurs pragmatiques dans le syntagme. Le syntagme *brave soldat de guerre* active des valeurs déontiques, pragmatiques, caractéristiques de la signification dans la langue de *soldat*, ainsi que des valeurs éthiques positives.

⁵² Nous interprétons ainsi l'effet étrange du syntagme *soldat de guerre*.

Lorsque *soldat* est suivi d'un complément du nom, ce complément correspond au Bénéficiaire ou but du *combat*, soit l'homme, le groupe humain ou l'idée pour laquelle le soldat combat (comme dans les exemples : soldat de Napoléon, soldat de la France, soldat de la liberté, soldat de la paix). Or ici, le mot *guerre* n'est pas bénéficiaire, il est Source.

Considérons à présent l'argumentation interne de l'énoncé. L'énoncé propose une association discursive :

Brave soldat donc retour.

Or, nous l'avons vu, *brave soldat* instancie un possible argumentatif :

Soldat donc bravoure.

Le discours construit donc une chaîne stéréotypique :

Soldat donc bravoure donc retour

qui crée un lien causal entre *bravoure* et *retour* :

Bravoure donc retour

que nous interprétons comme le déploiement d'un stéréotype inédit de *soldat* :

DEVOIR BIEN ACCOMPLI DONC RETOUR

Le discours pose ce stéréotype comme appartenant à la signification de *soldat*.

2. Ce soldat doux et sage Rentré à son village Avec la croix d'honneur [Complainte, *Le soldat assassiné*]

L'énoncé 2 développe une représentation du *retour du soldat*. Dans cette représentation *soldat* est modifié par les adjectifs *doux* et *sage*. *Soldat* est donc associé à des valeurs affectives-hédoniques positives (*doux*) et des valeurs éthiques positives et épistémiques (*sage*). Considérons à présent le complément circonstanciel : *avec la croix d'honneur*. Ce syntagme nominal possède dans son argumentation externe structurelle le stéréotype :

Avoir la croix d'honneur donc avoir bien accompli son devoir.

L'énoncé véhicule donc un stéréotype :

SOLDAT QUI A BIEN ACCOMPLI SON DEVOIR DONC SOLDAT QUI RENTRE.

Comme dans l'énoncé précédemment analysé, la représentation du *soldat-qui-rentre* acquiert des valeurs déontiques et éthiques positives et le discours construit un stéréotype :

DEVOIR BIEN ACCOMPLI DONC RETOUR

dans lequel *retour* est associé à des valeurs déontiques et éthiques positives. Le *retour* est posé dans le discours comme la conséquence d'un bon comportement.

- Association du retour du soldat à des représentations non modalisée

6. Ouvrez vite la porte au soldat Qui arrive à grand pas [Clétiez, *Le retour du déserteur*].

Dans le syntagme nominal *soldat qui arrive à grand pas*, la locution *à grand pas* est un modificateur réalisant c'est-à-dire un modificateur qui accroît la force d'application de la représentation sémantique. Le syntagme repose sur une argumentation que nous pouvons représenter ainsi :

Soldat qui rentre et même qui rentre vite.

De même, dans la première partie de l'énoncé *ouvrez vite*, *vite* est un modificateur réalisant du verbe. L'argumentation interne de l'énoncé repose, en fait, sur une association :

Retour du soldat donc accueil.

Le stéréotype construit ici ne confère pas directement de valeurs modales à la représentation du *retour du soldat*.

3.1.3. Congé

Nous avons relevé quatre énoncés, correspondant à cinq occurrences, dans lesquels *congé* contribue à la construction de la représentation du *retour du soldat*. Ces quatre énoncés sont les suivants :

1. Il est sur la grand'route Bien loin déjà sans doute, S'en retourne en congé S'en retourne en congé [Complainte, *Le soldat assassiné*].
2. Mais au bout de sept ans, il eut son congé [Tattevin, *Je vais vous conter l'histoire*].
3. C'est un brave militaire qui a eu son congé [Tattevin, *Je vais vous conter l'histoire*].
4. Oh oui, la porte t'ouvrirai Si tu rapportes ton congé [Clétiez, *Oyez le sort d'un bon enfant*].

Lors de l'étude de la signification de *soldat* dans le discours des dictionnaires (cf. A.2), nous avons analysé *soldat congédié* comme un possible argumentatif de *soldat* déployant un stéréotype :

FAIRE PARTIE DE L'ARMÉE DONC AVOIR SON CONGÉ.

Nous avons également mentionné l'existence d'un stéréotype :

AVOIR SON CONGÉ DONC QUITTER L'ARMÉE,

qui définit la sous-représentation du *soldat-qui-quitte-l'armée*. Le discours, en convoquant l'item lexical *congé*, actualise donc des éléments de la signification de *soldat*.

- Activation dans le discours d'éléments de la signification dans la langue de soldat

1. Il est sur la grand'route Bien loin déjà sans doute, S'en retourne en congé S'en retourne en congé [Complainte, *Le soldat assassiné*].

L'énoncé 1 repose sur une association :

Congé donc retour du soldat

qui développe un stéréotype :

AUTORISATION QUITTER L'ARMÉE DONC RETOUR.

Le discours établit ici un lien entre la représentation du *soldat congédié*, qui est liée à la signification de *soldat* dans la langue, et celle du *retour du soldat*. Par cette association, *retour du soldat* acquiert des valeurs déontiques du domaine du <permis>. Le lien argumentatif est renforcé par la présence, dans les deux représentations, de *armée* comme Locatif source.

Nous relevons également dans l'énoncé une association :

RETOUR DU SOLDAT DONC LONG VOYAGE,

ce que nous représentons par *LONG VOYAGE* est actualisé par "il est sur la grand'route, bien loin déjà sans doute". Cette argumentation ne confère aucune valeur modale au *retour du soldat*.

2. Mais au bout de sept ans, il eut son congé [Tattevin, *Je vais vous conter l'histoire*].

Ici, l'énoncé développe une association :

Être soldat sept ans donc avoir son congé.

Le premier segment de l'argumentation fait intervenir l'élément *sept ans* que nous avons défini comme la durée du service dans l'armée pour un *conscriit*. L'énoncé déploie donc un stéréotype :

SERVICE ACCOMPLI DONC CONGÉ

ou *DEVOIR ACCOMPLI DONC CONGÉ*

qui appartient, dans le discours, à la signification interne de *soldat* mais aussi à celle de *conscriit*.

- Association du retour du soldat à des valeurs éthiques positives

3. C'est un brave militaire qui a eu son congé [Tattevin, *Je vais vous conter l'histoire*].

Considérons, dans un premier temps, le syntagme *brave militaire*. Ce syntagme instancie un possible argumentatif de *soldat* :

Soldat donc bravoure.

Soldat est ici actualisé par son synonyme *militaire* qui acquiert, dans cette association, des valeurs déontiques et éthiques positives. L'ensemble de l'énoncé repose sur une argumentation

Brave soldat donc congé

que nous interprétons comme une chaîne stéréotypique :

Soldat donc bravoure donc congé.

Cet enchaînement a la particularité d'établir une argumentation inédite :

Bravoure donc congé.

Cette argumentation discursive peut être interprétée comme le déploiement d'un stéréotype :

DEVOIR BIEN ACCOMPLI DONC CONGÉ,

qui appartient de façon contextuelle à l'argumentation interne de *soldat*. Le discours déploie une argumentation inédite de *soldat* et la pose comme naturelle.

3.1.4. Guerre, Locatif source

Une seule occurrence du prédicat *guerre* contribue à la représentation du *retour du soldat*. *Guerre* est dans ce cas Locatif source et intervient dans l'énoncé suivant :

1. S'en revenant de la guerre, Un brave militaire Rêvait à son bonheur [Complainte, *Le soldat assassiné*].

Le syntagme *brave militaire* instancie de nouveau le possible argumentatif de *soldat* :

Soldat donc bravoure

qui confère à *soldat* des valeurs déontiques et éthiques positives. Il est modifié par la proposition participiale "s'en revenant de guerre", qui contient dans son argumentation externe l'aspect :

Retour du soldat donc retour de la guerre.

L'association avec le prédicat *guerre* confère à la représentation du *retour du soldat* des valeurs déontiques et pragmatiques. L'énoncé construit donc de nouveau la chaîne argumentative :

Soldat donc bravoure donc retour,

dans laquelle *bravoure* et *retour* sont associés de manière causale, association qui permet le déploiement du stéréotype discursif :

DEVOIR BIEN ACCOMPLI DONC RETOUR.

Enfin, si nous considérons l'ensemble de l'énoncé, celui-ci repose sur une association :

Retour du soldat donc espérer bonheur.

Dans cette association, le *retour du soldat* est associé à des valeurs affectives-hédoniques positives.

En résumé, nous pouvons dire que l'énoncé associe le *retour du soldat* à trois représentations :

	<i>Représentation associée</i>	<i>Valeurs modales acquises</i>
<i>Retour du soldat</i>	<i>Donc retour de la guerre</i>	Déontique et pragmatique
	<i>Donc bravoure</i>	Déontique et éthique positive
	<i>Donc espérer bonheur</i>	Affective-hédonique positive

3.1.5. Militaire

Dans trois occurrences, le prédicat nominal *militaire* est utilisé pour désigner le *soldat* dans la sous-représentation du *retour du soldat*. Ces occurrences interviennent dans les énoncés suivants :

1. S'en revenant de la guerre, Un brave militaire Rêvait à son bonheur [Complainte, *Le soldat assassiné*]
2. C'est un brave militaire qui a eu son congé [Tattevin, *Je vais vous conter l'histoire*]
3. Qu'avez-vous fait, ma mère De ce beau militaire Que vous avez logé ? [Complainte, *Le soldat assassiné*]

Nous l'avons vu dans les sections 3.1.4 et 3.1.3., les énoncés 1 et 2 reposent respectivement sur des stéréotypes :

DEVOIR BIEN ACCOMPLI DONC RETOUR,

DEVOIR BIEN ACCOMPLI DONC CONGÉ

qui, dans le discours, font partie de l'argumentation interne de *soldat*.

3. Qu'avez-vous fait, ma mère De ce beau militaire Que vous avez logé ? [Complainte, *Le soldat assassiné*]

Dans cet énoncé, *militaire* est modifié par l'adjectif *beau*. *Militaire* est donc associé à des valeurs esthétiques positives.

3.1.6. Ouvrir

Le prédicat verbal *ouvrir* fait partie des items spécifiques du sous-corpus. Dans les deux énoncés suivants, il contribue à l'élaboration de la sous-représentation du *retour du soldat* :

1. Ouvrez vite la porte au soldat Qui arrive à grand pas [Clétiez, *Le retour du déserteur*]

2. Quand il fut arrivé au but, Quand il fut à la porte, "Ouvrez, ouvrez, la belle, ouvrez ; C'est votre amant, si vous l'aimez ! [Clétiez, *L'autre jour en me promenant*]

- Association de la représentation du retour du soldat à une entité descriptive

1. Ouvrez vite la porte au soldat Qui arrive à grand pas [Clétiez, *Le retour du déserteur*].

Nous avons déjà analysé en 3.1.2., cet énoncé qui établit un lien discursif :

Retour donc accueil

- Association de la représentation du retour du soldat à des valeurs affectives-hédoniques positives

2. Quand il fut arrivé au but, Quand il fut à la porte, "Ouvrez, ouvrez, la belle, ouvrez ; C'est votre amant, si vous l'aimez ! [Clétiez, *L'autre jour en me promenant*]

La partie de l'énoncé correspondant à du discours rapporté direct, repose sur une association discursive :

Amant donc accueil.

Or, nous l'avons vu, le discours véhicule une association :

Amant donc soldat.

Cette association est créée par co-référence - le *soldat* et l'*amant* ne sont qu'un seul personnage - elle confère à *soldat* des valeurs affectives-hédoniques. L'énoncé propose donc une argumentation :

Amour donc accueil.

Nous voyons donc s'esquisser dans le discours une chaîne stéréotypique,

Retour du soldat donc retour de l'amant donc accueil,

qui établit un lien entre le *retour du soldat* et l'*accueil*. Ce lien est assuré par une représentation porteuse de valeurs affectives-hédoniques.

3.1.7. Reconnaître

L'indice de spécificité du prédicat *reconnaître* est de huit dans le sous-corpus *soldat*. Nous avons relevé cinq occurrences dans lesquelles ce prédicat participe à la construction du *retour du soldat*. Ces occurrences interviennent dans les énoncés suivants :

1. Reconnaissez-vous votre enfant ? Voilà sept ans qu'était parti [Clétiez, *Le retour du déserteur*]
2. La femme de Périer A reconnu sans peine Cet aimable guerrier, Lui a dit : "Bonjour, frère" [Complainte, *Le soldat assassiné*]
3. La servante reconnaît aussi La voix de notre fils [Clétiez, *Le retour du déserteur*]
4. Et le plus jeune est revenu Sa chère mère ne le reconnaît plus ! [Complainte, *Le soldat assassiné par sa mère*]
5. Le premier soir qu'il arriva Il s'en va tout droit chez sa tante : "O ma tante, ne dites rien, Voir si ma mère me reconnaîtra bien" [Complainte, *Le soldat assassiné par sa mère*]

- Association de représentations contradictoires

1. Reconnaissez-vous votre enfant ? Voilà sept ans qu'était parti [Clétiez, *Le retour du déserteur*].

La première partie de l'énoncé "Reconnaissez-vous votre enfant" est sous la forme interrogative. Or d'après

"l'analyse générale de l'interrogation donnée par Anscombe et Ducrot 1983, chap5, §3.2. (...) un énoncé interrogatif $X?$ véhicule entre autres, les deux éléments sémantiques suivants. D'une part un acte illocutoire demandant à l'interlocuteur de dire s'il admet X , d'autre part une mise en doute de X , c'est-à-dire au sens très large du mot négation, une négation de X " (Carel, Ducrot 1999b : 33).

La phrase "reconnaissez-vous votre enfant" est donc argumentativement, équivalente à une proposition :

Neg-reconnaissance.

De plus, nous reconnaissons dans la seconde partie de l'énoncé, "Voilà sept ans qu'était parti", l'élément *sept ans*, qui appartient à l'invariant sémantique de *conscrit* et qui est lié dans le discours à la signification de *soldat*. L'énoncé analysé s'appuie donc sur une argumentation externe :

FAIRE PARTIE DE L'ARMÉE SEPT ANS DONC ABSENCE SEPT ANS

qui fait partie du stéréotype interne de *conscrit* dans la langue et du stéréotype de *soldat* dans le discours.

L'énoncé pose donc une représentation :

Absence du soldat sept ans donc neg-reconnaissance.

Mais le *soldat* est ici désigné par le terme porteur de valeurs affectives positives, *enfant*, l'énoncé construit donc également l'argumentation :

Retour de l'enfant pourtant neg-reconnaissance

qui correspond à la transgression du stéréotype culturel selon lequel les parents, et plus particulièrement les mères, reconnaissent toujours leurs enfants. Dans cet énoncé, le discours convoque deux représentations stéréotypiques :

ABSENCE DU SOLDAT SEPT ANS DONC NEG-RECONNAISSANCE,

RETOUR DE L'ENFANT DONC RECONNAISSANCE PAR SES PARENTS.

Toutes deux participent à l'argumentation interne du *retour du soldat* et établissent des liens contradictoires entre cette représentation et l'item *reconnaissance*.

2. La femme de Périer A reconnu sans peine Cet aimable guerrier, Lui a dit : "Bonjour, frère" [Complainte, *Le soldat assassiné*].

Dans cet énoncé, la représentation du *soldat* est actualisée par le syntagme *aimable guerrier* qui porte des valeurs affectives positives, et l'*aimable guerrier* est désigné plus loin comme le *frère*. L'énoncé construit donc une chaîne argumentative :

Soldat donc frère donc reconnaissance.

Le discours élabore de nouveau la représentation du *retour du soldat* que nous avons identifié plus haut :

Retour du soldat donc retour d'un parent donc reconnaissance

dans laquelle le *retour du soldat* est lié à des valeurs affectives positives.

Considérons à présent les trois énoncés :

3. La servante reconnaît aussi La voix de notre fils [Clétiez, *Le retour du déserteur*]

4. Et le plus jeune est revenu Sa chère mère ne le reconnaît plus ! [Complainte, *Le soldat assassiné par sa mère*]

5. Le premier soir qu'il arriva Il s'en va tout droit chez sa tante : "O ma tante, ne dites rien, Voir si ma mère me reconnaîtra bien" [Complainte, *Le soldat assassiné par sa mère*].

Tous ces énoncés reposent sur le même stéréotype :

RETOUR DU FILS DONC RECONNAISSANCE PAR LES PARENTS.

Il est développé soit de façon normative, comme dans l'énoncé 3, soit de façon transgressive comme dans les énoncés 4 et 5. Or, la représentation du *retour du fils* est, nous l'avons vu associée de façon paradigmatique au *retour du soldat*. Le discours repose donc sur une représentation globale :

RETOUR DU SOLDAT DONC RETOUR DU FILS

qui développe une association *soldat donc fils*, dans lequel *soldat* acquiert des valeurs affectives. Ce lien entre *soldat* et le faisceau de stéréotypes liés à la *famille*, nous semble caractéristique du discours de la chanson de tradition orale.

3.1.8. *Enfant*

L'item lexical *enfant*, lorsqu'il a *fils* pour synonyme, apparaît huit fois dans le sous-corpus *soldat*. Dans toutes les occurrences, *enfant* désigne le *soldat*. Ceci confirme l'existence d'une association discursive *soldat donc fils* qui confère à *soldat* des valeurs affectives-hédoniques positives. Deux occurrences de *enfant* concourent à l'élaboration de la sous-représentation du *retour du soldat*.

1. Reconnaissez-vous votre enfant ? Voilà sept ans qu'était parti [Clétiez, *Le retour du déserteur*].
2. Tu l'as tué ton cher enfant Qu'est revenu du régiment ! [Complainte, *Le soldat assassiné par sa mère*]

1. Reconnaissez-vous votre enfant ? Voilà sept ans qu'était parti [Clétiez, *Le retour du déserteur*].

Nous avons analysé plus haut l'énoncé 1 qui repose sur un système de stéréotypes :

ABSENCE (DU SOLDAT) SEPT ANS DONC NEG-RECONNAISSANCE

RETOUR DU FILS DONC RECONNAISSANCE PAR SES PARENTS.

Cet énoncé repose donc sur un enchaînement :

Retour du soldat donc retour du fils pourtant neg-reconnaissance.

2. Tu l'as tué ton cher enfant Qu'est revenu du régiment ! [Complainte, *Le soldat assassiné par sa mère*]

Le segment "ton cher enfant qu'est revenu du régiment" est une nouvelle instanciation du stéréotype discursif

Retour du soldat donc retour du fils,

qui confère des valeurs affectives positives à *soldat*. Notons qu'ici, la représentation du *retour du soldat* est instanciée par le syntagme *revenu du régiment*, dans lequel *régiment* est Locatif source.

La première partie de l'énoncé pose une nouvelle association :

Enfant pourtant tué.

L'ensemble de l'énoncé établit donc une chaîne stéréotypique :

Retour du soldat donc retour du fils pourtant fils tué

qui lie les représentations du *retour du soldat* et du *soldat assassiné*.

3.1.9. Hôtesse

L'item *hôtesse* est un des items les plus spécifiques du sous-corpus *soldat*. En effet, sa sous-fréquence est de 13, et son indice de spécificité est 9. *Hôtesse* apparaît dans les énoncés suivants :

1. Bonsoir, l'hôtesse de céans, N'avez-vous pas de draps à vendre ? [Complainte, *Le soldat assassiné par sa mère*]

2. Bonsoir l'hôtesse de céans, N'avez-vous pas de vin à vendre ? [Complainte, *Le soldat assassiné par sa mère*]

3. Bonsoir l'hôtesse de céans, Logez-vous moi et ma valise ? [Complainte, *Le soldat assassiné par sa mère*]

4. D'un bonjour, l'hôtesse, pourriez-vous me loger ? [Tattevin, *Je vais vous conter l'histoire*]

5. Dans sa chambre avec grâce L'hôtesse le conduit [Complainte, *Le soldat assassiné*]

6. À cette heure ténébreuse, Le soldat dort bientôt, Et l'hôtesse curieuse Visite son ballot Elle trouve - ô surprise - Une énorme valise Qu'elle visite encor [Complainte, *Le soldat assassiné*].

Nous n'analyserons pas en détail les énoncés dans lesquels *hôtesse* est présent, et participe à la construction du *retour du soldat*. Nous remarquerons simplement que, dans les quatre premiers énoncés, *hôtesse* est employé dans du discours rapporté direct dont l'énonciateur est le *soldat*.

L'utilisation de ce prédicat nominal ne confère aucune valeur modale à la représentation du *retour du soldat*. Cet item intervient lorsque le discours déploie une "situation" que nous pouvons représenter par le stéréotype :

Retour du soldat donc demande d'hébergement.

La présence de l'item *hôtesse* est surtout caractéristique des phrases stéréotypées ou holophrases dont nous avons parlé en introduction de cette partie. Ces holophrases suivent, dans le cas présent, un schéma :

Bonsoir l'hôtesse+demande de nourriture ou demande de logement.

Elles créent un effet de réel, elles apportent du "vivant" au récit, et surtout elles permettent de mettre en place un cadre discursif.

3.1.10. Loger

Dans le sous-corpus d'étude, *loger* apparaît sept fois, et son indice de spécificité est de 3. Toutes les occurrences de l'item interviennent dans la construction du *retour du soldat*. *Loger* apparaît dans les énoncés suivants :

1.Qu'avez-vous fait, ma mère De ce beau militaire Que vous avez logé ? [Complainte, *Le soldat assassiné*]

2.Bonsoir l'hôtesse de céans, Logez-vous moi et ma valise ? [Complainte, *Le soldat assassiné par sa mère*]

3.Oh oui Monsieur, nous vous logeons [Complainte, *Le soldat assassiné par sa mère*]

4.Bonjour, maître aubergiste, Pourriez-vous me loger ? [Complainte, *Le soldat assassiné*]

5.Papa me dit tout en dormant : "Nous ne logeons pas ici céans" [Clétiez, *Le retour du déserteur*]

6.D'un bonjour, l'hôtesse, pourriez-vous me loger ? [Tattevin, *Je vais vous conter l'histoire*]

7.Oh, nenni, non, mon brave, nous ne pouvons vous loger [Tattevin, *Je vais vous conter l'histoire*].

Comme *hôtesse*, *loger* est caractéristique du discours rapporté direct. Nous nous intéresserons donc ici aux rôles argumentatifs joués par les énoncés. Dans ce paragraphe, nous ne nous situons donc plus au niveau de l'énoncé mais au niveau de l'énonciation.

En 2, 4, et 6, *loger* intervient en cooccurrence avec *hôtesse*, ou son pendant masculin *aubergiste*, et il participe à l'actualisation des holophrases dont le but est de fixer un cadre discursif. Ce cadre correspond au stéréotype discursif :

RETOUR DU SOLDAT DONC DEMANDE D'HÉBERGEMENT

Considérons dans un premier temps, l'énoncé 2 :

Bonsoir l'hôtesse de céans, Logez-vous moi et ma valise ? [Complainte, *Le soldat assassiné par sa mère*].

L'énonciateur n'est autre que le soldat qui s'adresse à sa mère. Le discours donc a également pour cadre le stéréotype :

RETOUR DU FILS DONC RECONNAISSANCE.

Dans le cas de l'énoncé 2, ce stéréotype est d'ailleurs instancié dans son co-texte élargi, en effet, nous relevons plus haut dans la chanson l'énoncé : "sa chère mère ne le reconnaît plus". L'énoncé 2 développe donc cette argumentation tout en étant l'instanciation d'une holophrase.

Nous analysons l'énoncé 2 comme un acte de langage indirect. Les actes de langages indirects sont des actes de langage "dans lesquels un acte illocutoire est accompli indirectement par l'accomplissement d'un autre acte illocutoire" (Searle 1982 : 72).

Dans le cas présent,

-l'acte illocutoire secondaire est une demande de logement prenant un caractère stéréotypé (instanciation d'une holophrase), il s'agit d'un acte directif (dans la nomenclature de Searle) ;
-et l'acte illocutoire primaire est un acte expressif - il s'agit pour le soldat de se faire reconnaître d'une façon ludique.

Cet acte est identifié par le destinataire de la chanson, l'auditeur, qu'il faut distinguer du destinataire de l'acte de langage fictif, le personnage de la chanson. L'énoncé illustre le stéréotype discursif *RETOUR DU FILS DONC RECONNAISSANCE* développé précédemment. Le processus est le même pour les énoncés 4 et 6.

Dans le discours, l'acte indirect est tantôt réussi, tantôt non. Ce qui signifie que le discours instancie tantôt l'aspect normatif

Retour du fils donc reconnaissance par les parents,

tantôt l'aspect transgressif

Retour du fils pourtant neg-reconnaissance par les parents.

Les énoncés 3, 5, et 7 sont les réponses aux actes posés respectivement dans les énoncés 2, 4, et 6. Ces énoncés qui reprennent le verbe *loger* indiquent l'échec de l'acte primaire : le destinataire (fictif) n'a pas identifié l'acte primaire et il répond seulement à la demande de logement exprimé par l'acte secondaire d'où la reprise de l'item lexical.

Les ensembles d'énoncés question/réponse développent et illustrent l'argumentation :

Retour du fils pourtant neg-reconnaissance par les proches.

3.2. La représentation du retour du soldat dans le discours

La représentation du *retour du soldat* est construite par des énoncés dans lesquels interviennent les items spécifiques : *régiment*, *soldat*, *congé*, *guerre*, *militaire*, *ouvrir*, *reconnaître*, *enfant*, *hôtesse* et *loger*. L'analyse des sens de ces items nous a permis de déterminer quels éléments de la signification de *soldat* dans la langue sont activés par le discours pour construire cette sous-représentation, et quels éléments de signification sont propres au discours.

La construction discursive de la sous-représentation du *retour du soldat* s'appuie sur des éléments de la signification standard de *soldat*.

Ainsi, les items *régiment* et *guerre*, qui actualisent la représentation de l'*armée*, assument le rôle sémantique de Locatif source. Or, nous avons vu que *armée* joue ce même rôle sémantique dans l'invariant sémantique de *soldat*. De plus, ces entités lexicales activent des valeurs pragmatiques, caractéristiques de la signification de *soldat* dans la langue. D'autre part, la présence de l'item *congé*, qui est lié à l'argumentation interne de *soldat* dans la langue, permet au discours d'établir une association *AUTORISATION QUITTER L'ARMÉE DONC RETOUR* qui lie la signification standard de *soldat* au *retour du soldat* et inscrit dans cette dernière des valeurs déontiques du domaine du <permis>. Pour construire la sous-représentation du *retour du soldat*, le discours active les zones modales déontiques et pragmatiques, caractéristiques de la signification dans la langue de *soldat*.

Mais, le discours, pour élaborer le *retour du soldat*, convoque l'item *soldat* lui-même, et actualise son potentiel axiologique positif. En effet, nous avons relevé plusieurs instanciations du possible argumentatif *soldat donc bravoure* qui confère à *soldat* des valeurs déontiques et éthiques positives. De même, le discours associe la représentation du *soldat* à un *DEVOIR BIEN ACCOMPLI*, il active ainsi des valeurs déontiques et pragmatiques caractéristiques de *soldat*, mais aussi des valeurs éthiques positives. Dans le discours, le *retour du soldat* devient donc le *retour du bon soldat* et l'association récurrente *bravoure donc retour* stabilise un stéréotype inédit, *DEVOIR BIEN ACCOMPLI DONC RETOUR* qui devient, dans le co-texte, un élément de la signification interne de *soldat*.

Pour construire la représentation du *retour du soldat*, le discours s'appuie sur les mécanismes que nous avons déjà observés lors de l'étude de la sous-représentation du *départ du soldat*.

En effet, nous avons constaté, dans la construction du *retour du soldat*, l'élaboration d'un nouveau lien stéréotypique entre les représentations du *soldat* et du *conscrit*. Ce nouveau lien apparaît notamment lorsque le syntagme *sept ans*, qui est un élément de l'invariant sémantique de *conscrit*, apparaît en cooccurrence avec les items *congé*, et *reconnaître*. Le discours déploie alors des stéréotypes, *DEVOIR ACCOMPLI DONC RETOUR*, et *FAIRE PARTIE DE L'ARMÉE SEPT ANS DONC ABSENCE SEPT ANS*, qui sont à la fois liés à la signification de *conscrit* dans la langue et à la signification discursive de *soldat*.

De même, nous constatons que *soldat* est associé à des représentations porteuses de valeurs affectives qui, dans la langue, sont l'apanage de la signification de *conscrit*. Dans le discours, *soldat* acquiert des valeurs affectives par association syntagmatique, mais principalement par association paradigmatique. En effet, dans le discours, *soldat* est en coréférence avec les entités, *amant*, *frère*, et *enfant*, porteuses de valeurs affectives positives.

L'association *soldat donc amant/parent*, permet au discours de développer un lien entre la représentation du *retour du soldat* et celle de la *reconnaissance*. Dans ce cas, le discours déploie un stéréotype *RETOUR DU SOLDAT DONC RECONNAISSANCE* soit dans les énoncés, soit à un niveau plus abstrait, où ce stéréotype synthétise la situation et marque le cadre discursif d'un dialogue. C'est ce que nous avons vu lors de l'étude des items *hôtesse* et *loger*. Mais nous avons également rencontré le stéréotype converse, *RETOUR DU SOLDAT DONC NEG-RECONNAISSANCE*, qui lui s'appuie sur l'association *soldat donc absence sept ans*. Ces deux stéréotypes contradictoires sont en concurrence dans le discours.

En résumé, nous dirons que la représentation du *retour du soldat* active des zones modales prévues par la signification de *soldat* dans la langue, s'appuie sur des possibles argumentatifs de *soldat*, et déploie même une représentation du *bon soldat*. En ce sens, la signification du *retour du soldat* est très proche de la signification dans la langue de *soldat*. Pourtant, l'association du *soldat* avec des représentations liées à la famille, qui activent des valeurs affectives, et l'association du *retour du soldat* avec la représentation de la *reconnaissance* sont caractéristiques du discours et ont une incidence sur la signification même de *soldat* ; des éléments inédits de significations sont élaborés.

4. Le déserteur, le soldat criminel

Nous avons, dans la partie A de notre étude, reconstruit la signification dans la langue de *déserteur*, qui est une spécification de *soldat*, nous allons à présent étudier les sens de cette entité développés par le discours. Il s'agira de déterminer dans quelle mesure les sens déployés par le discours sont conformes aux sens possibles inscrits dans la signification dans la langue de *soldat* et *déserteur*. Nous étudierons également dans cette section, la représentation du *soldat criminel*, car cette représentation est liée à celle du *déserteur* qui est un cas particulier du *soldat criminel*.

4.1. Items caractéristiques dans les énoncés qui construisent les représentations du déserteur et du soldat criminel

4.1.1. Soldat

Pour désigner le *déserteur*, et le *soldat criminel*, le discours utilise l'item *soldat*, respectivement dans les deux énoncés :

1. On fut alors trouver son capitaine Son lieutenant et aussi son sergent. En leur disant : On vous demande grâce Pour ce soldat qui est dans la prison [Clétiez, *Y a bien sept ans que je suis dans la guerre*]
2. J'ai mis mon habit bas, mon sabre au bout de mon bras, Et me suis battu là, comme un vaillant soldat [Soreau, *Je me suis engagé par chagrin de ma mie*].

- Neutralisation des valeurs axiologiques et déconstruction des valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> inscrites dans la signification de déserteur

1. On fut alors trouver son capitaine Son lieutenant et aussi son sergent. En leur disant : On vous demande grâce Pour ce soldat qui est dans la prison [Clétiez, *Y a bien sept ans que je suis dans la guerre*].

Le *déserteur* est désigné par le syntagme : *soldat qui est dans la prison*. L'énoncé déploie ici, un possible argumentatif de *déserteur* :

Déserteur donc arrêté.

Mais l'item *soldat* utilisé pour actualiser la représentation du *déserteur*, est axiologiquement bivalent et contrairement à l'item *déserteur*, il ne porte pas de valeurs déontiques du domaine

de l'<interdit>. Le discours pose donc une représentation neutralisée du *déserteur*. Cette représentation neutralisée du *déserteur* justifie l'acte de langage accompli dans le discours rapporté. En effet, l'acte de langage est une demande de grâce, soit une prière, qui s'appuie sur l'argumentation

Déserteur pourtant mériter grâce

dans laquelle l'argument *mériter grâce* déconstruit les valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> portées par *déserteur*. Notons que ce stéréotype intervient dans du discours rapporté direct. L'énonciateur de la chanson ne prend donc pas totalement en charge cette argumentation transgressive ; une distance est ici introduite entre l'énonciateur de la chanson et celui (fictif) de l'acte de langage.

- Neutralisation des valeurs axiologiques et déconstruction des valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> inscrites dans la signification de soldat criminel

2. J'ai mis mon habit bas, mon sabre au bout de mon bras, Et me suis battu là, comme un vaillant soldat [Soreau, *Je me suis engagé par chagrin de ma mie*].

Considérons d'abord le syntagme *vaillant soldat*. Ce syntagme est l'instanciation d'un possible argumentatif,

Soldat donc bravoure,

calculable à partir d'un stéréotype,

SE BATTRE DONC BRAVOURE,

qui fait partie du stéréotype de *soldat* dans la langue, et lui confère des valeurs déontiques et éthiques positives. Or, c'est précisément ce stéréotype que l'énoncé développe. L'énoncé repose sur une association de *soldat* et d'un élément de sa signification interne. Il s'agit donc d'un énoncé définitionnel. Cependant, si nous considérons le co-texte élargi, alors, nous voyons que l'adversaire du *soldat* est son propre capitaine (ce dernier va d'ailleurs mourir dans l'affrontement), le discours construit donc ici, une représentation du *soldat criminel*. Par ailleurs la proposition précédente "J'ai mis mon habit bas, mon sabre au bout de mon bras" décrit les préparatifs d'un duel. Le discours élabore donc des stéréotypes :

Se battre en duel donc bravoure,

Se battre contre son capitaine donc bravoure,

qu'il pose comme appartenant à l'argumentation interne de *soldat*. Cependant, ces stéréotypes en contradiction avec la signification de *soldat* dans la langue, notamment avec les

stéréotypes liant *soldat* avec la représentation de l'*obéissance aux supérieurs*. Le discours construit donc un sens paradoxal du *soldat*.

4.1.2. Arme

Une occurrence du prédicat *arme* concourt à l'élaboration de la représentation du *déserteur*.

1. Me suis assis au pied d'une colonne Sans arme à feu ni le sabre à la main. Tout aussitôt en prison m'emmenèrent Me conduisirent au faubourg Saint Germain [Clétiez, *Y a bien sept ans que je suis dans la guerre*].

L'ensemble de l'énoncé repose sur l'instanciation d'une argumentation :

Déserteur donc arrestation.

Cette association discursive fait partie des possibles argumentatifs de *déserteur*, elle est développée de façon normative et, active la zone modale déontique. Pourtant la première partie de l'énoncé construit des sens transgressifs de *déserteur*. En effet, nous relevons une première association :

Déserteur pourtant neg-fuite.

En outre le complément *sans armes à feu ni le sabre à la main* comprend, dans son argumentation externe, un aspect :

Désarmé donc neg-défense.

L'énoncé construit donc une argumentation :

Déserteur pourtant neg-défense.

Le discours développe ici un sens de *déserteur*, *déserteur donc arrestation*, qui fait partie des possibles argumentatifs de *déserteur* mais, bloque les valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> attachées au noyau de *déserteur* et normalement, activées par cette argumentation, en construisant conjointement des argumentations : *déserteur pourtant neg-fuite* et *déserteur pourtant neg-défense*. L'énoncé minimise le crime du *déserteur*.

4.1.3. Congé

Nous avons déjà analysé trois occurrences de *congé* qui interviennent dans la sous-représentation du *retour du soldat*. Les cinq autres occurrences de cet item lexical interviennent dans la construction de la représentation du *déserteur*.

1. Oh oui, la porte t'ouvrirai Si tu rapportes ton congé [Clétiez, *Oyez le sort d'un bon enfant*].

2. Ouvrez, ouvrez la porte, belle, J'ai mon congé Dessous la première semelle De mes souliers [Clétiez, *Oyez le sort d'un bon enfant*].

3. Y a bien sept ans que je suis dans la guerre Sans espérer d'y avoir mon congé [Clétiez, *Y a bien sept ans que je suis dans la guerre*].

4. Et maintenant, n'y a plus rien à faire Le congé que j'ai pris, je l'ai pris sous mes souliers [Clétiez, *Y a bien sept ans que je suis dans la guerre*].

- Représentation objectivée du déserteur

1. Oh oui, la porte t'ouvrira Si tu rapportes ton congé [Clétiez, *Oyez le sort d'un bon enfant*].

2. Ouvrez, ouvrez la porte, belle, J'ai mon congé Dessous la première semelle De mes souliers [Clétiez, *Oyez le sort d'un bon enfant*].

Nous analyserons ensemble les énoncés 1 et 2 qui se suivent immédiatement.

L'énoncé 1 repose sur l'argumentation interne :

Congé donc accueil

qui véhicule des valeurs modales déontiques du domaine du <permis>, et qui est liée à la signification discursive du *retour du soldat*. Nous avons en effet relevé dans la section précédente, les argumentations : *congé donc retour du soldat* et *retour du soldat donc accueil*.

L'énoncé 2, qui suit immédiatement l'énoncé 1, semble s'appuyer sur le même stéréotype. Cependant, l'item *congé*, est modifié par le complément circonstanciel *dessous la première semelle de mes souliers*. Ce complément joue le rôle d'une négation.

L'énoncé 2 repose donc sur une argumentation :

Neg-congé donc accueil.

Congé sous la première semelle actualise la représentation de la *désertion* et active des valeurs déontiques du domaine de l'<interdit>. Cependant cette expression, parce qu'elle est ironique, mais aussi parce qu'elle contient tout de même l'item *congé*, semble moins porteuse de valeurs éthiques négatives que l'item *désertion*. De plus, le discours lie la représentation de la *désertion* à celle de l'*accueil* qui ne porte aucune valeur modale. Encore une fois, le discours neutralise les valeurs éthiques négatives liées à la représentation du *déserteur*.

- Association de la représentation du déserteur avec la représentation sémantique de l'injustice

3. Y a bien sept ans que je suis dans la guerre Sans espérer d'y avoir mon congé [Clétiez, *Y a bien sept ans que je suis dans la guerre*].

4. Et maintenant, n'y a plus rien à faire Le congé que j'ai pris, je l'ai pris sous mes souliers [Clétiez, *Y a bien sept ans que je suis dans la guerre*].

Les énoncés 3 et 4 appartiennent à la même chanson et sont consécutifs, nous les analyserons donc ensemble.

L'énoncé 3 peut être paraphrasé ainsi :

Être dans la guerre depuis sept ans pourtant congé refusé.

Dans le premier membre de l'argumentation, l'élément *sept ans*, nous l'avons dit, représente la durée du service militaire. L'association posée ici correspond donc à l'instanciation de l'aspect transgressif d'un stéréotype :

SERVICE SEPT ANS DONC CONGÉ ou DEVOIR ACCOMPLI DONC CONGÉ.

Ce stéréotype est logiquement déductible des significations de *soldat* et de *conscrit* dans la langue, et nous l'avons rencontré dans le discours sous sa forme normative lors de l'étude du *retour du soldat*. Ici, ce stéréotype, qui active essentiellement des valeurs déontiques, est instancié de façon transgressive et déconstruit les représentations de l'*ARMÉE* et de la *LOI*. En effet, nous pouvons reconnaître dans l'association,

Devoir accompli pourtant neg-congé,

une argumentation externe de l'*injustice* :

Devoir accompli pourtant neg-congé donc injustice

L'énoncé 4 repose sur l'argumentation :

Congé refusé donc congé pris.

Or, le syntagme défini "le congé que j'ai pris sous mes souliers" lexicalise la proposition : *QUITTER L'ARMÉE SANS AUTORISATION* qui fait partie de l'invariant sémantique de *désertion*, et de celui de *déserteur*. L'énoncé 4 déploie une argumentation interne de *désertion* propre au discours :

CONGÉ REFUSÉ DONC QUITTER L'ARMÉE SANS AUTORISATION.

Nous l'avons déjà noté, l'expression *congé sous les souliers* ou *congé sous la semelle* neutralise les valeurs éthiques négatives de la représentation de la *désertion*. En outre, l'énoncé 4 suit immédiatement l'énoncé 3 et, nous l'avons vu, l'énoncé 3 est lié dans son

argumentation externe à la notion d'*injustice* - nous avons, en effet, relevé en discours la chaîne stéréotypique :

Devoir accompli pourtant neg-congé donc injustice.

Le discours pose donc une représentation :

Injustice donc désertion

dans laquelle *injustice* est la cause de la *désertion*. Les valeurs éthiques négatives portées par *désertion* sont donc neutralisées voire inversées dans le discours.

4.1.4. Guerre

Une seule occurrence du nom *guerre* participe à la construction de la sous-représentation du *déserteur*. Elle apparaît dans l'énoncé suivant :

1. Y a bien sept ans que je suis dans la guerre Sans espérer d'y avoir mon congé [Clétiez, *Y a bien sept ans que je suis dans la guerre*].

Nous avons déjà analysé plus haut (4.1.3.) cet énoncé qui repose sur l'argumentation interne :

Devoir accompli pourtant neg-congé.

4.1.5. Partir

Nous avons relevé une occurrence du verbe *partir* contribuant à l'élaboration de la représentation du *déserteur*.

1. Il ne fut pas plutôt parti Que les gendarmes courent après lui -Arrête, arrête, beau militaire, Vaillant conscrit, Car ta maison est au pillage Et toi, t'es pris [Clétiez, *Oyez le sort d'un bon enfant*].

- Association de déserteur à des valeurs axiologiques positives

Considérons, dans un premier temps, seulement le discours citant : "Il ne fut pas plutôt parti Que les gendarmes courent après lui". Cette partie de l'énoncé repose sur une argumentation interne :

Départ donc poursuivi.

Le second segment de l'argumentation nous permet d'identifier la représentation construite, comme étant celle du *déserteur*. En effet, l'étude du discours des dictionnaires nous a révélé l'existence d'un stéréotype interne de *déserteur* :

QUITTER L'ARMÉE SANS PERMISSION DONC ÊTRE POURSUIVI.

Le premier segment du stéréotype est actualisé dans le discours par le verbe *partir*, qui ne porte aucune valeur modale. Le discours pose donc une représentation du *déserteur* dans laquelle les valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> sont désactivées.

Si nous considérons maintenant le discours cité, attribué aux gendarmes, alors nous voyons que le *déserteur* est désigné par les expressions *vaillant conscrit*, et *beau militaire*, c'est-à-dire par des syntagmes porteurs, respectivement, de valeurs éthiques positives et esthétiques positives. Le discours construit donc une représentation positive de *déserteur*, or cette orientation axiologique est contraire à l'orientation négative prévue par sa signification.

4.1.6. Militaire

Une occurrence de l'item *militaire* caractéristique du sous-corpus *soldat* intervient dans la construction de la représentation du *déserteur*.

1. Il ne fut pas plutôt parti Que les gendarmes courent après lui Arrête, arrête, beau militaire, Vaillant conscrit, Car ta maison est au pillage Et toi, t'es pris [Clétiez, *Oyez le sort d'un bon enfant*].

Nous avons déjà relevé (4.1.5.) cette occurrence de *militaire*, modifié par l'adjectif *beau* porteur de valeur esthétique positive, pour désigner le *déserteur*. Dans cet énoncé, le discours établit, par association paradigmatique, deux stéréotypes :

Déserteur donc beau militaire,

Déserteur donc vaillant conscrit

Ces stéréotypes associent *déserteur* à des représentations porteuses de valeurs axiologiques positives. Le discours forge, ici, des représentations paradoxales du *déserteur*.

4.1.7. Capitaine

Nous avons relevé trois occurrences de l'item caractéristique *capitaine* participant à la construction du *déserteur* ou/et du *soldat criminel*.

1. On fut alors trouver son capitaine Son lieutenant et aussi son sergent. En leur disant : On vous demande grâce Pour ce soldat qui est dans la prison [Clétiez, *Y a bien sept ans que je suis dans la guerre*].

2. Au premier coup portant, j'ai tué mon capitaine [Soreau, *Je me suis engagé par chagrin de ma mie*].

3. Mon capitaine est mort, et moi je vis t-encor [Soreau, *Je me suis engagé par chagrin de ma mie*].

- Objectivation de la représentation du déserteur et du soldat criminel

1. On fut alors trouver son capitaine Son lieutenant et aussi son sergent. En leur disant :
On vous demande grâce Pour ce soldat qui est dans la prison [Clétiez, *Y a bien sept ans que je suis dans la guerre*].

Dans cet énoncé, l'item *capitaine* apparaît comme le constituant d'une liste composée des noms *capitaine*, *lieutenant* et *sergent*. Ces items constituent des actualisations diverses du *supérieur du soldat*. Nous avons relevé lors de l'étude de la signification de *soldat* dans le discours des dictionnaires, de nombreux stéréotypes internes dans lesquels cette représentation intervenait.

Ici, le discours construit une association :

Capitaine donc gracie soldat.

Dans ce stéréotype discursif, des valeurs déontiques interviennent, elles sont portées par les items *capitaine*, *gracier* et *soldat* mais, nous ne relevons pas de valeur déontique du domaine de l'<interdit> ni de valeur éthique négative. Ces valeurs, intrinsèquement liées à la signification de *déserteur*, sont encore une fois neutralisées.

2. Au premier coup portant, j'ai tué mon capitaine [Soreau, *Je me suis engagé par chagrin de ma mie*].

Dans cet énoncé, qui véhicule une représentation du *soldat qui tue son capitaine*, nous relevons des valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> portées par le verbe *tuer*, mais aucun jugement axiologique n'intervient ; la représentation du *soldat criminel* est objectivée.

3. Mon capitaine est mort, et moi je vis t-encor [Soreau, *Je me suis engagé par chagrin de ma mie*].

Cet énoncé, qui intervient dans la même chanson que l'énoncé précédemment analysé, propose de nouveau une représentation objectivée du *soldat criminel*. En effet, hormis les valeurs déontiques portées par *capitaine*, aucune valeur modale n'intervient dans cet énoncé, ou du moins, aucune valeur déontique du domaine de l'<interdit>, et aucune valeur éthique négative.

4.1.8. Ouvrir

Trois occurrences de l'item spécifique *ouvrir* concourent à l'élaboration de la représentation du *déserteur* ou plutôt du *retour du déserteur*.

1. Au bout de l'an, n'a pas manqué Le beau galant a déserté Ouvrez, ouvrez la porte, belle, Si vous m'aimez Car celui que votre cœur aime Est arrivé [Clétiez, *Oyez le sort d'un bon enfant*].
2. Oh oui, la porte t'ouvrirai Si tu rapportes ton congé [Clétiez, *Oyez le sort d'un bon enfant*].
3. Ouvrez, ouvrez la porte, belle, J'ai mon congé Dessous la première semelle De mes souliers [Clétiez, *Oyez le sort d'un bon enfant*].

Dans ces trois énoncés, *ouvrir* actualise un aspect de la représentation sémantique de l'*accueil*.

1. Au bout de l'an, n'a pas manqué Le beau galant a déserté Ouvrez, ouvrez la porte, belle, Si vous m'aimez Car celui que votre cœur aime Est arrivé [Clétiez, *Oyez le sort d'un bon enfant*].

Ouvrir intervient ici dans du discours rapporté direct dont l'énonciateur est le *déserteur*. L'argumentation sur laquelle repose le discours attribué au personnage est la suivante :

Retour de l'amant donc accueil.

Ce stéréotype discursif associe *accueil* à des valeurs affectives positives. Mais, si nous prenons en compte l'ensemble de l'énoncé, soit le discours citant, nous relevons l'association

Beau galant donc déserteur

dans laquelle *déserteur* acquiert des valeurs esthétiques positives et des valeurs affectives-hédoniques positives. Le discours pose donc une chaîne argumentative :

Retour du déserteur donc retour de l'amant donc accueil.

Le discours associe donc la représentation du *retour du déserteur* à la simple notion de *accueil*, qui est une représentation sémantique dénuée valeurs modales. Les valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> qui sont intrinsèquement attachées à la représentation du *déserteur* sont ici neutralisées.

2. Oh oui, la porte t'ouvrirai Si tu rapportes ton congé [Clétiez, *Oyez le sort d'un bon enfant*].
3. Ouvrez, ouvrez la porte, belle, J'ai mon congé Dessous la première semelle De mes souliers [Clétiez, *Oyez le sort d'un bon enfant*].

Nous avons montré en 4.1.3. comment le discours posait, dans ces énoncés, une représentation neutralisée du *déserteur* et de la *désertion*.

4.1.9. Prison

Prison, dont l'indice de spécificité est trois, intervient essentiellement dans la construction de la représentation du *déserteur*.

1. Me suis assis au pied d'une colonne Sans arme à feu ni le sabre à la main. Tout aussitôt en prison m'emmenèrent Me conduisirent au faubourg Saint Germain [Clétiez, *Y a bien sept ans que je suis dans la guerre*].
2. En leur disant : On vous demande grâce Pour ce soldat qui est dans la prison [Clétiez, *Y a bien sept ans que je suis dans la guerre*].
3. Dans la prison là où ils m'ont mis On n'y voyait ni jour ni nuit [Clétiez, *Le retour du déserteur*].

1. Me suis assis au pied d'une colonne Sans arme à feu ni le sabre à la main. Tout aussitôt en prison m'emmenèrent Me conduisirent au faubourg Saint Germain [Clétiez, *Y a bien sept ans que je suis dans la guerre*].

Nous avons vu en 4.1.2. que cet énoncé propose une représentation du *déserteur* dans laquelle les valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> sont neutralisées.

2. En leur disant : On vous demande grâce Pour ce soldat qui est dans la prison [Clétiez, *Y a bien sept ans que je suis dans la guerre*].

Nous avons analysé en 4.1.1 cet énoncé qui élabore une représentation démodalisée du *déserteur*.

3. Dans la prison là où ils m'ont mis On n'y voyait ni jour ni nuit [Clétiez, *Le retour du déserteur*].

C'est la présence de l'item *prison* dans l'énoncé qui nous permet d'identifier la représentation posée comme étant celle du *déserteur*. En effet, l'association discursive :

Déserteur donc arrêté

fait partie des possibles argumentatifs de *déserteur*. Cependant, *prison* n'est associé ici qu'à des éléments descriptifs, et aucun jugement de valeurs n'est posé sur le *déserteur*.

4.2. Les représentations du déserteur et du soldat criminel dans le discours

Le discours construit les représentations du *déserteur* et du *soldat criminel* – qui sont liées entre elles puisque le *déserteur* est une spécification du *soldat criminel* - en convoquant les items spécifiques : *soldat*, *armes (sans)*, *congé*, *guerre*, *partir*, *militaire*, *capitaine*, *ouvrir* et *prison*. L'analyse du sens des énoncés dans lesquels interviennent ces items nous permet de caractériser les représentations construites par le discours en faisant la part des éléments de la signification dans la langue de *soldat* et *déserteur* qui sont instanciés, neutralisés et virtualisés, et des éléments de signification construits par le co-texte.

Pour construire la représentation du *déserteur*, le discours s'appuie sur des éléments structurellement attachés à cet item lexical. Ainsi, nous avons relevé trois instanciations du possible argumentatif : *déserteur donc arrêté*. Mais, dans chaque déploiement de cette argumentation, les valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> liées à l'invariant sémantique de *déserteur* sont neutralisées. En effet, soit *déserteur* est actualisé par l'item *soldat*, soit l'énoncé joint à cette argumentation, des argumentations contextuelles (*déserteur pourtant mériter grâce*, *déserteur pourtant neg-fuite*) qui minimisent le crime du *déserteur*, ou encore, l'item *prison* qui actualise la représentation n'est associé qu'à des éléments descriptifs. De même, le discours déploie une argumentation interne et structurelle de *déserteur*, *QUITTER L'ARMÉE SANS AUTORISATION DONC POURSUIVI*, mais neutralise les valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> qui lui sont attachées, en actualisant *QUITTER L'ARMÉE SANS AUTORISATION* par l'item *départ*, qui ne possède qu'une valeur descriptive. Enfin, nous avons noté que le discours actualisait la représentation de la *désertion* par l'expression *congé sous la première semelle*, dans laquelle les valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> sont atténuées.

Lorsque le discours déploie des éléments de la signification dans la langue de *déserteur*, les valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> et les valeurs éthiques négatives qui sont normalement attachées à ces représentations, sont déconstruites ou neutralisées.

La construction discursive de la représentation du *soldat criminel* s'appuie sur le même procédé de neutralisation des valeurs. Le discours actualise cette représentation par les énoncés : "j'ai tué mon capitaine" et "mon capitaine est mort et moi je vis t'encore" dans

lesquels nous ne relevons pas de valeurs axiologiques, seul le prédicat *tuer* est porteur de valeur déontique du domaine de l'<interdit>.

Le discours ne se contente pas de neutraliser les valeurs négatives associées dans la langue au *déserteur* et au *soldat criminel*, il reconstruit la signification de ces entités et inverse leur polarité.

Ainsi, le discours développe une représentation inédite du *déserteur* comme victime d'une injustice. En effet, nous avons relevé dans le discours le stéréotype, *DEVOIR ACCOMPLI POURTANT NEG-CONGÉ*, qui d'une part, associe le *déserteur* aux représentations du *soldat* et du *conscrit* -puisque le stéréotype converse *DEVOIR ACCOMPLI DONC CONGÉ* fait partie de la signification discursive de *soldat* et *conscrit* et participe à l'élaboration du *retour du soldat*-, et d'autre part, justifie l'acte de désertion, puisqu'il répond à une injustice de l'armée. En construisant cette argumentation, le discours n'associe plus *déserteur* et *désertion* à des valeurs éthiques négatives et déconstruit la représentation de l'*armée*.

De plus, le discours reconstruit l'orientation axiologique de *déserteur* en le désignant par les syntagmes *beau militaire*, et *beau galant*, qui véhiculent des valeurs esthétiques positives et affectives-hédoniques positives. Le discours construit même une association paradigmatique *déserteur donc vaillant conscrit* paradoxale si on la compare aux associations *déserteur donc mauvais soldat* et, *déserteur donc neg-courageux* prévues dans la langue.

De même, le discours inverse le potentiel axiologique du *soldat criminel* en construisant une argumentation paradoxale *Se battre contre son capitaine donc bravoure* qui confère des valeurs éthiques positives au *soldat criminel*.

La représentation de *déserteur* construite par le discours se caractérise donc :

- par l'actualisation de possibles argumentatifs et de stéréotypes liant *déserteur* aux notions d'*arrestation*, et de *poursuite*, mais nous l'avons dit ces actualisations vont de paire avec une neutralisation des valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> et des valeurs éthiques négative ;
- par la virtualisation du lien existant dans la langue entre le *déserteur* et les représentations de l'*ennemi* ;
- par la construction d'une représentation du *déserteur* comme *victime de l'injustice de l'armée*, qui s'oppose au lien prévu dans la langue entre le *déserteur* et la représentation du *coupable* ;

- enfin, par la réorientation axiologique de l'entité qui devient porteuse de valeurs esthétiques et affectives-hédoniques positives mais aussi, de valeurs éthiques positives puisque le discours construit une association *déserteur donc vaillant conscrit* qui s'oppose aux associations *déserteur donc mauvais soldat* et *déserteur donc neg-courageux* prévues par la langue.

La représentation discursive du *soldat criminel* s'appuie sur les mêmes procédés discursifs de neutralisation et d'inversion des valeurs modales qui aboutissent à une reconstruction de la signification de l'entité. En effet, comme *déserteur* devient dans le discours synonyme de *victime*, et même de *bon soldat*, le *soldat criminel* devient synonyme de *brave soldat*. Le discours des chansons met en œuvre des mécanismes de déconstruction et de reconstruction du sens et de la signification pour élaborer ces deux représentations.

Conclusion générale : la représentation sémantique du soldat dans les chansons populaires

Nous avons dans un premier temps étudié les significations de *soldat*, *conscrit* et *déserteur*, ainsi que celle de l'entité *armée* dans le discours du *Littré* et du *Dictionnaire de l'Académie française* de 1877. Le but de cette étude était de reconstruire la signification de ces entités dans la langue du XIX^e siècle. Ces objets théoriques reconstruits nous ont servi par la suite de points de repère pour déterminer la spécificité de la représentation sémantique du *soldat* dans le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande.

Le discours ne construit pas directement la représentation du *soldat*, il élabore des sous-représentations de cet item : deux sous-représentations temporelles - le *départ du soldat* et le *retour du soldat* -, la représentation du *déserteur* – qui lexicalise une représentation du *mauvais soldat* -, et la représentation paradoxale de la *fille-soldat*. Nous avons caractérisé chaque sous-représentation construite par le discours en déterminant quels éléments de la signification dans la langue de *soldat*, de *conscrit* et de *déserteur* étaient instanciés, quels éléments de la signification dans la langue étaient virtualisés ou neutralisés et quels éléments relevaient uniquement du discours.

Nous avons vu que la sous-représentation du *départ du soldat* construite par le discours déployait des éléments de la signification dans la langue de *soldat* et *conscrit*. Ainsi, le discours pose les arguments *PARTIR SERVIR* et *DEVOIR PARTIR* comme faisant partie de la signification interne du *départ du soldat*. Or, la proposition *PARTIR SERVIR* actualise la proposition *SE BATTRE POUR L'ÉTAT* qui fait partie de l'invariant sémantique de *soldat*, elle actualise la représentation de l'*ÉTAT* comme Bénéficiaire de l'action du *soldat*, et elle active des valeurs déontiques et pragmatiques. Quant à l'argument *DEVOIR PARTIR*, il actualise des éléments de l'invariant sémantique de *conscrit*, et notamment la représentation de la *LOI* comme Instrument de la conscription, la représentation de *ARMÉE* comme Locatif but, et cet argument active des valeurs déontiques <obligatoires> et des valeurs pragmatiques.

De même, nous avons montré que la sous-représentation discursive du *retour du soldat* actualise la représentation du *soldat qui quitte l'armée*, qui fait partie du stéréotype de

soldat dans la langue. Pour construire cette sous-représentation, le discours convoque l'item *congé*, et actualise ainsi un possible argumentatif de *soldat*, *soldat donc congé*, qui active des valeurs déontiques du domaine du <permis>. Le discours élabore donc la représentation du *retour du soldat* en actualisant des éléments de la signification de *soldat* dans la langue, et en activant des valeurs déontiques du domaines du <permis>, et des valeurs pragmatiques.

Notons que la représentation discursive du *retour du soldat* est associée à des valeurs déontiques du domaine du <permis>. Cette sous-représentation s'oppose donc à celle du *déserteur* qui est associée dans la langue à des valeurs déontiques du domaine de l'<interdit>.

Par ailleurs, nous avons vu que le discours actualise le potentiel éthique positif de *soldat*. Ainsi, pour construire la représentation du *retour du soldat*, le discours actualise à plusieurs reprises le possible argumentatif *soldat donc bravoure*, et il élabore des argumentations : *DEVOIR BIEN ACCOMPLI DONC CONGÉ*, *DEVOIR BIEN ACCOMPLI DONC RETOUR* qui confère des valeurs éthiques positives à la représentation du *soldat* mais aussi à celle du *conscrit*. Nous avons également relevé dans la sous-représentation du *départ du soldat*, une représentation du *conscrit* comme *bon soldat*. Cependant, cette représentation de *conscrit* reste marginale. Enfin, nous avons noté, lors de l'étude de la sous-représentation du *départ du soldat*, que le discours actualisait le potentiel affectif-hédonique négatif de *conscrit*.

Le discours actualise des argumentations qui font partie de la signification de *soldat* et *conscrit* dans la langue. Ces argumentations activent les zones modales déontiques et pragmatiques qui sont intrinsèquement liées à la signification de *soldat* et *conscrit* dans la langue. En outre, le discours actualise le potentiel éthique positif de *soldat*, et le potentiel affectif-hédonique négatif de *conscrit*. Cependant, la représentation discursive du *soldat* ne s'appuie pas uniquement sur des aspects conformes à la signification dans la langue de *soldat*, *conscrit* et *déserteur*, et le discours construit des représentations transgressives et paradoxales du *bon soldat*, il associe la représentation du *soldat* à une surmodalisation affective enfin, il renforce les liens entre les significations de *soldat* et *conscrit*.

Le discours, nous l'avons dit, actualise le potentiel éthique positif de *soldat*, et il confère également des valeurs éthiques positives à la représentation du *conscrit*. Mais, la représentation du *bon soldat* dans le discours n'est pas toujours conforme à ce qui est prévu dans la langue, et le discours construit des représentations transgressives et paradoxales du *bon soldat*.

Ainsi, dans le discours, le *déserteur* est lui aussi un *bon soldat*. En effet, nous avons vu que le discours véhicule une représentation du *déserteur* dans laquelle les valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> et les valeurs éthiques négatives, qui dans la langue font partie de son argumentation interne, sont neutralisées. Le discours associe même cette représentation à des valeurs éthiques positives en élaborant une représentation paradoxale *déserteur donc vaillant conscrit* et en développant une représentation du *déserteur* comme la victime d'une injustice, représentation qui déconstruit celles de l'*ARMÉE* et de la *LOI*. Le discours transforme la signification de *déserteur*, soit le stéréotype du *mauvais soldat*, en stéréotype du *bon soldat*. Il en va de même pour la représentation du *soldat criminel* dont le discours reconstruit l'orientation axiologique.

Ainsi, nous avons vu que le discours neutralise les valeurs déontiques du domaine de l'<interdit>, et les valeurs éthiques négatives qui dans la langue font partie de l'argumentation interne de *déserteur*. Il associe même cette représentation à des valeurs éthiques positives, et déconstruit alors la représentation de l'*ARMÉE* en posant le *déserteur* comme la victime d'une injustice.

Mais dans le discours, le *bon soldat*, c'est également la *fille-soldat*. En effet, nous avons relevé les argumentations, *Fille-soldat donc courageuse*, et *Fille-soldat donc victorieuse*. Ces argumentations déploient un stéréotype paradoxal : *FILLE-SOLDAT DONC BON SOLDAT*.

Le discours élabore donc une représentation du *soldat* toujours associée à des valeurs éthiques positives. Le *soldat* dans les chansons de tradition orale est toujours un *bon soldat*, même s'il est *déserteur*, et même s'il n'est pas un vrai *soldat*, puisqu'il est une fille.

La représentation discursive du *soldat* se caractérise également par une suractivation de la zone modale de l'affectif-hédonique. Cette suractivation est essentiellement due à l'association dans un même paradigme des représentations de *soldat*, *conscrit* et *déserteur* à celles du *galant*, du *fils*, et du *frère*.

Ces associations permettent au discours de déployer des stéréotypes qui lui sont propres. C'est le cas du stéréotype *DÉPART DU SOLDAT DONC SÉPARATION AVEC LA MIE*, qui marque le co-texte d'émergence de la *fille-soldat*. C'est également le cas du stéréotype unissant la représentation du *retour du soldat* à celle de la *reconnaissance par les parents*.

Enfin, la représentation discursive du *soldat* se caractérise par le renforcement de son lien avec la représentation du *conscrit*.

En effet, nous avons vu que le discours construit la représentation du *départ du soldat*, en s'appuyant sur la signification dans la langue des deux items : *conscrit* et *soldat*. Nous avons relevé dans le discours, l'association d'éléments de la signification interne de *conscrit* avec des représentations normalement liée au *soldat* et vice versa. De même, nous avons relevé, dans le discours construisant la sous-représentation du *retour du soldat*, une argumentation *FAIRE PARTIE DE L'ARMÉE SEPT ANS DONC CONGÉ*, qui lie l'élément *sept ans*, ou le cas Temps du *conscrit* à la représentation du *congé*, qui appartient au stéréotype de *soldat*.

Le discours tend donc à effacer la distinction entre les représentations du *soldat* et du *conscrit*. Ces deux items deviennent presque synonymes. Ce phénomène discursif reflète sans doute la réalité du XIX^e siècle, puisque l'armée entre 1815 et 1870 était essentiellement composée d'appelés et de remplaçants, c'est-à-dire de jeunes gens payés pour effectuer le service militaire à la place d'appelés qui ne voulaient pas le faire, et en avait les moyens. Même en assimilant les remplaçants à des volontaires, 60% des soldats étaient des conscrits (Delmas 1998 : 126-127).

En résumé, nous dirons que la représentation discursive du *soldat* se caractérise par :

- l'activation de valeurs déontiques et pragmatiques conforme à la signification de *soldat* dans la langue ;
- l'association systématique avec des valeurs éthiques positives, qui entraîne l'élaboration de représentations transgressives et paradoxales du *bon soldat*.
- l'association de *soldat* avec des représentations liées à la famille, ou à l'amour qui entraîne une suractivation de la zone de l'affectif-hédonique ;
- le renforcement de ses liens avec la signification de *conscrit*.

Chapitre 7
Étude de la représentation sémantique de
mariage dans les chansons de tradition orale du
pays de Guérande

A. Étude sémantique des mots mariage, mari et femme dans le discours des dictionnaires

Afin d'étudier la signification de *mariage* dans le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande, nous allons dans un premier temps étudier la signification de cet item ainsi que la signification des items *mari* et *femme* dans la langue, ou plutôt dans le discours qui selon nous s'en approche le plus, c'est-à-dire le discours des dictionnaires.

1. Étude sémantique du mot mariage

1.1. Noyau du mot mariage

1.1.1. Représentation de l'invariant sémantique de mariage

Dans les deux dictionnaires, *mariage* est défini d'abord comme une union entre un homme et une femme⁵³. Nous garderons le terme générique de *UNION* dans la définition du noyau. *Le Littré* donne comme caractéristique de cette union d'être "consacrée soit par l'autorité ecclésiastique, soit l'autorité civile, soit par les deux". Nous représenterons "autorité ecclésiastique" et "autorité civile" par le prédicat abstrait *Loi*, la loi pouvant devenir selon le contexte ou le co-texte loi religieuse ou loi civile. Le *mariage* est donc "une union consacrée par la loi". Le terme "consacré" peut être paraphrasé par "rendre sacré, honorable, respectable", il implique donc la présence dans la signification de *mariage* d'un aspect, au sens où l'emploie Carel (Carel 2001) :

FAIT PAR LA LOI DONC RESPECTABLE.

Enfin, nous gloserons le prédicat "*RESPECTABLE*" par la proposition "*SUIVRE LA RÈGLE SOCIALE*" dans laquelle les prédicats sont des hyperonymes de série synonymiques. Nous représenterons le noyau du mot *mariage* comme suit.

Noyau/ propriétés essentielles de *mariage*

Propriété syntaxique essentielle

Étiquette nominale

Propriétés sémantiques essentielles ou invariant sémantique

UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI

DONC UNION SUIVRE LA RÈGLE SOCIALE

Structure casuelle du prédicat

La relation entre les deux membres de l'argumentation interne de *mariage* est une relation de but. Nous pouvons donc également exprimer l'invariant sémantique de *mariage* par la phrase :

UNION PAR LA LOI D'UN HOMME ET D'UNE FEMME POUR SUIVRE LA RÈGLE SOCIALE.

⁵³ Nous exceptons de notre représentation les définitions de *mariage* comme célébration, ou encore comme bien donné aux enfants qui se marient.

Dans cette phrase, *HOMME* et *FEMME* sont Objet du procès décrit par le substantif *UNION*, *LOI* est Instrument, et la proposition *SUIVRE LA RÈGLE SOCIALE* est But.

1.1.2. Les valeurs modales attachées au noyau

Les prédicats *LOI* et *RÈGLE SOCIALE* nous permettent d'identifier des valeurs déontiques.

1.2. Stéréotypes et possibles argumentatifs du mot mariage

1.2.1. Les stéréotypes développés à partir de l'élément *UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI*

1.2.1.1. Associations avec des représentations non porteuses de valeurs modales

Le *DA* propose la contextualisation :

- (1) Les enfants qui naissent pendant le mariage.

Et le *Littré* donne pour exemple d'occurrence de *mariage*, l'énoncé :

- (2) Dans ce temps, c'est-à-dire, il y a près de cent ans, chaque mariage produisait à Paris environ quatre enfants deux tiers, au lieu qu'à présent chaque mariage, ne produit tout au plus que quatre enfants.

Ces deux énoncés révèlent l'existence d'un possible argumentatif :

Mariage donc enfants / Mariage pourtant neg-enfant.

Ce possible argumentatif déploie un stéréotype :

UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI DONC ENFANTS / FONDER UNE FAMILLE.

Ce stéréotype n'inscrit pas de valeurs modales dans la signification de *mariage*.

1.2.1.2. Associations avec des représentations porteuses de valeurs aléthiques liées au *surnaturel*

Nous relevons dans le *DA* le syntagme :

- (3) Le sacrement de mariage.

Et dans le *Littré*, nous relevons l'énoncé :

- (4) On n'y regarde plus, ce semble, le mariage comme une chose sacrée, mais comme une affaire temporelle et comme une pure négociation.

L'exemple (3) actualise un possible argumentatif :

Mariage donc sacrement / Mariage pourtant neg-sacrement.

Ce possible argumentatif déploie un stéréotype,

UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI RELIGIEUSE DONC SACREMENT,

qui confère à *mariage* des valeurs aléthiques liées au surnaturel.

L'énoncé (4) instancie le versant transgressif de ce même possible argumentatif, *mariage pourtant neg-sacrement*. Mais, il oppose cette association à une argumentation : *mariage donc négociation*, qui révèle l'existence d'un autre stéréotype,

UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI DONC NÉGOCIATION,

par lequel *mariage* devient porteur de valeurs pragmatiques. La convocation de ce stéréotype déconstruit le premier stéréotype de *mariage* et les valeurs aléthiques surnaturelles qui lui sont associées.

1.2.1.3. Associations avec des représentations porteuses de valeurs déontiques

- Association avec la représentations du *devoir*

Le *DA* donne l'exemple :

(5) Les devoirs du mariage.

Nous interprétons ce syntagme comme l'instanciation d'un possible argumentatif :

Mariage donc devoirs / Mariage pourtant neg-devoirs

qui déploie un stéréotype :

UNIS PAR LA LOI DONC DEVOIRS.

Dans ce stéréotype *mariage* acquiert des valeurs déontiques du domaine de l'<obligatoire>.

- Association avec la représentation de la *loi*

Nous avons relevé dans le *DA*, les exemples :

Mariage (6) illicite, (7) illégal.

Et dans le *Littré*, l'énoncé :

(8) Ce fut environ ce temps là, qu'il [Théodose] défendit sous des peines très rigoureuses, le mariage entre cousins germains, renouvelant les édits anciens, qu'une licence effrénée avait entièrement abrogés.

Les syntagmes (6) et (7) actualisent des argumentations possibles :

Mariage donc licite / Mariage pourtant illicite,

Mariage donc légal / Mariage pourtant illégal.

Ces possibles argumentatifs déploient un stéréotype,

UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI DONC UNION DOIT ÊTRE PERMISE PAR LA LOI,

par lequel *mariage* acquiert des valeurs déontiques recouvrant les domaines de l'<obligatoire> et du <permis>.

L'énoncé (8) relevé dans le *Littré* déploie une argumentation :

Mariage entre cousin donc interdit

qui est un cas particulier de *mariage illicite*.

Nous avons également relevé dans le *DA*, les contextualisations :

(9) Mariage sans effet civil. (10) Ce mariage est nul, a été déclaré nul. (11) Demande en nullité de mariage.

Ces trois exemples instancient le versant transgressif du possible argumentatif :

Mariage donc valeur légale / Mariage pourtant neg-valeur légale.

Ce possible argumentatif déploie un stéréotype :

UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI DONC VALEUR LÉGALE

qui confère des valeurs déontiques au mot *mariage*.

Les syntagmes,

(12) Opposition au mariage. (13) Les empêchements du mariage. (14) Un empêchement au mariage

sont tous extraits du *DA*. Ils déploient une argumentation :

Mariage neg-permis par la loi donc opposition.

Cette argumentation est liée à la signification interne de *mariage* ; elle est le déploiement d'un stéréotype du *mariage illicite* ou du *mariage non valide*.

De même, nous avons relevé dans le *DA*, les exemples :

(15) casser, (16) dissoudre, (17) rompre un mariage.

Ces syntagmes actualisent une argumentation :

Mariage neg-valide donc cassé, dissout, rompu

qui appartient elle aussi à l'argumentation du *mariage non valide*.

-Association avec la représentation de *contrat*

Le *DA* donne les co-textes suivants :

(18) Le mariage est un contrat civil ordinairement béni par l'Église. (19) Contrat de mariage.

(20) Contracter un mariage.

Et nous avons relevé dans le *Littré*, l'énoncé :

(21) Le mariage, chez toutes les nations du monde, est un contrat susceptible de toutes les conventions, et on n'en dut bannir que celles qui auraient pu en affaiblir l'objet.

Toutes ces occurrences instancient un possible argumentatif :

Mariage donc contrat / Mariage pourtant neg-contrat.

Nous interprétons ce possible argumentatif comme le déploiement d'un stéréotype :

UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI DONC CONTRAT.

Or, *contrat* est défini par le *Littré*, comme l'"accord de deux ou plusieurs volontés qui a pour objet la création ou l'extinction d'une obligation". L'entité *contrat* est donc porteuse de valeurs déontiques et pragmatiques. Le stéréotype que nous venons d'identifier confère donc des valeurs déontiques et pragmatiques à *mariage*.

L'énoncé,

(22) On lui a porté les articles du mariage

qui est extrait du *DA*, active également le possible argumentatif :

Mariage donc contrat / Mariage pourtant neg-contrat.

puisque le mot *articles* est une métonymie du *contrat de mariage*.

1.2.1.4. Associations avec des représentations porteuses de valeurs épistémiques

Nous avons relevé dans *DA*, les exemples suivants :

(23) Mariage en face de l'Église, mariage (24) clandestin, (25) secret, (26) le registre des mariages.

Et dans le *Littré*, nous avons relevé l'énoncé :

(27) Comme un des grands objets du mariage est d'ôter toutes les incertitudes des conjonctions illégitimes, la religion y implique son caractère, et les lois civiles y joignent le leur, afin qu'il y ait toute l'authenticité possible.

L'expression (23) "mariage en face de l'Église" désigne un mariage fait "solennellement et selon le rituel". "Mariage en face de l'Église" actualise en fait deux possibles argumentatifs de *mariage*. D'une part, cette expression actualise un possible :

Mariage donc authenticité / Mariage pourtant neg-authenticité

qui déploie un stéréotype,

UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI DONC AUTHENTICITÉ.

Mariage acquiert donc dans ce stéréotype des valeurs épistémiques du domaine du <certain>.

Mais "mariage en face de l'Église" actualise également un possible argumentatif :

Mariage donc cérémonie / Mariage pourtant neg-cérémonie,

qui déploie un stéréotype :

UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI DONC CÉRÉMONIE.

Or, une *cérémonie* est un acte accompli devant la société afin que celle-ci le connaisse et le reconnaisse. Ce stéréotype confère donc à *mariage* des valeurs épistémiques.

De même, nous interprétons, les syntagmes (24) "mariage clandestin" et (25) "mariage secret", comme des actualisations du versant transgressif d'un possible argumentatif :

Mariage donc acte public/ Mariage pourtant neg-acte public.

Ce possible argumentatif déploie un stéréotype :

UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI DONC ACTE PUBLIC (CONNU DE TOUS)

qui confère à *mariage* des valeurs épistémiques du domaine du <certain>.

Le syntagme (26) "registre des mariages" révèle l'existence d'un possible argumentatif :

Mariage donc enregistrement/ Mariage pourtant neg-enregistrement

que nous pouvons gloser par :

Mariage donc attestation / Mariage pourtant neg-attestation.

Ce possible argumentatif est le déploiement d'un stéréotype :

UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI DONC ATTESTATION DE L'UNION

qui inscrit dans la signification interne de *mariage* des valeurs épistémiques du domaine du <certain>.

Enfin l'énoncé (27) repose sur deux argumentations. La première associe les représentations du *mariage* et de la *légitimité*, elle déploie un stéréotype :

UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI DONC LÉGITIMITÉ.

Ce stéréotype proche de ceux que nous avons identifiés plus haut (et notamment du stéréotype : *UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI DONC VALEUR LÉGALE*), confère des valeurs déontiques à *mariage*. La seconde argumentation associe les représentations du *mariage* et de l'*authenticité*. Elle actualise le possible argumentatif que nous avons identifié plus haut :

Mariage donc authenticité / Mariage pourtant neg-authenticité,

et confère des valeurs épistémiques du domaine du <certain> à *mariage*.

1.2.1.5. Association avec la représentation de la fidélité porteuse de valeurs éthiques positives

Le *DA* donne les syntagmes verbaux :

(28) garder, (29) rompre, (30) violer la foi du mariage.

Le *Littre* définit l'expression "foi du mariage" comme "la promesse de fidélité que les époux se font au moment du mariage". Les trois syntagmes verbauxinstancient un possible argumentatif :

Mariage donc fidélité / Mariage pourtant neg-fidélité.

Les exemples (29) et (30) actualisent l'aspect transgressif de cette association, et (28) en actualise l'aspect normatif. Ce possible argumentatif déploie un stéréotype :

UNIS PAR LA LOI DONC FIDÉLITÉ

par lequel *mariage* acquiert des valeurs éthiques positives.

1.2.1.6. Association avec la représentation de charges porteuse de valeurs aléthiques, déontiques et pragmatiques.

Le *DA* donne le syntagme nominal :

(31) les charges du mariage.

L'expression "les charges du mariage" désigne " l'entretien du ménage, l'éducation des enfants et l'ensemble des dépenses nécessaires aux besoins de la vie familiale. Il s'agit des frais de logement, de nourriture, et de toutes les dépenses du train de vie, et même les dépenses dites d'agrément (vacances, voyages...). Les deux époux doivent participer à ces dépenses, quelles que soient leurs situations financières respectives. La règle est que chacun y

participe selon ses facultés, soit en argent, soit en nature, c'est à dire par une participation personnelle."⁵⁴

Le syntagme (31) actualise donc un possible argumentatif :

Mariage donc charges / Mariage pourtant neg-charges

qui déploie un stéréotype :

UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI DONC CHARGES

Ce stéréotype confère, selon la définition que nous avons recueillie, à *mariage* des valeurs aléthiques du domaine du <nécessaire>, des valeurs déontiques du domaine de l'<obligatoire> et enfin des valeurs pragmatiques.

1.2.1.7. Associations avec des représentations porteuses de valeurs pragmatiques positives

Nous relevons dans le *DA*, l'exemple :

(32) les biens du mariage

L'exemple (32) actualise un possible argumentatif :

Mariage donc union de biens / Mariage pourtant neg-union de biens,

qui est le déploiement d'un stéréotype :

UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI DONC UNION DE BIENS.

Cette association inscrit des valeurs pragmatiques positives dans la signification interne de *mariage*.

Les syntagmes suivants :

(33) Mariage de convenance, (34) mariage de raison, (35) d'intérêt

proviennent du *DA*, et nous avons relevé dans le *Littré*, l'énoncé :

(36) C'est la convenance qui fait les mariages.

Le syntagme (33) et l'énoncé (36) actualisent un possible argumentatif,

Mariage donc convenance / Mariage pourtant neg-convenance

où la relation entre les représentations est une relation d'effet à cause. Ce possible argumentatif déploie un stéréotype :

CONVENANCE DONC UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI

qui confère à *mariage* des valeurs pragmatiques positives.

⁵⁴ Explication relevée sur le site internet de l'association droit pour tous. [http : //sos-net.eu.org](http://sos-net.eu.org).

Les syntagmes (34) et (35) révèlent l'existence de deux possibles argumentatifs, respectivement :

Mariage donc raison / Mariage pourtant neg-raison,

Mariage donc intérêt / Mariage pourtant neg-intérêt.

Ces argumentations possibles correspondent au déploiement de deux stéréotypes :

RAISON DONC UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI,

INTÉRÊT DONC UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI.

Ces deux stéréotypes qui, comme le stéréotype *CONVENANCE DONC UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI*, expriment un rapport de cause à effet, confèrent à *mariage* des valeurs pragmatiques positives.

Nous avons également relevé dans le *DA*, les syntagmes :

(37) Un riche mariage, (38) Un mariage d'argent,

et le *Littré* donne l'expression :

(39) Faire un bon mariage, qui "se dit d'un mariage riche ou avantageux".

Nous voyons en (39) que la représentation du *bon mariage* est associée à la celle de la *richesse*. L'adjectif *riche* est donc un modificateur réalisant de *mariage*. Les syntagmes (37) et (38) actualisent donc le versant normatif d'un possible argumentatif

Mariage donc riche/ Mariage pourtant neg-riche,

que nous pouvons gloser par

Mariage donc argent / Mariage pourtant neg-argent,

et qui déploie un stéréotype interne :

UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI DONC ARGENT.

Ce stéréotype confère des valeurs pragmatiques positives au mot *mariage*.

Enfin, nous relevons dans *DA* les exemples :

(40) Mariage sortable, (41) bien assorti.

Les énoncés "un mariage et même un mariage sortable", et "un mariage et même un mariage assorti" sont des énoncés acceptables contrairement aux énoncés #"un mariage mais un mariage sortable" et #"un mariage mais un mariage assorti". Les adjectifs *sortable* et *assorti* sont donc des modificateurs réalisants de *mariage*. Cela signifie que les possibles argumentatifs :

Mariage donc sortable / Mariage pourtant neg-sortable,

Mariage donc assorti / Mariage pourtant neg-assorti

existent dans la langue. Ils déploient deux stéréotypes :

UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LOI DONC UNION SORTABLE,
UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI DONC UNION ASSORTIE
qui confèrent des valeurs pragmatiques positives à *mariage*.

Par ailleurs, nous relevons dans le *Littré* l'énoncé :

(42) Je suis toujours persuadé que le vrai bonheur de la vie est dans un mariage bien assorti, et je ne le suis pas moins que tout le succès de cette carrière dépend de la façon de la commencer.

L'énoncé (42) repose sur une argumentation :

Mariage assorti donc bonheur

qui confère à la représentation du *mariage assorti* des valeurs affectives-hédoniques positives.

1.2.1.8. Associations avec des représentations porteuses de valeurs affectives-hédoniques

Le *DA* propose les exemples suivants :

(43) Heureux mariage, (44) mariage d'inclination.

Nous relevons également dans le *Littré* l'expression :

(45) Faire un bon mariage, glosée par "faire un mariage qui procure le bonheur du ménage".

Le syntagme (43) actualise un stéréotype

Mariage donc heureux / Mariage pourtant neg-heureux

qui déploie un stéréotype :

UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI DONC HEUREUX.

Dans ce stéréotype, *mariage* acquiert des valeurs affectives-hédoniques positives. Ce même stéréotype est actualisé par l'expression (45) "bon mariage".

L'exemple (44) instancie un possible argumentatif :

Mariage donc amour / Mariage pourtant neg-amour

qui établit un lien d'effet à cause entre les deux représentations. Ce possible argumentatif est le déploiement d'un stéréotype :

AMOUR DONC UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI

qui confère à *mariage* des valeurs affectives-hédoniques positives.

Enfin, le *Littré* donne pour exemple d'occurrence du mot *mariage* l'énoncé :

(46) Le mariage Agnès n'est point un badinage ; à d'austères devoirs le rang de femme engage.

Cet énoncé actualise un possible argumentatif de *mariage* :

Mariage donc neg-badinage / Mariage pourtant neg-badinage,

ou *Mariage donc sérieux / Mariage pourtant neg-sérieux*

qui déploie un stéréotype,

UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI DONC SÉRIEUX,

qui confère à la signification de *mariage* des valeurs aléthiques et des valeurs affectives-hédoniques négatives.

1.2.2. Les stéréotypes développés à partir de l'élément X ET Y SUIVENT LA RÈGLE SOCIALE

Nous n'avons pas relevé dans le discours des dictionnaires de stéréotypes développés à partir de cette proposition.

1.3. À propos de la signification de mariage

Nous résumons dans le tableau suivant l'argumentation interne de *mariage*, telle que nous avons pu la reconstruire à partir du discours des dictionnaires.

Propriétés sémantiques essentielles	Représentations associées dans le stéréotype	Valeurs modales acquises dans le stéréotype
<i>UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI</i>	<i>DONC FONDER UNE FAMILLE</i>	∅
	<i>DONC SACREMENT</i>	Valeur aléthique surnaturelle
	<i>DONC DEVOIRS</i>	Valeurs déontiques <obligatoires>
	<i>DONC DOIT ÊTRE PERMISE PAR LA LOI</i>	Valeurs déontiques <obligatoires> <permises>
	<i>DONC VALEUR LÉGALE</i>	Valeurs déontiques
	<i>DONC CONTRAT</i>	Valeurs déontiques et pragmatiques
	<i>DONC AUTHENTICITÉ</i>	Valeurs épistémiques <certain>
	<i>DONC ACTE PUBLIC</i>	Valeurs épistémiques
	<i>DONC ATTESTATION</i>	Valeurs épistémiques du domaine du <certain>
	<i>DONC FIDÉLITÉ</i>	Valeurs éthiques positives
	<i>DONC CHARGES</i>	Valeurs aléthiques <nécessaires>, déontiques <obligatoires>, et valeurs pragmatiques
	<i>DONC BIENS</i>	Valeurs pragmatiques
	<i>CONVENANCE, RAISON, INTÉRÊT DONC</i>	
	<i>ARGENT DONC</i>	
	<i>DONC SORTABLE, ASSORTI</i>	Valeurs affectives-hédoniques positives
	<i>DONC BONHEUR</i>	
<i>AMOUR DONC</i>	Valeurs aléthiques et affectives-hédoniques négatives	
<i>DONC SÉRIEUX</i>		
<i>DONC SUIVRE LA RÈGLE SOCIALE</i>	∅	∅

Tableau 9 : argumentation interne de *mariage*

La signification de *mariage* se caractérise d'abord par l'inscription de modalités déontiques dans son invariant sémantique, et par son rapport avec la représentation de la *LOI* que nous avons défini comme l'Instrument de ce prédicat.

Dans le stéréotype, qui représente le second niveau de signification, *mariage* est encore porteur de valeurs déontiques, nous avons en effet relevé des stéréotypes associant le *mariage* à des représentations liées à la *loi*, et à la *valeur légale* de l'acte accompli. La

signification de *mariage* évolue également vers des valeurs épistémiques et vers des valeurs axiologiques.

Les valeurs axiologiques que *mariage* acquiert dans son stéréotype sont des valeurs éthiques, affectives-hédoniques et principalement des valeurs pragmatiques, en effet, nous avons pu relever un ensemble de stéréotypes associant *mariage* à des représentations telles que *CONTRAT, CHARGE, BIENS, ARGENT, INTÉRÊT, RAISON, CONVENANCE*.

Mariage n'est pas porteur de valeurs axiologiques dans son noyau. Il est donc axiologiquement bivalent et même si dans son stéréotype il est associés à des valeurs axiologiques positives, le discours peut actualiser le stéréotype du *bon mariage*, en instanciant les aspects normatifs des possibles argumentatifs définis, comme celui du *mauvais mariage*, dans ce cas le discours instanciera les aspects transgressifs des possibles argumentatifs. Notons que la représentation du *bon mariage* est liée, plus particulièrement, dans la langue à des valeurs pragmatiques et affectives-hédoniques positives.

2. Étude sémantique du mot mari

2.1. Noyau du mot mari

2.1.1. Représentation de l'invariant sémantique de mari

L'item lexical *mari* est défini par le *Littré* comme "celui qui est joint à une femme par le mariage" et par le *DA*, comme "celui qui est uni à une femme par le lien conjugal". L'invariant sémantique de *mari* repose sur le même stéréotype que l'invariant sémantique de *mariage*, et fait intervenir les mêmes représentations. Nous représentons ainsi le noyau de *mari* :

Noyau/ propriétés essentielles de *mari*

Propriété syntaxique essentielle

Étiquette nominale

Propriétés sémantiques essentielles (ou invariant sémantique)

HOMME UNI PAR LA LOI À UNE FEMME DONC SUIVRE LA RÈGLE SOCIALE

Structure casuelle du prédicat

La relation entre les deux membres du stéréotype sur lequel repose la signification de *mari*, est une relation de but. Nous pouvons donc exprimer l'invariant sémantique de *mari* ainsi :

HOMME UNI PAR LA LOI À UNE FEMME POUR SUIVRE LA RÈGLE SOCIALE.

Dans cette structure prédicative, *HOMME* est Expérimentateur du procès, *LOI* est Instrument, *FEMME* est Objet, et *SUIVRE LA RÈGLE SOCIALE* est le But du procès.

2.1.2. Les valeurs modales attachées au noyau

Comme *mariage*, *mari* est porteur dans son noyau de valeurs déontiques que les prédicats *LOI* et *RÈGLE SOCIALE* nous permettent d'identifier.

2.2. Stéréotypes et possibles argumentatifs de mari

2.2.1. Stéréotypes développés à partir de l'élément UNI PAR LA LOI À UNE FEMME

2.2.1.1. Associations avec des représentations porteuses de valeurs déontiques et pragmatiques.

Considérons les occurrences suivantes, que nous avons relevées dans le DA :

- (1) Femme en puissance de mari. (2) Femme autorisée par son mari. (3) Le mari est le maître de la communauté.

Le syntagme nominal *femme en puissance de mari*, désigne une femme qui "ne peut contracter ni disposer de rien sans être autorisée de son mari". Les trois occurrences de *mari*, que nous analysons ici, actualisent en fait le même possible argumentatif :

Mari donc seul gérant des biens communs / Mari pourtant neg-seul gérant des biens communs.

Les exemples (1) et (3) instancient le versant normatif de ce possible argumentatif. Nous interprétons cette argumentation potentielle de *mari*, comme le déploiement d'un stéréotype :

UNI PAR LA LOI À UNE FEMME DONC SEUL GÉRANT LÉGAL DES BIENS.

Par ce stéréotype, *mari* acquiert de nouvelles valeurs déontiques et des valeurs pragmatiques.

L'exemple (2) actualise un possible argumentatif de *mari* :

Mari donc tuteur légal de sa femme/ Mari pourtant neg-tuteur légal de sa femme

Ce possible argumentatif déploie un stéréotype :

UNI PAR LA LOI À UNE FEMME DONC TUTEUR LÉGAL DE SA FEMME

qui confère à la signification de *mari* des valeurs déontiques et pragmatiques.

2.2.1.2. Les représentations du bon mari et du mauvais mari

Le DA donne comme exemples d'occurrence de *mari*, les syntagmes :

- (4) Bon mari. (5) Mauvais mari.

Et nous relevons dans le *Littré* l'énoncé :

- (6) Ce marquis indocile Qui depuis quinze jours dans le piège arrêté, Entre les bons maris pour exemple cité....

L'existence dans la langue des syntagmes *bon mari* et *mauvais mari* ne révèle l'existence d'aucun possible argumentatif de *mari* et par conséquent, elle ne nous permet pas d'identifier de stéréotype précis. En revanche, la présence de ces deux syntagmes dans le discours

définitionnel prouve la bivalence de la signification de *mari* et montre que, dans la langue, les deux orientations axiologiques de *mari* existent de façon égale.

2.2.1.3. Associations avec des entités non porteuses de valeurs modales

Le *DA* propose l'exemple suivant :

(7) Jeune mari. (8) Vieux mari.

Et nous relevons dans le *Littré*, l'énoncé suivant :

(9) Certaine fille un peu trop fière Prétendait trouver un mari, Jeune, bien fait et beau, d'agréable manière, Point froid et point jaloux : notez ces deux points-ci.

Les syntagmes (7) et (8) nous révèlent l'existence dans la langue de deux sous-représentations de *mari*, mais nous ne pouvons pas déterminer la nature du lien entre les représentations de la *jeunesse*, et de la *vieillesse* et celle de *mari* puisqu'aucun de ces adjectifs ne réalise, ni ne déréalise des caractères de *mari*. En revanche, l'énoncé (9) qui définit le stéréotype du *mari idéal*, propose entre autres, une argumentation :

Bon mari donc jeune.

Modifier une entité par l'adjectif *bon* revient à renforcer ses caractères. Donc, si l'on peut accepter un énoncé qui déploie une argumentation *Bon X donc Y*, alors, on peut dire que *Y* est une représentation liée structurellement à la signification de *X*, et *X donc Y / X pourtant neg-Y* est un possible argumentatif de *X*.

A contrario, l'adjectif *mauvais* produit une inversion du mot qu'il modifie, c'est-à-dire une sorte de négation (Ducrot 2001 : 34). Donc, si une argumentation *mauvais X donc Y* ou *neg-X donc Y* est acceptable, cela signifie que l'argumentation *X donc neg-Y* l'est aussi, et que *neg-Y* est liée de façon structurelle à la signification de *X*. On peut donc définir *X donc neg-Y / X pourtant Y* comme un possible argumentatif de *X*.

L'énoncé (9) nous permet donc d'identifier le possible argumentatif :

Mari donc jeune / Mari pourtant vieux

Ce possible argumentatif déploie un stéréotype culturel :

UNI À UNE FEMME PAR LA LOI DONC JEUNE.

Ce stéréotype qui n'inscrit pas directement de valeur modale dans la signification de *mari*, possède sans doute une dimension temporelle. En effet, ce stéréotype concerne plutôt le *mari* au moment du mariage.

2.2.1.4. Associations avec des représentations porteuses de valeurs éthiques négatives

Le *Littré* donne l'énoncé :

- (10) Et quand l'âge le lui eut ramené, il conserva près d'elle cette rudesse inflexible dont les maris infidèles ont accoutumé d'aggraver leurs torts.

Dans cet énoncé, nous nous intéresserons plus particulièrement au syntagme *maris infidèles*. L'énoncé *mauvais mari donc mari infidèle* est un énoncé acceptable, nous pouvons donc en déduire l'existence d'un possible argumentatif :

Mari donc fidèle / Mari pourtant infidèle.

Ce possible argumentatif déploie un stéréotype :

UNI PAR LA LOI À UNE FEMME DONC FIDÈLE.

Ce stéréotype inscrit des valeurs éthiques positives dans la signification de *mari*. Cependant, le discours définitionnel actualise seulement le déploiement transgressif de ce stéréotype.

Les deux dictionnaires donnent les expressions :

- (11) Mari commode, (12) mari patient,

qu'ils glosent par les mêmes termes : "mari qui par intérêt ou par quelque autre cause, laisse vivre sa femme peu régulièrement". La définition de ces expressions synonymes montre que le *mari commode* ou le *mari patient* est jugé négativement ; le *mari commode* est un *mauvais mari*. *Mari commode* actualise donc le versant transgressif d'un possible argumentatif :

Mari donc neg-commode/ Mari pourtant commode.

Ce possible argumentatif déploie un stéréotype :

UNI PAR LA LOI À UNE FEMME DONC NEG-COMMODE,

ou encore, *UNI PAR LA LOI À UNE FEMME DONC SURVEILLER MORALITÉ DE SA FEMME.*

Ce stéréotype confère à *mari* des valeurs éthiques positives.

2.2.1.5. Association avec des valeurs esthétiques positives

L'énoncé (9) que nous avons présenté plus haut, associe également *mari* à des représentations porteuses de valeurs esthétiques.

- (9) Certaine fille un peu trop fière Prétendait trouver un mari, Jeune, bien fait et beau, d'agréable manière, Point froid et point jaloux : notez ces deux points-ci.

En effet, nous relevons dans cet énoncé, les argumentations :

Bon mari donc bien fait et bon mari donc beau.

Ces argumentations actualisent un même possible argumentatif :

Mari donc beau/ Mari pourtant neg-beau.

Ce possible argumentatif déploie un stéréotype :

UNI PAR LA LOI À UNE FEMME DONC BEAU

qui inscrit dans la signification de *mari* des valeurs esthétiques positives.

Si le stéréotype associant le *mari* à la *jeunesse* possède bien une valeur temporelle, alors le stéréotype qui associe le *mari* à la *beauté* (et finalement à toutes les représentations du *mari idéal* développées dans l'énoncé (9)) possèdent également cette valeur temporelle : toutes ces qualités sont celles du *marié* plus que du *mari*.

2.2.1.6. Associations avec des représentations porteuses de valeurs affectives-hédoniques

Nous avons relevé dans le *DA* les exemples :

(13) Mari empressé, (14) Mari fâcheux, (15) jaloux.

(9) Certaine fille un peu trop fière Prétendait trouver un mari, Jeune, bien fait et beau, d'agréable manière, Point froid et point jaloux : notez ces deux points-ci.

Le syntagme (13) *mari empressé*, nous permet d'identifier un possible argumentatif : *Mari donc aimant / Mari pourtant neg-aimant*.

Ce possible argumentatif déploie un stéréotype :

UNI PAR LA LOI À UNE FEMME DONC AIMANT

qui inscrit dans la signification de *mari* des valeurs affectives-hédoniques positives.

Considérons à présent le syntagme (14) *mari fâcheux*. L'énoncé "mauvais mari donc mari fâcheux" est un énoncé acceptable. *Mari fâcheux* instancie donc le versant transgressif d'un possible argumentatif :

Mari donc neg-fâcheux / Mari pourtant fâcheux.

Ce possible argumentatif est le déploiement d'un stéréotype :

UNI PAR LA LOI DONC NEG-FÂCHEUX

qui confère à *mari* des valeurs affectives hédoniques.

De même, le syntagme (15) *mari jaloux* actualise l'aspect transgressif d'un possible argumentatif :

Mari donc neg-jaloux / Mari pourtant jaloux,

qui déploie un stéréotype :

UNI PAR LA LOI À UNE FEMME DONC NEG-JALOUX

qui inscrit dans la signification de *mari* des valeurs affectives-hédoniques positives.

Enfin, nous relevons dans l'énoncé (9) les deux argumentations :

Bon mari donc neg-froid et bon mari donc d'agréables manières

Ces argumentations instancient des possibles argumentatifs :

Mari donc aimant/ Mari pourtant neg-aimant

Mari donc agréable / Mari pourtant désagréable.

Ces argumentations possibles sont le déploiement de stéréotypes :

UNI PAR LA LOI À UNE FEMME DONC AIMANT

UNI PAR LA LOI À UNE FEMME DONC AGRÉABLE.

Ces stéréotypes confèrent tous deux des valeurs affectives-hédoniques positives à *mari*.

2.2.1.7. Association avec des représentations porteuses de valeurs déontiques et affectives hédoniques.

Nous avons relevé dans le *Littré*, l'énoncé :

(16) Et qu'on n'épouse point l'amant le plus chéri Qu'on ne fasse un maître aussitôt qu'un mari.

Cet énoncé repose d'abord sur une argumentation

Amant épousé donc mari

qui actualise un possible argumentatif de *mari* :

Mari donc amour / Mari pourtant neg-amour.

Nous interprétons ce possible argumentatif comme le déploiement d'un stéréotype :

AMOUR DONC UNI PAR LA LOI À UNE FEMME.

Ce stéréotype qui exprime une relation de cause à effet entre l'*amour* et le fait d'être *uni à une femme*, est lié à la représentation du *mariage d'amour* ou du *mariage d'inclination*, et il inscrit dans la signification de *mari* des valeurs affectives-hédoniques positives. Mais, l'énoncé déconstruit ces valeurs en convoquant une autre argumentation :

Mari donc agir en maître.

Cette argumentation instancie, elle aussi, un possible argumentatif de *mari*, mais activer des valeurs déontiques <obligatoires>. Ce possible argumentatif est le suivant :

Mari donc agir en maître / Mari pourtant neg-agir en maître,

il déploie un stéréotype,

UNI PAR LA LOI À UNE FEMME DONC AGIR EN MAÎTRE,

qui exprime une relation de cause à conséquence entre le fait d'être *uni à une femme* et un comportement. Ce stéréotype est incompatible avec le premier stéréotype convoqué. L'énoncé joue donc sur l'opposition entre ces deux stéréotypes pour déconstruire la représentation du *mari aimant* et du *mariage d'amour*.

2.2.1.8. Associations à des représentations porteuses de valeurs affectives-hédoniques

Nous avons relevé dans le *DA*, les exemples :

(17) On lui a destiné, (18) donné un tel pour mari.

Et dans le *Littré*, l'énoncé :

(19) Cette femme que vous voyez, qui chérit si tendrement son mari, ordinairement elle ne le choisit pas ; mais plutôt il lui est échu en partage par des conjonctures imprévues.

Les contextualisations du *DA* instancient un possible argumentatif :

Mari donc neg-choisi / Mari pourtant choisi.

Ce possible argumentatif déploie un stéréotype :

UNI PAR LA LOI À UNE FEMME DONC NEG-CHOISI.

Le prédicat *CHOISIR* renvoie à l'idée de préférence, ce stéréotype inscrit donc dans la signification de *mari* des valeurs affectives-hédoniques négatives.

L'énoncé (19) actualise également le possible argumentatif :

Mari donc neg-choisi / Mari pourtant choisi,

Mais il actualise également un possible argumentatif :

Mari donc aimé / Mari pourtant neg-aimé

qui développe un stéréotype :

UNI PAR LA LOI À UNE FEMME DONC AIMÉ.

Ce stéréotype inscrit dans la signification de *mari* des valeurs affectives-hédoniques positives.

Enfin, nous pouvons relever l'argumentation qui sous-tend l'énoncé :

Mari neg-choisi pourtant mari aimé.

Ce stéréotype paradoxal est un stéréotype culturel qui s'oppose à la représentation du *mariage d'amour* et fait partie de la signification externe de *mari*.

2.2.1.9. Association à une représentation porteuse de valeurs volitives

Enfin, nous avons relevé dans l'article femme du *Littré* et du *DA*, l'expression :

(20) Chercher femme, signifiant "chercher à se marier"

Nous interprétons cette expression comme la lexicalisation d'un stéréotype de *mari* :

VOULOIR S'UNIR PAR LA LOI À UNE FEMME DONC UNI PAR LA LOI À UNE FEMME,

qui inscrit dans la signification de *mari* des valeurs volitives positives.

Ce stéréotype peut être déployé en discours sous les deux formes :

Vouloir se marier donc mari / Neg-vouloir se marier pourtant mari.

Notons que la réciproque de l'expression "chercher femme", qui serait "chercher mari" est absente du discours des dictionnaires.

2.2.2. Stéréotypes développés à partir de l'élément SUIVRE LA RÈGLE SOCIALE

Nous n'avons pas relevé dans le discours des dictionnaires de stéréotypes développés à partir de cette proposition.

2.3. À propos de l'argumentation interne de *mari*

Le tableau suivant résume l'argumentation interne de *mari* telle que nous avons pu la reconstruire à partir du discours des dictionnaires.

Propriétés sémantiques essentielles	Représentations associées dans le stéréotype	Valeurs modales acquises dans le stéréotype
<i>UNI PAR LA LOI À UNE FEMME</i>	<i>DONC AGIR EN MAÎTRE</i>	Valeurs déontiques
	<i>DONC SEUL GÉRANT LÉGAL DES BIENS</i>	Valeurs déontiques et pragmatiques
	<i>DONC TUTEUR LÉGAL DE SA FEMME</i>	
	<i>DONC JEUNE</i>	∅
	<i>DONC FIDÈLE</i>	Valeurs éthiques positives
	<i>DONC SURVEILLER MORALITÉ DE SA FEMME</i>	
	<i>DONC BEAU</i>	Valeurs esthétiques positives
	<i>DONC AIMANT</i>	Valeurs affectives hédoniques positives
	<i>AMOUR DONC</i>	
	<i>DONC AIMÉ</i>	
	<i>DONC AGRÉABLE</i>	Valeurs affectives hédoniques
	<i>DONC NEG-FÂCHEUX</i>	
	<i>DONC NEG-JALOUX</i>	Valeurs affectives-hédoniques négatives
	<i>DONC NEG-CHOISI</i>	
<i>VOULOIR S'UNIR PAR LA LOI À UNE FEMME DONC</i>	Valeurs volitives positives	
<i>DONC SUIVRE LA RÈGLE SOCIALE</i>	∅	∅

Tableau 2 : argumentation interne de *mari*

La signification de *mari*, comme celle de *mariage*, se caractérise par la présence de valeurs déontiques dès le premier niveau de signification, et par le fait que la représentation de la *Loi* joue le rôle sémantique d'Instrument dans sa structure profonde.

Dans le stéréotype, *mari* acquiert de nouvelles valeurs déontiques mais aussi des valeurs axiologiques et des valeurs volitives. Les zones axiologiques potentiellement présentes dans la signification de *mari* sont la zone pragmatique, notamment lorsque les éléments du noyau de *mari* sont associés aux représentations de *tuteur légal* ou de *gérant des biens*, la zone de l'éthique, et celle de l'affectif hédonique.

Pour finir, notons que l'item *mari*, qui dans son noyau ne contient pas de valeur axiologique, est axiologiquement bivalent. Le discours définitionnel en mentionnant les deux syntagmes *bon mari* et *mauvais mari*, prouve d'ailleurs que les deux orientations axiologiques sont également possibles. De même, les deux dictionnaires étudiés donnent comme exemples de contextualisation de *mari*, les deux syntagmes *jeune mari* et *vieux mari*, révélant ainsi l'existence de ces deux sous-représentations de *mari* dans la langue.

3. Étude sémantique du mot femme

3.1. Noyau du mot femme

3.1.1. Représentation de l'invariant sémantique de femme

Dans cette sous-partie, nous étudierons la signification de l'item lexical *femme* uniquement lorsque celui-ci est synonyme de *femme mariée*. Le *Littré* définit *femme*, dans le sens qui nous intéresse, par les énoncés :

4. épouse
5. celle qui est ou a été mariée, par opposition à fille.

Et pour le *DA*, *femme* "se dit encore de Celle qui est ou qui a été mariée ; et dans ce sens, il est opposé à Fille". Comme dans l'invariant sémantique de *mari*, nous retrouvons dans l'invariant sémantique de *femme* les mêmes représentations et la même argumentation que dans l'invariant sémantique de *mariage*. Afin de ne pas confondre l'item lexical *femme* dont nous reconstruisons la signification avec le prédicat *femme* qui désigne un être humain de sexe féminin, nous représenterons ce dernier par le symbole ♀. Nous représentons ainsi le noyau de signification de l'item *femme* :

Noyau/ propriétés essentielles de femme

Propriété syntaxique essentielle

Étiquette nominale

Propriétés sémantiques essentielles (ou invariant sémantique)

♀ UNIE PAR LA LOI À UN HOMME DONC SUIVRE LA RÈGLE SOCIALE

Structure casuelle du prédicat

Le stéréotype interne de *femme* exprime une relation de but, nous pouvons donc l'exprimer sous la forme : ♀ UNIE PAR LA LOI À UNE HOMME POUR SUIVRE LA RÈGLE SOCIALE.

Cette structure prédicative nous permet de déterminer les rôles sémantiques des représentations convoquées : ♀ est Expérienceur, *LOI* est Instrument, *HOMME* est Objet, et la proposition *SUIVRE LA RÈGLE SOCIALE* exprime le But du procès décrit par le verbe.

3.1.2. Les valeurs modales attachées au noyau

Les prédicats *LOI* et *RÈGLE SOCIALE* indiquent la présence de valeurs déontiques dans l'invariant sémantique de *femme*.

3.2. Stéréotypes et possibles argumentatifs de femme

3.2.1. Stéréotypes développés à partir de l'élément *UNIE PAR LA LOI À UN HOMME*

3.2.1.1. Associations avec des représentations non-porteuses de valeurs modales

L'énoncé :

(1) Et pour suivre un mari l'on quitte ses parents

cité par le *Littré* dans l'article concernant la signification de *mari*, révèle l'existence d'un stéréotype de *femme* :

UNIE PAR LA LOI À UN HOMME DONC QUITTER SES PARENTS.

Ce stéréotype n'inscrit pas directement de valeurs modales dans la signification de *femme*.

Nous avons également relevé dans le discours du *DA*, les exemples suivants :

(2) Jeune femme, (3) femme veuve, (4) femme grosse.

Le syntagme (2) *jeune femme* n'actualise pas de possible argumentatif de *femme*, cependant, sa présence dans le discours définitionnel indique que cette sous-représentation de *femme*, existe dans la langue. De même, le syntagme (3) ne déploie pas de stéréotype de *femme*, au sens où nous l'entendons, il actualise un cas particulier de la représentation de *femme*.

Le syntagme (4) est également mentionné dans le *Littré*, mais il n'est pas donné comme un sens possible de *femme mariée*. Dans le discours du *DA*, *femme grosse* actualise un possible argumentatif de *femme* :

Femme donc attendre enfant / Femme pourtant neg-attendre enfant.

Ce possible argumentatif déploie un stéréotype :

*UNIE PAR LA LOI À UN HOMME DONC ATTENDRE ENFANT,*⁵⁵

qui n'inscrit aucune valeur modale dans la signification de *femme*.

⁵⁵ Dans le discours du *DA*, la négation de ce stéréotype appartient donc à la signification de *filles* (qui est une négation de *femme*), et le versant transgressif du possible argumentatif *neg-femme pourtant attendre enfant*, est actualisé par le syntagme *filles-mères*.

3.2.1.2. Associations avec des représentations porteuses de valeurs déontiques

L'exemple (5)

(5) Femme séparée de son mari

que nous avons relevé dans le *DA*, instancie le versant transgressif d'un possible argumentatif :

Femme donc vivre avec son mari/ Femme pourtant neg-vivre avec son mari,

qui développe un stéréotype :

UNIE PAR LA LOI À UN HOMME DONC VIVRE AVEC SON MARI.

Parce que la représentation du *mari* intervient dans ce stéréotype, il inscrit dans la signification de *femme* de nouvelles valeurs déontiques.

Le *DA* donne l'exemple suivant :

(6) C'est sa femme légitime.

Et nous relevons dans le *Littré*, à l'entrée *mariage*, l'énoncé :

(7) Le mariage Agnès n'est point un badinage ; à d'austères devoirs le rang de femme engage.

L'énoncé (6) actualise un possible argumentatif :

Femme donc légitime / Femme pourtant neg-légitime.

Ce possible argumentatif est le déploiement d'un stéréotype :

UNIE PAR LA LOI À UN HOMME DONC LÉGITIME

qui confère de nouvelles valeurs déontiques à la signification de *femme*.

Dans l'énoncé (7), un possible argumentatif :

Femme donc austères devoirs / Femme pourtant neg-austères devoirs

est instancié. Ce possible argumentatif déploie un stéréotype,

UNIE PAR LA LOI À UN HOMME DONC AUSTÈRES DEVOIRS.

Or, le *Littré* donne pour second sens de l'adjectif *austère* "sévère moralement". Ce stéréotype confère donc à la signification de *femme* des valeurs déontiques <obligatoires>, des valeurs éthiques positives et des valeurs affectives hédoniques négatives.

3.2.1.3. Associations avec des représentations porteuses de valeurs déontiques et pragmatiques

Nous relevons dans le *DA*, les exemples suivants :

(8) Femme en puissance de mari. (9) Femme autorisée en justice.

Et le *Littré* donne l'énoncé :

(10) La femme ne peut ester en jugement sans l'autorisation de son mari, quand même elle serait marchande publique, ou non commune, ou séparée de biens.

Nous avons analysé lors de l'étude de la signification de *mari* l'exemple (8) comme le déploiement dans le discours du stéréotype :

UNI PAR LA LOI À UNE FEMME DONC SEUL GÉRANT DES BIENS COMMUNS.

Ce syntagme actualise également un possible argumentatif de *femme* :

Femme donc neg-gérer les biens communs / Femme pourtant gérer les biens communs.

Cette argumentation possible déploie un stéréotype

UNIE PAR LA LOI À UN HOMME DONC NEG-GÉRER LES BIENS COMMUNS

par lequel *femme* acquiert des valeurs déontiques et pragmatiques.

De même, nous avons vu que le syntagme (9) déploie et actualise un stéréotype de *mari* :

UNI PAR LA LOI À UNE FEMME DONC TUTEUR FEMME.

Nous pouvons également interpréter ce syntagme comme l'instanciation d'un possible argumentatif de *femme* :

Femme donc neg-indépendance légale / Femme pourtant indépendance légale

Ce possible argumentatif, qui est également actualisé dans l'énoncé (10), déploie un stéréotype

UNIE PAR LA LOI À UN HOMME DONC NEG-INDÉPENDANCE LÉGALE

qui inscrit dans la signification de *femme* des valeurs déontiques et pragmatiques.

3.2.1.4. Associations avec des représentations porteuses de valeurs éthiques

Nous relevons dans le discours du *DA*, l'exemple :

(11) Femme infidèle

dans lequel l'item lexical *femme* est associé à des valeurs éthiques négatives. Ce syntagme actualise le versant transgressif d'un possible argumentatif :

Femme donc fidèle / Femme pourtant infidèle

qui déploie un stéréotype :

UNIE PAR LA LOI À UN HOMME DONC FIDÈLE.

Nous relevons également dans le *DA*, les occurrences :

(12) Femme sage, (13) Honnête femme.

Le *Littré* donne les exemples :

(14) Femme d'honneur, (15) Femme qui se conduit bien.

ainsi que les énoncés :

(16) Considérez ce que peut dans les maisons la prudence d'une femme sage pour les soutenir, pour y faire fleurir dans la piété la véritable sagesse et pour calmer des passions violentes qu'une résistance emportée ne ferait qu'aigrir.

(17) C'était la femme prudente qui est donnée proprement par le Seigneur.

(18) Une femme d'honneur peut avouer sans honte Ces surprises des sens que la raison surmonte ; Ce n'est qu'en ces assauts qu'éclate la vertu, Et l'on doute d'un cœur qui n'a point combattu.

(19) Croyez-moi, celles qui font tant de façons n'en sont pas estimées plus femmes de bien.

Enfin, le syntagme :

(20) Femme de bien

apparaît dans les deux dictionnaires.

Le syntagme (12) et l'énoncé (16) nous révèlent l'existence d'un possible argumentatif :

Femme donc sage / Femme pourtant neg-sage.

Ce possible argumentatif déploie un stéréotype :

UNIE PAR LA LOI À UN HOMME DONC SAGESSE.

Le *Littré* nous indique que *sage* "en parlant des femmes" signifie "modeste, chaste, pudique".

Ce stéréotype confère donc à *femme* des valeurs éthiques positives.

L'énoncé (16) actualise également un autre possible argumentatif de *femme* :

Femme donc prudente / Femme pourtant neg-prudente,

dont le versant normatif est également actualisé en (17). Ce possible argumentatif développe un stéréotype culturel :

UNIE PAR LA LOI À UN HOMME DONC PRUDENCE

qui inscrit dans la signification de *femme* des valeurs éthiques positives.

L'exemple (13) instancie de façon normative un possible argumentatif

Femme donc honnête / Femme pourtant neg-honnête

qui déploie un stéréotype :

UNIE PAR LA LOI À UN HOMME DONC HONNÊTE.

Ce stéréotype confère à *femme* des valeurs éthiques positives.

Les exemples (14) *femme d'honneur*, (15) *femme qui se conduit bien* et (20) *femme de bien* instancient le versant normatif d'un même possible argumentatif :

Femme donc bien se conduire / Femme pourtant neg-bien se conduire.

Ce possible argumentatif qui est également actualisé dans les énoncés (18) et (19), toujours de façon normative, déploie un stéréotype :

UNIE PAR LA LOI À UN HOMME DONC BIEN SE CONDUIRE

qui confère à *femme* des valeurs éthiques positives.

3.2.1.5. Associations avec des représentations porteuses de valeurs pragmatiques

Le *DA* donne l'exemple :

(21) Femme commune en biens.

Et nous relevons dans le *Littré*, les syntagmes :

(22) Femme commune. (23) Femme non commune.

Les exemples (21), (22) et (23) instancient un même possible argumentatif de *femme* :

Femme donc biens communs / Femme pourtant neg-biens communs.

Les syntagmes (21) et (22) actualisent le versant normatif de ce possible et le syntagme (23) en actualise le versant transgressif. Ce possible argumentatif développe un stéréotype :

UNIE PAR LA LOI À UN HOMME DONC BIENS COMMUNS

qui confère à la signification de *femme* des valeurs pragmatiques.

3.2.1.6. Associations avec des représentations porteuses de valeurs affectives- hédoniques

Le *DA* donne les exemples :

(24) Il aime beaucoup sa femme. (25) Il rend sa femme heureuse.

Les exemples (24) et (25) révèlent l'existence de deux possibles argumentatifs, respectivement :

Femme donc aimée / Femme pourtant neg-aimée,

Femme donc heureuse / Femme pourtant neg-heureuse

Ces possibles argumentatifs développent des stéréotypes :

UNIE PAR LA LOI À UN HOMME DONC AIMÉE,

UNIE PAR LA LOI À UN HOMME DONC HEUREUSE.

Ces deux stéréotypes inscrivent des modalités affectives-hédoniques positives dans la signification de *femme*.

Enfin, nous relevons dans le *Littré*, l'énoncé :

(26) Il vaut mieux demeurer avec un lion et avec un dragon que d'habiter avec une méchante femme.

Cet énoncé actualise une représentation de la *mauvaise femme*. Il repose sur une argumentation :

Méchante femme donc désagréable / dangereuse

qui associe à la représentation de la *méchante femme* des valeurs affectives-hédoniques négatives.

3.2.2. Stéréotypes développés à partir de la proposition SUIVRE LA RÈGLE SOCIALE

Nous n'avons pas relevé de stéréotypes développés à partir de cette proposition à l'entrée *femme* des dictionnaires.

3.3. À propos de l'argumentation interne de femme

Le tableau suivant résume l'argumentation interne de *femme*.

Propriétés sémantiques essentielles	Représentations associées dans le stéréotype	Valeur modale acquise dans le stéréotype
♀ UNIE PAR LA LOI À UN HOMME	<i>DONC QUITTER SES PARENTS</i>	∅
	<i>DONC ATTENDRE ENFANT</i>	∅
	<i>DONC JEUNE</i>	∅
	<i>DONC SUIVRE SON MARI</i>	Valeurs déontiques
	<i>DONC VIVRE AVEC SON MARI</i>	
	<i>DONC LÉGITIME</i>	Valeurs déontiques
	<i>DONC DEVOIRS</i>	Valeurs déontiques <obligatoires>
	<i>DONC NEG-GÉRER LES BIENS</i>	Valeurs déontiques et pragmatiques
	<i>DONC NEG-INDÉPENDANCE LÉGALE</i>	
	<i>DONC FIDÉLITÉ</i>	Valeurs éthiques positives
	<i>DONC SAGESSE</i>	
	<i>DONC PRUDENCE</i>	
	<i>DONC HONNÉTÉTÉ</i>	
	<i>DONC BIEN SE CONDUIRE</i>	
	<i>DONC BIENS COMMUNS</i>	Valeurs pragmatiques
<i>DONC AIMÉE</i>	Valeurs affectives hédoniques positives	
<i>DONC HEUREUSE</i>		
<i>DONC SUIVRE LA RÈGLE SOCIALE</i>	∅	

Tableau 10 : argumentation interne de *femme*

Comme les items *mariage* et *mari*, l'item lexical *femme* est porteur dans son noyau de valeurs déontiques, et la *Loi* joue le rôle d'Instrument dans sa structure profonde.

Dans son stéréotype, la signification de *femme* acquiert de nouvelles valeurs déontiques, et des valeurs éthiques, pragmatiques, et affectives-hédoniques. Nous pouvons noter que, dans le discours des dictionnaires, le faisceau de stéréotypes le plus important est celui dans lequel *femme* est associé à des représentations porteuses de valeurs éthiques positives (*FIDÉLITÉ*, *SAGESSE*, *PRUDENCE*, *HONNÉTÉTÉ*), tandis que, dans la signification de *mariage* et *mari*, les faisceaux de stéréotypes les plus importants sont ceux qui confèrent à ces entités des valeurs pragmatiques.

Nous pouvons donc supposer qu'un discours pour construire et véhiculer la représentation sémantique de *femme* :

- active la zone du déontique et actualiser la représentation de la *Loi* comme Instrument ;
- active les zones axiologiques pragmatiques et affectives hédoniques, mais surtout la zone de l'éthique.

Si dans son stéréotype, *femme* évolue vers des valeurs axiologiques positives, le potentiel discursif de l'entité reste bivalent, puisque le discours peut actualiser l'aspect normatif des stéréotypes comme leur aspect transgressif. Le discours peut donc actualiser la représentation de la *bonne épouse* comme celui de la *mauvaise épouse*.

À propos de la signification de mariage, mari et femme dans le discours des dictionnaires

Dans cette première partie de notre étude de la représentation sémantique du *mariage* dans les chansons de tradition orale du pays de Guérande, nous avons reconstruit la signification des entités *mariage*, *mari* et *femme* dans le discours des dictionnaires – discours dont nous postulons qu'il est le discours permettant le mieux d'appréhender la signification des entités lexicales dans la langue. Cette étude nous permet de poser des hypothèses sur les stéréotypes susceptibles de sous-tendre un discours dont le thème est le *mariage* et donc, sur les zones modales activées dans un tel discours.

Activation de la zone modale déontique

La signification des trois items se caractérise d'abord par l'inscription de valeurs déontiques. Ces valeurs sont présentes dès le premier niveau de signification, puisqu'elles sont portées dans les invariants sémantiques des trois entités par le prédicat *Loi*, qui joue toujours le rôle d'Instrument du procès.

Les valeurs déontiques sont également présentes dans la partie évolutive de la signification des trois entités. En effet, dans le stéréotype, *mariage* est lié de nouveau à la représentation de la *Loi*, et *femme* est associé à la notion de *légitimité*. De plus, *mariage* et *femme* sont tous deux liés à la représentation de *devoirs*. Cette représentation n'est pas liée au stéréotype de *mari*, cependant *mari* acquiert tout de même de nouvelles valeurs déontiques dans son stéréotype puisqu'il est associé à la proposition *agir en maître*.

Nous pouvons donc supposer que le discours des chansons de tradition orale dont le thème est le *mariage* activera prioritairement la zone modale déontique.

Bivalence des entités

L'analyse sémantique des entités *mariage*, *mari* et *femme* montre aussi qu'aucune valeur axiologique n'est présente dans les invariants sémantiques de ces entités. Les trois unités lexicales sont donc axiologiquement bivalentes, et nous ne pouvons pas formuler d'hypothèse quant à l'orientation axiologique qui sera choisie par le discours. Le discours peut

actualiser le stéréotype du *bon mariage* et ceux du *bon mari* ou de la *bonne épouse* - *bonne femme* ayant une toute autre signification - comme ceux du *mauvais mariage*, du *mauvais mari* et de la *mauvaise épouse*.

Axiologisation des entités

Dans le stéréotype, *mariage*, *mari* et *femme* acquièrent des valeurs axiologiques. Les zones axiologiques principalement activées dans les stéréotypes de *mariage*, *mari* et *femme*, sont les zones de l'éthique, du pragmatique et de l'affectif-hédonique.

Zone modale de l'éthique

Nous avons vu que les trois entités sont liées dans leurs stéréotypes à la représentation de la *FIDÉLITÉ*. Nous pouvons donc penser que ces blocs sémantiques, qui confèrent aux significations de *mariage*, *mari* et *femme* des valeurs éthiques, seront actualisés par le discours qui nous intéresse.

De plus, l'étude de la signification de *femme* nous a permis de mettre en évidence l'existence d'un important faisceau de stéréotypes unissant *femme* à des représentations porteuses de valeurs éthiques positives comme la *SAGESSE*, la *PRUDENCE*, ou l'*HONNÉTÉ*. Quant à *mari*, il est dans son stéréotype associé à une proposition *DEVOIR SURVEILLER LA MORALITÉ DE SA FEMME*. Nous pouvons donc supposer que le discours que nous allons étudier actualisera le lien entre *femme* et des représentations d'ordre moral, qui est un aspect propre à la signification de *femme*.

Les représentations porteuses de valeurs éthiques liées dans le stéréotype aux entités *mariage*, *mari* et *femme* que nous venons de mentionner sont toutes porteuses de valeurs éthiques positives. Cela ne signifie pas que le discours activera des valeurs éthiques positives en effet, comme nous l'avons vu, les stéréotypes peuvent être actualisés de façon normative ou de façon transgressive. Le discours s'il active, comme nous le pensons, ces éléments de signification, peut respecter l'orientation axiologique prévue dans le stéréotype ou, inverser cette orientation.

Zone du pragmatique

L'analyse montre également que les trois entités sont liées, dans leurs stéréotypes, à des représentations porteuses de valeurs pragmatiques. Nous relevons d'une part, un lien stéréotypique entre les entités *mariage*, *mari*, et *femme* et des représentations qui ont trait à

l'UNION DES BIENS et leur *GESTION*, soient des représentations qui sont également porteuses de valeurs déontiques.

Mais, les valeurs pragmatiques sont surtout présentes dans le stéréotype de *mariage*. Ainsi, le faisceau de stéréotype qui exprime les causes du *mariage* (*CONVENANCE, RAISON, INTÉRÊT, ARGENT*) est principalement porteur de valeurs pragmatiques, et *mariage* est également associé aux notions de *charges*, et de *bien*. Enfin, le fait que l'expression "bon mariage" désigne un "mariage riche" prouve l'existence d'un lien stéréotypique fort entre la représentation du *mariage* et la zone du pragmatique.

Zone de l'affectif-hédonique

Enfin, nous avons vu que les trois entités sont associées dans leurs stéréotypes à des représentations porteuses de valeurs affectives-hédoniques, notamment aux représentations de *l'AMOUR* et du *BONHEUR*, mais aussi à des représentations porteuses de valeurs affectives-hédoniques négatives.

En résumé, nous pouvons dire qu'un discours dont le thème est le *mariage*, s'il active véritablement la signification dans la langue cet item, et des principaux items qui lui sont liés doit s'appuyer d'abord :

- sur des valeurs déontiques ;
- sur des valeurs éthiques – en actualisant notamment la représentation de la *fidélité* ou de *l'infidélité* ;
- sur des valeurs pragmatiques ;
- sur des valeurs affectives-hédoniques.

Rapport entre les trois entités

Les trois entités appartiennent au même champ lexical c'est-à-dire qu'elles se réfèrent à la même "scène"⁵⁶ et par conséquent au même cadre sémantique si l'on reprend la taxinomie de Fillmore (Fillmore 1987 : 79-87). En effet, les invariants sémantiques des trois entités se décrivent à l'aide des mêmes prédicats et reposent sur des argumentations similaires.

La différence entre les trois entités est une question de point de vue : à chacune de ces représentations est liée une perspective particulière sur la représentation générale de la

⁵⁶ scène est entendu ici dans un sens extrêmement large,
"any kind of coherent segment, large or small, of human beliefs, actions, experiences, or imaging"
(Fillmore 1987 : 82).

situation *mariage*. Ce point de vue particulier se traduit tout d'abord au niveau de la structure casuelle des items, et de façon plus tangible dans les stéréotypes convoqués.

- si c'est le mot *mariage* qui est convoqué en discours alors il est probable que soient évoquées les causes du *mariage*, l'authenticité de l'union ;
- si c'est le mot *mari*, alors le discours activera plus probablement la zone de l'affectif-hédonique, et les stéréotypes unissant *mari* aux représentations de *maître*, de *tuteur légal*;
- si c'est le mot *femme*, alors nous pouvons supposer que le discours convoquera des stéréotypes porteurs de valeurs éthiques.

B. Étude de la signification de mariage dans les chansons populaires

Dans la première partie de cette étude, nous avons reconstruit les significations de *mariage*, *mari* et *femme* dans la langue. Ces objets théoriques que nous avons élaborés à partir du discours des dictionnaires vont à présent nous servir d'étalon et nous aider à déterminer la spécificité discursive de la représentation de *mariage* dans le discours des chansons de tradition orale. L'analyse de la représentation de *mariage* dans le discours nous permettra d'identifier les mécanismes de production du sens mis en œuvre dans le discours étudié.

Exposition de la démarche d'étude

1. Sélection du sous-corpus

1.1. Sélection du sous-corpus en fonction du péritexte

Pour établir le sous-corpus d'étude ayant pour thème principal le *mariage*, nous avons sélectionné dans l'ensemble de notre corpus d'étude, les chansons dont le péritexte contenait des mots ou expressions faisant partie du champ lexical du *mariage* soit les verbes *marier*, *se marier*, les noms *mari*, *noce*, *maumarié(e)*, *mariée*, *mariage*, et le syntagme *empêchement des bans*.

1.2. Sélection en fonction du catalogue Coirault

Comme nous l'avons fait pour établir le sous-corpus *soldat*, pour compléter et confirmer notre première sélection, nous avons consulté le catalogue Coirault qui présente une rubrique *mariage* subdivisée en quatorze sous-rubriques :

- demandes en mariage ;
- demandes en mariage, fiançailles (diverses)
- avant le mariage (diverses) ;
- mariage, vieilles et vieilles-filles ;
- dot ou noces ridicules ;

- les noces ;
- aventures de mariage ;
- soucis et inconvénients (du mariage ou du ménage) ;
- maumariées ;
- maumariées à petit mari, bossu ou ridicule ;
- maumariées aux vieillards ;
- maumariés ;
- maris trompés ;
- mariage diverses.

Nous n'avons cependant pas pris en compte toutes les chansons de notre corpus mentionnées par le catalogue Coirault à la rubrique *mariage*. En effet, certaines chansons de notre corpus sont répertoriées à cette endroit car elle sont des variantes de chansons dont le thème est le *mariage*, mais dans la version que nous possédons, le texte s'est beaucoup éloigné du thème principal, et nous pouvons plus dire qu'il s'agisse d'une chanson parlant de mariage. Le sous-corpus que nous avons finalement construit pour étudier la représentation sémantique de *mariage* dans le discours est composé des 39 chansons suivantes :

- 1.À Méan il est arrivé [l'empêchement des bans] (Clétiez) ;
- 2.Sont trois tambours... (Clétiez) ;
- 3.Mon père m'a mariée à l'âge de quinze ans [maumariée] (Clétiez) ;
- 4.Mariez moi ma mère (Clétiez) ;
- 5.Mon père m'a donné un mari [maumariée] (Clétiez) ;
- 6.C'était par un mardi matin [Triste noce] (Clétiez) ;
- 7.Misère (Clétiez) ;
- 8.Qu'on selle et bride mon cheval [noces tragiques] (Clétiez) ;
- 9.Mon père m'a mariée avec un homme des vignes (Clétiez) ;
- 10.Mon mari est malade (Clétiez) ;
- 11.Le petit mari (Clétiez) ;
- 12.Voici le jour où Rosette se marie [maumariée] (Clétiez) ;
- 13.Mon père mari m'a donné [maumariée] (Clétiez) ;
- 14.Mon père m'y marie à l'âge de quinze ans [maumariée] (Clétiez) ;
- 15.Voilà le sérieux de notre mariée (Clétiez) ;

16. Le premier soir de mes noces [maumariée] (Clétiez) ;
17. Le meunier dans le coffre (Clétiez) ;
18. Entre vous les gars (Clétiez) ;
19. Qui veut ouïr une chanson [maumariée] (Clétiez) ;
20. Oh ! c'est une jeune mineure (Clétiez) ;
21. La mal mariée (Clétiez) ;
22. *C'est le duque de Saint-Gilles* [le failli mariage] (Loyer) ;
23. Jean, Jean, Jean... (Loyer) ;
24. Le petit bonhomme qui vend sa femme (Loyer) ;
25. C'est entre vous les gars [maumarié] (Loyer) ;
26. Entre vous les hommes (Loyer) ;
27. Petit tambour (Soreau) ;
28. Mon père m'a mariée à n'un tailleur de vigne (Soreau) ;
29. Mon père m'y marie (Soreau) ;
30. Quand j'étais chez mon père garçon z'a marié [maumarié] (Soreau) ;
31. *Par un beau soir Germaine* [la femme fidèle] (Tattevin) ;
32. *Je vais vous conter l'histoire* [le retour du soldat, les deux maris] (Tattevin) ;
33. *Mon mari il est malade* [maumariée] (Tattevin) ;
34. Entre vous jeunes hommes (Tattevin) ;
35. Je me suis levé de bon matin [le mari trompé maumarié] (Tattevin) ;
36. Mon père mariez-moi donc (Tattevin) ;
37. Mon père m'a mariée à n'un bossu [maumarié] (Pavec) ;
38. Mon père m'a mariée, maumariée, vive le rossignol [maumariée] (Pavec) ;
39. *Trois garçons de mon village* [la demande en mariage] (Pavec).

2. Démarche d'étude du sous-corpus

2.1. Sélection des items spécifiques du sous-corpus

Suivant la même démarche qui nous a servi pour l'étude de la représentation discursive de *soldat*, nous avons posé l'hypothèse que les items lexicaux statistiquement spécifiques du sous-corpus *mariage* correspondent aux items privilégiés par le discours pour construire une représentation spécifique du thème central, le *mariage*. Nous avons donc sélectionné les items

spécifiques du thème *mariage* toujours à l'aide du logiciel Lexico 3. Afin d'éviter les manipulations postérieures qui nuisent à la fiabilité de la sélection des items spécifiques, nous avons cette fois lemmatisé notre corpus d'étude.

2.1.1. Principes adoptés pour la lemmatisation

Nous n'avons pas utilisé de logiciel spécifique pour effectuer la lemmatisation, nous l'avons faite nous même, à l'aide des outils basiques de World et de Windows (Visual Basic Editor). Nous avons adopté les principes suivants :

- le lemme des formes verbales fléchies est l'infinitif ;
- le lemme des formes nominales, est la forme au singulier ;
- celui des formes adjectivales et des articles, est la forme masculin singulier.

Pour les lemmes des pronoms personnels, nous avons choisi de conserver la distinction entre personne, genre et nombre (le tableau 3 explicite nos choix). En revanche, pour les pronoms personnels réfléchis, nous posons un seul lemme *se*, car nous considérons que la forme à lemmatiser est le verbe pronominal (le lemme de *marions nous*, est *se marier*)

Pronoms personnels	Lemmes
1 ^{ère} personne singulier : je, me, moi	Je
2 ^e personne singulier : tu, te, toi	Tu
3 ^e personne masculin singulier : il, lui, le	Il
3 ^e personne féminin pluriel : Elle, la,	Elle
3 ^e personne indéfinie : on	On
1 ^{ère} personne pluriel	Nous
2 ^e personne pluriel	Vous
3 ^e personne masculin pluriel	Ils
3 ^e personne féminin pluriel	Elles

Tableau 11 : lemmes des pronoms personnels

À partir de notre corpus lemmatisé, nous avons donc généré avec Lexico 3 la liste des formes spécifiques en sélectionnant un seuil de probabilité égal à 5 et un seuil minimal d'occurrence dans l'ensemble du corpus égal à 6.

À partir de cette liste des formes spécifiques, nous avons pu établir la liste des items spécifiques à analyser en conservant simplement les prédicats verbaux et nominaux. Le sous-corpus *mariage* est plus important que le sous-corpus *soldat*, et en conséquence, la liste des items spécifiques est plus importante, nous avons donc limité l'analyse aux items spécifiques dont l'indice de spécificité était supérieur ou égal à 5.

Suivant ces premiers critères, la liste des items spécifiques du sous-corpus *mariage* est la suivante :

	Prédicat nominal ou verbal	Fréquence Totale.	Fréquence dans le sous corpus	Coefficient de spécificité
1.	Jean	131	93	40
	<i>Coq</i>	48	44	28
	<i>Jonc</i>	73	54	25
	<i>Guenille</i>	32	32	24
2.	Coucou	26	26	20
3.	Mari	86	55	20
4.	Ouïr	21	20	14
5.	Vieillard	30	22	11
6.	Noce	28	21	11
7.	Tambour	22	18	10
8.	Sou	22	18	10
9.	Vie	38	25	10
10.	Femme	58	32	10
11.	Pouvoir	55	31	10
12.	Mariée (la)	26	20	10
13.	Vivre	31	21	9
	<i>Rosette</i>	12	12	9
	<i>Christophe</i>	10	10	8
14.	Vigne	19	15	8
	<i>Coffre</i>	13	12	8
15.	Bossu	13	12	8
16.	Misère	9	9	7
	<i>Germaine</i>	9	9	7
	<i>Attraper</i>	11	10	7
	<i>Souper</i>	19	14	7
	<i>Foire</i>	14	11	6
	<i>Été</i>	8	8	6
17.	Battre	39	19	5
	<i>Acheter</i>	15	10	5
18.	Aimer	214	62	5
19.	Donner	135	45	5
20.	Père	164	50	5
21.	Nuit	43	20	5
22.	Danger	6	6	5
23.	Nom	21	13	5
24.	Enseveli	6	6	5
25.	Coucher	29	15	5
	<i>Prairie</i>	6	6	5

Tableau 12 : liste des items spécifiques du sous-corpus *mariage*

2.1.2. Les items non analysés

Bien que nous ayons amélioré notre méthode de sélection en lemmatisant le corpus d'étude, la liste ainsi obtenue a nécessité quelques modifications, pour aboutir à la liste définitive des items spécifiques à analyser pour déterminer la spécificité discursive de *mariage* dans le discours.

Ainsi, nous avons d'abord dû supprimer les prénoms *Germaine*, *Christophe* et *Rosette*, qui contrairement au prénom *Jean*, ne sont jamais utilisés comme noms communs, et ne sont pas associés à des stéréotypes linguistiques. Nous avons également supprimé les items *coq*, *jonc*, *guenille*, *été*. En effet ces items apparaissent dans des syntagmes figés, respectivement "petit coq nobi", "dessus le jonc joli", "pinguille guenille", "vive le rossignol d'été", qui font partie du refrain ou de la ritournelle de chansons. Ces syntagmes jouent dans les chansons un rôle important - ils sont entre autres la marque du genre discursif, et sont intimement liés à la pratique musicale (Despringre 2004), mais, dans le cas présent, ils ne participent pas à l'élaboration sémantique proprement dite de la représentation *mariage*. Enfin, nous n'analyserons pas les items *coffre*, *attraper*, *acheter*, *souper*, *foire* et *prairie* qui participent à la construction sémantique de thèmes secondaires et non du thème central. La présence de ces prédicats parmi les items spécifiques du thème montre les limites de notre méthode de sélection.

2.2. L'étude des items spécifiques en co-texte dans le cadre de la sémantique argumentative

Les items spécifiques du sous-corpus *mariage* sont, nous le rappelons, les items spécialement convoqués par discours pour construire le thème du *mariage*. La représentation sémantique du *mariage* est donc élaborée en discours par le sens de ces items lexicaux.

Suivant la démarche que nous avons adoptée pour caractériser la spécificité discursive de la représentation du *soldat*, et en nous situant toujours dans le cadre de la sémantique argumentative, nous analyserons le sens en co-texte des items spécifiques du sous-corpus *mariage*, en faisant l'hypothèse que les argumentations auxquelles ils participent contiennent des éléments de la signification discursive de *mariage*.

Pour définir la spécificité discursive de *mariage*, il nous suffira de confronter les argumentations relevées dans les énoncés aux argumentations potentiellement inscrites dans la signification de *mariage* dans la langue. Nous caractériserons donc la représentation discursive du *mariage* en déterminant :

- quels éléments de la signification "standard" de *mariage*, *mari* et *femme* sont actualisés par le discours ;
- quels éléments de la signification "standard" sont virtualisés par le discours ;
- et quels éléments sont inédits et donc propre au discours.

3. Structure de l'analyse

Contrairement aux chansons qui forment le sous-corpus *soldat*, les chansons dont le thème central est le *mariage*, ne sont pas des chansons narratives ; en effet, plus de la moitié des chansons qui composent notre sous-corpus d'étude sont des chansons à danser et leur structure narrative est moins précise. Aussi le processus global de l'élaboration discursive du *mariage* est un peu différent de celui de l'élaboration discursive du *soldat*.

Nous avons vu que le discours ne construisait pas directement la représentation du *soldat* mais, élaborait différentes sous-représentations discursives. Pour construire la représentation sémantique "globale" du *mariage*, le discours élabore les représentations sémantiques particulières du *mariage*, du *mari*, de la *femme*, ainsi qu'une sous-représentation discursive, celle du *père qui marie sa fille* mais, ces représentations particulières n'existent pas individuellement dans le discours : elles sont extrêmement liées. Cependant, pour rendre l'analyse plus lisible, nous avons dû séparer ces quatre sous-représentations discursives.

L'analyse se divise donc en quatre grandes parties. Nous étudierons d'abord la représentation sémantique du mot *mariage* dans le discours, puis nous étudierons celle du mot *mari*, celle du mot *femme*, et enfin nous étudierons la sous-représentation discursive du *père qui marie sa fille*.

1. Le mariage

1.1. Items lexicaux spécifiques dans des énoncés concourant à la construction de la représentation du mariage

1.1.1. Vieillard

Dans le discours, l'item *vieillard* désigne toujours le *mari*, et nous verrons plus loin le rôle qu'il joue dans l'élaboration discursive de cette représentation mais, *vieillard* participe également à la construction discursive de la représentation du *mariage*, comme l'analyse des énoncés suivants va le montrer.

Considérons, les énoncés suivants :

1. Si vous voulez entendre chanter Une chanson nouvelle, C'est un vieillard de soixante ans Et une jeune demoiselle [Clétiez, *La mal mariée*]
2. Le vieillard en avait soixante La jeune fille que quinze ans Il la demanda ah, ah [Clétiez, *La mal mariée*]
3. Ils lui ont donné pour partage Un vieux vieillard dans son jeune âge Agé de 82 ans, La fille n'a pas encore 15 ans ! [Clétiez, *Oh ! c'est une jeune mineure*]
4. C'est un vieillard remariant À une demoiselle [Clétiez, *Qui veut ouïr une chanson*]
5. Le vieillard a soixante dix ans La fille n'a pas encore quinze ans La demande à Traladérala [Clétiez, *Qui veut ouïr une chanson*].

Tous ces énoncés actualisent la représentation d'un mariage entre deux personnages opposés, un vieillard et une jeune fille. Ils contiennent donc dans leur argumentation externe un stéréotype

Mariage entre vieillard et jeune fille donc mariage mal assorti.

Or, *mariage mal assorti* fait partie de la signification de *mariage* dans la langue ; il actualise un possible argumentatif

Mariage pourtant mal assorti

qui confère à *mariage* des valeurs pragmatiques négatives.

De plus, dans l'énoncé 2, "Le vieillard en avait soixante La jeune fille que quinze ans Il la demanda ah, ah", l'onomatopée *ah ah* est une modalité illocutionnaire, elle équivaut donc

argumentativement à un argument *donc ridicule*. L'énoncé 2 véhicule donc une argumentation :

Mariage mal assorti donc ridicule

dans laquelle *mariage mal assorti* est associé à des valeurs affectives-hédoniques positives.

1.1.2. Noce

Dans treize de ses occurrences, *noce* apparaît dans les expressions du type le "premier soir de mes noces", "le lendemain de mes noces", "le premier jour de mes noces". Ces expressions qui, en structure profonde, assument le rôle sémantique de Temps, permettent au discours d'élaborer une représentation du *mauvais mariage*.

C'est ce que nous voyons dans l'énoncé 1,

1. Le premier soir de mes noces, Misère vint à ma porte, Qui demande à loger
[Clétiez, *Misère*].

En effet, dans cet énoncé, le discours construit une argumentation,

Début du mariage pourtant déjà misère.

La représentation du *mauvais mariage* élaborée ici, est à la fois objectivée - puisque *mariage* est associé à l'item *misère* porteur à la fois de valeurs affectives-hédoniques négatives et de valeurs aléthiques – et amplifiée par la valeur temporelle.

Dans les énoncés suivants :

2. Mon père m'a mariée à n'un bossu, à n'un bossu Le premier soir de mes noces il m'a battue, il m'a battue [Pavec, Mon père m'a mariée à n'un bossu]
3. Le premier soir de mes noces, devinez ce que je vis, devinez ce que je vis Je vis le coucou qui chante là sur le pied de mon lit [Clétiez, *Le premier soir de mes noces*]
4. Le premier jour des noces, je lui ai demandé : Ton avantage, la belle, me l'as-tu bien gardé ? Non, vraiment, dit-elle, car je l'ai engagé [Clétiez, *Entre vous les gars*]

les expressions "le premier soir de mes noces" et "le premier jour de mes noces" contribuent à l'élaboration de représentations du *mauvais mariage* indissociables de représentations du *mari* ou de la *femme*.

Ainsi, dans l'énoncé 2 :

2. Mon père m'a mariée à n'un bossu, à n'un bossu Le premier soir de mes noces il m'a battue, il m'a battue [Pavec, *Mon père m'a mariée à n'un bossu*]

le pronom *il*, qui désigne le *mari*, est associé au verbe *battre* qui porte des valeurs éthiques négatives et affectives hédoniques négatives. Le discours élabore donc une représentation du

mari qui bat sa femme, ou du *mauvais mari*. L'expression "le premier soir de mes noces" amplifie cette représentation, en effet, nous pouvons représenter ainsi l'argumentation interne de l'énoncé :

Début du mariage pourtant mari déjà battre sa femme.

Mais, l'énoncé propose également une représentation du *mauvais mariage*. En effet, dans cette argumentation discursive, *mariage* associé à la représentation du *mari qui bat sa femme* est contaminé par les valeurs éthiques et affectives-hédoniques négatives portées par cette représentation du *mauvais mari*.

Aussi, nous pouvons dire que cet énoncé construit et amplifie deux représentations : celle du *mauvais mari* et celle du *mauvais mariage*.

Le procédé est le même dans l'énoncé 3,

3. Le premier soir de mes noces, devinez ce que je vis, devinez ce que je vis Je vis le coucou qui chante là sur le pied de mon lit [Clétiez, *Le premier soir de mes noces*]

qui déploie une argumentation

Début du mariage pourtant femme déjà cocu.

Cet énoncé construit donc conjointement deux représentations, celle de la *femme trompée*, et celle du *mauvais mariage* – *mariage* devenant dans ce co-texte porteur de valeurs affectives-hédoniques négatives.

De même, l'énoncé 4, en déployant un stéréotype discursif,

Début du mariage pourtant mari déjà trompé,

construit une représentation du *mari trompé* et, par conséquent, une représentation du *mariage* porteuse de valeurs affectives-hédoniques négatives.

Noces intervient également dans les énoncés :

5. Le premier soir des noces, Avec lui il me faut coucher Il me tourne le derrière Moi je lui tourne le côté [Clétiez, *Mon père m'y marie à l'âge de quinze ans*]

6. (Il m'a donné un homme qui n'était pas galant) La première nuit de mes noces, je couchis avec lui (bis) Se tourne à la venelle, le vieillard s'endormit [Clétiez, *Mon père m'a mariée*].

Ici, le procédé discursif est un peu différent. *Noces* intervient dans les expressions "le premier soir de mes noces" et "la première nuit de mes noces". Ces expressions se réfèrent à la *nuit de noces*, dont l'argumentation externe principale est la suivante :

Nuit de noces donc consommer le mariage.

Ici, les énoncés élaborent une représentation transgressive de la *nuit de noces* que nous pouvons représenter ainsi :

Nuit de noces pourtant dormir.

Considérons plus en détail l'énoncé 6. L'énoncé qui le précède propose une représentation du *mari neg-galant*, soit une représentation du *mauvais mari*, et l'ensemble de ces deux énoncés propose une argumentation :

Mari neg-galant donc dormir pendant la nuit de noces.

Nuit de noces est donc associé dans ce co-texte à des valeurs affectives-hédoniques négatives. Nous voyons donc ici s'établir un lien avec la représentation du *mauvais mariage* et le possible argumentatif de mariage dans la langue :

Mariage pourtant neg-amour.

Enfin, dans l'énoncé 7

7. La première nuit de mes noces m'a fait coucher sur un banc [Loyer, *Jean, Jean, Jean*]

le segment "faire coucher sur un banc" est orientée vers une conclusion :

donc mauvais traitement.

La *nuit de noces* est donc associée ici, à une représentation porteuse de valeurs affectives-hédoniques négatives et de valeurs éthiques négatives. Le discours propose donc une représentation axiologiquement négative de la *nuit de noces*. Cette représentation construite contribue à la construction de la représentation du *mauvais mariage*.

1.1.3. Tambour

L'item lexical *tambour* apparaît dans deux variantes d'une même chanson, *Sont trois tambours* extraite du fonds Clétiez, et *Petit tambour* qui appartient au fonds Soreau. Le mot *tambour* qui correspond, selon le catalogage Coirault, au prototype (au sens non linguistique du terme) du galant plus riche qu'on ne croit, apparaît dans les énoncés suivants :

1. Joli tambour, dis moi, qu'est ta richesse ? Sire le roi la baguette et la caisse. Joli tambour, tu n'auras pas ma fille [Clétiez, *Sont trois tambours*]
2. Sire le roi, donnez moi votre fille, donnez moi votre fille donnez moi votre fille. Petit tambour, tu n'es pas assez riche, tu n'es pas assez riche, tu n'es pas assez riche [Soreau, *Petit tambour*]

3. Joli tambour dis moi quel est ton père. Sire le roi, c'est le roi d'Angleterre. Joli tambour, tu auras donc ma fille [Clétiez, *Sont trois tambours*]

4. Je suis plus riche que vous et votre fille, que vous et votre fille, que vous et votre fille (...) Petit tambour, eh bien, t'auras ma fille, eh bien, t'auras ma fille, eh bien, t'auras ma fille [Soreau, *Petit tambour*].

Considérons d'abord les énoncés 1 et 2. Ils élaborent une chaîne argumentative :

Tambour donc neg-riche donc mariage refusé,
ou *Tambour donc neg-riche donc neg-mariage.*

Quant aux énoncés 3 et 4, ils s'appuient sur un enchaînement :

Tambour pourtant riche donc mariage accepté.

Dans ces chaînes argumentatives, *mariage* est associé à des valeurs pragmatiques positives.

La présence de l'item *tambour* entraîne l'actualisation dans le discours d'un stéréotype

Homme riche donc mariage,

comme dans les énoncés 3 et 4, ou du stéréotype réciproque⁵⁷

Homme neg-riche donc neg-mariage,

comme dans les énoncés 1 et 2. Ces argumentations discursives sont conformes à la signification de *mariage* dans la langue, puisque elles sont liées à un possible argumentatif de *mariage*,

Mariage donc argent.

1.1.4. Pouvoir

Pouvoir intervient dans deux énoncés qui contribuent à l'élaboration de la représentation du *mariage*.

1. (Le premier soir de mes noces Misère vint à ma porte [...]) Misère a pris racine j'peux plus la renvoyer [Clétiez, *Misère*].

L'énoncé 1 construit une argumentation

Misère installée donc fin misère impossible,

qui associe des valeurs aléthiques du domaine de l'<impossible> à l'item *misère*. Or, dans les énoncés précédents, *misère* est associée à la représentation du *mariage*. L'énoncé repose donc sur une argumentation :

⁵⁷ Nous utilisons ici la nomenclature de Carel pour qui "deux aspects sont réciproques lorsqu'ils ont respectivement la forme X CONN Y et Neg-X CONN Neg-Y" (Carel 2001 :17)

Mariage pourtant misère sans fin

qui est une représentation objectivée du *mauvais mariage*, puisque *mariage* est associé ici à des valeurs affectives-hédoniques négatives et à des valeurs aléthiques.

2. Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer [Clétiez, *Mon père mari m'a donné*].

Cet énoncé qui est le refrain de la chanson *Mon père mari m'a donné* actualise un stéréotype :

Neg-amour donc vie impossible.

Ce stéréotype n'est pas directement lié à la signification de *mariage*. Mais, si nous considérons le passage suivant :

D'un gros bâton vert de pommier

Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer

Chaque matin, il me battait

Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer

Nous voyons que l'énoncé 2 est inséré dans un autre énoncé qui déploie une représentation du *mauvais mari* et du *mauvais mariage*. Les valeurs affectives-hédoniques négatives et aléthiques qu'il contient contaminent ces représentations.

1.1.5. Vivre

Le verbe *vivre* intervient d'abord dans un énoncé qui contribue à l'élaboration du *mauvais mariage*.

1. Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer (vingt occurrences) [Clétiez, *Mon père mari m'a donné*].

Comme nous l'avons vu, cet énoncé construit un stéréotype

Neg-amour donc vie impossible,

qui dans le co-texte contamine la représentation du *mariage* et l'enrichit de valeurs affectives-hédoniques négatives et de valeurs aléthiques.

1.1.6. Misère

Misère est toujours dans le discours associé à la représentation du *mariage*. Ainsi, dans l'énoncé :

1. Je veux rester fille J'aimerais mieux gouverner et mon père et ma mère Plutôt que de m'y mettre en cette folle misère [Clétiez, *Voilà le sérieux de notre mariée*]

le syntagme *folle misère* est substitutif de *mariage*. Le discours crée donc une association paradigmatique,

Mariage donc folle misère,

qui confère à *mariage* des valeurs intellectuelles négatives et affectives hédoniques négatives. Le discours élabore donc ici, une représentation du *mauvais mariage*.

Misère intervient également dans les énoncés :

2. Le premier soir de mes noces, Misère vint à ma porte, Qui demande à loger
[Clétiez, *Misère*]

3. Je ne loge point Misère, Je ne loge point Misère Je loge que Gaîté (deux occurrences) [Clétiez, *Misère*]

4. Le deuxième soir de mes noces, Misère vint à ma porte Qui demande à entrer
[Clétiez, *Misère*]

5. Entre, entre, Misère Entre, entre, Misère Viens donc t'y réchauffer (deux occurrences) [Clétiez, *Misère*]

6. Misère a pris racine, Misère a pris racine, J'peux plus la renvoyer [Clétiez, *Misère*]

qui proviennent tous de la même chanson.

Nous avons vu lorsque nous avons analysé les occurrences de l'item *pouvoir*, que l'énoncé 6 construisait une argumentation

Misère installée donc fin misère impossible

qui confère à *misère* des valeurs aléthiques du domaine de l'<impossible>. Or, les énoncés 2 et 4 associent les représentations du *mariage* et celle de *misère*. En effet, ils construisent la même argumentation :

Début du mariage pourtant déjà misère.

Dans cette chanson, le discours élabore donc une chaîne stéréotypique :

Mariage pourtant misère ou Misère donc misère sans fin.

Mariage est donc associé dans cette chanson à des valeurs affectives-hédoniques négatives et des valeurs aléthiques. Nous pouvons donc dire, que la chanson *Misère* construit une représentation objectivée du *mauvais mariage*.

1.1.7. Coucher

Le verbe *coucher* apparaît dans des énoncés actualisant des représentations de *la nuit de noces*.

1. (Un vieux vieillard point à mon gré Qui n'entend pas le jeu d'aimer.) Le premier soir des noces, Avec lui il me faut coucher. Il me tourne le derrière, Moi je lui tourne le côté [Clétiez, *Mon père m'y marie*].
2. (Il m'a donné un homme qui n'était pas galant [...]) La première nuit de mes noces, je couchis avec lui (bis) Se tourne à la venelle, le vieillard s'endormit [Clétiez, *Mon père m'a mariée*].
3. La première nuit de mes noces m'a fait coucher sur un banc. Il aura nom Jean, ma mère Il aura nom Jean, Jean, Jean ! [Loyer, *Jean, Jean, Jean*]
4. La première nuitée qu'avec elle j'ai couché, qu'avec elle j'ai couché J'ai ouï le coucou maï, J'ai ouï le coucou maï itou. A'm'poguit la goule avec ses cinq daigts, avec ses cinq daigts [Loyer, *C'est entre vous les gars*].

Nous avons analysé, lors de l'étude des occurrences de l'item *noce*, les énoncés 1, 2 et 3 qui proposent une représentation axiologiquement négative de la *nuit de noces*. Il en va de même dans l'énoncé 4, où le segment "la première nuit qu'avec elle j'ai couché" instancie la représentation de la *nuit de noces*, et où cette représentation est associée avec le verbe *poguer* (*frapper*) porteur de valeur affectives-hédoniques négatives.

L'item *coucher* intervient donc dans des énoncés qui contribuent à la construction d'une représentation de la *mauvaise nuit de nuit de noces* et par conséquent du *mauvais mariage*.

1.1.8. Nuit

Dans dix occurrences, le mot *nuit* apparaît dans le syntagme *nuit de noces*, ou dans un syntagme actualisant cette représentation, il concourt alors à la construction de la représentation du *mariage*. Considérons plus particulièrement les occurrences suivantes :

1. La première nuit de mes noces, je couchis avec lui (bis) Se tourne à la venelle, le vieillard s'endormit [Clétiez, *Mon père m'a mariée*]
2. La première nuit de mes noces m'a fait coucher sur un banc. Il aura nom Jean, ma mère Il aura nom Jean, Jean, Jean [Loyer, *Jean, Jean, Jean*]
3. Ah ! grand Dieu, dit-elle, Qui l'aurait jamais dit Que la nuit de mon mariage J'aurais si bien dormi [Clétiez, *Voici le jour où Rosette se marie*].

Nous avons vu que les énoncés 1 et 2 construisaient une représentation de la *nuit de noces* qui était associée à des valeurs axiologiques négatives. Quant à l'énoncé 3, il repose sur une argumentation :

Nuit de noces pourtant bien dormir.

L'énoncé pose donc une représentation inédite de la *nuit de noces*. En effet, le stéréotype discursif qu'il construit est lié au stéréotype

Nuit de noces pourtant dormir

et établit un lien entre la représentation discursive de la *nuit de noces* et celle du *mauvais mariage*. Mais, contrairement à ce que nous avons déjà observé, ici *nuit de noces* est associé à des valeurs affectives-hédoniques positives.

Le discours construit dans l'énoncé 3 une chaîne argumentative :

Mauvais mariage donc dormir pendant la nuit de noces donc [valeur axiologique positive]

Cette argumentation paradoxale, donne une représentation humoristique du *mauvais mariage*.

1.1.9. Aimer

L'item verbal *aimer* participe à l'élaboration de la représentation discursive du *mariage* d'abord dans l'énoncé suivant :

1. Il y a quinze ans que vous l'aimez ! Il y a quinze ans que vous l'aimez ! Il est juste que vous l'ayez ! [Clétiez, *À Méan il est arrivé*]

Cet énoncé déploie un stéréotype

Amour donc mariage

qui confère à *mariage* des valeurs affectives hédoniques positives. Ce stéréotype discursif actualise un possible argumentatif normatif de *mariage*. Le verbe *aimer* participe donc, dans cet énoncé, au déploiement d'une représentation du *bon mariage* qui reste marginale dans notre sous-corpus d'étude.

Pour construire la représentation du *mariage*, le discours convoque également le verbe *aimer* dans les énoncés :

2. J'aimerais ben mieux servir chez quelque bonne dame Mon sort serait plus heureux que celui d'être femme [Clétiez, *Voilà le sérieux de notre mariée*]
3. J'aimerais mieux gouverner et mon père et ma mère Plutôt que de m'y mettre en cette folle misère [Clétiez, *Voilà le sérieux de notre mariée*].

Dans ces énoncés comparatifs, *aimer*, employé comme verbe modal, contribue à la construction discursive d'une représentation du *mauvais mariage*.

En effet, l'énoncé 2 propose une représentation

Servante plus heureuse que femme

orientée vers une conclusion

donc femme neg-heureuse.

La représentation construite ici est donc liée à celle du *mauvais mariage*.

Quant à l'énoncé 3, il oppose une représentation du *célibat*, modalisée par le verbe *aimer*, et donc porteuse de valeurs affectives-hédoniques positives, à la représentation du *mariage*. Par comparaison, la représentation du *mariage*, déjà associée à des valeurs axiologiques négatives, puisqu'elle est actualisée par le syntagme "folle misère", acquiert des valeurs affectives-hédoniques négatives.

1.1.10. Femme

L'item *femme*, dans deux occurrences, participe à la construction d'une représentation du *mauvais mariage*. Ces occurrences interviennent dans l'énoncé

1. J'aimerais ben mieux servir chez quelque bonne dame Mon sort serait plus heureux que celui d'être femme [Clétiez, *Voilà le sérieux de notre mariée*]

que nous venons d'analyser, et dans l'énoncé

2. Quand j'étais chez mon père, garçon à marier Quand j'étais chez mon père, garçon à marier N'ayant rien d'autre à faire qu'une femme à chercher Hélas ! [Soreau, *Quand j'étais chez mon père*]

Nous avons vu dans la première partie de cette étude que l'expression "chercher femme" actualise un possible argumentatif de *mari* : *mari donc vouloir se marier*. L'énoncé déploie donc de façon normative un stéréotype lié à la signification de *mari* et de *mariage* :

HOMME CÉLIBATAIRE DONC VOULOIR SE MARIER.

Cependant, l'interjection *hélas* introduit une modalité illocutionnaire, et l'énonciateur pose sur ce stéréotype un jugement affectif-hédonique négatif.

1.1.11. Sou

Nous relevons deux occurrences de l'item lexical *sou* qui participent directement à la construction de la représentation de *mariage* dans le discours.

1. (Mon père m'y marie [...]) En mariage me donne, quatorze ou quinze sous. En mariage me donne, quatorze ou quinze sous, quatorze ou quinze sous [Soreau, *Mon père m'y marie*].

Mariage, dans cet énoncé, est employé dans un sens particulier que nous n'avons pas analysé dans la première partie de cette étude. Il désigne "le bien que donnent les parents à leurs enfants en les mariant" (*Litttré*), et dans la mesure où le *je* énonciateur est ici une femme, il est synonyme de *dot*. Quinze sous est une somme dérisoire, nous pouvons donc dire que l'énoncé déploie une représentation :

Dot pourtant somme dérisoire ou *Dot pourtant neg-biens*

qui confère à *dot* ou *mariage* des valeurs pragmatiques négatives.

Or, nous avons vu qu'il existe dans la langue un stéréotype de *mariage*,

UNION DONC BIEN,

qui confère à *mariage* des valeurs pragmatiques. La représentation proposée ici est liée à ce stéréotype, ou plutôt à son versant transgressif.

2. Mon père i m'a mariée mal à ma fantaisie Il m'a donné t'un vieillard vive le rossignol d'été ! Il m'a donné t'un vieillard qui n'a ni sou ni maille [Pavec, *Mon père m'a mariée, maumariée*].

Le syntagme "vieillard qui n'a ni sou ni maille" est substitutif de *mari*. L'énoncé construit donc une représentation du *mari vieux et pauvre*. Dans cette représentation *pauvre*, actualisé par l'expression "ni sous ni maille" confère à *mari* des valeurs pragmatiques négatives. Le discours active le pôle axiologique négatif de l'entité *mari*. De plus, l'ensemble de l'énoncé construit une argumentation :

Mari pauvre et vieux donc mari / mariage neg-voulu

où *donc* marque un rapport naturel de cause à conséquence. Le discours construit donc une argumentation qui lui est propre et qui associe *mariage* à des valeurs volitives négatives.

1.2. La représentation sémantique de mariage dans le discours

Dans le discours des chansons de tradition orale, la représentation sémantique du *mariage* n'est pas actualisée directement - nous relevons seulement une occurrence dans laquelle *mariage* est employé au sens d'"union entre un homme et une femme". La représentation sémantique du *mariage* est construite par des énoncés dans lesquels interviennent les items spécifiques : *vieillard*, *noce*, *tambour*, *pouvoir*, *vivre*, *misère*, *coucher*, *nuit*, *aimer*, *femme* et *sou*. L'analyse de ces énoncés nous permet de dégager la spécificité de la représentation de *mariage* dans le discours en déterminant quels éléments de la signification de *mariage* dans la langue sont actualisés par le discours, quels éléments sont virtualisés, et quels éléments sont propres au discours.

Intéressons nous d'abord aux éléments de la signification de *mariage* dans la langue qui sont actualisés dans le discours.

Tout d'abord, nous retrouvons en discours le lien entre le *mariage* et la *fidélité*, ou plutôt l'*infidélité*, puisque les argumentations construites par le discours sont : *début du mariage pourtant femme déjà cocu* et *début du mariage pourtant mari déjà trompé*. Notons que ces associations ne confèrent pas à *mariage* des valeurs éthiques mais des valeurs affectives-hédoniques négatives.

De même, la présence de l'item *vieillard*, permet au discours de construire la représentation du *mariage mal assorti*. Et les items *sou* et *tambour* participent à la construction d'argumentations *Dot pourtant somme dérisoire*, et *Homme riche donc mariage / Homme riche pourtant neg-mariage* liées au faisceau de stéréotypes associant les représentations du *mariage* et de l'*argent*. L'élaboration discursive de la représentation de *mariage* passe donc par l'activation de valeurs pragmatiques majoritairement négatives.

Enfin, nous voyons que le discours convoque de façon récurrente le faisceau de stéréotypes liant les représentations du *mariage* et de l'*amour*. Hormis une lexicalisation marginale du *mariage d'amour*, le discours évoque (plus qu'il ne convoque réellement) l'aspect transgressif *mariage pourtant neg-amour*. En effet, le discours élabore des représentations de la *mauvaise nuit de noces*, soit de la *nuit de noces sans amour*, qui est liée au possible argumentatif *mariage pourtant neg-amour*. De même, la chanson *Mon père mari m'a donné* associe le *mariage* et le *non amour* en juxtaposant les couplets, qui proposent une représentation du *mauvais mariage*, et le refrain "Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer".

Pour construire la représentation sémantique de *mariage*, le discours convoque donc des stéréotypes porteurs de valeurs pragmatiques et de valeurs affectives-hédoniques qui lui sont structurellement attachés, mais il actualise essentiellement leurs versants transgressifs. En d'autres termes, le discours active essentiellement la représentation axiologique du *mauvais mariage* ; tout l'aspect déontique et épistémique de la signification dans la langue de l'entité est totalement virtualisé par le discours.

Le discours amplifie et enrichit la valeur négative du *mauvais mariage*, en élaborant des argumentations qui lui sont propres.

Ainsi, l'étude des items *noces, nuit, coucher*, nous a permis de mettre à jour un ensemble de stéréotypes discursifs inédits, qui prennent la forme *début du mariage pourtant déjà mauvais mariage*. Cet ensemble de stéréotype révèle l'existence d'un possible argumentatif de *mariage*, *Mariage donc se dégrader au fil du temps / Mariage pourtant ne se dégrader au fil du temps*, qui repose sur un stéréotype temporel, *UNION D'UN HOMME ET D'UNE FEMME PAR LA LOI DONC SE DÉGRADER AU FIL DU TEMPS*, qui inscrit dans la signification de *mariage* des valeurs aléthiques et affectives-hédoniques négatives. La valeur temporelle de l'ensemble des argumentations convoquées par le discours accentue la valeur négative de la représentation du *mauvais mariage*. De même, l'association stéréotypique inédite entre le *mariage* et la *misère* proposée plusieurs fois par le discours, accentue la valeur négative de la représentation du *mauvais mariage*. En effet, cette association confère à *mariage* des valeurs affectives-hédoniques négatives, mais aussi des valeurs aléthiques. Le discours propose donc une représentation objectivée du *mauvais mariage*.

La représentation du *mauvais mariage* est encore enrichie d'une part, par l'association discursive du *mariage* et des *mauvais traitements*, qui confère à *mariage* de nouvelles affectives-hédoniques négatives, et d'autre part, par la lexicalisation de la représentation du *mariage forcé*, représentation porteuse de valeurs volitives négatives qui n'est pas propre au discours des chansons de tradition orale, mais est bien absente du discours des dictionnaires.

Le discours des chansons de tradition orale élabore une représentation extrêmement négative de *mariage* en :

- actualisant de façon transgressive des stéréotypes structurellement attachés à *mariage*, et porteurs de valeurs pragmatiques et affectives-hédoniques ;

- en virtualisant les liens existant dans la langue entre le *mariage* et les représentations porteuses de valeurs ontiques – comme les représentations de la *famille*, de la *loi* – de valeurs de épistémiques – soient les représentations ayant trait à *l'authenticité* de l'acte accompli ;
- en véhiculant des représentations stéréotypiques "inédites" qui lorsqu'elles sont actualisées en discours confèrent à *mariage* de nouvelles valeurs affectives-hédoniques négatives, et des valeurs volitives négatives.

En résumé la construction discursive du *mauvais mariage* s'appuie sur une suractivation des valeurs négatives, valeurs pragmatiques négatives, affectives-hédoniques négatives, et valeurs volitives négatives. Cependant les valeurs positives ne sont pas totalement absentes du discours. Ainsi, la représentation du *mariage mal assorti* est, dans certaines occurrences, associée à la notion de *ridicule* et donc associée à des valeurs affectives-hédoniques positives. De même, nous avons relevé une association transgressive et humoristique de la *mauvaise nuit de noces* avec des valeurs affectives-hédoniques positives.

Le discours construit donc une représentation transgressive de *mariage* qui parfois s'appuie sur des argumentations humoristiques et décalées, pourtant la représentation construite est toujours conforme à la signification de *mariage* dans la langue. En effet, d'une part, tout ce qui a trait à la valeur légale et l'authenticité de l'institution n'est jamais évoqué et par conséquent, jamais déconstruit, et d'autre part, à une exception près⁵⁸, les liens posés entre *mariage* et les valeurs négatives (axiologiques comme finalisantes) sont toujours des liens transgressifs : même dans les argumentations inédites *mariage* n'est pas lié de façon normative à des valeurs négatives.

⁵⁸ Nous avons effectivement relevé une argumentation de type normatif *mariage donc misère*, mais le discours propose également l'argumentation de type transgressif *mariage pourtant misère*.

2. *Le mari*

2.1. *Items spécifiques dans les énoncés qui construisent la représentation sémantique du mari*

2.1.1. *Jean*

Le prénom *Jean* est l'item le plus spécifique du sous-corpus *mariage*.

Le *Jean* désigne selon le *Littré* "celui à qui sa femme fait porter des cornes". De plus, dans le discours traditionnel, *Jean* est souvent synonyme de *idiot*, en effet, dans les contes du pays de Guérande, nombreuses sont les "histoires à Jean le sot" (cf. Guériff 2001). Il existe donc dans la langue un stéréotype *Jean donc cocu*, qui ne confère pas directement de valeurs modales à *Jean*, et un stéréotype *Jean donc idiot*, qui inscrit dans la signification de *Jean* des valeurs intellectuelles négatives.

Dans toutes les occurrences, *Jean* est un nom donné au *mari*. Le discours élabore donc un lien stéréotypique entre les deux items : *Mari donc Jean*.

Dans l'énoncé :

1. Je lui ferai porter le nom de ces oiseaux de printemps, Il aura nom Jean ma mère, Il aura nom Jean, Jean, Jean Qui s'en vont de branche en branche, Et disent coucou bien joliment [Loyer, *Jean, Jean, Jean*]

nous voyons que le discours élabore une argumentation

Jean donc coucou.

Or, *coucou* est populairement synonyme de *cocu*⁵⁹. Le discours actualise donc ici l'argumentation

Jean donc cocu

qui fait partie de la signification de *Jean* dans la langue, et élabore une chaîne de représentations

Mari donc Jean donc cocu.

Les énoncés suivants,

2. Vous m'avez donné un homme qui n'a point de sentiment, Il aura nom Jean ma mère, Il aura nom Jean, Jean, Jean [Loyer, *Jean, Jean, Jean*]

⁵⁹ *Coucou* est à l'origine du mot *cocu*, *cocu* dans l'ancien français signifiant *coucou* (cf. *Littré* à l'entrée *cocu*).

3. La première nuit de mes noces, m'a fait couché sur un banc, Il aura nom Jean ma mère, Il aura nom Jean, Jean, Jean [Loyer, *Jean, Jean, Jean*]

sont extraits de la même chanson, et proposent des déploiements de l'argumentation

Jean donc cocu.

La première partie de l'énoncé 2 "Vous m'avez donné un homme qui n'a point de sentiment", actualise le versant transgressif du possible argumentatif,

Mari donc aimant / Mari pourtant neg-aimant,

qui nous l'avons vu fait partie de la signification de *mari* dans la langue. Le discours développe donc un argument

Mari pourtant neg-aimant

qui associe *mari* à des valeurs affectives-hédoniques négatives, puis dans la seconde partie de l'énoncé, pose la conclusion "Il aura nom Jean", où *Jean* est un syntagme à visée argumentative.

Le discours construit donc une chaîne argumentative :

Mari pourtant neg-aimant donc Jean donc cocu

qui active le pôle axiologique négatif de *mari* ou la représentation du *mauvais mari*.

Suivant le même procédé, l'énoncé 3 déploie d'abord un argument

Mari pourtant mauvais traitement,

qui associe *mari* à des valeurs affectives-hédoniques négatives, puis pose la conclusion "Il aura nom Jean". Le discours construit, dans cet énoncé, une chaîne stéréotypique :

Mari pourtant mauvais traitement donc Jean donc cocu

qui, comme précédemment, construit une représentation du *mauvais mari*.

Dans la chanson "Jean, Jean, Jean" dont sont extraits ces énoncés, le discours élabore une chaîne stéréotypique

Mauvais Mari donc Cocu,

qui actualise une représentation du *mauvais mari*, et pose le fait d'être *Jean* comme une conséquence du comportement du *mauvais mari*.

Enfin, dans l'énoncé 4, nous voyons que le discours élabore une représentation du *mari ridicule*.

4. Prenez-vous Jean pour votre mari ? Elle a dit oui hi hi, elle a dit oui la la elle a dit oui sans rire [Clétiez, *La mal mariée*].

Dans cet énoncé, nous distinguons deux parties. La première partie "Prenez vous Jean pour votre mari ?" associe les items *Jean* et *mari*. La seconde partie de l'énoncé, si l'on fait abstraction des onomatopées, déploie une argumentation :

Accepter Jean comme mari pourtant neg-rire, ou Mari donc Jean pourtant neg-rire.

De plus, l'énoncé contient l'onomatopée *hihi*. Cette onomatopée qui imite le rire est une modalité illocutionnaire ; elle indique l'attitude du locuteur par rapport à l'ensemble de l'énoncé. Nous représentons ainsi la modalisation de l'énoncé :

(Accepter Jean comme mari pourtant ne pas rire) AFFECTIF HÉDONIQUE POSITIF (DRÔLE)

L'énoncé construit donc sur une chaîne stéréotypique

Mari donc Jean donc ridicule

qui confère, dans ce co-texte où la source énonciative est la tradition orale, des valeurs affectives hédoniques positives à *mari*. En outre, si nous considérons l'ensemble de la chanson dont l'énoncé est extrait, nous voyons que le *mari* dont il question ici, est un *vieillard*. Cet énoncé construit donc une représentation du *vieux mari ridicule*.

Et l'énoncé comporte encore un sens ajouté, car il réfère à une situation spécifique d'énonciation. En effet, cet énoncé était un refrain chanté par l'ensemble de la noce après que la mariée ait dit "oui" à la mairie.

2.1.2. Mari

Dans la langue, l'item lexical *mari* est axiologiquement bivalent ; les représentations du *bon mari* et du *mauvais mari* font toutes deux partie du potentiel discursif de *mari*. Dans le discours que nous étudions, en revanche, nous ne rencontrons que des actualisations du *mauvais mari*.

- Représentation du mari ridicule

Nous relevons dans le discours, trois énoncés qui élaborent une représentation du *mari ridicule*.

1. Prenez-vous Jean pour votre mari ? Elle a dit oui hi hi, elle a dit oui la la, elle a dit oui sans rire [*Clétiez, La mal mariée*].

Nous avons vu dans la section précédente que cet énoncé construisait une représentation du *mari ridicule* qui active le pôle axiologique négatif de la représentation de *mari* et, dans le même temps, lui associe des valeurs affectives-hédoniques positives.

2. Mon père m'a donné un mari Si petit, si petit Que de la peau d'une souris Je lui ai fait faire un habit [Clétiez, *Le petit mari*].

3. Mon père m'a donné un mari, Jean joli petit coq nobi Mon père m'a donné un mari, Jean joli petit coq nobi Comme il me l'a donné je l'ai pris [Clétiez, *Mon père m'a donné un mari*].

Dans ces deux énoncés, les propositions "Mon père m'a donné un mari" instancient une argumentation

Mari pourtant neg-choisi,

qui fait partie des possibles argumentatifs de *mari* dans la langue.

De plus, l'énoncé 2 offre un nouvel exemple de représentation du *mari*, qui est celle du *petit mari*. Coirault classe ces représentations dans parmi celles du *mari ridicule*, nous dirons donc qu'il existe, dans le discours des chansons de Guérande, une association de représentations

Petit mari donc mari ridicule

qui inscrit des valeurs axiologiques négatives et des valeurs affectives-hédoniques positives dans la représentation du *petit mari*.

Enfin, dans l'énoncé 3, nous retrouvons associés les items *mari* et *Jean*. Cette association, nous l'avons vu, actualise une représentation du *mauvais mari*, puisque *Jean* est à la fois l'*idiot*, et le *mari ridicule*.

- Représentation du mari infidèle

Le discours actualise également, la représentation du *mari infidèle* qui fait partie des possibles argumentatifs de *mari*. Ainsi, dans l'énoncé

4. Entre vous, maris badins Qui allez voir une catin Entre vous, maris badins Qui allez voir une catin [Clétiez, *Le meunier dans le coffre*]

le syntagme "mari badin qui allez voir une catin" actualise le possible argumentatif,

Mari pourtant infidèle

qui inscrit dans la signification de *mari* des valeurs éthiques négatives. Mais, la valeur éthique négative de l'argumentation est ici atténuée par la présence du modificateur sémantique *badin* qui associe *mari* à des valeurs affectives-hédoniques positives.

- Activation du pôle négatif de mari, mais atténuation pragmatique : contamination par des valeurs positives

5. Je suis venu pour te dire : tu es coucou dieu merci, tu es coucou dieu merci/ Tout ce qui me console, c'est que mon mari l'est aussi [Clétiez, *Le premier soir de mes nocés*].

Observons d'abord la première partie de l'énoncé, "tu es coucou dieu merci". Le pronom *tu* désigne la femme, cette proposition pose donc un argument *Femme cocue*, qui dans son argumentation externe contient le stéréotype :

Femme coucou donc mari infidèle.

La seconde partie de l'énoncé déploie elle, un stéréotype :

Mari cocu donc consolation,

qui confère dans ce co-texte, des valeurs affectives-hédoniques positives à la représentation du *mari cocu*. L'ensemble de l'énoncé élabore donc une argumentation :

Femme cocu donc mari infidèle mais mari cocu donc consolation.

Mari infidèle, qui fait partie des possibles argumentatifs de *mari*, et qui est structurellement associé à des valeurs éthiques négatives, acquiert ici par contamination des valeurs affectives-hédoniques négatives. Le discours active donc, dans cette occurrence, le pôle axiologique négatif de *mari*, mais dans le même temps, la valeur négative de *mari* est atténué par le co-texte puisque le discours propose une argumentation :

Mari infidèle mais mari cocu donc [valeur axiologique positive].

- Représentation du mari détesté

Nous relevons également la construction d'une représentation discursive du *mari détesté*. Cette représentation est véhiculée dans les énoncés suivants :

6. Je vous aime tant mon mari, je vous aime mieux mort qu'en vie ! (huit occurrences) [Clétiez, *Mon mari est malade*]

7. Oui je l'aime bien mon mari, Encore bien mieux mort qu'en vie ! (quatorze occurrences) [Tattevin, *Mon mari il est malade*].

Les énoncés 6 et 7 sont les refrains de deux versions d'une même chanson. La première partie de chaque énoncé, "Je vous aime bien mon mari" et "Oui, je l'aime bien mon mari " développe de façon normative le possible argumentatif

Mari donc aimé/ Mari pourtant neg-aimé,

et associe *mari* à des valeurs affectives-hédoniques positives. Mais cette argumentation

Mari donc aimé

est immédiatement détruite. En effet, la seconde partie de l'énoncé reprend le mot *aimer* et en développe un stéréotype mais de façon paradoxale. Au lieu d'avoir un énoncé qui repose sur un enchaînement entièrement doxal,

Mari donc Aimé donc vouloir son bien,

le discours marque une rupture et déploie une chaîne stéréotypique,

Mari donc aimé donc préféré mort

qui finalement associe *mari* à des valeurs affectives-hédoniques négatives, puisqu'il équivaut à une argumentation

Mari pourtant détesté.

L'emploi humoristique d'une argumentation paradoxale accentue le lien entre *mari* et les valeurs affectives-hédoniques négatives.

8. Je regrettais plus ma toile que regrettais mon mari. (deux occurrences) [*Clétiez, Mon mari est malade*].

9. Mon mari il est malade, en grand danger de mourir On m'a dit que pour le guérir il lui fallait un bon lit Je lui fis une paillasse et un traversin d'orties [*Tattevin, Mon mari il est malade*].

10. Mon Dieu, je vous remercie De m'avoir donné un mari, aujourd'hui de me l'avoir pris De m'avoir donné un mari, aujourd'hui de l'avoir repris [*Tattevin, Mon mari il est malade*].

Ces trois énoncés qui proviennent des mêmes chansons, stabilisent la représentation *mari neg-aimé* construite par les refrains. En effet, l'énoncé 8 déploie une argumentation :

Mari neg-aimé donc neg-regretté

qui développe l'argumentation externe de la représentation *mari neg-aimé*, et ainsi stabilise l'association de *mari* à des valeurs affectives-hédoniques négatives.

Il en va de même pour l'énoncé 9. En effet, cet énoncé élabore d'abord une chaîne argumentative :

Mari gravement malade mais bon lit donc guérison

Puis, la proposition "Je lui fis une paillasse et un traversin d'orties" pose un nouvel argument que nous pouvons représenter par les prédicats *mauvais lit* et qui, dans le co-texte est orienté vers une conclusion *donc mort du mari*. L'énoncé 9 construit donc une argumentation :

Mari malade donc neg-soigné donc mort du mari.

Cette nouvelle argumentation s'appuie sur l'argumentation véhiculée par le refrain,

Mari neg-aimé donc préféré mort,

et stabilise encore la représentation du *mari neg-aimé*.

Enfin, l'énoncé 10 repose sur le même processus que le refrain. En effet, il construit d'abord une argumentation qui active le pôle axiologique de *mariage*, et que nous pouvons gloser par

Mariage donc bénédiction.

Ce stéréotype discursif associe *mariage* à des valeurs éthiques positives et des valeurs surnaturelles. Puis, l'énoncé détruit cette argumentation, en élaborant un stéréotype

Mort du mari donc bénédiction

qui confère à la représentation de la *mort du mari* des valeurs aléthiques surnaturelles et des valeurs éthiques positives. Ce stéréotype s'appuie sur l'argumentation martelée dans le refrain

Mari neg-aimé donc préféré mort,

et stabilise la représentation de *mari* posée dans la chanson, *mari neg-aimé*.

- Association de mari avec des valeurs éthiques négatives et affectives-hédoniques négatives.

Enfin, *mari* est associé de façon syntagmatique à des entités porteuses de valeurs axiologiques négatives. C'est le cas dans l'énoncé,

11. Mon père mari m'a donné, Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer Mon père mari m'a donné [Clétiez, *Mon père mari m'a donné*].

La proposition "Mon père mari m'a donné" est un déploiement normatif d'un possible argumentatif de *mari*,

Mari donc neg-choisi / Mari pourtant choisi,

qui appartient à signification de *mari* dans la langue. *Mari* est donc ici associé à des valeurs affectives-hédoniques négatives. La représentation du *mari* proposée ici est également contaminée par les valeurs affectives-hédoniques présentes dans le refrain "Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer".

De même, dans cet énoncé,

12. Mon mari est venu, m'a battue tout son saoul, m'a battue tout son saoul [*Clétiez, Mon père mari m'a donné*],

mari est contaminé par les valeurs éthiques négatives et affectives hédoniques négatives portées par le verbe. Cet énoncé déploie une nouvelle représentation du *mauvais mari*, celle du *mari qui bat sa femme*.

2.1.3. *Coucou*

L'item lexical *coucou* est populairement synonyme de *cocu*. Le *Littre* définit *cocu* comme un "terme de mépris", et le *DA* comme un "terme de dérision". *Coucou*, lorsqu'il est synonyme de *cocu*, possède donc dans son argumentation interne les stéréotypes :

ÊTRE TROMPÉ PAR SA FEMME DONC MÉPRISABLE,

ÊTRE TROMPÉ PAR SA FEMME DONC DRÔLE.

Ces stéréotypes inscrivent dans la signification de *coucou* ou *cocu*, respectivement des valeurs éthiques négatives et des valeurs affectives-hédoniques positives.

Dans le discours, *coucou* est nous l'avons vu, associé à *Jean*, et à la représentation du *mari*, notamment dans l'énoncé :

1. Je lui ferais porter le nom de ces oiseaux de printemps Il aura nom Jean, ma mère
Il aura nom Jean, Jean, Jean Qui s'en vont de branche en branche, disent "coucou"
bien joliment [*Loyer, Jean, Jean, Jean*].

Cet énoncé est extrait d'une chanson qui actualise à plusieurs reprises, une argumentation :

Mauvais mari donc Jean donc Cocu,

qui établit entre le *mauvais mari* et le fait d'être *cocu* une relation de cause à conséquence.

De plus, dans le discours des chansons populaires, les expressions *voir le coucou* ou *entendre le coucou* signifient *être cocu*. Il existe donc dans le discours qui nous intéresse deux stéréotypes :

VOIR LE COUCOU DONC ÊTRE COCU et ENTENDRE LE COUCOU DONC ÊTRE COCU.

L'énoncé 2,

2. J'ai ouï le coucou maï, J'ai ouï le coucou maï itou (dix occurrences) refrain [*Loyer, C'est entre vous les gars*]

repose sur l'un de ces stéréotypes. En effet, il contient dans son argumentation externe, le stéréotype :

Entendre le coucou donc être cocu.

Le *je* énonciateur étant le *mari*, l'énoncé construit donc de nouveau une représentation du *mari cocu*.

2.1.4. *Ouïr*

Les vingt occurrences du verbe *ouïr* interviennent dans le même énoncé :

1. J'ai ouï le coucou, maï, J'ai ouï le coucou maï itou (dix occurrences) [Loyer, *C'est entre vous les gars*].

Cet énoncé, qui est le refrain de la chanson *C'est entre vous les gars*, élabore nous l'avons vu une représentation du *mari cocu*.

2.1.5. *Vieillard*

Nous avons déjà noté que l'item *vieillard* est, dans le discours, toujours associé au *mari* et qu'il participe à l'élaboration discursive du mariage *mal assorti*. Mais, en convoquant l'item *vieillard*, le discours actualise surtout la représentation du *vieux mari*, qui dans la langue fait partie de la signification de *mari*, et est même plutôt associée à la représentation du *mauvais mari* tandis que *jeune mari* est associé à la représentation du *bon mari*. L'analyse des énoncés suivants nous permettra de déterminer si le discours respecte ces stéréotypes culturels.

1. Mon père i m'a mariée mal à ma fantaisie Il m'a donné t'un vieillard vive le rossignol d'été ! Il m'a donné t'un vieillard qui n'a sou ni maille [Pavec, *Mon père m'a mariée, maumariée*].

Dans cet énoncé, la relative "qui n'a ni sou ni maille" modifie sémantiquement l'item *vieillard* et confère localement à la représentation du *vieux mari* des valeurs pragmatiques négatives. De plus, l'énoncé construit une argumentation :

Mariage / mari neg-voulu donc mari pauvre et vieux

qui associe la représentation du *vieux mari* à des valeurs volitives négatives.

2. Mon père m'y marie À l'âge de quatorze à quinze ans Un vieux vieillard m'y donne Un vieux vieillard point à mon gré Qui n'entend pas le jeu d'aimer [Clétiez, *Mon père m'y marie*].

Ici, la locution "point à mon gré" et la relative "qui n'entend pas le jeu d'aimer" modifient l'item *vieillard* et lui confèrent des valeurs affectives-hédoniques négatives. Nous pouvons interpréter ces deux modifications sémantiques comme le déploiement de stéréotypes discursifs :

Vieillard donc neg-plaire ou vieux mari donc neg-plaire,

Vieillard donc neg-aimant ou vieux mari donc neg-aimant.

Le discours associe donc la représentation du *vieux mari* à celle du *mauvais mari*.

3. Vieillard, si tu m'y bats, mésé Je m'en irai, je te lairai [Clétiez, *Mon père mari m'a donné*].

Enfin, l'énoncé 3 associe de façon syntagmatique l'item *vieillard* au syntagme verbal *battre sa femme* qui est porteur de valeurs éthiques négatives et de valeurs affectives-hédoniques négatives. La représentation du *vieux mari* est donc de nouveau associée à des valeurs axiologiques négatives.

L'item *vieillard*, qui actualise la représentation du *vieux mari*, est dans le discours associé à des valeurs axiologiques négatives et à des valeurs volitives négatives. Comme la langue, et plus clairement que le discours des dictionnaires, le discours des chansons de tradition orale associe la représentation du *vieux mari* à celle du *mauvais mari*.

2.1.6. Bossu

L'item lexical *bossu*, qui est porteur dans son invariant sémantique uniquement de valeurs aléthiques⁶⁰, acquiert dans son stéréotype des valeurs axiologiques. Ainsi le *Littré*, qui propose la contextualisation "Ce bossu est fort amusant" révèle l'existence dans la langue d'un possible argumentatif :

Bossu donc amusant / Bossu pourtant neg-amusant

qui confère à *bossu* des valeurs affectives-hédoniques positives.

Et le *DA* qui propose l'exemple "C'est un bossu plein de malice" nous permet d'identifier un autre possible argumentatif,

Bossu donc méchant / Bossu pourtant neg-méchant,

qui inscrit dans la signification de *bossu* des valeurs éthiques négatives.

Dans le discours, *bossu* est associé à la représentation du *mari*. Le discours établit donc un lien stéréotypique

Bossu donc mari

qui est une nouvelle réalisation de la représentation du *mauvais mari*, comme nous le voyons dans les énoncés :

1. Mon père m'a mariée à n'un bossu, à n'un bossu Le premier soir de mes noces il m'a battue, il m'a battue [Pavec, *Mon père m'a mariée à n'un bossu*]

⁶⁰ Bossu, e est défini ainsi dans le *Littré* : "Qui a une bosse au dos, par un vice de conformation", et "vice de conformation" est glosé par "tout dérangement apporté en naissant dans l'ordre, le nombre ou la disposition des parties du corps".

2. Tu ne battras plus, petit, petit, Tu ne me battras plus, petit bossu [Pavec, *Mon père m'a mariée à n'un bossu*].

Dans ces énoncés, *bossu* est associé de façon syntagmatique au verbe *battre*, il est donc associé à des valeurs éthiques négatives et affectives-hédoniques négatives. Le discours actualise donc ici le possible argumentatif

Bossu donc méchant,

qui fait partie de la signification de *bossu* dans la langue, et il élabore une chaîne de représentation :

Mari donc bossu donc méchant,

qui actualise une nouvelle fois la représentation du *mauvais mari*.

2.1.7. *Vigne/ homme des vignes*

L'item *vigne* apparaît dans deux versions d'une même chanson, *Mon père m'a mariée avec un homme des vignes* qui appartient au fonds Clétiez, et *Mon père m'a mariée à n'un tailleur de vigne* qui appartient au fond Soreau. Dans ces deux chansons, les syntagmes *homme des vignes* et *tailleur de vigne* désignent le *mari*. Considérons d'abord l'énoncé :

1. (Mon Dieu ma pauvre Jeanne qu'avez-vous à pleurer comme ça ? Déjà t'à la vigne, déjà, déjà t'à la vigne, gai !) C'est que je suis mariée à n'un tailleur de vigne Le premier jour de mes noces, il m'envoie t'à la vigne déjà ! [Soreau, *Mon père m'a mariée à n'un tailleur de vignes*]

Cet énoncé, qui fait intervenir le syntagme *tailleur de vigne*, construit deux stéréotypes :

Être mariée à un tailleur de vigne donc pleurer,

Travailler le lendemain de ses noces donc pleurer.

La représentation du *mariage avec un tailleur de vigne* est associée à des valeurs affectives hédoniques négatives, le *tailleur de vigne* est donc dans le discours une nouvelle représentation du *mauvais mari*.

Dans la chanson, *Mon père m'a mariée avec un homme des vignes*, les premiers énoncés

2. Mon père m'a mariée avec un homme des vignes

3. Le lendemain des noces il m'envoie à la vigne, là !

ne nous permettent pas de déterminer si la représentation de *l'homme des vignes* est porteuse de valeurs axiologiques négatives. En revanche, nous rencontrons plus loin l'énoncé :

4. Quand je fus rendu, il a voulu me battre

dans lequel la représentation de *l'homme des vignes* est contaminée par les valeurs éthiques négatives et affectives hédoniques négatives portées par le verbe *battre*.

Dans le discours *homme des vignes*, et *tailleur de vignes* sont associées à des valeurs axiologiques négatives. Ces deux représentations sont donc de nouvelles actualisations du *mauvais mari*. Mais, le simple fait que ces représentations apparaissent dans des énoncés de la forme :

Mon père m'a mariée à + représentation du mari

qui est l'incipit traditionnel des chansons de *maumariée*, suffit aux destinataires du discours à voir dans les représentations du *tailleur de vigne* ou de *l'homme des vignes* des actualisations du *mauvais mari*.

2.1.8. Nom

L'item lexical *nom* apparaît dans les deux énoncés suivants :

1. Il aura nom Jean, ma mère Il aura nom Jean, Jean, Jean !
2. Je lui ferai porter le nom de ces oiseaux de printemps Qui s'en vont de branche en branche, disent "coucou" bien joliment.

Ces deux énoncés sont extraits de la chanson *Jean, Jean, Jean* qui provient du fonds Loyer. Comme nous l'avons vu, lors de l'étude des items *Jean* et *coucou*, ils déploient une représentation du *mari cocu*.

2.1.9. Danger

Dans quatre de ses six occurrences, l'item *danger* apparaît dans l'expression *danger de mourir*. Ces occurrences interviennent dans les énoncés :

1. Mon mari est bien malade, en grand danger de mourir, en grand danger de mourir Je m'en allai à la ville chercher le médecin Je vous aime tant mon mari, je vous aime mieux mort qu'en vie [Clétiez, *Mon mari est malade*]
2. Mon mari il est malade, en grand danger de mourir (bis) On m'a dit que pour le guérir, il lui fallait un bon lit Oui je l'aime bien mon mari, encore bien mieux mort qu'en vie [Tattevin, *Mon mari, il est malade*].

Ces énoncés posent dans la première proposition un argument :

Mari en grand danger de mourir

qui, hors co-texte, est porteur de valeurs aléthiques et de valeurs affectives-hédoniques négatives. Cette proposition est suivie du segment "Je vous aime tant mon mari, je vous aime mieux mort qu'en vie", qui nous l'avons vu plus haut, construit une argumentation :

Mari neg-aimé donc préféré mort.

La juxtaposition de cette argumentation inverse la polarité des valeurs du premier argument. En effet, dans ce co-texte, la première proposition devient porteuse de valeurs affectives-hédoniques positives, et elle contient dans son argumentation externe un stéréotype :

Mari en grand danger de mourir donc tant mieux.

Cette argumentation appuie et stabilise la représentation du *mari neg-aimé*, qui actualise un possible argumentatif transgressif de *mari*.

2.1.10. Enseveli

Comme l'item *danger*, le participe passé *enseveli* participe à la construction de la représentation du *mari detesté* ou du *mari neg-aimé*. Ainsi, dans les énoncés 1 et 2,

1. Quand je fus à la maison, je le trouvais enseveli, Je vous aime tant mon mari, je vous aime mieux mort qu'en vie ! [Clétiez, *Mon mari est malade*]
2. Quand j'arrive à la maison, il était enseveli Oui je l'aime bien mon mari, Encore bien mieux mort qu'en vie ! [Tattevin, *Mon mari, il est malade*]

l'item "enseveli" intervient dans une proposition "je le trouvais enseveli" qui dans le co-texte, est orientée vers la conclusion *donc tant mieux*. L'argumentation construite,

Mari enterré donc tant mieux,

stabilise la représentation du *mari neg-aimé* construite par l'énoncé-refrain.

De même, l'énoncé 3,

3. Quand j'arrive à la maison, il était enseveli Quand j'arrive à la maison, il était enseveli Dans un grand morceau de toile blanche que je regrettais plus que lui [Tattevin, *Mon mari, il est malade*]

repose sur un stéréotype,

Mari enterré donc neg-regretté,

qui est logiquement liée à l'argumentation

Mari neg-aimé donc préféré mort.

Cette nouvelle argumentation renforce donc la représentation discursive du *mari neg-aimé* construite dans la chanson.

2.1.11. *Battre*

L'item *battre* apparaît dans les énoncés suivants :

1. Mon père m'a mariée à n'un bossu, à n'un bossu Le premier soir de mes noces il m'a battue, il m'a battue [Pavec, *Mon père m'a mariée à n'un bossu*]
2. Tu ne battras plus, petit, petit, Tu ne me battras plus, petit bossu (quatre occurrences) [Pavec, *Mon père m'a mariée à n'un bossu*]
3. Mon père mari m'a donné D'un gros bâton vert de pommier Chaque matin, il me battait [Clétiez, *Mon père mari m'a donné*]
4. Vieillard, si tu m'y bats, mésé Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer, mon cœur ne pourrait vivre sans aimer Je m'en irai je te lairai [Clétiez, *Mon père mari m'a donné*]
5. Et quand je fus rendu, il a voulu me battre, là ! [Clétiez, *Mon père m'a mariée avec un homme des vignes*]
6. Mon mari est venu, m'a battue tout son saoul, m'a battue tout son saoul [Soreau, *Mon père m'y marie*].

Dans toutes ces occurrences, le verbe *battre*, qui est intrinsèquement porteur de valeurs affectives-hédoniques négatives et de valeurs éthiques négatives, a pour Agent le *mari*. *Battre* confère donc toujours, dans le discours, des valeurs axiologiques négatives à la représentation du *mari* et participe à l'élaboration et à la stabilisation de la représentation discursive du *mauvais mari*.

2.1.12. *Aimer*

Le verbe *aimer* apparaît dans les énoncés :

1. Je vous aime tant mon mari, je vous aime mieux mort qu'en vie ! (huit occurrences) [Clétiez, *Mon mari est malade*]
2. Oui je l'aime bien mon mari, Encore bien mieux mort qu'en vie ! (quatorze occurrences) [Tattevin, *Mon mari, il est malade*].

Ces énoncés, nous l'avons lors de l'étude de l'item *mari*, déploient une argumentation paradoxale,

Mari aimé donc préféré mort,

qui aboutit à l'élaboration d'une représentation du *mari détesté*.

L'item verbal *aimer* contribue également à la construction discursive de la représentation du *mauvais mari* dans les énoncés :

3. Mon père et ma mère qui ne m'aimez point tant Vous m'avez donné un homme qui n'a point de sentiment [Loyer, *Jean, Jean, Jean*]

4. Un vieux vieillard m'y donne Un vieux vieillard point à mon gré Qui n'entend pas le jeu d'aimer [Clétiez, *Mon père m'y marie à l'âge de quinze ans*],

où les syntagmes "homme qui n'a point de sentiment", et "vieillard qui n'entend pas le jeu d'aimer" actualisent le possible argumentatif de *mari*,

Mari pourtant neg-aimant,

dans lequel *mari* est associé à des valeurs affectives-hédoniques négatives.

L'énoncé 5,

5. Dans mon chemin rencontre Mon bel amant du temps passé Qui connaît bien le jeu d'aimer ! [Clétiez, *Mon père m'y marie à l'âge de quinze ans*]

est extrait de la même chanson que l'énoncé 4. Il déploie, dans une formule quasi-identique, un stéréotype :

Amant donc aimant.

Le discours joue sur une symétrie formelle, pour opposer les représentations de l'*amant aimant* et du *mari neg-aimant*. Cet effet stabilise le sens axiologiquement négatif de *mari* sélectionné dans cette chanson.

Nous relevons également une occurrence du verbe *aimer* dans l'énoncé :

6. Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer (vingt occurrences) [Clétiez, *Mon père mari m'a donné*].

Nous l'avons vu lors de l'étude de l'item *pouvoir*, cet énoncé, qui est le refrain de la chanson *Mon père mari m'a donné*, actualise un stéréotype :

Neg-amour donc vie impossible.

Ce stéréotype n'est pas directement lié à la signification de *mariage*. Cependant, si l'on considère dans le passage suivant :

D'un gros bâton vert de pommier

Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer

Chaque matin, il me battait

Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer,

nous voyons que cet énoncé est en incise dans un autre énoncé qui déploie une représentation du *mari* porteuse de valeurs éthiques négatives et affectives hédoniques négatives. Les valeurs affectives-hédoniques négatives et aléthiques véhiculées par l'énoncé "Mon cœur ne pourrait

vivre sans aimer" contaminent et stabilisent la représentation du *mauvais mari* véhiculée par la chanson *Mon père mari m'a donné*.

2.1.13. Vie

L'item lexical *vie* intervient dans les deux énoncés :

1. Je vous aime tant mon mari, je vous aime mieux mort qu'en vie ! (huit occurrences) [Clétiez, *Mon mari est malade*]
2. Oui je l'aime bien mon mari, Encore bien mieux mort qu'en vie ! (quatorze occurrences) [Tattevin, *Mon mari, il est malade*]

Ils participent, comme nous l'avons vu lors de l'étude des occurrences de l'item *mari*, à l'élaboration d'une argumentation

Mari neg-aimé donc préféré mort,

qui associe *mari*, et plus largement la représentation de la *vie du mari* à des valeurs affectives-hédoniques positives.

2.1.14. Vivre

Une occurrence du verbe *vivre* participe à l'élaboration discursive de la représentation du *mari*.

1. Si m'aviez donné un jeune homme Dans l'âge de 22 ans J'y vivrais le cœur content
J'y aurais chauffé sa chemise J'l'y aurais chauffé en riant [Clétiez, *Oh, c'est une jeune mineure*].

Dans cet énoncé *vivre*, qui est associé à des valeurs affectives-hédoniques positives, participe à l'élaboration d'une argumentation :

Jeune mari donc vie heureuse.

Ce stéréotype associe la représentation du *jeune mari* à des valeurs aléthiques et à des valeurs affectives hédoniques positives. Pour la première fois, nous relevons une actualisation du pôle positif de *mari* mais, en utilisant le mode conditionnel, le discours convoque également le stéréotype réciproque,

Vieux mari donc vie malheureuse,

qui associe *mari* à des valeurs aléthiques et à des valeurs affectives-hédoniques négatives.

2.1.15. Père

Enfin, nous relevons une occurrence de l'item *père* qui participe à la construction sémantique de la représentation du *mari* dans l'énoncé :

1. Ton père a été jusqu'ici le maître À mon tour aussi je veux l'être [Clétiez, *Triste noce*].

L'énoncé 1, dans lequel le *je* énonciateur est le *mari*, repose sur deux argumentations : une argumentation

Père donc maître de la fille,

qui confère à *père* des valeurs déontiques, puis une argumentation

Mari donc vouloir être le maître de sa femme,

qui confère à *mari* des valeurs déontiques et volitives positives. Cet énoncé, en associant *père* et *mari* à la même représentation sémantique, crée entre ces deux entités un lien stéréotypique. Par ailleurs, nous reconnaissons dans la seconde argumentation discursive, un possible argumentatif de *mari*,

Mari donc agir en maître.

Le discours actualise ce possible argumentatif, mais le modalise en l'associant à des valeurs volitives positives.

2.2. La représentation sémantique de *mari* dans le discours

La représentation discursive du *mari* est élaborée en discours par des énoncés dans lesquels interviennent les items : *Jean, mari, coucou, ouïr, vieillard, bossu, vigne (tailleur de vignes, homme des vignes), nom, danger, enseveli, battre, aimer, vie, vivre, et père*. L'analyse du sens de ces énoncés nous a permis de déterminer, par comparaison avec sa signification dans la langue, les caractéristiques de la signification discursive de *mari*.

Pour construire la représentation sémantique de *mari*, le discours actualise le possible argumentatif normatif *mari donc agir en maître*, mais cette représentation est la seule représentation de *mari*, porteuse de valeurs déontiques que nous puissions relever. Tous les autres liens entre *mari* et des représentations déontiques, comme la *gestion des biens* sont virtualisés.

En fait, le discours construit essentiellement une représentation du *mauvais mari*. L'élaboration discursive de cette représentation repose tout d'abord sur l'actualisation transgressive de presque tous les stéréotypes de *mari* porteurs de valeurs axiologiques.

Ainsi, le discours déploie des représentations du *mari infidèle*, qui associe à *mari* des valeurs éthiques négatives. Et, nous ne pensons pas nous tromper en disant que le discours en associant le *mari* à l'item *vieillard* et surtout à l'item *bossu* évoque le possible argumentatif de *mari, mari pourtant neg-beau*, qui confère à *mari* des valeurs esthétiques négatives. Cependant, ces deux représentations ne concourent que peu à l'élaboration de la représentation du *mauvais mari*. En effet, nous avons vu que les valeurs éthiques négatives portées par la représentation du *mari infidèle* étaient atténuées par le co-texte et étaient associées à des valeurs affectives-hédoniques positives (car soit *infidèle* est lexicalisé par "badin", soit la représentation du *mari infidèle* est associé à la notion de *consolation*). De même, comme nous venons de le souligner, l'association de *mari* à des valeurs esthétiques négatives n'est pas explicite, elle est seulement suggérée.

En revanche, pour construire la représentation du *mauvais mari* le discours suractive la zone de l'affectif-hédonique négatif, en actualisant des représentations transgressives, conformes à la signification de *mari* dans la langue, du *mari neg-choisi*, du *mari neg-aimant*, et surtout du *mari neg-aimé*. Cette dernière représentation repose en discours sur une chaîne argumentative paradoxale *mari aimé donc préféré mort* aussi, sa valeur négative est-elle accentuée, et il est plus juste de dire que le discours construit une représentation du *mari*

détesté. De plus, elle est particulièrement récurrente (elle apparaît dans deux refrains, soit au moins vingt-deux fois) et par conséquent, c'est une des représentations du *mari* les plus stabilisées par le discours.

Autre représentation stéréotypique transgressive du *mari* prévue par la langue, la représentation du *vieux mari* est construite en discours grâce à l'item *vieillard*. Mais, tandis que le discours des dictionnaires laisse un certain flou quant à la valeur axiologique à accorder à cette sous-représentation, le discours des chansons de tradition orale est beaucoup plus clair. En effet, dans notre le discours, le *vieux mari* est indiscutablement une figure du *mauvais mari*, puisqu'il bat sa femme, il est pauvre, il n'est pas aimant, ne plait pas, et n'est pas choisi par la femme, le discours propose même une argumentation *vieux mari donc vie malheureuse*. Bref, la représentation du *vieux mari* est associée en discours à des valeurs éthiques négatives, pragmatiques négatives, et surtout affectives-hédoniques négatives.

Parmi les stéréotypes porteurs de valeurs axiologiques qui appartiennent à la signification de *mari* dans la langue, seules les représentations du *mari* comme *garant de la moralité de sa femme* et les représentation du *mari fâcheux*, du *mari jaloux* sont virtualisées par le discours.

Mais, la représentation discursive de *mari* ne s'appuie pas uniquement sur des éléments conformes à la signification de *mari* dans le discours des dictionnaires.

Ainsi, *mari* est associé en discours à la représentation des *mauvais traitements*. Cette représentation qui, nous l'avons vu, est également associée à la représentation du *mariage*, est véhiculée ici notamment par l'item *battre*. Cette association que nous n'oserions pas appelée "inédite", confère encore à la représentation du *mari* des valeurs affectives-hédoniques négatives.

De même, les items *Jean* et *coucou* participent à l'élaboration d'une représentation du *mari cocu*, qui si elle est absente du discours des dictionnaires, n'est pas vraiment inédite. En discours, la représentation du *mari cocu* est fortement liée à la représentation du *mauvais mari* ; si le mari est cocu, c'est une conséquence de son mauvais comportement. En outre, elle participe à l'élaboration d'une représentation propre au discours des chansons populaires, la représentation du *mari ridicule*, qui confère à *mari* des valeurs affectives-hédoniques positives.

3. La femme

3.1. Items privilégiés dans les énoncés concourant à l'élaboration de la représentation sémantique de la femme

3.1.1. Femme

Comme l'item lexical *mari*, l'item *femme* lorsqu'il intervient dans le discours est généralement associé à des valeurs axiologiques négatives.

- Représentation de la femme infidèle

Ainsi, le discours actualise d'abord la représentation de la *femme infidèle* dans les énoncés suivants :

1. Sa femme avait pour amant Un meunier bien aimable ! [Clétiez, *Le meunier dans le coffre*]
2. J'ai trouvé ma femme au lit, un grand moine entre ses bras, un grand moine entre ses bras [Tattevin, *Le mari trompé*].

Ces énoncés déploient le possible argumentatif,

Femme pourtant infidèle

qui nous l'avons vu fait partie de la signification de *femme* dans la langue. Cependant, nous pouvons noter que, dans ces énoncés, aucun item lexical n'est porteur dans son noyau de valeur axiologique négative. Bien que la représentation de la *femme infidèle*, qui est actualisée ici, soit porteuse de valeurs éthiques négatives, ces valeurs sont atténuées par le co-texte.

- Déconstruction de la représentation de la belle femme

Même lorsque *femme* est associé à l'adjectif *belle*, axiologiquement positif, le discours déconstruit les valeurs positives portées par cette représentation.

3. Entre vous les hommes qui faites l'amour Qui faites l'amour, Dondaine Qui faites l'amour, tous les jours Ne prenez pas femme plus belle que vous (bis) Pour moi j'en ai une qui joue le tour [Loyer, *Entre vous les hommes*].

L'énoncé 3 repose sur une argumentation :

Belle femme donc jouer des tours à son mari.

Or, le *Littré* glose *jouer un tour à quelqu'un* par "faire subir à quelqu'un quelque mécompte, quelque mortification"⁶¹. Cette expression est donc porteuse de valeurs éthiques négatives et affectives-hédoniques négatives. Ici, la représentation de la *belle femme* qui est intrinsèquement porteuse de valeurs esthétiques positives, subit une flexion de polarité ; elle est, dans le co-texte, associée à des valeurs éthiques négatives et affectives-hédoniques négatives. Le discours construit en fait ici, un stéréotype :

Belle femme donc mauvaise épouse.

- Activation du pôle négatif de la représentation de la jeune femme

L'énoncé 4,

4. Ne prenez pas femmes plus jeunes que vous Moi j'en ai pris une qui me joue des tours [Tattevin, *Entre vous jeunes hommes*],

repose sur la même structure et le même mécanisme que l'énoncé précédent. Il pose une représentation inédite de la *mauvaise épouse*. En effet, il associe *jeune femme* à des valeurs éthiques négatives et affectives hédoniques négatives en construisant une argumentation :

Jeune femme donc jouer des tours à son mari.

Le discours associe donc la représentation de la *jeune femme* à celle de la *mauvaise épouse*.

Cette association nous la retrouvons dans l'énoncé :

5. C'est entre vous les gars qui voulez vous marier, qui voulez vous marier Ne prenez pas de femmes dans le mois de mai Moi j'en ai prins jeune, elle m'y fait enrager, elle m'y fait enrager [Loyer, *C'est entre vous les gars*].

Comme l'énoncé précédent, l'énoncé 5 associe la représentation de la *jeune femme*, actualisée ici par le substantif "jeune", à des valeurs affectives-hédoniques négatives. En effet, l'énoncé déploie une argumentation :

Jeune femme donc faire enrager son mari.

Nous voyons donc que le discours associe de façon récurrente *jeune femme* à des valeurs axiologique négatives ; *jeune femme* dans le discours active le pôle axiologique négatif de la signification de *femme*.

- Représentation de la femme fidèle

Nous relevons tout de même dans l'énoncé suivant, une activation du pôle positif de l'item lexical *femme*.

⁶¹ De plus, si l'on considère l'ensemble de la chanson, il semble que *jouer des tours* signifie "être infidèle".

6. C'est la femme fidèle, fidèle à son mari, La femme la plus fidèle qu'il y ait au pays
[Tattevin, *La femme fidèle*].

Le syntagme *femme fidèle* actualise le versant normatif du possible argumentatif :

Femme donc fidèle / Femme pourtant neg-fidèle

qui fait partie de la signification de *femme* dans la langue. Cependant l'association de *femme* à des valeurs positives reste marginale dans le corpus.

3.2. Mariée

Mariée est une spécification de *femme*, puisque cet item désigne la *femme* le jour de son mariage. L'invariant sémantique de *mariée* inclut donc celui de *femme*, et comme *femme*, *mariée* est dans la langue axiologiquement bivalent.

Les énoncés suivants :

1. La mariée je ne suis pas La mariée je ne suis pas je suis la méprisée ! [Clétiez, *Noces tragiques*]

2. La méprisée vous n'êtes point, la méprisée vous n'êtes point vous êtes la mariée !
vous êtes la mariée ! [Clétiez, *Noces tragiques*]

sont extraits de la même chanson. Ils actualisent les argumentations converses :

Mariée pourtant méprisée

et *Mariée donc neg-méprisée* ou *Mariée donc respectée*

qui confèrent à *mariée* des valeurs éthiques et affectives-hédoniques.

Or, lorsque nous avons construit l'invariant sémantique de *mariage*, nous avons vu que les définitions de ce mot incluaient le terme *consacré* qui peut être glosé par "rendre sacré, respectable" et que nous représenté par la proposition *SUIVRE LA RÈGLE SOCIALE*. Cette proposition est également présente dans l'invariant sémantique de *femme*. Le discours véhicule ici une argumentation

Mariée donc respectée / Mariée pourtant méprisée,

qui est liée à la signification de *mariée* dans la langue, puisqu'elle peut être interprétée comme le déploiement d'un stéréotype

SUIVRE LA RÈGLE SOCIALE DONC RESPECTÉE.

L'énoncé 3,

3. Quand elle fut au grand chemin La mariée baissait la tête ; C'est de peur qu'on la reconnaisse [Clétiez, *Triste noce*]

active le pôle négatif de *mariée*. En effet, il construit une argumentation,

Mariée baisser la tête donc peur d'être reconnue,

qui associe à *mariée* des valeurs affectives-hédoniques négatives. Cette argumentation est liée de façon transgressive à la signification de *mariage* dans la langue, et notamment au possible argumentatif :

Mariage donc acte public.

Par ailleurs, le syntagme *baisser la tête* contient dans son argumentation externe un stéréotype :

Baisser la tête donc honte.

L'énoncé s'appuie donc également sur une représentation transgressive

Mariée pourtant honteuse,

qui confère encore à *mariée* des valeurs affectives-hédoniques négatives.

L'énoncé 4,

4. Voilà le sérieux de notre mariée [Clétiez, *Voilà le sérieux de notre mariée*]

construit une représentation, *mariée neg-sérieuse*, qui inscrit dans la signification de *mariée* des valeurs affectives-hédoniques, mais surtout, qui est liée au possible argumentatif transgressif de *mariage* :

Mariage pourtant neg-sérieux.

Enfin, les énoncés,

5. Nous allions tous à la messe, Trois à trois sur une ânesse, La mariée sur un pourciau La mariée sur un pourciau [Loyer, *C'est le duc de Saint-Gilles*]

6. N'avions de fort bonnes prunes : J'étais trois qu'en avaient une, La mariée suçait le noyau La mariée suçait le noyau [Loyer, *C'est le duc de Saint-Gilles*]

7. Quand on fut pour se couchaye, Trois à trois sur une paillaye, La mariée sur un fagot La mariée sur un fagot [Loyer, *C'est le duc de Saint-Gilles*]

8. Quand on fut sur les minuits, La mariée a fait au lit Parce qu'elle n'avait pas de pot [Loyer, *C'est le duc de Saint-Gilles*]

qui sont extraits de la même chanson, actualisent tous une représentation de la *mariée ridicule* qui associe *mariée* à des valeurs éthiques négatives et affectives-hédoniques positives.

3.3. *Coucou*

Dans le discours des dictionnaires, le *coucou* ne désigne que le mari trompé, mais, dans les chansons de tradition orale, *coucou* peut également être un attribut de la *femme*, comme nous le voyons dans l'énoncé :

1. Je suis venu pour te dire, tu es coucou dieu merci. Tout ce qui me console c'est que mon mari l'est aussi [Clétiez, *Le premier soir de mes nocces*].

Nous l'avons vu lors de l'étude de la signification de *mari*, cet énoncé pose une représentation de la *femme cocue* qui, contrairement à celle du *mari cocu*, est associée à des valeurs affectives-hédoniques négatives.

De même, l'énoncé 2,

2. Le premier soir de mes nocces, devinez ce que je vis Je vis le coucou qui chante, là sur le pied de mon lit [Clétiez, *Le premier soir de mes nocces*],

dans lequel le *je* énonciateur est la femme, actualise le stéréotype

VOIR LE COUCOU DONC ÊTRE COUCOU,

et l'amplifie en convoquant le syntagme "le premier soir de mes nocces" qui joue le rôle sémantique de Temps. L'énoncé élabore donc l'argumentation suivante :

Femme à peine mariée pourtant déjà cocue.

Cette association confère des valeurs affectives-hédoniques négatives à *femme*.

3.4. *Père*

L'item lexical *père* contribue à la construction de la représentation sémantique de *femme* dans la séquence suivante :

1. Je voudrais encore être chez mon père (deux occurrences) [Clétiez, *Triste nocce*]
2. Chez ton père tu n'iras plus (deux occurrences) [Clétiez, *Triste nocce*].

Cette séquence se compose de deux énoncés consécutifs. Le premier énoncé, dans lequel le *je* énonciateur est la femme, repose sur une argumentation,

Femme pourtant vouloir être chez son père.

et le second, dont le *je* énonciateur est le *mari*, repose sur une argumentation liée à l'argumentation converse :

Femme donc neg-être chez son père.

Or, nous avons déterminé lors de l'étude de la signification de l'item *femme* dans la langue, l'existence d'un stéréotype

UNIE PAR LA LOI DONC QUITTER CES PARENTS.

Dans cette séquence, le discours actualise d'abord de façon transgressive puis de façon normative, les possibles argumentatifs déductibles de ce stéréotype.

3.2. La représentation sémantique de la femme dans le discours

Moins fréquente en discours que la représentation sémantique du *mariage* et du *mari*, la représentation sémantique de la *femme* est élaborée par des énoncés dans lesquels interviennent les items spécifiques : *femme*, *mariée*, *coucou* et *père*.

La représentation discursive de la *femme* s'appuie essentiellement sur des éléments conformes à sa signification dans la langue, stéréotypes et possibles argumentatifs structurels, que le discours actualise de manière transgressive, véhiculant ainsi une représentation de la *mauvaise épouse*.

Ainsi, nous relevons plusieurs lexicalisations du possible argumentatif de *femme*, *femme infidèle*, et des représentations de la *femme qui joue des tours à son mari*. En élaborant ces deux représentations, le discours active des valeurs éthiques négatives potentiellement présentes dans la signification de *femme*.

De même, le discours actualise la représentation de la *jeune femme* qui fait partie de la signification de *femme* dans la langue. Mais, cette sous-représentation que, par analogie avec la sous-représentation du *jeune mari*, nous pouvons supposer être dans la langue axiologiquement positive, est en discours associée à des valeurs axiologiques négatives. Il en va de même, pour la représentation de la *belle femme*. Les représentations positives de la *jeune femme* et de la *belle femme* subissent, en discours, des flexions de polarité et sont associées à des valeurs éthiques négatives et affectives-hédoniques négatives – ce sont elles qui "jouent des tours" à leurs maris.

Une occurrence de l'item *mariée* concourt également à l'élaboration de la *mauvaise épouse*, puisque cet item participe à l'élaboration d'une représentation transgressive de la *mariée non sérieuse* qui est liée à un possible argumentatif de *mariage, mariage donc sérieux / mariage pourtant neg-sérieux*.

Mais dans le discours, sans doute parce que l'énonciateur est le plus souvent la femme, la représentation de la *femme* ne se limite pas à la seule actualisation du stéréotype de la *mauvaise épouse*.

Ainsi, le discours n'associe pas uniquement des valeurs éthiques négatives à la représentation de la *femme*. En effet, le discours actualise sous la forme normative et transgressive un stéréotype inédit ♀ *SUIVRE LA RÈGLE SOCIALE DONC RESPECTÉE*, qui confère à *femme*

des valeurs éthiques positives. Par ailleurs, la représentation de la *femme infidèle* (dont les valeurs négatives sont atténuées par le contexte) coexiste en discours avec la représentation de la *femme fidèle*.

De plus, le discours ne s'appuie pas uniquement sur des stéréotypes structurels porteurs de valeurs axiologiques : il propose également une représentation plus neutre de la *femme*, notamment en lexicalisant les deux possibles argumentatifs *femme donc quitter ses parents* / *femme pourtant neg-quitter ses parents* qui ne confèrent pas à *femme* de valeur modale spécifique.

De même, lorsque le discours élabore la représentation de la *femme cocue*-représentation qui est absente du discours des dictionnaires - il l'associe à la notion de *tristesse* porteuse de valeur affectives-hédoniques négatives, tandis que la représentation du *mari cocu* est associée au *ridicule* et donc à des valeurs affectives-hédoniques positives.

Bien que le discours brosse une représentation plus flatteuse de la *femme*, comparée à celle du *mari*, nous trouvons actualisé en discours, le pendant féminin du *mari ridicule*. En effet, plusieurs occurrences de l'item *mariée* participent à l'élaboration d'une représentation de la *mariée ridicule* propre au discours des chansons populaires.

En résumé, la représentation discursive de la *femme* se caractérise par :

- l'activation de valeurs éthiques conforme à la signification de *femme* dans la langue ;
- par la virtualisation du lien entre la *femme* et la représentation de la *Loi*, essentielle à la signification de *femme*, mais aussi par la virtualisation des liens entre *femme* et les représentations de *la gestion des biens*, de *l'indépendance légale*, porteuse de valeurs déontiques et pragmatiques ;
- par l'actualisation de la représentation de la *femme cocue*, absente de la langue "policée" ;
- par la création d'une représentation inédite de la *mariée ridicule*

4. Le père qui marie sa fille

4.1. Items spécifiques dans les énoncés concourant à l'élaboration discursive de la représentation du père qui marie sa fille

4.1.1. Père

Dans notre corpus d'étude, l'emploi le plus récurrent de *père* est celui de sujet du verbe *marier* ou des syntagmes verbaux synonymes *donner un mari*, *donner un homme*. Cet emploi de *père* est conforme à la structure et à la signification dans la langue du verbe *marier* qui, dans son second sens, "se dit de ceux qui font ou procurent un mariage, soit par autorité paternelle, soit par office d'amitié" (*Littré*).

Si nous considérons l'exemple d'occurrence du verbe *marier* donné par le *Littré*,

"Son père l'a mariée avantageusement",

nous voyons qu'il existe dans la langue un stéréotype :

Père marier son fils/ sa fille donc avantage de son fils / sa fille

qui exprime une relation de but, et associe l'argument *père marier son fils / sa fille* à des valeurs pragmatiques positives. La représentation du *père qui marie son enfant* est donc liée à la représentation du *mariage avantageux*, qui dans la langue est également désigné par le syntagme *bon mariage*. Cependant, la représentation du *père qui marie son fils / sa fille* est également liée au possible argumentatif de *mari*,

Mari pourtant neg-choisi,

qui est porteur de valeurs axiologiques négatives⁶². La sous-représentation du *père qui marie son enfant* est donc une représentation axiologiquement bivalente dans la langue.

Dans notre sous-corpus d'étude, nous ne rencontrons pas de représentation du *père qui marie son fils*, nous relevons seulement des représentations du *père qui marie sa fille*. Cette représentation est liée à des représentations du *mauvais mari*, et donc du *mauvais mariage*. Ainsi, dans les énoncés,

1. Mon père m'a donné un mari Si petit, si petit Que de la peau d'une souris, je lui fais faire un habit [*Clétiez, Le petit mari*]

⁶² Logiquement la représentation du *père qui marie son fils / sa fille* devrait également être liée à un possible argumentatif de *femme*, *femme pourtant neg-choisie*, mais ce possible argumentatif n'existe pas dans la signification standard de *femme*.

2. Mon père m'a donné un mari, Jean joli petit coq nobi [Clétiez, *Mon père m'a donné un mari*]

la représentation du *père qui marie sa fille* est associée à celle du *mari ridicule*.

Elle est également associée dans le discours à diverses autres représentations du *mauvais mari*, comme nous le voyons dans les énoncés,

3. Mon père m'a mariée à n'un bossu, à n'un bossu Le premier soir de mes noces il m'a battu [Pavec, *Mon père m'a mariée à n'un bossu*]

4. Mon père mari m'a donné, Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer D'un gros bâton de vert de pommier [...] Chaque matin il me battait [Clétiez, *Mon père mari m'a donné*],

où elle est associée à des représentations du *mari*, qui sont porteuses de valeurs éthiques négatives et affectives hédoniques négatives.

Dans l'énoncé,

5. Mon père m'y marie À l'âge de quatorze à quinze ans Un vieux vieillard m'y donne [Clétiez, *Mon père m'y marie à l'âge de quinze ans*]

elle est associée à la représentation du *vieux mari* qui, dans le discours, est porteuse de valeurs axiologiques négatives.

Et, dans les énoncés,

6. Mon père m'a mariée à l'âge de quinze ans Il m'a donné un homme qui n'était pas galant [Clétiez, *Mon père m'a mariée*]

7. Mon père m'a mariée à n'un tailleur de vigne Le premier jour de mes noces, il m'envoie t'à la vigne [Soreau, *Mon père m'a mariée à n'un tailleur de vigne*]

8. Mon père m'a mariée avec un homme des vignes Le lendemain des noces il m'envoie à la vigne [Clétiez, *Mon père m'a mariée avec un homme des vignes*]

la représentation du *père qui marie sa fille* est associée à des représentations du *mari* porteuses de valeurs affectives-hédoniques négatives.

Le *père qui marie sa fille* est également dans le discours associé à des valeurs volitives négatives. Ainsi dans les énoncés,

9. Mon père i m'a mariée mal à ma fantaisie Il m'a donné t'un vieillard ([...] qui n'a ni sou ni maille) [Pavec, *Mon père m'a mariée*]

10. Son père veut la marier Contre son gré, sa volonté ! Ils lui ont donné pour partage
Un vieux vieillard dans son jeune âge [Clétiez, *Oh, c'est une jeune mineure !*]

l'argument *père marier sa fille* est contaminé par les valeurs volitives négatives portées par les segments "mal à ma fantaisie", "contre son gré, sa volonté".

Les deux propositions "Mon père i m'a mariée mal à ma fantaisie" et "Son père veut la marier contre son gré, sa volonté" déploient une représentation du *mariage forcé* ou le possible argumentatif,

Mariage pourtant forcé.

Enfin, l'énoncé :

11. Mon père m'y marie. Sous la feuille d'un houx, sous la feuille d'un houx En
mariage m'y donne quatorze ou quinze sous [Soreau, *Mon père m'y marie*]

repose sur un stéréotype :

Père marier sa fille pourtant neg-dot

qui associe la sous-représentation du *père qui marie sa fille* à des valeurs pragmatiques négatives. Le discours convoque donc ici sur une argumentation transgressive qui est liée d'une part, au stéréotype de *marier* que nous avons identifié plus haut,

Père marier son fils / sa fille donc avantage,

et d'autre part, au possible argumentatif de *mariage*,

Mariage pourtant neg-biens.

Nous relevons également une occurrence de *père* dans l'énoncé suivant :

12. Mon père et ma mère qui ne m'aimez point tant Vous m'avez donné un homme
qui n'a point de sentiments [Loyer, *Jean, Jean, Jean*].

Cet énoncé propose une représentation quelque peu différente de celles que nous venons d'analyser. En effet, dans cet énoncé, *père* est associé à *mère*, et la représentation posée est donc celle des *parents qui marient leur fille*. Bien qu'elle diffère légèrement, cette représentation conserve la particularité de la représentation du *père qui marie sa fille*, puisqu'elle aussi est associée à une représentation de *mari* porteuse de valeurs affectives-hédoniques négatives. Cependant, nous notons que dans cet énoncé, *père* et *mère* deviennent eux-mêmes porteurs de valeurs affectives négatives. De plus, l'énoncé construit une argumentation

Père et mère neg-aimant donc mauvais mariage

qui repose sur un rapport de cause à effet.

La sous-représentation du *père qui marie sa fille* qui dans la langue est axiologiquement bivalente, est dans le discours, toujours associée à des représentations porteuses de valeurs axiologiques ou finalisantes négatives, excepté dans l'énoncé,

13. Mon père mariez-moi donc, mon père mariez-moi donc, Mettez-moi en ménage
[Tattevin, *Mon père mariez-moi donc*].

Nous pouvons donc conclure que la sous-représentation du *père qui marie sa fille*, lorsqu'elle est actualisée sous la forme-type *Mon père m'a mariée* (forme qui est l'incipit type des chansons de maumariée) enrichit la représentation discursive du *mauvais mariage* puisque d'une part, elle est toujours syntagmatiquement associée à une représentation du *mauvais mari* et d'autre part, elle déploie une représentation du *mariage neg-choisi* et même, du *mariage forcé*.

4.1.2. Donner

Dans vingt-et-une occurrences, l'Objet de l'item verbal *donner* est soit le prédicat *mari* soit un syntagme se référant au *mari*. Ces occurrences apparaissent dans les énoncés suivants :

1. Mon père m'a donné un mari Si petit, si petit Que de la peau d'une souris Je lui ai fait faire un habit [Clétiez, *Le petit mari*]
2. Mon père m'a donné un mari, Jean joli petit coq nobi (deux occurrences) [Clétiez, *Mon père m'a donné un mari*]
3. Mon père i m'a mariée mal à ma fantaisie Il m'a donné t'un vieillard vive le rossignol d'été ! [Pavec, *Mon père m'a mariée*]
4. Ils lui ont donné pour partage Un vieux vieillard dans son jeune âge Agé de 82 ans [Clétiez, *Oh, c'est une jeune mineure*]
5. Il m'a donné t'un vieillard qui n'a ni sou ni maille [Pavec, *Mon père m'a mariée*]
7. Mon père m'y marie À l'âge de quatorze à quinze ans Un vieux vieillard m'y donne Un vieux vieillard point à mon gré Qui n'entend pas le jeu d'aimer [Clétiez, *Mon père m'y marie à l'âge de quinze ans*]
6. Mon père mari m'a donné, Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer [Clétiez, *Mon père mari m'a donné*]
8. Mon père m'a mariée à l'âge de quinze ans Il m'a donné un homme qui n'était pas galant [Clétiez, *Mon père m'a mariée*]
9. Mon père et ma mère qui ne m'aimez point tant Vous m'avez donné un homme qui n'a point de sentiment Il aura nom Jean, ma mère, Il aura nom Jean, Jean, Jean [Loyer, *Jean, Jean, Jean*].

Dans ces énoncés, *donner* se substitue au verbe *marier* et son Agent est le prédicat *père* ou, dans une occurrence, les prédicats *père* et *mère*. L'item verbal *donner* participe donc à l'élaboration de la sous-représentation du *père qui marie sa fille*, sous représentation qui, nous l'avons vu lors de l'étude de l'item *père*, est associée à la représentation du *mauvais mariage*.

4.2. La sous-représentation discursive du père qui marie sa fille

La sous-représentation du *père qui marie sa fille* est une représentation conforme à la signification et à la structure du verbe *marier*, qui dans la langue est bivalente.

En discours, cette sous-représentation, actualisée par des énoncés dans lesquels interviennent les items spécifiques *père* et *donner* participe, nous l'avons dit, à l'élaboration du *mauvais mariage*. En effet, cette représentation est associée à une représentation transgressive du *mariage neg-avantageux*, et elle permet également l'actualisation de la représentation du *mariage neg-choisi* et même du *mariage forcé*, représentation absente du discours des dictionnaires.

Mais, surtout la représentation du *père qui marie sa fille* est presque systématiquement associée à la représentation du *mauvais mari*. Cette association est si stable, que la seule présence de la représentation du *père qui marie sa fille*, permet d'identifier la représentation du *mari* qui lui associée, comme une représentation du *mauvais mari*.

Conclusion générale : la représentation du mariage dans les chansons de tradition orale du pays de Guérande

Dans un premier temps nous avons reconstruit la signification de *mariage*, *mari* et *femme* dans le discours du *Littré* et du *Dictionnaire de l'Académie*. Il s'agissait dans cette première étape de déterminer la signification de ces entités partagée par l'ensemble des locuteurs du XIX^e siècle. Ces objets théoriques nous ont permis, par comparaison, de caractériser la représentation discursive du *mariage*.

Ainsi, nous avons pu mettre à jour la spécificité des représentations discursives du *mariage*, du *mari* et de la *femme*, mais aussi celle de la sous-représentation discursive du *père qui marie sa fille*, en déterminant quels éléments de la signification de *mariage*, *mari* et *femme* dans la langue, étaient instanciés en discours, quels éléments étaient virtualisés et quels éléments étaient propres au discours.

Les éléments conformes à la signification dans la langue

Nous avons vu que la représentation discursive du *mariage* s'appuie sur le déploiement d'éléments conformes à sa signification dans la langue.

Ainsi, lorsque le discours déploie la signification de *mariage*, il active la zone pragmatique, fortement liée au stéréotype de *mariage*, en actualisant de façon ponctuelle les stéréotypes liant le *mariage* à la notion d'*argent*, et surtout en lexicalisant le possible argumentatif du *mariage mal assorti*. Mais les aspects de la signification "standard" de *mariage* les plus actualisés en discours sont les liens existant entre le *mariage* et *l'amour*. Ces liens sont presque toujours actualisés de façon transgressive. Le discours véhicule donc une représentation du *mauvais mariage* essentiellement liée à des valeurs affectives-hédoniques négatives.

De même, nous avons vu que la représentation discursive du *mari*, qui est la représentation la plus véhiculée dans le sous-corpus d'étude, repose sur l'actualisation transgressive de presque tous les stéréotypes porteurs de valeurs axiologiques structurellement attachés à *mari*. Le *mari* est donc dans le discours toujours le *mauvais mari*, et les

représentations du *mauvais mari* les plus récurrentes sont celles du *mari non choisi* (sur laquelle s'appuie la sous-représentation du *père qui marie sa fille*), du *mari non aimant* et du *mari détesté* qui activent des valeurs affectives-hédoniques négatives. La représentation sémantique de *mari* construite par la langue, bien qu'elle soit uniquement et systématiquement transgressive est donc, de ce point de vue, tout à fait conforme à la signification de *mari* dans la langue puisque, dans la langue, le faisceau de stéréotypes le plus important est celui qui associe *mari* à des représentations porteuses de valeurs affectives-hédoniques.

Enfin, nous avons vu que la représentation discursive de la *femme* s'appuie essentiellement sur des stéréotypes et des possibles argumentatifs qui lui sont structurellement attachés. Le discours lexicalise notamment les représentations de la *femme fidèle* et de la *femme infidèle*, qui sont des possibles argumentatifs de *femme* dans la langue, il active également d'autres représentations porteuses de valeurs éthiques, valeurs qui, nous l'avons vu, sont particulièrement présentes dans le stéréotype de *femme* dans la langue. Nous relevons également des déploiements transgressifs de la représentation de la *jeune femme*, qui fait partie des possibles argumentatifs de *femme* dans la langue, et des déploiements des possibles argumentatifs *femme donc quitter ses parents*, *femme pourtant neg- quitter ses parents* qui ne confèrent à *femme* aucune valeur modale particulière. Cependant, la représentation de *femme* d'une part est beaucoup moins actualisée que celle de *mariage* et celle du *mari*, et d'autre part, reste dans le discours axiologiquement bivalente tandis que *mari* et *mariage* sont le plus souvent associés à des valeurs affectives-hédoniques négatives.

En résumé, lorsque le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande construit la représentation globale de l'institution *mariage*, la représentation sémantique la plus véhiculée est celle du *mari* et, les valeurs modales les plus activées sont les valeurs affectives-hédoniques négatives - ces valeurs sont également suractivées lorsque le discours construit la représentation sémantique de l'entité *mariage* - or ces valeurs sont dans la langue prioritairement attachées à la représentation du *mari*. Par ailleurs, si nous considérons notre sous-corpus d'étude, nous constatons que sur les 39 chansons qui le composent, 18 ont pour énonciateur principal la femme, tandis que seulement 7 ont pour énonciateur principal le mari. Dans le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande, la construction de la représentation sémantique de l'institution *mariage* privilégie donc le point de vue de la femme. Le discours véhicule une représentation du *mauvais mariage* qui est principalement le résultat d'une union avec un *mauvais mari*. Le déploiement de cette représentation

transgressive de l'institution *mariage* est totalement conforme à ce que l'étude de la signification dans la langue laissait prévoir.

La représentation discursive s'oppose à la représentation "policée" proposée par le discours des dictionnaires

La représentation de l'institution *mariage* élaborée par le discours, bien qu'elle soit transgressive, est conforme à la signification dans la langue des entités *mariage*, *mari* et *femme*. Cependant, cette représentation discursive s'oppose quelque peu à la représentation "policée" proposée par le discours des dictionnaires. En effet, nous voyons que le discours véhicule des argumentations qui, si elles sont absentes du discours des dictionnaires, ne sont pas inédites.

Ainsi, le discours véhicule, notamment à l'aide du prédicat *battre*, des argumentations *mari pourtant mauvais traitements* et *mariage pourtant mauvais traitements*. De même, la représentation discursive du *père qui marie sa fille*, participe dans plusieurs occurrences à l'élaboration d'une représentation du *mariage forcé*.

Nous voyons donc que le discours des chansons, contrairement au discours des dictionnaires, ne connaît pas le politiquement correct : la signification de *mariage* proposée par le discours des chansons inclut tous les aspects de la vie quotidienne, même les moins reluisants. Le discours des chansons de tradition orale permet donc, au moins lorsqu'il traite du *mariage*, d'accéder mieux que le discours des dictionnaires, à la langue.

Le thème de l'infidélité

Ce phénomène est particulièrement tangible dans le traitement discursif du thème de la *fidélité* dans le mariage. La notion de *fidélité* est liée dans la langue aux stéréotypes des trois entités lexicales *mariage*, *mari* et *femme*. Aussi, le lien entre la *fidélité* et la représentation sémantique de l'institution *mariage* est un lien très stable. Le discours reflète parfaitement cette stabilité : la représentation de la *fidélité* ou plutôt de l'*infidélité* – puisque à une exception près, le lien entre *mariage* et *fidélité* est toujours instancié de façon transgressive – est très récurrente dans le sous-corpus d'étude. Cependant, l'actualisation discursive du thème de l'*infidélité* repose moins sur la lexicalisation des représentations du *mari* ou de la *femme infidèle*, que sur la lexicalisation des représentations de la *femme*, et surtout du *mari cocu*. La représentation du *mari cocu* est la représentation la plus récurrente du discours ; elle apparaît

notamment grâce aux occurrences des items *Jean et coucou*, qui sont parmi les items les plus spécifiques du sous-corpus *mariage*.

Le discours établit et véhicule donc un lien stéréotypique entre le *mariage* et l'*infidélité* fort et tout à fait conforme à la signification de *mariage* dans la langue. Cependant, les valeurs éthiques négatives normalement associées à ce stéréotype, sont dans le discours toujours atténuées.

En effet, nous avons vu que lorsque le discours lexicalise les possibles argumentatifs *mari infidèle* et *femme infidèle*, les valeurs éthiques négatives sont atténuées par le co-texte. Et nous venons de l'évoquer, le discours préfère à ces deux représentations, celles du *cocu*, absente du discours des dictionnaires, et qui est porteuse à la fois de valeurs éthiques négatives mais aussi de valeurs affectives-hédoniques positives.

Le discours des chansons de tradition orale, tout en respectant la nature du lien entre le *mariage* et l'*infidélité* défini par la langue, modifie l'orientation axiologique de ce stéréotype en préférant la représentation moins "policée" ou moins "correcte" (en fait tout simplement plus populaire) du *cocu*. Et comme le *cocu* est ridicule, le *mauvais mari* et le *mauvais mariage* deviennent dans le discours porteurs de valeurs affectives-hédoniques positives.

Le *mariage ridicule* : une représentation propre au discours

La représentation du *mari cocu* permet l'introduction dans le discours d'un lien stéréotypique inédit entre le *mari* et la notion de *ridicule*. Mais, dans le discours, le *ridicule* n'est pas le seul apanage du (*mauvais*) *mari*. En effet, le discours propose également des argumentations *mariage mal assorti donc ridicule*, et nous avons relevé dans une des chansons du sous-corpus d'étude, *C'est le duc de Saint-Gilles*, plusieurs actualisations d'une représentation de la *mariée ridicule*.

Le *ridicule* est donc associé aux trois entités *mariage*, *mari* et *femme* : le lien discursif entre la représentation globale du *mariage* et celle du *ridicule* est donc un lien fort et stable. Or la notion de *ridicule* est porteuse à la fois de valeurs éthiques négatives et de valeurs affectives-hédoniques positives (quand le *ridicule* ne se rapporte pas à l'énonciateur). Aussi l'association discursive inédite *mauvais mariage donc ridicule* stabilise la représentation du *mauvais mariage*, mais elle confère également, à cette représentation transgressive du *mariage*, des valeurs axiologiques positives ; globalement, dans le discours, le *mauvais mariage* fait rire.

Une représentation transgressive, mais pas de remise en cause de l'institution

En conclusion, nous voyons que le discours déploie et véhicule une représentation du *mauvais* mariage, développée majoritairement selon le point de vue de la *femme*, qui si elle est transgressive, n'en est pas moins conforme à la signification de *mariage* dans la langue, et jamais le discours ne remet en cause l'institution en proposant des représentations paradoxales du *mariage*.

En effet d'une part, le fait que le discours propose uniquement des représentations transgressives ne remet pas en question la signification "standard" de *mariage* car aucune reconstruction du système de valeurs n'est proposée. D'autre part, les représentations transgressives du *mariage* proposées par le discours ne sont que des représentations porteuses de valeurs axiologiques. En effet, les stéréotype qui, dans la langue, unissent la représentation du *mariage* à des valeurs épistémiques sont tous virtualisés, et ceux pourtant essentiels qui associent le *mariage* à des valeurs déontiques, sont soit virtualisés soit actualisés de façon normative. Ainsi, nous avons relevé une actualisation normative du possible argumentatif *mari donc agir en maître*. De même, l'item *père*, qui permet l'élaboration d'une sous-représentation discursive du *père qui marie sa fille* tout à fait conforme à la signification du verbe *marier* dans la langue, peut être vu comme une actualisation de la *Loi*, soit de l'Instrument du *mariage*.

Le discours des chansons de tradition orale lorsqu'il traite du *mariage* n'est donc en rien un discours contestataire ; la signification lexicale de *mariage* et le système de valeurs qui lui est attaché dans la langue ne subissent pas de modification. Le discours, lorsqu'il traite de *l'infidélité* reste même très moral ; ainsi, nous l'avons vu, si le mari est cocu, c'est une conséquence de son mauvais comportement. Le discours renforce donc le système de valeurs "normal", tout en véhiculant une représentation humoristique du *mauvais mariage*, principalement en élaborant le stéréotype inédit *mauvais mariage donc ridicule*.

Notre étude de la représentation sémantique de *mariage* met donc en évidence le fait que le discours des chansons de tradition orale permet la diffusion et le maintien des normes sociales tout en assumant un rôle d'exutoire. En effet, le discours actualise le stéréotype du *mauvais mariage*, lie cette représentation à la notion de *ridicule*, et enfin et surtout ce discours transgressif est tenu sur des airs de danse ou de marche, soient des airs gais et entraînants. Aussi, notre étude valide l'hypothèse, que nous avons formulée au chapitre 5, selon laquelle

l'accomplissement simultané de ces deux fonctions repose sur une actualisation transgressive du système commun de représentation.

Conclusions générales

Rappel des objectifs de l'étude

Notre analyse linguistique du discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande a été menée dans un double objectif. Tout d'abord un objectif linguistique théorique propre à la démarche de l'ALD, et un objectif plus en lien avec l'analyse du discours proprement dite, puisque nous entendions mettre notre étude au service de l'ethnomusicologie. Nous voulions :

- valider par l'analyse linguistique de notre corpus le modèle de description SPA ;
- caractériser le monde construit par le discours en révélant le système de valeurs proposé par les chansons de tradition orale du pays de Guérande, et donc déterminer quelle image la société donne d'elle-même en tenant un tel discours ;
- caractériser le genre discursif lui-même, en déterminant les mécanismes de production-interprétation du sens sur lesquels il s'appuie ;
- et enfin, déterminer si l'étude des mécanismes discursifs valide notre hypothèse externe relative au rapport entre mécanismes et fonctions du discours.

1. Validation du modèle SPA et apport au modèle

1.1. La validation du modèle SPA

Nous pensons par notre analyse sémantique avoir validé le modèle SPA et ses hypothèses, et montré l'intérêt d'une analyse linguistique du discours centrée sur l'argumentation et la modalisation sémantiques.

En effet, la SPA et la méthodologie de l'ALD, nous ont permis dans l'étape A de nos études des représentations sémantiques du *soldat* et du *mariage*, développées respectivement dans les chapitre 6 et 7, de reconstruire la signification des entités lexicales étudiées dans la langue. À partir du discours définitionnel des dictionnaires, nous avons pu mettre à jour :

- les éléments stables des significations lexicales ;
- et leurs potentiels discursifs c'est-à-dire les argumentations internes et externes susceptibles d'être actualisées en discours.

En reconstruisant la signification lexicale des entités *soldat* et *mariage* dans la langue avec le modèle SPA, nous avons donc pu définir quelles représentations étaient associées dans la langue aux entités étudiées, et ainsi déterminer le système de valeurs attaché à ces entités lexicales.

L'étude des représentations sémantiques du *soldat* et du *mariage* dans le discours, développées dans les parties B des chapitres 6 et 7, a prouvé que les hypothèses sur l'argumentation potentielle se vérifiaient. En effet, notre analyse linguistique a montré comment en jouant sur les associations de représentations du monde, le discours déploie (études du *départ du soldat*, du *retour du soldat*, de *mariage*, *mari*, et *femme*), élabore (étude de la *fille-soldat*), ou déconstruit et reconstruit (étude de la représentations sémantique du *déserteur* et du *soldat criminel*) les significations même des entités lexicales.

En résumé, notre analyse linguistique du discours des chansons de tradition orale, comme les recherches précédemment menées dans le cadre du GRASP devenu CERCI-SAD, a permis de valider l'hypothèse des possibles argumentatifs comme argumentation externe des entités lexicales en correspondance étroite avec l'argumentation interne et plus particulièrement avec le niveau des stéréotypes. L'analyse a en effet montré :

- qu'à partir des stéréotypes, on peut prévoir les discours générés lors de l'occurrence des entités lexicales ;
- et que les argumentations effectives "inédites", c'est-à-dire les argumentations discursives, aboutissent à une modification de l'argumentation interne des entités, et on peut penser que si de telles argumentations se diffusent dans les autres genres de discours, alors elles peuvent même s'inscrire dans la langue, et aboutir à une modification durable de la signification lexicale.

1.2. L'apport de l'étude au modèle SPA et à l'ALD

La SPA est un modèle globalisant de la signification lexicale qui permet d'appréhender et de rendre compte avec précision des mécanismes discursifs de construction du sens. Nous avons au cours de notre étude développé deux aspects du modèle théorique qui, nous le pensons, permettent encore d'affiner la description de la signification lexicale et des mécanismes discursifs.

1.2.1. L'utilisation systématique de la grammaire casuelle de Fillmore

Tout d'abord, dans la perspective ouverte par Galatanu (Galatanu 2005b), nous proposons de systématiser le recours à la grammaire casuelle de Fillmore pour la reconstruction de la signification des entités à partir du discours définitionnel et pour l'étude des énoncés. En effet, le cadre casuel de l'entité ou les relations syntactico-sémantiques entre les différents éléments qui composent son invariant sémantique sont autant d'éléments essentiels à la signification des entités qui peuvent également être déployés en discours.

1.2.2. L'utilisation de la théorie des modificateurs réalisants et déréalisants

Mais notre apport principal au modèle est le recours, pour la reconstruction du stéréotype d'une entité, à la théorie des modificateurs réalisants et déréalisants développée par Ducrot (Ducrot 1995).

Dans la continuité de la théorie des topoï, et dans la même lignée que la sémantique argumentative, la théorie des modificateurs réalisants et déréalisants approfondit la notion de topoï intrinsèques (soient de stéréotypes internes et structurels de la signification lexicale dans notre nomenclature), et répond à une interrogation sur la gradualité des prédicats.

En mettant en évidence les phénomènes de réalisation et de déréalisation des prédicats par des modificateurs sémantiques, Ducrot montre "que les mots ont, d'après leur sémantique propre, des degrés d'applicabilité différents" (Ducrot 1995 : 146).

Les modificateurs réalisants et déréalisants sont des modificateurs qui "explicitent des caractères dont la présence augmente ou diminue l'applicabilité d'un prédicat" (Ducrot 1995 : 146). Repérer un modificateur réalisant ou déréalisant revient donc à identifier un caractère du prédicat soit un stéréotype intrinsèquement lié à ce prédicat.

La théorie des modificateurs réalisants et déréalisants permet donc, grâce à des tests simples - puisque le critère pour reconnaître un modificateur réalisant Y d'un prédicat X est la possibilité d'énoncé "X et même XY", et le critère pour reconnaître un modificateur déréalisant Y' d'un prédicat X, la possibilité d'énoncer "X, mais XY'" "sans avoir une raison argumentative précise d'opposer X à XY'" (Ducrot 1995 : 147-148) – d'établir avec certitude quelles représentations sont intrinsèquement liées à un prédicat, et surtout de déterminer la nature de ce lien, c'est-à-dire de déterminer si le lien stéréotypique est de nature normative ou transgressive.

2. Le monde construit par le discours et les mécanismes discursifs de construction du sens

Nous avons choisi pour appréhender le système de valeurs véhiculé par le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande, de dégager la spécificité discursive de deux représentations sémantiques : celle du *soldat* et celle du *mariage*. Ces deux représentations sémantiques d'ordre social sont construites et véhiculées par des mécanismes discursifs différents.

2.1. La représentation sémantique du soldat

2.1.1. Système de valeurs construit et mécanismes de construction du sens

L'élaboration de la représentation discursive du *soldat* se caractérise d'abord par l'activation de valeurs déontiques et pragmatiques conformes à la signification de *soldat* et de *conscrit* dans la langue. Ces valeurs sont actualisées lors de l'élaboration discursive des représentations du *départ* et du *retour du soldat*. Le *soldat*, dans le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande, est un personnage qui doit accomplir son devoir envers l'État et qui l'accomplit.

De plus, dans le discours le *soldat* est toujours un *bon soldat*. Cette représentation s'appuie en partie sur le déploiement normatif du potentiel éthique de *soldat* dans la langue, mais elle s'appuie également l'élaboration d'argumentations paradoxales, non conformes à la signification de *soldat* dans la langue, puisque le *déserteur*, comme la *fille-soldat* (qui n'est pas un vrai soldat), sont eux aussi de *bons soldats*.

En outre, la reconstruction de l'orientation axiologique de *déserteur* va de paire avec une déconstruction des représentations de l'*armée* et de la *loi*. Quant à la représentation de la *fille-soldat*, elle n'entraîne pas un phénomène direct de déconstruction des significations de l'*armée* et de la *loi*, toutefois on peut noter que le discours en véhiculant une représentation axiologiquement positive de la *fille-soldat* valorise un personnage hors-la-loi, ou tout au moins hors normes, puisqu'une femme n'a pas sa place dans l'armée.

La surmodalisation affective-hédonique

Enfin, nous avons vu que dans le discours, le *soldat* était presque toujours un *conscrit*, et que la représentation discursive du *départ du soldat* s'appuyait sur le déploiement normatif du potentiel affectif-hédonique de *conscrit*.

Mais, les valeurs affectives-hédoniques qui sont normalement attachées à *conscrit* sont, dans le discours, suractivées. Cette surmodalisation est due à l'association paradigmatique de *soldat*, *conscrit* et *déserteur*, aux représentations de l'*amant*, et du *fil*s, associations qui permettent l'élaboration d'argumentations inédites : *départ du soldat donc séparation avec la mie*, et *retour du soldat donc retour du fils donc neg-reconnaissance par les parents*.

En revanche, la représentation du *soldat à la guerre* n'est jamais évoquée, alors qu'elle est véhiculée dans le discours de chansons de tradition orale d'autres régions. Le discours des chansons populaires du pays de Guérande, lorsqu'il construit la représentation du *soldat*, lie cette représentation à la communauté ; le point de vue privilégié sur le *soldat* et l'*armée* est en quelque sorte celui du quotidien, comme si ce qui intéressait véritablement la source énonciative était les incidences de l'*armée* sur la vie quotidienne.

2.2.2. Mécanismes discursifs intervenant dans la construction de la représentation sémantique du soldat et fonction du discours

En résumé, le discours lorsqu'il construit la représentation sémantique du *soldat*, construit une représentation toujours valorisée d'un membre de la communauté. Cette représentation valorisée s'appuie à la fois sur le déploiement d'éléments conformes à la signification de *soldat* dans la langue, et sur l'élaboration d'éléments de signification paradoxaux qui déconstruisent la représentation de l'*armée*, et de la *loi*.

Le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande, lorsqu'il a pour thème le *soldat*, véhicule donc une représentation qui valorise les membres de la communauté. Cette valorisation se construit par rapport à la représentation de l'*armée*, c'est-à-dire, par rapport à la représentation d'une institution qui relève de l'État et qui, par conséquent, est sentie comme extérieure.

2.2.3. La signification discursive et le contexte

Les chansons qui composent notre corpus d'étude ont été transmises au XIX^e siècle et au tout début du XX^e siècle aussi, nous pensons que la représentation sémantique du *soldat* qui est proposée par le discours a été fortement marquée par le contexte socio-historique de la fin du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle. Cette hypothèse nous semble validée par plusieurs faits linguistiques observés dans le discours.

Tout d'abord nous avons noté que, dans le discours, *soldat* et *conscrit* devenaient presque synonymes. Or, ce rapprochement sémantique correspond globalement à la réalité, puisque dans le département de la Loire Inférieure, les cas d'engagement au XIX^e siècle ont été très rares (Aujard 1990 : 29-30).

De même, dans le discours, non seulement nous n'avons relevé aucune représentation du *patriotisme*, mais nous avons vu que le discours, en plusieurs endroits, remet en cause l'*armée* et la *loi*. Or, il est certain que la conscription n'était pas très populaire au XIX^e siècle dans une région qui non seulement avait été marquée par la chouannerie, mais qui connaissait une situation économique difficile (Aujard 1990). Dans les campagnes surtout, le départ d'un jeune homme pour l'armée, " indépendamment du chagrin d'une longue séparation, privait la ferme d'un vigoureux travailleur gratuit que l'on était obligé de remplacer par un valet qu'il fallait payer" (Sébillot 1968: 47).

2.2. La représentation sémantique du mariage

2.2.1. Système de valeurs proposé par le discours

Si le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande possède une certaine dimension contestataire lorsqu'il construit la représentation sémantique du *soldat*, il n'en est rien lorsque l'institution sociale qui est au centre du discours est le *mariage*. En effet, le discours véhicule une représentation sémantique du *mariage* qui, si elle est transgressive, n'en est pas moins tout à fait conforme à la signification de *mariage* dans la langue. Le discours construit et véhicule uniquement le stéréotype du *mauvais mariage*, mais le système de valeurs attaché à l'entité lexicale *mariage* dans la langue n'est jamais déconstruit.

Deux aspects de la représentation discursive du *mariage* sont particulièrement intéressants. Le premier point remarquable est le lien sémantique inédit établi en discours entre la représentation du *mariage* et le *ridicule*. Le lien le plus stable est le lien stéréotypique instauré entre le *ridicule* et le *mari cocu*, mais le *ridicule* est également associé dans le discours au *mariage mal assorti* d'un vieillard et d'une jeune fille, ainsi qu'à une représentation de la *mariée*.

D'autre part, nous avons pu établir que la représentation discursive du *mariage* était développée du point de vue de la femme. En effet, d'une part, la représentation du *mari*, ou plutôt du *mauvais mari*, est des trois représentations sémantiques *mariage*, *mari* et *femme*, celle qui est la plus actualisée en discours, et d'autre part, la représentation discursive globale

du *mariage* se caractérise par une suractivation des valeurs affectives-hédoniques, valeurs qui dans la langue sont essentiellement attachées à la signification de *mari*.

2.2.2. Mécanismes discursifs qui sous-tendent la construction de la représentation du mariage et fonctions du discours

Le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande véhicule une représentation sémantique transgressive mais autorisée du *mariage* puisque cette représentation discursive est conforme à la signification de *mariage* dans la langue, et qu'elle s'appuie sur le déploiement de la signification standard de *mariage*. Aussi, le discours étudié lorsqu'il construit la représentation sémantique du *mariage* semble assumer deux fonctions : une fonction de diffusion des normes culturelles et une fonction d'exutoire.

Fonction de diffusion de normes culturelles

Véhiculer le système de valeurs normalement attaché à la signification de *mariage* sans le déconstruire n'est pas le seul moyen discursif employé pour véhiculer la norme culturelle : l'élaboration du lien entre le *mariage* et le *ridicule* sert le même but.

En effet, nous avons remarqué que la notion de *ridicule* est associée à la représentation du *mari cocu* (le mari étant cocu car il a eu un mauvais comportement) et du *mariage mal assorti*. Or, cette association sémantique n'est pas sans lien avec les pratiques traditionnelles du charivari et des promenades à âne⁶³. Jusqu'à la première guerre mondiale, les charivaris et les promenades à l'âne étaient organisées, généralement par les jeunes gens, pour punir les mariages désapprouvés par la communauté ou les mariés ayant eu une conduite choquante (par exemple : les adultères, les mari ayant trop battus leurs femmes, les femmes ayant battu leurs maris) (Segalen 1980 : 48). Le stéréotype discursif qui unit le *mauvais mariage* et le *ridicule* nous semble assumer la même fonction que ces pratiques :

"Par la dérision elle [la communauté] signifie au coupable qu'il a risqué de s'en faire exclure (ou de s'en exclure lui-même) en raison de la honte qui doit être la sienne"
(Belmont 1981 : 17).

⁶³ "Lorsqu'un mari a battu sa femme, les garçons se munissent d'une charrette à bras, puis ils montent sur les hauteurs et font claquer leurs fouets. Alors on dit dans les environs : "Un tel a battu sa femme, faut vâ le cherrâ." On se réunit et on tâche de surprendre le mari qui est mis dans la charrette. On le conduit dans les villages et autour de lui, on parle de la dispute qui a motivé les coups, en employant autant que possible les propres termes dont se sont servis les époux. On cherraye aussi les femmes qui ont battu leur mari (Trélivan)" (Sébillot 1967 : 142)

Tourner le *mauvais mariage* et les *mauvais maris* en dérision, c'est finalement désigner des comportements que la communauté refuse.

Rôle d'exutoire

Par ailleurs, dans la mesure où le discours déploie une représentation sémantique transgressive du *mariage* et où cette représentation est véhiculée, dans la majorité des cas, sur des airs vifs (à marcher ou à danser), nous pouvons interpréter ce discours comme un discours assumant une fonction exutoire. Le fait que la représentation sémantique du *mauvais mariage* soit déployée selon le point de vue de la femme vient renforcer cette hypothèse.

En effet, si d'après Segalen, la femme, dans la société rurale du XIX^e siècle, n'est pas soumise à son mari (le mari et la femme assument des rôles complémentaires) en revanche, l'homme est le porte-parole du couple. C'est lui qui assume un rôle social, tandis que la femme ne prend pas la parole (Segalen 1980 : 180). Or, le discours des chansons populaires du pays de Guérande présentent justement la configuration inverse : la femme qui ne prend pas la parole dans la vie, prend la parole dans les chansons.

3. Le rapport entre les mécanismes et les fonctions du discours

Notre dernier objectif était de déterminer si l'étude des mécanismes discursifs permettait de valider notre hypothèse externe relative au rapport entre les mécanismes et les fonctions du discours.

Nous avons, dans le chapitre 5, établi que le discours des chansons de tradition orale assumait outre des fonctions sociale, ludique, et esthétique, la fonction de véhiculer le système de représentations commun, ainsi qu'une fonction exutoire. Considérant que la fonction d'exutoire n'est pas en contradiction avec la fonction expressive, puisqu'elle correspond en fait à une "remise en question autorisée" des normes culturelles et des institutions, nous avons posé l'hypothèse qu'un des mécanismes discursifs permettant d'accomplir cette remise en question autorisée serait l'actualisation transgressive du système de valeurs commun.

L'étude de la représentation discursive de *mariage* a validé cette hypothèse. En effet, à l'issue de cette étude, nous constatons que l'actualisation transgressive du système de valeurs commun est bien le mécanisme discursif de production du sens utilisé, et que ce mécanisme

permet au discours d'assumer ses fonctions expressive et d'exutoire. Toutefois, nous devons nuancer notre propos.

Si l'on confronte l'analyse de la représentation discursive de *mariage* et celle de la représentation discursive du *soldat*, il apparaît que ce mécanisme spécifique est utilisé lorsque le discours évoque une institution sociale sur laquelle se fonde la communauté. En revanche, lorsque l'institution évoquée n'émane pas de la communauté, mais de l'État, comme c'est le cas pour l'*armée*, alors le discours repose sur un autre mécanisme de "remise en question autorisée". En effet, l'armée, nous l'avons dit plus haut, a des incidences sur la communauté mais, cette institution est sentie comme extérieure. Aussi le discours, lorsqu'il évoque cette institution, déconstruit le système de valeurs attaché à l'entité lexicale. Et cette déconstruction qui contraste avec la valorisation systématique du *soldat*, soit d'une personne de la communauté, concourt à l'élaboration d'une identité spécifique.

4. Critiques et perspectives

Nous avons globalement atteint les objectifs que nous nous étions fixés, toutefois, on peut critiquer un aspect de notre travail.

Nous avons confronté le système de valeurs véhiculé par le discours étudié au système de valeurs présent dans la langue. Nous avons donc caractérisé "en bloc" le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande sans pouvoir faire la part de ce qui relève du genre discursif, et de ce qui relève exclusivement du discours des chansons de tradition orale de Guérande.

En consultant le catalogue Coirault, nous avons, malgré tout, pu déterminer certaines spécificités guérandaises :

- le fait que seul le stéréotype du *mauvais mariage* soit actualisé ;
- le fait que la *fille-soldat* parte uniquement pour suivre son amoureux ;
- que le *mariage mal assorti* soit uniquement celui du vieillard et de la jeune-fille, quand dans d'autres régions, le *mariage mal assorti*, c'est également celui d'un jeune homme et d'une vieille femme.

Mais, nous n'avons pas pu étudier en détail les phénomènes d'appropriation des chansons de tradition orale.

Pour analyser en détail ces phénomènes, il faudrait prolonger notre travail. L'idéal serait d'effectuer une analyse linguistique du discours des chansons de tradition orale d'autres régions pour pouvoir ensuite comparer les résultats obtenus. Plus modestement, nous

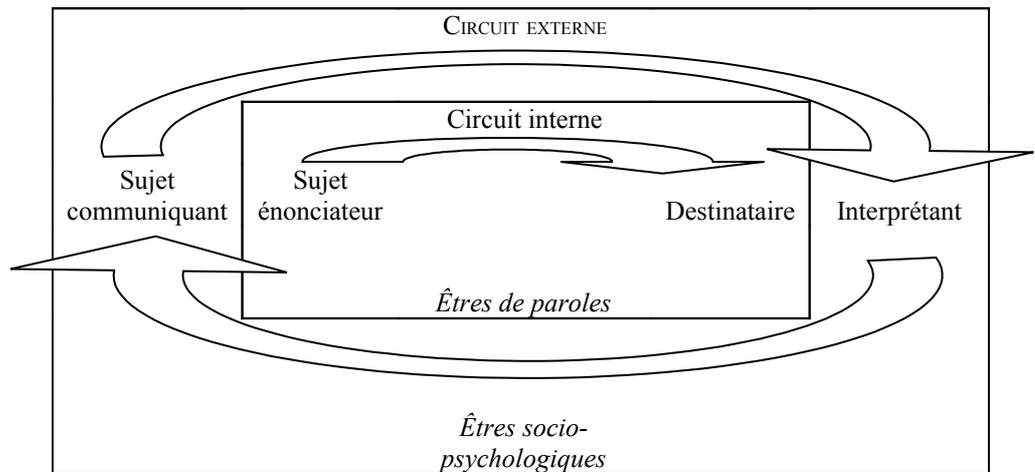
proposons d'ébaucher l'analyse des phénomènes d'appropriation en confrontant des versions différentes d'une même chanson, recueillies dans différentes régions. Dans ce sens, nous avons d'ores et déjà établi un corpus d'étude que nous présentons en annexe.

Glossaire des notions-clefs

Notions de sémantique et pragmatique

ARGUMENTATION INTERNE	<p>L'argumentation interne d'un énoncé est le lien argumentatif explicité par l'énoncé.</p> <p>L'argumentation interne (AI) d'une entité lexicale est un ensemble de discours convoqués par cette entité, et dans laquelle l'entité en question n'apparaît pas (son stéréotype).</p> <p>Ex : <i>prudent</i> a dans son AI : <i>DANGER DONC PRÉCAUTION</i></p>
ARGUMENTATION EXTERNE	<p>L'argumentation externe c'est un lien argumentatif entre l'expression étudiée et une autre expression.</p> <p>"Si l'expression étudiée intervient dans l'un des enchaînement argumentatif qui lui est associé, cet aspect sera dit relever de l'argumentation externe de l'expression étudié" (Carel et Ducrot 1999a : 13)</p>
DISCOURS	<p>Pour nous, le discours est le produit de l'énonciation. C'est un ensemble d'énoncés.</p>
ÉNONCÉ VS PHRASE	<p>"La phrase est considérée comme un être linguistique abstrait, identique à lui-même dans toutes ses occurrences" (Ducrot, 1984)</p> <p>Comme Ducrot, nous appelons phrase "le matériel linguistique qui fait l'objet de la parole, la combinaison de signes que l'on essaie de faire apparaître à travers une suite de sons ou de lettres. Il s'agit donc d'une entité abstraite, qui n'est pas perceptible en elle-même, mais seulement à travers ses manifestations concrètes." (Ducrot 1991 : 279)</p> <p>L'énoncé est l'occurrence d'une phrase, le résultat de l'énonciation définie comme un événement historique, un procès unique, singulier, inédit qui donne lieu à l'apparition des énoncés</p>
ÉNONCIATEUR, LOCUTEUR, SOURCE ÉNONCIATIVE	<p>Pour la définition de ces notions, nous nous référons à la distinction établie par Charaudeau (Charaudeau 1992).</p> <p>Charaudeau propose de distinguer deux circuits de communication.</p> <ul style="list-style-type: none">- Un circuit externe ou la relation entre les êtres empiriques, socio-psychologiques : le sujet communicant, ou locuteur, et le sujet interprétant.- Un circuit interne, ou la relation entre les êtres de parole : le sujet énonciateur, et le destinataire.

Entre ces quatre personnes, tous les jeux d'identité sont possibles.



Nous appelons **source énonciative** l'auteur réel de l'énoncé.

La source énonciative correspond en terme de polyphonie à l'énonciateur.

MODALISATION "Inscription dans l'énoncé, par une marque (forme) linguistique, de l'attitude du sujet parlant (communicant) à l'égard du contenu de cet énoncé et à l'égard de la fonction qu'il est censé avoir dans l'interaction verbale dont il participe" (Galatanu 2000 : 82).

MODALITÉ La modalité est la marque linguistique de l'attitude du sujet parlant à l'égard du contenu de son énoncé et de la fonction que cet énoncé est censé avoir dans l'interaction verbale.

SITUATION DE "L'environnement physique de l'acte de communication" (Charaudeau 1992 : 637).
COMMUNICATION "La situation de communication est ce qui définit l'acte de langage dans sa fonction et dans son enjeu communicatif" (Charaudeau 1995 : 107).

Notions d'ethnomusicologie

VERSION VS Des versions différentes présentent le même texte thématisé sur des
VARIANTE (D'UNE mélodies différentes.
CHANSON) Des variantes d'un même chant présentent globalement le même texte et la même mélodie, seuls des fragments restreints du texte ou de la mélodie vont différer.
"[Procédé de variation] : Plus subtilement à l'intérieur d'un chant, le chercheur peut observer des fragments de textes répétés (...) sur des fragments mélodiques différents et réciproquement" (Despringre 1997 : 79)

Bibliographie

Textes de référence

ACADÉMIE FRANÇAISE (1877), *Dictionnaire de l'Académie Française (deux tomes)*, septième édition, Paris, F Didot.

BEAUJEUAN A. (1874), *Dictionnaire de la langue française, abrégé du dictionnaire d'Émile Littré*, édition consultée : 1967, édition de l'érable.

GUÉRIFF F. (1983), *Le Trésor des Chansons populaires et Folkloriques du Pays de Guérande*, tome I, Le Pouliguen, Guériff F.

LITTRÉ É. (1863), *Dictionnaire de la langue française*, édition consultée : 1964-1965, 7 vol, Paris, Gallimard.

Analyse du discours, sémantique et pragmatique

AMOSSY R. (1999), « Introduction : la notion d'éthos, de la rhétorique à l'analyse du discours », in Amossy R. (éd) *Images de soi dans le discours, la construction de l'éthos*, Paris, Delachaux et Niestlé, 9-26.

ANSCOMBRE J.-C. (1994), « Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative », *Langue Française*, 102, Paris, Larousse, 95-107.

ANSCOMBRE J.-C. (1995), « La nature des topoï », *Théorie des topoï*, Paris, Kimé, 49-83.

ANSCOMBRE J.-C. (éd) (1995), *Théorie des topoï*, Paris, Kimé.

ANSCOMBRE J.-C. (2001), « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », *Langages*, 142, Paris, Larousse, 67-75.

ANSCOMBRE J.-C., DUCROT O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Liège Bruxelles, P. Mardaga.

AUSCHLIN A., MOESCHLER J. (2000), *Introduction à la linguistique contemporaine* (deuxième édition), Paris, Armand Colin.

AUSTIN J.L. (1970), *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.

BENVENISTE É. (1966), *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard.

BENVENISTE É. (1974), *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard.

CAREL M. (2001), « Argumentation interne et Argumentation externe au lexique : des propriétés différentes », *Langages*, 142, Paris, Larousse, 10-21.

- CAREL M., DUCROT O. (1999a), « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », *Langue française*, 123, *Sémantique du stéréotype*, Paris, Larousse, 6-26.
- CAREL M., DUCROT O. (1999b), « Les propriétés linguistiques du paradoxe : paradoxe et négation », *Langue française*, 123, *Sémantique du stéréotype*, Paris, Larousse, 27-39.
- CHARAUDEAU P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- CHISS J.-L., FILLIOLET J., MAINGUENEAU D. (2001), *Introduction à la linguistique française*, Paris, Hachette Éducation.
- CRISTEA T. (1976), *Relations et formes casuelles en français contemporain*, Bucarest.
- DE FORNEL M. (1995), « Analyse de conversation » in O. Ducrot, J.-M. Schaeffer, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Points Seuil, Paris : 159-165.
- DESSONS G. (2006), *Émile Benveniste, L'invention du discours*, Clamecy, éditions In Press.
- DUBOIS-CHARLIER F. (1975), « Les premiers articles de Fillmore », *Langages*, 38, Paris, Larousse, 3-17.
- Ducrot O. (1972), « De Saussure à la philosophie du langage », préface de J. R. Searle, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 7-34.
- DUCROT O. (1991), *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, (édition consultée : 2003, 3^e édition corrigée et augmentée).
- DUCROT O. (1995), « Les modificateurs déréalisants », *Journal of pragmatics*, 24, 145-165.
- DUCROT O. (2001), « Critères argumentatifs et analyse lexicales », *Langages*, 142, Paris, Larousse, 22-40.
- DUCROT O., SCHAEFFER J.-M. (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- FILLMORE CH. (1975), « Quelques problèmes posés à la grammaire casuelle », *Langages*, 38, Paris, Larousse, 65-80.
- FILLMORE CH. (1977), « Scenes and Frames Semantics », in R. Dirven, G. Radden (éds), *Fillmore's case grammar, a reader*, Heidelberg, Gross, 79-87.
- FILLMORE CH. (1987), *Fillmore's case grammar, a reader*, 1987, R. Dirven, G. Radden (éds), Heidelberg, Gross.
- GALATANU O. (1984), *Actes de langage et didactique des langues*, Presses Universitaires de Bucarest.

GALATANU O. (1999a), « Argumentation et Analyse du discours », in Y. Gambier, E. Suomela-Salmi (éd), *Jalons*, 2, Turku, Université de Turku, 41-54.

GALATANU O. (1999b), « Le phénomène sémantico-discursif de déconstruction-reconstruction des topoï dans une sémantique argumentative intégrée », *Langue française*, 123, Sémantique du stéréotype, Paris, Larousse, 41-51.

GALATANU O. (2000), « Langue, discours et système de valeurs » dans Suomela-Salmi, E. (éd), *Curiosités linguistiques*, Université de Turku, Finlande, 80-102.

GALATANU O. (2002), « La dimension axiologique de l'argumentation », *Les facettes du dire, hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, 93-107.

GALATANU O. (2003), « La sémantique des valeurs dans la prière française », in Aroui J.-C. (éd) *Le sens et la mesure. De la pragmatique à la métrique. Hommage à Benoît de Cornulier*, Paris, Champion, 69-88.

GALATANU O. (2004), « La sémantique des possibles argumentatifs et ses enjeux pour l'analyse du discours », dans *el Texto como Encrucijada. Estudios Franceses y Francofonod, Volumen II*, Jesus Salinero Cascante M., Inarea Las Heras I. (éd), Universidad La Rioja, Lograno : 213 – 225.

GALATANU O. (2005a), « La sémantique des modalités et ses enjeux théoriques et épistémologiques dans l'analyse des textes » in J.-M. Gouvard (éd), *De la langue au style*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 157–170.

GALATANU O. (2005b), « Sémantique et élaboration discursive des identités. *L'Europe de la connaissance* dans le discours académique », in les Actes du Colloque International *Perspectives inter-linguistiques et inter-culturelles sur le discours académique / Cross-cultural and cross-linguistic perspectives on academic discourse*, Université de Turku, Suomela-Salmi E., Dervin F. (éds), 20 -22 mai 2005, volume 1, 120-149.

GALATANU O. (à paraître), « Sémantique des possibles argumentatifs et axiologisation discursive » in Bouchard D., Evrard J. (éds), *Représentation du Sens linguistique II*, éditions Duculot, Louvain-la-Meuve, Paris.

KLEIBER G. (1999a), « Les proverbes, des dénominations d'un type très très spécial », *Langue française*, 123, *Sémantique du stéréotype*, Paris, Larousse, 52-68.

KLEIBER G. (1999b), *Problèmes de sémantique, la polysémie en question*, Villeneuve-d'Ascq, PU du Septentrion.

KYHENG R. (2005), « Langue et parole : dichotomie ou dualité ? », *Texto* [en ligne], vol. X, n°4, disponible sur : <<http://www.revue-texto.net/>>.

LE QUERLER N. (1996), *Typologie des modalités*, Caen, Presse Universitaire de Caen.

LE THIEC M. (2004), *La construction discursive des identités, l'identité des jeunes de périphérie parisienne dans le discours de la presse française*, Thèse de doctorat sous la direction de O. Galatanu, Sciences du langage, Université de Nantes.

- LEBART L., SALEM A. (1994), *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU D. (1991), *L'analyse du discours, introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU D. (1995), « Présentation », *Langages*, 117, *Les analyses du discours en France*, Paris, Larousse, 5-11.
- MAINGUENEAU D. (2005), « L'analyse du discours et ses frontières », *Marges linguistiques*, 9, MLMS éditeur, 64-75.
- MERLET P. (2006), *Analyse linguistique du discours lexicographique, le cas des articles homme et femme dans le Grand Robert de la langue française et dans le Trésor de la langue française*, Thèse de doctorat sous la direction de O. Galatanu, Sciences du langage, Université de Nantes.
- MOESCHLER J., REBOUL A. (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- MOESCHLER J., REBOUL A. (1998), *Pragmatique du discours*, Paris, A. Colin.
- NYCKEES V. (1998), *La sémantique*, Paris, Belin.
- PELLAT J.-C., RIEGEL M., RIOUL (1999), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- RASTIER F. (1994), « La microsémantique », in F. Rastier, M. Cavazza, A. Abeillé, *Sémantique pour l'analyse, de la linguistique à l'informatique*, Paris, Masson, 43-82.
- ROBIN R. (1973), *Histoire et linguistique*, Paris, Armand Colin.
- ROSIER L. (1999), *Le discours rapporté, histoire, théorie, pratiques*, Paris Bruxelles, Duculot.
- SANTACROCE M. (1999), « Les interactions verbales », article disponible sur <http://www.revue-texto.fr>
- SANTACROCE M. (2000), « Analyse du discours et analyse conversationnelle » in *Marges linguistique*, MLMS éditeur, revue en ligne disponible sur <http://www.revue-texto.fr>
- SAUSSURE F. (1916), *Cours de linguistique générale*, édition consultée : 1972, Paris, Payot.
- SAUSSURE F. (2002), *Écrits de linguistique générale*, S. Bouquet et R. Engler (éds), Paris, Gallimard.
- SEARLE J. (1972), *Les actes de langage*, Paris, Hermann.
- SEARLE J. (1982), *Sens et expression, études de théorie des actes de langage*, Paris, Édition de Minuit.

STRAWSON P. F. (1970), « Phrase et acte de parole », *Langages*, 17, Paris, Larousse, 19-33.

VALETTE M. (2006), *Linguistiques énonciatives et cognitives françaises*, Paris, Champion.

Conférence, communication

MAINGUENEAU D. (1998), compte rendu de la conférence « Les tendances françaises en analyse du discours », université d'Osaka, le 12 novembre.

PESCHEUX M. (2003), « Structure du lexique et sémantique *hétérogène* : problèmes de modification sémantique et solutions du modèle des Possibles argumentatifs », Communication in Rossi-Gensane (coord.), *Le français aujourd'hui : problèmes et méthodes, Colloque Association for French Language Studies, AFLS*, Université de Tours, les 25-27 septembre 2003.

Ethnomusicologie, sociologie, histoire

ARLÉO A., DESPRINGRE A.-M. (1997), « Musilinguistique du chant enfantin », in Despringre A.-M. (éd) *Chants enfantins d'Europe*, Paris, L'Harmattan, 15-30.

AUJARD P. (1990), *Conscrits et conscription en Loire Inférieure sous l'Empire*, mémoire de maîtrise, sous la direction de J.-P. Bois, Histoire, Université de Nantes.

BARTÓK B. (1948), *Pourquoi et comment recueille-t-on la musique populaire ?*, Genève, Archives internationales de musique populaire.

BELMONT N. (1981), « Fonction de la dérision et symbolisme du bruit dans le charivari », in J. Le Goff et J.-C. Schmitt (éds), *Le charivari*, [Actes de la table ronde organisée à Paris du 25 au 27 avril 1977 par l'EHESS et le CNRS], Paris, Mouton éditeur, 15-21.

BOYER P. (1984), « La tradition comme genre énonciatif », *Poétique*, 58, Seuil, 233-251.

BRĂILOIU C. (1931), « Esquisse d'une méthode du folklore musical », *Revue de musicologie*, Paris (article consulté dans Brăiloiu C., *Problèmes d'ethnomusicologie*, textes réunis et préfacés par G. Rouget, Genève, Minkoff Reprint, 1973, 5-39).

CHEYRONNAUD J. (1986), *Mémoires en recueils, jalons pour une histoire des collectes musicales*, Montpellier, ODAC.

CHEYRONNAUD J. (1997), Préface in Cheyronnaud J. (éd) *Instructions pour un recueil général de poésies populaires de la France (1852-1857)*, Paris, éd du CTHS, 9-32.

CHEYRONNAUD J. (éd) (1997), *Instructions pour un recueil général de poésies populaires de la France (1852-1857)*, Paris, éd du CTHS, 9-32.

COIRAULT P. (1933), *Recherche sur notre ancienne chanson populaire et traditionnelle, Exposé V*, Paris, E. Droz.

COIRAULT P. (1953), *Formation de nos chansons folkloriques, t1*, Paris, éd. du Scarabée.

COIRAULT P. (1996), *Répertoire des chansons françaises de tradition orale I, La poésie et l'amour*, Delarue G., Belly M., Wallon S. (éds), Paris, Bibliothèque Nationale de France.

COIRAULT P. (2000), *Répertoire des chansons françaises de tradition orale II, le mariage, la vie sociale et militaire, l'enfance*, Delarue G., Belly M., Wallon S. (éds), Paris, Bibliothèque Nationale de France.

COIRAULT P. (2006), *Répertoire des chansons françaises de tradition orale III, Religion, crimes, divertissement*, Delarue G., Belly M., Wallon S. (éds), Paris, Bibliothèque Nationale de France.

DELMAS J. (1998), « L'armée française au XIX^e siècle : entre conscription et tirage au sort », dans M. Vaïsse (éd) *Aux armes citoyens ! conscription et armée de métier des grecs à nos jours*, Paris, Armand Colin, 126-127.

DENEZ P. (1997), « Le Barzhaz Breizh et la renaissance bretonne », in Hersart de la Villemarqué T., *Le Barzhaz Breizh*, Spézet, Coop Breizh, 9-31.

DESPRINGRE A.-M. (1990), « Démarche, concepts et méthodes pour l'étude des relations *Musique/Langue* examinées dans la poésie chantée de tradition orale », *Cahiers du LACITO*, revue d'Ethnolinguistique, 5, 165-200.

DESPRINGRE A.-M. (1993), « Confusion des genres dans le folklore musical et l'ethnomusicologie récente de la France », in *Ethnomusicologica*, II [atti del VI european seminar in ethnomusicology, Siena, 17-21 agosto 1989], Siena, Accademia musicale chigiana, 29-40.

DESPRINGRE A.-M. (1997), « Tradition orale des formes poético-musicales de France : quelques problèmes d'interprétation », in Belmont N., Gossiaux J.-F. *De la voix au texte : l'ethnologie contemporaine entre l'oral et l'écrit* [actes du 119^e congrès des sociétés historiques et scientifique, section anthropologie et ethnologie française, Amiens, 26-30 octobre 1994], Paris, Édition du CTHS, 71-84.

DESPRINGRE A.-M. (2004), « Le rôle temporel des syllabes non significatives dans la chanson traditionnelle », in S. Mougin et M.-G. Grossel (éd), *Poésie et rhétorique du non-sens* [actes de deux journées d'étude organisées par le CEPLECA en décembre 2002], Reims, Presse Universitaire de Reims, 324-340.

DESPRINGRE A.-M., FRIBOURG J., PANAYI-TRULLIEZ P. (2006), « Approche interdisciplinaire des formes chantées : Ethnomusicologie, Ethnolinguistique et Ethnopoétique du chant », *Patrimonio Musical, artículos de patrimonio etnológico musical* [revue en ligne], E. Valdivieso García (éd), disponible sur : [http : //www.cdmandalucia.com/tradicional.php](http://www.cdmandalucia.com/tradicional.php), 211-244.

DUTERTRE J.-F. (1991), « La voix parmi les recueils ou la voie parmi les écueils », in Le Quellec J.-L. (éd) *Collecter la mémoire de l'autre*, Vouillé, Geste éd., 10-19.

FRIBOURG J. (1991), « À la cour du palais, variation sur la flamande », in Despringre A.-M. (éd) *Poésie chantées de tradition orale en Flandre et en Bretagne*, Paris, Champion.

- GAUTHIER P. (1979), « Femmes et mariage dans les chansons populaires recueillies en Loire Atlantique et en Vendée », in. Université de Nantes, *Femmes et familles, de la loi à la chanson : convergences idéologiques*, Nantes, Université de Nantes, 7-118.
- GEAUDROLET A., VALIÈRE M. (2004), *Amours paysannes : récit d'une vie de Galerne*, La Crèche, Geste éditions.
- GOODY J. (1994), *Entre l'oralité et l'écriture*, Paris, PUF.
- GUÉRIFF F. (1974), *Chansons de Brière*, Gautier É.- Parc Naturel de Brière.
- GUÉRIFF F. (1984), *La belle bible des noëls guérandais*, Le Pouliguen, Guériff F.
- GUÉRIFF F. (2001), *Contes populaires du pays de Guérande*, La Crèche, Geste Édition.
- GUÉRIFF F. (2005), *Le folklore du mariage*, (tome II du *Trésor des chansons populaires et folkloriques du pays de Guérande*), Rennes, Dastum 44 et Parc Naturel Régional de Brière.
- GUÉRIFF F. (inédit a), *Ethnomusicologie, florilège de chansons de France*, consultable à Dastum 44.
- GUÉRIFF F. (inédit b), *Le folklore musical au pays de Guérande*, consultable à Dastum 44.
- GUÉRIFF F. et LE FLOC'H G. (1940), *Chansons populaires recueillies dans le département, particulièrement en Brière et dans la région nazairienne*, Saint Nazaire, Bibliothèque Municipale.
- GUILCHER J.-M. (2000), Préface, dans P. Coirault, *Répertoire des chansons françaises de tradition orale*, tome I, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 11-15.
- GUILCHER J.-M., (1989), *La chanson populaire de langue française*, Créteil, L'atelier de la danse populaire.
- JAKOBSON R., BOGATYREV P. (1929), « Le folklore, forme spécifique de création », in Jakobson R., *Questions de poétique*, Paris, Seuil, 1986, 59-72.
- LAFORTE C. (1973), *La chanson folklorique et les écrivains du XIX^e siècle en France et au Québec*, cahiers du Québec, Montréal, édition Hurtubise HMH.
- LE FLOC'H J. (1983), *Les recueils de chants populaires d'Armand Guéraud. Étude critique*, Thèse de doctorat sous la direction de Édith Weber, Musicologie, Université de Paris IV.
- LE FLOC'H J. (1995), *En Bretagne et Poitou, chants populaires du Comté nantais et du Bas-Poitou recueillis entre 1856 et 1861 par Armand Guéraud* (2 tomes), FAMDT, Saint-Jouin-de-Milly.
- LENCLUD G. (1987), « La tradition n'est plus ce qu'elle était », *Terrain*, 9, 110-123.
- MOLINO J. (1985) « Qu'est-ce que la tradition orale ? De la définition aux méthodes », in Thomas J (éd) *Linguistique, ethnologie, ethnolinguistique*, Paris, SELAF, 31-45.

NICOLAÏSEN W. F. H., (1990), « Variability and creativity in folk-narrative », in Görog-Karady V. et Chiche M., *D'un conte... à l'autre : la variabilité dans la littérature orale* [actes des secondes journées d'étude en littérature orale, Paris 23-26 mars 1987], Paris, CNRS, 39-46.

SÉBILLOT P.-Y. (1968), *Le folklore de la Bretagne, t1 : Les phases de la vie traditionnelle et sociale, le travail et les distractions*, Paris, Éditions G.-P. Maisonneuve et Larose.

SEGALEN M. (1980), *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion.

VAISSÉ M. (1998), « L'armée et la nation, de Valmy à nos jours », dans M. Vaïsse (éd) *Aux armes citoyens ! conscription et armée de métier des grecs à nos jours*, Paris, Armand Colin, 169-182.

VALIÈRE M. (2002), *Ethnographie de la France, histoire et enjeux contemporains des approches du patrimoine ethnologique*, Paris, Armand Colin.

VAN GENNEP A. (1943), *Manuel de folklore français contemporain*, édition consultée : 1998, *Le folklore français*, Paris, Laffont.

ZUMTHOR P. (1983), *Introduction à la poésie orale*, Paris, Seuil.

Archives sonores

GUÉRIFF F., Conférence/collectage organisée et enregistrée par l'association *La Madeleine d'hier et d'aujourd'hui* (Gervot J), à la Madeleine, disponible à Dastum 44, sous la référence Brière 20/8.

Base de données

ETHNODOC / AREXCPO [Ressource électronique]. [Saint-Jean-de-Monts] : Association de Recherche et d'EXpression de la Culture POPulaire en Vendée, France.

Communication

DESPRINGRE A.-M. (2003), « Introduction », Colloque *Chansons en mémoire, mémoire en chansons, Hommage à J Bujeaud*, 18-23 novembre 2003, Le Poiré sur Vie.

Manuscrits

GUÉRAUD A., manuscrits disponibles à la médiathèque de Nantes sous les côtes MS 2217-2224.

SOREAU A., manuscrits disponibles à la médiathèque de Nantes sous les côtes MS 2435-2465

Table des matières

Sommaire	3
Introduction	6
Chapitre 1	
Le corpus, validité des textes	12
1. Méthodologie de Guéraud, Pavec, Loyer, Clétiez et Soreau ou la méthodologie des collecteurs du XIXe siècle et du début du XXe siècle	13
1.1. Le contexte historique dans lequel les collections anciennes ont été établies : le décret Fortoul	13
1.2. But des collectes et conception de la chanson des folkloristes du XIXe siècle : l'exemple de Armand Guéraud	14
1.2.1. Conception de la chanson	15
1.2.1.1. Origine de la chanson : le mythe de la génération spontanée	15
1.2.1.2. La chanson considérée comme survivance	15
1.2.1.1. Chanson traditionnelle et oralité	15
1.2.2. But des collectes et des recueils	16
1.3. Les méthodes de collecte de Loyer, Pavec, Clétiez et Soreau	16
1.3.1. Méthode de collecte de Loyer	16
1.3.2. Méthode de collecte de Pavec	17
1.3.3. Méthode de collecte de Clétiez	17
1.3.4. Méthode de collecte de Soreau	17
1.4. Sélection des textes effectuée par les folkloristes du XIXe siècle	17
2. Méthodologie de Guériff	18
2.1. Contexte historique des collectes effectuées par Guériff	18
2.2. Conception de la chanson et but de Guériff	20
2.2.1. Conception de la chanson de Guériff	20
2.2.2. But de Guériff	20
2.3. Méthode de collecte	21
2.4. Sélection des textes pour le recueil	21
2.4.1. Le répertoire Tattevin et fonds Clétiez	21
2.4.2. La collection Claude Pavec	21
2.4.3. La collection Loyer	22
2.4.4. La collection Soreau	22
Conclusion : la validité du corpus	24
Décontextualisation	24
Problèmes liés au désintérêt pour la performance	24
Corpus d'étude cohérent	26
Chapitre 2	
Langage, langue, discours	28
1.1.1. Opposition matière / objet	29
1.1.2. Opposition langue / parole	30
2. Théories de l'énonciation	31
2.2.1. Le discours à l'origine de la langue	32
2.2.2. Intersubjectivité de la langue	32
2.2.3. Dimension pragmatique de la langue	33
3. Vision pragmatique du langage : Langage et Action	34
3.2.1. La théorie austinienne	34
3.2.2. La théorie searlienne, la fonction illocutoire de la langue	35
Chapitre 3	
L'analyse du discours et l'analyse linguistique du discours	40
1.1. Naissance du champ de recherche	41
1.1.1. L'ethnographie de la communication	41
1.1.2. L'analyse conversationnelle	42

1.1.3. <i>L'école française d'analyse du discours</i>	44
1.1.4. <i>Autres influences</i>	46
1.1.4.1. <i>L'archéologie du savoir de M. Foucault</i>	46
1.1.4.2. <i>La linguistique textuelle</i>	48
1.2. <i>L'analyse du discours aujourd'hui</i>	49
1.2.1. <i>Définition de l'analyse du discours</i>	50
1.2.1.1. <i>Définition problématique de la discipline</i>	50
1.2.1.2. <i>Analyse du discours selon D. Maingueneau : point de vue sur le discours et notions centrales</i>	50
1.2.2. <i>L'hétérogénéité de l'analyse du discours</i>	51
1.2.3. <i>Les orientations de l'analyse du discours</i>	51
2. <i>Analyse linguistique du discours</i>	52
2.1. <i>L'analyse linguistique du discours et l'analyse du discours</i>	52
2.2. <i>Problématique de l'ALD</i>	53
2.3. <i>Objectif théorique de l'ALD</i>	54
<i>Conclusion : l'analyse linguistique du discours et l'analyse du discours</i>	54
Chapitre 4	
<i>Les outils de l'analyse linguistique du discours</i>	56
<i>L'analyse linguistique du discours et la sémantique des possibles argumentatifs</i>	57
1.1. <i>La proposition SPA : ancrage théorique</i>	57
1.1.1. <i>Modèle argumentatif et associatif dans la filiation de la sémantique argumentative, réflexion sur la dimension argumentative du sens</i>	58
1.1.2. <i>Dans la filiation de la proposition de Putnam : modèle dénotatif et associatif</i>	59
1.1.3. <i>Conception du sens qui relève d'une approche des modalités</i>	60
1.2. <i>La SPA, sémantique des modalités</i>	60
1.2.1. <i>Définition et bref historique du concept de modalité</i>	60
1.2.1.1. <i>Définition de la modalisation et de la modalité</i>	60
1.2.1.2. <i>Bref historique de l'évolution des concepts de modalité et de modalisation</i>	61
1.2.2. <i>La notion de modalité dans le modèle de la SPA</i>	62
1.2.2.1. <i>Justification d'une approche des modalités</i>	63
1.2.2.2. <i>Typologie des modalités dans le modèle SPA</i>	65
1.3. <i>La représentation de la signification lexicale dans la SPA</i>	66
1.3.1. <i>Le noyau</i>	67
1.3.1.1. <i>La représentation de l'invariant sémantique</i>	67
1.3.1.2. <i>La configuration du noyau</i>	67
1.3.2. <i>Le stéréotype</i>	68
1.3.3. <i>Les possibles argumentatifs</i>	68
1.4. <i>Quelques précisions sur le métalangage utilisé</i>	69
1.4.1. <i>Liens entre les représentations : les connecteurs <i>Donc</i> et <i>Pourtant</i> (Carel, Ducrot 1999a)</i>	69
1.4.2. <i>L'opérateur <i>Neg</i></i>	69
1.5. <i>L'intérêt de la SPA pour l'analyse linguistique du discours</i>	70
2. <i>La théorie des cas</i>	70
2.1. <i>La grammaire casuelle I de Fillmore</i>	71
2.1.2. <i>Définition des cas</i>	72
2.2. <i>L'approche localiste</i>	73
2.3. <i>La grammaire casuelle dans notre analyse sémantique</i>	74
<i>À propos de l'analyse et de ses outils</i>	78
Chapitre 5	
<i>Définition de l'objet d'étude : le discours de la chanson de tradition orale</i>	80
<i>La chanson de tradition orale, un objet complexe</i>	80
<i>L'analyse linguistique du discours de la chanson de tradition orale</i>	81
1.1. <i>Tradition orale, folklore : origine des notions</i>	83
1.1.1. <i>Notion de tradition orale : origine et caractéristiques dans la pensée romantique</i>	83
1.1.2. <i>Notion de folklore : origine de la notion</i>	83
1.2. <i>La tradition orale, une notion problématique</i>	84
1.2.1. <i>Hésitation entre deux conceptions du folklore et de la tradition orale</i>	84
1.2.2. <i>Problème de la tradition orale comme pratique</i>	84

<u>2. Les caractéristiques du champ discursif de la littérature orale</u>	<u>85</u>
2.1. <u>Caractéristiques de la littérature orale</u>	<u>85</u>
2.1.1. <u>L'oralité</u>	<u>85</u>
2.1.2. <u>La variabilité</u>	<u>87</u>
2.1.3. <u>Le phénomène d'appropriation ou l'appartenance à une communauté</u>	<u>88</u>
2.1.3.1. <u>Appropriation par l'artiste</u>	<u>88</u>
2.1.3.2. <u>Appropriation par la communauté</u>	<u>89</u>
2.1.3.3. <u>Les rapports entre appropriation individuelle et appropriation communautaire</u>	<u>89</u>
2.2. <u>Rapport entre le système de représentations d'une communauté et la littérature orale, ou entre la culture et la littérature orale</u>	<u>90</u>
2.2.1. <u>Littérature orale : véhicule du système de pensée d'une société ?</u>	<u>90</u>
2.2.2. <u>La fonction de la littérature orale : consolider les institutions et le système de représentations des sociétés</u>	<u>91</u>
Conclusion	92
<u>3. Le discours de la chanson de tradition orale</u>	<u>93</u>
3.1. <u>Les catégories de chansons de tradition orale</u>	<u>94</u>
3.1.1. <u>Le problème des "sous-genres" de la chanson de tradition orale</u>	<u>94</u>
3.1.2. <u>Catégories sémantiques de chansons de tradition orale</u>	<u>94</u>
3.2.1. <u>Les lieux sociaux</u>	<u>95</u>
3.2.2. <u>L'interaction : acteurs sociaux et fonctions</u>	<u>95</u>
3.2.2.1. <u>Les acteurs de la communication</u>	<u>95</u>
3.2.2.2. <u>Les fonctions de la chanson</u>	<u>96</u>
À propos du discours des chansons de tradition orale comme genre discursif	98
<u>Deuxième partie</u>	
<u>Analyse sémantique du discours</u>	<u>102</u>
1. <u>Objet visé</u>	<u>102</u>
2. <u>Objets étudiés</u>	<u>103</u>
2.1. <u>Le discours des chansons de tradition orale du pays de Guérande</u>	<u>103</u>
2.2. <u>Les représentations sémantiques étudiées</u>	<u>103</u>
3. <u>Démarche de recherche</u>	<u>104</u>
4. <u>Étude de la signification dans la langue : le choix des dictionnaires</u>	<u>105</u>
4.1. <u>Pourquoi à partir du discours du dictionnaire ?</u>	<u>105</u>
4.2. <u>Le choix du Littré et du Dictionnaire de l'Académie française</u>	<u>106</u>
5. <u>Quelques précisions sur l'étude sémantique des représentations</u>	<u>107</u>
5.1. <u>À propos de l'étude sémantique des entités lexicales dans le discours des dictionnaires</u>	<u>107</u>
5.2. <u>Principes adoptés pour le traitement des textes</u>	<u>107</u>
<u>Chapitre 6</u>	
<u>Étude de la représentation sémantique de soldat dans les chansons de tradition orale du pays de Guérande</u>	<u>110</u>
A. <u>Étude sémantique des mots armée, soldat, conscrit et déserteur dans le discours des dictionnaires</u>	<u>112</u>
1. <u>Étude sémantique du mot armée</u>	<u>113</u>
1.1. <u>Noyau du mot armée</u>	<u>113</u>
1.1.1. <u>Représentation l'invariant sémantique de armée</u>	<u>113</u>
1.1.2. <u>Les valeurs modales attachées à l'invariant sémantique</u>	<u>114</u>
1.2. <u>Stéréotypes et possibles argumentatifs de armée</u>	<u>114</u>
1.2.1. <u>Les stéréotypes développés à partir de l'élément Organisation hiérarchisée</u>	<u>115</u>
1.2.1.1. <u>Associations avec des entités descriptives et des entités porteuses de valeurs aléthiques</u>	<u>115</u>
1.2.1.2. <u>Associations avec des entités porteuses de valeurs déontiques</u>	<u>116</u>
1.2.2. <u>Les stéréotypes développés à partir de l'élément Devoir se battre pour l'État</u>	<u>117</u>
1.2.2.1. <u>Associations avec des entités porteuses de valeurs déontiques</u>	<u>117</u>
1.2.2.2. <u>Associations avec des représentations sémantiques porteuses de valeurs pragmatiques</u>	<u>118</u>
1.2.2.3. <u>Associations argumentatives avec des représentations non porteuses de valeurs modales</u>	<u>118</u>
1.2.3. <u>Les stéréotypes développés à partir de la proposition Se battre pour l'État</u>	<u>119</u>

1.2.3.1. Associations avec des représentations sémantiques porteuses de valeurs pragmatiques positives	119
1.2.3.2. Associations avec des représentations porteuses de valeurs pragmatiques négatives	120
1.2.3.3. Associations avec des représentations porteuses de valeurs pragmatiques négatives et aléthiques	120
1.3. À propos de la signification de armée	122
2. Étude sémantique du mot soldat	124
2.1. Noyau de soldat	124
2.1.1. Sélection des prédicats hyperonymes pour représenter les propriétés sémantiques essentielles de soldat	124
2.1.2. Valeurs modales attachées au noyau	125
2.2. Stéréotypes et possibles argumentatifs de soldat	126
2.2.1. Les stéréotypes développés à partir de Faire partie de l'armée	126
2.2.1.1. Associations avec des représentations porteuses de valeurs déontiques	126
2.2.2. Les stéréotypes développés à partir des éléments faire partie de la base de l'armée	127
2.2.2.1. Association avec une entité descriptive	127
2.2.2.2. Associations avec des représentations porteuses de valeurs déontiques	127
2.2.2.3. Associations avec représentations porteuses de valeurs déontiques et des valeurs éthiques	128
2.2.3. Les stéréotypes développés à partir de la proposition se battre pour l'État	129
2.2.3.1. Associations avec des entités porteuses de valeurs déontiques et éthiques	129
2.2.3.2. Associations avec des entités porteuses de valeurs épistémiques du domaine du < certain >	133
2.3. À propos de la signification de soldat	134
3. Étude sémantique du mot conscrit	136
3.1. Noyau de conscrit	136
3.1.1. Sélection des hyperonymes pour la représentation de l'invariant sémantique de conscrit	136
3.1.2. Valeurs modales attachées au noyau	137
3.2. Stéréotypes et possibles argumentatifs de conscrit	137
3.2.1. Stéréotype développé à partir de Homme jeune	137
3.2.1.1. Association avec une représentation porteuse de valeur épistémique	137
3.2.2. Stéréotype développé à partir des éléments Devoir entrer dans l'Armée	138
3.2.2.1. Association avec une représentation porteuse de valeurs déontiques	138
3.2.3. Stéréotypes développés à partir des éléments entrer dans l'armée	138
3.2.3.1. Associations avec des représentations porteuses de valeurs épistémiques et pragmatiques	138
3.2.3.2. Associations avec des représentations porteuses de valeurs déontiques du domaine de l'<obligatoire> et de valeurs affectives-hédoniques négatives	139
3.3. À propos de la signification de conscrit	140
4. Étude sémantique du mot déserteur	142
4.1. Noyau de déserteur	142
4.1.1. Sélection des hyperonymes pour représenter l'invariant sémantique de déserteur	142
4.1.2. Valeurs modales attachées à l'invariant sémantique de déserteur	143
4.2. Stéréotypes et possibles argumentatifs de déserteur	143
4.2.1. Stéréotypes développés à partir de Quitter l'armée sans autorisation	143
4.2.1.1. Associations avec des représentations porteuses de valeurs déontiques	143
4.2.1.2. Associations avec des représentations porteuses de valeurs déontiques du domaine de l'<interdit>, et de valeurs éthiques négatives	144
4.2.1.3. Associations avec la représentation de l'ennemi, porteuse de valeurs déontiques et pragmatiques	145
4.2.1.4. Association avec la représentation du mauvais soldat, porteuse de valeurs déontiques et éthiques négatives	146
4.3. À propos de la signification de déserteur	147
À propos de la signification de armée, soldat, conscrit, et déserteur dans le discours des dictionnaires	149
B. Étude de la signification de soldat dans les chansons populaires	154

Exposition de la démarche d'étude	154
1. Élaboration du sous-corpus d'étude, sélection des textes étudiés	154
1.1. En fonction du péritexte	154
1.2. En fonction du catalogue Coirault	154
2. Démarche d'étude du sous corpus	156
2.1. Les items lexicaux caractéristiques du sous-corpus	156
2.1.1. Repérage des items caractéristiques à l'aide d'un outil de statistique lexicale	156
2.1.2. Critique et limites de notre méthode de sélection	158
2.2. Étude du sens des items spécifiques en co-texte dans le cadre théorique de la sémantique argumentative	159
3. Quelques précisions sur l'analyse	160
3.1. Construction de sous-représentations de soldat par le discours	160
3.2. Le discours rapporté direct	161
3.3. Présentation	162
1. Le départ du soldat	163
1.1. Items caractéristiques dans les énoncés qui construisent la représentation du départ du soldat	163
1.1.1. Régiment, But	163
- Association des représentations du conscrit et de l'injustice	164
- Activation de valeurs affectives	165
- Activation de valeurs affectives-hédoniques	165
- Activation de valeurs déontiques	166
1.1.2. Guerre, But ou Locatif allatif	167
- Association avec des valeurs affectives	167
- Surmodalisation déontique	168
1.1.3. Partir	168
- Association avec des éléments de la signification de conscrit	169
- Suractivation de la zone modale déontique	169
1.1.4. Patrie	171
1.1.5. Retour	172
- Association du départ du soldat à des valeurs affectives-hédoniques	172
1.1.6. Prendre les armes	174
- Association du départ du soldat avec la représentation de la fille-soldat	174
1.1.7. Larmes	175
- Départ du soldat, lien avec des valeurs affectives-hédoniques négatives	176
2. La fille-soldat	180
2.1. Items caractéristiques dans les énoncés qui construisent la représentation de la fille-soldat	180
2.1.1. Rester	180
- Association du départ de la mie à des valeurs affectives hédoniques	180
2.1.2. Attendre	181
2.1.3. Suivre	182
- Association du départ de la mie à des valeurs aléthiques du domaine du <nécessaire>	182
- Départ de la mie, association avec des valeurs volitives positives	183
- Association de la fille-soldat avec des représentations du soldat	184
2.1.4. Honneur	185
- Représentation de la fille à la guerre	186
2.1.5. Habit (de soldat)	186
2.1.6. Bataille	187
- Association de la fille-soldat et de la représentation du bon soldat	187
2.1.7. Mort	188
2.2. La représentation de la fille-soldat dans le discours	190
3. Le retour du soldat	192
3.1. Items caractéristiques dans les énoncés qui construisent la représentation du retour du soldat	192
3.1.1. Régiment, Source	192
3.1.2. Soldat	193
- Association du retour du soldat à des valeurs déontiques et des valeurs axiologiques positives	193
- Association du retour du soldat à des représentations non modalisée	194

3.1.3. <i>Congé</i>	195
- <i>Activation dans le discours d'éléments de la signification dans la langue de soldat</i>	195
- <i>Association du retour du soldat à des valeurs éthiques positives</i>	196
3.1.4. <i>Guerre, Locatif source</i>	197
3.1.5. <i>Militaire</i>	198
3.1.6. <i>Ouvrir</i>	198
- <i>Association de la représentation du retour du soldat à une entité descriptive</i>	199
- <i>Association de la représentation du retour du soldat à des valeurs affectives-hédoniques positives</i>	199
3.1.7. <i>Reconnaître</i>	199
- <i>Association de représentations contradictoires</i>	200
3.1.8. <i>Enfant</i>	202
3.1.9. <i>Hôtesse</i>	203
3.1.10. <i>Loger</i>	204
3.2. <i>La représentation du retour du soldat dans le discours</i>	206
4. <i>Le déserteur, le soldat criminel</i>	208
4.1. <i>Items caractéristiques dans les énoncés qui construisent les représentations du déserteur et du soldat criminel</i>	208
4.1.1. <i>Soldat</i>	208
- <i>Neutralisation des valeurs axiologiques et déconstruction des valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> inscrites dans la signification de déserteur</i>	208
- <i>Neutralisation des valeurs axiologiques et déconstruction des valeurs déontiques du domaine de l'<interdit> inscrites dans la signification de soldat criminel</i>	209
4.1.2. <i>Arme</i>	210
4.1.3. <i>Congé</i>	210
- <i>Représentation objectivée du déserteur</i>	211
- <i>Association de la représentation du déserteur avec la représentation sémantique de l'injustice</i>	211
4.1.4. <i>Guerre</i>	213
4.1.5. <i>Partir</i>	213
- <i>Association de déserteur à des valeurs axiologiques positives</i>	213
4.1.6. <i>Militaire</i>	214
4.1.7. <i>Capitaine</i>	214
- <i>Objectivation de la représentation du déserteur et du soldat criminel</i>	215
4.1.8. <i>Ouvrir</i>	216
4.1.9. <i>Prison</i>	217
4.2. <i>Les représentations du déserteur et du soldat criminel dans le discours</i>	219
<i>Conclusion générale : la représentation sémantique du soldat dans les chansons populaires</i>	223
Chapitre 7	
<i>Étude de la représentation sémantique de mariage dans les chansons de tradition orale du pays de Guérande</i>	229
A. <i>Étude sémantique des mots mariage, mari et femme dans le discours des dictionnaires</i>	231
1.1.1. <i>Représentation de l'invariant sémantique de mariage</i>	232
1.1.2. <i>Les valeurs modales attachées au noyau</i>	233
1.2. <i>Stéréotypes et possibles argumentatifs du mot mariage</i>	233
1.2.1. <i>Les stéréotypes développés à partir de l'élément Union d'un homme et d'une femme par la Loi</i>	233
1.2.1.1. <i>Associations avec des représentations non porteuses de valeurs modales</i>	233
1.2.1.2. <i>Associations avec des représentations porteuses de valeurs aléthiques liées au surnaturel</i>	233
1.2.1.3. <i>Associations avec des représentations porteuses de valeurs déontiques</i>	234
1.2.1.4. <i>Associations avec des représentations porteuses de valeurs épistémiques</i>	236
1.2.1.5. <i>Association avec la représentation de la fidélité porteuse de valeurs éthiques positives</i>	238
1.2.1.6. <i>Association avec la représentation de charges porteuse de valeurs aléthiques, déontiques et pragmatiques.</i>	238
1.2.1.7. <i>Associations avec des représentations porteuses de valeurs pragmatiques positives</i>	239
1.2.1.8. <i>Associations avec des représentations porteuses de valeurs affectives-hédoniques</i>	241
1.2.2. <i>Les stéréotypes développés à partir de l'élément X et Y suivent la règle sociale</i>	242
1.3. <i>À propos de la signification de mariage</i>	243
2. <i>Étude sémantique du mot mari</i>	245

2.1.1. Représentation de l'invariant sémantique de mari	245
2.1.2. Les valeurs modales attachées au noyau	245
2.2.1. Stéréotypes développés à partir de l'élément Uni par la loi à une femme	246
2.2.1.1. Associations avec des représentations porteuses de valeurs déontiques et pragmatiques.	246
2.2.1.2. Les représentations du bon mari et du mauvais mari	246
2.2.1.3. Associations avec des entités non porteuses de valeurs modales	247
2.2.1.4. Associations avec des représentations porteuses de valeurs éthiques négatives	248
2.2.1.5. Association avec des valeurs esthétiques positives	248
2.2.1.6. Associations avec des représentations porteuses de valeurs affectives-hédoniques	249
2.2.1.7. Association avec des représentations porteuses de valeurs déontiques et affectives hédoniques.	250
2.2.1.8. Associations à des représentations porteuses de valeurs affectives-hédoniques	251
2.2.1.9. Association à une représentation porteuse de valeurs volitives	251
2.2.2. Stéréotypes développés à partir de l'élément Suivre la règle sociale	252
2.3. À propos de l'argumentation interne de mari	253
3. Étude sémantique du mot femme	255
3.1. Noyau du mot femme	255
3.1.1. Représentation de l'invariant sémantique de femme	255
3.1.2. Les valeurs modales attachées au noyau	256
3.2. Stéréotypes et possibles argumentatifs de femme	256
3.2.1. Stéréotypes développés à partir de l'élément Unie par la loi à un homme	256
3.2.1.1. Associations avec des représentations non-porteuses de valeurs modales	256
3.2.1.2. Associations avec des représentations porteuses de valeurs déontiques	257
3.2.1.3. Associations avec des représentations porteuses de valeurs déontiques et pragmatiques	257
3.2.1.4. Associations avec des représentations porteuses de valeurs éthiques	258
3.2.1.5. Associations avec des représentations porteuses de valeurs pragmatiques	260
3.2.1.6. Associations avec des représentations porteuses de valeurs affectives- hédoniques	260
3.2.2. Stéréotypes développés à partir de la proposition suivre la règle sociale	261
3.3. À propos de l'argumentation interne de femme	262
À propos de la signification de mariage, mari et femme dans le discours des dictionnaires	264
<u>B. Étude de la signification de mariage dans les chansons populaires</u>	<u>269</u>
Exposition de la démarche d'étude	269
1. Sélection du sous-corpus	269
1.1. Sélection du sous-corpus en fonction du péritexte	269
1.2. Sélection en fonction du catalogue Coirault	269
2. Démarche d'étude du sous-corpus	271
2.1. Sélection des items spécifiques du sous-corpus	271
2.1.1. Principes adoptés pour la lemmatisation	272
2.2. L'étude des items spécifiques en co-texte dans le cadre de la sémantique argumentative	275
3. Structure de l'analyse	276
1.1. Items lexicaux spécifiques dans des énoncés concourant à la construction de la représentation du mariage	277
1.1.1. Vieillard	277
1.1.2. Noce	278
1.1.3. Tambour	280
1.1.4. Pouvoir	281
1.1.5. Vivre	282
1.1.6. Misère	282
1.1.7. Coucher	283
1.1.8. Nuit	284
1.1.9. Aimer	285
1.1.10. Femme	286
1.1.11. Sou	286
1.2. La représentation sémantique de mariage dans le discours	288
<u>2. Le mari</u>	<u>291</u>
2.1. Items spécifiques dans les énoncés qui construisent la représentation sémantique du mari	291

2.1.1. Jean	291
2.1.2. Mari	293
- Représentation du mari ridicule	293
- Représentation du mari infidèle	294
- Activation du pôle négatif de mari, mais atténuation pragmatique : contamination par des valeurs positives	295
- Représentation du mari détesté	295
- Association de mari avec des valeurs éthiques négatives et affectives-hédoniques négatives.	297
2.1.3. Coucou	298
2.1.4. Ouïr	299
2.1.5. Vieillard	299
2.1.6. Bossu	300
2.1.7. Vigne/ homme des vignes	301
2.1.8. Nom	302
2.1.9. Danger	302
2.1.10. Enseveli	303
2.1.11. Battre	304
2.1.12. Aimer	304
2.1.13. Vie	306
2.1.14. Vivre	306
2.1.15. Père	306
2.2. La représentation sémantique de mari dans le discours	308
3. La femme	310
3.1. Items privilégiés dans les énoncés concourant à l'élaboration de la représentation sémantique de la femme	310
3.1.1. Femme	310
- Représentation de la femme infidèle	310
- Déconstruction de la représentation de la belle femme	310
- Activation du pôle négatif de la représentation de la jeune femme	311
- Représentation de la femme fidèle	311
3.2. Mariée	312
3.3. Coucou	314
3.4. Père	314
3.2. La représentation sémantique de la femme dans le discours	316
4. Le père qui marie sa fille	318
4.1. Items spécifiques dans les énoncés concourant à l'élaboration discursive de la représentation du père qui marie sa fille	318
4.1.1. Père	318
4.1.2. Donner	321
4.2. La sous-représentation discursive du père qui marie sa fille	323
Conclusion générale : la représentation du mariage dans les chansons de tradition orale du pays de Guérande	325
Conclusions générales	333
1. Validation du modèle SPA et apport au modèle	333
1.1. La validation du modèle SPA	333
1.2. L'apport de l'étude au modèle SPA et à l'ALD	334
2. Le monde construit par le discours et les mécanismes discursifs de construction du sens	336
2.1. La représentation sémantique du soldat	336
2.2. La représentation sémantique du mariage	338
3. Le rapport entre les mécanismes et les fonctions du discours	340
4. Critiques et perspectives	341
Bibliographie	347
1. Les filles de la Rochelle	371
2. Voici le jour où Rosette se marie...	372

Articles des dictionnaires ayant servi pour l'étude de la signification de armée, soldat, conscrit et déserteur dans la langue 374

1. Armée	375
1.1. Définition du Littré	375
1.2. Définition du Dictionnaire de l'Académie française	375
2. Soldat	376
2.1. Définition du Littré	376
2.2. Définition du Dictionnaire de l'Académie française	377
3. Conscrit	378
3.1. Définition du Littré	378
3.2. Définition du Dictionnaire de l'Académie française	378
3.3. Compléments : définitions de conscription	378
3.3.2. Définition de conscription dans le Dictionnaire de l'Académie française	378
4. Déserteur	379
4.1. Définition du Littré	379
4.2. Définition du Dictionnaire de l'Académie française	379
4.3. Compléments : définitions de déserteur	379
4.3.1. Définition de déserteur dans le Littré	379
4.3.2. Définition de déserteur dans le Dictionnaire de l'Académie française	380
4.4. Compléments : définitions de désertion	380
4.4.1. Définition de désertion dans le Littré	380
1. Brave soldat de guerre...	385
2. Oyez le sort d'un bon enfant (le déserteur)	386
3. C'est un jeune cadet ou La fille-soldat	387
4. Y a bien sept ans que je suis dans la guerre (le déserteur)	388
6. Le retour du déserteur	391
7. C'est une hôtesse de Guingamp (le retour du soldat)	392
8. Le soldat assassiné par sa mère	393
9. Le soldat assassiné	394
10. Je me suis engagé par chagrin de ma mie (le soldat par chagrin d'amour)	396
11. Pensant à mon futur mari (le petit moblot)	397
12. Chanson des conscrits	398
13. Charmante Sylvie (le départ du soldat)	399
14. Derrière chez nous, il y a t'un capitaine (la fille-soldat qui tue son amant)	400
15. Éveillez-vous la belle (le départ du soldat)	401
16. Je vais vous conter l'histoire (le retour du soldat ou les deux maris)	403

Articles des dictionnaires ayant servi pour l'étude de la signification de mariage, mari et femme dans la langue 406

1. Mariage	407
1.1. Définition du Littré	407
1.2. Définition du Dictionnaire de l'Académie française	408
2. Mari	409
2.1. Définition du Littré	409
2.2. Définition du Dictionnaire de l'Académie française	410
3. Femme	411
3.1. Définition du Littré	411

3.2. Définition du Dictionnaire de l'Académie française	412
4. Complément : définitions de marier	413
4.1. Définition de marier dans le Littré	413
4.2. Définition du Dictionnaire de l'Académie française	414
1. À Méan il est arrivé... (l'empêchement des bans)	417
2. Sont trois tambours...	418
3. Mon père m'a mariée (maumariée)	419
5. Mon père m'a donné un mari (maumariée)	422
6. C'était par un mardi matin (triste noce)	424
7. Misère	425
8. Qu'on selle et bride mon cheval (noces tragiques)	426
9. Mon père m'a mariée avec un homme des vignes	427
10. Mon mari est malade	428
11. Le petit mari	429
12. Voici le jour où Rosette se marie...	430
13. Mon père mari m'a donné (maumariée)	431
14. Mon père m'y marie à l'âge de quinze ans (maumariée)	432
15. Voilà le sérieux de notre mariée...	433
16. Le premier soir de mes noces...	434
17. Le meunier dans le coffre	435
18. Entre vous les gars	436
19. Qui veut ouïr une chanson ? (maumariée)	437
20. Oh ! C'est une jeune mineure	438
21. La mal mariée	439
22. C'est le duc de Saint-Gilles (le failli mariage)	440
23. Jean, Jean, Jean	442
24. Le petit bonhomme qui vend sa femme	443
25. C'est entre vous les gars (le maumarié)	444
26. Entre vous les hommes	445
27. Petit tambour	446
28. Mon père m'a mariée à n'un tailleur de vigne	448
29. Mon père m'y marie	449
30. Quand j'étais chez mon père	450
31. Par un beau soir Germaine (la femme fidèle)	452
32. Je vais vous conter l'histoire (le retour du soldat : les deux maris)	454
33. Mon mari il est malade (maumariée)	455
34. Entre vous jeunes hommes	457
35. Le mari trompé (maumarié)	458
36. Mon père mariez-moi donc	459
37. Mon père m'a mariée à n'un bossu	460
38. Mon Père m'a mariée, maumariée, vive le rossignol !	461
39. Trois garçons de mon village ou la demande en mariage	462
2. Nous étions trois matelots de Groix	494
3. J'étions trois matelots	496
4. La petite galiote	498
1. Quand j'étais fille à marier	537
2. Pensant à mon futur mari (le petit moblot)	538
3. Derrière chez mon père, il est une fontaine...	539
4. Quand la feuille était verte	540
5. Petite Glodrinette	541
6. Trois beaux galants...	542
7. C'est un jeune garçon qui traversait la lande	544
8. J'ai fait une maîtresse	545
9. À ton bonjour, ma mie Jeanneton	546
10. Beau rossignolet du bois	547
11. C'est une hôtesse de Guingamp (le retour du soldat)	548
12. Complainte d'Émagine	549
13. Maman, j'ai z'un amant...	551

<i>14. D'où venez-vous si tard, ou le mari bourru</i>	<i>552</i>
<i>15. Meunier, tu dors</i>	<i>553</i>
<i>16. À Paris y a t'une dame (la vaniteuse)</i>	<i>555</i>

ANNEXES

LES VALEURS MODALES

objectif  subjectif	Valeurs ontologiques		
	Aléthiques	Nécessaire	Impossible
		Aléatoire	Possible
	Déontiques	Devoir	Interdit
		Falcutatif	Permis
	Valeurs de vérité		
	Épistémiques	Savoir certain	Savoir exclu
		Savoir incertain	Savoir probable
	Doxologiques	Croire certain	Croire exclu
		Croire incertain	Croire probable
	Valeurs axiologiques		
	Éthiques	Bien	Mal
	Esthétiques	Beau	Laid
	Pragmatiques	Utile	Inutile
Intellectuelles	Intéressant	Inintéressant	
Affectives	Aimé/ aimable	Détesté/ détestable	
Hédoniques	Agréable	Désagréable	
Valeurs finalisantes			
Volitives	Voulu	Non voulu	
Désidératives	Désiré	Non désiré	

CLASSIFICATION DES ACTES ILLOCUTIONNAIRES⁶⁴.

Essentiellement représentatifs	Constatifs	Évaluatifs	Positifs	Énonciateur	Se vanter/ Se féliciter		
				Destinataire	Féliciter/ Remercier		
				Monde	Louer		
			Négatifs	Énonciateur	Avouer/ S'excuser		
				Destinataire	Blâmer/ Accuser		
				Monde	Critiquer		
		Véridictifs	Vrais	Initiatif	Affirmer		
				Réactif	Confirmer		
			Faux	Initiatif	Nier		
	Réactif			Infirmer			
	Performatifs	Factitifs	Coercitifs	Directs	Ordonner/ Interdire/ Permettre		
				Médiatisés	Déclarer/ Désigner/ Nommer		
			Incitatifs	Évaluation par rapport à E	Positive	Prier	
					Négative	Prier de ne pas	
				Évaluation par rapport à D	Positive	Conseiller	
					Négative	Déconseiller	
		Non factitifs	Direct (énonciateur)	Positif	Promettre		
				Négatif	Menacer		
Essentiellement non représentatifs			Événementiel	Positif	Bénir		
				négatif	Maudire		
	Phatique			Saluer			

⁶⁴ Galatanu, TD « Sémantique et pragmatique pour l'analyse linguistique du discours », maîtrise SDL, Université de Nantes, 2000-2001

*Deux exemples de chansons censurées par
Guéraud*

1. Les filles de la Rochelle

Extrait de la collection Pavéc

Ce sont les filles de la Rochelle qu'ont fait faire un armement.
Elles ont fait bâtir corsaire, pour aller dans le levant.

J'ai mal aux dents
Ah, que l'amour me domine
Y a longtemps !

Elles ont fait bâtir corsaire pour aller dans le levant.
Le capitaine qui les commande, c'est le roi des bons enfants.

J'ai mal aux dents
Ah, que l'amour me domine
Y a longtemps !

Le capitaine qui les commande, c'est le roi des bons enfants.
Et les gabiers de la grand'hune sont des filles de vingt ans.

J'ai mal aux dents
Ah, que l'amour me domine
Y a longtemps !

Et les gabiers de la grand'hune sont des filles de vingt ans.
L'autre jour, je m'y promène tout le long des passavents,

J'ai mal aux dents
Ah, que l'amour me domine
Y a longtemps !

L'autre jour, je m'y promène tout le long des passavents,
J'ai rencontré Madeleine qui pleurait dans les port'haubans.

J'ai mal aux dents
Ah, que l'amour me domine
Y a longtemps !

J'ai rencontré Madeleine qui pleurait dans les port'haubans.
Je lui demandai : la belle qu'avez-vous à pleurer tant ?

J'ai mal aux dents
Ah, que l'amour me domine
Y a longtemps !

Je lui demandai : la belle qu'avez-vous à pleurer tant ?
Je pleure mon innocence qui s'en va z'au gré du vent.

J'ai mal aux dents
Ah, que l'amour me domine
Y a longtemps !

2. Voici le jour où Rosette se marie...

Extrait de la collection Clétez

Titre Coirault : Le mariage de Rosette, 5702

Titre Laforte : La petite Rosette (pro parte) I, O-54 I, O-54

Voici le jour venu
Où Rosette se marie.
Elle prend un homme
Qu'a bien quatre-vingts ans
La petite Rosette
N'a pas encore quinze ans

Il la prend par la main,
Et la mène à l'église
Vois-tu bien Rosette
Tes parents, tes amis,
Tes parents, tes amis,
Qui sont tous réunis.

Il la prend par la main
Et la mène à la danse
Danse bien Rosette
Ménage bien tes pas
Ma petite Rosette
Ménage bien tes pas.

Il la prend par la main
Et la mène à la table.
Mange bien Rosette
De tous ces mets exquis
Ma petite Rosette
Ne te fais pas d'ennuis !

Il la prend par la main
Et la mène à sa chambre.
Vois-tu bien Rosette
Ta chambre et ton beau lit
Ma petite Rosette
Où nous passerons la nuit.

Quand arrive le minuit
Le vieillard se réveille
Dors-tu donc Rosette,
Dormiras-tu toujours ?
Ma petite Rosette
Penses-tu à nos amours ?

Quand vint le matin-jour
Où Rosette se réveille
Ah ! grand Dieu, dit-elle,
Qui l'aurait jamais dit
Que la nuit de mon mariage
J'aurais si bien dormi

*Articles des dictionnaires ayant servi pour l'étude
de la signification de armée, soldat, conscrit et
déserteur dans la langue*

1. Armée

1.1. Définition du Littré

s.f. 1. Corps de troupes prêtes à faire la guerre, Armée de terre. Armée de mer.
Le Dieu des armées, Dieu dans l'Écriture.

2. L'ensemble des troupes régulières d'un État. Armée permanente, régulière, soldée. Mettre l'armée sur le pied de guerre.

Armée de ligne, s'est dit par opposition, en 1789, à la garde nationale ; plus tard, aux corps sédentaires ; et depuis 1800, à la garde impériale ou royale.

3. En termes de construction, jouée de lucarne, que l'on couvre d'ardoises attachées sur un enduit en plâtre.

H. XIV^e s. ...toute l'armée Que l'église avait ordenée, Machault, dans Hist. de Chypre, t1, p. 239.

Ilz le voulaient servir [le roi d'Angleterre] à leurs propres despens, et ne vouloient prendre nulz gages... jusques à ce qu'ilz eussent paracompli l'année, se tant leur armée duroit, J. Le Bel, Vrayes Chroniques, t 1, p. 154.

XV^e s. En ce temps là que le duc de Bourgogne fit son armée en Picardie, Froiss. II, II, 1.

De la force et poissance que le roy Charles avoit en plusieurs grans armées sur les ennemis, Christ de Pisan, Charl. V, II, 30.

XVI^e s. Barberousse arriva à Marseille avec son armée, qui estoit de cent douze galères, Carl. I, 39.

Caracalla alloit par païs à pied, armé de toutes pièces conduisant son armée. Mont. II, 95.

1.2 Définition du Dictionnaire de l'Académie française

s.f. Nombre plus ou moins considérable de troupes assemblées en un corps, sous la conduite d'un général. *Grande, puissante, nombreuse armée. Petite armée. Armée victorieuse, triomphante, invincible. Armée délabrée, défaite, battue, ruinée. Armée en déroute. Armée en bon ordre. Armée de vieilles troupes. Armée navale. Armée de réserve. Armée de siège. Armée d'observation. Lever, mettre sur pied, entretenir, faire subsister une armée. Général d'armée. Les chefs de l'armée. Maréchal des camps et armées du roi. Les troupes sont en corps d'armée. L'armée marche. La marche de l'armée. L'armée campait, était campée. Les quartiers de l'armée. L'armée a pris ses quartiers. Mettre, ranger une armée en bataille. Rassembler, recueillir les débris d'une armée. Faire la revue d'une armée. Les deux armées étaient en présence.* L'Écriture sainte appelle Dieu, *le Dieu des armées.*

Il se dit, absolument de Toutes les troupes qu'un État lève et entretient pour sa sûreté. *Les différents corps de l'armée. Mettre l'armée sur le pied de guerre, sur le pied de paix. Entrer dans l'armée, dans les rangs de l'armée.* On dit de même : *armée permanente, régulière, soldée. L'armée, les armées de terre et de mer. Etc.*

L'armée du Nord, l'armée d'Italie, etc... La partie de l'armée qui est en expédition dans le Nord, en Italie, etc... *Cet officier faisait partie de l'armée d'Espagne.*

2. Soldat

2.1. Définition du Littré

s.m. 1. Homme de guerre à la solde d'un prince, d'un État.

Nos princes ont-ils eu des soldats plus fidèles [que les chrétiens] ! Corneille Polyeucte IV, 6.
Haranguez de méchants soldats, ils promettent de faire rage ; mais au moindre danger, adieu tout leur courage ; Votre exemple et vos cris ne les retiendront pas" La Fontaine, Fables IX, 19.

Enfin ma fille nos bas-bretons sont étranges, je ne sais comme faisait Bertrand Du Guesclin pour les avoir rendus en son temps les meilleurs soldats de France, Sév. 551.

Il était plus aisé de lever des soldats que de les armer, Boss, Reine d'Angleterre.

Qu'il est beau, dans le tumulte des armes, de savoir encore goûter cette gloire tranquille qu'on n'a point à partager avec le soldat, non plus qu'avec la fortune ! id. Louis de Bourbon.

Les soldats ménagés et exposés quand il faut, marchent avec confiance sous les étendards, id. ib.

Implacable ennemi de Rome et du repos, Comptez-vous vos soldats pour autant de héros ? Racine, Mithr. III, 1.

Quoi ! la peur a glacé mes indignes soldats ! id Ath. V, 5.

Soldat de Dieu vivant, défendez votre roi ; id Ath. V, 5.

Nos soldats passent sans cesse d'un travail extrême à une extrême oisiveté, Montesq. Rom. 2.

Ce ne furent plus les soldats de la république, mais de Sylla, de Marius, de Pompée, de César, id. Rom. 9.

Toutes les denrées (excepté les soldats que j'ai appelés la plus nécessaire denrée des rois) étant aujourd'hui du double au moins plus chères [que du temps de Henri IV]. Volt. Pol. et leg. Embell. de Paris.

Comme un soldat debout qui veille sous les armes... Lamartine. Nouv. Med. VII.

2. Celui qui sert dans l'armée et qui est sans grade.

Maintenir la discipline parmi les soldats. Ce capitaine est le père de ses soldats.

Quelle différence entre un soldat et un chartreux quant à l'obéissance ? Pascal, Pens. XXIV, 37.

Les simples soldats, qui, voyant toute leur vie dans le moment présent, et attendant peu de l'avenir, ne s'en inquiètent guère, conservaient [à Moscou] leur insouciance, la plus précieuse de leur qualités, Ségur, Hist. de Nap. VIII, 11.

Ce fut ainsi que depuis ce déluge de neige, chacun, chef comme soldat, conserva ou perdit sa force d'esprit, suivant son caractère, son âge et son tempérament, id, ib, IX, 11.

Le cercle de chacun de lui suffit... et les regards d'un peloton excitent un soldat comme ceux d'une armée enflamment un général, id, ib, IX, 13.

Familièrement. Il n'est que soldat, ce n'est qu'un soldat, il n'a que la bravoure.

Il s'est conduit plutôt en soldat qu'en capitaine, il a montré plus de bravoure que d'habileté.

Soldat de fortune, homme qui s'est élevé des derniers rangs de l'armée à une haute position. Dioclétien, n'était à la vérité qu'un soldat de fortune ; mais c'est cela même qui prouve son extrême mérite, Volt, Mœurs 8.

Faire des soldats, se disait sous l'ancienne monarchie, du recruteur qui racolait des soldats.

Il vous manque quatre ou cinq soldats que M. de la Rose et moi trouverions moyen de faire, Dancourt, la Gazette, sc.

3. Soldat de marine, voy. *marine*.

Soldat-matelot, nom d'une troupe de mer que créa Louis XIV.

4. Il se dit, en général, de tout homme qui appartient à la profession militaire.

Depuis plus de six ans, il ne s'est fait combat qui ne m'ait bien acquis ce grand nom de soldat, Corn. D, Sanche, I, 3.

Je parlerai, madame, avec la liberté d'un soldat qui sait mal farder la vérité, Rac, Brit, I, 2.

Moins instruit que fidèle, je ne suis qu'un soldat et je n'ai que du zèle, Volt, Zaïre, III, 4.

Le premier qui fut roi, fut un soldat heureux, id, Mérope, I, 3.

Et tout homme est soldat contre la tyrannie, id. Sophon III, 2.

Qu'il ne tombe point comme un noble adversaire, tout vivant de la lutte et du feu du combat ; il serait trop heureux : il mourrait en soldat ; qu'il tombe en criminel, P. Lebrun, Le cid d'And. III, 3.

Tandis que le soldat sage et simple qui avait été son collègue [de Marmont] dans cette journée du 30 mars, qui lui aussi avait le visage noirci par la poudre, Mortier, dévorait sa douleur... Thiers, Le Consul. et l'Emp. LIII.

Soldat du pape, mauvais soldat, soldat mou.

Adjectivement. Il a l'air soldat [...].

P. Le soldat doit avoir assaut de lévrier, fuite de loup, défense de sanglier, c'est-à-dire assaillir comme fait un bon lévrier, se retirer comme fait le loup qui s'entretient toujours en haleine, et se défendre avec l'opiniâtreté du sanglier [...].

2.2 Définition du Dictionnaire de l'Académie française

s.m. Homme de guerre qui est à la solde d'un prince, d'un État. *Lever, enrôler, licencier, congédier des soldats. Vieux soldats. Sa maison fut cernée par des soldats.*

Soldat, se dit plus ordinairement de Celui qui sert dans l'armée, et qui n'a point de grade. *Un simple soldat. L'officier doit veiller aux besoins du soldat. Maintenir la discipline parmi les soldats. Réprimer la licence du soldat. Il faut punir le soldat à propos. Ce capitaine est le père de ses soldats.*

Il s'est conduit plutôt en soldat qu'en capitaine. Il a montré plus de courage que d'habileté.

Fig. *Il n'est que soldat, ce n'est qu'un soldat,* il n'a que la bravoure.

SOLDAT se dit en général de la profession militaire, et de ce qui la caractérise. *La franchise d'un soldat. Les chefs mêmes s'honorent du nom de soldat. Un roi disait qu'il avait l'honneur d'être le plus ancien soldat de son royaume. Il a porté à la cour les mœurs d'un soldat. Il parle plutôt en soldat qu'en politique.*

Il s'emploie quelque fois adjectivement comme dans cette phrase : *Il a l'air soldat.*

3. Conscrit

3.1. Définition du Littré

s.m. 1. Jeune homme inscrit au rôle de la conscription.

Jeune soldat. Exercer les conscrits.

Conscrits au pas, Ne pleurez pas, Marchez au pas, au pas, au pas, Bérang. Le vieux Caporal.

Familièrement. Un conscrit, un homme jeune et inexpert.

Le général : Ah ! ils m'ont mis dedans comme un conscrit, Bayard et Dumanoir, les Aides de camps, sc. 20.

2. Adjectivement. Les pères conscrits, les sénateurs de l'ancienne Rome [...].

3. S.m. Dans le Dijonnais, nom des grappes de la vigne sorties des bourgeons adventices qui poussent après la gelée [...].

3.2. Définition du Dictionnaire de l'Académie française

CONSCRIT se dit substantivement de Ceux qui sont appelés au service militaire. *Un conscrit. Une levée de trente mille conscrits. Exercer les conscrits.* La loi n'admet plus cette dénomination qui est encore usitée dans le langage vulgaire.

3.3. Compléments : définitions de conscription

3.3.1. Définition de conscription dans le Littré

s. f. Appel au service militaire, par voie du tirage au sort, des jeunes gens quand ils ont atteint un âge déterminé par la loi.

La conscription de 1812.

Tomber à la conscription, avoir un numéro qui fait qu'on est compris dans la levée.

Échapper à la conscription, avoir un numéro qui n'y est pas compris, quand on n'appelle pas tous les hommes d'une même année.

La conscription a été établie par une loi de l'an VI. Au moment où j'écris ces lignes, le 1^{er} décembre 1789, l'assemblée nationale n'a point encore déterminé par un décret si elle fera recruter l'armée par le moyen de la conscription militaire, ou si elle conservera l'antique manière de recrutements à prix d'argent, Encycl. méthod. Art militaire, conscription.

Il n'est que quatre manières de recruter une armée : les enrôlements volontaires ; les enrôlements à prix d'argent ; le sort qu'on peut confondre avec la presse, et la conscription militaire, ib.

3.3.2. Définition de conscription dans le Dictionnaire de l'Académie française

s.f. Inscription et levée annuelle des citoyens qui sont appelés au service militaire. *La conscription lui enleva plusieurs de ses enfants. Être appelé pour la conscription. Il était de la dernière conscription.*

4. Déserteur

4.1. Définition du Littré

s.m. 1. Celui qui délaisse, abandonne, avec une idée de réprobation [...].

2. Particulièrement militaire qui déserte.

Poursuivre, arrêter un déserteur.

Fig. et familièrement. Je vous ramène notre déserteur, l'ami qui nous avait quittés.

Je veux le faire saisir où je le trouverai comme déserteur de la médecine, Mol. Pourc. II, 1.

Il se dit souvent des écoliers qui se sauvent du collège, des enfants qui se sauvent de la maison paternelle.

Par abus celui qui ne se rend pas à un appel, qui ne se fait pas inscrire sur un rôle.

Exempt d'impôt, déserteur de phalange [non inscrit dans la garde nationale], Je suis pourtant assez bon citoyen, Bérang. Nouv. Diog.

S. déserteur, transfuge. Celui qui déserte, abandonne son drapeau ; mais le mot ne dit pas par soi-même où le déserteur va ; au lieu que transfuge signifie que le déserteur va de l'autre côté et passe à l'ennemi.

H. XIV^e s. Déserteurs de leurs banières, Bercheure, f^o49, recto.

XVI^e s. Ils ne purent trouver en ce courant nerf qui tendit à estre déserteur de ses amis, d'Aub. Hist. II, 233.

Déserteurs de l'honneur de Dieu et du bien de son église, Condé, Mémoires, p. 668.

Aultrement [si nous nous donnons la mort], comme déserteurs de nostre charge, nous sommes punis et en celuy-cy et en l'aultre monde, Mont. II, 26.

4.2. Définition du Dictionnaire de l'Académie française

s.m. Militaire ou marin qui déserte ou qui a déserté. *C'est un déserteur. Poursuivre, punir un déserteur. Lois contre les déserteurs.*

Il se dit figurément de Celui qui abandonne une religion, une cause, un parti, etc., qui se sépare d'une association, d'une compagnie, ou qui en trahit les intérêts. *Déserteur de la foi de ses pères. Déserteur de la bonne cause, du bon parti. Je vous ramène notre déserteur.* Il s'emploie quelquefois par plaisanterie, comme dans le dernier exemple.

4.3. Compléments : définitions de désertier

4.3.1. Définition de désertier dans le Littré

v.a. 1. Quitter un lieu, le fuir [...].

2. Terme militaire. Abandonner son drapeau. Désertier le service, l'armée

Par extension. Désertier la bonne cause. Désertier son parti, en changer.

Déjà de votre camp un grand nombre transfuge Désertier votre cause et prend le roi pour juge, Lemerc. Frédég. et Bruneh. I, 1

3. Terme de mer. Désertier quelqu'un, l'empêcher de retourner au vaisseau [...].

4. Rendre désert [...]

5. v. n. S'en aller d'un lieu, avec l'idée que ce lieu n'est pas tenable [...].

6. Terme de guerre. Abandonner son drapeau.

Désserter devant l'ennemi. Désserter à l'intérieur, quitter le drapeau mais ne pas quitter le pays.

Désserter à l'ennemi, quitter le drapeau et passer dans l'armée ennemie.

J'ai même déserté deux fois dans la milice, Regnard, Folies amour, I, 7.

Fig. Il leur est dur de voir désserter les galants, Mol, Tartufe I, 1.

J'étais effrayé du dépit qu'elle [Mme de Maintenon] concevrait de voir Chamillart lui désserter et passer du côté de ses ennemis, St-Simon 190, 44.

La liberté déserte avec ses armes, Beranger V. sergent.

7. Se désserter, v. réfl. Être déserté, abandonné [...].

4.3.2. Définition de désserter dans le Dictionnaire de l'Académie française

v.a. Abandonner un lieu pour quelque cause que ce soit [...].

Il se dit également Des militaires et des marins qui abandonnent le service sans congé. *Désserter l'armée. Désserter le service. Désserter les drapeaux.* Dans cette acception il s'emploie surtout absolument. *Désserter avec armes et bagages. Le tiers de l'équipage a déserté. Les soldats qui désertent sont punis sévèrement. On passa par les armes ceux qui avaient déserté.*

Désserter à l'ennemi. Passer à l'ennemi. Un soldat qui déserte à l'ennemi est puni de mort. On dit par opposition, *Désserter à l'intérieur.*

4.4. Compléments : définitions de désertion

4.4.1. Définition de désertion dans le Littré

s.f. 1. Action de délaisser, d'abandonner. Vous m'aviez promis de me soutenir, et vous m'avez abandonné, quelle désertion ! [...].

2. Particulièrement, en termes de droit militaire, action de désserter, de quitter son corps sans permission.

Désertion à l'intérieur. Désertion à l'ennemi.

3. Changement de parti [...].

4. Ancien terme de palais. L'inconstance ou la négligence, qui empêche de relever un appel, au terme prescrit [...].

5. Dépopulation [...].

4.4.2. Définition de désertion dans le Dictionnaire de l'Académie française

s.f. Action de déserter, de quitter sans congé le service de l'État. *Être coupable de désertion. Le crime de désertion. Désertion à l'ennemi. Désertion à l'intérieur. La désertion des soldats avait affaibli l'armée. Il y a une grande désertion, de nombreuses désertions dans l'armée. Favoriser la désertion.*

Il se dit figurément en parlant D'une personne qui se sépare d'un parti, d'une association, d'une compagnie, etc. *Nous ne vous pardonnerons pas votre désertion.*

En termes d'ancienne Pratique, *Désertion d'appel*, abandonnement d'appel, faute de le relever dans le temps prescrit.

*Sous corpus pour l'étude de la représentation
discursive de soldat*

1. Brave soldat de guerre...

Extrait du fond Clétiez
Non répertoriée dans Coirault 2000⁶⁵

Brave soldat de guerre, on dit que tu t'en vas.
On dit que tu t'en vas, et tralala, on dit que tu t'en vas.

Si tu vois ma maîtresse, je t'en prie, salue-la.
Je t'en prie, salue-la, et tralala, je t'en prie, salue-la.

Comment la saluerai-je, je ne la connais pas.
Je ne la connais pas, et tralala, je ne la connais pas.

Elle porte cocarde, le ruban vert au bras.
Le ruban vert au bras, et tralala, le ruban vert au bras

En passant la grand ville, la reconnaît au bras.
La reconnaît au bras, et tralala, la reconnaît au bras.

Marguerite, ma mie, veux-tu te marier ?
Veux-tu te marier ? et tralala, veux-tu te marier ?

Comment m'y marierais-je, tant d'amoureux que j'ai !
Tant d'amoureux que j'ai !, et tralala, tant d'amoureux que j'ai !

Entre Paris et Nantes, j'en ai bien trente-trois.
J'en ai bien trente-trois, et tralala, j'en ai bien trente-trois.

Le plus jeune des trente sera mon amoureux.
Sera mon amoureux, et tralala, sera mon amoureux.

Marguerite ma mie, faut lui faire un bouquet.
Faut lui faire un bouquet, et tralala, faut lui faire un bouquet

Comment lui en ferais-je, moi qui n'ai rien cueilli ?
Moi qui n'ai rien cueilli ? et tralala, Moi qui n'ai rien cueilli ?

Marguerite, ma mie, il faut aller au bois.
Il faut aller au bois, et tralala, il faut aller au bois.

⁶⁵ Les correspondances Coirault et Laforte ne sont pas données dans le recueil de Guériff.
En revanche, certaines chansons de notre corpus sont répertoriées dans le catalogue Coirault (Coirault 2000).
Nous notons ici les titres de chansons-types sous lesquels nous les avons trouvées répertoriées et les correspondances Laforte notées parfois dans Coirault 2000.

2. Oyez le sort d'un bon enfant (le déserteur)

Extrait du fonds Clétiez

Titre Coirault : Le congé pris à la semelle de ses souliers, 6801

Titre Laforte : Le déserteur chez sa blonde, I, J02

Oyez le sort d'un bon enfant
Qui s'en alla au régiment
Conduit par la gendarmerie
Au régiment
C'est bien cela qui fait de la peine
Aux bons enfants

Il ne fut pas plutôt dedans
Que lui fallut prêter serment :
Jurez, jurez, brave militaire
Vaillant conscrit,
Que vous serez toujours fidèle
À la patrie

- Je vous jure, mon commandant
Qu'au bout de l'an, je fous le camp
Il n'y a pas de gendarmerie
Pour m'empêcher
D'aller y voir ma douce mie
Dans ses foyers

Au bout de l'an, n'a pas manqué
Le beau galant a déserté
Ouvrez, ouvrez la porte, belle,
Si vous m'aimez
Car celui que votre cœur aime
Est arrivé

Oh oui, la porte t'ouvrirai
Si tu rapportes ton congé.
Ouvrez, ouvrez la porte, belle,
J'ai mon congé
Dessous la première semelle
De mes souliers

Il ne fut pas plutôt parti
Que les gendarmes courent après lui
Arrête, arrête, beau militaire,
Vaillant conscrit,
Car ta maison est au pillage
Et toi, t'es pris

Je me soucie peu de ma maison
J'aime mieux ma mie Jeanneton.
Ma Jeanneton, ma douce mie
Mon tendre cœur,
Que j'aimerai toute ma vie
À la douceur !

3. C'est un jeune cadet ou La fille-soldat

Extrait du fonds Clétiez

Titre Coirault : La fille qui se dit cadet de noblesse, 6705

Titre Laforte : La fille-soldat à l'hôtel, II, M-15

C'est un jeune cadet qui s'en va-t-à la guerre,
Qui va dire à sa mie : Veux-tu venir avec moi ?
Je te jure sur mon âme que tu n'auras d'autre amant que moi !

De partir avec toi, mon cher cadet, je n'ose
De quitter ma chère mère, ça me met la mort au cœur.
Toute fille qui va t en guerre, risque de perdre son honneur.

L'honneur, ne perdras point, ma petite brunette,
Je te donnerai ma casaque, ma ceinture à trois boutons
Mon joli chapeau à plume, et tu seras comme un dragon.

À ma première campagne, je serai pas trop hardie
À la seconde campagne, je serai beaucoup plus hardie,
J'embrasserai toutes les dames, les dames, les filles à mon plaisir.

Quand ils furent rendus à la première auberge
L'hôtesse la voit, la regarde et d'un air tout souriant :
- Êtes-vous fille de chambre ou bien bergère dans les champs ?

- Bergère, je ne suis point, chère dame l'hôtesse.
Je suis cadet de noblesse, enfant de bonne maison
J'ai quitté ma chère mère pour m'en aller au régiment.

- Si vous êtes cadet, enfant comme vous dites,
Vous aimez donc la bamboche, et vous buvez le bon vin
Et, le pistolet en poche, les filles en votre dessein.

- Dans mon dessein, je n'ai point, ces gentes demoiselles
J'aimerais mieux, ma compagne, être au service du roi
Et non pas de ces demoiselles, pour les emmener avec moi.

4. Y a bien sept ans que je suis dans la guerre (le déserteur)

Extrait du fonds Clétiez

Titre Coirault : Le déserteur dont on implore la grâce, 6809

Titre Laforte : Le déserteur et sa mie, II, J-03

Y a bien sept ans que je suis dans la guerre
Sans espérer d'y avoir mon congé.
Et maintenant, n'y a plus rien à faire
Le congé que j'ai pris, je l'ai pris sous mes souliers.

Me suis assis au pied d'une colonne
Sans arme à feu ni le sabre à la main.
Tout aussitôt en prison m'emmenèrent
Me conduisirent au faubourg Saint Germain.

Me faut-il donc pour l'amour d'une belle
Être réduit dans ces cachots maudits ?
Il a passé un grand conseil de guerre
Est condamné à mourir le jeudi.

On fut alors trouver son capitaine
Son lieutenant et aussi son sergent.
En leur disant : On vous demande grâce
Pour ce soldat qui est dans la prison.

5. L'autre jour en me promenant (le retour de l'amant soldat)

Extrait du fonds Clétiez
Non répertoriée dans Coirault 2000

L'autre jour en me promenant
Tout le long de ces rives,
Là, j'ai trouvé, j'ai rencontré
Une bergère tout à mon gré.

Je lui ai dit tout en riant :
- Belle, êtes-vous ma mie ?
Elle m'a répondu que non ;
Qu'elle n'en avait pas intention.

- Dans ma pochette ai anneau d'or
Pour faire une maîtresse.
Ma belle promettez-moi la foi
Je le mettrai à votre doigt.

Pas plus tôt qu'il fut à son doigt,
Dit adieu à la belle.
- Adieu la belle pour sept ans,
Car je m'en vais au régiment.

Au bout de sept ans et demi
Son père la marie.
Un vieux vieillard lui a donné
Qui n'est pas du tout à son gré.

Oh ! bien, papa, j'épouserai
Ce vieillard pour vous plaire.
Oh ! bien, papa, je le prendrai,
Point avec lui je coucherai.

Quand elle fut au soir venu,
La belle monte à sa chambre,
Tout en pleurant, en gémissant,
En regrettant son cher amant.

Quand elle fut sur le minuit,
Elle entend une trompe :
Oh ! c'est le trot de mon amant,
Il s'en revient du régiment.

Quand il fut arrivé au but,
Quand il fut à la porte,

- Ouvrez, ouvrez, la belle, ouvrez ;
C'est votre amant, si vous l'aimez !

-J'ai appris tout dernièrement
Que vous étiez mariée.

- Oui, mariée, oui, je le suis,
Et voilà la première nuit.

- Valet, valet, faut me tuer,
Et prends mon équipage,
Tu iras dire à mes parents
Que je suis mort au régiment.

- Comment ! mon maître, vous faire mourir !
Un garçon si fidèle !
Le maître que j'aime tant servir ;
Aurais-je cœur de faire mourir ?

Quand il la prit entre ses bras,
La belle fondit en larmes.
Puis il l'a prise et embrassée,
Entre ses bras a trépassé.

6. *Le retour du déserteur*

Extrait du fonds Clétiez
Non répertoriée dans Coirault 2000

Dans la prison là où ils m'ont mis
On n'y voyait ni jour ni nuit.
Je ne pensais qu'à Pélagie :
Voilà tout mon appui.

Quand on m'a mis en liberté
Je marchais pas, je volais.
Et je pensais à la revoir.
Voilà tout mon espoir.

Quand je suis arrivé chez nous,
J'ai frappé à tout petits coups
Ouvrez vite la porte au soldat
Qui arrive à grand pas.

Papa me dit tout en dormant :
- Nous ne logeons pas ici céans.
À l'auberge à trois pas d'ici,
Vous trouverez un lit.

- Mon bon monsieur, ayez pitié
D'un pauvre soldat fatigué.
Dessus une petite poignée de foin,
Je me trouverai bien.

- Oh, mon mari, lève-toi donc
J'entends la voix de notre enfant.
La servante reconnaît aussi
La voix de notre fils.

- Bonjour papa, bonjour maman.
Reconnaissez-vous votre enfant ?
Voilà sept ans qu'était parti
Sans un seul mot d'écrit.

7. C'est une hôtesse de Guingamp (le retour du soldat)

Extrait du fonds Clétez

Titre Coirault : Le pauvre soldat qui revient de guerre, 5309

Titre Laforte : Le retour du mari-soldat, trois enfants, II, I-05

C'est une hôtesse de Guingamp
Qui tient cabaret de vin blanc.
Il s'en vint un soldat chez elle.

- L'hôtesse, tirez-moi du vin.
- Soldat, avez-vous de l'argent ?
Il regarda dans sa bourse.

Ne trouve ni liard ni denier.
Pauvre soldat bien étonné !
Il s'en va faire un tour en ville.

Il a vendu son blanc cheval,
Son épée d'or et son manteau.
Il s'en retourne chez l'hôtesse.

- L'hôtesse, tirez-moi du vin blanc !
Voilà de l'or et de l'argent !

Comme la chopine buvait,
Le soldat se mit à chanter.

8. *Le soldat assassiné par sa mère*

Complainte extraite du fonds Clétiez
Non répertoriée dans Coirault 2000

C'étaient trois garçons maréchaux
À quatorze ans portant les armes.
Et le plus jeune est revenu
Sa chère mère ne le reconnaît plus !

Le premier soir qu'il arriva
Il s'en va tout droit chez sa tante :
- O ma tante, ne dites rien,
Voir si ma mère me reconnaîtra bien.

- Bonsoir, l'hôtesse de céans,
N'avez-vous pas de draps à vendre ?
- Oh oui, Monsieur nous en avons
De quelle qualité, je vous en vendrons ?

- Bonsoir l'hôtesse de céans
N'avez-vous pas de vin à vendre ?
- Oh si Monsieur, nous en avons,
De quelle qualité, j'vous en vendrons ?

- Bonsoir l'hôtesse de céans,
Logez-vous moi et ma valise,
- Oh oui Monsieur, nous vous logeons.
Sul'pied du lit, nous la mettrons.

Et quand il vint sur le minuit
Vlà l'hôtesse qu'appelle sa servante :
"Ho, Jeanneton, lève-toi donc,
Que je le tuons, ce riche marchand."

Et quand il vint le matin-jour
Que sa tante y va pour le voir :
- Où est-il donc de riche marchand
Qui était hier au soir céans ?

Et la servante lui répond,
Mais d'une air sereine et prudente :
"Il doit être maintenant bien loin
s'il a continué son chemin".

La tante n'a pas cru cela.
Dedans la chambre, elle est montée.
A reviré les blancs linceux,
A vu le sang de son neveu :
- Tu l'as tué ton cher enfant
Qu'est revenu du régiment !

Ah ! si j'ai tué mon enfant,
Ici, de suite qu'on me tue !
Si j'ai tué mon cher enfant
Que l'on me pende promptement !

9. *Le soldat assassiné*

Complainte

Non répertoriée dans Coirault 2000

(quatre vers manquent)
S'en revenant de la guerre,
Un brave militaire
Rêvait à son bonheur
Ce soldat doux et sage
Rentrait à son village
Avec la croix d'honneur
Avec la croix d'honneur.

Allant à la fontaine.
La femme de Périer
A reconnu sans peine
Cet aimable guerrier,
Lui a dit : "Bonjour, frère,
...
Périer, la bonté même
Autant que moi vous aime
Venez souper chez nous.
Venez souper chez nous."

Oh ! non
(6 vers manquent)
Je parlerai d'Afrique
À mon père Dominique
Qui sera fort surpris
Qui sera fort surpris."

- Bonjour, maître aubergiste,
Pourriez-vous me loger ?
Vous avez l'air bien triste !
Rien de bon à manger ?
Si cela vous chagrine,
Du pain, une chopine,
C'est suffisant pour moi
Et sur un paillasse
Daignez me faire place
Car je suis fatigué.
Car je suis fatigué.

Dans sa chambre avec grâce
L'hôtesse le conduit.
Il met son sac en place
Sur la table de nuit,

Disant : "Voilà la bourse
Qui sera la ressource
De l'auteur de mes jours.
C'est pour mes père et mère
Qui sont encor sur terre
Je les aime toujours.
Je les aime toujours."

À cette heure ténébreuse,
Le soldat dort bientôt,
Et l'hôtesse curieuse
Visite son ballot
Elle trouve – ô surprise-
Une énorme valise
Qu'elle visite encor.
Elle se croit sans honte,
Cette damnée y compte
Cent dix-huit pièces d'or
Cent dix-huit pièces d'or.

- Mon mari, quelle somme !
Cent dix-huit pièces d'or !
Assassinons cet homme,
Nous aurons son trésor.
Jamais aucun indice
Après de la justice
Ne pourra nous trahir.
Un jour, à notre guise,
Cette aimable valise
Nous fera réjouir
Nous fera réjouir.

- Préparons une fosse
Près de nos grands tonneaux.
(8 vers manquent)

Le matin, dès l'aurore,
L'estimable Périer
Avec Éléonore,
Vient pour voir le guerrier.
- Qu'avez-vous fait, ma mère
De ce beau militaire
Que vous avez logé ?

- Il est sur la grand'route
Bien loin déjà sans doute,
S'en retourne en congé
S'en retourne en congé...

- Maman, c'est une fable
Que vous me contez ainsi.
Ce soldat estimable
N'est pas sorti d'ici.

- Le connais-tu, ma chère ?
- Oui maman, c'est mon frère
Qui sort du régiment.
(3 vers manquent)

- Mon Dieu, je sens mon crime
Qui m'entraîne à la mort !
Mon fils est ma victime !
Grand Dieu ! Quel triste sort !
Hier, au soir, à la brune,
Pour avoir sa fortune,
J'ai pris mon grand couteau...
Moi, mère abominable,
De cet enfant aimable,
Je deviens le bourreau !
Je deviens le bourreau !

Avec juste raison,
Il faut, l'homme et la femme
Tous deux mettre en prison !
Tous les deux sont coupables
D'un crime abominable.
Et d'un commun accord,
Pour venger la victime
De ce malheureux crime,
Ils sont jugés à mort.
Ils sont jugés à mort.

10. Je me suis engagé par chagrin de ma mie (le soldat par chagrin d'amour)

Extrait de la collection Soreau

Titre Coirault : Le déserteur qui tue son capitaine, 6803

Titre Laforte : Le capitaine tué par le déserteur, II, A-45

Je me suis engagé par chagrin de ma mie.
C'est pas pour le baiser qu'elle m'a refusé,
Mais c'est pour l'anneau d'or qu'elle me refuse encor.

Là-bas, chemin faisant, je rencontre mon capitaine.
Mon capitaine me dit : Où vas-tu Sans-souci ?
Je vas dans le vallon rejoindre mon bataillon.

-Soldat, t'as du chagrin, du chagrin de ta mie,
Elle vaut moins que toi, la preuve est à mon doigt.
Tu vois subséquemment que je suis son amant.

Là-haut dans ces verts prés, l'y a t'une fontaine
J'ai mis mon habit bas, mon sabre au bout de mon bras,
Et me suis battu là, comme un vaillant soldat.

Au premier coup portant, j'ai tué mon capitaine.
Mon capitaine est mort, et moi je vis t-encor.
Hélas, avant trois jours, ce sera z'à mon tour.

Celui qui me tuera, ce sera mon camarade.
Il me bandera les yeux avec un mouchoir bleu
Et me fera mourir sans me faire souffrir.

On enveloppera mon cœur dans une serviette blanche.
On le portera z'au pays dans la maison de ma mie.
Soldats de mon pays ne le dites pas à ma mère !
Ah ! Dites-lui plutôt que je suis à Bordeaux
Pris par les Hollandais, qu'a me reverra jamais.

11. Pensant à mon futur mari (le petit moblot)

Extrait de la collection Soreau
Non répertoriée dans Coirault 2000

Pensant à mon futur mari
Le fils au vieux père Rémy,
J'ai vu de ma fenêtre
- Pas le père Rémy
Mais mon futur mari -
J'ai vu de ma fenêtre,
J'ai vu ce que voici :

J'ai vu venir un régiment
Pour occuper le département.
Il était en colère,
- Pas le département
Mais bien le régiment -
Il était en colère,
Au lieu d'être content.

Nous avions un moulin à vent,
Quand est venu le régiment,
Il ne bat plus que d'une aile
- Pas le régiment,
Mais le moulin à vent -
Il ne bat plus que d'une aile,
Car ils ont mis le feu dedans.

Je pleure mon âne Martin
Et je regrette mon moulin.
Les gredins l'ont fait cuire
- Pas mon beau moulin,
Mais mon âne Martin -
Les gredins l'ont fait cuire
Avec tous mes lapins.

Pour épouser un Allemand,
Faut que je renonce à mon galant,
Mais il a l'air si bête
- Pas mon beau galant
Mais ce stupide Allemand -
Mais il l'air si bête,
Qu'on rit en le regardant.

Je ne veux pas d'un casque pointu,
J'aime bien mieux mon prétendu.
Il est dans la mobile
- Pas le casque pointu,
Mais bien mon prétendu -
Il est dans la mobile
Et m'aime pour ma vertu.

Il est parti mon petit moblot
Armé de son fusil Chassepot.
Il reviendra que je l'épouse
- Pas le fusil Chassepot
Mais bien mon petit moblot -
Il reviendra que je l'épouse
Devant le curé de Saint Mô.

12. Chanson des conscrits

Extrait du répertoire Tattevin
Non répertoriée dans Coirault 2000

Mon père a fait faire un étang
S'il faut partir, nous servirons
Nous servirons avec honneur
Pendant trois ans les trois couleurs.

13. Charmante Sylvie (le départ du soldat)

Extrait du répertoire Tattevin
Non répertoriée dans Coirault 2000

Ma charmante Sylvie, je viens t'y faire mes adieux
Que mon départ, la belle, t'y paraît ennuyeux !

Ma charmante petite, je pars servir le Roi
Que mon cœur m'y palpite en m'éloignant de toi !

-Quand tu seras dans ces îles, tu feras d'autres amitiés.
Et moi, mon pauvre Pierre, je serai délaissée !

Ma charmante Sylvie, je t'aimerai toujours,
Malgré la jalousie, tu auras mes amours !

Ma charmante petite, avant de nous quitter,
Sur la bouche demi close, je prendrai un baiser.

Va fille, puis sois sage, conserve ton honneur,
Au retour de mon voyage, nous unirons nos cœurs !

Permetts que je te suive, pas à pas, sur tes pas,
Sans toi je ne puis vivre, je m'en vais au trépas.

14. Derrière chez nous, il y a t'un capitaine (la fille-soldat qui tue son amant)

Extrait du répertoire Tattevin
Non répertoriée dans Coirault 2000

Derrière chez nous, il y a t'un capitaine
Qui nuit et jour m'entretenait d'amour,
En me disant : "La belle je vous aime,
J'espère un jour devenir votre époux."
"Si vous m'aimez, faites-le moi connaître
Venez m'y voir mille fois chaque jour."
Qu'on est heureux d'être aimé quand on aime,
Quand on reçoit un gage de son amour !

...
...

La belle a pris cent écus chez son père,
Va à Paris s'y faire faire un habit.
La belle s'habille en dragon volontaire
Monte à cheval comme un brave général,
Poudré, frisé, cheveux à cordonnette⁶⁶.
Rien n'est plus beau que sa cocarde au chapeau !
La belle trouva son amant sous les armes,
Lui dit soudain : "Prends le sabre à la main."
Le bel amant ne peut la reconnaître.
Bien résolu, tous deux se sont battus.
La pauvre fille, elle a eu la victoire
A mis d'abord son amant à la mort.
La belle retourne au château, chez son père.
Le Roi a dit : "Faites-la moi venir !
Nous lui donnerons cent mille écus de rente,
Elle épousera celui que son cœur aimera."

⁶⁶ cadenettes

15. Éveillez-vous la belle (le départ du soldat)

Extrait du répertoire Tattevin

Titre Coirault : La belle qui veut prendre les armes, 3012

Éveillez-vous la belle ! Je viens vous avertir :
Éveillez-vous la belle ! Je viens vous avertir :
La patrie me rappelle, hélas il faut partir !
La patrie me rappelle, hélas il faut partir !

Ne versez pas de larmes, galant, ne pleurez pas !
Ne versez pas de larmes, galant, ne pleurez pas !
Si vous prenez les armes, je ne resterai pas là !
Si vous prenez les armes, je ne resterai pas là !

Ah si restez la belle ! Attendez mon retour !
Ah si restez la belle ! Attendez mon retour !
Soyez toujours fidèle, aimez-moi donc toujours !
Soyez toujours fidèle, aimez-moi donc toujours !

Ne me parlez pas d'attendre, ce sera un martyr.
Ne me parlez pas d'attendre, ce sera un martyr.
Je ne veux pas comprendre, je suis prête à partir.
Je ne veux pas comprendre, je suis prête à partir.

Si vous prenez les armes, je veux, mon cher amant
Si vous prenez les armes, je veux, mon cher amant
Loin de verser des larmes, vous suivre au régiment !
Loin de verser des larmes, vous suivre au régiment !

Restez ma chère amie, jusques à mon retour.
Restez ma chère amie, jusques à mon retour.
Pensez à la patrie ! Pensez à notre amour !
Pensez à la patrie ! Pensez à notre amour !

Je ne pourrai z'attendre ton retour des combats
Je ne pourrai z'attendre ton retour des combats
Aussi je vais me rendre au milieu des soldats !
Aussi je vais me rendre au milieu des soldats !

Reste je t'en conjure, dans ton pays natal.
Reste je t'en conjure, dans ton pays natal.
La guerre est, je t'assure, un effroyable mal.
La guerre est, je t'assure, un effroyable mal.

Sur le champ de bataille si tu viens avec moi,
Sur le champ de bataille si tu viens avec moi,

On verra ton visage tout pâli par le froid.
On verra ton visage tout pâli par le froid.

Jamais dans la bataille, je n'aurai de frayeur.
Jamais dans la bataille, je n'aurai de frayeur.
À travers la mitraille je te suivrai sans peur.
À travers la mitraille je te suivrai sans peur.

Puisque tu veux me suivre prends l'habit de soldat
Puisque tu veux me suivre prends l'habit de soldat
Pour toi, mourir ou vivre, est le plus bel état.
Pour toi, mourir ou vivre, est le plus bel état.

Chère amie, pour la France, tous deux nous combattons !
Chère amie, pour la France, tous deux nous combattons !
Et si le veut la chance, ensemble, nous unirons !
Et si le veut la chance, ensemble, nous unirons !

16. Je vais vous conter l'histoire (le retour du soldat ou les deux maris)

Extrait du répertoire Tattevin

Titre Coirault : La femme aux deux maris, 5507

Titre Laforte : Le retour du mari-soldat, seconde noce, II, I-04

Je vais vous conter l'histoire, c'est d'un jeune écolier
Qui revient chez son père, c'est pour s'y marier.
Trois jours après ses noces, il eut un mandement
Pour partir à la guerre, rejoindre son régiment.
Son père, son très cher père lui a dit : "Mon enfant
Peut-être que la guerre ne durera pas longtemps."
Cette guerre, cette maudite guerre a bien duré sept ans,
Las ! sans pouvoir écrire à femme, ni à parents.
Mais au bout de sept ans, il eut son congé.
Au château de son père, tout droit s'en est allé.
- Oh ! d'un bonjour, l'hôtesse, pourriez-vous me loger ?
C'est un brave militaire qui a eu son congé.
- Oh, nenni, non, mon brave, nous ne pouvons vous loger.
Ce soir, avons des noces, nous sommes embarrassés.
- Ramassez-moi mon sac, mon or et mon argent,
Le coin de votre table me sera suffisant.
Son frère, son plus jeune frère qu'est dans le coin du foyer,
Il se met à sourire, lui disant d'approcher.
Et lui, garçon honnête, tout droit s'en est allé,
S'en est allé s'asseoir près de la mariée.
La mariée sort de table d'un air en rechignant :
- Est-ce toi, Bonaventure, que mon cœur aime tant ?
- Qu'on apporte des cartes, des cartes et des dés.
Nous allons jouer ce soir qui aura la mariée.
La femme s'est écriée : "Douce Vierge Marie !
Sept ans, j'ai resté veuve ; ce soir, j'ai deux maris !"
C'est entre vous, jeunes hommes, jeunes hommes à marier
Ne prenez pas de ces veuves, de peur d'être attrapés.
Prenez de ces jeunes filles, fillettes à marier,
Qui sont jeunes et gentilles ; toujours vous les aurez.

*Articles des dictionnaires ayant servi pour l'étude
de la signification de mariage, mari et femme
dans la langue*

1. Mariage

1.1. Définition du Littré

s.m. 1. Union d'un homme et d'une femme consacrée soit par l'autorité ecclésiastique, soit par l'autorité civile, soit par l'une et l'autre.

Un homme de moyen âge Et tirant sur le grison Jugea qu'il était de saison De songer au mariage, Il avait du comptant, Et partant De quoi choisir ; toutes voulaient lui plaire, La Font. Fable I, 17

Le mariage Agnès n'est point un badinage ; À d'austères devoirs le rang de femme engage, Mol, école des femmes, III, 2.

Le mariage peut nous faire peur à tous deux, id. l'Avare, I, 5.

Il lui donna sa fille en mariage, Bossuet, Hist. I, 7.

Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est Dieu qui donne les grandes naissances, les grands mariages, les enfants, la postérité, Bossuet, Mar-Thér.

Cessez princes et potentats de troubler par vos prétentions le projet de ce mariage, Bossuet, Mar-Thér.

Ils mangeaient, ils buvaient... ils bâtissaient, ils faisaient des mariages aux jours de Noé, et aux jours de Loth, et une subite ruine vint les accabler, Bossuet, Mar-Thér.

On n'y regarde plus, ce semble, le mariage comme une chose sacrée, mais comme une affaire temporelle et comme une pure négociation, Bourdal, 2^e dimanche après l'Épiphan. Dominic. T1, p.68.

Ce fut environ ce temps là, qu'il [Théodose] défendit sous des peines très rigoureuses, le mariage entre cousins germains, renouvelant les édits anciens, qu'une licence effrénée avait entièrement abrogés, Fléch. Hist de Théodose, IV, 14.

Les meilleurs mariages sont ceux où l'on souffre tour à tour, l'un de l'autre avec douceur et avec patience, Maintenon, Avis à la duchesse de Bourg.

Il n'est point de repos ni de paix avec elle ; son mariage n'est qu'une longue querelle, Boil Sat. X.

C'est la convenance qui fait les mariages, Saurin, Mœurs du temps, 19.

Le mariage, chez toutes les nations du monde, est un contrat susceptible de toutes les conventions, et on n'en dut bannir que celles qui auraient pu en affaiblir l'objet, Montesquieu, Lettres persanes 116.

Les mariages étant de toutes les actions humaines celles qui intéressent le plus la société, il a bien fallu qu'ils fussent réglés par les lois civiles, Montesquieu, Esp. XXVI, 13.

J'ai dit que, chez les peuples qui ne cultivent point les terres, les mariages étaient beaucoup moins fixes, et qu'on y prenait ordinairement plusieurs femmes, Montesquieu, Esp. XVIII, 24.

Comme un des grands objets du mariage est d'ôter toutes les incertitudes des conjonctions illégitimes, la religion y implique son caractère, et les lois civiles y joignent le leur, afin qu'il y ait toute l'authenticité possible, Montesquieu, Esp, XXVI, 13.

Dans ce temps, c'est-à-dire, il y a près de cent ans, chaque mariage produisait à Paris environ quatre enfants deux tiers, au lieu qu'à présent chaque mariage, ne produit tout au plus que quatre enfants, Buff, Prob de la vie, Œuvre t. X, p. 570.

Je suis toujours persuadé que le vrai bonheur de la vie est dans un mariage bien assorti, et je ne le suis pas moins que tout le succès de cette carrière dépend de la façon de la commencer. J.J. Rousseau. Lett. À M. K***, corresp. tI, p.33, dans Pougens.
Promettre mariage, faire à une femme la promesse qu'on l'épousera.
Ce seigneur étranger lui avait promis mariage, Scarr. Rom. com. I 13.
Faire un bon mariage, faire un mariage qui procure le bonheur du ménage.
Il se maria à vingt-trois ans avec demoiselle Françoise Fandelle de Faveresse, et, quoiqu'amoureux, il fit un bon mariage, Fonten. Malézieu.
Faire un bon mariage se dit aussi d'un mariage riche ou avantageux.
Faire un mariage, être l'intermédiaire qui amène deux personnes à se marier. Ceux qui font des mariages ne s'embarrassent guère du succès, Regnard, Sérénade.
Né hors du mariage ou hors-mariage, se dit des enfants illégitimes. Cette nombreuse jeunesse née hors du mariage, Fén. Tél., X.

2. Noms donnés à différentes espèces de mariages.

Mariage de conscience, mariage entre personnes qui ont eu ensemble un commerce illicite.
Mariage de conscience se dit aussi d'un mariage où les formalités ont été remplies secrètement.
Mariage in extremis, union conjugale contractée dans un temps où l'une des parties est en danger de mort.
Mariage mixte, celui qui est contracté par des personnes de religions ou de communions différentes.
Mariage subséquent, celui qui est contracté après la naissance d'un ou de plusieurs enfants, qu'on légitime en les reconnaissant dans l'acte de ce mariage subséquent.
Mariage de la main gauche, voy. *main* n°47.
Mariage sur la croix de l'épée, voy. *croix* n°9.
Mariage à la gaumine, voy. *gaumine*, ainsi dit de Michel Gaumin, homme connu du temps de la Fronde, et qui se maria ainsi.

3. Noms donnés à des unions qui n'ont que l'apparence du mariage [...].

4. Terme d'ancienne législation [...].

5. La célébration des noces [...].

6. Le bien, la dot que les parents donnent à leurs enfants en les mariant [...].

7. Fig. En termes mystiques, consécration d'une femme à la vie religieuse [...].

8. Fig. Union de personnes pour une opération, une affaire [...].

1.2. Définition du Dictionnaire de l'Académie française

s.m. Union d'un homme et d'une femme, par le lien conjugal. *Le mariage est un contrat civil ordinairement béni par l'Église. Le sacrement de mariage. Heureux mariage. Mariage sortable, bien assorti. Mariage en face de l'Église. Mariage clandestin, secret, inégal. Mariage illicite, illégal, sans effet civil. Mariage d'inclination, de convenance, de raison, d'intérêt. Un riche mariage. Un mariage d'argent. Les liens du mariage. Les devoirs du mariage. Déclaration, promesse, contrat de mariage. Le registre des mariages. Les*

charges du mariage. On lui a porté les articles du mariage. Les biens du mariage. Premier, second mariage. Ce mariage est nul, a été déclaré nul. Demande en nullité de mariage. Opposition au mariage. Les empêchements du mariage. Un empêchement au mariage. Faire un mariage. Contracter un mariage. Casser, dissoudre, rompre un mariage. Demander, promettre, donner, prendre une fille en mariage. Consommer le mariage. Consommation du mariage. Les enfants qui naissent pendant le mariage. Garder, rompre, violer la foi du mariage.

Mariage de conscience, Mariage entre personnes qui ont eu ensemble un commerce illicite.

Fig. et fam. *Mariage sous la cheminée*, Union secrète contractée entre un homme et une femme sans que les formalités légales aient été remplies.

Mariage in extremis, Union conjugale contractée dans un temps où l'une des parties est en danger de mort.

Fig et fam., *Mariage en détrempe*, Commerce illicite sous quelque apparence de mariage. On dit proverbialement, dans le même sens *Mariage de Jean des vignes, tant tenu, tant payé*, ou simplement *Mariage de Jean des vignes*.

Mariage de la main gauche, Mariage qu'un prince ou seigneur contracte avec une femme d'un état inférieur, en lui donnant dans la cérémonie nuptiale, la main gauche au lieu de la main droite. Les enfants qui naissent de ce mariage n'héritent pas de leur père. On dit aussi *Mariage morganatique*.

MARIAGE signifie encore, la célébration des noces. *Être invité, assister à un mariage.*

Il signifie de plus, Le bien que les parents donnent à leurs enfants en les mariant, ce qu'on appelle *Dot* pour les filles. *Elle a eu cent mille francs de mariage, en mariage. Il a donné un très bon mariage à son fils. Sa femme étant morte sans enfant, il doit rapporter le mariage.*

Prov., *Un bon mariage paiera tout*, se dit en parlant d'un homme qui a l'espoir de rétablir ses affaires par un mariage avantageux.

2. Mari

2.1. Définition du Littré

s.m. Celui qui est joint à une femme par le mariage.

Et pour suivre un mari l'on quitte ses parents, Corn. Hor. III, 4.

Et qu'on n'épouse point l'amant le plus chéri Qu'on ne fasse un maître aussitôt qu'un mari, id. Pulchér. V, 1.

Certaine fille un peu trop fière Prétendait trouver un mari, Jeune, bien fait et beau, d'agréable manière, Point froid et point jaloux : notez ces deux points-ci, La Font. Fabl. VII. 5.

Tandis que sous le nom de mari de madame, Je serais comme un saint que pas un ne réclame, Mol. Éc. des f. I, 1.

...Qui donne à sa fille un mari qu'elle hait Est responsable au ciel des fautes qu'elle fait, id. Tart. II, 2.

Et ce n'est pas partout un bon moyen de plaire Que la figure d'un mari, id. Amph. Prologue.

Quoi ! celle, dites-vous, dont vous tenez ce gage... - Est ma femme, et je suis son mari. -Son mari ?-Oui, son mari, vous dis-je, et mari très-marri, id. Sgan. sc. 9.

Le roi son mari lui a donné jusqu'à sa mort ce bel éloge, qu'il n'y avait que le seul point de la religion où leurs cœurs fussent désunis, Boss. Reine d'Anglet.

Cette femme que vous voyez, qui chérit si tendrement son mari, ordinairement elle ne le choisit pas ; mais plutôt il lui est échu en partage par des conjonctures imprévues, id. Serm. pour une profession, jour de l'exalt. de la croix, 2.

Ce marquis indocile Qui depuis quinze jours dans le piège arrêté, Entre les bons maris pour exemple cité..., Boil. Sat. VIII.

La revêche bizarre, Qui, sans cesse d'un ton par la colère aigri, Gronde, choque, dément, contredit un mari, id. Sat. X.

Exige d'un mari les respects d'un amant, id. ib.

Il y a telle femme qui anéantit ou enterre son mari au point qu'il n'en est fait dans le monde aucune mention, La Bruy. III.

Un mari n'a guère un rival qui ne soit de sa main, et comme un présent qu'il a autrefois fait à sa femme, id, III.

Et quand l'âge le lui eut ramené, il conserva près d'elle cette rudesse inflexible dont les maris infidèles ont accoutumé d'aggraver leurs torts, J.J. Rouss. Hél. III, 7.

Ce titre de mari d'une jolie femme, qui se cache en Asie avec tant de soin, se porte ici sans inquiétude, Montesq. Lett. pers. 55.

Fig. Je suis un peu fâchée que vous n'aimiez point les madrigaux ; ne sont-ils pas les maris des épigrammes ? ce sont de si jolis ménages quand ils sont bons, Sév. 18 août 1680.

Mari commode, ou mari patient, mari qui, par intérêt ou par quelque autre cause, laisse vivre sa femme peu régulièrement.

Est-il au monde une autre ville aussi Où l'on ait des maris si patients qu'ici ? Mol. Éc. des f. I, 1.

S. *mari, époux*. Époux a un féminin et mari n'en a pas ; il est le latin *sponsus* et signifie proprement le promis, le fiancé, de là l'emploi qu'il a conservé dans le langage de la pratique et que mari n'a pas. Hors de là, époux appartient au style élevé, tandis que mari est de tous les styles.

H. XII^e s. Toz mariz ploroit, Machab. I, 5

Et tante dame veuve de lor maris, Roncis. 72.

Qu'il me prendroit, et je lui à mari, ib. 170.

Sa mère entra, si s'assiet devant li [elle], Bel li pria : fille, prenez mari, Romanc. 73.

Et volent esteindre la stencele ki remise m'est [qui m'est restée], que remembrance ne seit de mun marid, ne qu'il n'ait heurn Rois 168.

XIII^e s. Que por tele aventure [ils] me donassent marit, Berte, LIII.

Tel tere qui fu à tel home qui fu mes maris, Beaum. VI, 7.

XIV^es. Vous devez plus en mari penser à la condition qu'à l'avoir, Ménagier, I, 6.

XVI^es. Femme bonne qui a mauvais mari a bien souvent le cœur marri, Cotgrave.

2.2. Définition du Dictionnaire de l'Académie française

s. m. Époux, celui qui est uni à une femme par le lien conjugal. *Bon mari. Mauvais mari. Mari empressé, fâcheux, jaloux. Vieux, jeune mari. On lui a destiné, donné un tel pour mari. Femme en puissance de mari. Femme autorisée par son mari. Le mari est le maître de la communauté.*

Mari commode, mari qui, par intérêt ou par quelque autre cause, laisse vivre sa femme peu régulièrement.

3. Femme

3.1. Définition du Littré

s.f.1. L'être qui dans l'espèce humaine appartient au sexe féminin [...].

2. Familièrement. Une bonne femme, une femme dont le caractère est simple et bon [...].

3. Une maîtresse femme, femme pleine de fermeté, qui sait bien gouverner sa maison [...].

4. Épouse

Il vaut mieux demeurer avec un lion et avec un dragon que d'habiter avec une méchante femme, Saci. Ecclésiastique, XXV, 23.

O mère, ô femme, ô reine admirable et digne d'une meilleure fortune, si les fortunes de la terre étaient quelque chose ! Boss. Reine d'Anglet.

Une femme forte, pleine d'aumônes et de bonnes œuvres, précédée, malgré ses désirs, par celui que tant de fois elle avait cru devancer, id, Le Tellier.

Considérez ce que peut dans les maisons la prudence d'une femme sage pour les soutenir, pour y faire fleurir dans la piété la véritable sagesse et pour calmer des passions violentes qu'une résistance emportée ne ferait qu'aigrir, id, Marie-Thér.

C'était la femme prudente qui est donnée proprement par le Seigneur, id, ib.

Son imprudente flamme du tyran de l'Épire allait ravir la femme, Rac. Phèdre, III, 5.

J'ai vécu pour venger ma femme et ma patrie, Volt. Tancr. V, 6.

Les rois francs, Gontran, Caribert, Sigebert, Chilpéric, Dagobert, avaient eu plusieurs femmes à la fois, sans qu'on eût murmuré, id, Mœurs, 30.

Ma femme, expression dont un mari se sert en parlant à sa femme ou en parlant d'elle.

Je vous nomme monsieur, appelez-moi madame, ma femme est si bourgeois, Hauteroche, Bourg. de qualité, II, 6.

À moins d'être du peuple, on ne dit point ma femme, Boursault, Mots à la mode, sc. 1.

Ma femme est toute aimable, oui, mais elle est ma femme, Destouche, Phil. marié, I, 1.

Prendre femme, se marier.

Et de quelque façon que vous tourniez l'affaire, Prendre femme est à vous un coup bien téméraire, Mol. Éc des f. I, 1.

J'aurais bien mieux fait, tout riche que je suis, de m'allier en bonne et franche paysannerie que de prendre une femme qui se tient au-dessus de moi, id. G. Dandin, I, 1.

Chercher femme, chercher à se marier.

Que le bon soit toujours camarade du beau, Dès demain je chercherai femme, La Font. Fabl. VII, 2.

Femme de bien, femme d'honneur, femme qui se conduit bien.

Une femme d'honneur peut avouer sans honte Ces surprises des sens que la raison surmonte ;
Ce n'est qu'en ces assauts qu'éclate la vertu, Et l'on doute d'un cœur qui n'a point combattu,
Corn. Poly. I, 3.

Croyez-moi, celles qui font tant de façons n'en sont pas estimées plus femmes de bien, Mol. Critique. 3.

Terme de jurisprudence. Femme commune, femme mariée sous le régime de la communauté. Femme non commune se dit au contraire de celle dont le contrat porte qu'il n'y a point de communauté entre elle et son mari.

La femme ne peut ester en jugement sans l'autorisation de son mari, quand même elle serait marchande publique, ou non commune, ou séparée de biens, Code Nap. art. 215.

5. Celle qui est ou a été mariée, par opposition à fille. Les femmes et les filles.

6. Il se dit quelquefois et familièrement de celle qui est parvenue à la nubilité [...].

7. Femme de qualité, femme appartenant à la noblesse [...].

8. La femme une telle, se dit en parlant d'une femme d'une condition peu relevée [...].

9. Envie, fantaisie de femme grosse, désir subit, appétit pressant, souvent désordonné, qui saisit parfois une femme enceinte [...].

10. Femme de chambre [...].

11. Femme publique [...].

12. Sage-femme [...].

13. Fig. C'est une femme, une vraie femme, se dit d'un homme sans énergie, sans courage [...].

14. Femme, dans le langage très familier signifie souvent maîtresse [...].

15. Femme, se prend quelquefois adjectivement [...].

16. Femme, pour une femelle, en parlant d'animaux [...].

17. Terme de zoologie. Femmes marines ou poissons-femmes, nom vulgaire donné aux lamentins, aux dugongs [...].

3.2. Définition du Dictionnaire de l'Académie française

s.f. [...] Il se dit encore de Celle qui est ou qui a été mariée ; et dans ce sens, il est opposé à Fille. *Les femmes et les filles. Femme en puissance de mari. Mari et femme. Avoir une femme. Une jeune femme. Il aime beaucoup sa femme. Il rend sa femme heureuse. Femme infidèle. Femme sage. Femme de bien. Honnête femme. Femme grosse. Femme veuve. C'est sa femme légitime. Femme séparée de son mari. Femme commune en biens. Femme autorisée en justice.*

Prendre femme, Se marier. *Ce vieux garçon a enfin pris femme.* On dit dans un sens analogue, *Chercher femme.*

Envie, fantaisie de femme grosse, Désir subit et pressant, souvent même désordonné, que quelques femmes grosses ont de certaines choses. Il se dit quelque fois, figurément et familièrement de Toute espèce de goût, de désir peu raisonnable.

Prov. et fig., *Le diable bat sa femme, et marie sa fille*, se dit Quand il pleut et qu'il fait soleil en même temps.

4. Complément : définitions de marier

4.1. Définition de marier dans le Littré

v.a. 1. Unir un homme et une femme par le mariage.

Le maire, le curé les a mariés.

Il dit, faisons le contrat ; on y consentit, et puis il dit : mais qui nous empêche de les marier demain ? Sév. 557.

Le duc son père avait fondé dans ses terres de quoi marier tous les ans soixante filles, Boss. Anne de Gonz.

Sous prétexte de conduire en Hollande la princesse royale, sa fille aînée, qui avait été mariée à Guillaume, prince d'Orange, id. Reine d'Angleterre.

Il sera marié cette année, se dit en plaisantant d'une personne qui jette au plafond des choses qui s'y attachent. Se dit aussi d'une personne qui a le fond de la bouteille lorsqu'on lui verse à boire.

2. Il se dit de ceux qui font ou qui procurent mariage, soit par autorité paternelle, soit par office d'amitié.

Son père l'a marié avantageusement. On cherche à marier ce jeune homme.

Agnès : -Mariez-moi donc promptement, je vous prie. – Arnolphe : Si vous le souhaitez, je le souhaite aussi, Et pour vous marier on me revoit ici, Mol. École des f. II, 5.

Je crois, si je me l'étais mis en tête, que je marierais le Grand Turc avec la république de Venise, id. l'Avare, II, 5.

Le roi se réjouit de tout cela et marie sa fille, en faisant des compliments comme un autre, Sév. 394.

Si vous saviez, mon pauvre cousin, ce que c'est que de marier son fils, vous m'excuseriez d'avoir été si longtemps sans vous écrire, id. 4 déc. 1683.

Cette fille est bonne à marier, elle est en âge de prendre mari.

3. Fig. Allier deux choses ensemble. (...)

4. v. refl. Se marier, en parlant d'un homme, prendre femme, en parlant d'une femme, prendre un mari.

Massinisse en un jour voit, aime et se marie, Mairat Sophon. IV, 5.

M. de Basville se marie à Mlle de Chalucel, Sév. 130.

Alcippe, il est donc vrai, dans peu tu te maries, Boil. Sat. X.

Presque tous les hommes ont l'inclination de se marier ; il n'y a que la misère qui les en empêche, Fén. Tél. XII.

Fig. Mariez-vous, ma sœur, à la philosophie, Mol. Fem. Sav. I, 1.

5. Se marier, se prendre réciproquement pour mari et femme.

Ils se sont mariés l'an dernier.

Ils mangeaient, ils buvaient, ils se mariaient ; c'étaient des occupations innocentes ; que sera-ce, quand en contenant nos impudiques désirs... Boss, Mar-Thér.

6. Fig. être uni en parlant des choses [...].

4.2. Définition du Dictionnaire de l'Académie française

v.a. Unir un homme et une femme par le lien conjugal, selon les lois de l'État, ou leur administrer le sacrement de mariage. Dans cette acception, il ne se dit que De l'officier de l'état civil ou du prêtre qui remplit l'une ou l'autre de ces fonctions. *L'adjoint les a mariés à défaut du maire. C'est cet ecclésiastique qui les a mariés.*

Il se dit aussi De ceux qui font ou qui procurent un mariage, soit par autorité paternelle, soit par office d'amitié. *Son père l'a marié avantageusement, l'a marié à la fille, avec la fille d'un de ses amis. Il a fort bien marié sa nièce. C'est un ami de son père qui l'a marié. Cet homme a la manie de marier tout le monde.*

Cette fille est bonne à marier, Elle est en âge d'être mariée.

MARIER, joint au pronom personnel, signifie, lorsqu'on parle D'un homme, Prendre une femme, et lorsqu'on parle D'une femme, Prendre un mari. *Il est d'âge à se marier. Quand vous marierez-vous ? Il s'est marié richement. Il ne se mariera pas.*

Il s'emploie aussi dans le sens réciproque. *Quand nous marierons-nous ? Ils se sont mariés l'an dernier.*

MARIER signifie au figuré, Allier deux choses ensemble, les joindre l'une avec l'autre [...].

*Sous-corpus pour l'étude de la représentation
discursive de mariage*

1. À Méan il est arrivé... (l'empêchement des bans)

Extrait du fonds Clétiez
Non répertoriée dans Coirault 2000

À Méan il est arrivé un fort joli navire
À Méan il est arrivé un fort joli navire
Les nouvelles y sont apportées, la la la...
Les nouvelles y sont apportées
Que ma mie vient de fiancer
Que ma mie vient de fiancer

Se fiancer, assurément. Malheureuse journée !
Se fiancer, assurément. Malheureuse journée !
Ce sera dimanche le premier ban.
Ce sera dimanche le premier ban.
Je veux y mettre empêchement !

Voici le dimanche arrivé, le curé monte en chaire
Voici le dimanche arrivé, le curé monte en chaire :
- Écoutez bien, petits et grands,
Écoutez bien, petits et grands,
Je vais vous annoncer les bans.

Et son amant qui était là s'approche de la chaire
Et son amant qui était là s'approche de la chaire
- Ah ! ne publiez pas les bans,
Ah ! ne publiez pas les bans,
Je viens y mettre empêchement !

Il y a quinze ans que je l'aimais et que je l'aime encore,
Il y a quinze ans que je l'aimais et que je l'aime encore,
- Il y a quinze ans que vous l'aimez !
Il y a quinze ans que vous l'aimez !
Il est juste que vous l'ayez !

Ce sera demain foire à Méan, que donnerai-je à ma mie ?
Ce sera demain foire à Méan, que donnerai-je à ma mie ?
J'apporterai un ruban blanc.
J'apporterai un ruban blanc.
Nos cœurs seront unis dedans.

- Que ferez-vous de ce ruban, ma très chère maîtresse ?
Que ferez-vous de ce ruban, ma très chère maîtresse ?
- Il ornera mes blonds cheveux
Il ornera mes blonds cheveux
Quand nous serons unis tous deux !

2. *Sont trois tambours...*

Extrait du fonds Clétiez

Titre Coirault : Le galant qui est plus riche qu'on ne croit I, Joli tambour, 4701

Titre Laforte : Joli tambour, I, G-12

Sont trois tambours qui reviennent de la guerre,
Sont trois tambours qui reviennent de la guerre
Rantanplan, ran ran patapan
Qui reviennent de la guerre, Ran !

Le plus jeune des trois a t'un bouton de rose.
Le plus jeune des trois a t'un bouton de rose
Rantanplan, ran ran patapan
A t'un bouton de rose, Ran !

La fille du roi se met à sa fenêtre :
La fille du roi se met à sa fenêtre :
Rantanplan, ran ran patapan
Se met à sa fenêtre, Ran !

- Joli tambour, veux-tu me donner ta rose ?
Joli tambour, veux-tu me donner ta rose ?
Rantanplan, ran ran patapan
Veux-tu me donner ta rose, Ran !

- Fille du roi, veux-tu être ma mie ?
Fille du roi, veux-tu être ma mie ?
Rantanplan, ran ran patapan
Veux-tu être ma mie, Ran !

- Joli tambour, parlez en à mon père.
Joli tambour, parlez en à mon père.
Rantanplan, ran ran patapan
Parlez en à mon père, Ran !

- Sire le roi, veux-tu me donner ta fille ?
Sire le roi, veux-tu me donner ta fille ?
Rantanplan, ran ran patapan
Veux-tu me donner ta fille, Ran !

- Joli tambour, dis-moi, qu'est ta richesse ?
Joli tambour, dis-moi, qu'est ta richesse ?
Rantanplan, ran ran patapan
Dis-moi, qu'est ta richesse, Ran !

- Sire le roi, la baguette et la caisse.
Sire le roi, la baguette et la caisse.
Rantanplan, ran ran patapan
La baguette et la caisse, Ran !

-Joli tambour, tu n'auras pas ma fille.
Joli tambour, tu n'auras pas ma fille.
Rantanplan, ran ran patapan
Tu n'auras pas ma fille, Ran !

-Joli tambour, dis-moi quel est ton père.
Joli tambour, dis-moi quel est ton père.
Rantanplan, ran ran patapan
Dis-moi quel est ton père, Ran !

-Sire le roi, c'est le roi d'Angleterre.
Sire le roi, c'est le roi d'Angleterre.
Rantanplan, ran ran patapan
C'est le roi d'Angleterre, Ran !

-Joli tambour, tu auras donc ma fille.
Joli tambour, tu auras donc ma fille.
Rantanplan, ran ran patapan
Tu auras donc ma fille, Ran !

-Sire le roi, je me soucie bien de votre fille !
Sire le roi, je me soucie bien de votre fille !
Rantanplan, ran ran patapan
Soucie bien de votre fille, Ran !

J'ai cent moutons là-haut sur la prairie.
J'ai cent moutons là-haut sur la prairie.
Rantanplan, ran ran patapan
Là-haut sur la prairie, Ran !

J'ai trois navires dessus la mer jolie,
J'ai trois navires dessus la mer jolie,
Rantanplan, ran ran patapan
Dessus la mer jolie, Ran !

L'un chargé d'or, l'autre de pierreries.
L'un chargé d'or, l'autre de pierreries.
Rantanplan, ran ran patapan
L'autre de pierreries, Ran !

L'autre est chargé de trois belles jolies filles.
L'autre est chargé de trois belles jolies filles.
Rantanplan, ran ran patapan
Trois belles jolies filles, Ran !

L'une est ma sœur, l'autre ma cousine.
L'une est ma sœur, l'autre ma cousine.
Rantanplan, ran ran patapan
L'autre ma cousine, Ran !

L'autre ne m'est rien : on dit qu'elle sera ma mie.
L'autre ne m'est rien : on dit qu'elle sera ma mie.
Rantanplan, ran ran patapan
On dit qu'elle sera ma mie, Ran !

3. Mon père m'a mariée (maumariée)

Extrait du fonds Clétiez
Non répertoriée dans Coirault 2000

Mon père m'a mariée à l'âge de quinze ans
Mon père m'a mariée à l'âge de quinze ans
Il m'a donné un homme qui n'était pas galant
Dessus le jonc joli, dessus le jonc, dessus le joli jonc !
Dessus le jonc joli, dessus le jonc, dessus le joli jonc !

Il m'a donné un homme qui n'était pas galant
Il m'a donné un homme qui n'était pas galant
La première nuit de mes noces, je couchis avec lui.
Dessus le jonc joli, dessus le jonc, dessus le joli jonc !
Dessus le jonc joli, dessus le jonc, dessus le joli jonc !

La première nuit de mes noces, je couchis avec lui.
La première nuit de mes noces, je couchis avec lui.
Se tourne à la venelle, le vieillard s'endormit.
Dessus le jonc joli, dessus le jonc, dessus le joli jonc !
Dessus le jonc joli, dessus le jonc, dessus le joli jonc !

Se tourne à la venelle, le vieillard s'endormit.
Se tourne à la venelle, le vieillard s'endormit.
Et moi qu'étais jeunette, je ne pouvais dormi.
Dessus le jonc joli, dessus le jonc, dessus le joli jonc !
Dessus le jonc joli, dessus le jonc, dessus le joli jonc !

Et moi qu'étais jeunette, je ne pouvais dormi.
Et moi qu'étais jeunette, je ne pouvais dormi.
J'ai pris ma jupe verte, tout au pied de mon lit.
Dessus le jonc joli, dessus le jonc, dessus le joli jonc !
Dessus le jonc joli, dessus le jonc, dessus le joli jonc !

J'ai pris ma jupe verte, tout au pied de mon lit.
J'ai pris ma jupe verte, tout au pied de mon lit.
M'en fus à la fenêtre, j'aperçois mon ami.
Dessus le jonc joli, dessus le jonc, dessus le joli jonc !
Dessus le jonc joli, dessus le jonc, dessus le joli jonc !

M'en fus à la fenêtre, j'aperçois mon ami.
M'en fus à la fenêtre, j'aperçois mon ami.
Qui m'apportait des fleurs, les fleurs les plus jolies.
Dessus le jonc joli, dessus le jonc, dessus le joli jonc !

Dessus le jonc joli, dessus le jonc, dessus le joli jonc !

Qui m'apportait des fleurs, les fleurs les plus jolies.

Qui m'apportait des fleurs, les fleurs les plus jolies.

Ce n'était pas des roses, ni des œillets aussi.

Dessus le jonc joli, dessus le jonc, dessus le joli jonc !

Dessus le jonc joli, dessus le jonc, dessus le joli jonc !

Ce n'était pas des roses, ni des œillets aussi.

Ce n'était pas des roses, ni des œillets aussi.

Non, c'était une fleur qui se nomme souci.

Dessus le jonc joli, dessus le jonc, dessus le joli jonc !

Dessus le jonc joli, dessus le jonc, dessus le joli jonc !

4. Mariez-moi, ma mère...

Extrait du fonds Clétiez
Non répertoriée dans Coirault 2000

Mariez-moi ma mère, mariez-moi ma mère,
car voici la (lariron, larira), car voici la saison.

Si la saison se passe, si la saison se passe,
Mes amours s'en (lariron, larira), mes amours s'en iront.

Voulez avoir un prince, voulez avoir un prince,
Un prince ou un (lariron, larira), un prince ou un baron ?

Je ne veux pas de prince, je ne veux pas de prince,
De prince ni de (lariron, larira), de prince ni de baron.

Je veux un clerc d'école, je veux un clerc d'école
Qui est dans nos (lariron, larira), qui est dans nos prisons.

Il est jugé à pendre, il est jugé à pendre
Demain au point (lariron, larira), demain au point du jour.

Si la potence est haute, si la potence est haute,
Enterrez-moi (lariron, larira), enterrez-moi dessous.

Vous planterez sur ma tombe, vous planterez sur ma tombe,
Un arbre de (lariron, larira), un arbre de fruits doux.

Les clercs qui sont à Rome, les clercs qui sont à Rome,
Ces fruits-là man- (lariron, larira), ces fruits-là mangeront.

Et ils diront : La belle, et ils diront : La belle
Est morte pour son (lariron, larira), est morte pour son amant.

5. Mon père m'a donné un mari (maumariée)

Extrait du fonds Clétiez

Titre Coirault : Le mari perdu et retrouvé 5602C

Mon père m'a donné un mari, Jean joli petit coq nobi
Mon père m'a donné un mari, Jean joli petit coq nobi
Comme il me l'a donné j'l'ai pris
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco

Comme il me l'a donné, j'l'ai pris, Jean joli petit coq nobi
Comme il me l'a donné, j'l'ai pris, Jean joli petit coq nobi
La première nuit je couche avec lui
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco

La première nuit je couche avec lui, Jean joli petit coq nobi
La première nuit je couche avec lui, Jean joli petit coq nobi
Il perdit son bonnet de nuit
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco

Il perdit son bonnet de nuit, Jean joli petit coq nobi
Il perdit son bonnet de nuit, Jean joli petit coq nobi
Il est dans le coffre au pied du lit.
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco

Il est dans le coffre au pied du lit, Jean joli petit coq nobi
Il est dans le coffre au pied du lit, Jean joli petit coq nobi.
Tiens, voilà la clef, va-t-en le quéri !
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco

Tiens, voilà la clef, va-t-en le quéri ! Jean joli petit coq nobi
Tiens, voilà la clef, va-t-en le quéri ! Jean joli petit coq nobi
Le premier tour que la clef fit
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco

Le premier tour que la clef fit, Jean joli petit coq nobi
Le premier tour que la clef fit, Jean joli petit coq nobi
Du coffre sortit une souris.
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco

Du coffre sortit une souris. Jean joli petit coq nobi
Du coffre sortit une souris. Jean joli petit coq nobi
Le chat du curé l'attrapit.
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco

Le chat du curé l'attrapit. Jean joli petit coq nobi
Le chat du curé l'attrapit. Jean joli petit coq nobi
Le chat du curé qu'en fera-t-i ?
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco

Le chat du curé qu'en fera-t-i ? Jean joli petit coq nobi
Le chat du curé qu'en fera-t-i ? Jean joli petit coq nobi
Il en fera part à ses amis.
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco

Il en fera part à ses amis. Jean joli petit coq nobi
Il en fera part à ses amis. Jean joli petit coq nobi
Le Père Virefond, Père Mauvigny...
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco
Jean joli, Jean joli petit coq nobi coco

6. *C'était par un mardi matin (triste noce)*

Extrait du fonds Clétiez

Titre Coirault : le marié est désormais le maître, 5204

C'était par un mardi matin
C'était par un mardi matin
Que son père la mène à la noce
Que son père la mène à la noce

Cherchez tambours et violons
Cherchez tambours et violons
Quand ils sont tous là ; la mariée
Elle s'en est allée à la messe.

Quand elle fut au grand chemin
Quand elle fut au grand chemin
La mariée baissait la tête ;
C'est de peur qu'on la reconnaisse.

Ne baissez pas si bas le cou
Ne baissez pas si bas le cou
On vous reconnaît tout de même.
Vous avez la couronne en tête.

Quand elle fut au bénitier
Quand elle fut au bénitier
La belle fit une révérence
À Dieu et à tout le monde.

Quand elle fut au saint autel
Quand elle fut au saint autel
La belle se mit à fondre en larmes
La belle se mit à fondre en larmes

- Qu'avez-vous donc, ma douce amie ?
Qu'avez-vous donc, ma douce amie ?
- Je voudrais encore être chez mon père.
Je voudrais encore être chez mon père.

Chez ton père tu n'iras plus
Chez ton père tu n'iras plus
Ton père a été jusqu'ici le maître.
À mon tour aussi, je veux l'être.

- Oh ! bien si j'avais su cela
Oh ! bien si j'avais su cela
Je ne me serais pas mariée
Je ne me serais pas mariée.

Serais enfermée au couvent
Serais enfermée au couvent
Où j'aurais été toujours heureuse.
Ici, je serais toujours malheureuse !

7. *Misère*

Extrait du fonds Clétiez

Titre Coirault : Qui veut avoir misère n'a qu'à s'y marier, 5418

Le premier soir de mes noces,
Misère vint à ma porte,
Qui demande à loger,
Ma dondaine
Qui demande à loger
Ma don dé.

Je ne loge point Misère,
Je ne loge point Misère
Je loge que Gaîté
Ma dondaine
Je loge que Gaîté
Ma don dé.

Le deuxième soir de mes noces,
Misère vint à ma porte
Qui demande à entrer
Ma dondaine
Qui demande à entrer
Ma don dé.

Entre, entre, Misère
Entre, entre, Misère
Viens donc t'y réchauffer
Ma dondaine
Viens donc t'y réchauffer
Ma don dé.

Misère a pris racine,
Misère a pris racine,
J'peux plus la renvoyer
Ma dondaine
J'peux plus la renvoyer
Ma don dé.

Au bout de trois semaines,
A t'emporté mon coffre,
Et mon joli soufflet
Ma dondaine
Et mon joli soufflet
Ma don dé.

Et ma robe de noce
Et ma robe de noce
Mon bouquet d'oranger
Ma dondaine
Mon bouquet d'oranger
Ma don dé.

8. Qu'on selle et bride mon cheval (noces tragiques)

Extrait du fonds Clétiez
Non répertoriée dans Coirault 2000

Qu'on selle et bride mon cheval, qu'on selle et bride mon cheval
Qu'on lui donne la selle, qu'on lui donne la selle.

Mon cheval tombe à deux genoux, mon cheval tombe à deux genoux
Sur un plant d'argentine, sur un plant d'argentine

J'en ai cueilli le plus beau brin, j'en ai cueilli le plus beau brin
Pour porter à ma mie, pour porter à ma mie.

Ma belle, je vais vous convier, ma belle, je vais vous convier
Pour venir à mes noces, pour venir à mes noces

Ma belle amie, vous y venez, ma belle amie, vous y venez,
Ne changez pas de robe, ne changez pas de robe.

La belle n'a pas entendu, la belle n'a pas entendu,
Elle a changé de robe, elle a changé de robe.

Y en a une de satin gris, y en a une de satin gris,
L'autre de satin jaune, l'autre de satin jaune.

L'autre de damas violet, l'autre de damas violet
La plus belle de ses robes, la plus belle de ses robes.

Tout le monde qui la voit venir, tout le monde qui la voit venir
Dit : v'là la mariée ! Dit : v'là la mariée !

La mariée je ne suis pas, la mariée je ne suis pas
Je suis la méprisée ! Je suis la méprisée !

La méprisée, vous n'êtes point, la méprisée, vous n'êtes point,
Vous êtes la mariée ! Vous êtes la mariée !

Il la prend, fait trois tours autour, il la prend, fait trois tours autour
La belle tomba morte, la belle tomba morte.

9. Mon père m'a mariée avec un homme des vignes

Extrait du fonds Clétiez

Titre Coirault : Mariée à un tailleur de vignes, 5510

Titre Laforte : La mariée aux vignes, I, D-26

Mon père m'a mariée avec un homme des vignes
Le lendemain des noces il m'envoie à la vigne, là !
Suis-je mal mariée déjà, suis-je mal mariée ?

Il a coupé mon pain et rempli ma chopine
J'ai mangé mon pain et j'ai bu ma chopine, là !
Suis-je mal mariée déjà, suis-je mal mariée ?

Et de là je m'en fus, là tout droit à la vigne.
Et quand je fus rendu, il a voulu me battre, là !
Suis-je mal mariée déjà, suis-je mal mariée ?

Et de là je m'en fus chez le curé du village
- Bonjour, Monsieur l'curé, j'ai quelque chose à vous dire, là !
Suis-je mal mariée déjà, suis-je mal mariée ?

Hier, vous m'avez faite femme, aujourd'hui, faites-moi fille !
- Enfant, ma pauvre enfant, la chose est impossible !
Suis-je mal mariée déjà, suis-je mal mariée ?

Des filles, je fais des femmes ; des femmes jamais des filles.
Il fallait réfléchir du temps que t'étais fille !
Suis-je mal mariée déjà, suis-je mal mariée ?

10. Mon mari est malade

Extrait du fonds Clétiez

Titre Coirault : Le mari que l'on aime mieux mort qu'en vie, 5521

Titre Laforte : Mon mari est bien malade (pro parte) I, F-07

Mon mari est bien malade, en grand danger de mourir, en grand danger de mourir,
Je m'en allai à la ville pour chercher le médecin.
Je vous aime tant mon mari, je vous aime mieux mort qu'en vie !

Je m'en allai à la ville pour chercher le médecin, pour chercher le médecin.
Je m'en allai le dimanche, je revins le samedi.
Je vous aime tant mon mari, je vous aime mieux mort qu'en vie !

Je m'en allai le dimanche, je revins le samedi, je revins le samedi.
Quand je fus dans la grande lande, j'entendis sonner pour lui.
Je vous aime tant mon mari, je vous aime mieux mort qu'en vie !

Quand je fus dans la grande lande, j'entendis sonner pour lui, j'entendis sonner pour lui.
Je me mettais à geneuil : "Grand Dieu, je vous remercie."
Je vous aime tant mon mari, je vous aime mieux mort qu'en vie !

Je me mettais à geneuil : "Grand Dieu, je vous remercie, Grand Dieu, je vous remercie."
Quand je fus à la maison, je le trouvais enseveli,
Je vous aime tant mon mari, je vous aime mieux mort qu'en vie !

Quand je fus à la maison, je le trouvais enseveli, je le trouvais enseveli,
Dans trois aunes de ma toile, que mon voisin li avait mis.
Je vous aime tant mon mari, je vous aime mieux mort qu'en vie !

Dans trois aunes de ma toile, que mon voisin li avait mis, que mon voisin li avait mis.
Je regrettais plus ma toile que regrettais mon mari.
Je vous aime tant mon mari, je vous aime mieux mort qu'en vie !

Je regrettais plus ma toile que regrettais mon mari, que regrettais mon mari.
Je pris mon grand ciseau, au point à point j'le décousis.
Je vous aime tant mon mari, je vous aime mieux mort qu'en vie !

11. Le petit mari

Extrait du fonds Clétez

Titre Coirault : L'habillement du petit mari (avec variante), 5601

Titre Laforte : Le petit mari (l'habillement), IV, Ea-12

Mon père m'a donné un mari
Si petit, si petit
Que de la peau d'une souris
Je lui ai fait faire un habit
Gai, gai, gai ! Vive l'amour !
Autant la nuit que le jour !

Et que du fer de mon lacet
Je lui ai fait un pistolet
Gai, gai, gai ! Vive l'amour !
Autant la nuit que le jour !

Et que d'un brin de céleri
Je lui ai fait faire un fusil
Gai, gai, gai ! Vive l'amour !
Autant la nuit que le jour !

Mon petit bonhomme ainsi armé
À la guerre s'en est allé
Gai, gai, gai ! Vive l'amour !
Autant la nuit que le jour !

Il a rencontré un limas
Crac !v'là mon bonhomme à bas
Gai, gai, gai ! Vive l'amour !
Autant la nuit que le jour !

Et les fourmis sont arrivées.
Mon petit bonhomme ont emporté !
Gai, gai, gai ! Vive l'amour !
Autant la nuit que le jour !

Mon petit bonhomme, j'ai tant pleuré
Qu'un autre bientôt l'a remplacé.
Gai, gai, gai ! Vive l'amour !
Autant la nuit que le jour !

12. Voici le jour où Rosette se marie...

Extrait du fonds Clétez

Titre Coirault : Le mariage de Rosette, 5702

Titre Laforte : La petite Rosette (pro parte), I, O-54

Voici le jour venu
Où Rosette se marie.
Elle prend un homme
Qu'a bien quatre-vingts ans
La petite Rosette
N'a pas encore quinze ans

Il la prend par la main,
Et la mène à l'église
Vois-tu bien Rosette
Tes parents, tes amis,
Tes parents, tes amis,
Qui sont tous réunis.

Il la prend par la main
Et la mène à la danse
Danse bien Rosette
Ménage bien tes pas
Ma petite Rosette
Ménage bien tes pas.

Il la prend par la main
Et la mène à la table.
Mange bien Rosette
De tous ces mets exquis
Ma petite Rosette
Ne te fais pas d'ennuis !

Il la prend par la main
Et la mène à sa chambre.
Vois-tu bien Rosette
Ta chambre et ton beau lit
Ma petite Rosette
Où nous passerons la nuit.

Quand arrive le minuit
Le vieillard se réveille
Dors-tu donc Rosette,
Dormiras-tu toujours ?
Ma petite Rosette
Penses-tu à nos amours ?

Quand vint le matin-jour
Où Rosette se réveille
Ah ! grand Dieu, dit-elle,
Qui l'aurait jamais dit
Que la nuit de mon mariage
J'aurais si bien dormi.

13. Mon père mari m'a donné (maumariée)

Extrait du fonds Clétiez

Titre Coirault : Le vieillard au bâton de vert pommier, 5716

Titre Laforte : La mariée battue, I, D-27

Mon père mari m'a donné,
Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer
Mon père mari m'a donné,
Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer
D'un gros bâton de vert pommier
Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer, mon cœur ne pourrait vivre sans aimer.

Chaque matin, il me battait.
Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer
Chaque matin, il me battait.
Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer
Vieillard, si tu m'y bats, mésé⁶⁷
Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer, mon cœur ne pourrait vivre sans aimer.

Je m'en irai, je te lairai
Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer
Je m'en irai, je te lairai
Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer
Je m'en irai au loin jouer
Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer, mon cœur ne pourrait vivre sans aimer.

Avec ces garçons boulangers
Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer
Avec ces garçons boulangers
Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer
Il me répondit : Je t'apprendrai
Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer, mon cœur ne pourrait vivre sans aimer.

Le jeu de cartes, aussi de dés,
Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer
Le jeu de cartes, aussi de dés,
Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer
Le jeu de dames, après souper.
Mon cœur ne pourrait vivre sans aimer, mon cœur ne pourrait vivre sans aimer.

⁶⁷ Mésé : désormais

14. Mon père m'y marie à l'âge de quinze ans (maumariée)

Extrait du fonds Clétiez

Titre Coirault : L'épouse du vieillard qui offre son pucelage à son ami, 5720

Mon père m'y marie
À l'âge de quatorze à quinze ans
Un vieux vieillard m'y donne
Un vieux vieillard point à mon gré
Qui n'entend pas le jeu d'aimer.

Le premier soir des noces,
Avec lui il me faut coucher.
Il me tourne le derrière,
Moi je lui tourne le côté
C'est bien, c'est bien la vérité !

Au matin il s'éveille
Eh ! Dormez-vous ? Sommeillez-vous ?
Je dors ni ne sommeille
Toute la nuit je pense à vous
Mon cher, mon cher et tendre époux !

Oh ! Levez-vous bien vite !
Oh ! Levez-vous, car il est jour.
Voici venir le point du jour
Comment voulez-vous que je m'y lève ?
Je suis pucelle auprès de vous.

Pucelle ou non pucelle,
Encore une fois levez-vous !
Voici venir le point du jour.

...
...

De suite, je me lève,
Chez mon père je suis allée.
Dans mon chemin rencontre
Mon bel amant du temps passé
Qui connaît bien le jeu d'aimer !

15. Voilà le sérieux de notre mariée...

Extrait du fonds Clétiez
Non répertoriée dans Coirault 2000

Voilà le sérieux de notre mariée
Un soir en se couchant, elle était bien coiffée
Et la croix d'or dans le cou
Cela ne durera pas toujours
Je veux rester fille, moi
Je veux rester fille.

Un mouchoir blanc au cou et coiffée de dentelle,
Un cotillon bien fait - se croyait être belle.
Tu dois bien tant te carrer
Car t'as fait un beau marché.
Je veux rester fille, moi
Je veux rester fille.

J'aimerais ben mieux servir chez quelque bonne dame
Mon sort serait plus heureux que celui d'être femme.
Quand les maîtres ne sont pas doux,
On fait le paiement plus tôt.
Je veux rester fille, moi
Je veux rester fille.

J'aimerais mieux gouverner et mon père et ma mère
Plutôt que de m'y mettre en cette folle misère.
Quand on prend un petit "emblai" (?)⁶⁸
On ne sait pas guère ce qu'on fait.
Je veux rester fille, moi
Je veux rester fille.

Qui a fait cette chanson ? C'est trois jeunes demoiselles,
Le soir en se promenant le long de la rivière.
Elles étaient avec leurs amants
Elles avaient le cœur content.
Je veux rester fille, moi
Je veux rester fille.

⁶⁸ Nous reproduisons ici, la transcription de Guériff. Il semble que le terme qui convienne soit en fait *amblet*, qui selon la *Litturé*, désigne dans l'Aunis (Charente-Maritime) "un anneau fait d'une lanière de cuir tordu ou d'osier, qui réunit le joug à l'aiguille de la charrue".

16. Le premier soir de mes nocés...

Extrait du fonds Clétiez

Titre Coirault : La mariée dans les bras du voisin, 5916⁶⁹

Titre Laforte : Le mari et le cousin (pro parte), I, E-13

Le premier soir de mes nocés, devinez ce que je vis, devinez ce que je vis.
Je vis le coucou qui chante, là sur le pied de mon lit.

Je vis le coucou qui chante, là sur le pied de mon lit, là sur le pied de mon lit.
- Dis-moi donc, vilaine bête : qu'est-ce qui t'amène ici ?

Dis-moi donc, vilaine bête : qu'est-ce qui t'amène ici ? qu'est-ce qui t'amène ici ?
- Je suis venu pour t'y voir, comme parent et comme ami

Je suis venu pour t'y voir, comme parent et comme ami, comme parent et comme ami.
Je suis venu pour te dire : tu es coucou, Dieu merci.

Je suis venu pour te dire : tu es coucou, Dieu merci, tu es coucou, Dieu merci.
- Ah ! tout ce qui me console, c'est que mon mari l'est aussi.

Ah ! tout ce qui me console, c'est que mon mari l'est aussi, c'est que mon mari l'est aussi.
Moi je le suis du dimanche, et mon mari du lundi.

Moi je le suis du dimanche, et mon mari du lundi, et mon mari du lundi.
Nous irons vendre nos cornes à la foire de Paris.

Nous irons vendre nos cornes à la foire de Paris, à la foire de Paris.
J'en ferai de belles tabatières, des manches de couteaux aussi.

J'en ferai de belles tabatières, des manches de couteaux aussi, des manches de couteaux aussi.
Je m'en reviendrai les vendre au grand marché du Croisic.

⁶⁹ Dans le catalogue Coirault, il s'agit d'une chanson de maumarié.

17. *Le meunier dans le coffre*

Extrait du fonds Clétiez

Titre Coirault : Le meunier dans le coffre, 5923

Titre Laforte : Christophe, II, O-65

Chantons un tour bien plaisant
Arrivé nouvellement
Chantons un tour bien plaisant
Arrivé nouvellement
Christophe est un bon enfant :
La chose est véritable.
Sa femme avait pour amant
Un meunier bien aimable !

Christophe s'en va au marché
C'est pour vendre, acheter,
Christophe s'en va au marché
C'est pour vendre, acheter,
Il n'a pas pu brocanter
Son beurre et son fromage
Christophe était dératé
Ayant fait triste voyage.

Christophe dit en entrant :
Je viens du marché à présent,
Christophe dit en entrant :
- Je viens du marché à présent,
Sans avoir eu aucune offre
Vous m'y voyez désolé
Je veux vendre mon coffre.

Sa femme lui répondit
Tu m'as l'air bien étourdi
Sa femme lui répondit
- Tu m'as l'air bien étourdi
Où mettrons-nous habits,
Nos chemises, Christophe ?
Il faut vendre nos bijoux
Et quitter notre coffre.

Le plus petit de ses enfants :
- Papa, le meunier est dedans !
Le plus petit de ses enfants :
- Papa, le meunier est dedans !
- Vai, vai, vai, petit enfant
N'en dis pas davantage !
Je vais vendre sur le champ
L'oiseau et la cage.

Christophe s'en va criant :
- Argent, de mon coffre, argent,
Christophe s'en va criant :
- Argent, de mon coffre, argent,
Je veux le vendre 18 francs.
Je ne sais ce qu'il y a dedans
Il pèse comme le Diable !

Un gros garçon boulanger
Vraiment lui a acheté.
Un gros garçon boulanger
Vraiment lui a acheté.
Je vous en donne quinze francs.
Il est payé le double
Le meunier qui dedans
La cervelle lui trouble.

Entre vous, maris badins
Qui allez voir une catin
Entre vous, maris badins
Qui allez voir une catin
Ne hasardez pas le butin
N'allez pas chez Christophe
De crainte d'être comme moi,
Enfermé dans le coffre.

18. Entre vous les gars

Extrait du fonds Clétiez

Titre Coirault : Le pucelage déjà vendu pour quelques sous, 5931

Entre vous les gars qui voulez vous marier.

La fari dondaine, la fari dondé

Prenez pas des lingères, car vous serez trompés.

La fari dondaine, la fari dondé

Pour moi, j'en pris une, une qui m'a bien trompé.

La fari dondaine, la fari dondé

Le premier jour des noces, je lui ai demandé :

La fari dondaine, la fari dondé

-Ton avantage, la belle, me l'as-tu bien gardé ?

La fari dondaine, la fari dondé

-Non, vraiment, dit-elle, car je l'ai engagé...

La fari dondaine, la fari dondé

- Dis-moi donc, lingère, à qui l'as-tu donné ?

La fari dondaine, la fari dondé

- Au tailleur de pierre qui me l'a demandé.

La fari dondaine, la fari dondé

- Dis-moi donc, lingère, te l'a t'il bien payé ?

La fari dondaine, la fari dondé

- Oui, vraiment, dit-elle, il me l'a bien payé.

La fari dondaine, la fari dondé

- Un quarteron d'épingles, d'épingles pour m'attacher.

La fari dondaine, la fari dondé

- Une aune de dentelle, c'est pour me denteler...

La fari dondaine, la fari dondé

19. *Qui veut ouïr une chanson ? (maumariée)*

Extrait du fonds Clétiez

Titre Coirault : Le vieillard de nos environs et la jeune demoiselle, 5707

Titre Laforte : La petite mariée, IV, N-10

Qui veut savoir une chanson
Une chanson nouvelle ?
C'est un vieillard remariant
À une demoiselle.
Le vieillard a soixante-dix ans
La fille n'a pas encore quinze ans
La demande à
Traladérala
La demande à son père.

Son père aussitôt lui répond :
- Faites venir sa mère,
Voyez bien qu'en ménage vraiment,
Ma fille ne sait rien faire.
À moins que soit de faire son lit,
Un jour par mois le vendredi
Et de faire
Trala dérala
Et de faire toilette.

- Je vous le jure sur ma foi
Je m'occuperai du reste
Je vous le jure sur ma foi
Je m'occuperai du reste.
Avec mon or et mon argent
Elle trouvera contentement.
Je la ferai
Trala dérala
Je la ferai maîtresse.

Je lui achèterai un bel habit,
Une coiffure complète
Je lui achèterai un bel habit
Une coiffure complète.
Et avant de la marier
Je la mènerai chez le perruquier
Ce sera pour faire
Trala dérala
Ce sera pour faire toilette.

Son père la prend par la main
Et la mène à l'église
Je suis derrière comme un voisin
Par derrière sans rien dire.
Le prêtre lui a demandé :
- Prenez-vous Jean pour marié ?
Elle a dit oui
Trala dérala
Elle a dit oui sans rire.

Après s'être bien diverti
La journée toute entière
Il a fallu se mettre au lit
Pour terminer l'affaire.
Ils ne furent pas plutôt au lit
Que la belle, li a pris envie...
Trala dérala
Pour faire sa prière.

20. Oh ! C'est une jeune mineure

Extrait du fonds Clétiez
Non répertoriée dans Coirault 2000

Oh ! C'est une jeune mineure
Oh ! C'est une jeune mineure
Son père veut la marier
Contre son gré, sa volonté !

Ils lui ont donné pour partage
Un vieux vieillard dans son jeune âge
Agé de quatre-vingt-deux ans,
La fille n'a pas encore quinze ans !

La jeune fille se désole
Sa chère mère la console
- Allez, va ma fille vous coucher
Tous vos amants sont reposés !

- Oh ! Que non, non, ma bonne mère
Oh ! Que non, non, ma bonne mère
Ils ne sont pas encore tous couchés
J'entends mon bien-ami chanter !

Si m'aviez donné un jeune homme
Si m'aviez donné un jeune homme
Dans l'âge de vingt-deux ans
J'y vivrais le cœur content

J'y aurais chauffé sa chemise
J'l'y aurais chauffé en riant
J'aurais vécu le cœur content !

Quand je chauffe celle d'un vieillard bonhomme
Je ne la chauffe qu'en pleurant
Grand Dieu, que j'ai le cœur doulent !

21. *La mal mariée*

Extrait du fonds Clétiez

Titre Coirault : Le vieillard de nos environs et la jeune demoiselle, 5707

Titre Laforte : La petite mariée, IV, N-10

Si vous voulez entendre chanter
Une chanson nouvelle,
C'est un vieillard de soixante ans
Et une jeune demoiselle.
Le vieillard en avait soixante
La jeune fille que quinze ans
Il la demanda ah, ah.
Il la demanda la la
Il la demanda à son père.

- Cherchez donc, mon vieux grison,
Ma fille est encore trop jeune
Ma fille n'a encore que quinze ans
Ma fille ne sait rien faire.
- Pourvu qu'elle fait mon lit
Et un peu de toilette,
Avec mon or et mon argent
Je me charge du reste
Avec mon or, je le ferai eh eh
Avec mon or, je la ferai la la
Je la ferai maîtresse.

C'est par un beau lundi matin
Son père la conduit à l'église
Et mon Jean qui suivait soudain
Par derrière sans rien dire.
Quand le curé a demandé :
- Prenez-vous Jean pour votre mari ?
Elle a dit oui hi hi
Elle a dit oui, la la
Elle a dit oui sans rire.

Après s'être bien amusé
Toute la journée entière
Il a fallu se mettre au lit
Pour terminer l'affaire
Mais quand la belle fut au lit
De là, il lui a pris envie
C'est de faire euh, euh
C'est de faire la la
C'est de faire sa prière

À vous, jeunes filles de dix-huit ans
Vous qui êtes sans gêne
Ne prenez point ces vieux grisons
Car ils ont courte haleine.
Prenez des jeunes vigoureux
Mais ne prenez point des vieux,
Car vous ferez euh euh
Car vous ferez Carême

22. C'est le duque de Saint-Gilles (le failli mariage)

Extrait de la collection Loyer

Titre Coirault : Jean des sots marie sa fille, 5102

Titre Laforte : Les noces du faiseur de sabots, II, P-46

C'est le duque de Saint-Gilles
Qui a marié sa fille
Au marquis de Saint-Malo
Verdinguette, verdinguette
Au marquis de Saint-Malo
Verdinguette, verdingo

L'a donné en mariage,
Une livre de fromage
Avec une paire de sabots.
Verdinguette, verdinguette
Avec une paire de sabots.
Verdinguette, verdingo

Nous allions tous à la messe,
Trois à trois sur une ânesse,
La mariée sur un pourciau.
Verdinguette, verdinguette
La mariée sur un pourciau.
Verdinguette, verdingo

En arrivant à l'église,
Il n'y avait pas d'eau bénite,
A'crachai dans son sabot.
Verdinguette, verdinguette
A'crachai dans son sabot.
Verdinguette, verdingo

Y avait de fort bonne cuisine :
D'une mouche, j'avions l'échine,
Les quartiers bouillent dans n'un pot.
Verdinguette, verdinguette
Les quartiers bouillent dans n'un pot.
Verdinguette, verdingo

N'avions de fort bonnes prunes :
J'étions trois qu'en avaient une,
La mariée suçait le noyau.
Verdinguette, verdinguette
La mariée suçait le noyau.
Verdinguette, verdingo

Quand on fut pour se couchaye,
Trois à trois sur une paillaye,
La mariée sur un fagot.
Verdinguette, verdinguette
La mariée sur un fagot.
Verdinguette, verdingo

Quand on fut sur les minuits,
La mariée a fait au lit
Parce qu'elle n'avait pas de pot.
Verdinguette, verdinguette
Parce qu'elle n'avait pas de pot.
Verdinguette, verdingo

Le marié fut plus honnête
Il a chié par la fenêtre
Dret sur la tête au maréchau.
Verdinguette, verdinguette
Dret sur la tête au maréchau.
Verdinguette, verdingo

23. Jean, Jean, Jean

Extrait de la collection Loyer

Titre Coirault : Le vieillard qui fait coucher sa femme sur un banc, 5723

Mon père et ma mère qui ne m'aimez point tant
Vous m'avez donné un homme qui n'a point de sentiment
Il aura nom Jean, ma mère
Il aura nom Jean, Jean, Jean !

La première nuit de mes nocés m'a fait coucher sur un banc.
Il aura nom Jean, ma mère
Il aura nom Jean, Jean, Jean !

La première et la seconde, la troisième pareillement
Il aura nom Jean, ma mère
Il aura nom Jean, Jean, Jean !

Ma foi, s'il recommence, je lui jouerai un tour plaisant.
Il aura nom Jean, ma mère
Il aura nom Jean, Jean, Jean !

Je lui ferai porter le nom de ces oiseaux de printemps.
Il aura nom Jean, ma mère
Il aura nom Jean, Jean, Jean !

Qui s'en vont de branche en branche, disent "coucou" bien joliment.
Il aura nom Jean, ma mère
Il aura nom Jean, Jean, Jean !

24. Le petit bonhomme qui vend sa femme

Extrait de la collection Loyer

Titre Coirault : Le bonhomme qui porte sa femme à vendre, 5818

C'était un petit bonhomme (Pinguille, guenille)
C'était un petit bonhomme (Pinguille, guenille)
Qui faisait argent de tout (Pinguille, guenille et tout).
Qui faisait argent de tout (Pinguille, guenille et tout).

Il mène sa femme au marché (Pinguille, guenille),
Il mène sa femme au marché (Pinguille, guenille),
À cheval dessus son cou (Pinguille, guenille et tout).
À cheval dessus son cou (Pinguille, guenille et tout).

Et dans son chemin me rencontre (Pinguille, guenille)
Et dans son chemin me rencontre (Pinguille, guenille) :
Monsieur, l'achèterez-vous ? (Pinguille, guenille et tout)
Monsieur, l'achèterez-vous ? (Pinguille, guenille et tout)

Elle me coûte cinq cents livres, (Pinguille, guenille)
Elle me coûte cinq cents livres, (Pinguille, guenille)
Je vous la donne pour cinq sous. (Pinguille, guenille et tout).
Je vous la donne pour cinq sous. (Pinguille, guenille et tout).

Là, si le marché est fait (Pinguille, guenille),
Là, si le marché est fait (Pinguille, guenille),
Emmenez-la donc chez vous (Pinguille, guenille et tout).
Emmenez-la donc chez vous (Pinguille, guenille et tout).

Si la porte elle est fermée, (Pinguille, guenille)
Si la porte elle est fermée, (Pinguille, guenille)
Attachez-la au verrou. (Pinguille, guenille et tout).
Attachez-la au verrou. (Pinguille, guenille et tout).

Et si le verrou s'arrache, (Pinguille, guenille)
Et si le verrou s'arrache, (Pinguille, guenille)
Mettez-la dedans le four. (Pinguille, guenille et tout).
Mettez-la dedans le four. (Pinguille, guenille et tout).

Remplissez le four d'épines (Pinguille, guenille)
Remplissez le four d'épines (Pinguille, guenille)
Et mettez le feu dessous. (Pinguille, guenille et tout).
Et mettez le feu dessous. (Pinguille, guenille et tout).

25. *C'est entre vous les gars (le maumarié)*

Extrait de la collection Loyer

Titre Coirault : Ne prenez point femme dans le mois de mai, 5801

Titre Laforte : La belle femme au bal (pro parte), I, F-06

C'est entre vous les gars qui voulez vous marier, qui voulez vous marier
Ne prenez pas de femmes dans le mois de mai.
J'ai ouï le coucou maï,
J'ai ouï le coucou maï itou.

Moi, j'en ai prins jeune, elle m'y fait enrager, elle m'y fait enrager
J'ai ouï le coucou maï,
J'ai ouï le coucou maï itou.

La première nuitée qu'avec elle j'ai couché, qu'avec elle j'ai couché
J'ai ouï le coucou maï,
J'ai ouï le coucou maï itou.

A'm'poguit la goule avec ses cinq daigts, avec ses cinq daigts.
J'ai ouï le coucou maï,
J'ai ouï le coucou maï itou.

Moi, j'ai prins ma hanne et m'encourus au tê, et m'encourus au tê
J'ai ouï le coucou maï,
J'ai ouï le coucou maï itou.

Au cul de ma grand'vache'gare, je sés allé m'bouter, je sés allé m'bouter.
J'ai ouï le coucou maï,
J'ai ouï le coucou maï itou.

La vache était jeunette, alle avait le breillé, alle avait le breillé
J'ai ouï le coucou maï,
J'ai ouï le coucou maï itou.

Alle a levé la quoue, m'a nousé sans le né, m'a nousé sans le né
J'ai ouï le coucou maï,
J'ai ouï le coucou maï itou.

Tê, tê, arrête, ou bien je te vendrai, ou bien je te vendrai.
J'ai ouï le coucou maï,
J'ai ouï le coucou maï itou.

À la foire de Saint Guédas (Saint-Gildas) ou ben de Savenay, ou ben de Savenay.
J'ai ouï le coucou maï,
J'ai ouï le coucou maï itou.

26. *Entre vous les hommes*

Extrait de la collection Loyer

Titre Coirault : La femme qui ne revient qu'au point du jour, 5911

Titre Laforte : La femme volage, I, E-10

Entre vous les hommes qui faites l'amour
Entre vous les hommes qui faites l'amour
Qui faites l'amour, Dondaine
Qui faites l'amour, tous les jours

Ne prenez pas femme plus belle que vous.
Ne prenez pas femme plus belle que vous.
Plus belle que vous, Dondaine
Plus belle que vous, tous les jours

Pour moi, j'en ai une qui me joue le tour.
Pour moi, j'en ai une qui me joue le tour.
Qui me joue le tour, Dondaine
Qui me joue le tour, tous les jours

Part la matinée, ne la voit du jour :
Part la matinée, ne la voit du jour :
Ne la voit du jour, Dondaine
Ne la voit du jour, tous les jours

- Eh ! je lui dis, femme, eh ! d'où venez-vous ?
Eh ! je lui dis, femme, eh ! d'où venez-vous ?
Eh ! d'où venez-vous, dondaine ?
Eh ! d'où venez-vous, tous les jours ?

- Je gagne ma vie, et la vôtre itou.
Je gagne ma vie, et la vôtre itou.
Et la vôtre itou, Dondaine
Et la vôtre itou, tous les jours

- Eh ! je lui dis, femme combien gagnez-vous ?
Eh ! je lui dis, femme combien gagnez-vous ?
Combien gagnez-vous ? Dondaine
Combien gagnez-vous, tous les jours ?

- Six francs par semaine font vingt sous par jour.
Six francs par semaine font vingt sous par jour.
Vingt sous par jour. Dondaine
Vingt sous par jour, tous les jours

- Oh ! je lui dis, femme, j'irai avec vous.
Oh ! je lui dis, femme, j'irai avec vous.
J'irai avec vous, Dondaine
J'irai avec vous, tous les jours

- Nenni, me dit-elle, vous gâteriez tout !
Nenni, me dit-elle, vous gâteriez tout !
Vous gâteriez tout, Dondaine
Vous gâteriez tout, tous les jours !

27. *Petit tambour*

Extrait de la collection Soreau

Titre Coirault : Le galant qui est plus riche qu'on ne croit I, Joli tambour, 4701

Titre Laforte : Joli tambour, I, G-12

Petit tambour s'en revenant de guerre
S'en revenant de guerre,
Plan plan plan rataplan
S'en revenant de guerre
Rataplan, plan, plan.

À son chapeau avait une jolie rose,
Avait une jolie rose,
Plan plan plan rataplan
Avait une jolie rose.
Rataplan, plan, plan.

Sire le roi était à sa fenêtre,
Était à sa fenêtre,
Plan plan plan rataplan
Était à sa fenêtre.
Rataplan, plan, plan.

- Petit tambour, veux-tu me donner ta rose,
Veux-tu me donner ta rose,
Plan plan plan rataplan
Veux-tu me donner ta rose ?
Rataplan, plan, plan.

- Sire le roi, donnez-moi votre fille,
Donnez-moi votre fille,
Plan plan plan rataplan
Donnez-moi votre fille.
Rataplan, plan, plan.

- Petit tambour, tu n'es pas assez riche,
Tu n'es pas assez riche,
Plan plan plan rataplan
Tu n'es pas assez riche.
Rataplan, plan, plan.

- Je suis plus riche que vous et votre fille,
Que vous et votre fille,
Plan plan plan rataplan
Que vous et votre fille.

Rataplan, plan, plan.
J'ai cent chevaux dedans mon écurie,
Dedans mon écurie,
Plan plan plan rataplan
Dedans mon écurie
Rataplan, plan, plan.

Encore autant sur la verte prairie,
Sur la verte prairie,
Plan plan plan rataplan
Sur la verte prairie.
Rataplan, plan, plan.

J'ai cent moutons dedans ma bergerie,
Dedans ma bergerie,
Plan plan plan rataplan
Dedans ma bergerie.
Rataplan, plan, plan.

J'ai trois moulins tournant sur la rivière,
Tournant sur la rivière,
Plan plan plan rataplan
Tournant sur la rivière.
Rataplan, plan, plan.

L'un moud de l'or, l'autre de l'argenterie,
L'autre de l'argenterie,
Plan plan plan rataplan
L'autre de l'argenterie.
Rataplan, plan, plan.

L'autre ne moud que de la blanche farine,
De la blanche farine,
Plan plan plan rataplan
De la blanche farine.
Rataplan, plan, plan.

J'ai trois vaisseaux sur la mer qui
naviguent,
Sur la mer qui naviguent,

Plan plan plan rataplan
Sur la mer qui naviguent.

L'un chargé d'or, l'autre d'orfèvrerie,
L'autre d'orfèvrerie,
Plan plan plan rataplan
L'autre d'orfèvrerie.

Le troisième de fleurs pour offrir à ma mie,
Pour offrir à ma mie,
Plan plan plan rataplan
Pour offrir à ma mie.

- Petit tambour, eh bien, t'auras ma fille,
Eh bien, t'auras ma fille,
Plan plan plan rataplan
Eh bien, t'auras ma fille !

- Sire le roi, je vous en remercie,
Je vous en remercie,
Plan plan plan rataplan
Je vous en remercie.
Rataplan, plan, plan.

28. Mon père m'a mariée à n'un tailleur de vigne

Extrait de la collection Soreau

Titre Coirault : Mariée à un tailleur de vignes, 5510

Titre Laforte : La mariée aux vignes, I, D-26

Mon père m'a mariée à n'un tailleur de vigne
Le premier jour de mes noces, il m'envoie t'à la vigne, déjà !
Déjà t'à la vigne, déjà, déjà t'à la vigne. Gai !

Par là, vint à passer le notaire de la ville
- Mon Dieu, ma pauvre Jeanne, qu'avez-vous à pleurer comme ça ?
Déjà t'à la vigne, déjà, déjà t'à la vigne. Gai !

- C'est que je suis mariée à n'un tailleur de vigne
Le premier jour de mes noces, il m'envoie t'à la vigne déjà !
Déjà t'à la vigne, déjà, déjà t'à la vigne. Gai !

29. Mon père m'y marie

Extrait de la collection Soreau
Non répertoriée dans Coirault 2000

Mon père m'y marie sous la feuille d'un houx, sous la feuille d'un houx
Là je m'y recoquille, sous la feuille d'un houx
Tralala lère, tralalala.

Là je me recoquille sous la feuille d'un houx, sous la feuille d'un houx.
En mariage me donne, quatorze ou quinze sous.
Tralala lère, tralalala.

En mariage me donne, quatorze ou quinze sous, quatorze ou quinze sous.
Mais je n'avais pas de bourse pour serrer quinze sous.
Tralala lère, tralalala.

Mais je n'avais pas de bourse pour serrer quinze sous, pour serrer quinze sous.
Je m'en fus à la foire, à la foire du Loroux.
Tralala lère, tralalala.

Je m'en fus à la foire, à la foire du Loroux, à la foire du Loroux.
J'achetai une bourse qui me coûta ben dix sous ;
Tralala lère, tralalala.

J'achetai une bourse qui me coûta ben dix sous, qui me coûta ben dix sous ;
Pour me mettre en ménage, il me restait plus que cinq sous.
Tralala lère, tralalala.

Pour me mettre en ménage, il me restait plus que cinq sous, il me restait plus que cinq sous.
Mon mari est venu, m'a battue tout son saouûl.
Tralala lère, tralalala.

Mon mari est venu, m'a battue tout son saouûl, m'a battue tout son saouûl.
Moi, je suis point timide, je lui ai rendu les coups.
Tralala lère, tralalala.

30. Quand j'étais chez mon père

Extrait de la collection Soreau

Titre Coirault : Les regrets du garçon mal marié, 5803

Titre Laforte : Garçon à marier, I, E-04

Quand j'étais chez mon père, garçon à marier
Quand j'étais chez mon père, garçon à marier
N'ayant rien d'autre à faire qu'une femme à chercher
Hélas ! Pourquoi s'y marie-t-on, on est si bien étant garçon.

N'ayant rien d'autre à faire qu'une femme à chercher
N'ayant rien d'autre à faire qu'une femme à chercher
À présent j'en ai t'une qui me fait enrager.
Hélas ! Pourquoi s'y marie-t-on, on est si bien étant garçon.

À présent j'en ai t'une qui me fait enrager.
À présent j'en ai t'une qui me fait enrager.
Elle m'envoie t'à l'ouvrage sans boire ni manger.
Hélas ! Pourquoi s'y marie-t-on, on est si bien étant garçon.

Elle m'envoie t'à l'ouvrage sans boire ni manger.
Elle m'envoie t'à l'ouvrage sans boire ni manger.
Quand je reviens de l'ouvrage, tout mouillé, tout glacé,
Hélas ! Pourquoi s'y marie-t-on, on est si bien étant garçon.

Quand je reviens de l'ouvrage, tout mouillé, tout glacé,
Quand je reviens de l'ouvrage, tout mouillé, tout glacé,
Je m'assis sur la porte comme un pauvre étranger.
Hélas ! Pourquoi s'y marie-t-on, on est si bien étant garçon.

Je m'assis sur la porte comme un pauvre étranger.
Je m'assis sur la porte comme un pauvre étranger.
- Rentre, petit Jean, rentre, rentre te réchauffer.
Hélas ! Pourquoi s'y marie-t-on, on est si bien étant garçon.

Rentre, petit Jean, rentre, rentre te réchauffer.
Rentre, petit Jean, rentre, rentre te réchauffer.
- Soupe, petit Jean, soupe, pour moi, j'ai bien soupé.
Hélas ! Pourquoi s'y marie-t-on, on est si bien étant garçon.

Soupe, petit Jean, soupe, pour moi, j'ai bien soupé.
Soupe, petit Jean, soupe, pour moi, j'ai bien soupé.
- J'ai mangé deux oies grasses et trois pigeons lardés.
Hélas ! Pourquoi s'y marie-t-on, on est si bien étant garçon.

J'ai mangé deux oies grasses et trois pigeons lardés.

J'ai mangé deux oies grasses et trois pigeons lardés.

- Les os sont sous la table, si tu veux les ronger.

Hélas ! Pourquoi s'y marie-t-on, on est si bien étant garçon.

Les os sont sous la table, si tu veux les ronger.

Les os sont sous la table, si tu veux les ronger.

Petit Jean baisse la tête et se met à pleurer.

Hélas ! Pourquoi s'y marie-t-on, on est si bien étant garçon.

Petit Jean baisse la tête et se met à pleurer.

Petit Jean baisse la tête et se met à pleurer.

- Pleure, petit Jean, pleure, et moi, je vais chanter.

Hélas ! Pourquoi s'y marie-t-on, on est si bien étant garçon.

31. Par un beau soir Germaine (la femme fidèle)

Extrait du répertoire Tattevin

Titre Coirault : Germaine, 5303

Titre Laforte : Le retour du mari-soldat, l'anneau cassé, II, I-03

Par un beau soir, Germaine va-t-au jardin d'Amour
Par un beau soir, Germaine va-t-au jardin d'Amour
Dans son chemin rencontre trois braves cavaliers
Qui lui ont dit : - Fillette, êtes-vous mariée ?

- Je ne suis point fillette, Monsieur, j'ai un mari,
Je ne suis point fillette, Monsieur, j'ai un mari,
Voilà sept ans ce soir, sept ans qu'il est parti !
Voilà sept ans ce soir, sept ans qu'il est parti !

- Oh, d'un bonsoir, Madame, pourriez-vous nous loger ?
- Oh, nenni non, mes braves, car la fidélité,
Que je lui ai promise, je lui garderai.

- Allez plus loin là-bas, à ce château joli
Allez plus loin là-bas, à ce château joli
Vous y trouverez la mère, la mère de mon mari.
Vous y trouverez la mère, la mère de mon mari.

- Oh, d'un bonsoir, Madame, pourriez-vous nous loger ?
- Oh oui, oh, oui, mes braves, à boire et à manger,
Et aussi du dessert, si vous en désirez.

Les plus jeune des trois ne veut ni boire, ni manger,
Avant qu'il n'ait Germaine, Germaine à son côté.
Avant qu'il n'ait Germaine, Germaine à son côté.

- Soupez, soupez, mon brave, je m'en vais la chercher,
Mais je ne vous promets pas que je vous l'amènerai.

- Oh, d'un bonsoir Germaine ! y a des marins chez nous.
Le plus jeune des trois ne veut ni boire, ni manger
Avant qu'il t'ait ce soir, ce soir à son côté.

- Ah, sans que tu es ma mère, la mère de mon mari,
Je t'y ferais manger par mes trois chiens-lions
Je t'y ferais passer comme l'eau dessous un pont.

- Soupez, soupez, mon brave, elle ne veut point veni

C'est la femme fidèle, fidèle à son mari,
La femme la plus fidèle qu'il y ait au pays.

- Restez ici, Madame, je m'en vais la chercher.
Sur ma foi, je le jure que je l'amènerai.

- Ouvre la porte, Germaine, à ton fidèle amant,
Qui revient de la guerre, du second régiment.

- Si tu es mon mari, donne-moi un avis.

- T'en souviens-tu, Germaine, en montant dans ta chambre,
Je t'étreignis le doigt, ton anneau d'or cassa ;
Tu en as la moitié, et l'autre que voilà !

32. Je vais vous conter l'histoire (le retour du soldat : les deux maris)

Extrait du répertoire Tattevin

Titre Coirault : La femme aux deux maris, 5307

Titre Laforte : Le retour du mari-soldat, seconde noce, II, I-04

Je vais vous conter l'histoire, c'est d'un jeune écolier
Qui revient chez son père, c'est pour s'y marier.
Trois jours après ses nocces, il eut un mandement
Pour partir à la guerre, rejoindre son régiment.
Son père, son très cher père lui a dit : "Mon enfant
Peut-être que la guerre ne durera pas longtemps."
Cette guerre, cette maudite guerre a bien duré sept ans,
Las ! sans pouvoir écrire à femme, ni à parents.
Mais au bout de sept ans, il eut son congé.
Au château de son père, tout droit s'en est allé.
- Oh ! d'un bonjour, l'hôtesse, pourriez-vous me loger ?
C'est un brave militaire qui a eu son congé.
- Oh, nenni, non, mon brave, nous ne pouvons vous loger.
Ce soir, avons des nocces, nous sommes embarrassés.
- Ramassez-moi mon sac, mon or et mon argent,
Le coin de votre table me sera suffisant.
Son frère, son plus jeune frère qu'est dans le coin du foyer,
Il se met à sourire, lui disant d'approcher.
Et lui, garçon honnête, tout droit s'en est allé,
S'en est allé s'asseoir près de la mariée.
La mariée sort de table d'un air en rechignant :
- Est-ce toi, Bonaventure, que mon cœur aime tant ?
- Qu'on apporte des cartes, des cartes et des dés.
Nous allons jouer ce soir qui aura la mariée.
La femme s'est écriée : "Douce Vierge Marie !
Sept ans, j'ai resté veuve ; ce soir, j'ai deux maris !"
C'est entre vous, jeunes hommes, jeunes hommes à marier
Ne prenez pas de ces veuves, de peur d'être attrapés.
Prenez de ces jeunes filles, fillettes à marier,
Qui sont jeunes et gentilles ; toujours vous les aurez.

33. Mon mari il est malade (maumariée)

Extrait du répertoire Tattevin

Titre Coirault : Le mari que l'on aime mieux mort qu'en vie, 5521

Titre Laforte : Mon mari est bien malade (pro parte), I, F-07

Mon mari il est malade, en grand danger de mourir
Mon mari il est malade, en grand danger de mourir
On m'a dit que pour le guérir, il lui fallait un bon lit
Oui je l'aime bien mon mari,
Encore bien mieux mort qu'en vie !

On m'a dit que pour le guérir, il lui fallait un bon lit.
On m'a dit que pour le guérir, il lui fallait un bon lit.
Je lui fis une paillasse et un traversin d'orties,
Oui je l'aime bien mon mari,
Encore bien mieux mort qu'en vie !

Je lui fis une paillasse et un traversin d'orties,
Je lui fis une paillasse et un traversin d'orties,
Je m'en fus chercher le médecin à trois quarts de lieues d'ici.
Oui je l'aime bien mon mari,
Encore bien mieux mort qu'en vie !

Je m'en fus chercher le médecin à trois quarts de lieues d'ici.
Je m'en fus chercher le médecin à trois quarts de lieues d'ici.
Je partis le dimanche matin, je ne revins que le mercredi.
Oui je l'aime bien mon mari,
Encore bien mieux mort qu'en vie !

Je partis le dimanche matin, je ne revins que le mercredi.
Je partis le dimanche matin, je ne revins que le mercredi.
Quand je fus à mi-chemin, j'entendis sonner pour lui
Oui je l'aime bien mon mari,
Encore bien mieux mort qu'en vie !

Quand je fus à mi-chemin, j'entendis sonner pour lui
Quand je fus à mi-chemin, j'entendis sonner pour lui
Je me mis à genoux par terre : Mon Dieu, je vous remercie !
Oui je l'aime bien mon mari,
Encore bien mieux mort qu'en vie !

Je me mis à genoux par terre : Mon Dieu, je vous remercie !
Je me mis à genoux par terre : Mon Dieu, je vous remercie !

De m'avoir donné un mari, aujourd'hui de me l'avoir pris
Oui je l'aime bien mon mari,
Encore bien mieux mort qu'en vie !

De m'avoir donné un mari, aujourd'hui de me l'avoir pris
De m'avoir donné un mari, aujourd'hui de me l'avoir pris
Quand j'arrive à la maison, il était enseveli
Oui je l'aime bien mon mari,
Encore bien mieux mort qu'en vie !

Quand j'arrive à la maison, il était enseveli
Quand j'arrive à la maison, il était enseveli
Dans un grand morceau de toile blanche que je regrettais plus que lui.
Oui je l'aime bien mon mari,
Encore bien mieux mort qu'en vie !

Dans un grand morceau de toile blanche que je regrettais plus que lui.
Dans un grand morceau de toile blanche que je regrettais plus que lui.
Je pris mes petits ciseaux d'argent, petit à petit je le décousis.
Oui je l'aime bien mon mari,
Encore bien mieux mort qu'en vie !

Je pris mes petits ciseaux d'argent, petit à petit je le décousis.
Je pris mes petits ciseaux d'argent, petit à petit je le décousis.
Il ouvrait une si grande goule que j'eus peur qu'il me mordit.
Oui je l'aime bien mon mari,
Encore bien mieux mort qu'en vie !

Il ouvrait une si grande goule que j'eus peur qu'il me mordit.
Il ouvrait une si grande goule que j'eus peur qu'il me mordit.
Je l'attrapis par les orteils, je l'entraînis dans le courtil.
Oui je l'aime bien mon mari,
Encore bien mieux mort qu'en vie !

Je l'attrapis par les orteils, je l'entraînis dans le courtil.
Je l'attrapis par les orteils, je l'entraînis dans le courtil.
J'appelai les pies, les grolles : Mangez en votre appétit.
Oui je l'aime bien mon mari,
Encore bien mieux mort qu'en vie !

J'appelai les pies, les grolles : Mangez en votre appétit.
J'appelai les pies, les grolles : Mangez en votre appétit.
Si vous en faites des restes, traînez-les bien loin d'ici.
Oui je l'aime bien mon mari,
Encore bien mieux mort qu'en vie !

34. Entre vous jeunes hommes

Extrait du répertoire Tattevin

Titre Coirault : La femme qui ne revient qu'au point du jour, 5911

Titre Laforte : La femme volage, I, E-10

Entre vous jeunes hommes Dondaine,
Qui vous mariez tous, tous les jours
Qui vous mariez tous, qui vous mariez tous
Entre vous jeunes hommes Dondaine.

Ne prenez pas femmes Dondaine
Plus jeunes que vous, tous les jours
Plus jeunes que vous, Dondaine.

Moi, j'en ai pris une, Dondaine
Qui me joue des tours, tous les jours
Qui me joue des tours, Dondaine.

Elle part le soir, Dondaine
Ne revient qu'au jour, tous les jours
Ne revient qu'au jour, Dondaine.

Je lui ai dit : - Femme, Dondaine
Femme, d'où venez-vous ? tous les jours
Femme, d'où venez-vous ? Dondaine.

- Je viens de la vigne, Dondaine
Y planter des choux, tous les jours
Y planter des choux. Dondaine.

Je lui demande : - Femme, Dondaine
Combien gagnez-vous ? tous les jours
Combien gagnez-vous ? Dondaine.

-Six sous par semaine, Dondaine
Soit un sou par jour, tous les jours
Soit un sou par jour, Dondaine.

-Si vous voulez, femme, Dondaine
J'irai avec vous ! tous les jours
J'irai avec vous ! Dondaine.

-Oh ! nenni, dit-elle, Dondaine
Vous casseriez tout ! tous les jours
Vous casseriez tout ! Dondaine.

Casseriez la vigne Dondaine
Et les plants de choux, tous les jours
Et les plants de choux, Dondaine.

35. Le mari trompé (maumarié)

Extrait du répertoire Tattevin

Titre Coirault : Le mari qui revient du bois, 5912

Titre Laforte : Jean, petit Jean, I, E-03

Je me suis levé de bon matin, plus matin que matinâ, plus matin que matinâ
J'ai pris ma pelle et ma pioche, à mon travail je m'en vas.
Je suis maréchal, mesdames,
Je connais bien mon état.

J'ai laissé ma femme au lit : - Lève-toi quand tu voudras ! Lève-toi quand tu voudras !
Quand il sera huit heures sonnées, mon déjeuner m'apporteras.
Je suis maréchal, mesdames,
Je connais bien mon état.

Il était bien dix heures sonnées, mon déjeuner ne venait pas, mon déjeuner ne venait pas.
J'ai pris ma pelle et ma pioche, à mon logis je m'en vas.
Je suis maréchal, mesdames,
Je connais bien mon état.

J'ai trouvé ma femme au lit, un grand moine entre ses bras, un grand moine entre ses bras.
- Ta soupe est là sur la table, mange-la quand tu voudras.
Je suis maréchal, mesdames,
Je connais bien mon état.

Y avait bien cinq cents mouches et autant de poils de chat, et autant de poils de chat.
Je n'ai pas grand danger des mouches, mais j'ai grand danger des chats
Je suis maréchal, mesdames,
Je connais bien mon état.

Car les mouches embrassent les filles, et les chats ne les embrassent pas, et les chats ne les embrassent pas.
Car les mouches vont à la messe, et les chats, ils n'y vont pas.
Je suis maréchal, mesdames,
Je connais bien mon état.

36. Mon père mariez-moi donc

Extrait du répertoire Tattevin
Non répertoriée dans Coirault 2000

- Mon père mariez-moi donc, mon père mariez-moi donc,
Mettez-moi en ménage, la lirlarira, mettez-moi en ménage !

- Ma fille attendez encore un an, ma fille attendez encore un an,
Un an et davantage, un an et davantage,

Mais quand l'année, elle fut passée, Mais quand l'année, elle fut passée,
La belle faisait tapage, la belle faisait tapage !

La belle a pris sa bue d'étain, la belle a pris sa bue d'étain,
S'en va t'à la fontaine, s'en va t'à la fontaine.

Dans son chemin a rencontré, dans son chemin a rencontré
Son vieux bonhomme de père, son vieux bonhomme de père.

- Où vas-tu donc ? Que fais-tu donc ? Où vas-tu donc ? Que fais-tu donc ?
Fille abandonnée ! Fille abandonnée !

- Abandonnée, je ne suis pas ! Abandonnée, je ne suis pas !
Que de mon père et de ma mère, que de mon père et de ma mère.

Fillette qui a deux amants, fillette qui a deux amants
N'est point abandonnée, n'est point abandonnée !

37. Mon père m'a mariée à n'un bossu

Extrait de la collection Pavec

Titre Coirault : La mort du mari bossu, 5610

Titre Laforte : Le mari bossu, I, D-11

Mon père m'a mariée à n'un bossu, à n'un bossu
Le premier soir de mes noces il m'a battue, il m'a battue
Tu ne battras plus, petit, petit,
Tu ne me battras plus, petit bossu.

Je suis allée à l'église prier Jésus, prier Jésus.
La prière que j'ai faite est advenue, est advenue.
Tu ne battras plus, petit, petit,
Tu ne me battras plus, petit bossu.

J'ai trouvé mon bossu mort sur ses écus, sur ses écus.
Je l'y ai fait sonner son glas d'un pot fendu, d'un pot fendu.
Tu ne battras plus, petit, petit,
Tu ne me battras plus, petit bossu.

Je l'ai fait porter en terre par quatre bossus, par quatre bossus.
Le prêtre qui disait la messe était tortu, était tortu.
Tu ne battras plus, petit, petit,
Tu ne me battras plus, petit bossu.

Celui qui lui répondait torsait du cul, torsait du cul
Et je n'ai de ma vie vu tant de bossus, tant de bossus.
Tu ne battras plus, petit, petit,
Tu ne me battras plus, petit bossu.

38. Mon Père m'a mariée, maumariée, vive le rossignol !

Extrait de la collection Pavec

Titre Coirault : La brebis tondue, 5719

Titre Laforte : La brebis tondue, I, D-13 ; Vive le rossignol, I, D-14 ; Le mari bon
vieillard, I, D-16

Mon père i m'a mariée, vive le rossignol d'été !
Mon père i m'a mariée mal à ma fantaisie

Il m'a donné t'un vieillard vive le rossignol d'été !
Il m'a donné t'un vieillard qui n'a ni sou ni maille

Je me suis mise à faire mon lit, vive le rossignol d'été !
Je me suis mise à faire mon lit, mis devers moi la pieume

Du côté de mon vieillard, vive le rossignol d'été !
Du côté de mon vieillard mis une pierre dure

Mon vieillard en s'y couchant, vive le rossignol d'été !
Mon vieillard en s'y couchant, il s'y cassa la tête,

Attrape, attrape, mon vieillard, vive le rossignol d'été !
Attrape, attrape, mon vieillard, mon vieillard, ce sont des preunes

Ce sont des preunes de dames (Damas), vive le rossignol d'été !
Ce sont des preunes de dames qui ne sont encore meures

Si ne sont meures, elles mûriront vive le rossignol d'été !
Si ne sont meures, elles mûriront, à la Saint Jean prochaine.

39. Trois garçons de mon village ou la demande en mariage

Extrait de la collection Pavéc
Non répertoriée dans Coirault 2000

Trois garçons de mon village sont venus me demander, sont venus me demander
Ma mère qu'était en colère les a tous trois renvoyés
Ah, revenez, ah revenez
Ma mère a dit que nous m'auriez.

Ma mère qu'était en colère les a tous trois renvoyés, les a tous trois renvoyés
Moi qu'étais encore jeunette, je me suis mise à pleurer
Ah, revenez, ah revenez
Ma mère a dit que nous m'auriez.

Moi qu'étais encore jeunette, je me suis mise à pleurer, je me suis mise à pleurer
Va t'en donc petite sottte, va t'en donc les rappeler
Ah, revenez, ah revenez
Ma mère a dit que nous m'auriez.

Va t'en donc petite sottte, va t'en donc les rappeler, va t'en donc les rappeler
J'ai monté sur une roche et me suis mise à hucher.
Ah, revenez, ah revenez
Ma mère a dit que nous m'auriez.

J'ai monté sur une roche et me suis mise à hucher, et me suis mise à hucher.
Le plus jeune, le plus leste, est arrivé le premier,
Ah, revenez, ah revenez
Ma mère a dit que nous m'auriez.

Le plus jeune, le plus leste, est arrivé le premier, est arrivé le premier,
Et c'est celui-là, mesdames, celui-là que j'épouserai.
Ah, revenez, ah revenez
Ma mère a dit que nous m'auriez

***Corpus pour l'étude des phénomènes
d'appropriation***

Plusieurs versions de la femme aux deux maris⁷⁰

⁷⁰ Titre Coirault : La femme aux deux maris, 5307
Titre Laforte : Le retour du mari-soldat, seconde noce, II, I-04

1. Le jour de mes noces

Fonds AREXCPO

Enregistrée au Ribay (canton : Le Horps ; département : Mayenne)

Collectée par Recherche et Sauvegarde des Coutumes Mayennaises

Interprètes :

Mme Bilheux, née en 1914 au Ribay ; agricultrice. A appris la chanson auprès de sa grand-mère, au Ribay, aux veillées

Mme Barbier, née en 1922, agricultrice demeurant au Ribay

Le jour de mes noces m'y vint un mandement
C'est d'aller à la guerre bien vite et promptement
C'est d'aller à la guerre servir le roi puissant

Mon aimable maîtresse ne fait que de pleurer
Ne pleurez donc point belle, n'y pleurer donc point tant
Je serai avec vous avant qu'il soit un an

La campagne plus longue a bien duré sept ans
Au bout des sept années j'm'en reviens t'au pays
Le jour que ma maîtresse prenait un nouveau mari

Ce qui me reconsole c'est qu'elle tient cabaret
Je m'en fus t'à sa porte tout comme un vrai guerrier
Demander à loger comme un vrai cavalier

Tous les gens de la noce se sont entregardés
Mon brave militaire nous n'pouvons vous loger
Nous sommes tous gens de noce, nous sommes embarrassés

Je m'adresse à sa mère que mon cœur aime tant
Je lui offre ma valise, mon or, et mon argent
Mon brave militaire nous vous logerons gaiement

Et quand je fus à table au milieu du repas
Que l'on apporte les cartes, les cartes à jouer
Qui aura la mariée ce soir à ses côtés

Tous les gens de la noce se sont entregardés
Mon brave militaire ne vous en fâchez pas
La nouvelle mariée ne vous appartient pas

Je m'suis approché d'elle voulant la caresser
T'en souviens tu la belle des bagues et des diamants
Que je t'avais donné ya aujourd'hui sept ans

La belle se rappelle de ces beaux jours passés
Sainte Vierge Marie faites-moi donc mourir
Hier au soir j'étais veuve, aujourd'hui deux maris

Le plus jeune des deux lui demande un baiser
Prenez en cinq à six ce qui vous fera plaisir
Pour moi je serai fidèle à mon premier mari

2. *J'ai fait une maîtresse*

Fonds AREXCPO

Enregistrée à Mézeray (canton : Malicorne-sur-Sarthe ; département : Sarthe)

Collectée par Yves Guillard, G.A.R.M.

Interprète : Mme Augustine Jubeau demeurant à Mezeray.

J'ai fait z'une maîtresse trois jours ya pas longtemps
Le jour que je l'ai faite, m'arrive ma demande
C'est d'aller en campagne, bien vite promptement

N'y pleurez pas la belle, n'y pleurez donc pas tant
Cette belle campagne ne durera qu'une an
Cette belle campagne a bien duré sept ans

Au bout de sept années j'y reviens au pays
Le jour où c'que la belle épouse un autre mari
Je m'en fus t'à la porte, je demande t'à entrer

Mon brave militaire nous n'pouvons vous loger
Nous avons les gens des noces, nous sommes embarrassés
J'avais une autre frère, le cadet d'après moi

Il est venu sur la porte, il m'a prié d'entrer
Moi qui étais bien aise, je n'l'ai pas refusé
Je m'approche de la table c'est tout en demandant

Apportez-moi les cartes, aussi un jeu de dés
Lequel aura la belle ce soir à son coucher
Les gens de la noce se sont tous regardés

À toi soldat des guerres, à toi en't'appartient pas
Je m'approche de la belle, c'est tout en lui disant
Te souviens-tu la belle, d'ya d'aujourd'hui sept ans

Ô douce Vierge Marie, ô faites-moi donc mourir
Je croyais être veuve, j'ai à présent deux maris
Le second de ses hommes lui demande t'un doux baiser

Prenez n'en deux, prenez n'en trois, tout ce qu'il vous fera plaisir
Pour moi je reste femme avec mon premier mari

3. La femme à deux maris

Fonds AREXCPO

Enregistrée à Saint-Jean-de-Monts (canton : Saint-Jean-de-Monts ; département : Vendée)

Collectée par Catherine Perrier le 25/09/1978

Interprète :

Pierre Burgaud, né le 16/12/1898, agriculteur habitant à Saint-Jean-de-Monts

Plaignons donc l'aventure d'un jeune marinier
Qui s'en vint à la guerre après d'être envoyé

Il est trop court de taille, chez lui l'on renvoyé
Croyant d'être tranquille, il s'était marié

Trois jours après ses noces, arrive un mandement
C'est d'aller à la guerre, rejoindre son régiment

La guerre a été longue, elle a duré douze ans
N'envoyant pas de lettre à famille ni parents

Après douze ans passés, la belle s'est mariée
Dès la même journée, le soldat arrivait

À la porte à la belle tout droit s'en fut frappé
Nous sommes des gens de noces nous pouvons vous loger

Tous les gens de la noce se mirent à chanter
Le pauvre militaire ne faisait que pleurer

La mariée lui demande : Qu'avez-vous à pleurer ?
C'est un pauvre militaire qui revient de l'armée

Connaissez-vous la belle, Joseph ce-dit Constant
Qui partit à la guerre y'a t'à peu près douze ans

La belle fondit en larmes demande à l'embrasser
Dessus son blanc visage qui est tout défiguré

Mais voyez donc les femmes ce qu'on a jamais vu
Eh, m'y voilà la femme, la femme à deux maris

Permettez-moi les hommes que j'aïlle dans les couvents
La jalousie faite homme règnerait à présent

Au couvent dit Constant non, non, tu n'iras pas
Tirons la courte paille sera t'a qui l'aura

Parlez, parlez, oh juge, oh juge infortuné
Le juge condamne la femme au premier marié

C'est entre-vous jeunes gens, là, jeunes gens qui m'écoutez
Ne prenez point d'ces veuves de peur d'être trompés

4. Récitez l'aventure d'un jeune écolier

Fonds AREXCPO

Enregistrée au Perrier (canton : Saint-Jean-de-Monts ; département Vendée)

Collectée par Jean-Pierre Bertrand le 30/01/ 2003.

Interprète : Jacques Pineau né le 12/09/1913 au Perrier, agriculteur demeurant au Perrier.

Récitez l'aventure
C'est d'un jeune écolier
Qui a voulu s'engager
Étant trop court de taille
Chez lui il est resté
Pensant d'être tranquille
Et vivre en liberté

Au bout de quelques années
Voulut s'y marier
Avec une jeune fille
Il s'en est rapproché

Le lendemain des noces
Lui vient un mandement
C'est d'aller prendre les armes
Rejoindre son régiment

Ah pauvre misérable
Si tu m'en avais parlé
Mon père ou bien ma mère
Ils t'auraient acheté

Ah pauvre misérable
Si tu m'en avais parlé
De notre mariage
Nous aurions retardé

5. La femme aux deux maris

Fonds AREXCPO

Enregistrée à Moutiers-sur-le-Lay (canton : Mareuil-sur-Lay-Dissa ; département : Vendée)

Collectée par Guy Barbot

Interprète : Yvonne Mandin née le 12/08/1907 à Moutiers-sur-le-Lay, agricultrice demeurant à Moutiers-sur-le-Lay.

C'était une jeune fille
Qu'un jeune homme avait pris
Dès l'premier soir des noces
Lui vient un mandement
C'est d'aller à la guerre
Servir la nation
C'est d'aller à la guerre
Servir la nation

Cette jolie campagne
A bien duré sept ans
Au bout de sept années
Elle veut s'y marier
Dès l'premier soir des noces
L'amant est arrivé

Arrivant à la noce
Il demande à loger
Arrivant à la noce
Il demande à loger
Petit soldat de guerre
Nous n'saurions vous loger
Nous sommes des gens de noce
Nous sommes embarrassés
Nous sommes des gens de noce
Nous sommes embarrassés

Il aperçoit sa belle-mère
Que son cœur a t'aimé
Il aperçoit sa belle-mère
Que son cœur a t'aimé
Et tant qu'à ma valise
Mon or et mon argent
Petit soldat de guerre
Vous coucherez d'soir à la maison
Vous coucherez d'soir à la maison

Il se mit donc à table
À table pour souper
Il se mit donc à table
À table pour souper
Ne voulu point manger

Qu'on m'apporte des cartes
Ce joli jeu d'aimer
À qui l'aura la mariée
Ce soir pour s'y coucher

Tous les gens de la noce
Se mirent à le r'garder
Tous les gens de la noce
Se mirent à le r'garder
Petit soldat de guerre
Ne vous en fâchez pas
La belle est épousée
Elle vous appartient pas
Elle vous appartient pas

Il se lève de la table
Il s'en va l'embrasser
T'en souviens-tu ma belle
Il y a sept ans passés
Les anneaux d'alliance
Que je t'avais donné
Les anneaux d'alliance
Que je t'avais donné

Et là cette pauvre femme
Elle se mit à pleurer
Grand Dieu, la Sainte Vierge
Faites-moi donc mourir
Hier au soir j'étais veuve
Maintenant j'ai deux maris
Hier au soir j'étais veuve
Maintenant j'ai deux maris

Le second de ses hommes
Lui demande un baiser
Le second de ses hommes
Lui demande un baiser
Un baiser de ma bouche
Tu en donnerais bien deux cents
Jamais je n'serais à d'autre
Qu'à mon premier amant

6. La femme aux deux maris

Fonds AREXCPO

Enregistrée à Sainte-Flaive-des-Loups (canton : La Mothe-Achard : département : Vendée)

Collectée par Muriel Gauchet, le 17/09/1998

Interprète : Mme Germaine Riand, née le 18/03/1922 à Aizenay, agricultrice demeurant à Sainte-Flaive-des-Loups.

C'est entre-vous les hommes
Qui êtes à marier
Ne prenez pas de femmes
Pour vouloir les laisser

Je ne parle pas pour d'autres
Car il m'a t'arrivé
Le soir de mes nocés
M'a fallu la laisser

Le soir de mes nocés
M'y vint un mandement
C'est d'aller à la guerre
À la guerre pour sept ans

Mais la jeune épousaille
Se mit à tant pleurer
Ne pleurez pas la belle
Dans sept ans je retournerai

Au bout des sept années
Je me suis retourné
Dans la même journée
Qu'la belle se remariait

Arrivant à la porte
Je demande à loger
Nous sommes des gens de noce
Nous n'pouvons vous loger

Le cadet d'mes beaux frères
Qui me reconnaissait
Entrez, entrez dit-il
Avec nous vous souperez

Tout autour des gendarmes
Ne vous emportez pas
Cette jeune épousaille
Ne vous appartient pas

T'en souviens-tu ma belle
Ma belle il y a sept ans
Le soir de nos nocés
M'y vint un mandement

Mais puisque vous le dites
Que vous êtes mon mari
Le soir de nos nocés
Quel malheur arrivi

Le soir de nos nocés
Ton anneau d'or cassi
T'y voilà ma quatrième
La tienne où est-elle ?

Là-haut dans ma chambrette
Dans mon tiroir joli
Prêtez votre main blanche
Que nous allions la crire

Allez vous en jeune homme
Allez sans liberté
Tournez le dos aux veuves
De peur de vous tromper

Qu'on apporte des verres
Pour trinquer promptement
Mon mari est retour de guerre
J'en ai le cœur content.

7. Je vais vous conter l'histoire (le retour du soldat ou les deux maris)

Extrait du répertoire Tattevin (Guériff 1983)

Je vais vous conter l'histoire, c'est d'un jeune écolier
Qui revient chez son père, c'est pour s'y marier.
Trois jours après ses noces, il eut un mandement
Pour partir à la guerre, rejoindre son régiment.
Son père, son très cher père lui a dit : "Mon enfant
Peut-être que la guerre ne durera pas longtemps."
Cette guerre, cette maudite guerre a bien duré sept ans,
Las ! sans pouvoir écrire à femme, ni à parents.
Mais au bout de sept ans, il eut son congé.
Au château de son père, tout droit s'en est allé.
- Oh ! d'un bonjour, l'hôtesse, pourriez-vous me loger ?
C'est un brave militaire qui a eu son congé.
- Oh, nenni, non, mon brave, nous ne pouvons vous loger.
Ce soir, avons des noces, nous sommes embarrassés.
- Ramassez-moi mon sac, mon or et mon argent,
Le coin de votre table me sera suffisant.
Son frère, son plus jeune frère qu'est dans le coin du foyer,
Il se met à sourire, lui disant d'approcher.
Et lui, garçon honnête, tout droit s'en est allé,
S'en est allé s'asseoir près de la mariée.
La mariée sort de table d'un air en rechignant :
- Est-ce toi, Bonaventure, que mon cœur aime tant ?
- Qu'on apporte des cartes, des cartes et des dés.
Nous allons jouer ce soir qui aura la mariée.
La femme s'est écriée : "Douce Vierge Marie !
Sept ans, j'ai resté veuve ; ce soir, j'ai deux maris !"
C'est entre vous, jeunes hommes, jeunes hommes à marier
Ne prenez pas de ces veuves, de peur d'être attrapés.
Prenez de ces jeunes filles, fillettes à marier,
Qui sont jeunes et gentilles ; toujours vous les aurez.

Élaboration du sous-corpus soldat

1. Première sélection en fonction du périphrase

Comme nous l'avons exposé dans notre chapitre 6, pour établir notre sous-corpus d'étude sur lequel s'appuie notre analyse de la représentation discursive du *soldat*, nous avons effectué une première sélection en retenant les chansons de notre corpus dont le périphrase contenait les mots *soldat*, *conscrit*, *déserteur*. Nous avons ainsi sélectionné les chansons :

1. Le soldat assassiné [complainte] (extraite du cahier de chanson Lévêque) :
2. Le soldat assassiné par sa mère [complainte] (Clétiez) :
3. Brave soldat de guerre (Clétiez) ;
4. Y a bien sept ans que je suis dans la guerre [le retour du déserteur] (Clétiez) ;
5. Oyez le sort d'un bon enfant [le déserteur] (Clétiez) ;
6. Le retour du déserteur (Clétiez) ;
7. C'est un jeune soldat [la fille-soldat] (Clétiez) ;
8. L'autre jour en me promenant [le retour de l'amant-soldat] (Clétiez) ;
9. C'est une hôtesse de Guingamp [le retour du soldat] (Clétiez) ;
10. Derrière chez nous il y a t'un capitaine [la fille-soldat qui tue son amant] (Tattevin) ;
11. Chanson de conscrits (Tattevin) ;
12. Charmante Sylvie [le départ du soldat] (Tattevin) ;
13. Éveillez-vous la belle [le départ du soldat] (Tattevin) ;
14. Je vais vous conter l'histoire [le retour du soldat ou les deux maris] (Tattevin) ;
15. Je me suis engagé par chagrin de ma mie [le soldat par chagrin d'amour] (Soreau).

Nous avons ajouté à cette sélection une chanson dont le périphrase contenait le mot *moblot* (*moblot* désignant un soldat).

16. Pensant à mon futur mari [le petit moblot] (Soreau).

2. Le classement du Répertoire des chansons françaises de tradition orale (Coirault 2000 : 329-385) et les chansons de notre corpus qui y sont répertoriées

Dans un second temps, nous avons consulté le *Répertoire des chansons françaises de tradition orale* (désormais *Catalogue Coirault*) (Coirault 2000) afin de compléter notre première sélection. Nous l'avons indiqué dans le chapitre 6, le *Catalogue Coirault* comporte un chapitre intitulé "Armée", divisé en sept rubriques. Nous présentons ici en détail, et sous forme de tableaux ces sous-rubriques et les chansons de notre corpus qui y sont répertoriées. Dans la colonne de gauche nous notons le titre de la chanson-type donné dans le *Catalogue Coirault* et dans la colonne de droite, lorsqu'il y a lieu, nous donnons le titre de la chanson de notre corpus correspondant à cette chanson-type. Nous tenons à préciser ici, que le premier critère de sélection que nous avons utilisé pour élaborer notre sous-corpus, nous a semblé plus important, car plus objectif.

65. Conscription, départs

La mobilisation

6501.La réquisition	
---------------------	--

Le tirage au sort

6502.L'amante qui tire au sort	
6503.Le conscrit de 1810	
6504.L'heureux jour du tirage	
6505.Bientôt nous partirons	
6506.Amis buvons et partons	

L'engagement

6507.Engagé à cause de son père I	
6508.Engagé à cause de son père II	

Confiance du soldat mais craintes de la belle

Voir aussi 6508

6509.Le régiment de Savoie	
6510.Si tu voyais notre ordonnance de guerre	
6511.Le conscrit qui ne craint pas les bombes	
6512.Pan ! Pan ! Lisette ouvre moi donc	
6513.Tu craindras la froidure	

Regrets partagés, promesse de fidélité

6514.Que regrettes-tu en partant ?	
6515.Le mauvais numéro	
6516.Le tambour n'a pas autant de charmes que l'amour	
6517.Les adieux à Madelon	
6518.L'amant soldat et la belle menacée du couvent	

Le remplacement impossible

6519.Les adieux des marins à leurs belles	
---	--

La belle veut suivre

6520.L'amante qui veut se faire vivandière	
6521.Les adieux du cavalier	

La belle est enceinte

Voir aussi 6506, 6514

6522.Rosette enceinte	
-----------------------	--

66. La vie à l'armée

La belle vie du soldat

C'est la plus belle des vies qui soit

6601.L'heureuse vie du soldat	
6602.Le soldat qui a du plaisir à monter la garde	

Le cabaret

6603.Les hussards sans le sou au cabaret	
--	--

Les filles

6604.Les filles qui vont voir le régiment manœuvrer	
6605.La belle vie du militaire français	
6606.Le soldat qui n'a embrassé que celles qui le voulaient	

Les combats, la gloire

6607.Vivent nos canonniers	
6608.Le soldat qui a gagné	

La triste vie du soldat

Nostalgie

6609.Le soldat qui regrette sa maîtresse	
--	--

Dureté de la vie, brutalité des chefs

Voir aussi 6420(a) L'arrivée chez la mère des compagnons

6610.La vie du militaire	
6611.Ah ! Quel triste état que d'être militaire	

6612.Le soldat qui regrette de s'être engagé	
6613.Les soldats menés à grands coups de bâton	
6614.Le soldat mécontent	

Mort pour raison disciplinaire

6615.Le soldat condamné pour viol	
-----------------------------------	--

Mort au combat

Voir 6606

Vision fantaisiste de la vie du soldat

6616.Le paysan qu'on a envoyé à la guerre	
---	--

Querelles entre soldats

Pour une fille

6617.Le conscrit qui se bat avec un dragon	
6618.Le grenadier qui se bat avec six dragons	
6619.Les canonniers qui se battent pour une fille	
6620.Querelle entre marins	

67. Belles à l'armée, Filles / Femmes-Soldats

La belle s'est engagée pour rejoindre son amant et ensuite

Acheter son congé

6701.La fille-soldat qui achète le congé de son amant	
---	--

Se venger de lui

Voir rubrique *abandonnées 2 (Tome I)*

Vivre à ses côtés

Sans qu'il le sache

6702.La belle qui prend l'habit d'un matelot	
6703.L'engagement de la fille-soldat I (engagée pour rejoindre son amant)	

Après s'être fait reconnaître

6704.La fille-soldat reconnue grâce à sa chanson	
6705.La fille qui se dit cadet de noblesse	C'est un jeune cadet (Clétiez)

Elle accouche

6706.La fille-soldat qui accouche I (la fille de Besançon)	
6707.La fille soldat qui accouche II (la fille devenue commandant)	
6708.La fille-soldat qui accouche III (Le soldat La Douceur)	

L'engagement a un autre motif

Plaire à son père

6709.La fille qui part en guerre pour plaire à son père	
---	--

Désaccord avec ses parents

6710.L'engagement de la fille-soldat II	
---	--

Désir de faire fortune

6711.La fille-soldat enrichie lors du pillage de la ville	
---	--

Le comportement de la fille-soldat

Elle combat avec courage

6712.La fille-soldat remarquée par le roi	
---	--

Elle est blessée

6713.La fille-soldat blessée au bras I	
6714.La fille-soldat blessée au bras II	
6715.La fille-soldat qui demande qu'on lui mette le sabre en main	
6716.La fille-soldat au cœur intrépide	

Elle est tuée

6717.La fille-soldat tuée dans un combat naval	
--	--

Le retour de la fille-soldat

6718.Le retour de la fille-soldat	
-----------------------------------	--

68. Déserteurs

Invité à désertir, le soldat refuse de le faire

Voir 6911b

Le soldat a été enrôlé de force

6801.Le congé pris à la semelle de ses souliers	Oyez le sort d'un bon enfant (Clétiez)
6802.Les déserteurs qui partent pour les îles	

Le déserteur se bat avec celui qui veut l'arrêter

6803.Le déserteur qui tue son capitaine	Le soldat par chagrin d'amour (Soreau)
6804.Le déserteur qui se bat avec les grenadiers	

Arrêté et condamné, le déserteur fait ses adieux

À ses camarades d'armée

Voir 6803, 6806, 6807

6805.Le déserteur que l'on s'apprête à pendre	
---	--

À ses parents

Voir 6803

6806.Le déserteur qui veut écrire au pays	
6807.Les derniers moments du jeune soldat déserteur	

À sa maîtresse

6808.Le déserteur qui écrit à sa mie	
--------------------------------------	--

Arrêté et condamné, le déserteur est gracié in extremis

Voir 6805

6809.Le déserteur dont on implore la grâce	Y a bien sept ans que je suis dans la
--	---------------------------------------

	guerre (Clétiez)
--	------------------

69. Congés / Retours

En disant adieu à ses camarades, le soldat évoque...

La façon dont il a été recruté

6901.J'ai servi sa majesté	
----------------------------	--

Les lieux où il a servi

6902.Adieu le tambour	
6903.J'ai le cœur joyeux dans l'âme	
6904.J'm'en vas au pays	
6905.Adieu Prague	

Les réjouissances qu'ils ont eues ensemble

Voir 6902, 6805

6906.Adieu cinquante-sixième	
------------------------------	--

En route vers son pays, le soldat...

S'arrête dans les auberges pour festoyer

Voir 6905, 6906

Le fils soldat arrive chez ses parents

On le prend pour un revenant

6907.Le revenant vivant	
-------------------------	--

Il se fait reconnaître⁷¹

4. FMFM. 8888	Voir 6912	
4. MFMF. 6666	6908.le soldat qui s'en va voir sa mère	
4. MFMM 8686	6909.Tout en rentrant dans mon pays...	
5. MMFMM. 88888	6910.Je suis un soldat égaré	
6. MMFMMF. 666666	voir 6913	
6. MMMMMM. 8A8A8A	voir 6911	
7. MMMMMM. 55A8A8A	6911.Compagnons d'armée...	
8. FMFMFMFM. 88888888	6912.Chantons l'honneur et la vaillance...	
8. MFMFMFMF. 66666666	6913.Bonsoir nos braves gens...	
8. MFMFMFMF. 88888888	6914.Permettez, madame, en passant...	
8. MFMMMFM. 86868686	voir 6909	
coupe indéterminable	6915.Hier, sur l'minuit	

Non reconnu par ses parents, ceux-ci le tuent

Voir 9611 à 96 14, Le fils assassiné I à IV

⁷¹ "Toutes les chansons de ce groupe suivent le même schéma narratif : arrivé devant la maison de sa mère, le soldat demande à loger. On fait des difficultés pour le recevoir puis, en souvenir du fils qui est lui-même soldat, on le laisse entrer. Au cours de la conversation il laisse entendre qui il est. On le reconnaît alors. De ce fait, il nous a semblé que le mieux était de désigner celles-ci par leur incipit et de les classer en fonction de leur formule strophique (A= vers de 10 pieds)" (Coirault 2000 : 366).

70. Combats, sièges et prises de villes

Nom de la ville

Interchangeable	7001.Le bombardement de Mantoue
Coni	7002.Le siège de Coni
Fontarabie	7003.L'incendie de Fontarabie
Hanovre	7004.Hanovre mise à la rançon
Maestricht	Voir 7008
Mantoue	Voir 7001
Moscou	Voir 7008
Namur	7005.La prise de Namur
Philippsbourg	Voir 7005, note b
Steinkerque	7006.La bataille de Steinkerque
Valenciennes	7007.Le siège de Valenciennes
Vienne	7008.Arrête ici, courrier fidèle

Nom du conquérant ou de sa victime

Interchangeable	Voir 7001
Prince de Conti	Voir 7007
Duc d'Épernon	7009.Le duc d'Épernon et l'aiguille d'argent
Gouverneur de Fischer	Voir 7004
Latour d'Auvergne	Voir 7003
Luxembourg	Voir 7006

71. Marines

Le navire et son équipage

Voir aussi P11903 La belle qui désire un mât pour son navire

Voir aussi P11908 Les filles qui veulent apprendre le pilotage

7101.Le merveilleux navire I (Les filles de la Rochelle)	Les filles de la Rochelle (Pavec).
7102.Le merveilleux navire II (En revenant de Sainte Hélène)	

Incidents pendant le voyage

Manque de vivres

7103.La courte paille	
-----------------------	--

Tempête, naufrage

La tempête fait dévier le navire de sa route

Voir 7107, 7108

Voir 1726. Les marins qui s'échouent vers leur belle

La tempête fait qu'un marin tombe à l'eau

7104.Le matelot de Groix	Nous étions trois matelots de Groix (Pavec) J'étions trois matelots (Soreau)
--------------------------	---

Le navire fait naufrage

Voir aussi 1723c ; le plongeur noyé (le naufrage de la Danaé)

Voir aussi 8302 ; La Vierge qui sauve les victimes d'un naufrage

7105.Le vaisseau sauvé du naufrage par une prière I	
7105.1.Le vaisseau sauvé du naufrage par une prière II	

Combat naval

Contre les anglais

7106.Le 31 du mois d'août	
7107.La reddition du vaisseau	
7108.La galiote qui s'en va au Brésil	La petite galiote (Soreau)

Contre les Russes

Voir 7110

Contre les Suédois

7109.La reine de Suède et le corsaire français	
--	--

Contre les Turcs

7110.Le combat contre le navire turc	
--------------------------------------	--

3. Chansons répertoriées dans le Catalogue Coirault mais non intégrées dans le sous-corpus soldat, le problème des chansons de marins.

Nous avons éliminé les quatre chansons trouvées répertoriées dans la rubrique 71 "Marines".

Tout d'abord, nous avons éliminé "Les filles de la Rochelle" (Pavec), car comme le dit la chanson, "elles ont fait bâtir corsaire", or les corsaires ne faisaient pas partie de l'armée, il s'agissait de "simples particuliers [ayant] l'autorisation d'armer en temps de guerre des navires de commerce pour courir sus aux navires de l'autre belligérant."⁷²

Nous avons également éliminé de notre sous-corpus d'étude, la chanson "Nous étions trois matelots de Groix" (Pavec), car dans cette chanson, il est impossible de savoir si les matelots concernés sont des soldats ou non.

Nous avons également écarté la chanson "J'étais trois matelots de Groix" (Soreau), car si les premiers vers sont : "J'étais trois matelots du roi", cette périphrase ne nous a pas semblée suffisante pour identifier avec certitude des soldats - comme nous l'avons dit plus haut, les corsaires étaient également au service du roi et n'étaient pas des soldats – en outre, il nous a paru difficile de garder une autre version d'une chanson déjà éliminée.

Enfin, nous avons écarté la chanson "La petite Galiote" (Soreau). Une galiote est certes un navire de guerre, mais d'une part, le récit n'est pas celui d'une bataille, et d'autre part, il est dans cette chanson assez peu question des marins (désignés simplement sous le terme "marins" et non "soldats". Or, la représentation sémantique que nous voulons étudier est celle du *soldat*. De plus ayant éliminé les autres chansons répertoriées sous cette catégorie, il nous a semblé plus judicieux d'écarter toutes les chansons répertoriées sous cette rubrique.

4. Le sous-corpus d'étude

Dans notre chapitre 6, nous nous sommes fixés pour but d'étudier la représentation sémantique du *soldat*, pour cela nous avons tout d'abord sélectionné les chansons dont le périphrase contenait les mots *soldat*, *conscrit*, *déserteur* et aussi *moblot*. Nous avons

⁷² *Trésor de la langue française* [Ressource électronique] disponible sur [http : //atilf. atilf.fr//tlf.htm](http://atilf.atilf.fr/tlf.htm)

délibérément exclu de notre sous-corpus d'étude les chansons de *marins* car dans notre corpus, le terme *marin* ne désigne pas forcément un soldat de marine, aussi nous ne pouvions pas intégrer ce terme à la liste de mots qui nous a servi pour élaborer notre première sélection. D'autre part, nous avons vu que le thème des chansons de notre corpus répertoriées dans le *Catalogue Coirault* à la sous-rubrique "Marines", ne traitaient pas véritablement du *soldat*.

*Chansons de notre corpus répertoriées dans le
Catalogue Coirault mais non intégrées dans le
sous-corpus soldat*

1. Les filles de la Rochelle

Collection Pavec

Titre Coirault : Le merveilleux navire, 7101

Ce sont les filles de la Rochelle qu'ont fait faire un armement.

Elles ont fait bâtir corsaire, pour aller dans le levant.

J'ai mal aux dents

Ah, que l'amour me domine

Y a longtemps !

Elles ont fait bâtir corsaire pour aller dans le levant.

Le capitaine qui les commande, c'est le roi des bons enfants.

J'ai mal aux dents

Ah, que l'amour me domine

Y a longtemps !

Le capitaine qui les commande, c'est le roi des bons enfants.

Et les gabiers de la grand'hune sont des filles de vingt ans.

J'ai mal aux dents

Ah, que l'amour me domine

Y a longtemps !

Et les gabiers de la grand'hune sont des filles de vingt ans.

L'autre jour, je m'y promène tout le long des passavents,

J'ai mal aux dents

Ah, que l'amour me domine

Y a longtemps !

L'autre jour, je m'y promène tout le long des passavents,
J'ai rencontré Madeleine qui pleurait dans les port'haubans.

J'ai mal aux dents

Ah, que l'amour me domine

Y a longtemps !

J'ai rencontré Madeleine qui pleurait dans les port'haubans.
Je lui demandai : la belle qu'avez-vous à pleurer tant ?

J'ai mal aux dents

Ah, que l'amour me domine

Y a longtemps !

Je lui demandai : la belle qu'avez-vous à pleurer tant ?
Je pleure mon innocence qui s'en va z'au gré du vent.

J'ai mal aux dents

Ah, que l'amour me domine

Y a longtemps !

2. Nous étions trois matelots de Groix

Collection Pavec

Titre Coirault : Le matelot de Groix, 7104

Nous étions trois matelots de Groix
Nous étions trois matelots de Groix
Embarqués sur le Saint François
 Montra déritra la la la
 Montra déritra la lire

En haut, en bas, beau marinier
En haut, en bas, beau marinier
Pour prendre deux ris dans chaque hunier.
 Montra déritra la la la
 Montra déritra la lire

Embarqués sur le Saint François
Embarqués sur le Saint François
Pour aller de Belle-île à Groix
 Montra déritra la la la
 Montra déritra la lire

Pour prendre deux ris dans chaque hunier.
Pour prendre deux ris dans chaque hunier.
Mon matelot monte le premier,
 Montra déritra la la la
 Montra déritra la lire

Pour aller de Belle-île à Groix
Pour aller de Belle-île à Groix
Grand vent du nord vint à venter
 Montra déritra la la la
 Montra déritra la lire

Mon matelot monte le premier,
Mon matelot monte le premier,
À l'empointure s'en est allé.
 Montra déritra la la la
 Montra déritra la lire

Grand vent du nord vint à venter
Grand vent du nord vint à venter
En haut, en bas, beau marinier
 Montra déritra la la la
 Montra déritra la lire

À l'empointure s'en est allé.
À l'empointure s'en est allé.
Le marche-pied vint à casser.
 Montra déritra la la la
 Montra déritra la lire

Le marche-pied vint à casser.
Le marche-pied vint à casser.
Mon matelot dans l'eau tombé.
 Montra déritra la la la
 Montra déritra la lire

Mon matelot dans l'eau tombé.
Mon matelot dans l'eau tombé.
Il faut mettre la chaloupe à l'eau,
 Montra déritra la la la
 Montra déritra la lire

Il faut mettre la chaloupe à l'eau,
Il faut mettre la chaloupe à l'eau,
Pour sauver ce bon matelot.
 Montra déritra la la la
 Montra déritra la lire

Pour sauver ce bon matelot.
Pour sauver ce bon matelot.
On n'a trouvé que son chapeau,
 Montra déritra la la la
 Montra déritra la lire

On n'a trouvé que son chapeau,
On n'a trouvé que son chapeau,
Son garde-pipe et son couteau.
 Montra déritra la la la
 Montra déritra la lire

3. J'étions trois matelots

Fonds Soreau

Titre Coirault : Le matelot de Groix, 7104

J'étions trois matelots du roi,
J'étions trois matelots du roi,
Embarqués sur le Saint François,
Monti monta tralalire
Monti monta tralala.

Embarqués sur le Saint François,
Embarqués sur le Saint François,
Pour aller de Belle-île à Groix.
Monti monta tralalire
Monti monta tralala.

Pour aller de Belle-île à Groix.
Pour aller de Belle-île à Groix.
Du nord, le vent vint à souffler.
Monti monta tralalire
Monti monta tralala.

Du nord, le vent vint à souffler.
Du nord, le vent vint à souffler.
Beau matelot, il faut monter
Monti monta tralalire
Monti monta tralala.

Beau matelot, il faut monter
Beau matelot, il faut monter

En haut serrer les perroquets,
Monti monta tralalire
Monti monta tralala.

En haut serrer les perroquets,
En haut serrer les perroquets,
Et prendre trois ris aux huniers.
Monti monta tralalire
Monti monta tralala.

Et prendre trois ris aux huniers.
Et prendre trois ris aux huniers.
Beau matelot monte le premier.
Monti monta tralalire
Monti monta tralala.

Beau matelot monte le premier.
Beau matelot monte le premier.
Sur l'empointure de s'étaler ;
Monti monta tralalire
Monti monta tralala.

Sur l'empointure de s'étaler ;
Sur l'empointure de s'étaler ;
Mais le marchepied, il a cassé.
Monti monta tralalire

Monti monta tralala.

Mais le marchepied, il a cassé.

Mais le marchepied, il a cassé.

À l'eau beau matelot est tombé.

Monti monta tralalire

Monti monta tralala.

À l'eau beau matelot est tombé.

À l'eau beau matelot est tombé.

On n'a sauvé que son chapeau,

Monti monta tralalire

Monti monta tralala.

On n'a sauvé que son chapeau,

On n'a sauvé que son chapeau,

Sa grande pipe et ses sabots.

Monti monta tralalire

Monti monta tralala.

4. La petite galiote

Fonds Soreau

Titre Coirault : La galiote qui s'en va au Brésil, 7108

C'était une petite galiote revenant du Brésil
C'était une petite galiote revenant du Brésil
Revenant du Brésil, pour saluer la ville,
Et pour faire assavoir que les marins arrivent

Arrive à Saint-Nazaire, tire un coup de canon.
Laisse tomber son ancre, hisse son pavillon.
On entend dans les hunes chanter une chanson
Qui dit que les matelots sont tous de bons garçons.

Élaboration du sous-corpus mariage

1. Première sélection en fonction du périphrase

Pour élaborer notre sous-corpus *mariage*, nous avons effectué parmi les textes de notre corpus une première sélection en nous basant sur le périphrase des chansons. Nous avons d'abord retenu pour constituer ce sous-corpus, les chansons dont le périphrase contient le verbe *mariage*, les noms *mari*, *noce*, *maumariée*, *maumarié*, *mariée*, ou le syntagme *empêchement des bans*. Nous n'avons volontairement pas inclus dans cette liste de mots, le mot *femme*, trop polysémique⁷³. La première liste que nous avons ainsi obtenue est la suivante :

1. À Méans il est arrivé [empêchement des bans] (Clétiez) ;
2. Voilà le sérieux de notre mariée (Clétiez) ;
3. Quand j'étais fille à marier (Clétiez) ;
4. Mariez-moi ma mère (Clétiez) ;
5. Mon père m'a mariée avec un homme des vignes [maumariée] (Clétiez) ;
6. Mon père m'a mariée à l'âge de quinze ans [maumariée] (Clétiez) ;
7. Mon père m'a donné un mari [maumariée] (Clétiez) ;
8. Mon père mari m'a donné [maumariée] (Clétiez) ;
9. Le premier soir de mes noces [maumariée] (Clétiez) ;
10. Mon mari est malade (Clétiez) ;
11. Le petit mari (Clétiez) ;
12. Oh ! c'est une jeune mineure [maumariée] (Clétiez) ;
13. Qui veut ouïr une chanson [maumariée] (Clétiez) ;
14. La mal mariée (Clétiez) ;
15. Mon père m'y marie [maumariée] (Clétiez) ;
16. Voici le jour où Rosette se marie [maumariée] (Clétiez) ;
17. C'était par un mari matin [la triste noce] (Clétiez) ;
18. Qu'on selle et bride mon cheval [les noces tragiques] (Clétiez) ;
19. Mon père m'y marie (Soreau) ;

⁷³ Le mot *femme* est assez peu présent dans le périphrase de notre corpus. Si nous l'avions utilisé pour établir notre première sélection, il nous aurait amené à considérer outre, "Par un beau soir Germaine" [la femme fidèle] (Tattevin) et "Le petit bonhomme qui vend sa femme" (Loyer), dont le thème est bien le mariage, 4 chansons dont le thème n'est pas le mariage : "Il était une bonne femme" (Soreau), "M'y promenant le long de ces verts prés [la belle et le marinier, rapt de femme], "Ce sont les marins de Redon" [rapt de femme] (une version Clétiez et une version Soreau).

20. Quand j'étais chez mon père, garçon z'à marier [maumariée] (Soreau) ;
21. Mon père m'a mariée à n'un tailleur de vigne [maumariée] (Soreau) ;
22. Pensant à mon futur mari (Soreau) ;
23. Mon père mariez-moi donc (Tattevin) ;
24. Je me suis levé de bon matin [maumarié] (Tattevin) ;
25. Mon mari il est malade (Tattevin) ;
26. J'vais vous conter l'histoire [le retour du soldat ou les deux maris] (Tattevin) ;
27. Trois garçons de mon village ou la demande en mariage (Pavec) ;
28. Mon père m'a mariée, vive le rossignol d'été [maumariée] (Pavec) ;
29. Mon père m'a mariée à n'un bossu [maumariée] (Pavec) ;
30. D'où venez si tard, le mari bourru (Pavec).

Nous avons éliminé d'emblée de cette première sélection, la chanson "Quand j'étais fille à marier" (Clétiez), qui malgré son incipit n'a pas pour thème le mariage, ainsi que "Pensant à mon futur mari" (Soreau) dans laquelle le thème du mariage ne tient qu'une place secondaire.

2. Le classement du Catalogue Coirault (Coirault 2000 : 113-271) et les chansons de notre corpus qui y sont répertoriées

Pour compléter notre première sélection, comme nous l'avons fait pour l'élaboration du sous-corpus *soldat*, nous avons consulté le *Catalogue Coirault*. Le *catalogue Coirault* présente un chapitre "Mariage", subdivisé en quatorze sous-rubriques. Nous présentons ici, ces rubriques en détail et les chansons de notre corpus qui y sont répertoriées.

47. Les demandes en mariage

Demande repoussée

Le prétendant est de condition trop modeste

4701. Le galant qui est plus riche qu'on ne croit I : Joli tambour	Sont trois tambours (Clétiez) Petit tambour (Soreau)
4702. Le galant qui est plus riche qu'on ne croit II	Si j'étais petite alouette (Clétiez) Si j'étais petite alouette grise (Soreau)
4703. La fille qui a du bien et le garçon qui n'a rien	
4704. Le couturier évincé au profit d'un cordonnier	
4705. Le cordonnier évincé par la fille de la ville	

La fille a trop de qualités

4706. La fille qui est trop bonne ménagère	À ton bonjour ma mie Jeanneton (Clétiez)
4707. Le soldat refusé par la mère	

La fille n'a pas les qualités pour faire une bonne épouse

4707.1. La mère qui se propose à la place de sa fille	
---	--

La belle est trop jeune

4708. Prête moi ton mouchoir	J'ai fait une maîtresse (Clétiez)
4709. La chapelle	
4710. Réveillez-vous belle endormie III (la supplique nocturne)	Trois beaux galants (Tattevin)
4711. La Yoyette	
4712. L'alouette blanche II	C'est un jeune garçon qui traversait la lande (Clétiez)
4713. On ne cueille pas la rose avant le printemps	
4714. Le laboureur éconduit	
4715. Quand s'ra le jour où j'aurai tes amours ?	

4716.La fille qui n'est pas en âge de plaître à un amant	
---	--

Demande agréée

4717.La cadette mariée avant l'aînée	
4718.La plus jeune préférée à ses sœurs	
4719.Le prétendant plein de qualités	

48. Demandes en mariage, fiançailles (diverses)

Parmi plusieurs prétendants, la belle choisit celui qu'elle préfère

Choix entre plusieurs

4801.La Flamande	
------------------	--

Choix entre trois

4802.La belle courtisée par trois gentilshommes	
--	--

Choix entre deux

4803.Quand la feuille était verte	Quand la feuille était verte (Clétiez)
4803.1.La belle aux trente-deux amoureux	Petite Glodrinette (Clétiez)
4804.Les amoureux qui se battent	
4805.La bergère et les deux frères amoureux	

Le préféré est invité à demander le mariage

4806.Le galant invité à parler à la mère plutôt qu'au père	
---	--

Les parents acceptent le mariage

4807.La fille qui veut un garçon de ville	
---	--

La belle récusé le choix de ses parents

4808.La fille qui ne veut pas d'un porteur d'épée	
--	--

La belle appréhende le mariage

4809.Les craintes de Jeanneton	
--------------------------------	--

La belle renvoie son prétendant

4810.La belle demandée pendant la danse	
4811.La meunière et les deux galants	

La belle sur le point de se marier

4812.La fille que l'on a gardée sept ans enfermée	Beau rossignolet du bois (Pavec)
--	----------------------------------

49. Avant le mariage (diverses)

Défiance des uns vis-à-vis des autres

Filles contre garçons

Tous les hommes se valent

4901.Le mari acheté au marché	
-------------------------------	--

Les garçons sont volages

4902.La ronde du mendiant	Derrière chez mon père (Clétiez)
4903.Faites-moi faire un homme sans tête	

Garçons contre filles

Les filles ne cherchent qu'à vous attraper

4904.Faites attention aux filles à marier	
---	--

Les filles sont paresseuses

4905.Je veux bien choisir	
---------------------------	--

Refus du mariage

Les filles qui refusent le mariage car :

Une fois mariés, les garçons n'ont plus le même comportement

4906.Votre engagement vous causera du tourment	
---	--

4907.Les maris sont des diables déchaînés	
4908.Les maris qui jettent tout par la fenêtre	
4909.Du mariage, m'en parlez pas	

L'époux qu'on leur propose n'est pas à leur gré

4910.Le tailleur qui n'a que l'aiguille et le dé	
4910.1. Jamais je n'épouserai maçon	

Elles ne veulent pas des embarras du ménage

4911.Tout cela me gêne	
4912.Chantez, chantez les filles	
4913.La grand diablerie des enfants	

Garçons qui refusent le mariage car :

Une fois mariées, les filles n'ont plus le même comportement

L'épouse qu'on leur propose n'est pas à leur gré

Ils ne veulent pas des embarras du ménage

4914.Le garçon qui sait tenir seul son ménage	
4915.Les amants sans argent II	

Ils ont peur d'être cocu

4916.Coucou, cocu, cornard le coucou	
--------------------------------------	--

Choix du conjoint

Hésitation quant au choix

4917.Il ne faut pas rebuter un amant	
--------------------------------------	--

Aucune des propositions ne convient

...À la belle

4918.Les amours qu'il vaudrait mieux	
--------------------------------------	--

oublier	
4918.1.J'aime mieux rester comme je suis	

...Au galant

4919.Le grand embarras de prendre femme	
4920.Le célibataire endurci I	
4921.Le célibataire endurci II	

Mari choisi en raison de son métier

Musicien ou chanteur

4922.La demi-douzaine d'amants	
4923.La belle qui préfère le musicien	

Officier

4924.Je voudrais bien d'un officier	
4925.La belle qui préfère un officier	

Marin

4926.J'ai trois amants en France	
4927.La belle qui préfère un marinier	

Commerçant

4928.La belle qui veut épouser un négociant	
--	--

Cultivateur

4928.1. Conseils quant au choix d'un mari	
--	--

Mari choisi en raison de sa fortune

On choisit un riche

On choisit un pauvre

4929.Le pauvre préféré au riche	
---------------------------------	--

Mari choisi en raison de âge

Jeune préféré au vieux

4930.Le jeune préféré au vieillard	
------------------------------------	--

4931.La belle fille et le veuf	
--------------------------------	--

Vieux choisi plutôt qu'un jeune

Désir de mariage

Le désir d'avoir des enfants

4932.Quand on s'marie c'est pour longtemps	
---	--

Le futur marié ne craint pas les embarras du ménage

4933.Le garçon qui sait bercer mais pas emmailloter	
--	--

Le futur marié accepte le risque d'être cocu

4934.Les conseils de l'avocat	
4935.Jacques et la peur d'être cocu	

Accord pour le mariage

Accord conditionnel

4936.Le mari bien obéissant	
-----------------------------	--

Pas de restriction à l'accord

4937.Celle qui épousera Jean ou Jacquet	
---	--

50. Mariage : Vieilles et vieilles filles

Vieilles filles qui regrettent leur jeunesse

5001.Les filles de trente ans	
5002.La fille qui a trop fait la difficile	

Vieilles qui voudraient se marier

Voir 11 803. L'anguille dans la gerbe de blé

Voir 4707.1. La vieille qui se propose à la place de sa fille

5003.La vieille qui menait son âne aux	
--	--

champs	
5004.L'habillement de vieille (requinquez vous vieille)	
5005.La vieille qui voudrait un jeune homme	

Vieilles mariées

Et cocufiées

5006.La vieille et le jeune qui la ruine	
--	--

Dont on attend la mort

5006.1. La vieille et le jeune qui attend sa mort	
5007.Le mariage de la vieille	

51. Dots ou Noces ridicules

Mariés ridicules

Mariage de vieux

5101.Les deux vieux chez le notaire	
-------------------------------------	--

Mariée laide

5102.Jean des sots marie sa fille	C'est le duc de Saint-Gilles, le failli mariage (loyer)
5103.La noce à mon fils Jean	
5104.Le mariage avec la laide	

Mariée ou invités mal attifés

Voir aussi 5108

5105.La mariée habillée de la belle façon	
5106.Mariée en rêve / à la noce sans y être invités	
5107.La servante mariée comme on a pu	

Cérémonie ridicule

Par la manière dont on se rend à l'église

Voir 5102, 5105, 5108

Par la manière dont on se comporte à l'intérieur de l'église

Voir 5105

5108.La mariée qui s'accroupit dans l'église	
--	--

Repas des noces ridicule

5109.La drôle de noce	
5110.Les noces de maître Laurent	
5111.Les noces de Jean Jacquet	
5112.Le repas de noces fait d'un veau mort-né	
5113.L'invité qui a oublié sa cuillère	

Comportement ridicule lors de la nuit des noces (5102/ 5105/ 5107)

Dot ridicule

5114.La malmariée à la vache mangée du loup	
5115.Le mariage qui va à reculons	

52. Les noces⁷⁴

En allant chercher la mariée

5201.Quand le château d'amour fut pris	
--	--

Le cortège des noces

Voir 6013 les regrets des parents qui marient leur fille

La mariée à l'église

Satisfaite

5202.J'avais promis dans mon jeune âge	
--	--

⁷⁴ " On constate que dans son fichier, Coirault n'a répertorié qu'un tout petit nombre des chansons que l'on associe habituellement au cérémonial des noces. Certaines, pourtant assez répandues ne figurent pas au catalogue, sans qu'on puisse comprendre la raison de leur absence ; beaucoup d'autres à la tournure littéraire assez prononcée, ont dû être écartées pour ce motif. Cependant ce même style maniéré se rencontre parmi plusieurs des chansons que Coirault a retenues ! Impossible donc de définir avec précision les critères sur lesquels il s'est basé pour établir cette sélection. (Coirault 2000 : 118)

Anxieuse

5203. Adieu la fleur de vos beaux jours	
5204. Le marié est désormais le maître	C'était par un mardi matin [Triste noce] (Clétiez)

Présents, vœux de bonheur, conseils de fidélité

Au mari

5205. Ah ! Mon ami, voici le jour aimable	
5206. L'offre d'un bouquet au marié	
5207. Faut oublier les plaisirs de jeunesse	

À la mariée

5208. Nous vous saluons, la charmante épousée	
5209. Les présents faits à la mariée	

Aux époux

5210. Nous sommes venus ce soir	
5211. L'offre d'un bouquet aux nouveaux mariés	
5212. Vous avez dit oui	

Adieux de la mariée à ses proches, soucis de son nouveau ménage

5213. Adieu le beau nom de fille	
5214. Adieu les plus beaux de mes jours	
5215. Vous êtes enchargée de mari	

Les époux sont réunis

Satisfaction d'être ensemble

5216. L'accord de la nouvelle mariée	
--------------------------------------	--

La nuit des noces

5217. Chanson des oreillers	
-----------------------------	--

Le départ des invités

5218. Retirez-vous gens de ces noces	
--------------------------------------	--

53. Aventures de mariage (traverses - retour)

Au lendemain de ses nocces, le mari part en guerre

Voir 5302, 5304, 5305, 5306, 5307, 5308, 5310, 5312

5301.Le conscrit nouvellement marié	
-------------------------------------	--

À son retour, le mari trouve sa femme

Qui lui est restée fidèle

5302.La porcheronne	
5303.Germaine	Par un beau soir Germaine, la femme fidèle (Tattevin)
5304.La tache de raisin	
5305.Le billet partagé	
5306.La bergère à l'anneau d'or	

Qui s'apprête à se remarier

Voir 5312

5307.La femme aux deux maris	Je vais vous conter l'histoire, le retour du soldat : les deux maris (Tattevin)
5308.Le retour du mari devenu officier	

Qui s'est remariée

5309.Le pauvre soldat qui revient de guerre	C'est une hôtesse de Guingamp, le retour du soldat (clétiez) <i>(il n'est pas question de femme)</i>
---	---

À son retour, le mari apprend que sa femme a été enlevée

5310.La femme enlevée par les Sarrasins (l'escrivette)	
--	--

À son retour, le mari meurt

5311.Jean Renaud	
------------------	--

L'amant mort revient sous la forme d'un spectre

5312.Alonzo et Imogine	Complainte d'Émogine
------------------------	----------------------

54. Soucis et inconvénients (du mariage ou du ménage)

Opposition autrefois aujourd'hui

Avertissement aux futurs mariés

Avertissement à l'un et à l'autre

Voir 5418, 5420

Avertissement aux filles

Voir aussi 5412, 5413, 5423, 5424

5401. La mariée au cotillon pisseux	
5402. Berceur est le métier des femmes	
5403. Le mari ivrogne	
5404. Le mari joueur	

Avertissement aux garçons

5405. Le régiment des mal contents	
5406. Ah ! La triste affaire que d'être marié	

Regrets du temps passé

Regrets de la femme

Voir 5419, 5422, 5425

5407. La mariée qui regrette le logis de son père	
5408. La femme qui regrette ses beaux habits de fille	
5409. La nouvelle mariée dans son pauvre ménage	
5410. Quand j'étais fille à marier	
5411. La servante au mari ivrogne	

Regrets du mari

5412. Le marié qui va se consoler à l'auberge	
---	--

Promesses non tenues, espoirs déçus

La femme sera la maîtresse

5413. Le mari est le maître dans la maison	
--	--

La femme sera bien vêtue

Voir aussi 5418

5414. Les vêtements promis avant le mariage et ceux que l'on porte après	
--	--

La femme ne travaillera pas

5415.L'épouse du forgeron	
5416.L'épouse du vannier	
5417.La femme qui va faire métive	

L'homme sera un bon mari

Voir 5404, 5424

Les soucis

Le manque d'argent, la misère

Voir aussi 5406, 5408, 5409, 5412, 5414, 5423

5418.Qui veut avoir misère n'a qu'à s'y marier	Misère (Clétiez)
5419.Me voilà prose au trébuchet	
5420. Que les amants sont insoucians de se mettre en ménage	
5421. Le mari à la femme sans argent	

Les enfants

Voir aussi 5401, 5402, 5403, 5405, 5406, 5409, 5411, 5412, 5417, 5419, 5421, 5425

5422. Celle qui ne peut plus sauter par-dessus les buissons	
---	--

Le mari

....Jaloux

Voir 5401

....Paresseux

Voir 5406, 5425

5423. Le mari qui refuse de travailler	
--	--

...Ivrogne

Voir 5402, 5403, 5409, 5410, 5411, 5412, 5420

Voir aussi 5505 la femme du roulier

Voir aussi 5506 le mari riboteur

5424. Le jeune mari ivrogne	
-----------------------------	--

...Joueur

Voir 5404

5425. Le mari qui promet de quitter les cabarets	
--	--

La femme battue

Voir 5401, 5402, 5403, 5404, 5409, 5410, 5411, 5423

55. Maumariées

La maumariée se plaint de se son mari qui

...Ne remplit pas son devoir conjugal

Voir 5509, 5516, 5517, 5518

5501. Au diable la richesse I	
5502. Au diable la richesse II	
5503. Le mari ne fait que tousser	

...La délaisse pour une autre

Voir aussi 5505

5504. La femme invitée à se résigner	
--------------------------------------	--

...Est un ivrogne

5505. La femme du roulier	
5506. Le mari riboteur	

...N'a pas le sou

5507. Mariée au baron qui n'a qu'une maison et un mouton	
5508. Le mari aux trois brebis	

...La fait travailler

5509. La marchande de velours	
5510. Mariée à un tailleur de vignes	Mon père m'a mariée avec un homme des vignes (Clétiez) Mon père m'a mariée à n'un tailleur de

	vignes (Soreau)
5511. L'épouse du jardinier	

...La maltraite

Voir 5510, 5520

Voir aussi 5908 les femmes qui ont pris froid aux pieds

Et 6006 la révolte du mal marié

5512. La mie battue	
5513. La maumariée qui voudrait mourir	
5514. La femme battue pour avoir mangé du fromage	
5515. L'épouse du diable	

La maumariée se venge de son mari

...En le faisant cocu

Voir aussi 5507

5516. La maumariée au mari cornard I	
5517. La maumariée au mari cornard II	
5518. Mariée à un homme qui la fait geler de froid	
5519. Le mari qui a usé neuf bérets avec ses cornes	

...En le quittant

Voir aussi 5512

5520. Mariée et divorcée dans la même semaine	
---	--

...En le laissant mourir

Voir aussi 6009 le mari qu'on ne veut pas vendre...

5521. Le mari que l'on aime mieux mort qu'en vie	Mon mari il est malade (Clétiez) Mon mari il est malade (Tattevin)
5522. Le mari noyé	
5523. Le mari mort alors qu'il voulait manger du chevreau	

56. Maumariées (à petit mari, bossu, ou ridicule)

Le mari de petite taille

L'épouse est satisfaite de son mari car

...Il ne lui coûte rien

5601. L'habillement du petit mari	Le petit mari (Clétiez)
-----------------------------------	-------------------------

...Au lit il se comporte comme un bon mari

Voir 5604

L'époux est si petit qu'on le perd

5602. Le petit mari	
A. Le mari pris pour une souris	
B. Le mari brûlé avec la paillasse du lit	
C. Le mari perdu et retrouvé	Mon père m'a donné un mari (Clétiez)
5603. Les mésaventures du petit mari	

L'époux ne remplit pas son devoir conjugal

5604. La jeune mariée qui chasse son mari du lit et, la jeune mariée contente des prouesses de son mari	
---	--

La mort du petit mari

Voir aussi 5602 (a et b)

5605. Le petit baron noyé	
5606. Le petit mari noyé	

Le mari bossu ou difforme

On se moque de lui

5607. Le mari difforme	
------------------------	--

Bossu ou cocu

5608. Le mari bossu et cocu	Maman, j'ai z'un amant (Clétiez)
5609. L'accouchement de la femme du bossu	

Mort du bossu

5610. La mort du mari bossu	Mon père m'a mariée à n'un bossu (Pavec)
-----------------------------	--

57. Maumariées aux vieillards

La mariée ne sait quel comportement avoir

5701. La mariée timide	
------------------------	--

La maumariée se plaint de son mari qui

...Ne remplit pas son devoir conjugal

5702. Le mariage de Rosette	Voici le jour où Rosette se marie (Clétiez)
5703. Au diable la richesse III	
5704. Le vieillard qui ne fait que dormir	
5705. La Rolette du bois mariée à un vieillard	
5706. Le vieillard grondé par sa servante	
5707. Le vieillard de nos environs et la jeune demoiselle	Qui veut ouïr une chanson (Clétiez) La mal mariée (Clétiez)
5708. Celle qui veut un mari qui ne soit jamais endormi	

...Est jaloux

Voir aussi 5721, 5721.1

5709. Le vieillard qui est jaloux de tout	
5710. Le vieillard qui empêche sa femme de danser	
5711. Le vieillard qui pourrait bien ne plus être le maître	
5712. Mariée à un vieillard malgré les conseils de son père	
5713. Le vieillard qu'on voudrait étrangler	

...À des enfants indociles

Voir aussi 5416 l'épouse du vannier, 5720.

5714. Les filles ivres	
5715. Le vieillard qui oblige sa femme à filer	

...La maltraite

Voir aussi 5710, 5719

5716. Le vieillard au bâton de vert pommier	Mon père mari m'a donné (Clétiez)
5717. La maumariée aux trois pommes d'oranges	

5718. Qu'il est cruel d'aimer un jeune et prendre un vieil	
---	--

La maumariée se venge (ou souhaite se venger) de son mari

...En mettant un animal dans son lit

5719. La brebis tondue	Mon père m'a mariée, maumariée, vive le rossignol (Clétiez)
------------------------	--

...En le faisant cocu

Voir aussi 5704, 5705, 5716, 5724

5720. L'épouse du vieillard qui offre son pucelage à son ami	Mon père m'y marie à l'âge de 15 ans (Clétiez)
5721. Toutes les vaches de la lande ne sont pas au même pasteur	
5721.1. La planteuse de choux	
5722. Le vieillard qui fait coucher sa femme sur un banc	Jean, jean, jean (Loyer)

...En le quittant

5723. La mariée au vieillard qui s'enfuit par le toit	
--	--

...En le laissant mourir

Voir aussi 5712, 5713, 5715

5724. L'édit d'écorcher les vieux maris	
5725. Le vieillard qu'on voudrait voir noyé	
5726. Le vieillard dont on souhaite la mort	
5727. Le vieillard poussé dans une fosse	

58. Maumariés

Chez lui, le mari

...Ne peut coucher avec sa femme

Voir aussi 5804, 5821

5801. Ne prenez point femme dans le mois de mai	C'est entre vous les gars (Loyer)
5802. Mets ton nez là	

...N'a rien à manger

5803. Les regrets du garçon mal marié	Quand j'étais chez mon père (Soreau)
5804. Le laboureur mal marié	

...Ne peut pas boire à son aise

Voir la rubrique 11 Ivrognes disputés par leur femme

Voir aussi 5807, 5808

...Est battu par sa femme

Voir aussi 5810, 5816

Voir aussi 6003 Dialogue du bien et du mal marié

5805. Le mari battu se plaint à sa mère	
5806. La femme qui battait bien son mari	
5807. La femme qui va chercher son mari au cabaret	
5808. Le mari battu ne peut faire un bon soldat	
5809. Le mari qui croyait sa femme sans défauts	

...Est chargé des tâches ménagères

Voir 5808, 5815, 5816, 5821

Voir aussi 6003 Dialogue du bien et du mal marié et 6006 La révolte du mal marié

5810. Le mari mis dehors à coups de bâton	
5811. Le marié qui croyait sa fortune faite	
5812. La femme qui ne sait rien faire	

La femme est

...Ivrogne

5813. Les hommes qui ramènent leurs femmes à la maison	
5814. Marié à une femme qui est toujours ivre	

...Infidèle

Voir 5814, voir 59 cocus

La femme se réjouit de la docilité de son mari

5815. Que les femmes sont sottes d'obéir à leur mari	
5816. Jacqueline et son mari Jean	

La fin de la misère du malmarié

Il redevient le maître

Voir 6006, La révolte du mal marié

Il se sépare (ou souhaite se séparer) de sa femme

5817. La femme perdue en plantant des choux	
5818. Le bonhomme qui porte sa femme à vendre	Le petit bonhomme qui vend sa femme (Loyer)

C. Sa femme est morte

Voir aussi 5811

5819. Les visites du veuf joyeux	
5820. Le veuf qui rit lors de l'enterrement de sa femme	
5821. Le malmarié qui se réjouit de la mort de sa femme	

59. Maris trompés

Femmes qui nient l'évidence

5901. Les répliques de Marion	
5902. Les répliques de la belle au mari chasseur	

Femmes qui invitent leur galant chez elles

5903. Le mari qui frappe sur tous	
5904. Le mari auquel on fera faire des cornes	
5905. La dame de Bordeaux et le matelot	

Femmes qui vont faire l'amour hors de chez elles

5906. Margoton au mari jaloux	
5907. Catin et son mari jaloux	

Femmes qui ayant passé la nuit hors du domicile conjugal

Inventent un faux prétexte

5908. Les femmes qui ont pris froid aux pieds I	
5909. Les femmes qui ont pris froid aux pieds II	
5910. Le mari qui veut la paix	

Se moquent de leur mari

5911. La femme qui ne revient qu'au point du jour	D'où venez-vous si tard, le mari bourru (Loyer) Entre vous jeunes hommes (Tattevin) Entre vous les hommes (Loyer)
---	---

Femmes surprises en galante compagnie

Le mari se résigne

5912. Le mari qui revient du bois	Le mari trompé (Tattevin)
5913. Le mari qui revient du labour	
5914. Le mari résigné	
5915. Le cousin Jacobin	
5916. La mariée dans les bras du voisin	Le premier soir de mes noces (Clétiez)

5917. La mariée qui embrasse le cousin	
5918. Le meunier résigné	Meunier, tu dors (Soreau)

Le mari est abusé par de fausses affirmations

5919. La femme qui embrasse Vital	
5920. Le mari à qui on envoie chercher le prêtre	
5921. Le chaudronnier sous le lit	
5922. Le mari et les vêtements du soldat	

Le mari tire profit de la situation

5923. Le meunier dans le coffre	Le meunier dans le coffre (Clétiez)
5924. La culotte de velours	
5925. Le marin et les louis d'or	

Femmes déjà enceintes lors du mariage

Le mari accepte son infortune

5926. Les neuf mois de Nicolas	
5927. Le mari à qui on a donné une femme et des cornes à porter	

Le mari ne veut plus de sa femme

5928. La mariée qui accouche au bout de deux jours	
--	--

Serviteurs mieux traités que le maître

5929. Le valet maître I	
5930. Le valet maître II	

Le cocu tourné en ridicule

...Par le coucou qui chante

Voir 5913, 5916, 5917

...Par sa femme

Voir 5904, 5911, 5912, 5914

5931. Le pucelage déjà vendu pour quelques sous	Entre vous les gars (Clétiez)
---	-------------------------------

5932. La femme qui revient de prier pour les cocus	
---	--

...Par le galant

Voir 5905

...Par tout le monde

5933. Jeanneton Guimbarde et Jacques Dupont	
--	--

60. Mariage – diverses

Hommes

Garçons désireux de se marier

6001. La veuve épousée pour son argent	
--	--

Hommes mariés contents de leur femme

6002. La femme parfaite	
6003. Dialogue du bien et du mal marié	

Infidèles joués par leur femme

6004. Le mari libertin dupé par sa femme I (les deux cents pistoles)	
6005. Le mari libertin dupé par sa femme II (la paire de bas)	

Maumariés qui redeviennent maître chez eux

6006. La révolte du mal marié	
-------------------------------	--

Femmes

Femmes qui refusent d'être mariées contre leur gré

6007. La belle qui déchire le contrat	
---------------------------------------	--

Épouses contentes de leur mari

6008. La bien mariée qui en avise ses parents	
6009. Le mari qu'on ne veut pas vendre	

pour un oignon	
----------------	--

Veuves désireuses de se remarier

6010. Les bons maris sont rares dans ce pays-ci	
6011. La veuve qui veut épouser un bouvier	

Femmes auxquelles on rappelle leur ancienne condition

6012. La dame au miroir d'argent	À Paris ya t'une dame [la vaniteuse ou la dame au miroir d'argent] (Tattevin)
----------------------------------	---

Les parents et leur fille

Regrets de la voir mariée

Voir aussi 6008

6013. Les regrets des parents qui marient leur fille	
--	--

Refus d'aide à l'accouchée

6014. Le frère qui trouve sa sœur morte en couches	
--	--

3. Les chansons répertoriées dans le Catalogue Coirault mais non intégrées dans le sous-corpus mariage

Nous évoquerons dans un premier temps les choix que nous avons faits concernant les chansons répertoriées sous les rubriques 47 à 49, dont le thème est la demande en mariage, thème que nous avons considéré comme légèrement éloigné de notre véritable objet d'étude.

Puis nous justifierons la sélection que nous avons effectuée sur les chansons de notre corpus répertoriées sous les rubriques 50 à 60 du catalogue Coirault, dont le thème est le mariage proprement dit, soit la représentation sémantique que nous voulions véritablement étudiée.

3.1. Les chansons de notre corpus répertoriées sous les rubriques 47 à 49 et dont le thème est la demande en mariage et les fiançailles

La sélection des chansons ayant pour thème exact *la demande en mariage* a été pour nous problématique. En effet, le thème de la *demande en mariage* nous a paru éloigné de l'objet qui nous intéressait réellement c'est-à-dire le mariage proprement dit et la relation entre le mari et la femme.

Nous avons pu éliminé sans scrupule certaines chansons répertoriées sous ces rubriques, car nous les avons jugées éloignées non seulement du thème du *mariage*, mais aussi de celui de la *demande en mariage*.

Ainsi, nous avons écarté, de notre sous-corpus, la chanson "Derrière chez mon père" (Clétiez), car, bien qu'elle soit répertoriée à rubrique 49 "Avant le mariage" la demande en mariage n'intervient qu'à la fin de la chanson, et aucune réponse n'est donnée.

Les chansons "Quand la feuille était verte" (Clétiez) et "Petite Glodrinette", répertoriées à la rubrique 48 "Demande en mariage, fiançailles diverses" ont moins le mariage pour thème central, que l'amour et les amoureux, aussi nous avons choisi de ne pas les prendre en considération.

Nous avons également éliminé de notre sous-corpus d'étude la chanson "Trois beaux galants" (Tattevin), répertoriée à la rubrique 47 car même s'il y a effectivement une demande en mariage dans cette chanson, le mariage n'est pas le thème central. Le thème central de cette chanson nous paraît plutôt être l'amour.

De même, nous avons écarté "C'est un jeune garçon qui traversait la lande" (Clétiez) répertoriée sous la même rubrique car, la demande en mariage n'intervient qu'au dernier vers de la chanson, et le texte ne dit pas qu'elle est la réponse.

Nous l'avons dit plus haut, le thème spécifique de la demande en mariage, nous a paru quelque peu distinct de notre objet d'étude véritable, toutefois nous n'avons pas voulu écarter totalement cette sous-représentation de notre étude. Aussi nous avons choisi d'intégrer à notre sous-corpus d'étude un minimum de chansons centrées sur ce thème précis, afin de conserver malgré tout un échantillon qui nous permette de valider certaines hypothèses concernant la signification lexicale de *mariage*.

Nous avons donc choisi de garder pour représenter ce sous-thème du *mariage*, les chansons non répertoriées dans le *Catalogue Coirault* mais sélectionnées grâce aux critères que nous avons posés pour établir notre première sélection, et seulement deux variantes de la chanson dont le titre Coirault est "Le galant plus riche que l'on ne croit I", soient "Sont trois tambours" (Clétiez) et "Petit tambour" (Soreau). Nous avons conservé ces deux chansons d'une part car la demande en mariage y est clairement posée et le refus ou l'acceptation motivée, et d'autre part car le texte présente une unité thématique que n'ont pas les chansons "Si j'étais petite alouette" (Clétiez) et "Si j'étais petite alouette grise" (Soreau), qui sont rattachées dans le *Catalogue Coirault* à la chanson-type "Le galant plus riche que l'on ne croit II".

Nous avons également éliminé de notre sous-corpus d'étude deux autres chansons répertoriées sous les rubriques 47 "J'ai fait une maîtresse" (Clétiez), "À ton bonjour ma mie Jeanneton" (Clétiez), ainsi qu'une chanson répertoriée sous la rubrique 48, "Beau rossignolet du bois" (Pavec).

3.2. Les chansons de notre corpus répertoriées sous les rubriques 50 à 60 du Catalogue Coirault

En consultant les rubriques 50 à 60 du *Catalogue Coirault*, nous avons pu compléter notre première sélection et ajouter à notre sous corpus d'étude les chansons :

- Par un beau soir Germaine [la femme fidèle] (Tattevin) ;
- Misère (Clétiez) ;
- Le meunier dans le coffre (Clétiez) ;
- Jean, Jean, Jean (Loyer) ;
- C'est entre vous les gars (Loyer) ;
- Le petit bonhomme qui vend sa femme (Loyer) ;
- Entre-vous jeunes hommes (Tattevin) ;
- Entre vous les gars (Clétiez).

Toutefois, comme nous l'avons précisé dans notre chapitre 7, pour différentes raisons, nous n'avons pas intégré dans notre sous-corpus d'étude toutes les chansons de notre corpus répertoriées dans le *Catalogue Coirault* sous les rubriques 50 à 60.

Nous avons éliminé "C'est une hôtesse de Guingamp, le retour du soldat" (Clétiez), répertoriée sous la rubrique 53 "Aventures de mariage", car à aucun moment dans cette chanson, il n'est question de la femme du soldat.

Nous avons également préféré écarter de notre sous-corpus, la "Complainte d'Émagine", répertoriée dans la même rubrique, car cette chanson n'a pas été recueillie par Guériff, mais par Gaston LeFloc'h, collaborateur de Guériff, dont nous n'avons pas examiné les méthodes de collecte.

Nous n'avons pas sélectionné la chanson "Maman, j'ai z'un amant" (Clétiez) mentionnée dans la rubrique 56 "Maumariées (à petit mari, bossu ou ridicule), car la jeune fille n'est pas mariée et l'homme dont elle parle est seulement son amant.

Nous avons également éliminé de notre sous-corpus d'étude, la chanson "D'où venez-vous si tard, le mari bourru" (Loyer) répertoriée sous la rubrique 59 "Maris trompés" car, il nous a semblé que même s'il s'agissait d'un dialogue entre un mari et femme, le texte ne se rattachait pas au thème du mari trompé ou du mariage.

Nous n'avons pas pris en considération la chanson "Meunier, tu dors" extraite du fonds Soreau, et répertoriée sous la rubrique 59 "Maris trompés", car à aucun moment dans le texte ce thème n'apparaît, et il n'est pas question de la femme du meunier.

Enfin, nous avons éliminé de notre sous-corpus *mariage*, la chanson "À Paris y a t'une dame" extraite du répertoire Tattevin, et répertoriée à la rubrique 60 "Mariages diverses". En effet, dans cette chanson, deux thèmes ou deux motifs sont présents : le premier thème, ou motif, abordé est celui de la vaniteuse (c'est d'ailleurs le motif mentionné par Guériff) et le thème du mariage n'apparaît que dans la seconde partie de la chanson. Nous pensons aujourd'hui que cette chanson aurait eu malgré tout sa place dans notre sous-corpus d'étude.

En conclusion, nous pensons avoir établi pour notre étude de la représentation sémantique du *mariage* dans la chanson de tradition orale du pays de Guérande, un sous-corpus d'étude cohérent et permettant de mener une analyse sémantique valable.

*Chansons de notre corpus répertoriées dans le
Catalogue Coirault mais non intégrées au sous-
corpus mariage*

1. Quand j'étais fille à marier

Fonds Clétiez

Non répertoriée dans Coirault 2000

Quand j'étais fille à marier, falira dondaine, falira dondé
J'étais belle et galante. Allemand, belle allemande.

Tous les galants venaient m'y voir, falira dondaine, falira dondé,
Deux à deux dans ma chambre. Allemand, belle allemande.

Ne venez pas que deux à deux, falira dondaine, falira dondé,
Venez y vingt ou trente. Allemand, belle allemande.

Le plus jeune m'a t'apporté, falira dondaine, falira dondé
Un pomme d'orange. Allemand, belle allemande.

La laissa tomber sur mon pied, falira dondaine, falira dondé,
Me blessa à la jambe, allemand, belle allemande.

Il faut avoir un médecin, falira dondaine, falira dondé
De Paris ou de Nantes. Allemand, belle allemande.

Bon médecin, bon médecin, falira dondaine, falira dondé,
Guérirais-tu ma jambe ? Allemand, belle allemande

Madame, je ferai de mon mieux, falira dondaine, falira dondé,
De toute ma puissance Allemand, belle allemande

2. Pensant à mon futur mari (le petit moblot)

Collection Soreau

Non répertoriée dans Coirault 2000

Pensant à mon futur mari
Le fils au vieux père Rémy,
J'ai vu de ma fenêtre
- Pas le père Rémy

Mais mon futur mari -
J'ai vu de ma fenêtre,
J'ai vu ce que voici :

J'ai vu venir un régiment
Pour occuper le département.
Il était en colère,
- Pas le département
Mais bien le régiment -
Il était en colère,
Au lieu d'être content.

Nous avons un moulin à vent,
Quand est venu le régiment,
Il ne bat plus que d'une aile
- Pas le régiment,
Mais le moulin à vent -
Il ne bat plus que d'une aile,
Car ils ont mis le feu dedans.

Je pleure mon âne Martin
Et je regrette mon moulin.
Les gredins l'ont fait cuire
- Pas mon beau moulin,

Mais mon âne Martin -
Les gredins l'ont fait cuire
Avec tous mes lapins.

Pour épouser un Allemand,
Faut que je renonce à mon galant,
Mais il a l'air si bête
- Pas mon beau galant
Mais ce stupide Allemand -
Mais il l'air si bête,
Qu'on rit en le regardant.

Je ne veux pas d'un casque pointu,
J'aime bien mieux mon prétendu.
Il est dans la mobile
- Pas le casque pointu,
Mais bien mon prétendu -
Il est dans la mobile
Et m'aime pour ma vertu.

Il est parti mon petit moblot
Armé de son fusil Chassepot.
Il reviendra que je l'épouse
- Pas le fusil Chassepot
Mais bien mon petit moblot -
Il reviendra que je l'épouse
Devant le curé de Saint Mô.

3. Derrière chez mon père, il est une fontaine...

Fonds Clétiez

Titre Coirault : la ronde du mendiant, 4902

Derrière chez mon père, derrière chez mon père
Il est une fontaine, faléridon dondaine
Il est une fontaine, faléridadondé

Par là, passe un bonhomme, par là, passe un bonhomme,
Un bonhomme de pied, faléridon dondaine
Un bonhomme de pied, faléridadondé

- Arrête, arrête, bonhomme, arrête, arrête, bonhomme,
Je voudrais te parler, faléridon dondaine
Je voudrais te parler, faléridadondé

- Bonhomme, tu as des filles, bonhomme, tu as des filles
Faudrait les marier, faléridon dondaine
faudrait les marier, faléridadondé

Mon frère prendra la jeune, mon frère prendra la jeune,
Moi je prendrai l'aînée, faléridon dondaine
Moi je prendrai l'aînée, faléridadondé

4. Quand la feuille était verte

Fonds Clétiez

Titre Coirault : Quand la feuille était verte, 4803

Quand la feuille était verte, gué gué, lonla, lonla dérida
Quand la feuille était verte, j'avais quatre amoureux
J'avais quatre amoureux, j'avais quatre amoureux

Maintenant qu'elle est sèche, gué gué, lonla, lonla dérida
Maintenant qu'elle est sèche, je n'en ai plus que deux.
Je n'en ai plus que deux, je n'en ai plus que deux

Mon père me demande, gué gué, lonla, lonla dérida
Mon père me demande : - Lequel veux-tu des deux ?
Lequel veux-tu des deux ? Lequel veux-tu des deux ?

- Je ne veux pas de Pierre, gué gué, lonla, lonla dérida
Je ne veux pas de Pierre, il est trop glorieux !
Il est trop glorieux ! Il est trop glorieux !

J'aime bien Guillaume, gué gué, lonla, lonla dérida
J'aime bien Guillaume, il me plaît beaucoup mieux.
Il me plaît beaucoup mieux, il me plaît beaucoup mieux.

Il me mène à la danse, gué gué, lonla, lonla dérida
Il me mène à la danse et au bal quand je veux.
Et au bal quand je veux, et au bal quand je veux.

5. Petite Glodrinette

Fonds Clétiez

Titre Coirault : La belle aux trente deux amoureux, 4803.1.

Petite Glodrinette, veux-tu te marier, veux-tu te marier ?

Comment m'y marierai-je ? Tant d'amoureux que j'ai ! Tant d'amoureux que j'ai !

Entre Paris et Nantes, j'en ai bien trente-trois, j'en ai bien trente-trois.

Le plus jeune des trente sera mon amoureux, sera mon amoureux.

Petite Glodrinette, faut lui faire un bouquet, faut lui faire un bouquet ;

Comment lui en ferais-je, moi qui n'ai pas cueilli ? Moi qui n'ai pas cueilli ?

Petite Glodrinette, il faut aller au bois, il faut aller au bois.

6. *Trois beaux galants...*

Répertoire Tattevin

Titre Coirault : Réveillez-vous belle endormie, 4710

Trois beaux galants devant ma porte
Trois beaux galants devant ma porte
Mais, tous les trois après minuit,
Frappent à la fenêtre de mon lit.

- Réveillez-vous, belle endormie
Réveillez-vous, belle endormie
Réveillez-vous, si vous dormez ;
Mon cœur désire vous parler."

-Je ne dors point lorsqu'on m'éveille
Je ne dors point lorsqu'on m'éveille
Toute la nuit, je pense à vous,
Mon bel amant, embrassons-nous.

- Comment veux-tu que je t'embrasse ?
Comment veux-tu que je t'embrasse ?
Entendre dire tous les jours,
Qu'un autre amant te fait l'amour !"

...

- Riche paysan, donnez-moi votre fille.
Riche paysan, donnez-moi votre fille.
Donnez-la moi en vous priant,
Et vous rendrez mon cœur content.

- Ma fille elle est encore bien jeune.
Ma fille elle est encore bien jeune.
Elle est bien jeune de deux ans.
Faites lui l'amour en attendant.

- Je n'y ferai point deux ans d'attente,
Je n'y ferai point deux ans d'attente,
Car ceux qui font l'amour longtemps
Bien souvent perdent leur temps.

- Je m'en irai sur ces riches collines,
Je m'en irai sur ces riches collines,
Chanter la nuit, dormir le jour,
Voilà le plaisir et l'amour !

7. C'est un jeune garçon qui traversait la lande

Fonds Clétiez

Titre Coirault : L'alouette blanche II, 4712

C'est un jeune garçon qui traversait la lande,
En son chemin trouva une alouette blanche,
Une alouette blanche qui partout lui disait :
"La fille qui te hante, garçon n'est pas pour toi."

Le garçon n'a pas cru ce que disait l'alouette ;
S'en est allé tout droit chez le père de la fille.
A dit : "Bonjour beau père, bonjour vous soit donné !
Votre fille Marguerite, voulez-vous me la donner ?"

8. *J'ai fait une maîtresse*

Fonds Clétiez

Titre Coirault : Prête-moi ton mouchoir, 4708.

J'ai fait une maîtresse
Trois jours - y a pas longtemps -
J'irai la voir dimanche
Lundi sans plus attendre
Mardi sans plus tarder
J'irai la demander.

- Brunette, ma brunette,
Prête moi tes ciseaux
Pour me couper la barbe
Que j'ai sur le visage
La barbe de l'amour
Adieu, belle, pour toujours !

Passant devant sa porte,
Je levis mon chapeau
"Bonjour la compagnie,
Sans oublier ma mie !
Ce que je viens demander,
Serai-je refusé ?

- De mouchoir dans ma poche
De mouchoir, n'en ai pas !
Il est dans ma chambrette
Au chevet de mon lit
Au chevet de mon lit
Cher amant, allons-y !

Le père qu'est à la porte
Entend ce discours là :
- Ma fille, elle est trop riche,
De cinq cent mille livres.
Un garçon qui n'a rien
Voudrait jouir de son bien !

Brunette, brunette,
Prête moi tes ciseaux,
Pour couper l'alliance
Que nous avons fait ensemble,
L'alliance de l'amour
Adieu, belle, pour toujours.

Le frère qu'est à l'écoute
Entend ce discours là :
- Mon père, mon très cher père,
Calmez cote colère !
C'est un garçon d'honneur
Qu'a mérité son coeur !

S'il faut que je me retire
Je me retirerai
Dans un couvent d'ermites,
Pour l'amour d'une fille,
Ermite dans ce bois.
À jamais vous revois !

9. À ton bonjour, ma mie Jeanneton

Fonds Clétiez

Titre Coirault : La fille qui est trop bonne ménagère, 4706

À ton bonjour, ma mie Jeanneton

Sa cuillère, sa marmite, son poêlon rond

Où est-elle votre mère ?

Sa marmite et sa cuillère.

Monsieur, ma mère n'est point céans

Sa cuillère, sa marmite, son poêlon rond

Elle est à la grand'messe

Sa marmite et sa cuillère.

- Ah ! bonjour, ma mère Jeanneton

Sa cuillère, sa marmite, son poêlon rond

Je voulons une de vos fille !

Sa marmite et sa cuillère.

- Monsieur, la quelle voulez-vous ?

Sa cuillère, sa marmite, son poêlon rond

- Je voulons la bombardière !

Sa marmite et sa cuillère.

- La bombardière vous n'aurez pas !

Sa cuillère, sa marmite, son poêlon rond

Vous aurez Marguerite.

Sa marmite et sa cuillère.

- De Marguerite, je voulons bien

Sa cuillère, sa marmite, son poêlon rond

Elle fera notre affaire.

Sa marmite et sa cuillère.

10. Beau rossignolet du bois

Collection Pavec

Titre Coirault : La fille que l'on a gardé sept ans enfermée, 4812.

Beau rossignolet du bois, o gué la lira
Dis moi, va, ta pensée, lanlire
Dis moi, va, ta pensée, lanla

Ne fait-il pas beau z'aimer, o gué la lira
fillette à marier, lanlire
fillette à marier ? lanla

J'en ai gardé une sept ans, o gué la lira
dans ma chambre enfermée, lanlire
dans ma chambre enfermée, lanla

Au bout de sept ans passés, o gué la lira
elle me fut enlevée, lanlire
elle me fut enlevée, lanla

Ah, si je savais le jour, o gué la lira
qu'elle serait la mariée, lanlire
qu'elle serait la mariée, lanla

Je tuerais le marié, o gué la lira
prendrais sa mariée, lanlire
prendrais sa mariée, lanla

11. C'est une hôtesse de Guingamp (le retour du soldat)

Extrait du fonds Clétiez

Titre Coirault : Le pauvre soldat qui revient de guerre, 5309

Titre Laforte : Le retour du mari-soldat, trois enfants, II, I-05

C'est une hôtesse de Guingamp
Qui tient cabaret de vin blanc.
Il s'en vint un soldat chez elle.

- L'hôtesse, tirez-moi du vin.
- Soldat, avez-vous de l'argent ?
Il regarda dans sa bourse.

Ne trouve ni liard ni denier.
Pauvre soldat bien étonné !
Il s'en va faire un tour en ville.

Il a vendu son blanc cheveu,
Son épée d'or et son manteau.
Il s'en retourne chez l'hôtesse.

- L'hôtesse, tirez-moi du vin blanc !
Voilà de l'or et de l'argent !

Comme la chopine buvait,
Le soldat se mit à chanter.

12. *Complainte d'Émagine*

Titre Coirault : Alonzo et Imagine, 5312

Un jour, disait un cavalier,
À la belle et tendre Émagine :
- Je me suis joint aux chevaliers,
Et je pars pour la Palestine.

Je te regrette en ce moment,
Car tes larmes ont pour moi des charmes ;
Mais il viendra un autre amant,
Et sa main essuiera tes larmes !"

- Si j'étais parjure à ma foi,
Que le jour de mon mariage,
À table, assise auprès de toi,
Je puisse contempler ton visage."

Douze mois se sont écoulés.
Un baron de haute origine,
Chargé de présents, est allé
Demander la tendre Émagine.

L'éclat brillant de ses bijoux
Charme la belle et l'enchante.
Elle l'accepte pour époux.
La fête arrive ; elle est brillante.

Joyeux festin va commencer
Pour cette épouse nouvelle.

Chaque ami vient. Il s'est placé
Un étranger tout auprès d'elle.

Son casque le couvre fort bien
Pour que chacun ne l'examine.
Mais l'Immuable ne dit rien
Toujours regardant Émagine.

D'un ton qui marque la frayeur,
À l'étranger, elle s'adresse :
- Posez votre casque, seigneur,
Et partagez notre allégresse !"

Pâle et debout, l'affreux géant
dit à la tremblante Émagine :
- Reconnais-tu bien maintenant
Alonso, mort en Palestine ?

Un jour, ta bouche me jura
Qu'aux amants, tu serais rebelle :
- Mort ou vivant, je t'attendrai
Je te serai toujours fidèle !"

L'étranger [...]

O ciel

Son casque

Présente

Il saisit de son bras nerveux
Son infidèle qui l'implore
Mais, ils ont péri tous les deux.
Et leurs cris s'entendent encore.

Émagine revient tous les ans
Dans son habit de fiancée,
Toujours poussant des cris perçants
Par le remords est entraînée.

Ne faites jamais de serments,
Belle qu'un doux penchant incline
Car, si vous trompez vos amants
Vous aurez le sort d'Émagine.

13. Maman, j'ai z'un amant...

Fonds Clétiez

Titre Coirault : Le mari bossu et cocu, 5608

Maman, j'ai z'un amant
Si charmant
Qui vient me voir souvent.
Il court avec les filles
Par derrière, par devant
Cet amant.
Il court avec les filles la la
Il me battra souvent !

Il vient à la maison
Ce mignon
Pour faire ses façons.
Il me tire la langue
Par derrière, par devant
Le galant.
À quoi donc qu'il ressemble ? lala
Au groin d'un cochon !

Il a les jambes tordues,
Ce bossu,
Et les cheveux tondus,
Une goule sans pareille
Par-dessous, par-dessus
Le goulu
Fendue jusqu'aux oreilles lala
Et un grand nez pointu.

Je vais pourtant lui dire
Aujourd'hui
Qu'il sera mon mari.
Nous nous marions dimanche
Tu seras Jean lundi,
Mon ami.
Ne trouve cela étrange lala
Puisque t'en avertis !

14. D'où venez-vous si tard, ou le mari bourru

Fonds Loyer

Titre Coirault : La femme ne revient qu'au point du jour, 5911.

D'où venez-vous donc si tard ?

Jean petit Jean, Mirliboudin

D'où venez-vous donc si tard,

Mon ami doux ?

(parlé) - De la foire !

Mais si vous alliez mourir ?

Jean petit Jean, Mirliboudin

Mais si vous alliez mourir

Mon ami doux ?

- On m'enterrera !

Que m'avez-vous apporté ?

Jean petit Jean, Mirliboudin

Que m'avez-vous apporté

Mon ami doux ?

- Des noix !

Où vous enterrerons-nous ?

Jean petit Jean, Mirliboudin

Où vous enterrerons-nous

Mon ami doux ?

- Sous la table !

Vous ne m'en avez pas donné ?

Jean petit Jean, Mirliboudin

Vous ne m'en avez pas donné

Mon ami doux ?

- J'sé malade

Mais les chiens pisseront sur vous !

Jean petit Jean, Mirliboudin

Mais les chiens pisseront sur vous

Mon ami doux !

- Je les avir'rai bien

Quelle maladie avez-vous ?

Jean petit Jean, Mirliboudin

Quelle maladie avez-vous

Mon ami doux ?

- La foire !

15. Meunier, tu dors

Fonds Soreau

Titre Coirault : Meunier tu dors, 5918

Meunier, meunier, tu dors, tu ne vois pas ton dommage.

Meunier, meunier, tu dors, tu ne vois pas ton dommage.

Réveillons là, réveillons là, réveillons là

Réveillons là, ce meunier là !

Tu ne vois pas ton chat qui t'a pris une saucisse ?

Tu ne vois pas ton chat qui t'a pris une saucisse ?

Réveillons là, réveillons là, réveillons là

Réveillons là, ce meunier là !

Mais si je vois mon chat, mais j'ai peur qu'il me griffe.

Mais si je vois mon chat, mais j'ai peur qu'il me griffe.

Réveillons là, réveillons là, réveillons là

Réveillons là, ce meunier là !

Tu ne vois pas ton chien, qui t'emporte une côtelette ?

Tu ne vois pas ton chien, qui t'emporte une côtelette ?

Réveillons là, réveillons là, réveillons là

Réveillons là, ce meunier là !

Mais si je vois mon chien, mais j'ai peur qu'il me morde.

Mais si je vois mon chien, mais j'ai peur qu'il me morde.

Réveillons là, réveillons là, réveillons là

Réveillons là, ce meunier là !

Tu ne vois pas le loup qui va manger ton âne ?

Tu ne vois pas le loup qui va manger ton âne ?

Réveillons là, réveillons là, réveillons là

Réveillons là, ce meunier là !

Mais si je vois le loup, mais j'ai peur qu'il me mange.

Mais si je vois le loup, mais j'ai peur qu'il me mange.

Réveillons là, réveillons là, réveillons là

Réveillons là, ce meunier là !

Tu ne vois pas ton voisin, qui te vole tes poules ?

Tu ne vois pas ton voisin, qui te vole tes poules ?

Réveillons là, réveillons là, réveillons là

Réveillons là, ce meunier là !

Mais si je vois mon voisin, mais j'ai peur qu'il me batte.

Mais si je vois mon voisin, mais j'ai peur qu'il me batte.

Réveillons là, réveillons là, réveillons là

Réveillons là, ce meunier là !

Tu ne vois pas le feu qu'est dans ta maisonnette ?

Tu ne vois pas le feu qu'est dans ta maisonnette ?

Réveillons là, réveillons là, réveillons là

Réveillons là, ce meunier là !

Mais si je vois le feu, mais j'ai peur qu'il me brûle.

Mais si je vois le feu, mais j'ai peur qu'il me brûle.

Réveillons là, réveillons là, réveillons là

Réveillons là, ce meunier là !

Tu ne vois pas le vent qui déchire tes voiles ?

Tu ne vois pas le vent qui déchire tes voiles ?

Réveillons là, réveillons là, réveillons là

Réveillons là, ce meunier là !

Mais si je vois le vent, mais j'ai peur qu'il m'emporte.

Mais si je vois le vent, mais j'ai peur qu'il m'emporte.

Réveillons là, réveillons là, réveillons là

Réveillons là, ce meunier là !

16. À Paris y a t'une dame (la vaniteuse)

Répertoire Tattevin

Titre Coirault : La dame au miroir d'argent, 6012

À Paris, y a t'une dame, (Celle que mon cœur aime)

Mariée nouvellement (Celle que mon cœur aime tant)

Mariée nouvellement (Celle que mon cœur aime tant)

Elle s'y peigne et elle s'y mire, (Celle que mon cœur aime)

Dans un beau miroir d'argent. (Celle que mon cœur aime tant)

Dans un beau miroir d'argent. (Celle que mon cœur aime tant)

Elle appelle sa servante : (Celle que mon cœur aime)

- Venez ici promptement, (Celle que mon cœur aime tant)

Venez ici promptement, (Celle que mon cœur aime tant)

Dites-moi si je suis belle, (Celle que mon cœur aime)

Ou si mon miroir me ment. (Celle que mon cœur aime tant)

Ou si mon miroir me ment. (Celle que mon cœur aime tant)

- Oui, Madame, vous êtes belle, (Celle que mon cœur aime)

Belle, belle, assurément ! (Celle que mon cœur aime tant)

Belle, belle, assurément ! (Celle que mon cœur aime tant)

- Si je savais être laide, (Celle que mon cœur aime)

Je maudrais tous mes parents, (Celle que mon cœur aime tant)

Je maudrais tous mes parents, (Celle que mon cœur aime tant)

Je maudrais père et mère, (Celle que mon cœur aime)

Mon mari premièrement. (Celle que mon cœur aime tant)

Mon mari premièrement. (Celle que mon cœur aime tant)

Le mari qu'est en fenêtre (Celle que mon cœur aime)
Entendit le compliment. (Celle que mon cœur aime tant)
Entendit le compliment. (Celle que mon cœur aime tant)

- Taisez-vous, petite sotte, (Celle que mon cœur aime)
Vous parlez étourdiment ! (Celle que mon cœur aime tant)
Vous parlez étourdiment ! (Celle que mon cœur aime tant)

Quand je vous ai pris pour femme, (Celle que mon cœur aime)
N'aviez pas quatre sous vaillants (Celle que mon cœur aime tant)
N'aviez pas quatre sous vaillants (Celle que mon cœur aime tant)

Vous portiez robe de toile, (Celle que mon cœur aime)
Cousue avec du fil blanc. (Celle que mon cœur aime tant)
Cousue avec du fil blanc. (Celle que mon cœur aime tant)

Maintenant, ce n'est plus de même, (Celle que mon cœur aime)
Portez dentelles et rubans ! (Celle que mon cœur aime tant)
Portez dentelles et rubans ! (Celle que mon cœur aime tant).

CARTE DE FRANCE - SITUATION DE LA PRESQU'ÎLE GUÉRANDAISE

